

DOI : 10.35662/unine-these-3072



METTRE EN DISCOURS ET QUESTIONNER DES ÉVIDENCES SOCIALES

Analyse logico-discursive des argumentations de déconstruction dans la revue suisse
romande *l'émiliE*

PUTTING INTO DISCOURSE AND QUESTIONING THE OBVIOUS

Logical-discursive Analysis of Deconstruction Argumentation in the French-speaking
Swiss Journal *l'émiliE*

Thèse de doctorat

Présentée le 3 novembre 2023

à l'Institut des sciences de la communication et de la cognition – ISCC

Faculté des Lettres et Sciences humaines

Université de Neuchâtel

par

Rebecca BENDJAMA

en vue de l'obtention du titre de

Docteure ès sciences humaines et sociales

Codirection de thèse

Professeur Thierry HERMAN, Université de Neuchâtel

Professeure Hélène MARTIN, Haute école de travail social et de la santé – Lausanne (HETSL),

Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)

Professeur Denis MIÉVILLE (†), Université de Neuchâtel

Rapporteur-es

Docteur Alaric KOHLER, Chargé d'enseignement, Haute École Pédagogique BEJUNE

Docteure Stéphanie PAHUD, Maître d'enseignement et de recherche, École de Français

Langue étrangère, Université de Lausanne

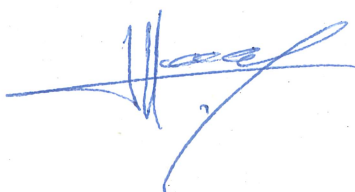
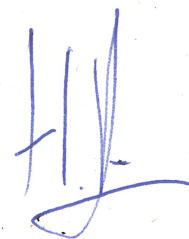
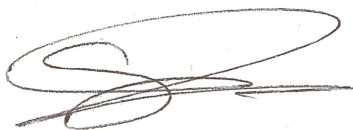
IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de M. Thierry Herman, co-directeur de thèse, professeur titulaire, Université de Neuchâtel ; Mme Hélène Martin, co-directrice de thèse, professeure ordinaire, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) ; Dre Stéphanie Pahud, MER, Ecole de Français Langue étrangère, Université de Lausanne ; Dr Alaric Kohler, chargé d'enseignement, HEP-Bejune autorise l'impression de la thèse présentée par Mme Rebecca Bendjama en laissant à l'autrice la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 3 novembre 2023

Le doyen
Loris Petris

A.O.

Remerciements

Je dédie cette thèse à Denis, à sa grande générosité et à son élégance. Il a eu la curiosité de se pencher sur le féminisme et les études genre, des domaines dont il n'était pas familier. Je lui suis reconnaissante pour la confiance qu'il m'a accordée sur un objet d'étude déconcertant par certains aspects, ainsi que pour le climat de travail agréable qu'il a contribué à créer autour de cette thèse. J'ai perdu en cours de chemin un directeur de thèse. Mes pensées vont ainsi à ses proches, et notamment à Nadine.

Mes chaleureux remerciements vont au professeur Thierry Herman, directeur de thèse, qui m'a accueillie comme doctorante sans direction avec beaucoup de générosité et d'ouverture. Il a su être encourageant, faire preuve de patience et relativiser les moments difficiles par des métaphores montagnardes qu'il n'aurait pas pu mieux choisir.

J'adresse mes remerciements à Hélène, co-directrice de thèse. Elle m'a aidée à persévérer dans cette recherche malgré mon emploi du temps bien occupé par des tâches professionnelles et parentales, et elle a été ma guide à plusieurs niveaux. J'ai eu la chance de la côtoyer sur d'autres projets, lors desquels j'ai appris énormément en matière de recherche, d'écriture, mais aussi sur des aspects plus relationnels.

Je remercie également les membres de mon jury de thèse, Stéphanie Pahud et Alaric Kohler, pour leurs précieuses remarques dans la finalisation de ce travail. Leurs compétences en logique naturelle, en études genre, en pédagogie et en analyse de discours m'ont notamment amenée à expliciter davantage mon appartenance au champ de la logique naturelle et à renforcer ma posture réflexive.

Mes remerciements sincères vont également à la personne qui a été mon alliée à bien des égards durant toutes ces années, Blaise, qui m'a relue presque toujours et qui a pris le relais auprès de nos enfants quand il le pouvait. Et donc, j'en viens également à remercier Sevan et Corentin, nos deux enfants incroyables, qui m'apportent au quotidien tant de joies et défis, qui emploient le mot « déconstruction » depuis leur petite enfance et qui mettent en question tant d'« évidences ». Mes remerciements vont aussi à toutes les personnes qui ont pris soin de nos enfants pendant cette longue période de thèse. Je pense à leurs grands-parents, à leurs marraines, mais aussi aux éducatrices, aux enseignant·es, aux baby-sitters, aux stagiaires.

Un merci lumineux à Maud, Isaline, Laurence, Noémie, Émilie, Laurence, Barbara, Sophie, Patricia, Lysiane, Arun, qui m'ont accompagnée durant ma thèse, au travers d'une belle amitié. À Rachel et Bastien, Raphaël et Zoé, pour les moments joyeux passés ensemble, à Jacob, pour les discussions passionnantes, à mes parents pour leur soutien. Merci aussi à Sun et Claire de m'accompagner depuis plusieurs années.

Parmi mes collègues de Neuchâtel et de la HETSL – il y en a eu beaucoup et j’en oublie très probablement à mon grand regret – je tiens à remercier en particulier : Lauréline, Maria, Marc-André, Catherine, Milton C., Daniel E., Cristina G. ; Laurence B., Karine D., Anne L. qui m’ont accueillie lorsque je les ai contactées. Merci à Shia Manh, Monika, Béatrice, Maëlle, Céline, Laure, Aline, Jenny, Anne, Frédérique, Anne-Cécile, Raphaëlle, Fatou, Aurélie, Antonin, Sandra, Caroline, Romain, Cécilia, Marie, Laurent, Justine, Chloé, Sandra, Ophélie, Valentine, Melissa, Romain, Morgane, Isabelle, Léa, Évelyne, Alexandre, Pascal, N’Dri, Fabienne, Oana. Grand merci également à Sophie et Marjorie, avec qui je suis allée courir tant de fois et qui ont donc contribué à développer mon endurance tant physiquement que dans ma thèse, à Carola, qui a veillé à adapter mon cahier des charges régulièrement et m’a soutenue dans des moments où j’en avais besoin, à J.-P. Tabin, à V. Hugentobler, à M.-A. Berthod, à A. Pelizzari, à A. Fellay qui ont chacun-e à leur manière contribué à ce que je puisse avoir de bonnes conditions pour terminer cette thèse, ainsi qu’à Sonia, Séverine, qui font un travail moins visible, néanmoins indispensable pour permettre ces bonnes conditions. Je remercie également Fabrice pour sa relecture rigoureuse.

Plusieurs institutions et outils ont également contribué au bon déroulement de cette thèse : l’Université de Neuchâtel et la Haute école de travail social et de la santé – Lausanne (HETSL - HES-SO) au travers de deux postes d’assistantat avec un temps dédié au doctorat, la Haute école de travail social et de la santé – Lausanne (HETSL - HES-SO) et le domaine Travail social de la HES-SO grâce auxquels j’ai bénéficié d’une bourse de relève, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale avec une mesure de soutien pour les carrières ralenties par la crise COVID, le Réseau de compétences Genre et travail social de la HETSL (GeTS). J’ai également bénéficié des programmes et modules doctoraux de la CUSO en études genre et du domaine travail social de la HES-SO.

Toute ma gratitude va au journal *l’émiliE*, ainsi qu’à toutes les personnes qui y ont rédigé des articles, dont j’admire le talent, le courage, le travail assidu de ce que j’appelle « déconstruction ». Cette thèse se veut en quelques sortes un hommage à leur égard.

La liste des personnes et institutions à remercier est extrêmement longue, et malheureusement sûrement incomplète ! Que les personnes qui se reconnaissent dans ces oublis se sentent également concernées par ces remerciements.

Résumé

Dans cette thèse, j'aborde la déconstruction comme un raisonnement spécifique qui interroge des éléments de représentations, discours et pratiques tenus pour évidents. Alors que la littérature scientifique soulève l'intérêt de ce procédé comme méthode dans les approches constructivistes en sciences sociales et en études genre, ainsi que dans les pratiques militantes, la déconstruction ne fait que rarement l'objet d'analyses. Partant du postulat que déconstruire fait appel à des raisonnements, eux-mêmes portés par des argumentations, ce travail s'intéresse aux activités de pensée déployées dans des discours qui mettent en question des éléments tenus pour évidents. Aspirant à nourrir le champ des sciences sociales et en particulier celui des études genre, j'ai choisi de m'intéresser à la déconstruction dans un contexte d'engagement militant féministe. J'ai ainsi constitué un corpus de 160 articles issus de la revue féministe suisse romande *l'émiliE*, tous publiés entre 2001 et 2009. Mon cadre théorique est celui de la logique naturelle, un champ d'études développé par le Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel, qui s'intéresse au raisonnement déployé dans des contextes de communication en langue naturelle, et dont les recherches ont permis de dégager des procédés logico-discursifs tels que la réfutation, la contre-argumentation ou encore la mise en discours de contradiction. À l'aide de ce cadre théorique, je montre que la déconstruction s'apparente à une arborescence de réfutations d'éléments introduits dans le discours comme notions et préconstruits socialement partagés. Après avoir dégagé une structure générale des procédés de déconstruction, j'élabore une typologie en quatre types, qui sont la dénaturalisation, la débanalisation, la relégitimation et la désacralisation, et qui s'articulent les uns aux autres pour proposer des représentations, discours et pratiques alternatives. À partir de mes analyses, et du cadre épistémologique féministe qui sous-tend ce travail, je revisite le système des opérations logico-discursives en proposant quelques discussions et aménagements qui alimentent le constructivisme de la logique naturelle et je donne quelques pistes en vue de la transférabilité de mes résultats de recherche.

Mots-clefs

Déconstruction, argumentations féministes, presse féministe, logique naturelle, préconstruits culturels, opérations de prise en charge, critique

Abstract

In this thesis, I approach deconstruction as a specific reasoning that questions elements of representations, discourses and practices that are taken for granted. While the scientific literature highlights the interest of this process as a method in constructivist approaches in social sciences and gender studies, as well as in activist practices, deconstruction is rarely analysed. Starting from the premise that deconstructing calls for reasoning, which is itself supported by argumentation, this work focuses on the activities of thought deployed in discourses that question elements taken for granted. Aspiring to contribute to the field of social sciences and gender studies, I chose to focus on deconstruction in a context of feminist activism. I have thus constituted a corpus of 160 articles from the feminist journal *l'émiliE*, all published between 2001 and 2009. My theoretical framework is natural logic, a field of study developed by the Semiology Research Center of the University of Neuchâtel, which is interested in reasoning in natural language communication contexts and which research has made possible to identify logical-discursive processes such as refutation, counter-argumentation, or the discursive construction of contradictions. Using this theoretical framework, I show that deconstruction can be likened to a tree structure of refutations of elements introduced in discourse as socially shared notions and preconstructs. After identifying the general structure of deconstruction processes, I develop a four-types typology: denaturalisation, debanalisation, delegitimisation and desacralisation, which articulate each other to propose alternative representations, discourses and practices. Based on my analyses, and the feminist epistemological framework that underpins this work, I revisit the system of logical-discursive operations, proposing some discussions and adjustments that feed into the constructivism of natural logic, and give some pointers towards the transferability of my research findings.

Keywords

Deconstruction, feminist argumentation, feminist press, natural logic, cultural pre-constructs, taking charge operations, critical discourse.

Table des matières

IMPRIMATUR.....	III
REMERCIEMENTS.....	V
RÉSUMÉ.....	VII
ABSTRACT.....	IX
TABLE DES MATIÈRES.....	XI
AVERTISSEMENT SUR LE LANGAGE ET LES SYMBOLES DANS CETTE THÈSE.....	1
NOTES SUR LE LANGAGE INCLUSIF.....	1
NOTES SUR LES EXTRAITS ET CITATIONS DU CORPUS.....	2
NOTES SUR LES SYMBOLES ET LE FORMALISME DE LA LOGIQUE NATURELLE.....	3
AVANT-PROPOS.....	7
INTRODUCTION.....	9
DE L'INJONCTION À DÉCONSTRUIRE.....	9
... À L'ARGUMENTATION DE DÉCONSTRUCTION COMME OBJET D'ÉTUDE.....	13
UN QUESTIONNEMENT EN LOGIQUE NATURELLE.....	14
... SUR UN CORPUS FÉMINISTE NÉCESSITANT UNE APPROCHE EN ÉTUDE GENRE.....	15
UNE THÈSE INTERDISCIPLINAIRE.....	16
LES DIFFICULTÉS D'UNE ANALYSE CRITIQUE FÉMINISTE DE DISCOURS FÉMINISTES CRITIQUES.....	17
PLAN.....	18
I. VERS UNE ÉTUDE DE LA DÉCONSTRUCTION DANS LA PRESSE FÉMINISTE SOUS L'ANGLE DE LA LOGIQUE NATURELLE.....	21
1. ÉTUDES GENRE, DISCOURS ET ARGUMENTATIONS FÉMINISTES.....	23
1.1. <i>Sexe et genre : des notions complexes</i>	23
1.2. <i>Féminismes et discours féministes en Suisse romande</i>	26
1.2.1. Quelques étapes dans les luttes féministes en Suisse.....	27
1.2.2. Presse et médias féministes.....	28
1.2.3. La revue l'émilie.....	32
2. LOGIQUE NATURELLE.....	35
2.1. <i>La théorie de la logique naturelle</i>	35
2.1.1. Un cadre pertinent dans une perspective constructiviste.....	35
2.1.2. La résonance comme métaphore de la communication.....	37
2.1.3. La situation d'interlocution.....	41
2.1.4. Les représentations.....	42
2.1.5. Les préconstruits culturels.....	43
2.1.6. Le dialogisme.....	50
2.1.7. La construction d'objets de discours.....	51
2.1.8. La compréhension du signe en logique naturelle.....	52
2.2. <i>Procédés apparentés à la déconstruction : état des recherches en logique naturelle et en analyse de discours</i>	55
2.2.1. De la négation aux négations.....	55
2.2.2. Négation argumentative, argumentation négative et contre-argumentation.....	57
2.2.3. La mise en discours de contradictions.....	58
2.2.4. Analyse de discours procédés apparentés.....	59
3. LES ARGUMENTATIONS DE DÉCONSTRUCTION : DES PROCÉDÉS LOGICO-DISCURSIFS PEU EXPLORÉS.....	65
3.1. <i>Une méthode d'interrogation des évidences sociales au service d'une approche constructiviste</i> ... 65	
3.2. <i>Entre les lignes des écrits méthodologiques en sociologie, en philosophie et en sciences</i>	67
3.3. <i>Épistémologies féministes et déconstruction</i>	71
3.4. <i>La déconstruction comme outil de négociation féministe</i>	73
3.5. <i>Vers une meilleure compréhension des procédés logico-discursifs de déconstruction</i>	75

II. CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	77
4. LE SYSTÈME DES OPÉRATIONS LOGICO-DISCURSIVES	79
4.1. <i>Les catégories logico-discursives</i>	79
4.2. <i>La classe-objet pour aborder l'objet de discours</i>	80
4.3. <i>Opérations ayant trait à la logique des objets</i>	82
4.3.1. Opération d'ancrage d'un objet de discours.....	82
4.3.2. Opération d'ancrage d'une notion prédicative dans une notion primitive.....	82
4.3.3. Opérations de constitution d'un objet de discours	83
4.3.4. Opération de détermination	89
4.4. <i>Logique des sujets : les opérations de prise en charge de déterminations</i>	92
4.5. <i>Opérations d'articulation entre les énoncés</i>	98
4.6. <i>Opérations logico-discursives extérieures aux familles présentées</i>	100
5. ÉTAPES DE LA RECHERCHE.....	101
5.1. <i>Le corpus</i>	102
5.1.1. Le protocole de constitution.....	102
5.1.2. Le corpus retenu	105
5.1.3. Analyse des thématiques donnant lieu à des argumentations de déconstruction	108
5.2. <i>Exploration de quelques textes emblématiques pour dégager une structure générale de la déconstruction (chapitre 6)</i>	110
5.3. <i>Construction d'une typologie des argumentations de déconstruction (chapitres 7 à 10)</i>	111
III. ANALYSES	115
6. LA STRUCTURE LOGICO-DISCURSIVE DE LA DÉCONSTRUCTION DANS L'ÉMILIE : METTRE EN DISCOURS L'ÉVIDENCE POUR LA QUESTIONNER	117
6.1. <i>La mise en discours de l'évidence sociale</i>	117
6.1.1. Le lexique de l'évidence.....	118
6.1.2. Les évidences sociales derrière les représentations, les discours et les pratiques ordinaires.....	124
6.1.3. Les évidences sociales derrière les discours dominants	148
6.1.4. Prises en charge poly-entitaire : agrégats de sources et articulations au niveau des prises en charge....	156
6.2. <i>La mise en question de l'évidence sociale</i>	159
6.3. <i>Conclusion</i>	165
7. CARTOGRAPHIE DE LA DÉNATURALISATION : ROMPRE AVEC LES « JUSTIFICATIONS DE NATURE ».....	169
7.1. <i>Le lexique du « naturel »</i>	170
7.2. <i>Des figures naturalisées</i>	173
7.2.1. Figure maternelle et « bonne maternité ».....	176
7.2.2. La « vocation naturelle » à l'épreuve du concept de division sexuée du travail	179
7.2.3. La « figure de la pute »	182
7.2.4. Injonctions naturalisantes en matière de sexualité(s)	185
7.2.5. Injonctions naturalisantes en matière de beauté	186
7.2.6. Dénaturalisation des violences	187
7.2.7. Des domaines « masculins » ?	189
7.2.8. Les rôles « féminins » et « masculins » à l'épreuve des sciences sociales et de l'histoire	191
7.2.9. Androcentrisme et dénaturalisation.....	196
7.2.10. Un féminisme contre-nature ?.....	199
7.2.11. Dénaturalisation de l'hétérosexualité	201
7.3. <i>La bicatégorisation en question</i>	203
7.4. <i>Conclusion</i>	213
8. LA DÉBANALISATION : UNE CONSTRUCTION LOGICO-DISCURSIVE DE L'INACCEPTABLE	215
8.1. <i>La débanalisation sous l'angle du registre de la dénonciation</i>	216
8.2. <i>Structure logico-discursive de la débanalisation</i>	219
8.3. <i>Construction de la banalisation ordinaire et dénonciation</i>	220
8.3.1. Des silences : accusations d'oubli et de dissimulation.....	221
8.3.2. Souligner la gravité du problème face à sa banalisation.....	222
8.3.3. Recadrage du débat.....	240
8.3.4. Argument par inversion de la situation et ironie	242
8.3.5. Inversion ou subversion du schème explicatif	242
8.3.6. L'analogie et l'exemple comme outils de débanalisation	244
8.3.7. Tonalités de la débanalisation : entre injonction et compréhension.....	245
8.4. <i>Articulations des séquences de débanalisation avec d'autres séquences</i>	248

8.5.	<i>Conclusion</i>	249
9.	LA RELÉGITIMATION DU FÉMINISME : DÉJOUER LES PRÉCONSTRUITS CULTURELS ANTIFÉMINISTES SUR LE FÉMINISME	251
9.1.	<i>Des pratiques de dissimulation du féminisme</i>	254
9.2.	<i>Les préconstruits culturels antiféministes sur le féminisme</i>	256
9.2.1.	« Le féminisme est dépassé » – un mouvement inutile, vraiment ?.....	256
9.2.2.	Des féministes « hystériques » – un manque de rationalité ?.....	263
9.2.3.	« Larmoyant » – une attitude victimiste ?.....	265
9.2.4.	Une « menace pour l'ordre social » – sont-elles dangereuses ?.....	266
9.2.5.	Des poils aux jambes – une opposition à la féminité ?.....	267
9.3.	<i>Frontières du féminisme : politique et sans androcentrisme</i>	269
9.3.1.	Procédé d'exclusion de certaines figures en apparence féministes	269
9.3.2.	Procédé d'inclusion d'attitudes ou d'activités comprises comme incompatibles avec le féminisme.....	272
9.4.	« Toutes blanches ? » – un féminisme pas si universel.....	273
9.5.	<i>Conclusion</i>	275
10.	LA DÉSACRALISATION COMME MISE À L'ÉPREUVE DE L'INFAILLIBILITÉ D'ENTITÉS TENUES POUR AUTORITÉS	277
10.1.	<i>Aura d'infaillibilité et désacralisation d'entités construites logico-discursivement comme externes</i> ..	279
10.1.1.	Désacralisation des médias	280
10.1.2.	Désacralisation des sciences.....	285
10.1.3.	Désacralisation de la médecine	292
10.1.4.	Désacralisations d'autres entités instituées	295
10.2.	<i>Désacralisation de discours et pratiques féministes : une critique réflexive</i>	297
10.2.1.	La prétention à l'universalité	297
10.2.2.	Débats internes	300
10.3.	<i>Conclusion</i>	305
11.	RETOUR RÉFLEXIF SUR LES ARGUMENTATIONS FÉMINISTES DÉPLOYÉES DANS L'ÉMILIE ET SUR LA LOGIQUE NATURELLE	309
11.1.	<i>Apports quant aux argumentations féministes dans le contexte d'une revue militante</i>	309
11.1.1.	Forces des argumentations de déconstruction dans l'émilie : l'exemple de l'articulation des séquences sur la thématique des violences	310
11.1.2.	À la recherche d'argumentations éthiques	313
11.2.	<i>Apports pour la logique naturelle</i>	318
11.2.1.	Notions primitives : proposition d'une approche plurielle.....	318
11.2.2.	Extension des opérations de prise en charge	321
CONCLUSION : UNE TYPOLOGIE POUR QUESTIONNER L'ÉVIDENCE DE LA DÉCONSTRUCTION		325
ET SI LA DÉCONSTRUCTION N'ALLAIT PAS DE SOI ?		325
UNE TYPOLOGIE POUR AFFINER CE QUE DÉCONSTRUIRE VEUT DIRE.....		327
CONTRIBUTION AUX CRITIQUES FÉMINISTES RÉFLEXIVES.....		331
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		337
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES		361
ANNEXES		363
ANNEXE 1 : ARTICLES RETENUS DANS MON CORPUS		363
ANNEXE 2 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES SYMBOLES ET OPÉRATIONS LOGICO-DISCURSIVES.....		377

Avertissement sur le langage et les symboles dans cette thèse

Notes sur le langage inclusif

Durant la période de réalisation de cette recherche de doctorat, j'ai travaillé avec plusieurs normes rédactionnelles en matière de langage inclusif. En effet, les différents projets sur lesquels j'ai été engagée à la HES-SO, en grande partie au sein de la Haute école de travail social et de la santé – Lausanne, s'inscrivaient généralement en travail social et santé avec une approche genre. Dans ce cadre, je me suis familiarisée avec plusieurs manières de travailler le langage pour éviter la forme traditionnelle du masculin générique, qui repose à l'origine sur l'idée de la noblesse du masculin par comparaison au féminin (Éliane VIENNOT, 2014) et qui tend à exclure les personnes qui ne se reconnaissent pas ou qui ne sont pas reconnues dans cette forme.

Afin d'uniformiser l'écriture inclusive du présent manuscrit, j'ai retenu une écriture qui repose sur plusieurs principes. Premièrement, lorsque la forme est possible et que le sens n'est pas affecté – je travaille sur des textes en grande partie écrits par des personnes féministes qui se reconnaissent *a priori* dans la catégorie *femme*¹, qui développent des propos sur les rapports de genre, la catégorie de sexe n'est donc pas toujours insignifiante –, j'emploie le plus possible des expressions épïcènes (par exemple, *des personnes, la rédaction, les membres de la rédaction, etc.*). Deuxièmement, lorsque je peine à trouver une expression épïcène adaptée au contexte, j'emploie un point médian unique (par exemple, *des militant·es, des professionnel·les, tel·les que, etc.*). Cette forme contractée du doublet féminin-masculin permet ainsi de rendre visible la présence de femmes au sein d'un groupe mixte. Elle a aussi l'avantage, par rapport à la forme du point médian double ou du doublet féminin-masculin, de pouvoir, le cas échéant, représenter également la présence de personnes ne se reconnaissant pas dans la binarité des catégories femme et homme, ou de personnes qui se trouvent à l'intermédiaire de ces catégories, bien que de manière moins visible que d'autres options, telles que le tiret bas, l'astérisque ou le x, qui marquent d'autant plus la présence de telles personnes ou catégories de genre. Ce choix se fonde sur les formes d'écritures employées dans le cadre du corpus étudié et sur mes besoins en termes d'analyse de ce corpus. De plus, je tends à privilégier une forme marquée du féminin – par exemple, j'emploie *locutrice, chercheuse* – avec une exception² toutefois, à savoir *auteure / auteur·e*. En effet, la

¹ N'ayant pas rencontré personnellement les personnes ayant rédigé ces textes, et leur identité de genre ayant pu évoluer depuis la période de publication, connaître le prénom de la personne ou se référer aux pronoms employés dans le texte ou à l'accord des adjectifs et des participes passés ne sont pas suffisants pour déterminer leur identité de genre. Je me base toutefois généralement sur ces indices textuels dans le cadre de mon travail de rédaction.

² J'évite également quelques formes rares, par exemple *professeuse*, en employant la forme en *e*, lorsque cette dernière est courante.

forme en *e* me permet de désigner en une expression contractée des personnes auteures sans reconduire complètement une forme binaire – la forme marquée, *autrice*, nécessiterait d'imposer le féminin générique ou d'utiliser les doublets féminin-masculin (*l'autrice ou l'auteur ; les autrices et les auteurs*) –, par exemple si l'article est signé avec des initiales, ou un groupe de personnes *a priori* composé d'au moins une femme et un homme. L'emploi de plus l'accord de proximité, c'est-à-dire l'accord (du déterminant, de l'adjectif, du participe passé) avec le nom le plus proche.

En revanche, dans les citations et extraits, je reproduis les expressions telles qu'elles apparaissent dans les textes, afin de respecter les choix de rédaction en matière de langage inclusif. Il résulte de ces différents choix une certaine uniformisation, qui ne peut donc jamais être totalement aboutie. Finalement, lorsque le procédé m'a paru possible – c'est-à-dire en dehors des citations –, j'adapte les apports théoriques comportant des expressions au masculin générique à l'écriture que j'ai choisie ici.

Au niveau des références bibliographiques, je me base sur les normes APA, avec cependant des variantes permettant de reconnaître l'ensemble des personnes ayant participé à une publication (ou du moins celles qui ont été déclarées comme telles). Je n'emploie donc pas de formulations destinées à alléger les références, telles que *et alii*. De plus, je signale le prénom de l'auteur-e à la première occurrence d'une de ses publications et dans la liste de références. Ces choix me semblent favorables à une meilleure prise en compte de personnes parfois invisibilisées avec les normes APA actuellement en vigueur.

Notes sur les extraits et citations du corpus

J'ai choisi de traiter les extraits de mon corpus selon les principes suivants : j'ai répertorié dans un tableau, présenté en annexe 1, les articles en indiquant le titre, les noms des auteur-es, le numéro dans lequel il est publié, les dates de publication, les données sur d'éventuelles autres publications dont ces articles sont issus (par exemple extraits d'une brochure, d'un rapport). En revanche, dans les analyses, j'ai choisi de me référer aux articles en mentionnant leur code (P1 à P163). D'une part, ce choix représente une désignation claire et évite la confusion entre plusieurs articles des mêmes auteur-es ou sur une même thématique. D'autre part, il me paraît favoriser la généralisation, tant dans les analyses (par exemple, pour analyser le même procédé, des formes ou articulations similaires, voire des expressions qui se retrouvent dans plusieurs articles), que dans la restitution (par exemple, lorsque mes analyses aboutissent à des résultats *inattendus*, la désignation par les codes des articles me semble favorable à une critique réflexive orientée vers la qualité des procédés, plutôt que sur le style d'un-e auteur-e). Un autre choix concerne la fidélité au texte. En effet, j'ai décidé de corriger les éventuelles coquilles présentes dans le texte original, de sorte à privilégier la lisibilité et la bonne compréhension du contenu. En revanche, je restitue tels quels les choix en matière d'écriture

inclusive, de néologismes, et autres astuces textuelles résultant manifestement d'une réflexion portant sur la langue, le langage ou le symbolisme.

Mes analyses et discussions impliquent une complexité sur le plan des niveaux de discours, puisque mon manuscrit développe mon propre discours, la littérature scientifique que je mobilise, les articles analysés (corpus), la littérature scientifique mobilisée dans le cadre de ces articles ou encore les discours et représentations critiquées dans le cadre des articles analysés. Ainsi, afin de faciliter la lecture de ces niveaux de discours et dans le but de clarifier les contenus que j'assume personnellement, je distingue les extraits issus du corpus et les citations qui proviennent de la littérature au niveau de la mise en page, même si le contenu est parfois très proche, voire similaire, notamment lorsque les articles du corpus mobilisent de la littérature scientifique ou des éléments théoriques qui en proviennent.

J'ai choisi cette mise en page pour les extraits (citations longues) issus du corpus étudié. Elle se caractérise par l'emploi d'une police distincte (Calibri Light) et par la couleur verte du texte.

J'ai choisi cette mise en page pour les citations issues de la littérature scientifique que je mobilise dans le cadre de ma recherche. Elle se caractérise par l'emploi de la police Calibri et par la couleur noire du texte.

Cette séparation entre les citations de la littérature scientifique et celles du corpus produit un effet de hiérarchie dans mon texte, mais elle permet de faciliter la lecture et de rendre lisible une distance entre mon propos et les discours sur lesquels mes analyses portent.

Notes sur les symboles et le formalisme de la logique naturelle

Le choix des symboles utilisés sera explicité au fur et à mesure du texte, lors de leur introduction. Il s'agit principalement de symboles permettant de proposer une traduction formelle des analyses logico-discursives tenant compte de la théorie grizéenne du signe, en particulier l'analyse des opérations logico-discursives. Dans le souci d'accompagner un lectorat qui aurait déjà des notions ou une expertise en logique naturelle, je précise, en amont, dans cette note quelques éléments généraux sur le symbolisme que j'utilise et que j'emprunte pour la plupart à des recherches précédentes réalisées dans le cadre du Centre de Recherches Sémiologiques, notamment celles de Jean-Blaise Grize, Marie-Jeanne Borel et Denis Miéville (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996 ; MIÉVILLE, 2010). Les personnes qui n'auraient aucune notion en logique naturelle préféreront peut-être découvrir le symbolisme dans le cadre théorique et méthodologique, quitte à revenir à cette note par la suite. Un tableau de synthèse des symboles de la logique naturelle se trouve également en annexe 2.

Des lettres grecques renvoient généralement à des *opérations logico-discursives de la logique naturelle*. Il s'agit principalement des symboles α , γ , ρ , θ , η , δ , σ et τ . Ces lettres peuvent être

indexées ou avec exposant, des indications qui sont destinées à informer sur des aspects tels qu'une *opération en particulier* au sein d'une famille d'opérations, une *spécificité de l'opération* en question ou encore un *sujet* qui la prend en charge. Quant à la lettre grecque ε , généralement suivie d'une expression renvoyant à un ingrédient, elle symbolise la relation « est l'un des » dans la continuité des travaux sur la méréologie (Nadine GESSLER, 2005). Par exemple, $O_{l'émiliE} \varepsilon \text{ ingr}$ ($O_{\text{presse féminisme}}$) signifie que *l'émiliE* est construit logico-discursivement comme l'un des ingrédients de la presse féministe. Tous ces éléments seront introduits au fil des pages dès la partie I dédiée à mon cadre théorique et en grande partie dans la partie II dédiée au cadre méthodologique.

Des lettres majuscules symbolisent :

- Des catégories logico-discursives (ou syntaxico-sémantiques) :
 - N signifie la catégorie des noms ;
 - S renvoie à la catégorie des propositions au sens large ;
 - S/N, S/NN, S/NNN, S/NS renvoient à des expressions de type prédicatives ;
 - S/S, S/SS, S/SSS renvoient à des catégories formatrices de la catégorie des propositions à partir d'une, deux ou trois propositions, telles que des articulations entre des énoncés ;
 - La lettre A désigne la catégorie des agents de prise en charge ;
 - L'ensemble de lettres « PC » (parfois « PCC » dans la littérature) désigne ce que la logique naturelle aborde sous le terme de *préconstruits culturels*.

J'emploie d'autres combinaisons de ces catégories logico-discursives, que je présente lorsque je les introduis.

- D'autres lettres majuscules :
 - En particulier la lettre O, généralement indexée, désigne un *objet de discours*.
 - Des lettres majuscules apparaissant « par paire » désignent des couples prédicatifs. Par exemple, l'opposition entre « être féministe » et « être antiféministe » peut être formalisé par FF' (des lettres qui apparaissent elles-mêmes dans d'autres formats : $\pm FF'(-)$, $F(O_1)$, $F'(O_2)$, que j'expliquerai au fur et à mesure de leur apparition).
 - La lettre majuscule P accompagnée d'un nombre compris entre 1 et 163 désigne les articles du corpus, par exemple P84, P2, 163. Comme indiqué ci-dessus, le tableau en annexe (Annexe 1) référence chacun des articles en fonction de ce code.

En ce qui concerne la ponctuation, dans le corps de texte ou dans les formalisations :

- Comme dans l'usage courant, des guillemets à la française « ... » marquent une citation, un extrait, un terme repris d'un autre discours et les guillemets '...' marquent les mêmes

éléments à l'intérieur d'une citation. De plus, dans le cadre de la théorie du signe, une expression placée entre des guillemets désigne un *signifié* (voir le chapitre sur la théorie du signe, développé selon GRIZE (1996)).

- Les *italiques* marquent un soulignement de ma part ou de la part de la personne auteure d'un propos que je cite. Dans le cadre de la théorie du signe, une expression en italique désigne un *objet du signe* (voir le chapitre sur la théorie du signe, développé selon GRIZE (1996)).
- Hormis l'usage courant des parenthèses, j'utilise cette ponctuation de manière analogue à l'usage mathématique, pour construire et aider le lectorat dans le juste déchiffrement des formalisations (par exemple ordre des opérations, portée de l'opération).
- Dans le cadre de la théorie du signe, une expression entre barres obliques /.../ désigne un *signifiant* (voir le chapitre sur la théorie du signe, développé selon GRIZE (1996)). Une barre oblique peut aussi servir, comme dans l'usage courant, à une opposition entre plusieurs termes.
- Les crochets [...] renvoient à des éléments reconstruits pour la bonne compréhension d'une citation ou du déroulement d'un raisonnement (par exemple répétition d'un élément qui apparaît antérieurement dans le texte, explicitation d'un élément qui est sous-entendu dans l'extrait).
- Les chevrons <...> désignent généralement une classe-objet. Les éléments se trouvant à l'intérieur des chevrons constituent des ingrédients de cette classe-objet. Dans le cadre de la logique naturelle, ces éléments relèvent de la constitution d'objets de discours.

En plus de ces emplois de symboles, la mise en exergue de mon analyse logico-discursive par une formalisation, en dehors du corps de texte, adoptera une mise en forme spécifique (police Calibri, couleur violet), par exemple :

$\eta (X) = \text{Sembler évident} / \text{non-sembler évident} = SS'(-)$, à une place argument de type S (c'est une détermination qui peut soit sembler, soit non-sembler évidente)

Ce choix vise à faciliter la lecture de la thèse et des différents niveaux de discours, à l'instar des citations issues du corpus et de la littérature scientifique.

Avant-propos

La première image qui vient spontanément à l'esprit lorsqu'on évoque une personne qui fait de la recherche, c'est un homme. Selon les stéréotypes, cette personne aurait un capital culturel « élevé », en lien avec sa classe sociale d'origine. Si un visuel est proposé, c'est souvent celle d'un chercheur blanc, âgé d'environ 40-50 ans, et l'imaginaire collectif tend à le représenter comme hétérosexuel, cisgenre, sans handicap particulier. La chercheuse « blanche » et « non blanche » auteure de cette thèse se positionne et raconte les origines de cette recherche et de son parcours.

Aux prémices de mon travail de rédaction de cette thèse, j'aurais raconté son origine en revenant d'une part sur mon intérêt pour les études genre depuis mes études en sciences sociales, et d'autre part sur ma découverte de l'univers de la logique. D'abord la logique classique, puis l'étude du raisonnement dans divers contextes de communication, abordés notamment dans une chaire de logique à l'Université de Neuchâtel. Au sein des développements proposés à Neuchâtel, c'était la logique naturelle qui avait attiré mon attention dans le cadre de mon projet de doctorat, car elle m'avait paru être un outil pertinent pour l'étude de discours, et ainsi être compatible avec ma formation en sciences sociales. L'étude d'articles féministes issus d'une revue suisse romande militante m'avait alors semblé « en plein dans le mille » : en l'étudiant, j'envisageais l'opportunité de mieux comprendre les stratégies de « réfutation » de représentations réductrices, mais coriaces, sur le genre. La « déconstruction » pouvait alors sembler constituer une belle trouvaille au gré de mes lectures et de ma curiosité.

C'est un premier récit, loin d'être inexact, mais aussi loin d'être suffisant pour expliquer comment je me situe aujourd'hui. En effet, il me paraît important de revenir sur plusieurs aspects auto-socio-biographiques qui ont participé à orienter ma recherche, et en particulier le choix de mon objet.

À l'âge de 15 ans, j'ignorais encore ce qu'était l'université, et lorsque j'avais 20 ans ce qu'était une thèse, d'où un parcours de doctorante relativement improvisé en fonction des aléas de la vie, mais ce n'est pas tout... Je me décrirais comme une personne assignée et socialisée femme, ayant grandi dans une famille caractérisée par un niveau socio-économique qualifié de « populaire » – mais « ça ne se voit pas ! », m'a-t-on appris à plusieurs reprises, comme pour me rassurer –, ayant réalisé une ascension sociale au fil des années. Mes parents ayant connu des situations d'injustice en matière de racisme et de sexisme, c'est déjà dans mon enfance que j'ai été sensibilisée à différentes discriminations. Si je n'avais pas les mots pour les décrire sociologiquement, je prenais conscience de violences de genre qui s'étaient exercées et continuaient de s'exercer sur des femmes de mon entourage et sur moi-même, parfois également sur des personnes s'identifiant à d'autres catégories de sexe, de genre ou de sexualité. Porter un nom de famille d'origine algérienne n'avait pas été facile pour mon

père, et bien que n'ayant pas le phénotype associé ordinairement aux personnes ayant une origine arabe, j'ai moi-même expérimenté certaines des difficultés qu'il avait rencontrées. Si les gens se comportent comme si j'étais blanche au premier abord, la gêne s'installe bien souvent au moment où les lettres formant mon nom prennent une consonance arabe ou musulmane dans leur tête. Alors qu'une logique classique souhaiterait exclure deux termes contradictoires, je pourrais me décrire comme à la fois « blanche » et « non blanche », en restant néanmoins vigilante sur les privilèges conséquents que j'ai dans les situations où mon nom n'apparaît pas. Ces privilèges en côtoient d'autres : accès aux études, bonne santé globalement, identité et expression de genre peut-être pas tout à fait dans les normes féminines, mais relativement proches des attentes sociales et de mon assignation à la naissance. Quant aux obstacles rencontrés, ils me sont progressivement apparus comme un outil me permettant de prendre conscience de diverses oppressions et de rapports sociaux qui structurent notre société. J'avais envie d'interroger les croyances sur lesquelles reposaient ces discriminations. Mais je ne savais pas comment les « déconstruire ». Mon étude part de cette envie de comprendre comment font les féministes pour y arriver si bien sur un sujet aussi difficile que constituent les stéréotypes de genre. C'est le point de départ de mon travail.

Mon parcours de doctorante a été un chemin sinueux parsemé de petites et grandes aventures à divers niveaux personnels et professionnels. Dans cette longue randonnée, nous sommes devenus, avec mon compagnon de vie, parents de deux enfants qui ont, au moment où je rédige ces lignes, sept et dix ans, et dont j'observe l'intérêt à mettre en question des « évidences » en matière de genre, de racisme, de classe sociale ou sur des sujets moins chargés émotionnellement, tels que la cuisine ou les mathématiques. Je me suis aussi rapprochée d'un domaine qui m'intéressait déjà lors de mes études gymnasiales, à savoir le travail social, au sein duquel j'ai eu l'occasion d'approfondir mes compétences de recherche sur des projets intégrant la plupart du temps des questionnements en études genre, et d'assumer mon rapport aux luttes féministes, en particulier avec une approche intersectionnelle. De telles expériences, parmi d'autres, ont contribué à modifier mon rapport à mon objet d'étude, mon questionnement et ma posture de recherche. D'une volonté de produire des textes scientifiques « neutres et objectifs » sur « la déconstruction féministe » et son potentiel de subversion, j'en suis venue à m'intéresser à *divers procédés logico-discursifs de déconstruction au travers de l'analyse de séquences argumentatives issues d'un corpus de presse féministe*. J'ai progressivement modifié le langage mobilisé dans mon travail en le rendant plus inclusif, en y explicitant le point de vue situé d'où je parle, en cherchant à y intégrer une critique réflexive sur des argumentations féministes. Cette thèse et son objet d'étude ont ainsi parcouru un chemin en même temps que la chercheuse blanche et non blanche désormais maman de deux enfants.

Introduction

C'est difficile, c'est beaucoup de choses très ancrées à aller chercher et détricoter, pas à pas. (JADDO, 2015)

Dans cette thèse, je m'intéresse à des argumentations qui mettent en discours et questionnent des représentations et pratiques présentées comme évidentes en apparence. Mon étude se penche sur des argumentations proposant des « déconstructions » dans le cadre de la revue féministe suisse romande *l'émiliE*. Elle vise à saisir le raisonnement sous-jacent à de telles argumentations couramment rassemblées sous cette appellation de *déconstruction*. Quelles *évidences* de tels discours mettent-ils en scène ? De quelles manières le caractère *évident* est-il introduit dans le discours ? Quelles mises en question sont développées à leur sujet ? Comment les interrogations sont-elles mises en discours et proposées au lectorat ? Peut-on identifier plusieurs *types* de déconstructions ? Au croisement de la logique naturelle et des études genre, cette recherche se penche sur des procédés logico-discursifs à l'œuvre dans des discours militants qui proposent des *mises en question d'évidences sociales* (PARINI & MANIDI, 2001).

De l'injonction à déconstruire...

La littérature scientifique en sciences sociales et en études genre souligne l'importance d'interroger ce qui paraît aller de soi au premier abord. Dans le champ des études genre par exemple, des travaux critiques contribuent à questionner l'évidence des catégories de sexe, y compris leur naturalité, pour adopter un paradigme constructiviste. Cette démarche de *déconstruction* constitue un outil pour mettre en lumière des *rappports sociaux de sexes* là où d'autres approches abordent les mêmes phénomènes comme des *différences* selon le sexe. À partir d'une littérature qui véhicule une injonction à déconstruire³, mais qui n'aborde cette pratique qu'*entre les lignes*⁴, j'ai choisi d'élaborer mon projet de thèse⁵ à propos de cette

³ Cette injonction a également été présente au fil de mes quatre années d'études en sciences sociales, durant lesquelles des professeur-es nous invitaient régulièrement à *déconstruire*. Ce terme pouvait recouvrir différent sens, tels que mettre en question le sens commun, rester critique face aux discours ordinaires, face à ses propres idées reçues, ou à celles rencontrées dans le cadre d'entretiens, se décentrer, se méfier des (pré)notions, des stéréotypes (par exemple de genre), des slogans et autres phrases dites « bateau », éviter les écueils, ou encore éviter des discussions dignes du « Café du Commerce ».

⁴ M'inspirant de l'expression « lire entre les lignes », j'emploie cette formule pour signifier que l'évocation de la déconstruction (ou de pratiques apparentées) s'accompagne de rares explicitations sur ces pratiques et cette notion.

⁵ Durant ma recherche de doctorat, j'ai bénéficié d'un poste d'assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel, puis d'un poste d'assistante HES à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) au sein de la Haute école de travail social Lausanne (HETSL), ainsi que d'une Bourse de relève HES-SO du Domaine travail social et d'une mesure HES-SO de soutien aux carrières ralenties en raison de

activité, que j'ai élue au rang d'*objet d'étude*. Découvrant avec le professeur Denis Miéville⁶ les recherches menées au sein du Centre de Recherches Sémiologiques rattaché à l'Université de Neuchâtel et vivement intéressée par un domaine disjoint, celui des études genre et du féminisme, j'ai construit un projet de recherche centré sur la *déconstruction féministe*. Plus précisément, j'ai décidé de m'intéresser aux *argumentations de déconstruction déployée(s) par des féministes dans un contexte de presse militante*.

Dans la littérature en études genre et plus généralement en sciences sociales, le terme « déconstruction », rarement défini, désigne généralement des activités de *mise en question* de discours et représentations dominantes ou ordinaires, du sens commun, de normes sociales ou parfois des rapports sociaux. Pour Lorena PARINI et Marie-José MANIDI (2001), qui proposent une définition de la déconstruction, elle constitue une *méthode de mise en question d'évidences sociales*, qui contribue à *modifier le sens attribué aux catégories (homme et femme), ainsi qu'aux relations entre ces catégories* (pp. 84-85). C'est dans ce sens d'une *méthode d'interrogation des évidences sociales* que j'emploie le terme de déconstruction dans ce travail, par contraste avec d'autres utilisations⁷ qu'on pourrait trouver dans des travaux de

la crise du COVID. J'exprime ici ma reconnaissance pour chacun de ces postes et financements m'ayant permis de réaliser et finaliser cette recherche.

⁶Ce travail de thèse, débuté avec le Professeur Miéville dans le cadre de mon contrat d'assistante-doctorante à l'Université de Neuchâtel, a fait l'objet de trois publications scientifiques (Rebecca BENDJAMA & Denis MIÉVILLE, 2012, 2014 ; BENDJAMA, 2019). Les deux premières publications (BENDJAMA & MIÉVILLE, 2012, 2014) s'ancrent en logique naturelle et sont cosignées par mon directeur de thèse et moi-même (BENDJAMA & MIÉVILLE, 2012 ; BENDJAMA & MIÉVILLE, 2014) – la cosignature du directeur de thèse était alors une exigence de la revue, y compris lorsque le texte était rédigé par la personne doctorante dans le cadre de son doctorat, ce qui était mon cas. L'article publié en 2012 présente la problématique de ma recherche de doctorat et mon corpus, partiellement constitué, sur lequel j'avais entamé mes analyses de la déconstruction. Nous présentions la structure de la déconstruction que j'avais dégagée sur la base de mes analyses des opérations logico-discursives et nous mettions en avant la dénonciation, par l'article P121, d'explications naturalisantes véhiculées par des discours scientifiques et médiatiques (les chapitres 6 et 7 s'inspirent des analyses publiées dans cet article, qu'ils prolongent dans un développement original). Dans le deuxième article cosigné publié en 2014, mon analyse s'est centrée sur un sous-corpus de huit articles proposant des déconstructions autour de la « différence des sexes », les *évidences* mises en question étant abordées au moyen du concept de « schèmes normaux » en référence à la théorie de représentations sociales (Jean-Claude ABRIC, 2011 ; Claude FLAMENT, 2003), et proposant des mises en question relevant notamment de caractéristiques décrites par les articles comme *ordinairement comprises comme féminines* ou *masculines*, de la soi-disant *naturalité* de ces deux catégories ou des *injonctions ordinaires* relatives à ces catégories et au féminisme. Ces *schèmes normaux* renvoient à différents aspects de la *dénaturalisation*, qui constitue le premier type de déconstruction que j'ai identifié dans le cadre de mon travail de doctorat (le chapitre 7 s'inspire de et prolonge ces analyses préalables, qui ont également permis quelques pistes pour l'élaboration de la typologie). La troisième publication (BENDJAMA, 2019), plus récente, s'ancre dans la recherche en travail social et se centre sur la thématique des violences. Elle met l'accent sur un deuxième type de déconstruction, à savoir la *débanalisation* (quelques analyses du chapitre 8 s'inspirent de cette dernière publication).

⁷ Les expert-es de ces domaines verront peut-être des points communs avec les procédés étudiés dans mon travail. Le contraste que je relève tient davantage au champ disciplinaire dans lequel s'ancrent

philosophie postmoderne (par exemple Jacques DERRIDA, 2004) ou avec des connotations propres au domaine artistique.

Les activités de mise en question d'évidences sociales sont reconnues comme pertinentes dans le domaine des sciences sociales, voire comme des éléments de méthode. Si on remonte aux premiers écrits méthodologiques de sociologie, Émile DURKHEIM (1968, pp. 31-32) recommandait aux sociologues d'« écarter systématiquement toutes les prénotions » et de « s'affranchir des fausses évidences », une démarche qui est reprise dans de nombreux ouvrages méthodologiques en sciences sociales et dont la déconstruction semble s'inspirer. Dans divers champs des sciences sociales, des travaux proposent des approches critiques des catégories sociales de genre et de sexualité (Marc BESSIN, 2005 ; Line CHAMBERLAND & Julie THÉROUX-SÉGUIN, 2009 ; Danièle KERGOAT, 2005 ; Philippe LEBAILLY, 2015), des catégories de race/culture (Dietrich CHOFFAT & Hélène MARTIN, 2014) ou des catégories d'âge (Jean-Pierre TABIN & Anne PERRIARD, 2014). Pour PARINI et MANIDI (2001), la mise en question des catégories est « capitale » pour les études genre et le constructivisme qui les caractérisent (p. 84), permettant d'aborder la variation des « significations sociales de ce qui est normal et déviant » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 84), et de « culturaliser ce qui apparaît comme naturel » (p. 85). Reprenant les travaux de Dorlin (2008a), PARINI (2009) constate toutefois que « déconstruire les catégories qui ont façonné les oppressions multiples (de sexe, d'orientation sexuelle, etc.) ne permet pas d'emblée de proposer des pratiques ou des politiques qui seraient capables de subvertir l'ordre existant » (p. 128). Christine BARD (2003) estime, quant à elle, que les études sur les femmes ou sur le genre « ouvrent la porte au changement » (p. 27). S'intéressant également aux discours constructivistes, Alain CAILLÉ, Philippe CHANIAL et Frédéric VANDENBERGHE (2001) distinguent l'activité de déconstruction de la démarche constructiviste en philosophie et en sciences sociales : ces disciplines seraient « 'déconstructionnistes' – elles dénoncent les illusions de la naturalité et de l'identité à soi de ce qui existe – et 'constructivistes' : elles analysent le mode de construction social, culturel et historique de tout ce qui existe comme de la connaissance qui porte sur l'existant » (p. 5)⁸. Fabienne MALBOIS (2011a, 2011b), bien que prudente vis-à-vis des démarches de dénaturalisation, reconnaît également l'importance de « déconstruire la catégorie 'femme' pour montrer qu'elle est une fiction qui naît dans et par une culture » (2011a, p. 15). La littérature en sciences sociales témoigne ainsi de l'utilité scientifique des activités de

les usages du terme et les procédés, ainsi qu'à la délimitation de mon champ d'expertise, qu'à des observations concrètes de contrastes. Malgré mon détachement de ces travaux, je consacre une brève section à la déconstruction derridienne dans mon cadre théorique, en particulier pour contextualiser les travaux de Gayatri Chakravorty SPIVAK (2010) sur la déconstruction comme outil de négociation du féminisme.

⁸ Tout comme indiqué plus haut dans l'entretien de Sandrine Pache recueilli par Céline PERRIN et Pauline GROSSET (2003), le terme déconstructionniste renvoie ici à l'utilisation courante de pratiques de déconstruction dans un objectif de dénonciation d'illusions.

déconstruction. Elle souligne de plus son utilité dans les pratiques militantes, associatives et professionnelles.

En effet, au-delà de son intérêt scientifique, la déconstruction est reconnue comme pouvant avoir un impact social, ce qui explique son usage en dehors du contexte académique, notamment dans des sphères militantes. Sandrine Pache (PERRIN & GROSSET, 2003), responsable d'une association, estime que « le déconstructionnisme, c'est l'essence même du féminisme, ce qu'il a utilisé et utilise encore comme tactique et comme technique » (pp. 117-118)⁹. Dans des contextes professionnels, associatifs et militants, la littérature soulève des pratiques relevant de la déconstruction. Myriame EL YAMANI (1998) souligne que des revues féministes françaises et québécoises proposent « des questionnements vis-à-vis des stéréotypes véhiculés » (p. 103). En Suisse romande, CHAPONNIÈRE (1993) relève que la revue *Femmes suisses et le Mouvement féministe*, revue à laquelle *l'émiliE* fait suite en 2001, propose régulièrement, dans les 201 numéros publiés entre 1970 et 1989, de déconstruire et dénoncer des représentations stéréotypées des femmes. Elle identifie une volonté de « détruire » des représentations qui construisent les femmes en « corps-objet », dans « un rôle féminin traditionnel » ou « qui placent les femmes en position subalterne par rapport à l'homme » (p. 170). Par contraste, les argumentations de déconstruction des stéréotypes de genre sont en revanche moins présentes dans la presse romande généraliste (DURRER, JUFER & PAHUD, 2009), la presse féminine reprenant tantôt des images stéréotypées dominantes, tantôt des revendications féministes (Karine DARBELLAY, 2002 ; VOÉLIN & BALMAS, 1993). Par ailleurs, la littérature portant sur le travail social mentionne la démarche de mise en question de représentations stéréotypées comme outil du travail social (Frédérique BRIBOSIA, 2008 ; Marie-Thérèse COENEN, 2008 ; Bernard FUSULIER & Annie CORNET, 2008 ; Elisa HERMAN, 2012 ; LEBAILLY, 2015 ; MISSION DE L'ANALYSE STRATÉGIQUE, DES SYNTHÈSES ET DE LA PROSPECTIVE, 2014) ou plus largement de l'intervention sociale (Christine CORBEIL & Isabelle MARCHAND, 2006, 2010 ; MARCHAND & RICCI, 2010 ; PERRIN & GROSSET, 2003). Outil au service de la personne intervenante ou de la personne usagère, la déconstruction de représentations stéréotypées de genre favorise une prise de conscience d'inégalités structurelles entre les femmes et les hommes, et renforce un traitement égal des femmes et des hommes dans le travail social. Entre autres, la démarche de mise en question des stéréotypes de genre est mentionnée dans la littérature portant sur l'intervention auprès de femmes victimes de violences conjugales, comme méthode contribuant à la construction d'une meilleure estime de soi et d'une plus grande autonomie de ces femmes (HERMAN, 2011). La littérature scientifique souligne ainsi la présence d'un travail de mise en question de représentations tenues pour évidentes, entre autres sur

⁹ Bien que le terme « déconstructionnisme » se distingue de celui de déconstruction, les références aux dimensions tactiques et techniques paraissent rejoindre la littérature qui présente la déconstruction comme une méthode permettant de s'écarter de représentations stéréotypées. Sandrine Pache précise d'ailleurs plus loin dans l'entretien que le déconstructionnisme est « une technique de recherche, un procédé de réflexion » (PERRIN & GROSSET, 2003, p. 118).

les catégories de genre, comme *méthode scientifique*, comme *technique militante* et comme *outil du travail social*.

... à l'argumentation de déconstruction comme objet d'étude

Malgré sa pertinence pour les pratiques scientifiques, professionnelles et militantes, peu d'études s'intéressent à la déconstruction appréhendée comme activité de mise en question d'évidences. Le terme est couramment employé dans divers contextes de publication ou dans l'enseignement. Cependant, hormis quelques textes abordant frontalement la déconstruction (PARINI & MANIDI, 2001 ; SPIVAK, 2010), les connaissances sur cet objet apparaissent parcimonieusement *entre les lignes* d'écrits méthodologiques. Ces écrits préconisent de se distancier de (pré)notions, représentations et discours (DURKHEIM, 1968, Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON & Jean-Claude PASSERON, 1968, Gaston BACHELARD, 1977, Michelle M. LAZAR, 2007), dans l'objectif d'éviter divers écueils dans les pratiques scientifiques. Étant donnée la rareté des écrits se centrant sur des activités de mise en question d'évidences, les connaissances à leur sujet sont restreintes. Ce contraste entre l'importance de la déconstruction, voire l'injonction évidente à la pratiquer, et l'absence de discussion scientifique (ou même d'un « mode d'emploi ») à son sujet constitue le point de départ de cette thèse.

La présente recherche vise à saisir le *raisonnement de déconstruction*. Elle prend pour objet d'étude des *argumentations qui se présentent comme proposant d'interroger des évidences*. En quoi consistent ces argumentations ? Quelles sont leurs spécificités ? Quelles sont leurs frontières avec d'autres d'activités (réfutation, contre-argumentation) ? Le cas échéant, quels sont les différents *types* de déconstruction ? Quelles formes peuvent-elles prendre ? Partant d'une hypothèse de départ selon laquelle *la déconstruction constitue un raisonnement particulier*, qui se démarque de la réfutation et de la contre-argumentation, je propose d'en dégager une *structure générale*. Comme j'observais des usages variés du terme « déconstruction » et des pratiques diverses appréhendées sous cette appellation, j'ai également posé comme hypothèse que *plusieurs types de déconstruction se côtoyaient*, que j'envisageais d'identifier et de présenter au moyen d'une typologie. En vue de la construction de cette typologie des argumentations de déconstruction, j'ai dû également me pencher sur les objets de la déconstruction : à quels objets les argumentations de déconstruction s'attaquent-elles (dans le cadre de mon corpus) ? Quels aspects de ces objets sont questionnés ? De quelle(s) manière(s) les mises en question sont-elles proposées dans et par le discours ?

Pour répondre à ces questions et dans l'objectif de proposer une critique réflexive sur la notion de déconstruction et les pratiques qu'elle recouvre, j'ai choisi d'analyser avec une démarche inductive¹⁰ un corpus de 160 articles publiés entre 2001 et 2009 dans la revue

¹⁰ C'est en effet sur la base de mes analyses que j'ai élaboré ma typologie, et non l'inverse.

féministe suisse romande *l'émiliE*. Ce journal se présente en 2001¹¹ comme une revue spécialisée militante de tendance *radicale*. Un tel contexte m'a paru pertinent à l'étude d'argumentations de déconstruction, dans la mesure où les catégories de sexe sont profondément ancrées dans nos représentations, discours et pratiques, comme en témoigne une littérature très fournie dans le champ des études genre (par exemple PARINI, 2006 ; DORLIN, 2008a ; Judith BUTLER, 2006) et en vertu du registre militant assumé par la revue.

Un questionnement en logique naturelle...

Afin de saisir le *raisonnement de déconstruction* et d'élaborer ma typologie, je me suis servie d'outils développés en *logique naturelle*, un champ de recherche qui s'inscrit dans le Centre de Recherches Sémiologiques rattaché à l'Université de Neuchâtel (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996 ; MIÉVILLE, 2010). En logique naturelle, la recherche s'intéresse au sens construit dans et par le discours plutôt qu'aux notions de vérité et de validité. Ce champ s'intéresse à la manière dont des *objets de discours* sont construits progressivement – la *logique des objets* –, et à la manière dont le discours met en scène des sujets qui raisonnent – la *logique des sujets*. Une telle étude du raisonnement en contexte de communication discursive tient de plus compte de la *situation d'interlocution*, mais aussi des représentations qu'ont les personnes qui prennent part à la communication, du *dialogisme* qu'un discours entretient avec d'autres discours (préalables, mis en scène, anticipés), ainsi que de *préconstruits culturels* relevant « de l'ordre des représentations sociales » (GRIZE, 1994, p. 284). L'activité logico-discursive est alors abordée sous l'angle des *opérations logico-discursives* de la logique naturelle.

Les outils développés en logique naturelle visent à « en savoir toujours davantage sur les mécanismes de la pensée discursive qui sont à l'œuvre dans les stratégies argumentatives » (MIÉVILLE, 1989a, p. v). Ils ont permis de dégager des spécificités d'autres types de discours, tels que le discours explicatif (Jean-Blaise GRIZE, Pierre VERGÈS & Ahmed SILEM, 1987 ; MIÉVILLE, 1989b), l'analogie ou l'exemple (MIÉVILLE, 1983), la réfutation et plus largement la contre-argumentation (Denis APOTHÉLOZ, Pierre-Yves BRANDT & Gustavo QUIROZ, 1989) ou encore la mise en discours de contradictions (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983 ; MIÉVILLE, APOTHÉLOZ, BRANDT, QUIROZ & GRIZE, 1989). En revanche, la mise en question d'« évidences sociales » par le discours n'a pas fait l'objet d'une étude en logique, la déconstruction constituant un mécanisme de la pensée encore inexploré dans ce champ de recherche. En sciences du langage et en analyse de discours, la littérature fait état de recherches portant sur la négation et la réfutation (Jacques MOESCHLER, 1982 ; Marianne DOURY, 2003, 2004a) et sur différents types de « discours contre » (PLANTIN, 2005). Des recherches se sont penchées sur la banalisation (HERMAN & PAHUD, 2016), sur la naturalisation (Noémie MARIGNIER, 2016) ou sur la production d'effets d'évidence (Thierry GUILBERT, 2011), et des analyses critiques féministes

¹¹ Le titre initial de la revue, fondée en 1912 par Émilie Gourd et à laquelle *l'émiliE* fait suite, est *Le Mouvement féministe*.

de discours (LAZAR, 2005, 2007) contribuent à mettre en question diverses évidences sur le genre ; cependant, la *mise en question d'évidences sociales* ne fait pas l'objet d'étude spécifique.

L'analyse des opérations logico-discursives selon le cadre de la logique naturelle ayant déjà permis d'identifier plusieurs procédés argumentatifs, elle m'a ainsi paru pertinente à l'identification d'une *structure du raisonnement de déconstruction* et de l'élaboration d'une *typologie de telles argumentations*¹². La déconstruction, comme d'autres raisonnements, ne s'accompagne qu'occasionnellement de sa désignation comme *déconstruction*. En effet, l'occurrence des termes « déconstruction » ou « déconstruire » est rare dans le contexte féministe choisi. De plus, ces termes peuvent être employés dans le cadre d'autres activités que la *mise en question d'évidences sociales* (PARINI & MANIDI, 2001). Ils peuvent désigner des activités qui ne relèvent pas d'argumentations ou se trouver dans des séquences argumentatives qui mentionnent la déconstruction sans toutefois proposer une telle activité.

... sur un corpus féministe nécessitant une approche en étude genre

Bien que mes questions de recherche et mon cadre méthodologique s'inscrivent clairement dans le champ de la logique naturelle, le corpus s'inscrit dans un contexte distinct, celui des luttes féministes en Suisse romande dans les années 2000. En effet, la revue *l'émiliE* est une revue spécialisée militante, caractérisée par un « féminisme radical », à savoir qu'elle s'engage à interroger la différence, la complémentarité, et la hiérarchie entre les sexes (L'ÉMILIE, 2001). De telles interrogations rendent nécessaire également une explicitation de divers concepts abordés dans le cadre des études genre, ainsi qu'une contextualisation de la presse féministe en Suisse romande sur la décennie en question, et du statut qu'y occupe *l'émiliE*.

La littérature scientifique souligne que les discours militants constituent des objets d'études relativement nouveaux. Erik NEVEU (1999b) met en avant, à la fin des années 1990, que les mouvements sociaux sont « longtemps restés la Cendrillon des travaux académiques relatifs aux rapports des médias et des registres de la participation politique » (p. 9). Stéphanie PAHUD et Marie-Anne PAVEAU (2017)¹³, coordinatrices du numéro 18 d'*Argumentation et analyse de discours* portant sur les « Nouvelles argumentations féministes », partent d'un constat qu'elles qualifient d'« aisé à faire », à savoir que « les discours féministes n'ont pas fait l'objet

¹² Dans le cadre de l'exploration des articles pour dégager la structure générale de la déconstruction, j'avais planifié de répartir les articles par types, mais c'est finalement l'approche en termes de *séquences de déconstruction* qui s'est avérée pertinente.

¹³ Les mêmes chercheuses (PAHUD & PAVEAU, 2018) consacrent également un numéro de la revue *Itinéraires* aux féminismes de quatrième génération, dont elles relèvent qu'il est caractérisé, entre autres, par la réflexivité, par la mobilisation du corps et des univers numériques, ainsi que par l'intégration d'un dialogue avec l'antiféminisme.

d'une investigation en analyse du discours » (p. 2). Le numéro qu'elles coordonnent se veut ainsi être un « premier espace de recherche en analyse du discours à être intégralement consacré au corpus des discours et argumentations féministes » (PAHUD & PAVEAU, 2017, p. 5). La présente étude contribue également à examiner le féminisme, ses débats et discours à une époque récente en Suisse romande, et vise à nourrir les questionnements qu'elles formulent dans leur introduction, à savoir dégager des « spécificités argumentatives des analyses et engagements féministes », et des « outils argumentatifs particuliers » sur lesquels les discours féministes s'appuient (PAHUD & PAVEAU, 2017, p. 6).

Une thèse interdisciplinaire

Me reconnaissant comme féministe avec un intérêt pour les approches intersectionnelles, je suis d'autant plus intéressée à approfondir les connaissances sur la *déconstruction féministe*, destinant ainsi ma thèse principalement à deux lectorats. Visant à nourrir le champ de la logique naturelle, je m'adresse premièrement à des personnes engagées ou souhaitant s'engager dans ce champ de recherche. L'originalité de mon questionnement repose sur le choix d'un objet de recherche peu investigué, voire inexploré, à savoir le raisonnement à l'œuvre dans une argumentation proposant une déconstruction. Deuxièmement, ma recherche se penche sur des pratiques discursives féministes. Je m'adresse donc également à des personnes engagées dans une réflexion sur le genre, dans la recherche en études genre et en dehors des contextes académiques, notamment des militant·es féministes et des professionnel·les *en première ligne* avec des publics (travail social, santé, etc.), et qui sont *a priori* familières avec des pratiques de *déconstruction*. Je souhaite apporter un éclairage original sur de telles pratiques, par la mise en lumière de la diversité des raisonnements compris sous cette appellation. Même si cette recherche porte sur des archives des années 2000, elle a pour objectif de proposer des outils transférables à d'autres contextes, par exemple des contextes militants plus récents, caractérisés par de nouvelles pratiques (PAHUD & PAVEAU, 2017, 2018).

Finalement, si les précédents publics constituent les lectorats auxquels je m'adresse tout particulièrement, ce travail aspire également à nourrir la réflexivité tant dans la recherche que l'enseignement en sciences sociales, autour de la notion de déconstruction et de l'injonction à la pratiquer, les outils que je propose visant à constituer un soutien pour saisir et expliciter l'activité de « déconstruction » envisagée ou identifiée. Dans un esprit de proximité l'approche réflexive de la déconstruction proposée par Gayatri Chakravorty SPIVAK (2010) sur les usages possibles de la déconstruction par des féministes, mon approche vise ainsi à réfléchir à un usage critique du terme « déconstruction ». Autrement dit, la présente étude questionne *l'évidence de la déconstruction*, comme notion, mais également comme injonction. Enfin, l'étude menée ici ambitionne de plus à renforcer les argumentations féministes, en mettant le doigt sur des enjeux de société soulevés par les activités de déconstruction en matière de rapports de pouvoir.

Les difficultés d'une analyse critique féministe de discours féministes critiques

Au terme de cette introduction et avant de présenter le plan de ma thèse, il me semble nécessaire de soulever également deux difficultés rencontrées dans le cadre de ma recherche, qui ont trait principalement au processus de rédaction. Une première difficulté est à relier à la complexité des niveaux de discours. En effet, j'analyse des articles féministes qui mobilisent d'autres discours, parfois en y adhérant et dans le but de renforcer leur propos (y compris provenant de la littérature scientifique, qui elle-même peut citer d'autres écrits et discours), parfois sans y adhérer et donc en produisant un *contre-discours*, ou plutôt un métadiscours critique à leur sujet. Ces « couches de discours » rendent la tâche d'écriture relativement ardue. Cette difficulté m'a conduit à travailler à plusieurs reprises mes formulations, en particulier concernant mon propre (méta)discours, et à rendre les citations longues issues du corpus apparentes, comme indiqué dans ma note sur les extraits et citations (pages 2-3).

Une deuxième difficulté consiste dans le fait que mon objet d'étude, la déconstruction féministe, s'ancre dans une posture épistémologique proche de la mienne. Formée en sciences sociales, j'ai suivi des enseignements en études genre, un domaine qui m'intéresse tout particulièrement, et dans lequel j'ai contribué en tant que chercheuse et enseignante au sein de mes engagements à la Haute école de travail social et de la santé – Lausanne (HES-SO). Or, comme je le détaille ultérieurement lorsque je présente mon corpus, les personnes qui rédigent des articles dans *l'émiliE* sont issues de formations similaires à la mienne, avec des approches semblables également. Certaines d'entre elles sont formées en sciences sociales, en sciences politiques, en histoire. Elles lisent, et parfois réalisent, des travaux en études genre. Elles se reconnaissent dans le féminisme (au moins suffisamment pour publier un article dans cette revue féministe). Elles abordent avec esprit critique tout un ensemble d'évidences et de discours les reconduisant. Mon profil comporte des similarités avec les leurs, et nos lectures sont parfois les mêmes. Cette proximité rend tout particulièrement délicat le travail de distanciation mentionné ci-dessus. Si la logique naturelle fournit de solides outils favorisant une telle démarche, il n'en reste pas moins que mes valeurs restent imprégnées de mes lectures et de mon adhésion à bien des luttes féministes, et que j'ai régulièrement été préoccupée par les conséquences éthiques et matérielles que mes analyses pouvaient et pourraient produire, par exemple en termes d'(il)légitimité des pratiques féministes.

Considérant avec Stéphanie MESSAL (2019) et Marie-Anne PAVEAU (2019a) l'intérêt du pronom « je » dans le discours scientifique pour sortir de l'illusion de la quête « d'une introuvable objectivité » (PAVEAU, 2019a), je cherche à alimenter les connaissances sur les activités de déconstruction déployées dans le cadre d'une revue militante, par une posture située. J'adopte en effet avec Patricia ROUX et Hélène MARTIN (2015) le postulat selon lequel « la chercheuse est personnellement engagée dans des situations qui ne sont jamais neutres, mais au contraire déterminées par des rapports de pouvoir » et que ses énoncés (et donc les miens) ne peuvent être scientifiques qu'en explicitant leur construction (p. 9). Ce postulat explique

mon choix d'une écriture cherchant à rendre compte de ma responsabilité dans la production et des énoncés. Dans ce cadre, j'estime ainsi proposer une thèse qui implique une forme d'engagement, certes relatif étant donné mon corpus (des archives) et la méthodologie employée (la logique naturelle), néanmoins animée par la volonté de nourrir des épistémologies féministes, en les faisant dialoguer avec le champ de la logique naturelle. Finalement, si ma discussion d'articles militants sous l'angle des procédés de déconstruction vise une critique réflexive de cette notion et des pratiques qui s'y rapportent, je reconnais évidemment ces articles et leurs auteur-es comme ayant contribué à l'importante réflexion critique féministe des années 2000.

Plan

La **première partie** présentera le cadre théorique de ma recherche en trois temps. Dans le premier chapitre, je développerai le contexte des études genre et du féminisme en Suisse romande dans les années 2000, ainsi que la revue féministe *l'émiliE*. Le deuxième chapitre exposera la théorie de la logique naturelle, retenue pour sa pertinence dans le cadre d'une étude cherchant à dégager des procédés logico-discursifs. La déconstruction n'ayant pas fait l'objet d'études, je recenserai ensuite des études, inscrites en logique naturelle et dans des champs de recherche apparentés, tels que l'analyse de discours ou l'analyse de l'argumentation, portant sur des procédés voisins de la déconstruction. Dans mon troisième chapitre, je procéderai à une recension des travaux académiques portant sur la déconstruction, comprise comme *méthode d'interrogation d'évidences sociales* (PARINI & MANIDI, 2001). Mon étude portant sur un corpus de textes féministes qui s'inspirent de travaux académiques en études genre et en sciences sociales, ma recension mettra l'accent sur la déconstruction dans ces contextes, cadre dans lequel je présenterai la manière dont je l'aborde comme procédé logico-discursif au moyen de la logique naturelle.

Dans la **deuxième partie**, je présenterai le cadre méthodologique. Je commencerai dans le chapitre quatre par le système des opérations logico-discursives, qui fournit les outils méthodologiques pour une analyse en logique naturelle telle que proposée dans le cadre du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel. Puis, le chapitre cinq développera les différents protocoles ayant permis la constitution du corpus et ayant guidé les analyses en termes de structure générale de la déconstruction et de l'élaboration de la typologie.

La **troisième partie** est dédiée aux analyses des argumentations de déconstruction. Le sixième chapitre sera consacré à celles portant sur la structure commune aux divers procédés de déconstruction, de la mise en discours d'évidences sociales à leur interrogation et à la proposition d'alternatives. Les différentes modalités d'inscription d'évidences sociales dans le discours constituent le centre de mon propos, dont l'analyse s'appuie sur les opérations de prise en charge et les opérations de constitution des objets de discours. L'analyse des opérations d'articulation montrera que les articulateurs soutiennent la mise en contraste

entre les représentations ordinaire et alternative, et étayent la seconde au détriment de la première. Dans les chapitres sept, huit, neuf et dix, je présenterai les analyses de quatre types de déconstruction que j'ai identifiés dans le corpus étudié, à savoir la dénaturalisation (chapitre 7), la débanalisation (chapitre 8), la relégitimation (chapitre 9) et la désacralisation (chapitre 10).

Plus précisément, dans le chapitre 7, j'établirai une cartographie des séquences de dénaturalisation, celles-ci portant principalement sur la « différence [naturelle] des sexes », les catégories [ordinairement comprises comme naturelles] « femme » et « homme » et les propriétés qui leur sont attribuées [naturellement], ainsi que des figures masculines et féminines, contribuant également à la naturalisation. Mon analyse se penchera également sur les dénaturalisations qui touchent à d'autres thématiques, telles que l'hétéronormativité ou le pouvoir.

Dans le chapitre 8, j'analyserai les procédés de débanalisation. Si certaines argumentations réfèrent à la temporalité, au contexte géographique ou encore à la fréquence, elles construisent généralement la gravité du phénomène ordinairement banalisé, voire invisibilisé. M'inspirant des travaux de Christian PLANTIN (2011) et de Raphaël MICHELI (2013) sur les émotions dans le discours et la sémiotisation des émotions, je propose de considérer la débanalisation comme sémiotisation de l'inacceptable. Je montrerai aussi que la dénaturalisation et la débanalisation s'articulent l'une à l'autre, la non-naturalité de certains phénomènes soutenant leur débanalisation.

Dans le chapitre 9, je m'intéresserai aux séquences de relégitimation du féminisme, lesquelles s'attachent à contrer les représentations et discours antiféministes sur le féminisme tendant à les délégitimer. Alors que le féminisme est ordinairement perçu comme au mieux inutile, au pire dangereux, les articles insistent sur la nécessité de ce mouvement, en lien avec la non-réalisation de l'égalité entre hommes et femmes et l'existence – la persistance – de nombreuses oppressions. La débanalisation renforce ainsi la relégitimation, qui elle-même contribue à valider les différentes luttes et démarches féministes (y compris les différents types de déconstruction).

Le chapitre 10 abordera les séquences de désacralisation, que je divise en deux sous-types. D'une part, des articles mettent en question l'infaillibilité des sciences, du journalisme, de la médecine, comme entités (externes au féminisme) faisant autorité. Elles mettent le doute sur ces autorités et la confiance qui leur est accordée ordinairement. D'autre part, des articles procèdent à une critique interne du féminisme, dans une approche réflexive, notamment à propos de l'universalité du féminisme et dénoncent à ce sujet plusieurs centrismes, blanc, bourgeois ou encore hétéronormatif. L'infaillibilité des discours féministes fait ainsi l'objet de questionnements, sans pour autant délégitimer le mouvement dans son ensemble, qui s'en trouve au contraire renforcé.

En conclusion de cette troisième partie, je proposerai un retour réflexif sur ces résultats. Dans un premier temps, je développerai ce qui apparaît comme des forces des argumentations féministes étudiées, puis je m'intéresserai aux éléments de critiques mis en relief par les analyses. Dans un second temps, je discuterai quelques difficultés rencontrées dans cette recherche m'ayant conduit à proposer quelques aménagements du cadre de la logique naturelle.

I. Vers une étude de la déconstruction dans la presse féministe sous l'angle de la logique naturelle

Je consacre la première partie de cette thèse à la présentation de mon cadre théorique en trois temps.

Le **chapitre 1** présentera le cadre théorique qui a trait aux études genre. Tant cette recherche que les discours que j'ai choisi d'étudier s'ancrent dans une réflexion sur le genre, une notion dorénavant reconnue tant dans le champ scientifique que dans bon nombre de contextes ordinaires, mais complexe. Je présente ainsi mon approche des notions de sexe et de genre en me basant sur les discussions scientifiques s'intéressant aux différents paradigmes féministes à leur propos. Puis, je développe des éléments de contextualisation des luttes et discours féministes en Suisse romande dans les années 2000, ainsi que de la revue féministe *l'émilie*, en apportant tant des éléments historiques, que des éléments d'analyse sur la presse féministe et sur des spécificités des argumentations féministes.

Dans le **chapitre 2**, je présente la logique naturelle, retenue pour sa pertinence dans le cadre d'une étude cherchant à comprendre un raisonnement. Après avoir exposé quelques éléments introductifs, j'expose les postulats qui la fondent ainsi que la conception du signe qu'elle propose. Je recense ensuite des études, inscrites dans ce champ de recherche, portant sur des procédés logico-discursifs voisins de la déconstruction, tels que la mise en discours de contradictions, la réfutation et la contre-argumentation. Je complète cet état de recherche avec des travaux issus d'autres champs de recherche, tels que l'analyse de discours ou l'analyse de l'argumentation, portant sur le contre-discours et l'argumentation dans le cadre de discours polémiques.

Dans le **chapitre 3**, je procède à une recension des travaux académiques portant, soit frontalement, soit *entre les lignes*, sur la déconstruction, comprise comme *méthode d'interrogation d'évidences sociales* (PARINI & MANIDI, 2001)¹⁴. Mon étude portant sur un corpus de textes féministes qui s'inspirent de travaux académiques en études genre et en sciences sociales, ma recension met l'accent sur la déconstruction dans ces contextes. Ce

¹⁴ Deux remarques me paraissent ici importantes à formuler. Premièrement, mon emploi du terme *déconstruction* renvoie aux conceptualisations de cette notion dans les études genre et les disciplines des sciences sociales. Ce choix se justifie par l'inscription de mon travail dans ces champs de recherche. Deuxièmement, il me semble pertinent de préciser dès l'introduction de ce chapitre que je suis consciente que la mise en question d'évidences sociales peut être entreprise de diverses manières qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans le discours, par exemple par une illustration ou une manifestation dans la rue. Pour ma part, et c'est là une deuxième limitation, je m'intéresse à la déconstruction dans le cadre d'une *communication discursive* (GRIZE, 1996). Mon étude ne couvre donc qu'une partie des procédés qui peuvent être rassemblés sous le terme « déconstruction ». D'autres limitations de mon étude sont relatives à la constitution de mon corpus, c'est pourquoi je les aborde dans la partie dédiée à la méthodologie.

chapitre sera l'occasion de mettre ainsi en commun des éléments issus de ces deux cadres théoriques, dans une visée interdisciplinaire, la logique naturelle me permettant ainsi d'aborder la déconstruction dans la presse féministe comme un raisonnement spécifique, et ainsi d'envisager les procédés logico-discursifs propres à l'argumentation de déconstruction.

1. Études genre, discours et argumentations féministes

Dans ce chapitre, après avoir présenté les notions de *sexe* et de *genre*, centrales dans les études genre et dans les mouvements féministes, j'exposerai des éléments de contextualisation permettant d'aborder les luttes féministes en Suisse romande dans les années 2000, ainsi que la revue féministe *l'émiliE*.

1.1. Sexe et genre : des notions complexes

Afin de saisir la déconstruction dans le contexte de la revue féministe *l'émiliE*, quelques éléments théoriques sur les concepts de sexe et de genre dans le cadre des études genre doivent d'abord être présentés, en rendant compte de leur complexité. La littérature en études genre et en sciences du langage souligne la polysémie des termes *sexe* et *genre*, ainsi que la complexité de la relation entre les deux concepts couverts par ces termes. Les discussions autour de ces concepts sont nombreuses et complexes, rendant difficile une synthèse exhaustive. Je me centre sur les théorisations proposées par Michal RAZ (2021) et Alexandre BARIL (2015), après quelques éléments introductifs.

Roland PFEFFERKORN (2016) relève une polysémie du mot *genre* et des usages féministes du concept témoignant d'« acceptions fort différentes » (p. 52). PARINI (2010) estime que ce concept permet, entre autres, d'« interroger l'évidence que l'appartenance sexuelle relève de la nature » (§4), d'« indique[r] qu'il y a du social dans ce qui paraît naturel », et de plus de s'intéresser à des « phénomènes de pouvoir » à l'œuvre dans les processus de naturalisation (§3). Daniel ELMIGER (2019), quant à lui, soulève :

Aujourd'hui, le genre est un véritable caléidoscope conceptuel ! À côté des acceptions relevant de l'usage quotidien, le *genre* s'utilise dans plusieurs langages techniques particuliers, notamment dans les sciences humaines et sociales. Depuis quelques années, les travaux académiques portant le mot *genre* dans le titre se multiplient et il n'est pas toujours simple de savoir quelles acceptions du terme sont pertinentes. Pour une notion-clé (voire notion phare), c'est tout de même un peu ennuyeux... (§3)

Faisant un historique des usages de ce concept depuis les années 1970, PARINI (2010) s'intéresse tout d'abord à son usage dans l'espace anglophone. Prenant racine dans les travaux sur l'intersexualité (désignée à l'époque par le terme hermaphrodisme), le terme *genre* désigne dans divers travaux de sciences sociales le « sexe social », la « différenciation sexuelle » ou encore des « rapports sociaux de sexe » (§14). Elle relève, parmi divers usages, ceux de Gayle Rubin et d'Ann Oakley en anthropologie, pour désigner « les constructions sociales et culturelles de l'appartenance sexuelle », et situe sa diffusion dans la francophonie à la traduction en français de la publication « Genre : une catégorie utile d'analyse historique » de Joan Scott (1988) dans *Les Cahiers du GRIF* (PARINI, 2010, §14). Elle retrace différentes mises en question du sexe compris comme biologique, citant notamment les travaux d'Anne FAUSTO-STERLING (2000) « qui posent le problème de la classification des individus en deux sexes uniquement » et ceux de Thomas LAQUEUR (1992) sur les représentations de l'anatomie des

femmes et des hommes au cours de l'histoire (PARINI, 2010, §17). Mentionnant également les travaux de Monique Wittig et de Judith Butler, qui mettent en avant les « prescriptions normatives au sein desquelles l'enchaînement linéaire entre 'l'être femme, l'être féminine et l'être hétérosexuelle' occupe une place centrale » (PARINI, 2010, §20), ainsi que ceux de Christine Delphy, qui questionnent l'antériorité du biologique sur le culturel, PARINI (2010) souligne le « potentiel de provocation, voire de subversion » du concept de *genre*, lorsque celui-ci n'est pas utilisé comme synonyme de *sexe* (§24).

Quant au terme « sexe biologique », il est couramment utilisé pour désigner des caractéristiques sexuelles qui relèveraient de la biologie. Or, la littérature scientifique (Cynthia KRAUS, 2000) et la documentation professionnelle et militante sur l'intersexualité et la diversité de genre soulèvent qu'il est constitué de plusieurs facteurs qui se situent à divers « niveaux biologiques » (p. 192). KRAUS (2000) met en lumière des sous-catégories de sexe : le *sexe génétique*, qu'elle subdivise en deux, à savoir le *sexe chromosomique* et le *sexe génique*, le *sexe hormonal*, le *sexe gonadique*, et finalement le *sexe phénotypique* (interne et externe). Elle met de plus en avant divers *continuums* dans ces sous-catégories, des *recouvrements* entre caractéristiques supposées masculines ou féminines, ainsi que des *divergences* (notamment entre sexe chromosomique et sexe gonadique). Au début des années 2020, les professionnel·les et associations emploient le terme de *variations du développement sexuel* et d'*intersexualité* pour thématiser ces situations de continuums, de recouvrements ou de divergences en matière de caractéristiques dites *sexuelles*.

À cette diversité conceptuelle s'ajoutent les significations de ces termes en dehors des contextes académiques. Pour le terme *sexe*, PARINI (2010) soulève qu'il signifie « une partie du corps, une activité (la sexualité) et le genre (c'est-à-dire les attributs identitaires socialement construits du féminin et du masculin) » (§16). Concernant le terme *genre*¹⁵, il a également plusieurs significations, qui ont été décomposées en plusieurs concepts distincts devenus dorénavant ordinaires dans les contextes militants. Ces concepts sont, par exemple, l'*identité de genre* – c'est-à-dire la ou les catégorie(s) de genre dans laquelle la personne se reconnaît –, l'*expression de genre* – c'est-à-dire la ou les manières dont la personne exprime son genre, par exemple par son habillement ou son attitude –, mais aussi la mise en avant que celles-ci peuvent être fluides, tout à la fois masculines, féminines, ni l'un ni l'autre, et ainsi de suite avec des variantes également sur le plan de l'attraction romantique et de l'attraction sexuelle.

Pour aborder le sexe et le genre dans ma recherche, je me base sur deux travaux portant sur les conceptions de la relation entre sexe et genre, premièrement la notice de RAZ (2021) sur la *bicatégorisation par sexe*, et deuxièmement l'analyse proposée par BARIL (2015) sur les différents *paradigmes féministes d'interprétation* en matière de sexe et de genre. Ces deux

¹⁵ Alors qu'en 2010, le genre peut être considéré comme une catégorie d'analyse, par opposition à des catégories de sens commun, comme celle de *sexe*, Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT et Anne REVILLARD (2020) attestent son entrée dans le langage courant (p. 35).

publications critiques me paraissent fournir un cadre pertinent pour saisir la complexité des conceptions féministes en matière de sexe et de genre dans les années 2000.

Sociologue spécialiste en santé et études genre, en particulier concernant les minorités sexuelles et de genre, RAZ (2021) s'intéresse à la *bicatégorisation par sexe*, comprise comme « le processus par lequel sont créées deux classes dissymétriques et mutuellement exclusives » (p. 95). Se centrant sur des critiques féministes des rapports de genre inégalitaires, RAZ (2021) relève quatre conceptions distinctes de la relation entre sexe et genre. Selon une première conception, dite *différentialiste*, le « sexe biologique » serait une « réalité naturelle qui précède le social » (RAZ, 2021, p. 96). La critique féministe porte alors sur la hiérarchisation entre hommes et femmes ordinairement justifiée par le sexe. Une deuxième critique, *anti-essentialiste*, s'intéresse au genre, comme *construction sociale*, ainsi qu'à sa *malléabilité* (RAZ, 2021, p. 96). Cette approche n'aborde pas le sexe, ce que critiquent les féministes matérialistes, car l'anti-essentialisme tend alors à entériner une conception naturalisante du sexe (RAZ, 2021, p. 96). Le féminisme *matérialiste* propose une troisième conception qui s'intéresse à la *construction sociale du sexe*, notamment le corps comme objet de sexualisation, et qui appréhende ainsi *le genre comme précédant le sexe* (RAZ, 2021, p. 96). Finalement, RAZ (2021) relève et souligne l'intérêt d'une quatrième conception, qui critique ces travaux en raison de leur rejet du biologique pour une conception constructiviste qualifiée de « radicale ». S'ancrant dans les études féministes des sciences et techniques – « *feminist science studies* » – une telle approche s'intéresse, par exemple, à comprendre, par des recherches empiriques, comment « cette construction [de la bicatégorisation] est élaborée et par quelles techniques elle travaille les corps » (RAZ, 2021, pp. 96-97).

Spécialiste en études genre et en études trans, BARIL (2005) s'intéresse également aux différents paradigmes féministes d'interprétation en matière de sexe et de genre, en se centrant sur les façons d'appréhender les transidentités. Il propose de considérer quatre paradigmes d'interprétation, qui se rapprochent des conceptions relevées par RAZ (2021). Selon le premier paradigme, *le sexe détermine le genre*, selon un *modèle déterministe biologique* (BARIL, 2015, p. 124). Un deuxième paradigme identifié par BARIL (2015) est le *fondationnalisme biologique*, selon lequel « le sexe continue à être conceptualisé de manière binaire et naturelle, mais où le genre est une construction sociopolitique inégalitaire attribuable à la socialisation sexiste » (p. 126). BARIL (2015) soulève que ce modèle tolère des exceptions au niveau de la féminité ou de la masculinité des individus, une femme pouvant par exemple être reconnue comme masculine (p. 126). Le troisième paradigme est le *constructivisme social révolutionnaire* (pp. 128-130), que BARIL (2015) associe au courant féministe radical matérialiste, avec la notion de *construction sociale du sexe et de l'antériorité du genre sur le sexe*. BARIL (2015) relève de plus un quatrième paradigme, également associé à cette conception constructiviste, à savoir le *constructivisme social subversif* (pp. 130-131), porté par des féministes poststructuralistes et *queers*, ainsi que dans des approches critiques en biologie. Avec le concept de *performativité* appliqué aux catégories de sexe et de genre et

l'interrogation des critères permettant de déterminer le sexe d'une personne, la binarité des catégories fait l'objet d'une « subversion » (BARIL, 2015, p. 132).

Lorsque je ne réfère pas aux usages de ces termes dans mon corpus¹⁶, je privilégie l'emploi du terme « genre » pour désigner le *rapport social* de genre, un *système* de genre (DELPHY, 2001 ; KERGOAT, 2005). J'emploie de plus les termes « inégalités de genre », « normes de genre », « injonctions (en matière) de genre », « violences de genre », pour désigner des phénomènes qui ont trait à ce *rapport social*, qui *catégorise* (généralement en deux catégories, à savoir hommes et femmes), et qui *hiérarchise* (plaçant le masculin au-dessus du féminin). Les personnes qui n'entrent pas dans ces catégories sont alors reléguées en dehors ou en dessous de ces catégories, dans une logique *hétéronormative* (à savoir dans laquelle l'hétérosexualité est la norme) et *cisnormative* (à savoir une logique dans laquelle les personnes cisgenres, c'est-à-dire dont l'identité de genre correspond au sexe assigné à la naissance, représentent la norme, marginalisant ainsi toutes les personnes dont l'identité de genre ne correspond pas (entièrement/toujours) au sexe assigné à la naissance)¹⁷. Cette conception du genre comme *rapport social* permet aussi de traiter de son *imbrication* avec d'autres rapports sociaux, tels que les rapports de race et de classe, ou encore d'aborder *l'intersectionnalité* (Kimberlé W. CRENSHAW, 2005)¹⁸.

1.2. Féminismes et discours féministes en Suisse romande

Les discours militants, et en particulier les discours féministes, sont devenus des objets d'études dans les dernières décennies (NEVEU, 1999b ; PAHUD & PAVEAU, 2017, 2018). Avant de procéder à la présentation de la revue féministe suisse romande *l'émilie*, j'introduis quelques éléments de contextualisation à propos des luttes et discours féministes, puis je présente des travaux portant sur les médias, la presse et les argumentations féministes, en me centrant sur les contextes de la décennie 2000-2010 et de la Suisse romande.

¹⁶ Dans le cadre de mes analyses, je vise à tenir compte de ces conceptions du sexe et du genre, le corpus que j'étudie (et les représentations qu'il met en question) pouvant s'inspirer de différents paradigmes.

¹⁷ Autrement dit, le système de genre est *hétérocisnormatif*, selon une expression employée notamment par Alice COUTANT (2019).

¹⁸ Sarah MAZOUZ (2019) explique, dans une notice synthétique, que cette notion est « incontournable tant se sont multipliés les travaux scientifiques qui s'y réfèrent et les politiques publiques ou les recommandations internationales qui s'en réclament ». Situant l'intersectionnalité comme « héritière des débats portés dans un contexte militant par les féministes nord-américaines – plus particulièrement les féministes africaines-américaines et le courant black feminist » (MAZOUZ, 2019), elle rappelle que ce concept a permis notamment de considérer la domination spécifique subie par des femmes noires.

1.2.1. *Quelques étapes dans les luttes féministes en Suisse*

Parmi les différentes luttes féministes de la deuxième moitié du 20^e siècle, il me paraît important de mentionner le suffrage féminin au niveau fédéral obtenu en 1971, après des décennies de lutte et l'inscription du principe de l'égalité entre les sexes dans la Constitution suisse en 1981. Ces résultats n'impliquent pas pour autant une égalité de fait, puisque les études montrent, au contraire, que des inégalités persistent malgré cette égalité de droit (MARTIN, 2020). De nombreuses actions féministes marquent les années 1980 et 1990, telles que la mise en place de structures d'accueil pour femmes victimes de violences conjugales, les combats visant à pénaliser le viol conjugal, à introduire un congé maternité, ou encore à décriminaliser l'avortement (COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES QUESTIONS FÉMININES, 2017). Si les luttes s'inscrivent déjà sur cette période, les militantes ont dû faire preuve de persévérance. En effet, le régime des délais n'est accepté que lors de la votation populaire du 2 juin 2002 (COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES QUESTIONS FÉMININES, 2017). La contrainte sexuelle et le viol dans le contexte du couple marié sont reconnus comme délits en 2004 (COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES QUESTIONS FÉMININES, 2021). Quant à l'assurance maternité, elle est introduite en 2004, à savoir presque 60 ans après l'inscription dans la Constitution d'un tel projet, après des rejets répétés en votations (COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES QUESTIONS FÉMININES, 2001, 2017).

En 1991, c'est aussi la Grève des femmes qui a marqué la Suisse. Durant la journée du 14 juin, 500'000 femmes ont occupé la rue et déserté leurs lieux de travail, rémunéré ou non rémunéré, avec pour objectif de dénoncer le caractère illusoire de l'inscription du principe d'égalité dans la loi (Roux, 2002) – la loi fédérale suisse sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) entre en vigueur quelques années plus tard en 1996. La Grève des femmes a fait l'objet de renouvellements en 2019, et au début des années 2020. Des Grèves des femmes* ou Grèves féministes, incluant des femmes cis, des hommes cis se reconnaissant comme alliés, mais également des personnes marginalisées en raison de leur identité de genre (notamment des personnes transféminines, des personnes transmasculines, des personnes non-binaires ou encore des personnes intersexes), sont désormais organisées dans plusieurs régions de Suisse. Le mouvement *#MeToo* a également eu un impact central sur les luttes de la fin des années 2010 et du début des années 2020 en Suisse, libérant la parole de nombreuses personnes ayant été victimes de viols, d'agressions et de harcèlement sexuel et sexiste, et dénonçant plus largement un climat sexiste augmentant le risque de subir de telles agressions.

La littérature souligne la diversité des postures et pratiques féministes des années 2000 et 2010. PAHUD (2018) estime ainsi que :

Le féminisme n'est pas un costume prêt-à-passer, mais un état à incorporer, à négocier. Mouvement à la fois politique, culturel, social, historique, militant et intellectuel, il s'incarne en ce début de XXI^e siècle dans une diversité croissante de tendances, dont la partialité des interprétations, biaisées par leur contexte d'émergence, est notamment visibilisée par un rendu médiatique extrêmement confusionnel [...]. (pp. 1-2)

L'engagement féministe peut alors prendre diverses formes. En effet, dans les années 2000, des militantes s'impliquent dans des associations féministes, mais aussi dans des associations LGBT, des partis politiques, des syndicats, ou encore dans d'autres mouvements, tels que l'altermondialisme ou le mouvement des squats (BESSETTE-VIENS, 2017, p. 85). De plus, un engagement féministe peut s'exprimer par l'organisation ou la participation à des événements ponctuels, tels que des manifestations, des festivals, des ateliers (BESSETTE-VIENS, 2017, p. 85). L'étude en question, qui porte sur l'engagement féministe à Genève, témoigne de la co-présence de plusieurs formes d'engagement, que son auteure restitue au travers de deux figures non exclusives, celle « des militantes de la Cause féministe » et celle des « féministes du Quotidien » (BESSETTE-VIENS, 2017, p. 87). Si ces deux formes d'engagement ont des points communs, BESSETTE-VIENS (2017) note que « les actions des militantes de la Cause intéressent principalement l'identité femme, y compris à l'intersection d'autres positionnements sociaux (de race et de classe) » (p. 98), alors que l'engagement du Quotidien est marqué par une plus forte thématisation des identités trans et plus largement la multiplication des identités de genre (par opposition à une priorisation de la contestation de la hiérarchisation entre hommes et femmes, pour les féministes de la Cause). C'est ainsi par une grande variété de formes d'engagement que les militantes s'expriment et participent aux luttes féministes au cours des années 2000 à 2020.

1.2.2. Presse et médias féministes

La littérature souligne la portée politique de la presse et des médias féministes. En effet, l'étude de Sylvie DURRER, Nicole JUFER et Stéphanie PAHUD (2009) sur la presse généraliste romande montre que le sexisme perdure jusque dans les années 2000, malgré les efforts entrepris dans divers médias. En parallèle de la presse généraliste, les presses féminines et féministes se développent et se poursuivent. La littérature situe l'apparition de la presse féministe au milieu du 19^e siècle aux États-Unis et en Europe. Avec des journaux tels que *Englishwoman's Journal*, *The Revolution* ou *La Fronde*, les féministes proposent à leur lectorat des informations sur les femmes et leurs situations, mais aussi organisent des actions politiques et sociales pour l'égalité (Anne-Marie KÄPPELI, 1991, p. 500). En Suisse, le premier journal féministe est *Le Journal des Femmes*, fondé par Marie Goegg-Pouchoulin en 1869 (CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FEMININES GENEVOISE, s. d. ; COMMISSION FEDERALE POUR LES QUESTIONS FEMININES, 2020), tandis qu'Émilie Gourd fonde le journal *le Mouvement féministe*, auquel fait suite le titre *L'émiliE* dès 2001, en 1912.

Les études de Martine CHAPONNIÈRE (1993) et de Sabine VOÉLIN et Éliane BALMAS (1993) sur les valeurs dites féminines et masculines respectivement dans la presse féministe¹⁹ et dans la presse féminine mettent en relief le contexte qui a précédé celui de ma recherche, à savoir

¹⁹ L'étude de CHAPONNIÈRE (1993) se base sur les 201 numéros publiés entre 1970 et 1989 dans la revue *Femmes en Suisse et le Mouvement féministe* dont la création remonte à 1912, et par ailleurs auquel font suite les titres *Femmes en Suisse* en 1999, puis *l'émiliE* en 2001.

celui des années 80 et 90. Leurs recherches, qui se basent également sur des études dans le contexte français, mettent en évidence que dans les années 80, la presse féminine opère un « retour à la féminité et à la tradition » (VOÉLIN & BALMAS, 1993, p. 79). Les figures féminines et masculines que ces chercheuses mettent en avant dans la presse romande adressée au public féminin font l'objet de critiques dans la presse féministe de la même époque.

CHAPONNIÈRE (1993) relève en effet que la revue *Femmes suisses et le Mouvement féministe*, revue à laquelle *l'émiliE* fait suite en 2001, propose régulièrement, dans les 201 numéros publiés entre 1970 et 1989, de déconstruire et dénoncer des représentations stéréotypées de femmes. Les valeurs féministes identifiées par la chercheuse au moyen d'une analyse de contenu sont loin de faire consensus : certaines sont partagées par l'ensemble des rédactrices du journal, tandis que d'autres ne sont partagées que par les féministes de l'« ancien mouvement » ou par celles du « nouveau mouvement » (CHAPONNIÈRE, 1993). Ainsi, l'égalité, la solidarité et la justice font partie des valeurs partagées par l'ensemble des féministes de la rédaction, parfois dans des significations variées. L'engagement représente également une valeur importante dans l'ensemble du corpus. Pour les féministes qualifiées de *plus traditionnelles*, l'engagement féministe doit se montrer respectueux et attentif aux hommes, alors que pour les féministes comprises comme appartenant à une *nouvelle génération* en 1993, l'engagement peut se passer de ces précautions. En revanche, pour ces dernières, la liberté devient une valeur centrale. Entre autres, les féministes souhaitent rompre avec une vision monolithique de « la Femme » pour laisser la place aux femmes (CHAPONNIÈRE, 1993, p. 169). Un autre changement constaté par CHAPONNIÈRE (1993) au cours des vingt ans étudiés, est l'apparition d'une dimension subversive assumée du journal. La chercheuse relève de plus une volonté de « détruire » des représentations qui construisent les femmes en « corps-objet », dans « un rôle féminin traditionnel » ou « qui placent les femmes en position subalterne par rapport à l'homme » (CHAPONNIÈRE, 1993, p. 170).

EL YAMANI (1998), qui s'intéresse à un corpus de journaux féministes en France et au Québec publiés entre 1970 et 1990, met l'accent sur le statut minoritaire de cette presse, ainsi que sur son potentiel subversif. Elle s'intéresse à leur fonction politique et relève que ces journaux constituent « un instrument pour l'élaboration d'une véritable politique pour les femmes » et ainsi « un moyen de lutte politique » (1998, p. 69). Parmi les thèmes abordés dans ces journaux, l'auteure repère ceux des médias, du Mouvement de Libération des Femmes (M.L.F.), de la culture, de l'international, de la politique, du travail, de la famille, de l'éducation, ainsi que de l'avortement. EL YAMANI (1998) souligne la dimension contestataire et dénonciatrice des journaux étudiés, notamment au sujet de cette dernière thématique. Sur le plan politique, « ces presses se veulent un instrument pour l'élaboration d'une véritable politique pour les femmes, et ce faisant, elles deviennent un moyen de lutte politique » (1998, p. 69). EL YAMANI (1998) soulève de plus que les revues féministes étudiées proposent « des questionnements vis-à-vis des stéréotypes véhiculés » (p. 103). Marie-Andrée BERGERON (2011) relève également la dimension critique de la presse proposée par les féministes radicales au Québec :

En ce qui concerne les féministes radicales, la création de revues autonomes a permis d'émettre une parole critique qui s'oppose aux médias traditionnels, ce que soutiennent autant le discours dissident que la publication même de la revue. Subjective, subversive et séditeuse, l'entreprise éditoriale féministe a participé à soutenir un discours qui promeut un profond changement social. De cette façon, on peut dire que la création d'une revue représente une action en phase avec le projet féministe ; elle participe non seulement à l'exemplifier, mais l'incarne. C'est en ce sens qu'il faut considérer la fonction politique des revues. (BERGERON, 2011, p. 14)

Les argumentations visant à mettre en question des évidences sont en revanche moins présentes dans la presse romande généraliste (DURRER, JUFER & PAHUD, 2009), la presse féminine reprenant tantôt des images stéréotypées dominantes, tantôt des revendications féministes (DARBELLAY, 2002; VOÉLIN & BALMAS, 1993 ; Pascale DELORMAS, 2017 ; OLIVESI, 2017). En effet, pour DARBELLAY (2002), qui s'intéresse aux différences et points de rencontre entre la presse féministe et la presse féminine en Suisse romande dans un corpus plus récent, l'émancipation des femmes constitue également l'un des messages de la presse féminine, même si l'organisation des journaux, les thèmes abordés et les représentations de femmes varient d'un type de presse à l'autre. La littérature scientifique s'intéresse d'ailleurs aux frontières entre la presse féminine et la presse féministe. Celles-ci s'avèrent plus nuancées que l'opposition entre les deux termes ne le laisse penser. En effet, Claire BLANDIN (2017a) estime que « de nouveaux compromis entre presse féminine et presse féministe, dans les médias traditionnels (*Causette*) ou numériques (*madmoiZelle.com*) » ont émergé dans les dernières décennies (p. 980). Aurélie OLIVESI (2017) travaille d'ailleurs avec l'hypothèse d'une répartition des médias traditionnels en trois types de discours :

Notre hypothèse est que les discours des médias féminins « traditionnels » d'une part, et d'autre part des médias explicitement féministes, divergent non seulement par leurs thématiques, mais également par leur énonciation. On peut dès lors distinguer non pas deux mais trois « discours de genre » dans les médias féminins : un discours étanche aux problématiques féministes, un discours sensible au féminisme, mais qui ne l'affirme pas explicitement, et enfin un discours explicitement féministe – qui se fait dès lors l'écho des mouvements féministes qui lui sont contemporains. (p. 178)

Les études s'intéressant aux presses féministes, féminines ou généralistes montrent une diversité, ainsi qu'une porosité, au sein de ces catégories. Ainsi, des journaux féminins se positionnent comme également féministes ou promeuvent des valeurs féministes, tandis que d'autres reconduisent des valeurs plus traditionnelles, les recherches pouvant avoir des points de vue variés sur cette catégorisation. En outre, cette perméabilité entre presse féministe et presse féminine (ou généraliste) n'est pas la seule à faire l'objet d'écrits. La littérature met en avant la porosité, voire la continuité (MARIGNIER, 2019), entre le registre académique et le registre militant. En effet, les épistémologies féministes questionnent les frontières entre une sphère qui serait académique et une sphère qui serait militante.

Dans un numéro de la revue *Réseaux*, dédié aux mouvements sociaux, NEVEU (1999b) mentionne la participation à de tels mouvements par de personnes impliquées dans la

recherche, et soulève que : « [p]arce qu'elles se développent souvent autour des campus, ces mobilisations ont aussi la singularité de compter dans leurs rangs des chercheurs ou de futurs chercheurs » (p. 10). La continuité entre militantisme et espaces académiques ressort aussi dans des champs d'intervention particuliers, comme, dans cet extrait, sur la lutte contre les violences envers les femmes :

La dénonciation publique des violences envers les femmes s'exprime dans des articles publiés d'abord dans les revues militantes (*Le torchon brûle*, *La revue d'en face*, *Sorcières*, *Les Cahiers du GRIF*), puis dans les revues de l'espace féministe académique naissant (*Questions féministes*, *Nouvelles questions féministes*, chronique « Le sexisme ordinaire » dans *Les temps modernes* notamment). L'article de Jalna Hanmer en 1977 dans *NQF* reçoit un certain écho sans dépasser le cercle « militant » des lectrices de cette revue à la lisière des mondes académiques et militants. (HERMAN, 2016, p. 29)

La littérature reconnaît ainsi certaines formes de continuité entre la presse militante féministe et, d'une part, la presse féminine, d'autre part, des écrits académiques. Par ailleurs, la littérature mentionne un enchevêtrement de pratiques militantes classiques et sur le web :

Si le déploiement des collectifs féministes sur le web a donné naissance à de nouvelles formes d'action collective, celles-ci ne sont pas pour autant une alternative au militantisme classique. Il se produit un enchevêtrement des pratiques en ligne et hors ligne ; l'action sur le terrain demeure essentielle qu'il s'agisse de manifestations de rue ou d'opérations de lobbying auprès des acteurs publics et des journalistes. Le numérique ne supplée donc pas au répertoire d'actions traditionnelles, par contre, il l'élargit grâce à une plus vaste panoplie de moyens destinés à accroître son influence (mails, listes de diffusion, pétitions en ligne, réseaux sociaux). (Josiane JOUËT, Katarina NIEMEYER & Bibia PAVARD, 2017, p. 50)

En effet, dans les années 2000, et déjà auparavant depuis les années 1990, le militantisme se déroule également sur internet, qui représente un « outil et lieu de recrutement, mais aussi comme mode d'action » (WEIL, 2017, résumé). Si les mobilisations plus récentes à la fin des années 2010 et au début des années 2020, telles que le mouvement *#MeToo*, témoignent de l'importance des activités sur le web, le militantisme en ligne était déjà présent dans la décennie précédente. Les recherches montrent que cet usage du web transforme « les frontières du militantisme en offrant de nouveaux outils pour faire entendre sa voix » (BLANDIN, 2017b, p. 13). Les associations se dotent de sites internet qui permettent la visibilité d'activités, de publications ou d'informations.

Ces nouvelles argumentations féministes – et proféministes (ZOPPI FONTANA & DE OLIVEIRA, 2017)²⁰ – qui se déroulent en partie en ligne font l'objet d'un numéro de revue coordonné par PAHUD et PAVEAU (2017), centré sur les années 2000 à 2010. Posant la question des

²⁰ S'intéressant aux « désignations au fil du discours », Mónica Graciela ZOPPI FONTANA and Sheila Elias DE OLIVEIRA (2017) relèvent la dimension *instructionnelle* des discours identifiés comme s'adressant aux hommes (pro-)féministes (p. 15), certains textes témoignant d'une fonction *didactique* et d'une dimension *normative*, voire *prescriptive* à destination des hommes (p.19).

« spécificités argumentatives des analyses et engagements féministes », et d'« outils argumentatifs particuliers [sur lesquels] s'appuient les discours féministes », les publications de ce numéro explorent différentes facettes du *féminisme de quatrième génération* (PAHUD & PAVEAU, 2017, p. 6). Parmi les éléments qui reviennent dans les analyses, la prise de parole située, la visée de réflexivité et la prise en compte de l'imbrication des rapports sociaux – y compris la *grossophobie* ou le *cissexisme* (Anne-Charlotte Husson, 2017) – ressortent comme des enjeux importants dans la légitimité des discours. Les argumentations n'atteignent toutefois pas systématiquement leurs objectifs malgré les dispositifs déployés. Par exemple, MARIGNIER (2017) estime que les *énonciations de privilèges* tendent paradoxalement à reconduire les catégories et leur modalité binaire et PAHUD (2017) évoque, à propos de pratiques corporelles réalisées par des femmes du mouvement Femen, que leur visée de « rupture » avec la sacralisation du féminin n'est que partiellement réalisée (2017, p. 7). Ce numéro relève de plus la présence d'une part de *contre-discours* orientés contre des discours *antiféministes* – par exemple les argumentations déployées dans le cadre de brochures anarchistes à l'encontre du masculin générique (Julie ABBOU, 2017) ou certains *bingos féministes* (PAVEAU, 2017a), d'autre part de critiques à l'égard de certaines pratiques se définissant comme (pro)féministes, comme c'est le cas de *bingos réflexifs* (PAVEAU 2017a, pp. 21-22). De tels bingos s'attendent, en effet, à répondre « au discours d'un féminisme considéré comme normatif et excluant » (PAVEAU, 2017a, p. 22).

Ma compréhension du contexte dans lequel *l'émiliE* publie tente de tenir compte tout à la fois de la lente histoire des luttes féministes en Suisse, dont j'ai retracé quelques étapes, du statut particulier d'un média qui vise à rompre avec des stéréotypes et normes de genre, et du développement des médias en ligne et des nouveautés argumentatives qu'il permet, tant du côté de la diffusion des savoirs, de la diversité des critiques.

1.2.3. *La revue l'émiliE*

l'émiliE est une revue spécialisée militante, qui fait suite au titre *Le Mouvement féministe, Femmes suisses*, puis *Femmes suisses et le Mouvement féministe* et enfin *Femmes en Suisse*²¹,

²¹ Avant 2001, plusieurs titres se sont suivis avec parfois des chevauchements : *le Mouvement féministe* paraît entre 1912 et 1960, *Femmes Suisses* entre 1948 et 1960, *Femmes suisses et le Mouvement féministe* entre 1960 et 1999, *Femmes en Suisse* entre 1999 et 2001. Dans le numéro 1477, l'article *La vie de l'Émilie* explique :

En 1948, le journal s'est scindé en deux publications : le Mouvement féministe et Femmes Suisses. Les deux journaux ont été publiés jusqu'en 1960, date après laquelle le Mouvement féministe a cessé de paraître. En 1948, le Mouvement féministe a continué à défendre l'idée du suffrage féminin tandis que Femmes Suisses, plus conservateur et moins politisé, visait un lectorat plus nombreux en ciblant les femmes au foyer. En 1960, les deux publications ont fusionné pour devenir une publication hybride ; compromis modéré entre les deux anciens journaux. En 1999, le journal a changé de titre pour adopter celui de Femmes en Suisse. Plus récemment encore, le 14 juin 2001, il a changé d'équipe de rédaction, de titre et de maquette. (L'ÉMILIE, 2003, p. 7)

dont la création remonte à 1912. Sous le titre *l'émiliE*, qui constitue un hommage à sa fondatrice Émilie Gourd, la revue paraît sur papier entre 2001 et 2009 en 79 numéros (six de ces numéros sont publiés dans des numéros « doubles », ce qui représente 76 numéros physiques distincts), du numéro 1453-54, paru en juin 2001, au numéro 1531, paru en août 2009. Par la suite, des articles sont publiés dans le quotidien *le Courrier* et sur le site internet de la revue (L'ÉMILIE, 2012-2016) La revue est adressée à un public large, auprès duquel la rédaction souhaite, entre autres, promouvoir le féminisme. Sur son site internet, *l'émiliE* se définit comme un média en ligne indépendant, et une association qui organise des débats, des événements autour des questions féministes. Le site, qui mettait à disposition les archives²² de la revue entre 1912 et 2009, était encore actif en 2017, mais la publication d'articles a connu plusieurs interruptions et semble s'être arrêtée depuis le 27 juin 2017.

Le nombre de numéros par année et de pages par numéro a évolué au fil de la décennie. De trente-deux pages en 2001, le numéro passe à vingt-quatre pages en 2002. Le format A4 a été maintenu tout au long de la période de parution sur papier. De dix numéros par an en 2001, il passe à neuf numéros en 2004. Au niveau de la structure, un numéro comporte généralement un éditorial, un dossier entre quatre et dix pages sur une thématique, une rubrique consacrée aux « *Lettres à l'émiliE* », et diverses rubriques telles que « International », « Actualité », « Société », « Médias ». La culture (« Coin littéraire », « Cinéma »), la recherche, la politique et le sport sont aussi présents. La revue comporte de plus un agenda, de même que des portraits de femmes. Des disciplines telles que l'histoire, l'économie, les sciences sociales et politiques sont mobilisées dans plusieurs numéros. La revue est tirée à 3'000 exemplaires en 2002, et à 1'400 exemplaires en 2008 (CHAPONNIÈRE, 2021). Quelques pages sont consacrées à des annonces, en général des offres d'emplois.

Les discours féministes soumis à l'analyse sont inscrits dans un contexte particulier. En effet, la revue est suisse romande, francophone et les discours sont des articles de presse publiés dans la décennie des années 2000. La notion de féminisme peut aussi être précisée en raison de l'hétérogénéité des points de vue féministes (Nicole VAN ENIS, 2012 ; DESCARRIES, 1990 ; Guy BOUCHARD, 1991 ; PARINI, 2006). En ce qui concerne *l'émiliE*, sa rédaction se déclare, en 2001, féministe de tendance *radicale*, dans le sens où ce féminisme « vise à balayer les notions séculaires de différence, de complémentarité et de hiérarchie entre les sexes » (L'ÉMILIE, 2001, p. 7). La revue affirme également à diverses reprises sa volonté de soutenir les actions en faveur de l'égalité entre femmes et hommes et d'intégrer, dans ses analyses critiques, des

²² En 2023, le lien vers les archives semble ne plus fonctionner. En revanche, les archives sont disponibles sur le site internet E-Periodica (EIDGENÖSSISCHE TECHNISCHE HOCHSCHULE ZÜRICH – BIBLIOTHEK, 2023), à partir de la page intitulée *Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses (1960-2001)*, accessible par le lien suivant : <https://www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=emi-003>.

analyses relatives à d'autres catégories sociales, telles que des analyses antiracistes, antihomophobes ou *queer*.

Les équipes et la ligne rédactionnelles évoluent au cours de la décennie concernée par l'étude, avec notamment plusieurs changements de rédactrice en cheffe et de membres de l'équipe, ainsi qu'un éloignement de la Fondation Émilie Gourd, qui la soutient financièrement depuis 1912, jusqu'en 2004. La rédaction explique, dans un article paru cette année-là, que la Fondation justifie le non-renouvellement de son soutien financier à la revue en raison d'un « manque de confiance en la gestion du journal », une nouvelle qui est « reçue comme un électrochoc » par la rédaction (Emmanuelle JOZ-ROLAND, 2004, p. 20). En 2004, le journal renonce alors à un dixième numéro dans l'année et passe à la bichromie pour des raisons financières.

Au niveau de la composition de la rédaction, la rubrique « Nous » sur le site internet de *l'émilie* évoque l'hétérogénéité des membres de l'équipe rédactionnelle : « *L'émilie* regroupe des femmes et des hommes, originaires de plusieurs pays, travaillant dans différents domaines et militant quotidiennement dans les milieux professionnels ou associatifs » (L'ÉMILIE, 2011). Les membres de la rédaction, pour la plupart âgé·es de 25 à 35 ans en 2003 (L'ÉMILIE, 2003, p. 3), sont ainsi issu·es de diverses pratiques professionnelles et formations, le journalisme n'étant manifestement pas la profession la plus représentée. *L'émilie* se définit dans le numéro 1477 comme un « journal indépendant et précaire qui fonctionne sur un mode très artisanal » et dont « chaque parution relève du petit miracle », tant les conditions de travail de l'équipe sont « rocambolesques » (L'ÉMILIE, 2003, p. 7). L'éloignement de la Fondation Émilie Gourd se lit aussi dans le nom donné à la nouvelle association, à savoir « *l'émilie dégourdiE* », ce nom apparaissant sur la page d'accueil de son site internet (L'ÉMILIE, 2012-2016). Une nouvelle charte est alors publiée dans un onglet dédié (L'ÉMILIE DÉGOURDIE, s. d.²³), l'association s'engageant, entre autres, à « [p]romouvoir l'égalité et les solidarités à travers un féminisme multiculturel, intergénérationnel, écologique » à « [l]utter contre toute forme de violences et de discriminations liées au sexe, au genre, et à la sexualité ; et contre toutes formes de domination et de rapports de pouvoir, notamment l'articulation entre racisme, sexisme et classisme » ou encore « démystifier les féminismes et combattre la stigmatisation ».

²³ L'éditorial qui annonce la nouvelle association date du 7 mai 2017 (L'ÉMILIE, 2012-2016). On peut donc supposer que la charte a été mise en ligne à la même période.

2. Logique naturelle

Ce chapitre présentera la théorie de la logique naturelle, ses postulats, la conception du signe qui y est proposée, ainsi qu'un état de la recherche portant sur des procédés logico-discursifs voisins de la déconstruction, cette dernière n'ayant pas donné lieu à des recherches spécifiques. La logique naturelle constituant une approche du raisonnement interdisciplinaire (voir par exemple GRIZE, VERGÈS et SILEM (1987) et Cristina GRABOVSKI et Milton N. CAMPOS (2014)) – son cadre théorique et méthodologique s'ancre et s'inspire d'autres disciplines, telles que les sciences du langage (Antoine CULIOLI, 1981, 1999), la psychologie sociale (JODELET, 2003) ou encore les analyses de discours et de l'argumentation –, j'introduis, au fil de mon développement de ce cadre théorique et à sa suite, des concepts issus de champs de recherche apparentés.

2.1. La théorie de la logique naturelle

Après quelques éléments introductifs, je développerai la *métaphore de la résonance* employée par GRIZE (1996) pour présenter sa conception de la communication. J'exposerai ensuite les cinq postulats retenus dans son ouvrage de 1996 sur la communication et la logique naturelle, à savoir la situation d'interlocution, les représentations, les préconstruits culturels, le dialogisme et la construction des objets de discours, pour finir avec sa conception du signe²⁴.

2.1.1. Un cadre pertinent dans une perspective constructiviste

La logique naturelle est une théorie et un champ de recherche développé dès la fin des années 1960 avec la fondation, par Jean-Blaise Grize, du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel en 1969. Formé en mathématiques et « [p]assionné très tôt par le monde et les mécanismes de la raison », Grize a travaillé sous la direction de Jean Piaget comme collaborateur scientifique au Centre international d'épistémologie génétique (MIÉVILLE, 2014a, p. 5). C'est dans ce cadre qu'il identifie des « difficultés [...] dans la représentation des stades de l'acquisition des opérations de la pensée formelle » de la logique opératoire, à savoir que « le modèle [piagétien] ne rend pas compte effectivement du processus temporel et ignore l'importance des contenus langagiers » (MIÉVILLE, 2014a, p. 5). Il entreprend alors de s'intéresser à *l'activité discursive* et à la *construction de la connaissance* dans et par cette activité (MIÉVILLE, 2014a, p. 5). S'inspirant des outils conceptuels de Piaget, Grize tente de « dépasser le formalisme » de son approche, qu'il juge « strict et insuffisant » (GRABOVSKI, 2012, p. 7). Marie-Jeanne BOREL, Jean-Blaise GRIZE et Denis MIÉVILLE, avec la collaboration de Joëlle KOHLER-CHESNY et Marianne EBEL (1983) publient un *Essai de logique*

²⁴ Dans une préoccupation de lisibilité pour le lectorat, j'aborde le système des opérations logico-discursives, qui fait partie intégrante de ce cadre théorique, dans la partie dédiée au cadre méthodologique. En effet, l'analyse de ces opérations relève de procédures relativement complexes qui nécessitent d'être détaillées.

naturelle, qui rassemble les bases théoriques de cette approche du raisonnement centrée sur des contextes de communication discursive. Les publications plus récentes que je mobilise (notamment GRIZE, 1996 ; MIÉVILLE, 2010) s’ancrent dans cette histoire de la logique naturelle.

Le nom de la théorie, « logique naturelle », pourrait prêter à confusion – GRIZE (1998) annonce que l’appellation est un peu maladroite²⁵. Contrairement au contenu qu’elle paraît annoncer, elle n’implique pas de conception naturaliste de la pensée²⁶. Dans l’objectif d’ôter plusieurs ambiguïtés, je commence par préciser le terme « logique », puis apporte quelques éléments de compréhension sur le terme « naturelle ». La logique peut se définir globalement comme l’étude du raisonnement, autrement dit comme une étude de « toute activité de l’esprit qui engendre une idée à partir d’une autre idée » (GRIZE, 2010, p. 97). GRIZE (1998) distingue la logique naturelle de la logique formelle, qui « s’est imposée comme une discipline normative » s’intéressant à la pensée sous l’angle de la démonstration (p. 116). En effet, alors que l’étude du raisonnement en contexte de démonstration se centre sur la validité de celui-ci, l’ouverture à des contextes discursifs ordinaires amène à s’intéresser à une diversité de mouvements de la pensée « dont on ne saurait limiter la liberté » (GRIZE, 1998, p. 116). La recherche en logique naturelle s’intéresse précisément à ces contextes de raisonnement qui s’étendent au-delà de la démonstration mathématique²⁷. GRIZE (1994) la conçoit comme « un outil propre à analyser les représentations discursives qu’un locuteur propose à un destinataire » (p. 281). Pour étudier ces raisonnements dans des contextes discursifs ordinaires, la recherche en logique naturelle se base sur des productions discursives qui sont comprises comme des manifestations de l’activité de pensée :

²⁵ Il écrit à ce propos :

La logique dont je vais esquisser les contours, et que j’appelle un peu maladroitement peut-être *logique naturelle*, n’a rien de normatif. Elle relève davantage des sciences naturelles que des sciences mathématiques. (GRIZE, 1998, p. 116)

²⁶ La suite de ma présentation met en lumière le constructivisme de la logique naturelle dès ses origines. Pour un développement qui remonte à la perspective épistémologique de Piaget, voir par exemple KOHLER (2020b) :

For instance, the logical-empiricist view of knowledge that continues to provide the philosophical background and fundamental postulates for much of the main stream cognitive sciences today, has received precise and relevant critique from Piaget (1957), based on the evidence supporting the (socio-)constructivist and (symbolic-) interactionist hypothesis in epistemology. (p. 493)

²⁷ GRIZE (1974) estime que la logique formelle ne serait pas pertinente pour l’analyse d’argumentations :

D’ailleurs, tenter d’utiliser les normes logiques comme grille de lecture d’une argumentation conduirait inévitablement à importer des concepts qui appartiennent à un autre cadre théorique et à se mettre hors d’état de faire usage du principe de falsification de Popper, désormais indispensable à toute méthodologie qui se veut scientifique. (p. 194)

Quiconque se propose d'étudier les mécanismes par lesquels la pensée élabore et organise la connaissance, doit nécessairement se pencher sur les productions qui manifestent son activité. Si les comportements qu'elle commande sont d'une remarquable diversité, ceux qui conduisent à l'élaboration de discours sont particulièrement intéressants. D'une part en effet, ils sont monnaie courante et il est facile de les observer ; d'autre part leur complexité laisse entendre qu'ils sont de bons révélateurs de la pensée ; enfin ils permettent de poser la question du rôle que joue le langage dans l'élaboration du savoir. (GRIZE, 1998, p. 115)

GRIZE (1998) précise, à propos du regard propre à la logique – par opposition à la psychologie et à la linguistique, qui s'intéressent également aux productions discursives –, qu'il s'agit de « dégager des invariants logico-discursifs, c'est-à-dire les opérations nécessaires à la production de tout discours » (p. 155). S'inspirant des travaux développés notamment par et avec ses collègues Marie-Jeanne Borel et Jean-Blaise Grize du Centre de Recherches Sémiologiques (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983), MIÉVILLE (2010) définit la logique naturelle comme « l'étude du système des opérations logico-discursives qui contribuent à la construction d'une schématisation » (p.12). Il la considère « tout à la fois [comme] une théorie, un mode de lecture d'un texte orientée vers la mise en évidence explicite des opérations logico-discursives et un système de représentation d'une ontologie discursive » (MIÉVILLE, 2010, p. 12).

De tels raisonnements sont proposés par des activités discursives qui se déroulent en langue naturelle, par opposition à des raisonnements construits dans un langage artificiel, quant à lui privilégié par exemple dans le cadre d'une démonstration mathématique. Plutôt que de se centrer sur les questions de validité ou de vérité, la logique naturelle fournit des outils pour comprendre la manière dont un discours est construit de manière à permettre à un lectorat ou un auditoire de reconstruire le sens proposé par l'auteur·e. L'objet de la logique naturelle est donc le raisonnement en situation de communication en langue naturelle.

2.1.2. *La résonance comme métaphore de la communication*

GRIZE (1993 ; 1996) explicite de plus sa conception de la communication avec la métaphore de la *résonance*. Prenant appui sur le schéma de la *transmission d'information* développé par Shannon et Weaver dans les années 1940, dans lequel un émetteur code et un récepteur décode, avec, comme obstacles, des « bruits » sur le canal de transmission, GRIZE (1996, pp. 58-60) expose plusieurs difficultés posées par ce modèle et les hypothèses sur lesquelles il repose. Il relève que les notions de *codage*, de *décodage* et de *bruits* laissent peu de place à l'interprétation, à la polysémie ou aux malentendus. Le modèle de la résonance, qui renvoie à une véritable activité de *reconstruction*, permet au contraire de s'y intéresser :

Un locuteur A construit une schématisation devant un interlocuteur B qui la reconstruit. Il en est comme de deux bobines de fil électrique placées l'une à côté de l'autre. Si l'on fait passer un courant variable dans l'une, un courant analogue est induit dans l'autre. Évidemment « analogue », mais identique seulement si les bobines le sont. Ceci pose le grave problème de l'isomorphisme de la construction et de la reconstruction. Elles ne

peuvent être identiques que si A et B le sont, ce qui de toute évidence n'est jamais le cas. Mais je n'insiste pas. En pratique, l'observation montre que les partenaires ont, dans la plupart des cas, suffisamment de représentations communes pour que la communication « passe ». (GRIZE, 1993, p. 6)

La logique naturelle est définie comme une *logique de l'objet de discours*²⁸ – elle s'intéresse à la manière dont le discours, dans un contexte de communication, met en scène des objets –, ainsi que comme une *logique du sujet* – elle s'intéresse à la manière dont le discours met en scène des sujets qui raisonnent et produisent des énonciations. Les recherches en logique naturelle développées par le Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel partent du constat selon lequel il est possible « d'aborder l'étude de la communication sous deux de ses aspects : sa fonction et son fonctionnement » (GRIZE, 1996, p. 57) ; elles s'intéressent au fonctionnement de la communication et s'orientent ainsi vers la description de « mécanismes en jeu » dans la communication (GRIZE, 1996, p. 68).

La logique naturelle vise à expliciter la schématisation, c'est-à-dire la création d'un micro-univers de sens. Ce champ de recherche étudie ainsi les activités qui permettent la mise en œuvre progressive de cet univers de sens, autrement dit, elle s'intéresse à l'activité schématisante. Celle-ci est déployée par la personne qui occupe le statut de locuteur ou locutrice, et qui construit son discours avec certaines finalités. Par ailleurs, la personne qui construit un discours crée un micro-univers de sens mettant en scène des objets de discours qu'elle donne à reconstruire aux personnes auxquelles elle s'adresse :

On est alors en présence d'un double mouvement : un terme particulier ne prend sens qu'au sein de la schématisation à laquelle il appartient et, en même temps, la schématisation ne fait sens que par ceux des termes qu'elle contient. Le résultat, lui, est une représentation, ce que l'allemand appelle une *Vorstellung*, c'est-à-dire quelque chose qui est placé devant le destinataire, un spectacle qui lui est donné à voir, dans l'espoir qu'il le regarde. (GRIZE, 1996, p. 69)

Le terme « représentation discursive » renvoie pour GRIZE (1993) à une représentation proposée dans le cadre d'une communication discursive, qu'il nomme aussi « image » (GRIZE, 1982, p. 202) pour la distinguer plus clairement des représentations mentales ou des représentations sociales. GRIZE (1996) estime en effet que « [t]out discours est représentation de quelque chose, il en propose une schématisation à son destinataire » (p. 18). S'inspirant de Georges Vignaux, il considère que les discours constituent des *mises en scène* (GRIZE, 1996, p. 18 ; GRIZE, 2012, p.46) relevant ainsi la *théâtralité* de la schématisation qui donne à voir plus qu'elle ne fournit des preuves (GRIZE, 1996, 2012). Poursuivant la métaphore, GRIZE (2012) estime que « [l]e spectacle a son devenir propre et [que] tout l'art consiste en ce qu'il se développe dans le sens des intentions argumentatives de l'auteur-metteur en scène » (p. 46). Dans cette perspective, l'auditoire ou le lectorat auquel s'adresse le discours travaille ainsi à

²⁸ GRIZE (2013, p.175) la qualifie aussi de logique des contenus, par opposition à une logique « formelle », qui se limiterait à la forme.

reconstruire cette schématisation sur la base d'indices textuels. Pour ma part, je nomme ce que la schématisation donne à voir « représentations logico-discursives », de manière à visibiliser davantage sa relation au raisonnement.

L'activité schématisante, c'est-à-dire l'activité de construction et reconstruction de ce micro-univers de sens, est ainsi au cœur de la logique naturelle. Celle-ci se centre sur « un modèle du locuteur plutôt que vers d'autres aspects de l'interaction discursive », que serait, par exemple, un modèle centré sur l'interaction ou sur « la cible de l'intervention » (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983, p. 59). Le *locuteur* est alors appréhendé comme « l'individu qui prend part à la communication » (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983, p. 60), par opposition à *l'énonciateur*, qui se trouve « au cœur de la réalité linguistique » (p. 37). Cette distinction entre l'entité locutrice, l'entité énonciatrice, et des notions voisines, telles que le narrateur ou la narratrice, ou « la personne (l'être civil) » (MEIZOZ, 2009, p. 2), fait également l'objet d'études portant sur le discours et le langage (MAINGUENEAU, 2004 ; MEIZOZ, 2009), qui se penchent sur les notions d'*ethos* [de l'inscripteur] et de *posture* [de la personne] pour démêler « la confusion inhérente à la notion d'auteur et à ses usages courants » (MEIZOZ, 2009, p. 2) :

En l'occurrence, étudier une posture, c'est aborder ensemble (et croiser ces données, avec la prudence requise) les conduites de l'écrivain, l'*ethos* de l'inscripteur et les actes de la personne. (MEIZOZ, 2009, p. 2)

Dans le cadre de mon étude de discours militants, je pars de l'idée que les auteur-es des articles retenus assument généralement en leur nom propre les schématisations proposées, du moins si on se rapporte au moment de leur publication. Par mes analyses, j'ai accès à l'*ethos* de l'inscripteur – c'est-à-dire son « image » construite à travers le discours –, mais ni aux « conduites de l'écrivain », ni aux « actes de la personne » (MEIZOZ, 2002, p. 2), dont je fais cependant l'hypothèse qu'elles s'accordent avec la schématisation proposée, en lien avec le caractère engagé de telles publications. En effet, *conduites publiques de l'écrivain* – pour autant que la notion s'applique à ce contexte –, *actes de la personne* et *ethos construit discursivement* se distinguent tout en s'imbriquant, chaque dimension ayant potentiellement des effets sur les autres dimensions de la posture de l'auteur-e (MEIZOZ, 2009). Lorsque j'emploie le terme « auteur-e » dans mes analyses, je me réfère ainsi principalement à l'entité locutrice.

Dans ce modèle de la communication comme *résonance*, qui peut être résumée par le schéma élaboré par GRIZE (1996, p. 68), la personne qui se trouve dans la position de l'entité interlocutrice est considérée comme ayant une activité de pensée plus importante qu'un simple décodage d'un message. Elle est alors appréhendée comme « reconstrui[sant] ce qui lui est proposé » par la personne se trouvant dans la position du locuteur. GRIZE (1996) souligne cependant l'asymétrie des activités de construction et de reconstruction. En effet, les personnes qui participent à la situation d'interlocution ont bien souvent des *finalités*

différentes en termes de communication, et par ailleurs l'activité de reconstruction est « fortement contraint[e] », puisqu'elle s'appuie sur « ce qui [...] est proposé » (GRIZE, 1996, p. 69).

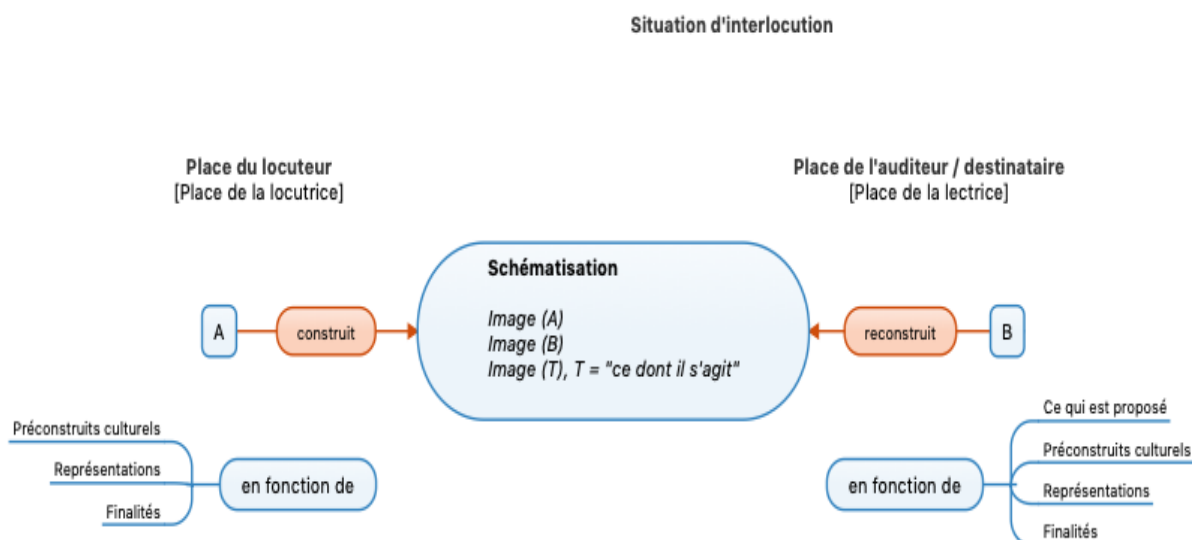


Figure 1: Le schéma de la communication en logique naturelle (adaptation selon GRIZE, 1996, p. 68)

Dans ce cadre, GRIZE (1996) aborde l'*argumentation* comme « [...] une activité qui vise à intervenir sur les idées, les opinions, les attitudes, les sentiments ou les comportements de quelqu'un ou d'un groupe de personnes » (p.5), précisant aussitôt que l'activité en question est *discursive*. Par contraste avec la démonstration, qui vise à *convaincre*, GRIZE (1996) la considère comme composée d'énoncés (et non de propositions), personnalisée en fonction des personnes auxquelles elle s'adresse et qu'elle cherche à *persuader*, d'où une attention non seulement aux valeurs de vérité, mais également aux valeurs de croyance des personnes auxquelles elle s'adresse (p. 26). L'argumentation est alors appréhendée non pas « [...] comme une simple suite d'arguments, mais comme une organisation raisonnée de contenus de pensée qui visent à modifier de quelque façon les représentations et les jugements de son destinataire » (GRIZE, 2004, p. 24). Ainsi, la personne qui argumente construit son discours de telle manière que son auditoire ou son lectorat puisse premièrement *recevoir* la schématisation, c'est-à-dire la reconstruire de telle manière à pouvoir en comprendre le sens²⁹. Deuxièmement, l'argumentation cherche à convaincre par sa « cohérence interne » et par sa « cohérence externe », visant à amener le lectorat ou l'auditoire à *accepter* la schématisation (GRIZE, 1996, p. 73). Troisièmement, l'argumentation cherche à *persuader* l'auditoire ou le lectorat, autrement dit à les amener à *adhérer* à la schématisation (GRIZE, 1996, 2002).

²⁹ Pour aller plus loin sur les situations de malentendu, voir la recherche doctorale d'Alaric KOHLER (2020a).

Le raisonnement comme création de sens est abordé sous l'angle des opérations logico-discursives « propres à engendrer une schématisation » (GRIZE, 1996, p. 82). Le terme *logico-discursive* réfère à la manifestation du raisonnement dans et par le discours, comme le soulève GRIZE (1993) : « [...] logiques, parce que opérations de pensée et discursives parce que la pensée se manifeste à travers un discours » (p. 2). Ces opérations dites *logico-discursives* (GRIZE 1996 ; MIÉVILLE, 2010) peuvent être réparties en plusieurs catégories. Dans le cadre de cette recherche, j'ai choisi de distinguer trois grandes catégories d'opérations, à savoir premièrement les opérations qui contribuent à la constitution d'objets de discours, deuxièmement celles qui ont trait à la prise en charge, autrement dit à la mise en discours de sujets qui raisonnent et produisent des discours, et troisièmement les opérations qui organisent l'articulation entre les énoncés, parmi lesquelles figurent celles qui comportent des relations d'étayage.

Le Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel propose de s'intéresser à ces opérations logico-discursives propres à l'activité schématisante en se basant sur divers *postulats* sur la communication discursive (GRIZE, 1996). En fonction des publications en logique naturelle et de la période de parution, ces postulats ont des contours variables. J'ai retenu les cinq postulats proposés par GRIZE (1996) et repris par MIÉVILLE (2010), qui me semblent résulter et bénéficier des réflexions antérieures, et ainsi constituer un cadre stabilisé en logique naturelle. Ces postulats font de cette théorie un cadre pertinent pour l'étude sociologique (GRIZE, VERGÈS & SILEM, 1987) de discours de presse. Il s'agit, premièrement, de la situation d'interlocution, deuxièmement des représentations (GRIZE, 1996), troisièmement des préconstruits culturels, autrement dit des « significations antérieures » au discours (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983, p. 78), quatrièmement du dialogisme et enfin en cinquième lieu de la construction d'objets de discours (GRIZE, 1996). Chacun d'entre eux est développé ci-dessous.

2.1.3. *La situation d'interlocution*

Un premier postulat relevé par GRIZE (1996) est celui de la *situation d'interlocution*. Celui-ci comporte deux dimensions, à savoir une *dimension concrète* et une *dimension théorique*. En effet, l'activité discursive a lieu concrètement dans un certain contexte, ce qui comprend un moment, un lieu et une fin (GRIZE, 1996, p. 61). Au-delà de cette situation concrète, la communication se déroule au sein d'un cadre socio-historique, c'est-à-dire au sein d'un système de relations entre les membres d'une communauté, que GRIZE (1996) aborde comme dimension théorique de l'interlocution. GRIZE (1996, p. 62) soulève que ce système relationnel conditionne l'activité discursive, mais qu'il est aussi conditionné par elle. Par exemple, sur le thème du féminisme, qui est propre à mon étude, les discours féministes s'insèrent dans un cadre socio-historique qui comprend des relations inégalitaires entre les femmes et les hommes. La présence de ces relations inégalitaires explique que de tels discours soient produits, ce qui n'empêche pas que les mêmes discours puissent contribuer à façonner le cadre relationnel, si possible de manière plus égalitaire. La situation de l'interlocution apparaît

comme un élément indispensable à la reconstruction du sens proposé dans la schématisation, et par conséquent, à la compréhension du raisonnement en situation de communication.

2.1.4. *Les représentations*

Tenir compte de la situation d'interlocution amène les logicien·nes intéressé·es par le raisonnement ordinaire à admettre un deuxième postulat, celui des représentations, un terme que GRIZE (1996) qualifie de « gênant » en raison de sa polysémie (p. 63), mais dont il souligne la difficulté de se passer. Laissant à la psychologie l'expertise sur le format sous lequel il s'agit de les considérer, GRIZE (1996) propose un emploi du terme *représentation* en logique naturelle « d'une façon toute naïve, comme ce qui est 'dans la tête' » des entités engagées dans la communication (p. 63). Il souligne la multitude de ces représentations dont il précise qu'elles sont *mentales* – il les distingue des *représentations sociales* et des *représentations discursives*.

Parmi les représentations qui intéressent plus particulièrement la recherche en logique naturelle, GRIZE (1996) mentionne la représentation que l'entité locutrice se fait de « ce dont il s'agit » (p. 63) – symbolisée par $\text{repr}_A(T)$ –, la représentation qu'elle se fait d'elle-même – $\text{repr}_A(A)$ – et la représentation qu'elle se fait de l'entité interlocutrice – $\text{repr}_A(B)$. Parmi les représentations portant sur l'entité interlocutrice, Grize évoque des représentations sur ses connaissances, des représentations sur son niveau de langue et des représentations sur ses valeurs, et précise que certaines représentations de l'entité locutrice peuvent être inadéquates (p. 64). De plus, le logicien (GRIZE, 1996, pp. 64-65) soulève que l'entité locutrice a des représentations à propos d'objets complexes, tels que sa propre relation ou la relation de son interlocuteur ou interlocutrice avec ce dont il s'agit – respectivement $\text{repr}_A(A-T)$ et $\text{repr}_A(B-T)$ –, sa relation avec l'interlocuteur ou interlocutrice – $\text{repr}_A(A-B)$ –, ou encore les représentations que l'entité locutrice se fait des représentations de l'entité interlocutrice (à propos de ce dont il s'agit, de l'entité locutrice, de soi-même, des diverses relations mentionnées ci-dessus) – $\text{repr}_A(\text{repr}_B(X))$ ³⁰ –, ainsi que des représentations relevant de niveaux supplémentaires, par exemple les représentations que A se fait des représentations de B à propos des représentations de A – $\text{repr}_A(\text{repr}_B(\text{repr}_A(X)))$. En effet, le postulat des représentations tient compte de leur impact sur l'activité de communication discursive. Un exemple adapté pour mon étude sur la déconstruction dans *l'émiliE* serait de considérer qu'une féministe qui construit son argumentation procède autrement si elle pense s'adresser à une personne se positionnant comme féministe ou à une personne manifestement antiféministe. Le terme « féministe » n'est d'ailleurs pas assez précis, puisque la littérature scientifique témoigne de plusieurs tendances et débats au sein du féminisme (Danielle JUTEAU, 2010 ; BRACKE & PUIG DE LA BELLACASA, 2013 ; PAVARD, 2018 ; VAN ENIS, 2012), et il s'agirait

³⁰ La lettre X peut être interprétée ici et dans la formule suivante de manière analogue à son usage en mathématiques, c'est-à-dire comme une variable. Par exemple, les formalisations $\text{repr}_A(\text{repr}_B(T))$ ou $\text{repr}_A(\text{repr}_B(\text{repr}_A(A-B)))$ relèvent de la forme $\text{repr}_A(\text{repr}_B(X))$.

probablement pour l'entité locutrice de se faire une idée plus approfondie du positionnement de la personne avec laquelle elle communique. Ainsi, les représentations mentales contribuent à façonner l'activité discursive de l'entité locutrice.

Ce qui est dans la tête des personnes engagées dans la communication est reconnu par la logique naturelle comme déterminant dans l'activité discursive. Les représentations sont comprises comme « une des *conditions* » de la construction d'un micro-univers de sens (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983, p. 71).

2.1.5. *Les préconstruits culturels*

Une autre condition de la communication est de recourir à une langue, ou tout au moins à un langage, ce qui amène les logicien·nes dans ce champ à postuler, à la suite de travaux s'intéressant au discours et à la langue, que le fonctionnement de la communication repose sur des éléments *préconstruits* relatifs à la langue et aux significations auxquelles elle renvoie.

Pour BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY et EBEL (1983), les personnes qui communiquent mobilisent des « significations antérieures » au discours (p. 78), certains contenus relevant de préconstruits. GRIZE (1996) estime que dans le cadre d'une communication discursive le locuteur mobilise des « connaissances » qui « se colorent de toutes sortes de vécu », mais sont néanmoins culturelles et sociales, car « [c]omprendre ce qui est dit exige donc de se référer à quelque chose qui est comme un état normal du monde, à tout un ensemble d'us et de coutumes qui sont inscrits dans la culture à laquelle on appartient » (p.66). Ainsi, « [l]'orateur doit assimiler les contenus déjà là et les accommoder à ce qu'il [elle] a l'intention de dire » (GRIZE, 1996, p. 66). La personne qui communique puise ainsi dans ses connaissances langagières pour construire un micro-univers de sens, nommé également schématisation. De telles connaissances, comprises comme préconstruits culturels, relèvent du sens des mots, de leurs connotations, de leurs usages ou même de lieux communs. Elles constituent un bagage culturel et social mobilisé dans le cadre de la communication. GRIZE (1996) précise que la logique naturelle peut identifier des indices de préconstruits culturels, et non les préconstruits culturels eux-mêmes, qui relèvent alors plutôt de la sociologie (p. 67).

Parmi les éléments appartenant aux préconstruits culturels, la théorie de la logique naturelle s'intéresse aux notions primitives, un concept emprunté à la linguistique de CULIOLI (1981) :

Les notions [...] sont des systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles, c'est-à-dire des propriétés d'objet issues de manipulations nécessairement prises à l'intérieur de cultures et, de ce point de vue, parler de notion, c'est parler de problèmes qui sont du ressort de disciplines qui ne peuvent pas être ramenées uniquement à la linguistique. (p. 65)

Dans la littérature en logique naturelle, les notions primitives sont définies comme des « entités cognitives complexes [...] indicibles » (MIÉVILLE, 2010, p. 15), car de nature « prélangagière » (GRIZE, 1996, p. 82), ou encore des « zones de [...] représentations sociales »

(GRIZE, 1998, p. 120). Elles sont comprises comme « un système plus ou moins organisé de représentations mentales issues de l'apprentissage, du vécu et de la culture de celui qui conduit un discours et qui estime que ce préconstruit culturel est partagé par celui à qui il s'adresse » (MIÉVILLE, 2010, p. 15). Relativement au postulat de la construction des objets de discours, dont il sera question plus loin, les notions primitives constituent le matériau, plongé dans les préconstruits culturels, dont disposent les personnes prenant part à une interlocution pour construire un discours et les objets qui l'habitent (GRIZE, 1996 ; MIÉVILLE, 2010).

La notion de *préconstruit* connaît des usages variés dans les travaux de logique naturelle et des champs de recherche voisins. PAVEAU (2017b) en retrace une partie dans un article qui s'intéresse plus largement à la généalogie de cette notion. Cette ouverture sur une notion plus large me semble bénéfique pour bien saisir les préconstruits culturels dans le cadre de cette recherche. PAVEAU (2017b) relève plusieurs usages de cette notion, renvoyant au « fait que toute production discursive s'appuie, selon des modalités variées, sur des sens préalables et connus, et/ou des évidences acquises, partagées et incontestées » (PAVEAU, 2017b, p. 1), des éléments de définitions qui rejoignent l'usage qui en est fait en logique naturelle. Elle soulève la difficulté pour les sciences du langage de procéder à l'analyse des préconstruits, les savoirs encyclopédiques étant « propres à chacun », « pas généralisables et objectivables » et n'étant pas non plus marqués en langue et en discours (PAVEAU, 2017b, p. 2). Après une discussion sur le lien du préconstruit avec l'*intradiscours* et l'*interdiscours* et avec les notions de *pré-asserté*, de *prélexical* (elle se base sur les travaux de Culioli), ou encore avec la *présupposition* (abordée par Ducrot) pour laquelle le préconstruit offre une alternative rendant compte du caractère non conscient (PAVEAU, 2017b, pp. 3-4), Paveau pose la question de l'*inexistence du préconstruit* :

Un des traits du préconstruit notionnel les plus difficiles à comprendre sans doute est qu'il n'existe pas. Je veux dire qu'il n'existe pas d'éléments culturels, sociaux, cognitifs ou discursifs qui seraient objectivement identifiables comme des antérieurs à un discours, et auxquels on pourrait le rattacher. Autrement dit, le préconstruit ne se ramène pas, sur le plan du discours, à de l'intertexte ou de la citation, matériellement identifiables, et, sur le plan de la réalité, à des évidences naturelles ou des savoirs communs objectivables. Le préconstruit est une production du discours, il est donc, en quelque sorte, et même si cette formulation paraît contre-intuitive, *postérieur* au discours : c'est l'élaboration du discours qui le produit *comme* antérieur, et son antériorité n'est qu'un effet du discours. (2017b, p. 4)

Le préconstruit est alors compris comme une *illusion* ou un *effet* discursif et idéologique d'évidence et d'existence préalable, « celui de présenter en discours des évidences sans histoire et des vérités admises » (PAVEAU, 2017b, p. 5).

PAVEAU (2017b) retrace également la notion de préconstruit telle qu'elle apparaît en logique naturelle, principalement dans les travaux de GRIZE (1982[1978]³¹, 1993³², 1998). Dans sa publication de 1978 (dans mon travail, GRIZE, 1982), Grize introduit, en effet, les notions de *préconstruit culturel* et *préconstruit situationnel*, dans lesquels la logique naturelle reconnaît qu'« un discours quelconque prend toujours ancrage » (GRIZE, 1982[1978], cité dans PAVEAU, 2017b, p. 8), le terme *préconstruit* renvoyant à de l'acquis, et le terme *culturel* à la dimension collective (p. 9). PAVEAU (2017b) reprend également une publication dans laquelle GRIZE (1993) définit le préconstruit comme le « dépôt que les représentations sociales laissent dans la langue » ou encore « l'aspect langagier des représentations sociales » (GRIZE, 1993, cité dans PAVEAU, 2017b, p. 9), une spécificité de la logique naturelle étant la reconnaissance de sa matérialité langagière et discursive (p. 9). Je resterai pour ma part au plus proche des définitions du préconstruit culturel en logique naturelle, tout en gardant une vigilance à l'égard des *préconstruits* comme « production du discours » (PAVEAU, 2017b, p. 4). Dans le cadre de mon étude c'est d'ailleurs davantage la *mise en scène d'éléments construits comme relevant d'évidences partagées* qui m'intéresse, que les préconstruits culturels aux allures d'évidences eux-mêmes.

Dans la littérature en logique naturelle, les concepts de préconstruits culturels et de notions primitives sont en effet mis en lien avec un concept issu de la psychologie sociale, à savoir les représentations sociales. Or, je m'intéresse à une activité logico-discursive, la déconstruction, qui contribue à la mise en question d'évidences sociales, autrement dit d'éléments préconstruits tenus pour acquis et compris comme « données de base » (PARINI & MANIDI, 2001, p.84). Les préconstruits culturels occupent ainsi un rôle central dans ma recherche et je développe par conséquent ci-dessous le lien que la recherche en logique naturelle établit entre les préconstruits culturels, les notions primitives qui y sont plongées et les représentations sociales.

GRIZE (1996) estime en effet que les préconstruits sont des connaissances sociales et culturelles qui « se colorent de toutes sortes de vécus » (p. 65), comme le montrent les exemples suivants proposés dans une autre publication :

Ces préconstruits culturels se manifestent à deux niveaux différents. D'abord, ils font que tout mot renvoie à un objet de pensée qui est entouré d'un faisceau d'aspects. Le

³¹ Dans son article, PAVEAU (2017b) cite la publication originale de 1978 : GRIZE, Jean-Blaise. (1978) Schématisation, représentations et images. In *Stratégies discursives, Actes du colloque du Centre de Recherches linguistiques et Sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977* (pp.45-52). PUL, reprise en 1982 par Grize dans le chapitre 12 de l'ouvrage *De la logique à l'argumentation* (GRIZE, 1982). J'ai de mon côté accédé à la publication de 1982, que j'emploie pour restituer le développement de PAVEAU (2017b).

³² Pour cette publication, je note également que la version du document consulté ne correspond pas tout à fait à celle référencée par PAVEAU (2017b). Le lien URL ainsi que la numérotation de pages diffèrent. Le texte semble néanmoins identique.

mot *rose* s'accompagne de l'idée d'épine, de socialisme (pas partout : aspect social), d'éclaire au matin (Ronsard : aspect culturel). Ensuite, ils servent de support logique aux inférences. Si je dis *Son accident résulte de ce qu'il roulait à gauche*, je suis obligé d'admettre que, sur le Continent, il est obligatoire de rouler à droite. L'aspect culturel est ici évident, le « raisonnement » ne tient pas Outre-Manche. (GRIZE, 1994, pp. 283-284)

Bien que les outils de la logique naturelle ne permettent pas d'étudier le contenu des préconstruits culturels, la littérature logico-naturelle en propose une conceptualisation et met en évidence le lien des préconstruits culturels avec les représentations sociales :

Il est donc essentiel de savoir de quelles sources découlent les préconstruits culturels. Pierre Vergès en distingue trois : l'idéologie, les matrices culturelles et la pratique du sujet. Ce qui importe aussi, c'est de bien voir que ces préconstruits sont des données en évolution. En principe, toute schématisation les enrichit et les transforme. [...]

Ainsi les préconstruits culturels sont de l'ordre des représentations sociales. Ils sont tout à la fois lieu d'accueil et instrument d'interprétation. Ils constituent des connaissances fonctionnellement efficaces, ce sont, comme l'écrit Denise Jodelet « des réalités préformées, des cadres d'interprétation du réel, de repérage pour l'action, des systèmes d'accueil de réalités nouvelles ». (GRIZE, 1994, p. 284)

La littérature en logique naturelle établit ainsi un lien entre les préconstruits culturels et les représentations sociales. Pour GRIZE (2013), « les préconstruits culturels de la logique naturelle correspondent assez exactement à ces 'réalités préformées' dont parle D. Jodelet à propos des représentations sociales » (p. 181)³³. Les préconstruits sont alors abordés comme relevant des représentations sociales.

Développée par Serge MOSCOVICI (2003) dès les années 1960, la théorie des représentations sociales offre des outils pour saisir ce que sont les préconstruits culturels et donc ce qu'est une activité discursive travaillant ces préconstruits. JODELET (2003) définit les représentations sociales comme des connaissances relevant du sens commun :

C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Également désignée comme « savoir de sens commun » ou encore « savoir naïf », « naturel », cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique. (p. 53 c'est l'auteure qui souligne)

³³ GRIZE (1994, p. 284 ; 2013, p. 177) se fonde ici sur l'approche proposée par Denise JODELET (1984) dans son travail sur la notion de représentations sociales en psychologie sociale :

En un mot, il s'agit d'étudier globalement les processus de la pensée sociale. En tant que pensée constituée les représentations ainsi élaborées se transforment en produits qui opèrent dans la vie sociale, sur le plan intellectuel et pratique, comme des réalités préformées, des cadres d'interprétation du réel, de repérage pour l'action, des systèmes d'accueil de réalités nouvelles. (p. 26)

Cette psychologie sociale estime avec d'autres que les représentations sociales ont un impact sur les pratiques sociales :

On reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. (JODELET, 2003, p. 53)

La recherche en psychologie sociale s'est également intéressée à la structure des représentations sociales. Pour ABRIC (2011), la représentation sociale est composée d'une part d'un « noyau central » (p. 28), dont les éléments stables donnent son sens à la représentation, organisent sa structure et assurent sa cohérence, d'autre part d'une « périphérie » (p. 32), constituée d'éléments variables et moins fondamentaux. FLAMENT (2003), qui s'intéresse à la dynamique des représentations sociales, estime que les éléments de la périphérie sont des « schèmes », autrement dit qu'ils appartiennent à « des séquences d'actes » compris comme essentiels dans le déroulement normal d'une situation donnée³⁴ (p. 229). Pour FLAMENT (2003), les schèmes de la périphérie indiquent « ce qui est *normal* (et par contraste ce qui ne l'est pas) » (p.229), constituant ainsi des « *schèmes normaux* » (p. 229) qui prescrivent des comportements (p.232)³⁵. Dans certaines situations, des éléments de l'expérience entrent en désaccord avec des aspects de la représentation sociale. La zone périphérique est alors comprise comme une « zone tampon » entre la réalité qui la met en cause et le noyau central qui doit rester relativement stable (FLAMENT, 2003, p. 230), à l'image d'un pare-chocs de voiture qui protège « les parties essentielles de la voiture, mais [...] peut être cabossé » (p. 232). Pour FLAMENT (2003), lorsque les pratiques entrent en contradiction « explicite » (p.231) avec la représentation sociale, les schèmes normaux sont « cabossés » par les éléments étrangers, constituant alors des schèmes étranges (p. 231) qui peuvent contribuer à transformer la représentation sociale.

Dans cette thèse, j'emploie plusieurs concepts affiliés à la théorie des représentations sociales, parmi lesquelles les concepts de *schème normal* et de *schème étrange*³⁶. Par ailleurs, j'emploie occasionnellement le terme de *représentation stéréotypée*, qui se rapporte à des contenus des discours que j'analyse. Cette expression désigne alors des *représentations mentales construites logico-discursivement comme reposant sur un ou des stéréotype(s)*. Le *stéréotype* est alors compris dans le sens retenu par la psychologie sociale, à savoir comme *un ensemble de croyances d'une personne relatives à des caractéristiques ou des attributs d'un groupe* (Charles JUDD & Bernadette PARK, 1993). Une représentation stéréotypée constitue

³⁴ FLAMENT (2003) cite l'exemple, tiré d'une étude de Bower, du script « entrer, commander, manger, payer, sortir » qui constitue selon lui la séquence d'actes normale pour « aller au restaurant ».

³⁵ Ce point rejoint d'ailleurs l'observation de divers modes discursifs en logique naturelle. GRIZE (1990, p. 117) repère en effet plusieurs modes discursifs dans l'expression des représentations sociales, comme le mode constatif, le mode projectif, le mode axiologique ou encore le mode prescriptif.

³⁶ J'explique mon usage de ces concepts dans le cadre méthodologique.

ainsi une représentation construite dans et par le discours comme reposant sur des croyances sur des caractéristiques ou attributs d'un groupe.

Plus proche de la sociologie, le concept de *doxa*³⁷ renseigne d'une autre façon celui de préconstruit culturel. La conception qu'en propose BOURDIEU (2003) dans ses *Méditations pascaliennes* l'appréhende comme un « ensemble de croyances fondamentales qui n'ont même pas besoin de s'affirmer sous la forme d'un dogme explicite et conscient de lui-même » (p. 30). Il explique :

L'action proprement politique de légitimation s'exerce toujours à partir de cet acquis fondamental qu'est l'adhésion originaire au monde tel qu'il est, et le travail des gardiens de l'ordre symbolique, qui ont partie liée avec le bon sens, consiste à tenter de restaurer, sur le mode explicite de l'ortho-doxie, les évidences primitives de la *doxa*. Au contraire, l'action politique de mobilisation subversive vise à libérer la force potentielle de refus qui est neutralisée par la méconnaissance en opérant, à la faveur d'une crise, un dévoilement critique de la violence fondatrice qui est occultée par l'accord entre l'ordre des choses et l'ordre des corps. (BOURDIEU, 2003, p. 270)

BOURDIEU (2003) mentionne de plus un travail de « rupture critique » en sciences sociales, sur ces croyances tenues pour évidentes :

La science sociale, qui est condamnée à la rupture critique avec les évidences premières, n'a pas de meilleure arme pour l'opérer que l'historicisation qui permet de neutraliser, au moins dans l'ordre de la théorie, les effets de la naturalisation, et en particulier l'amnésie de la genèse individuelle et collective d'un donné qui se donne avec toutes les apparences de la nature et demande ainsi à être pris pour argent comptant, *taken for granted*. (BOURDIEU, 2003, p. 262)

Un autre concept qui fait référence à des éléments de croyances partagés est celui d'idéologie. Isabela FAIRCLOUGH et Norman FAIRCLOUGH (2012) abordent les idéologies comme « les idées, les croyances et les préoccupations manifestées dans les discours qui contribuent à l'établissement, au maintien et à la reproduction des ordres sociaux et des relations de pouvoir » (p. 3). Teun A. VAN DIJK (2006) propose un état de la littérature sur cette notion et ses usages. Alors que le terme référerait dans les premiers écrits à des systèmes de croyances politiques, VAN DIJK (2006) remarque que la connotation devient négative au fil des usages :

Le concept d'idéologie est souvent utilisé dans les médias et en sciences sociales, mais c'est un concept notoirement imprécis. Son emploi ordinaire est essentiellement négatif et fait typiquement référence aux idées reçues, aux idées fausses ou partisans des autres : nous détenons la vérité, et ils n'ont que les idéologies. Cette conception négative remonte à Marx-Engels, pour qui les idéologies étaient une forme de « conscience fausse » [...]. (§2)

³⁷ Le concept de *doxa* a aussi été travaillé en sciences du langage, par exemple par George-Elia SARFATI (2000, 2007, 2008) qui, conceptualisant et historicisant la notion de sens commun, s'intéresse aux compétences topiques.

L'analyste de discours l'aborde, quant à lui, comme « croyances particulières fondamentales des groupes de personnes » (VAN DIJK, 2006, §5). La définition qu'il en propose fait référence aux représentations sociales partagées par un groupe : « *une idéologie est le fondement des représentations sociales partagées par un groupe* » (VAN DIJK, 2006, §5)³⁸. Concernant le lien entre idéologies et représentations sociales, VAN DIJK (2006) estime que les idéologies constituent une « base 'axiomatique' de croyances plus spécifiques ou 'représentations sociales' d'un groupe donné, tels [*sic*] que le savoir ou les opinions (attitudes) partagés par le groupe » (§11), mais que ces idéologies ne sont pas les seules croyances partagées par un groupe, certaines croyances leur étant antérieures (§13). VAN DIJK (2006) revient également sur la relation entre savoir et idéologie. Selon lui, chaque groupe idéologique développe un savoir partagé spécifique qui a pour base l'idéologie du groupe. De l'intérieur du groupe, il s'agit de savoirs qui relèvent du sens commun et ne sont pas remis en question, tandis que de l'extérieur, ces croyances partagées peuvent être comprises comme des idéologies, des croyances ou encore de la superstition (VAN DIJK, 2006, §14).

Quant à la notion de *prédiscours*, celle-ci rencontre également celle de préconstruit culturel, dans la perspective langagière proposée par PAVEAU (2006). S'inscrivant en sciences du

³⁸ Flament, psychologue social dont les travaux sont cités plus tôt, estime, quant à lui, que les représentations sociales peuvent être indépendantes de l'idéologie – dans l'exemple ci-dessous, à propos des catégories homme et femme, dont la « différence » appartient au noyau central selon ses recherches :

Mais il semble que l'effet d'une idéologie interne au groupe soit également sans influence sur la représentation en ce qu'elle a d'essentiel, c'est-à-dire, dans notre perspective structuraliste, sur le noyau central de la représentation. [...] Historiquement et culturellement, la frontière entre activités masculines et activités féminines a beaucoup varié, mais le principe de la différenciation, élément du noyau central, reste sans changement y compris, selon une étude en cours, chez les groupes « alternatifs » allemands (verts, pacifistes, féministes...) qui ont une très forte idéologie niant toute différenciation sexuée. (FLAMENT, 2003, pp. 210-211).

La littérature en psychologie sociale (Sylvie CROMER, 2005 ; Élise VINET & Pascal MOLINER, 2006) présente d'autres aspects des représentations sociales qui incluent des qualités associées au *care* pour les femmes (CROMER, 2005, p. 193-194, VINET & MOLINER, 2006, p. 52), telles que la douceur, la sensibilité, le soin aux enfants, alors que du côté des hommes, le caractère festif, ludique ou compétitif (voire la force et la domination) font partie des attributs typiques (CROMER, 2005, p. 194 ; VINET & MOLINER, 2006, p. 52). Dans la recherche de VINET et MOLINER (2006), de tels attributs sont régulièrement mobilisés pour expliquer les comportements des femmes ou des hommes. La recherche en psychologie sociale (Fabio LORENZI-CIOLDI, 1988) et en analyse de discours (LAZAR, 2007, Ruth AMOSSY, 1991) relève de plus la hiérarchisation entre les attributs pensés comme masculins et les attributs pensés comme féminins. AMOSSY (1991) souligne par ailleurs que les représentations des féministes se démarquent de celles des femmes, sans toutefois bénéficier de la valorisation des qualités masculine lorsqu'elles s'expriment chez des hommes :

La féministe sera active, dominatrice et ambitieuse, raisonneuse et sèche. Les militantes du MLF seraient des êtres frustrés et agressifs, dotés de toutes les qualités mâles qui chez les femmes tournent au ridicule : la soif du pouvoir, l'arrivisme, la hargne. (p. 172).

langage, PAVEAU (2006) théorise le concept de prédiscours, compris comme les « avants du discours », qui « relèvent [...] des cadres de savoir et de croyance qui informent directement les discours produits (informations de nature encyclopédique ou stéréotypique) » (p. 21)³⁹ ou encore « un ensemble de cadres prédiscursifs collectifs (savoirs, croyances, pratiques), qui donnent des instructions pour la production et l'interprétation du sens en discours » (p. 118). Elle exclut de sa définition les discours tenus antérieurement (PAVEAU, 2006, p. 21). MARIGNIER (2016) quant à elle, s'intéresse à l'effet d'évidence produit par les préconstruits, « c'est-à-dire que le phénomène de préconstruction crée l'effet que l'objet du discours 'va de soi', est évident, inquestionné et inquestionnable » (p.69).

Le postulat des préconstruits culturels met l'accent sur le fait que la construction d'un micro-univers de sens par l'activité discursive repose sur diverses connaissances de l'ordre des représentations sociales. Les entités locutrices emploient de plus régulièrement des éléments empruntés à d'autres discours, ou qui pourraient être mobilisés dans des discours, pour construire leur propre argumentation. Ce recours à d'autres énonciations (réelles, anticipées ou fictives) fait partie d'un phénomène plus large désigné par le terme de dialogisme.

2.1.6. *Le dialogisme*

Le postulat du dialogisme est inspiré des travaux de Bakhtine (GRIZE, 1996 ; Sophie MOIRAND, 2004 ; Aleksandra NOWAKOWSKA & Jean-Marc SARALE, 2011). Ce postulat amène à considérer la communication comme une activité de dialogue au sens large qui peut prendre plusieurs formes. Le terme « dialogisme » évoque une communication discursive qui prend la forme d'un dialogue, c'est-à-dire qu'un échange se déroule entre au moins deux personnes entre lesquelles il y a une distribution des tours de parole et d'écoute. En ce cas, la communication est qualifiée de « dialogale » (GRIZE, 1996, p. 61). GRIZE (1996) précise toutefois que « [l]e dialogisme déborde [...] le dialogal » (p. 61). En effet, même lorsque sa forme extérieure est monologale, une communication discursive mobilise d'autres discours, tenus antérieurement ou anticipés auprès des personnes auxquelles elle s'adresse, dans l'objectif de « [r]épondre par avance aux questions et aux doutes de B [un auditeur] » et d'« [e]mpêcher ou réfuter les contre-discours que B pourrait tenir » (GRIZE, 1982, pp. 246-247) :

Le point central, celui sur lequel on n'insistera jamais trop, est que toute schématisation résulte d'une activité dialogique. J'entends par là, non l'entrelacs de deux discours, mais la production d'un discours à deux, celle d'un locuteur (orateur) que je désignerai dans ce qui suit par A en présence d'un locuteur (auditeur) que je désignerai par B. Il est vrai

³⁹ La chercheuse mentionne également le travail de critique à l'égard de ce qui relève des prédiscours :

On reconnaît là l'héritage de la métaphore fondatrice des Lumières françaises, engagées dans une lutte sans merci contre l'obscur obscurantisme. Tout le domaine des connaissances préalables spontanées, culturellement assimilées à la doxa, au stéréotype, ou même à la rumeur, et tout aussi culturellement opposées à la science et à la vérité logique, tombe sous le coup de cette métaphore dévalorisante. (PAVEAU, 2006, pp. 23-24).

que, dans la quasi-totalité des textes examinés, *B* reste virtuel. Cela ne change toutefois rien au problème de fond : l'orateur construit son discours en fonction des représentations qu'il a de son auditeur. Simplement, si *B* est présent, il peut effectivement dire « Je ne suis pas d'accord » ou « Je ne comprends pas ». Mais s'il est absent, *A* doit bel et bien anticiper ses refus et ses incompréhensions. (GRIZE, 1982, pp. 246-247)

Ainsi, en logique naturelle, la recherche admet que toute communication discursive est façonnée en tenant compte d'autres énonciations, et que ces « emprunts » (GRIZE, 1996, p. 61) laissent des traces dans la schématisation. MIÉVILLE (2014b) résume ainsi :

Toute activité énonciative à propos d'un objet de discours thématique porte les traces d'autres locuteurs par rapport auxquelles elle est identifiée. De même, toute énonciation porte les traces des locutés auquel elle s'adresse, des locutés qui, dans la perspective dialogale, sont amenés à être considérés comme des locuteurs possibles, et partant, comme capables à leur tour et en écho aux énonciations initiales, d'y répondre par de nouvelles énonciations. (MIÉVILLE, 2014b, p. 48)

En logique naturelle⁴⁰, le postulat du dialogisme met l'accent sur le fait qu'une énonciation n'est jamais détachée des autres énonciations. Ce postulat est ainsi directement lié à l'organisation des énonciations, autrement dit, à la logique des sujets. Quant à l'organisation des objets, celle-ci est abordée dans le cadre du postulat de la construction d'objets de discours.

2.1.7. *La construction d'objets de discours*

La logique naturelle repose sur un cinquième postulat, à savoir que communiquer discursivement implique, pour les entités engagées dans la communication, de construire des objets de discours. En effet, schématiser consiste à construire un micro-univers de sens. Or, ce micro-univers est peuplé d'objets, qui sont les référentiels du discours, c'est-à-dire « ce dont il est question dans le discours » (MIÉVILLE, 2010, p. 16). Les référentiels d'un discours ne relèvent pas seulement des référents du signe, c'est-à-dire de ce que les signifiants désignent, mais ils relèvent surtout des objets du signe, autrement dit de ce que les signifiants dénotent. Dans cette perspective, les objets de discours sont construits progressivement par le discours « à partir de la signification des termes dont il se sert » (GRIZE, 1996, p. 67). Pour MIÉVILLE (2010), l'objet de discours est « la conjonction de ce que les mots le caractérisant en discours retiennent (et donc écartent) de leur appréhension commune et de la représentation de la chose extra-discursive dont il est question » (p. 16), une perspective que la présentation de la compréhension du signe en logique naturelle rendra plus limpide.

⁴⁰ La polyphonie et le dialogisme font également l'objet de travaux en sciences du langage et analyses de discours, qui permettent d'aborder le *discours représenté* et diverses marques linguistiques des opérations de prise en charge (Michel CHAROLLES, 1987 ; Jean-Claude ANSCOMBRE, 2005 ; Dominique MAINGUENEAU, 2021).

Cette construction d'objets de discours dépend ainsi de préconstruits culturels, mais aussi de la situation d'interlocution et des représentations que se font les personnes participant à la communication à propos des référents. De plus, la construction de ces objets est orientée en fonction des finalités de la communication. Selon MIÉVILLE (2010), « l'objet de discours est appréhendé dans le processus de construction et de transformation qui le façonne, dans ce qui, par l'activité schématisante, est progressivement modifié, éclairé, peu à peu constitué en vue d'une finalité » (p. 16).

GRIZE, VERGÈS et SILEM (1987) définissent l'objet de discours en lien avec les expressions qui le désignent⁴¹ :

En logique naturelle, cette notion désigne une entité cognitive thématifiée dans le discours, où elle est désignée par un ensemble d'expressions nominales (noms, expressions descriptives, pronoms, etc.). [...] Elles [ces expressions] en constituent le faisceau d'aspects. Un objet est donc toujours préconstruit : il existe avant même sa mise en discours en tant qu'objet de pensée déterminée par les pratiques culturelles et sociales. (GRIZE, VERGÈS & SILEM, 1987, pp. 218-219)

GRIZE (1982) précise également que la recherche en logique naturelle traite les objets de discours comme des *classes* « constituées par des noms qui renvoient à des choses ou à des notions, à leurs parties ou à des agrégats » (p.199).

Le postulat de la construction des objets de discours met l'accent sur le fait que les objets de discours ne sont pas les objets du monde. Ils sont construits dans et par l'activité discursive. Néanmoins, la perspective logicienne n'ignore pas que les signifiants désignent tout en dénotant, comme le propose la conception grizéenne du signe, exposée dans les pages qui suivent.

2.1.8. La compréhension du signe en logique naturelle

En lien avec les postulats qui fondent la logique naturelle, dont celui qui a trait à la construction d'objets de discours, GRIZE (1996) élabore une conception du signe pertinente à l'étude du raisonnement en situation de communication, qu'il qualifie de naïve (GRIZE, 1996, p. 40). Pour MIÉVILLE (2014b), une telle conception du signe est nécessaire à la reconnaissance des signes « porteurs d'une dimension actionnelle telle qu'indiquer l'insertion dans le discours d'un objet qui en sera le thème, d'une propriété qui l'habite, de l'existence d'un jugement, de

⁴¹ Cette perspective d'étudier les objets de discours sur la base des expressions qui la désignent, « conduit à construire ce que nous nommons une 'classe-objet'. Une classe-objet est composée d'ingrédients. Contrairement aux classes ensemblistes, les principes qui règlent l'appartenance des ingrédients à une telle classe sont multiples. » (GRIZE, VERGÈS & SILEM, 1987, p. 215). Il en sera question dans la section consacrée à la classe-objet.

l'inscription d'une articulation inférentielle » (p. 51), une étape qui s'avère ainsi indispensable à la compréhension du système des opérations logico-discursives.

S'intéressant à diverses conceptions du signe élaborées en philosophie, en logique et en linguistique, dont celles de Ferdinand de Saussure et de Charles Sanders Peirce, GRIZE (1994, 1996) s'inspire de celle de Peirce pour proposer sa propre conception. Pour GRIZE (1994, 1996), le signe est constitué de trois pôles, à savoir le *signifiant*, le *signifié* et l'*objet du signe*. Il ajoute à cette triade une quatrième composante qui est extérieure au signe, à savoir le *référent* :

On ne saurait toutefois construire un objet à partir de rien, sans un matériau déjà disponible. Il s'agit là du mécanisme même de la sémiologie. Suivant en cela Peirce, je distingue dans un signe trois composants : l'un qui est sensible (le signifiant), un second qui est idéal (le signifié) et un troisième qui est l'objet du signe, ce à quoi renvoie le signifiant à travers le signifié. Mais la procédure ne fait sens que si elle repose sur un « objet » déjà là, le référent, ce à propos de quoi il y a signe. Dans le cas de la construction des objets d'une schématisation, les référents sont constitués de préconstruits culturels. (GRIZE, 1994, p. 283)

Premièrement, le *signifiant* est compris comme le *pôle sensible du signe*. C'est la partie du signe qui est perçue par une personne, telle qu'« [u]n bonhomme en haut-de-forme avec une canne sur une porte, la sonnerie de mon téléphone, le graphisme d'un mot » (GRIZE, 1996, p. 41). GRIZE (1996) les comprend comme « phénomènes perceptibles » (p. 41). Deuxièmement, le *signifié* est considéré comme le *pôle idéal du signe*. Il s'agit de l'idée ou des idées auxquelles le signifiant est associé dans un groupe ou une communauté. Pour en revenir aux exemples empruntés à GRIZE (1996) ci-dessus, ce sont par exemple les toilettes des hommes pour le dessin de bonhomme sur une porte, un appel téléphonique pour la sonnerie ou encore ce que le mot signifie. Le logicien mentionne encore qu'une relation de signification lie le signifiant au signifié (p. 41). Troisièmement, l'*objet du signe* constitue le *pôle objectif du signe*. Dans son ouvrage, GRIZE (1996) choisit de traiter un exemple relevant des mathématiques. En effet, il s'intéresse au signifiant $\sqrt{16}$, dont il explicite le signifié ainsi : « 'nombre qui multiplié par lui-même donne 16' » (p. 41), et à propos duquel il considère que l'objet du signe (double) dénoté est ± 4 . Cet exemple s'insérant mieux dans les mathématiques que dans une étude inscrite en sciences sociales, je prends ici l'initiative de construire un exemple, tout en utilisant la même notation que celle employée dans l'ouvrage. Le signifiant est placé entre deux barres obliques, le signifié entre guillemets et l'objet du signe en italique.

Dans le proverbe **Chassez le naturel, il revient au galop**, j'identifie un signifiant /le naturel/ (j'ôte ici le style en gras que j'ai appliqué sur la locution pour des raisons de lisibilité), perceptible par le lectorat. Par ailleurs, /naturel/, comme adjectif ou substantif, prend plusieurs sens selon le portail lexical du CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES [CNRTL] (2012). Le signifiant /naturel/ peut signifier par exemple, comme adjectif : « [q]ui découle des qualités spécifiques d'une chose, d'un être », « [q]ui obéit à une logique interne, ou « [q]ui présente un ordre cohérent ». Le même signifiant /naturel/, comme substantif, peut

signifier encore : « [o]rdre des choses, norme », « [d]ispositions psycho-physiologiques dominantes qui déterminent la personnalité d'un individu », « [a]isance dans les comportements sociaux », la liste des significations recensées par ce portail pour cette forme étant reportée ici de manière partielle. /Naturel/ peut ainsi signifier tout ceci en fonction de l'usage qui en est fait. Comme il s'agit d'un substantif dans le cas du proverbe, à savoir /le naturel/, le lectorat penchera en principe pour l'une des significations liées à la forme substantive. Quant à la dénotation de /le naturel/, dans le contexte du proverbe, elle s'applique à diverses *dispositions psycho-physiologiques dominantes qui déterminent la personnalité d'un individu* – puisqu'en effet, c'est bien sous cette signification que le CNRTL répertorie le proverbe –, et à propos desquelles la locution affirme qu'il est difficile, voire impossible, de les modifier.

Le référent, quant à lui, est abordé comme la donnée extérieure au signe qui consiste en une « unité culturelle » (GRIZE, 1996, p. 42). Dans l'exemple **Chassez le naturel, il revient au galop**, /le naturel/ a pour référent une unité culturelle qui est utilisée pour expliquer de nombreux phénomènes, qui est dans d'autres contextes l'objet de critiques, qui renvoie à la biologie, à la génétique, à des éléments qui vont de soi ou paraissent inévitables, mais aussi, pourquoi pas, dans un contexte sociologique à l'*habitus*. Il est généralement (mais pas toujours comme le dernier exemple le prouve) opposé à un autre référent : le culturel ou le social. Ainsi, le signifiant /naturel/ désigne ce référent avec la relation d'opposition qu'elle suppose avec le social, ainsi que toutes les représentations qu'on peut se faire de la nature, de ce qui est ou n'est pas naturel ou encore des diverses dispositions psycho-physiologiques qui peuvent être attribuées à des personnes. Elle désigne aussi, selon le contexte, une disposition psycho-physiologique en particulier. Par exemple, si le proverbe est utilisé pour commenter le débit de paroles d'un étudiant qui s'était engagé à laisser la parole aux autres, alors /le naturel/ désigne cette tendance à parler beaucoup et se mettre au centre des échanges. Dans d'autres contextes, le même signifiant désigne d'autres dispositions.

Plusieurs signifiants peuvent désigner le même référent, avec différentes connotations. Pour illustrer mon propos, je prends l'exemple de plusieurs signifiants désignant une même personne dans la rue, comme /cet homme/, /la personne qui vient de traverser le passage piéton/, /un vrai gentleman/ ou /un macho/. Si les signifiants sont variés, le référent reste le même, mobilisant cependant des représentations distinctes. Ces signifiants dénotent ainsi des objets du signe, c'est-à-dire des points de vue sur le référent, distincts. C'est sur la base de cette conceptualisation du signe en trois pôles et référent que se fonde la méthode d'analyse mobilisée dans le cadre de la recherche en logique naturelle, une méthode qui consiste à identifier des opérations logico-discursives constitutives de l'activité schématisante.

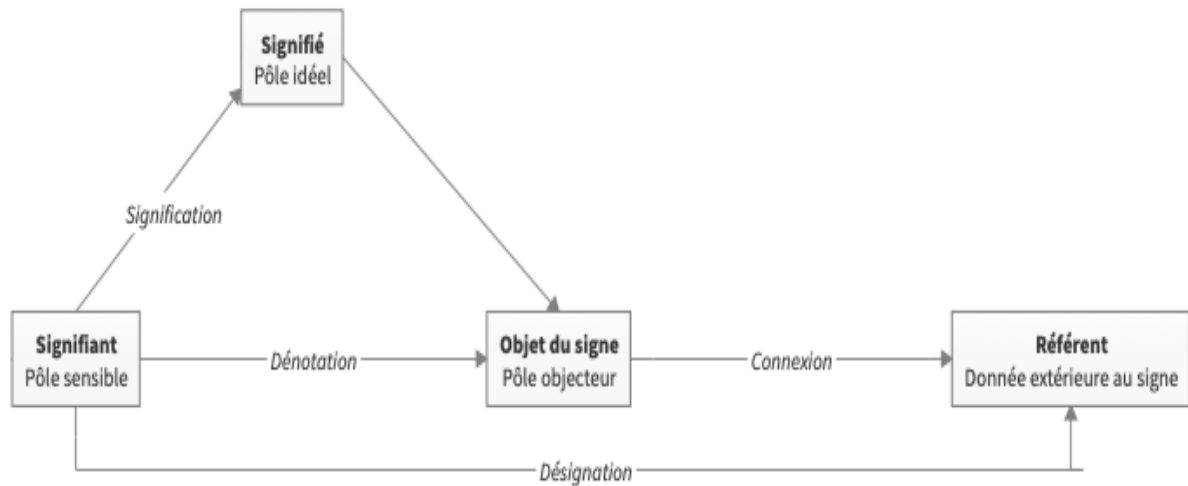


Figure 2 : Le signe en logique naturelle, selon GRIZE (1996, p. 42).

2.2. Procédés apparentés à la déconstruction : état des recherches en logique naturelle et en analyse de discours

2.2.1. De la négation aux négations

La recherche en logique naturelle s'est intéressée à plusieurs types de raisonnements, tels que l'explication, l'analogie ou l'exemple (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; MIÉVILLE, 1989b). Plus proche de mon objet d'étude, ce champ de recherche a aussi pris pour objets la négation (MIÉVILLE, APOTHÉLOZ, BRANDT, QUIROZ & GRIZE, 1989), la contradiction et sa mise en discours (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983), ainsi que la contre-argumentation (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989). Les études sur les catégories de négation, la mise en discours de contradiction et la contre-argumentation m'intéressent parce que ces opérations et raisonnements peuvent tous intervenir dans le cadre d'un discours qui met en question des éléments tenus pour évidents.

APOTHÉLOZ, BRANDT et QUIROZ (1989) s'intéressent à la négation et dégagent une dizaine de catégories de négations, parmi lesquelles la négation propositionnelle. Sans les passer toutes en revue, je mentionne quelques catégories identifiées par les chercheurs témoignant de leur diversité. Une première catégorie proposée dans leur étude est la *proto-négation intranotionnelle* (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 20), qui est comprise comme opérant sur des notions primitives, selon la conception de CULIOLI (1981, 1999)⁴². Étant donné le postulat du caractère indicible des notions primitives, la proto-négation est considérée comme précédant l'énonciation, avec une conception des notions primitives comme couples

⁴² Pour rappel, les *notions primitives* sont comprises comme des entités cognitives indicibles à la base de toute activité discursive dans la langue naturelle (MIÉVILLE, 2010). Elles relèvent de ce que la logique naturelle nomme *préconstruits culturels* (GRIZE, 1996).

d'opposés⁴³. Une autre catégorie de négation relevée est la *négation prédicative* (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 21), qui intervient dans une *détermination*⁴⁴ pour inverser le prédicat associé à un objet. Par exemple, à partir de la détermination *que trois est un nombre pair*, la négation prédicative construit *que trois est un nombre impair*. Je propose ici également un exemple plus proche de mon champ d'étude. À partir de la détermination *que Sam est masculine*, cette négation permettrait de déterminer *que Sam est féminine*. La *modalité négative prédicative* (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 22) porte également sur le prédicat. C'est elle qui permet de déterminer *que π n'est pas un nombre pair à partir de la détermination que π est un nombre pair* (un exemple de MIÉVILLE (1989c, p. 50) que je reprends sous une forme légèrement différente) ou, dans l'exemple que je propose, *que Sam n'est pas masculine* à partir de la détermination *que Sam est masculine*⁴⁵. La *négation propositionnelle* quant à elle, agit au niveau des énoncés (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 23).

Je souhaite mentionner encore la *prise en charge négative* (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 23), que j'illustre avec des exemples proches des argumentations féministes du corpus. La *prise en charge* est une opération logico-discursive de la logique naturelle sur laquelle je reviendrai dans mon cadre méthodologique. Elle met en lumière l'attribution, par le discours, d'un raisonnement ou d'une énonciation à un sujet, par exemple *dire* ou *penser* quelque chose. Ainsi, dans l'énoncé « les féministes anti-essentialistes affirment qu'il n'y a pas de 'nature féminine' », les féministes anti-essentialistes sont des sujets mis en discours comme *prenant en charge* la détermination selon laquelle il n'y a pas de « nature féminine ». Le contenu discursif « il n'y a pas de 'nature féminine' » est ainsi pris en charge par l'entité-agent « les féministes anti-essentialistes », cette détermination étant elle-même prise en charge par la personne qui construit l'énonciation. Une prise en charge *négative* consiste à marquer une distance par rapport au contenu, par exemple à l'aide des verbes de prise en charge « douter » ou « nier ». Ainsi, dans « les féministes anti-essentialistes doutent que la valorisation des activités dites 'féminines' suffise pour réaliser l'égalité », l'entité-agent « les féministes anti-essentialistes » ne prend pas en charge positivement le fait que la valorisation des activités dites « féminines » suffise pour réaliser l'égalité. Au contraire, la formulation suggère qu'elles rejettent, ou du moins se distancient de cette idée.

⁴³ Pour ma part, je n'adhère pas à cette approche binaire des notions, sans pour autant rejeter que des notions puissent être envisagées comme couples d'opposés, par exemple dans le sens commun avec les « couples notionnels » femme/homme, humain/animal (ou plus largement non humain), ni que ces couples puissent parfois également être repris sans distanciation dans des discours scientifiques. Je propose quelques éléments de discussion dans le chapitre 11.

⁴⁴ Je reviens sur ce concept dans mon cadre méthodologique, qui permet d'aborder les « pensée[s] vraisemblable[s] que portent les énoncés » (MIÉVILLE, 2010, p. 18).

⁴⁵ Une personne questionnant la binarité entre masculin et féminin pourrait retenir un autre prédicat, qui ne se rapporte pas aux notions de féminité et masculinité, qui se rapporte à une représentation non-binaire ou à d'autres propriété et relations.

2.2.2. *Négation argumentative, argumentation négative et contre-argumentation*

Le large répertoire de négations ainsi construit semble pouvoir rendre compte des mécanismes de l'ordre de la réfutation. Cependant, les chercheurs signalent que ces diverses catégories de négations ne permettent pas d'analyser les discours de réfutation (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 25). C'est pourquoi ils développent les concepts d'argumentation négative, de négation argumentative, et de contre-argumentation. Pour ces trois concepts, il importe que le « non » soit un non argumenté, autrement dit un « non, parce que... » (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 27), et que par ailleurs, le « oui » ait été énoncé. Pour ces chercheurs, l'*argumentation positive* est définie comme une relation de dérivation entre des raisons et une conclusion. Lorsque des raisons sont « invoquées contre la possibilité d'une telle dérivation, ou même contre la conclusion » (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 26), on peut parler d'*argumentation négative*.

Nous désignerons donc par argumentation négative toute intervention qui empêche de conclure en s'opposant à la possibilité de maintenir un jugement énoncé préalablement. En appelant ce jugement préalable conclusion, on dira que l'argumentation est par définition anti-orientée par rapport à cette conclusion. (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, pp. 28-29)

L'argumentation est également qualifiée de *négative* lorsque ce n'est pas la conclusion qui est dérivée à partir des raisons, mais la modalité d'une conclusion. En ce qui concerne la *négation argumentative*, les chercheurs la définissent brièvement comme « une opération qui inverse l'orientation argumentative » (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 29). La *contre-argumentation*, quant à elle, est une argumentation qui « intervient soit en contrant les raisons données en faveur de la conclusion, soit en invoquant des raisons *contre* la conclusion » (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 29). Enfin, la *justification par la négative* est une argumentation qui se présente sous la forme d'un monologue et qui met en scène l'argumentation de l'adversaire et contre-argumente, à l'aide d'une procédure similaire au raisonnement par l'absurde (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 30). En effet, l'entité locutrice met en discours l'argumentation qui pourrait être mobilisée dans le but de rejeter la conclusion et montre que celle-ci peut être contrée.

Le concept de contre-argumentation, tel que développé dans cette étude logico-naturelle de la négation, permet une approche innovante des activités de mise en question par le discours :

Pour lui [Moeschler (1982)], la réfutation a une fonction de justification de la contradiction de la conclusion. Cependant, pour nous, le concept de contre-argumentation recouvre un ensemble de procédures argumentatives plus vaste que cette définition. D'une première manière parce qu'il ne se limite pas aux cas où l'on produit des raisons en faveur de la contradiction de la conclusion, mais qu'il s'étend aux cas où l'on justifie une conclusion incompatible avec celle à laquelle on s'oppose, et même à tous les cas où l'on argumente en faveur de la négation d'une modalité de la conclusion (la non-nécessité de celle-ci par exemple), ou en faveur d'une modalité de la négation et de la conclusion.

D'une seconde manière en ce sens que celui qui argumente *contre* une conclusion n'argumente pas forcément *pour* une autre conclusion. Rendre caduque la justification positive d'une conclusion n'est pas forcément défendre un point de vue opposé. On peut être sans opinion arrêtée et cependant contester un argument proposé. Une contre-argumentation se présente donc d'abord comme une argumentation négative (argumentation contre une conclusion) qui peut être doublée ou non d'une argumentation positive (justification d'une conclusion opposée). (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, pp. 29-30)

Le travail de ces chercheurs met en évidence plusieurs catégories de raisons de rejeter une conclusion dans le cadre d'une *contre-argumentation* (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989). Premièrement, l'argument peut être présenté comme n'étant pas valide ou pas complet (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, pp. 38-39). Dans ce cas, la contre-argumentation insiste sur le fait que l'énonciateur ou l'énonciatrice ne dispose pas de toutes les informations pour procéder au jugement conclusif. Deuxièmement, l'argument peut être présenté comme n'étant pas pertinent (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, p. 39). Dans ce cas, les raisons invoquées pour justifier la conclusion sont présentées comme n'étant pas valables, par exemple parce que raisons et conclusions n'ont rien à voir les unes avec les autres. Troisièmement, l'argument peut être présenté comme vraisemblable, complet, pertinent, mais peut être mis en question parce que les raisons que l'argument soulève peuvent être interprétées différemment, pour aboutir à une conclusion alternative (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989, pp. 39-40).

2.2.3. *La mise en discours de contradictions*

La recherche de GRIZE et PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983) s'est, quant à elle, intéressée à la mise en discours de contradictions, ou plus précisément à la mise en discours de relations d'oppositions dans des situations de communication ordinaires. L'étude dénombre cinq types de situations discursives dans lesquelles sont dénoncés des éléments de contradiction. Ces types sont *la contradiction au sens strict, la divergence, le démenti d'un attendu, le contraste, l'absurdité et le mensonge ou l'erreur*. Cette typologie se base sur les concepts de témoin et de lieu de la contradiction. Le *témoin* de la contradiction est « le sujet énonciateur aux yeux duquel il y a contradiction » (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983, p. 27). Quant au concept de *lieu*, il est abordé comme double. Premièrement, l'étude se fonde sur le concept de *lieu responsable* ou *support de la contradiction*. Telle personne peut par exemple être présentée comme *source d'une contradiction* parce qu'elle produit des énonciations qui entrent en contradiction tandis que telle autre peut être présentée comme *siège de la contradiction* en raison d'une attitude ou d'un comportement. Deuxièmement, le concept de lieu peut se référer à un *lieu non responsable* ou *objet de la contradiction* (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983, pp. 29-30).

Ces concepts intéressent de manière directe mon travail sur la déconstruction dans la mesure où je définis ce raisonnement comme mise en question d'évidences sociales. En effet, un discours qui déconstruit implique de mettre en scène une contradiction au sens large entre

d'une part une notion ou une représentation tenue pour acquise dans le sens commun, et d'autre part des éléments de représentation, évidents ou non, proposés en alternative. Le sujet qui déconstruit se positionne ainsi dans le discours comme témoin de cette contradiction. Rien dans la littérature ne permet de déterminer de quel(s) type(s) relèvent les contradictions mises en discours par l'activité de déconstruction, même si la notion de « démenti d'un attendu » semble pertinente pour aborder des discours qui mettent en question ce qui paraît évident, si l'on considère l'évidence comme quelque chose à laquelle on s'attend.

Je relève encore de l'ouvrage de GRIZE et PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983) que la mise en discours de contradiction peut être qualifiée de simple ou complexe. Les complexifications relevées par l'étude sont de deux sortes. Premièrement, les complexifications syntagmatiques consistent à l'enchaînement ou l'emboîtement de figures qui découlent des cinq types de mise en discours de contradictions. Deuxièmement, les complexifications paradigmatiques, dans lesquelles le témoin construit des contradictions à facettes, à savoir des « micro-oppositions qui s'enchevêtrent mais demeurent parallèles » (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983, pp. 80-81).

Enfin, la recherche (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983) met en lumière quatre domaines de signification auxquels se rattachent les dénonciations de contradictions, des domaines qui peuvent se mêler les uns aux autres. Premièrement, la contradiction peut jouer un rôle dans le domaine aléthique, c'est-à-dire sur ce qui est considéré comme vrai ou faux, comme c'est le cas du contre-exemple. Deuxièmement, la contradiction peut être dénoncée pour jouer un rôle dans le domaine comportemental, par exemple dans le cadre de la mise en lumière d'incohérences entre deux attitudes, ou le fait de vouloir quelque chose, mais refuser les moyens qui permettraient de l'obtenir. Troisièmement, la contradiction peut intervenir sur les domaines juridique ou déontique. Le quatrième domaine de signification identifié par GRIZE et PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983) est le domaine épistémique, où la contradiction jouerait un rôle d'appel à améliorer des connaissances, notamment sur les raisons des aspects contradictoires relevés.

2.2.4. Analyse de discours procédés apparentés

Les discours et les marques textuelles de mise en question font l'objet d'une grande variété de recherches en analyse de discours, en analyse de l'argumentation et en sciences du langage, des champs de recherche dans lesquels, de plus, les analyses, même lorsqu'elles sont inscrites en linguistique, peuvent « déboucher sur des questions médiatiques, politiques ou autres qui se posent dans d'autres disciplines » (AMOSSY, 2008, p. 13). AMOSSY (2008) estime que cette interdisciplinarité est souhaitable :

C'est parce que l'analyse argumentative, comme l'AD [l'analyse de discours] dont elle relève, entend traiter des fonctionnements discursifs sur des cas concrets et non sur des exemples fabriqués, mais aussi parce qu'elle entend les examiner dans une situation de discours socio-historique, qu'elle se situe nécessairement au carrefour des disciplines.

Dans cette perspective, il est naturel que les interférences et les chevauchements entre les disciplines se multiplient – les tenants de l'AD et de l'argumentation faisant sans cesse incursion dans les domaines dans lesquels sont prélevés leurs exemples, les spécialistes des autres disciplines tendant de plus en plus fréquemment à se situer dans le cadre de l'AD et de l'argumentation pour explorer leur corpus et répondre aux questions qu'il suscite dans leur domaine propre. Plutôt que d'y voir une confusion fâcheuse ou un estompement inquiétant des frontières, on peut se réjouir d'une interdisciplinarité qui s'est déjà à maintes reprises avérée fructueuse et qu'il convient, selon nous, de développer. (p. 13)

Les études de ces champs (inter)disciplinaires abordent divers procédés argumentatifs de l'ordre des discours de mises en question, notamment la réfutation et la contre-argumentation, et au travers des marques linguistiques qui les accompagnent, entre autres la négation. La logique naturelle relevant également de cette interdisciplinarité, je parcours quelques travaux pertinents dans le cadre de ma recherche sur la déconstruction dans la presse féministe dans ces vastes champs de recherche. Cet état de recherche ne vise pas à l'exhaustivité, mais à contextualiser ma recherche et préciser ma problématique.

Les recherches en analyse de discours, en analyse de l'argumentation et en sciences du langage témoignent de l'importance des procédés de réfutation et de la négation. Elles comportent diverses typologies, classifications, explorations de marques linguistiques. Pour aborder la littérature en analyse de discours, je me centre sur les approches qui abordent des aspects argumentatifs dans une proximité avec les travaux développés dans le cadre de la logique naturelle. Je commence par présenter l'approche de PLANTIN (2005, 2016) sur les *discours contre*, puis me penche sur les travaux de Marianne DOURY (1993, 2003, 2004a), sur différentes formes de réfutations dans les discours ordinaires. Je me penche ensuite sur le travail de Juliette RENNES à propos des discours polémiques.

PLANTIN (2005, 2016), linguiste et spécialiste de l'argumentation, s'intéresse à la réfutation et à la contre-argumentation, qu'il aborde comme des « *discours contre* » (PLANTIN, 2005, p. 72 ; PLANTIN, 2016, p. 505). Selon lui, la *réfutation propositionnelle* repose sur le rejet soit de la conclusion, soit de l'argument (la prémisse), ou encore de la loi de passage (soit au niveau de la validité du raisonnement) (PLANTIN, 2016, pp. 502-503). Dans son *Dictionnaire de l'argumentation*, il consacre une notice à la contre-argumentation :

Il y a contre-argumentation lorsque, à l'affirmation d'une position argumentée, l'interlocuteur réplique par l'affirmation d'une autre position également argumentée. Il apporte des arguments allant dans le sens d'une conclusion en contradiction avec la première ; il fait une *contre-proposition* argumentée [...]. (PLANTIN, 2016, p. 169)

Ainsi, la contre-argumentation consiste à argumenter en faveur d'une conclusion en opposition avec une conclusion préalable. Les difficultés rencontrées pour distinguer la réfutation de la contre-argumentation (PLANTIN, 2005) s'expliquent par le fait qu'une telle argumentation contribue non seulement à faire accepter la nouvelle conclusion, mais aussi à rejeter la conclusion préalable (pp. 70-71). En 2005, Plantin signale également différents

discours contre, tels que l'*objection*, décrite comme une réfutation moins radicale qui tolère que les discutant-es poursuivent le dialogue en cours – « objecter, c'est « faire obstacle », réfuter, c'est abattre » (PLANTIN, 2005, p. 71), ou la *concession*, qui témoigne d'une reconnaissance du fait que l'autre dispose d'une argumentation pertinente, malgré le maintien de conclusions distinctes (PLANTIN, 2005, p. 71).

La réfutation et la contre-argumentation ont également été abordées par Marianne DOURY (2003, 2004a), spécialiste de l'argumentation, en analyse de discours et en sciences du langage. Dans un article portant sur les discours ordinaires sur l'argumentation (DOURY, 2004a), la chercheuse met en évidence que les arguments peuvent être l'objet d'évaluations diverses dans les métadiscours ordinaires (2004a, p. 65). S'intéressant aux prédicats permettant l'évaluation d'arguments, DOURY (2004a) soulève qu'un argument peut être évalué comme « faux », qu'il peut être mis en question pour ses conséquences, par exemple être décrit comme « dangereux » (p. 65). De plus, un argument peut être évalué négativement ou positivement en fonction de sa résistance à la critique, en fonction de sa cohérence logique ou encore au travers de ses dimensions émotionnelles et éthiques. Un exemple pour illustrer cette dernière dimension est le suivant : un argument peut être qualifié d'« écoeurant » (DOURY, 2004a, p. 64). DOURY (2004a) relève également que dans les cas où l'évaluation est négative, le discours se poursuit sur une contre-argumentation.

L'une des évaluations négatives étudiées de manière approfondie par DOURY (2003) est celle de l'accusation d'amalgame, qui permet des critiques sur les plans épistémique, éthique, pour la simplification qu'il opère ou encore pour ses conséquences négatives (DOURY, 2003, pp. 20-21). Les résultats de la recherche montrent que l'accusation d'amalgame peut être mise en relation avec la réfutation d'une idéologie ou d'un discours de sens commun.

Dans de nombreux cas, l'accusation d'amalgame est produite en réaction à des discours en circulation, dont la logique peut aisément être reconstruite, mais dont la formulation originale est inaccessible. [...] Il est parfois possible d'établir un pont entre l'accusation d'amalgame et une déclaration précise faite publiquement par un homme politique ; mais la plupart du temps, l'accusation d'amalgame renvoie à un ensemble flou de discours en circulation attribuables à une nation, un groupe politique, un lobby, mais dont la lettre s'est perdue. (DOURY, 2003, p. 32)

Ainsi, l'étude souligne que l'accusation d'amalgame est employée dans des contextes polémiques, à des fins de réfutation. Ces situations sont aussi étudiées pour les marques linguistiques que les discours comportent, telles que dans l'étude de Marianne DOURY et Catherine KERBRAT-ORECHIONI (2011), qui s'intéressent à la manière dont les discours politiques portent des traces linguistiques d'un désaccord ou d'un accord et quelles sont les fonctions de cet accord ou de ce désaccord marqué. Également sur la question de l'argumentation en contexte polémique, DOURY (1993) s'intéresse aux discours dans lesquels les entités locutrices font appel à Galilée pour persuader. Cet appel à Galilée, souvent employé par des personnes qui défendent les parasciences, vise à contrer une activité de réfutation à leur rencontre.

Ces différentes études s'intéressent à des argumentations dans lesquelles des personnes s'expriment « contre » des adversaires, dans des contextes ou discours parfois polémiques. AMOSSY (2014) aborde la polémique, les discours polémiques et les échanges polémiques comme argumentatifs. Se basant sur la littérature existante, elle relève que la polémique met en scène deux opinions contradictoires et construit un discours qui disqualifie l'opposant. Elle s'intéresse à la double composante émotionnelle et rationnelle de la polémique :

Le caractère passionnel de la polémique est l'un des facteurs qui en a traditionnellement fait la cible des critiques. Il lui a été reproché de gérer le débat sur la base d'émotions et non de raisons, échappant ainsi au règne de l'argumentation fondée sur le *logos*. La question de la rationalité du débat et, partant, de la délibération dans la sphère publique ne cesse de se poser sous les aspects les plus divers. (AMOSSY, 2014, p. 65)

Des analyses de discours s'intéressent, en effet, aux émotions dans le contexte de l'argumentation. PLANTIN (2011) se penche sur les *raisons des émotions*, questionnant ainsi la dichotomie entre les deux notions. Pour PLANTIN (2011), qui vise à identifier « l'ensemble des moyens permettant de formater non seulement une situation comme émotionnante, mais comme orientée vers tel ou tel type d'émotion spécifique » (p.176), les discours font appel à plusieurs « axes organisant le discours émotif » (p. 176-177). Il identifie notamment, l'axe du *type de personnes*, l'axe de la *quantité* ou de l'*intensité*, l'axe du *temps*, l'axe de la *distance*, l'axe des *conséquences*, ou encore l'axe du *contrôle* – les personnes sont considérées comme ayant un certain contrôle sur le phénomène.

MICHELI (2008, 2010, 2013) s'intéresse également aux émotions dans le cadre d'argumentations. Dans sa recherche sur les débats parlementaires français sur l'abolition de la peine de mort, il identifie trois modes de *sémiotisation des émotions*, à savoir l'émotion dite, l'émotion montrée et l'émotion étayée. Dans le cas d'une *émotion dite*, l'argumentation comporte un *terme d'émotion* qui est associé à une entité humaine ou humanisable au moyen d'un *verbe d'émotion*, MICHELI (2010, 2013). Dans le cas d'une *émotion montrée* – l'argumentation comporte des indices d'effets de l'émotion, qui permettent de remonter à une émotion. Dans le cas d'une *émotion étayée*, l'argumentation fait appel aux compétences d'inférence de la personne qui lit le texte, à partir d'une situation décrite, les émotions elles-mêmes ne figurant pas dans le texte, ni sous une forme dite ni sous une forme montrée.

Experte en analyse de discours, études genre et sociologie des mobilisations et controverses, Juliette RENNES (2007) s'intéresse également aux discours produits dans des situations polémiques. Elle propose d'aborder les discours inscrits dans une controverse politique comme étant construits autour de « *paires d'arguments antagonistes*, révélatrices de coupures cognitives et idéologiques structurelles » (RENNES, 2007, p. 100). Analysant des discours féministes, elle situe le débat sur l'égalité dans le questionnement sur les similitudes et différences entre les groupes sociaux concernés par les rapports sociaux inégaux. « Les porte-paroles de l'égalité tendent à s'appuyer sur le principe de la commune identité de ces deux groupes : les uns et les autres sont des 'êtres humains' » (RENNES, 2007, p. 100), alors que

les porte-paroles de l'opposition à l'égalité tendent à insister sur la différence entre les groupes concernés (p. 101). Elle montre que les arguments des deux camps, égalitaristes et oppositions à l'égalité, sont incompatibles, de même que leurs conclusions.

Lise JACQUEZ (2015), s'intéresse aux discours de dénonciation de la situation des personnes sans-papiers en France dans les années 2006 à 2010, dans plus de 2'000 articles de quotidiens français. Le contexte est celui d'une politique de lutte contre l'immigration irrégulière, accompagnée de renvois des personnes dans cette situation. JACQUEZ (2015) propose dans cet article une typologie des registres de dénonciations. Elle s'intéresse notamment aux enjeux sociopolitiques de ces registres, à « leur (in)capacité à faire évoluer les cadres du débat sur l'immigration » et à leur « acceptabilité sociale » mesurée à l'aide de l'analyse des articles de presse (JACQUEZ, 2015, §2).

Selon la chercheuse, les sans-papiers et les associatifs luttant en leur faveur ont un accès limité à l'espace médiatique, et une faible influence sur la politique gouvernementale, ce qui explique le recours à des dénonciations dans les médias, dans le but d'atteindre l'opinion publique et de pouvoir négocier avec le gouvernement (JACQUEZ, 2015, §3). La dénonciation militante « tente d'infléchir » la « *doxa* » que constitue « le cadre existant du débat sur les flux migratoires, une *doxa*, qu'elle tente d'infléchir mais qu'il est très difficile de renverser [...] ». (JACQUEZ, 2015, §4). Dans ses analyses, JACQUEZ (2015) identifie plusieurs types de discours contestataires, dont celui qui plaide en faveur de l'ouverture des frontières et du droit à la mobilité. Les militants qui ont ce discours sont, par exemple, qualifiés de rêveurs, d'ultra-gauchistes (§12), d'utopistes (§15) ou d'irresponsables (§12), ce qu'ils relèvent dans leurs discours et dont ils se défendent.

Antonin SERPEREAU (2015) s'intéresse, quant à lui, aux contre-discours produits dans la sphère médiatique par des groupes engagés, des médias qui peuvent alors recevoir divers qualificatifs tels que « alternatifs », « participatifs » ou « communautaires » (§1), par opposition à des médias qualifiés de *mainstream* dans la littérature anglophone (§3). Au terme de l'article, il en vient à préférer le terme de *pratiques médiatiques critiques* (§25).

Ces médias sont notamment « activistes » [...]. Ce sont donc des petites structures militantes, politiquement engagées, et qui, surtout, réagissent face à un ordre des choses perçu comme la domination d'un système qu'il faut dénoncer. Cette préoccupation est fondamentale : il s'agit d'une critique des représentations médiatiques construites et véhiculées par les médias dominants. (SERPEREAU, 2015, §2)

Dans ses analyses, SERPEREAU (2015) se base sur les travaux de Gramsci et de Castoriadis. Pour expliquer que les classes opprimées adhèrent à des régimes qui leur sont défavorables, Gramsci recourt à la notion d'idéologie, « c'est-à-dire la naturalisation des symboles légitimant l'ordre en place (ou le nouveau) » (SERPEREAU, 2015, §5). SERPEREAU (2015) s'intéresse aux processus de renversement « de l'opinion dominante par une autre » par un travail de « remise en question de l'ordre légitimé » (§5). Suivant le cadre théorique fourni

par Castoriadis, il propose de préférer le concept de *médias institués* plutôt que celui de *médias dominants* (SERPEREAU, 2015, §17). Il s'inspire par ailleurs du modèle des *contre-publics subalternes* développé par Nancy Fraser, à savoir des « arènes discursives parallèles » qui permettent aux personnes appartenant à des groupes sociaux subordonnés de produire des contre-discours, « ce qui leur permet de développer leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins » (Fraser, 2005, citée dans SERPEREAU, 2015, §19).

En logique naturelle et en analyse de discours, des études se sont intéressées aux négations, et à divers types de discours de mise en question, tels que la réfutation et la contre-argumentation. La dimension polémique et la critique opérées par certaines argumentations, notamment dans des contextes militants, ont également fait l'objet de recherches. En revanche, les argumentations de *déconstruction*, comme *mise en question d'évidences sociales*, n'ont pas encore été abordées comme procédés logico-discursifs.

3. Les argumentations de déconstruction : des procédés logico-discursifs peu explorés

Si les termes « déconstruction » et « déconstruire » sont régulièrement employés dans la littérature scientifique et militante, ou encore dans l'enseignement, rares sont les travaux qui *portent* sur la déconstruction. Les définitions de ce terme manquent, de même que des analyses des pratiques que cette appellation recouvre. Dans ce troisième chapitre, je commence par donner quelques éléments de définition et de réflexion proposés sur des démarches de *déconstruction* dans le cadre des travaux en études genre (3.1.), en lien avec les paradigmes constructivistes qui les sous-tendent. Je me penche ainsi sur la déconstruction comme *méthode d'interrogation d'évidences sociales* (PARINI & MANIDI, 2001, p. 84), avant de proposer une brève synthèse d'écrits méthodologiques mentionnant des démarches s'apparentant à la mise en question d'évidences sociales (3.2.). Au terme de ce chapitre, je présente un panorama succinct des épistémologies féministes sous l'angle de la déconstruction (3.3) et aborde finalement la réflexion critique de SPIVAK (2010) sur la déconstruction comme outil du féminisme (3.4.). Ce développement permettra de conclure sur mon approche interdisciplinaire, mêlant un cadre théorique inspiré tout à la fois par les études genre et leurs épistémologies féministes, et par la logique naturelle, abordant alors les argumentations de déconstruction comme des procédés logico-discursifs spécifiques (3.5.).

3.1. Une méthode d'interrogation des évidences sociales au service d'une approche constructiviste

PARINI et MANIDI (2001) s'intéressent à la *déconstruction* comme une méthode d'interrogation d'« évidences sociales » (p.84). Pour les chercheuses, cette méthode est « capitale » pour les études genre et le constructivisme qui les caractérise (PARINI & MANIDI, 2001, p. 84). PARINI (2006, p. 16) synthétise dans son ouvrage sur le système de genre :

Les études genre sont donc résolument constructivistes et pratiquent la déconstruction des catégories de représentation (qu'elles soient savantes ou du sens commun). Qui dit déconstruction dit contextualisation dans l'espace, dans le temps et dans les relations de pouvoir (Parini & Manidi, 2001). Des représentations naissent, meurent, sont dépassées ou sont réactualisées en fonction des périodes historiques, des rapports de force et des buts respectifs des groupes sociaux. (PARINI, 2006, p. 16)

PARINI et MANIDI (2001) soulignent la nécessité d'une épistémologie constructiviste⁴⁶ dans les études sur les rapports de genre. Une conception constructiviste permet d'interroger l'« allant de soi » des catégories de sexe comprises comme biologiques, en admettant que les

⁴⁶ Les chercheuses précisent que par « constructivisme », elles désignent une « théorie de la connaissance et du monde vécu » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 79) qui s'ancre dans les travaux de Piaget et ceux de Bachelard, ainsi que dans des critiques à l'égard du positivisme scientifique (p. 81) s'inspirant de la phénoménologie (notamment des travaux de Schütz et ceux de Berger et Luckmann).

catégories de sexe sont « envahies par le sens social » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 82). Cette conception permet également de tenir compte de l'impact du sens social sur les pratiques :

L'acteur qui agit dans le monde vécu tient pour acquises certaines données de base qu'il considère comme allant de soi ; chaque fois qu'il agit, il ne se pose pas la question des fondements ontologiques, épistémologiques ou historiques de ses représentations du monde. Ce sont ces évidences entendues comme les réalités vécues par les acteurs sociaux que les sciences sociales se proposent d'interroger (Berthelot, 1991). Or, comme nous l'avons expliqué plus haut pour les travaux inspirés du positivisme, la variable sexe est utilisée comme une évidence non interrogée. Dans ce cas, le raisonnement savant et le sens commun se rejoignent. (PARINI & MANIDI, 2001, p. 84)

PARINI et MANIDI (2001) présentent les principaux postulats du constructivisme, comme théorie de la connaissance et comme théorie du monde vécu et s'intéressent au rôle de la déconstruction en études genre. Elles se penchent également sur le contrat entre science et société, qui interroge « la finalité de la science » (PARINI & MANIDI, p. 86), soulignant que la recherche propose « un ensemble de significations dans l'espace public » (p. 86), loin d'une épistémologie positiviste selon laquelle elle procéderait à une découverte (p. 81) ou à un dévoilement (p. 86) de la réalité.

Dans le contexte constructiviste des études genre, la déconstruction des « catégories présumées naturelles de 'femmes' et 'hommes' » permet de « déstabiliser l'assertion à première vue évidente de l'ancrage biologique de sexes » (PARINI & MANIDI, p. 84). Pour ces chercheuses, déconstruire ces catégories consiste alors à « en montrer le caractère culturel variant dans l'espace et dans le temps » ou encore, se référant aux travaux de FOUCAULT (1969), à « opérer une analyse 'archéologique' pour culturaliser ce qui apparaît comme naturel » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 84). Elles décrivent aussi la déconstruction comme une « contribution aux modifications du sens donné aux catégories elles-mêmes et aux relations qu'elles entretiennent entre elles », par contraste avec une « entreprise qui gommerait des catégories (mentales et/ ou sociale) » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 84).

Une conception similaire de la déconstruction se retrouve en analyse critique féministe de discours (*Feminist Critical Discourse Analysis*), qui combine études féministes et analyse critique de discours (Norman FAIRCLOUGH & Ruth WODAK, 1997 ; Liesbet VAN ZONEN, 1994) pour aborder divers enjeux de pouvoir liés aux discours :

The aim of feminist critical discourse studies, therefore, is to show up the complex, subtle, and sometimes not so subtle, ways in which frequently taken-for-granted assumptions and hegemonic power relations are discursively produced, sustained, negotiated, and challenged in different contexts and communities. (LAZAR, 2007, p. 142)

Au sein de ce champ de recherche, LAZAR (2007) mentionne des activités de *construction* (ou constitution) et *déconstruction* du genre, ce dernier terme faisant référence, dans ce contexte, à des activités de *résistance face à un ordre social établi*, ainsi qu'à des activités de *transformation* de cet ordre :

The notion of constitution applies in the sense that every act of meaning-making through (spoken and written) language and other forms of semiosis contributes to the reproduction and maintenance of the social order, and also in the sense of resisting and transforming that order. (LAZAR, 2007, pp. 149-150)

Ces usages et réflexions sur la déconstruction s’ancrent dans des pratiques scientifiques antérieures. La mise en question d’éléments paraissant aller de soi fait, en effet, l’objet d’écrits méthodologiques qui s’intéressent à des procédés s’apparentant à des pratiques de déconstruction.

3.2. Entre les lignes des écrits méthodologiques en sociologie, en philosophie et en sciences

Si la littérature en sciences sociales et études genre propose quelques éléments de définition de l’activité de *déconstruction*, elle comporte également des informations sur des procédés permettant de mettre en question des éléments du sens commun tenus pour évidents. De tels procédés s’inscrivent dans les sciences sociales, dès les prémices de la sociologie avec Durkheim, et s’inspirent de démarches proposées en philosophie et ayant guidé la construction des sciences. Plutôt que de me limiter aux écrits portant directement sur la déconstruction, j’ajoute ici quelques éléments issus d’écrits méthodologiques sur ces procédés s’apparentant à la déconstruction, ceux qui m’ont paru les plus révélateurs d’activités de mise en question d’évidences. Je commence chronologiquement par l’*affranchissement de prénotions* préconisé dans les *Règles de la méthode sociologique* de DURKHEIM (1968). Je poursuis avec quelques éléments sur la rupture épistémologique telle que proposée par BACHELARD (1977) en sciences. J’évoque ensuite la sociologie critique avec l’ouvrage *Le métier de sociologue* de BOURDIEU, CHAMBOREDON et PASSERON (1968) sur la vigilance préconisée en sociologie vis-à-vis des connaissances de sens commun et des présupposés scientifiques et finalement la notion de *breaching* proposée par GARFINKEL (2020) en ethnométhodologie. Je complète ce tableau non exhaustif avec un détour par les sciences du langage sur les usages de la notion d’évidence dans un corpus d’écrits scientifiques (GROSSMANN, 2017). La littérature scientifique présentée ci-dessous n’aborde certes pas frontalement la déconstruction, mais témoigne de diverses démarches scientifiques cherchant à répondre à ce qui est compris comme un impératif de *rupture* avec des éléments paraissant *aller de soi*. Lorsque DURKHEIM (1968) rédige des recommandations méthodologiques dans *Les règles de la méthode sociologique*, il invite à mettre en question des connaissances et des notions admises dans la vie ordinaire. En effet, le sociologue recommande d’« écarter systématiquement toutes les prénotions » (DURKHEIM, 1968, p. 31), même si celles-ci paraissent évidentes. Ces notions constituent selon lui de « fausses évidences », dont les scientifiques doivent « s’affranchir » (DURKHEIM, 1968, pp. 31-32) :

Il faut donc que le sociologue, soit au moment où il détermine l’objet de ses recherches, soit dans le cours de ses démonstrations, s’interdise résolument l’emploi de ces concepts qui se sont formés en dehors de la science et pour des besoins qui n’ont rien de scientifique. Il faut qu’il s’affranchisse de ces fausses évidences qui dominent l’esprit

du vulgaire, qu'il secoue, une fois pour toutes, le joug de ces catégories empiriques qu'une longue accoutumance finit souvent par rendre tyranniques. (DURKHEIM, 1968, pp. 31-32)

Selon DURKHEIM, les prénotions représentent une contrainte pour les sociologues, puisqu'il s'agit de se libérer de leur emprise. Ainsi, certaines notions de la vie ordinaire sont comprises comme ne tolérant pas « l'examen scientifique » (DURKHEIM, 1968 p. 32). DURKHEIM met alors l'accent sur la difficulté de se défaire de ces notions, mais aussi sur l'importance de cette démarche de distanciation à leur égard, du moins dans un contexte scientifique.

En effet, le sociologue, qui s'appuie sur les écrits de René Descartes et de Francis Bacon, voit dans cette activité de distanciation à l'égard des prénotions « la base de toute méthode scientifique » (DURKHEIM, 1968, p. 32). Celle-ci n'appartient donc pas selon lui uniquement à la sociologie, mais aussi aux démarches scientifiques et philosophiques :

Si, au moment où il va fonder la science, Descartes se fait une loi de mettre en doute toutes les idées qu'il a reçues antérieurement, c'est qu'il ne veut employer que des concepts scientifiquement élaborés, c'est-à-dire construits d'après la méthode qu'il institue ; tous ceux qu'il tient d'une autre origine doivent donc être rejetés, au moins provisoirement. (DURKHEIM, 1968, p. 32)

Cet aperçu des travaux de Durkheim en vue de l'élaboration d'une méthode sociologique témoigne de pratiques scientifiques et philosophiques faisant appel à des mises en question d'éléments qui sont compris comme précédant le raisonnement scientifique. La déconstruction, comme méthode de mise en question d'évidences sociales, peut se comprendre comme une héritière de ces pratiques de doute méthodique, de distanciation à l'égard de prénotions et de préjugés, et de pratiques qu'on retrouve également dans les procédures désignées sous le nom de *rupture épistémologique*.

Dans les années 1930, BACHELARD (1977) propose le concept de rupture, qui désigne une procédure scientifique de mise en question d'éléments antérieurs au discours. Pour le philosophe des sciences, l'opinion constitue un obstacle à la science qu'il s'agit de détruire :

La science, dans son besoin d'achèvement comme dans son principe, s'oppose absolument à l'opinion. S'il lui arrive, sur un point particulier, de légitimer l'opinion, c'est pour d'autres raisons que celles qui fondent l'opinion ; de sorte que l'opinion a, en droit, toujours tort. L'opinion pense mal ; elle ne pense pas : elle traduit des besoins en connaissance. En désignant les objets par leur utilité, elle s'interdit de les connaître. On ne peut rien fonder sur l'opinion : il faut d'abord la détruire. Elle est le premier obstacle à surmonter. Il ne suffirait pas, par exemple, de la rectifier sur des points particuliers, en maintenant, comme une sorte de morale provisoire, une connaissance vulgaire provisoire. (BACHELARD, 1977, p. 14)

Le concept de *rupture épistémologique* fait également l'objet de développements théoriques en sciences sociales. Selon BOURDIEU, CHAMBOREDON & PASSERON (1968), la recherche en sciences

sociales nécessite une « vigilance épistémologique » particulière, étant donné l'obstacle majeur que représente la « familiarité [du sociologue] avec l'univers social » (p. 35) :

Le sociologue n'en a jamais fini avec la sociologie spontanée et il doit s'imposer une polémique incessante contre les évidences aveuglantes qui procurent à trop bon compte l'illusion du savoir immédiat et de sa richesse indépassable. Il a d'autant plus de peine à établir entre la perception et la science la séparation qui, chez le physicien, s'exprime dans une opposition marquée entre le laboratoire et la vie quotidienne, qu'il ne peut trouver dans son héritage théorique les instruments qui lui permettraient de récuser radicalement le langage commun et les notions communes. (BOURDIEU, CHAMBOREDON & PASSERON, 1968, p. 35)

Ces sociologues estiment que l'utilisation de notions communes dans la démarche scientifique constitue un défaut de neutralité et peut entraîner des « contaminations idéologiques » (BOURDIEU, CHAMBOREDON & PASSERON, 1968, p. 35). Le langage ordinaire est compris comme « le principal véhicule des représentations communes de la société » (1968, p. 36). BOURDIEU, CHAMBOREDON et PASSERON (1968) mentionnent différentes techniques visant à rompre avec les « évidences aveuglantes » relevant du sens commun : « critique logique des notions, mise à l'épreuve statistique des fausses évidences, contestation décisive et méthodique des apparences », qui doivent être complétées par une rupture également vis-à-vis des écrits théoriques antérieurs et de ses propres présupposés (pp. 35-37).

La rupture épistémologique fait cependant l'objet de discussions scientifiques. Le caractère surplombant de la sociologie critique est notamment dénoncé par Luc BOLTANSKI (2009) qui propose une sociologie pragmatique de la critique, c'est-à-dire d'étudier les activités de critique telles qu'elles apparaissent en contexte ordinaire. Igor MARTINACHE (2010) estime que la sociologie proposée par Boltanski « part ainsi d'un rejet de cette position de surplomb qui pose une asymétrie entre un sociologue éclairé et des agents aveuglés par l'illusion spécifique aux champs dans lequel ils évoluent, et dans laquelle Boltanski voit d'ailleurs une résurgence de l'idéalisme platonicien » (§3)⁴⁷.

Du côté de l'ethnométhodologie, Harold GARFINKEL (2020) propose également une méthode de « rupture » (p. 120) avec des connaissances relevant du sens commun – en anglais

⁴⁷ Les discussions scientifiques portant sur cette position de surplomb en sciences sociales sont nombreuses. Pour ne citer qu'un exemple des réflexions menées sur une période similaire à celle de mon corpus, Jean-Louis GENARD et Marta ROCA I ESCODA (2010) relèvent deux postures de recherche en sociologie, à savoir une posture objectivante et une posture participante et subjectivante :

On peut supposer que dialoguer avec un informateur dont on présuppose qu'il est dans l'illusion est évidemment très différent de s'adresser à quelqu'un que l'on prend d'emblée au sérieux, et dont on est prêt à considérer les capacités et compétences réflexives. Dans de tels contextes paradigmatiques, l'impératif de rupture épistémologique et d'objectivation risque fort de se trouver durci, en même temps qu'est accentuée ou radicalisée la dissymétrie entre le sociologue et ceux dont il étudie les agissements. (GENARD & ROCA I ESCODA, 2010, p. 145)

breaching, que Romain LOUVEL (2011) traduit par « ouvrir une brèche » (p. 175) dans sa réflexion s'inscrivant dans le domaine artistique. S'inspirant des travaux de Schütz, GARFINKEL (2020) s'intéresse aux attitudes ordinaires de la vie quotidienne reposant sur des « allants de soi » (p. 100), autrement dit des « éléments de connaissance non questionnés, acquis et partagés, qui accompagnent nos faits et gestes quotidiens » (LOUVEL, 2011, p. 173, qui reprend la conception de Schütz).

GARFINKEL (2020) détaille et illustre ses pratiques scientifiques de rupture avec des « attentes d'arrière-plan de la vie quotidienne » (p. 120) :

En ce qui concerne la méthode, je préfère commencer avec des scènes familières pour me demander ensuite comment on peut troubler cette familiarité. Tout ce qu'on devrait faire pour multiplier les traits de non-sens dans l'environnement perçu ; pour produire et maintenir la perplexité, la consternation et la confusion ; pour produire des affects socialement structurés tels que l'anxiété, la honte, la culpabilité ou l'indignation ; et pour désorganiser l'interaction : tout cela devrait nous apprendre quelque chose sur la façon dont les structures des activités quotidiennes sont produites et soutenues de manière ordinaire et routinisée. (GARFINKEL, 2020, p. 100)

GARFINKEL (2020) propose de réaliser cette rupture avec les allants de soi relevant du sens commun dans le but d'alimenter des connaissances scientifiques sur les attentes sociales. Cette méthode issue de l'ethnométhodologie contribue ainsi à questionner des éléments de la vie quotidienne paraissant aller de soi, et par conséquent à *interroger des évidences sociales*.

Finalement, dans le champ des sciences du langage, Francis GROSSMANN (2017) s'intéresse à la rhétorique scientifique qui accompagne l'emploi de la notion d'*évidence* dans un corpus d'écrits académiques. Si cette expression peut renvoyer à un « point de départ » du raisonnement scientifique (GROSSMANN, 2017, p. 46), l'*évidence* apparaît également, dans ce corpus, comme un obstacle à la science (p. 42).

On trouve les mêmes tensions en épistémologie des sciences, certains auteurs cherchant à montrer que les vérités scientifiques ne sont pas en rupture complète avec le sens commun – vu comme la base fondamentale du raisonnement propre à l'espèce humaine. D'autres au contraire insistent sur la nécessaire coupure entre sens commun et progrès scientifique, ce dernier résultant toujours, selon Bachelard (1953 : 244) des ruptures qui s'effectuent entre les connaissances communes et les connaissances scientifiques. (GROSSMANN, 2017, p. 40)

GROSSMANN (2017) repère deux types de discours sur l'*évidence* comme obstacle épistémologique nécessitant une rupture. Un premier type de discours décrit l'*évidence* comme présentant « une vision trop simple ou inexacte que la science doit dépasser » (GROSSMANN, 2017, p.45). Un deuxième type de discours présente l'*évidence* comme n'en étant en réalité pas une, ou relevant de la fausse évidence. Par ailleurs, le chercheur relève que l'*évidence* comme obstacle est attribuée à autrui, et qu'elle est parfois présentée

« comme une première étape, à dépasser, dans le cheminement scientifique de l'auteur » (GROSSMANN, 2017, pp. 45-46), ce qui n'est pas sans rappeler les débats entre sociologie critique et sociologie pragmatique mentionnés ci-dessus.

Si la littérature sur les procédés de déconstruction est peu fournie, des écrits méthodologiques décrivent des procédés de mise en question, la rupture épistémologique étant présentée comme un élément de méthode essentiel pour produire un travail scientifique. Cet aperçu de divers travaux préconisant des méthodes de rupture en philosophie et en sciences, y compris en sciences sociales, donne des éléments de compréhension de procédés de déconstruction s'inscrivant dans une démarche scientifique ou académique. De tels procédés contribuent à mettre à l'épreuve ce que l'on croit savoir par des prénotions, des présupposés, par des théories antérieures, ainsi que des *allants de soi* inscrits dans la vie quotidienne. La rupture épistémologique ressort de la littérature traversée comme un passage obligé en sciences sociales, même si elle peut être, en partie, estompée au profit d'autres épistémologies, moins surplombantes, ou plus réflexives, considérant le caractère socialement situé de toute connaissance, y compris scientifique, comme le montre l'exemple des épistémologies féministes.

3.3. Épistémologies féministes et déconstruction

En début de chapitre, j'ai abordé la déconstruction telle que présentée dans l'article de PARINI et MANIDI (2001) sur les études genre, c'est-à-dire une méthode d'interrogation d'évidences sociales au service d'une approche constructiviste. Pour les auteures du texte, cette méthode permet d'interroger des catégories et relations considérées comme allant de soi, notamment leur caractère naturel, pour s'intéresser à leur construction sociale. Cet article souligne aussi les bouleversements de paradigmes et de pratiques scientifiques proposés dans le cadre de réflexions épistémologiques féministes. Parmi celles-ci, le modèle de la science comme découverte d'une réalité objective est largement interrogé au profit d'un modèle des pratiques scientifiques comme interprétations de réalités (inter)subjectives. De plus, ces épistémologies proposent que les scientifiques soient considéré-es comme légitimes à s'impliquer dans la société, « le champ scientifique et le monde vécu [n'étant] pas imperméables l'un à l'autre » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 86).

À ce sujet, MARIGNIER (2017) relève la dénonciation de l'illusion de la neutralité scientifique réalisée par le courant de recherche des théories épistémologiques des savoirs situés :

Cette perspective [la dimension située] est particulièrement visible dans les théories épistémologiques des savoirs situés et de la perspective partielle. Ce courant de recherche, particulièrement productif dans les années 1980 et 1990, a effectué une critique de la prétendue neutralité et objectivité du savoir dans le monde académique. Il a mis en évidence que le savoir académique prétendument neutre était réalisé à partir d'une position blanche, hétérosexuelle, et masculine, qui dissimulait cette position en la faisant passer pour objective. Face à cela, la théorie des savoirs situés a développé une autre conception et méthodologie de la création des savoirs : il s'agit de considérer

que les savoirs sont toujours ancrés dans une perspective partielle, c'est-à-dire qu'ils ne sont jamais coupés de leurs conditions de production. (MARIGNIER, 2017, p. 3)

María PUIG DE LA BELLACASA (2012) s'intéresse également aux épistémologies féministes du positionnement et des savoirs situés. La théorie du positionnement – désignée dans la littérature anglo-saxonne par l'expression *standpoint theory*, qui est souvent traduit par théorie du point de vue – s'intéresse au « savoir produit dans les marges et formulé de façon collective » (Sarah BRACKE, María PUIG DE LA BELLACASA & Isabelle CLAIR, 2013, p. 48). Ce savoir est considéré comme « potentiellement plus fiable et susceptible d'accroître l'objectivité du savoir traditionnel » (BRACKE, PUIG DE LA BELLACASA & CLAIR, 2013, p. 48). Selon PUIG DE LA BELLACASA (2012), « positionnements politiques et construction des savoirs vont de pair », les féministes s'impliquant dans une mise en question de la légitimité des savoirs (p. 72). La chercheuse repère trois lignes de problématisation féministes sur les sciences, à savoir la mise en évidence d'obstacles expliquant la présence minoritaire des femmes en sciences, l'étude de contenus des sciences marqués par du sexisme et de l'androcentrisme, et la mise en question des critères de scientificité (2012, pp. 107-111). BRACKE, PUIG DE LA BELLACASA et CLAIR (2013) soulignent aussi la centralité du lien entre contestation de la légitimité des savoirs et politique dans le contexte féministe :

La reconnaissance d'une interdépendance entre savoir et politique est au cœur des débats scientifiques sur les transformations épistémologiques, bien au-delà des études féministes, sur le genre ou sur les femmes. Mais dans le féminisme contemporain, la contestation du savoir légitime est historiquement liée à un geste politique : récupérer les voix et les expériences (de femmes) jusque-là réduites au silence. Un geste qui est loin d'aller de soi. (p. 46)

Ces chercheuses soulèvent le potentiel de changement que peuvent représenter de telles mises en question, et réciproquement, l'émergence de nouveaux positionnements épistémologiques qui mettent en question des savoirs établis, permise par l'action collective :

Tout débat épistémologique (et méthodologique) a une spécificité et un intérêt situés, et il ne fait aucun doute que la transformation de l'expérience au travers de l'action collective a des répercussions épistémologiques, dans la mesure où elle fait émerger de nouvelles subjectivités qui contestent la légitimité du savoir établi en exprimant d'autres visions du monde que les visions dominantes. (BRACKE, PUIG DE LA BELLACASA & CLAIR, 2013, p. 57)

Sur la base de travaux appartenant au féminisme décolonial et aux approches intersectionnelles, BRACKE, PUIG DE LA BELLACASA et CLAIR (2013) insistent également sur la nécessité de la réflexivité dans les pratiques scientifiques, y compris celles qui partent d'une posture située, et qui ont une démarche de déconstruction d'évidences sur les sciences. En effet, les centrismes sont parfois reproduits au sein d'une telle démarche, par exemple en pensant à partir de la catégorie « nous les femmes » :

Partant de là, il faut se demander à partir de la vie de quelles femmes il y a lieu de penser. En d'autres termes, se pose la question des rapports de pouvoir structurels existant entre les femmes. Lorsque ces derniers sont ignorés, la « vie des femmes » a toute chance de reproduire un positionnement dominant, blanc, de classes moyennes et hétérosexuel, comme les critiques développées au sein de féminismes minoritaires l'ont clairement signalé. (BRACKE, PUIG DE LA BELLACASA & CLAIR, 2013, p. 54)

Parmi d'autres exemples, c'est un point que soulèvent LUGONES (2008) et DORLIN (2008a), lorsqu'elles mettent en évidence, pour la première, que la déconstruction de la douceur féminine appartient à un féminisme blanc et bourgeois⁴⁸, pour la seconde, que la féminité « correspond à un idéal de genre, de classe et de couleur, auquel étaient quasi exclusivement soumises les femmes blanches, nobles ou bourgeoises » (DORLIN, 2008a, p.90). DORLIN (2008a) souligne que cette norme exclut ainsi un grand nombre de femmes, à savoir des femmes esclaves, des indigènes, des prostituées et des ouvrières (p. 90).

Ces différentes réflexions épistémologiques appartiennent à la toile de fond tant du féminisme des années 2000 en Suisse dans lequel mon corpus s'insère, que du cadre de recherche que je vise à adopter et à travailler tout au long de mon étude des procédés de déconstruction. L'approche de la déconstruction par SPIVAK (2010) s'inscrit également dans la continuité de tels travaux épistémologiques.

3.4. La déconstruction comme outil de négociation féministe

Proposant une approche féministe inspirée par les travaux de Jacques Derrida en philosophie⁴⁹, dont elle est experte (POCHÉ, 2019), SPIVAK (2010) développe une réflexion

⁴⁸ Maria LUGONES (2008) écrit :

In the development of twentieth century feminisms, the connection between gender, class, heterosexuality as racialized was not made explicit. That feminism centered its struggle and its ways of knowing and theorizing against a characterization of women as fragile, weak in both body and mind, secluded in the private, and sexually passive. But it did not bring to consciousness that those characteristics only constructed white bourgeois womanhood. Indeed, beginning from that characterization, white bourgeois feminists theorized white womanhood as if all women were white. (pp. 12-13)

⁴⁹ Étant donnée la filiation des travaux de Spivak avec ceux de Derrida (SPIVAK, 2010, Fred POCHÉ, 2019), j'introduis ici quelques éléments de la conception de la déconstruction proposée par ce dernier en philosophie. Dans des propos recueillis par Roger-Pol Droit pour *Le Monde*, DERRIDA (2004) développe sa conception de la déconstruction :

Il faut entendre ce terme de « déconstruction » non pas au sens de dissoudre ou de détruire, mais d'analyser les structures sédimentées qui forment l'élément discursif, la discursivité philosophique dans lequel nous pensons. Cela passe par la langue, par la culture occidentale, par l'ensemble de ce qui définit notre appartenance à cette histoire de la philosophie. (DERRIDA, 2004, p. 1099)

Dans cet entretien, DERRIDA (2004) commence par historiciser son usage de ce terme, tout d'abord avec un objectif de traduction des textes de Heidegger et de Freud, puis comme démarcation à l'égard de l'autorité du langage dans le structuralisme (p. 1099). Il propose ensuite une définition de la

renouvelée sur la déconstruction et son utilité dans le cadre du féminisme. Engagée dans une approche féministe postcoloniale qui soulève la nécessité d'une posture située, elle s'intéresse aux apports de la déconstruction dans le cadre du projet antisexiste féministe.

SPIVAK (2010) fait preuve de prudence critique vis-à-vis de la notion de déconstruction⁵⁰ et met en garde les féministes sur le fait que la déconstruction ne constitue ni « l'exposition d'une erreur ou la tenue du registre des erreurs » (p. 194) ni « le récit d'un sujet décentré » (p. 196). Elle soulève, en cohérence avec son approche située, que la déconstruction, comme tout discours, est prise dans des structures antérieures et inégalitaires à partir desquelles les personnes s'expriment, et qu'ainsi, « le sujet [qui déconstruit] est toujours centré » (SPIVAK, 2010, p. 196). S'inspirant des travaux de Thomas Nagel, SPIVAK (2010) souligne également les limites de la déconstruction en matière de changement social, puisque des arguments théoriques très convaincants, faisant appel à des valeurs partagées, peuvent ne pas atteindre leur cible sur le plan politique (p. 207).

SPIVAK (2010) estime toutefois que, malgré ces limites en matière de transformation, la déconstruction est pertinente pour négocier, étape par étape, avec les structures inégalitaires. S'intéressant à l'exemple du nom femme, SPIVAK (2010) décrit quatre étapes de la déconstruction. La première étape réside dans le fait de nommer « homme tout être humain », la deuxième est la substitution du nom homme par le nom femme, la troisième, provisoire également, consiste à ajouter des guillemets en employant ce nom (SPIVAK, 2010, pp. 195- 196). Quant à la quatrième étape, elle est décrite comme « une étape qui n'arrive jamais mais qui *pourrait* arriver » (SPIVAK, 2020, p. 196). La prise en compte des femmes dans une structure androcentrée qui les invisibilise constitue ainsi une étape (la deuxième selon l'exemple) de la négociation avec cette structure, qui donne accès à la troisième étape, celle de l'ajout de guillemets autour du terme femme – « femmes ». Cet ajout permet alors d'affirmer un « soupçon quant au terme » utilisé (SPIVAK, 2010, p. 195) et constitue une « demi-solution provisoire », mais néanmoins utile, car « on ne peut pas faire mieux pour le moment, il faut continuer à aller de l'avant » (p. 195) à partir de la structure à l'intérieur de laquelle on négocie. Dans cette conception critique de la déconstruction, celle-ci ne devrait donc pas constituer une fin en soi, mais un moyen de « continuer à regarder devant soi (tout en agissant) », dans l'expectative d'une étape suivante (SPIVAK, 2020, p. 196). Si sa portée subversive paraît modeste, la déconstruction représente cependant un outil féministe

déconstruction par la négative, affirmant que « [...] la déconstruction n'est pas simplement une philosophie, ni un ensemble de thèses, ni même la question de l'Être, au sens heideggérien », et qu'elle n'est pas non plus ni une discipline, ni une méthode, ni une technique (DERRIDA, 2004, p. 1099). Son raisonnement se poursuit par une définition qu'il juge « économique » et « elliptique », à savoir que la déconstruction constitue « [...] une pensée de l'origine et des limites de la question 'qu'est-ce que ? ...', la question qui domine toute l'histoire de la philosophie » (DERRIDA, 2004, p. 1100).

⁵⁰ Cette prudence critique vis-à-vis du terme « déconstruction » se retrouve chez PAHUD qui préfère employer « désévidentialisation » à propos des rapports entre corps et féminisme (2017, p. 2) et de l'appropriation ordinaire du féminisme (2018, p. 4).

pertinent pour la constitution de programmes politiques orientés vers le projet antisexiste (SPIVAK, 2010, p. 180).

Dans une visée réflexive qui m'intéresse tout particulièrement pour discuter mes analyses de la déconstruction, SPIVAK (2010) enjoint les féministes à « maintenir une intimité critique avec la déconstruction » (p.180), et à poursuivre leur travail de déconstruction, en la considérant comme un outil de transgression provisoire des structures inégalitaires. Son invitation à « *pren[dre] le soin d'entendre* » des femmes subalternes afin de nourrir le projet antisexiste (SPIVAK, 2010, p. 204) me paraît d'autant plus pertinent dans ma recherche qui vise à intégrer un regard intersectionnel.

La littérature sur la déconstruction comme méthode de mise en question d'évidences sociales est peu fournie. Des réflexions méthodologiques et réflexives en études genre et en épistémologies féministes témoignent d'activités de déconstruction, qui portent sur des catégories, des prénotions et des présupposés s'inscrivant dans le sens commun. Les épistémologies féministes, par leurs approches en termes de positionnement et de connaissances situées, ainsi que par leurs approches intersectionnelles et postcoloniales, attirent, quant à elles, l'attention sur la possibilité de mettre en question des pratiques et normes scientifiques peu questionnées, y compris la déconstruction elle-même : SPIVAK (2010) montre bien la nécessité de comprendre ce que l'on est en train de faire et de négocier quand on s'attelle à cette activité.

3.5. Vers une meilleure compréhension des procédés logico-discursifs de déconstruction

La logique naturelle reconsidère le problème fondamental de l'analyse du discours et dépasse le stade d'explicitation de ce que l'on comprend d'une communication donnée, pour en explorer les raisons de cette compréhension. (COMMUNICATION AND NATURAL LOGIC INTERNATIONAL SOCIETY, 2023)

Dans cette première partie, j'ai montré que la littérature scientifique en études genre et en sciences sociales encourage des activités de déconstruction. Ces activités se déroulent dans différents contextes académiques et militants, notamment dans le cadre de la presse et des médias féministes. Toutefois, si les allusions à des procédés de déconstruction apparaissent régulièrement dans des écrits méthodologiques – par exemple, en sociologie critique ou en analyse critique de discours –, la mise en question d'évidences sociales n'est pas abordée comme un objet d'étude, ce que je choisis de faire dans le cadre de ma recherche.

Partant de la définition de la déconstruction proposée par PARINI et MANIDI (2001) et du cadre théorique des études genre, j'aborde la déconstruction au moyen de la logique naturelle, la considérant comme un *procédé logico-discursif*, doté d'une *structure logico-discursive* spécifique, autrement dit de *constantes* et de *régularités* du point de vue du raisonnement proposé dans et par une argumentation (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983 ; MIÉVILLE, 1983). Je

me penche ainsi sur les *opérations logico-discursives* pour dégager de telles constantes et régularités qui sont du ressort de la logique naturelle. L'analyse en logique naturelle vise, en effet, à permettre l'identification non seulement de textes qui proposent une « espèce » (GRIZE, 1984, p. 366) de raisonnement – dans le cas de mon étude, la déconstruction –, mais également des éléments du discours qui amènent le lectorat, ainsi que l'analyste, à considérer un texte comme proposant une déconstruction :

Elle [la logique naturelle] est une manière de répondre à l'intérêt suscité par l'interrogation suivante : Lorsque je lis un texte, lorsque je participe à une conversation, lorsque j'alimente un dialogue, généralement, je sais de quoi on parle et pourquoi on le fait. Mais dès que je me pose la question de « comment je le sais ? », je reste plongé dans un abîme de perplexité. La logique naturelle se présente donc comme réponse possible à cette réflexion. (MIÉVILLE, 2014b, p. 47)

Au-delà des spécificités de la déconstruction, l'un des objectifs de mon étude est l'élaboration d'une *typologie*. En effet, si la prise en compte des thèmes abordés est centrale dans le cadre de l'étude de la déconstruction dans le contexte féministe – les articles s'attellent à mettre en question des évidences sur les violences faites aux femmes, sur la maternité, sur le travail à temps partiel, et ainsi de suite pour une diversité d'*objets de discours* – elle ne permet pas d'identifier les différents *procédés* à l'œuvre du point de vue du *raisonnement*. Différentes *séquences* sur une même thématique peuvent ainsi mettre en question différents aspects à son propos. C'est pourquoi, dans une approche interdisciplinaire orientée principalement par un questionnement sur le raisonnement en contexte de communication discursive, je dégage des constantes et variations au sein et au travers de diverses thématiques.

À la manière de Claire BLANDIN, Sandrine LÉVÊQUE, Simon MASSEI et Bibia PAVARD (2017, p.7), j'entrevois dans mon étude sur la déconstruction dans la presse féministe, la possibilité d'enrichir plusieurs champs de recherche, à savoir avant tout, la logique naturelle, qui constitue le cœur de mon questionnement, la recherche sur les argumentations féministes et les études genre, ainsi que la possibilité d'enrichir une interdisciplinarité déjà entamée entre ces deux champs de recherche. En effet, des travaux d'études genre (PAHUD, 2009 ; PARINI & MANIDI, 2001) intègrent des éléments de la théorie de la logique naturelle, ayant ainsi constitué des points de rencontre antérieurs entre ce champ de recherche et les épistémologies féministes. Cette étude représente par conséquent une opportunité de prolonger cette rencontre et le dialogue entamé, puisque je propose une étude en logique naturelle, sur un objet d'étude appartenant au champ des luttes féministes, avec une approche genre et une posture située.

II. Cadre méthodologique

Dans un premier temps, le présent cadre méthodologique présentera le système des opérations logico-discursives qui constitue l'outil d'analyse en logique naturelle. Si le système des opérations logico-discursives fait partie de la théorie de la logique naturelle, son intérêt méthodologique dans le cadre de ma recherche explique que je l'expose ici. En effet, ce cadre s'est avéré pertinent pour l'étude de diverses espèces de raisonnement et pour l'identification de types de séquences au sein d'une espèce (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; MIÉVILLE, 1989b ; GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983 ; MIÉVILLE, APOTHÉLOZ, BRANDT, QUIROZ & GRIZE, 1989 ; APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989). L'approche catégorielle du discours, les postulats de la logique naturelle et son système des opérations logico-discursives sont ainsi au cœur de ma recherche, dans laquelle je me suis fixé pour objectif de dégager des spécificités des argumentations de déconstruction (autrement dit d'identifier les éléments constitutifs de la déconstruction comme *espèce de raisonnement*) et l'identification de types de déconstructions. Dans un second temps, je présenterai les protocoles associés aux différentes étapes de ma recherche, c'est-à-dire premièrement, la *constitution du corpus*, deuxièmement, *l'exploration de quelques articles qui m'ont paru emblématiques de la déconstruction* et troisièmement, la *construction de ma typologie*. Ces protocoles relèvent d'une démarche inductive visant à explorer les procédés logico-discursifs à l'œuvre dans des argumentations de déconstruction issues de la revue féministe *l'émiliE*. Par analogie avec la démarche d'« analyse de discours informée par l'épistémologie féministe » annoncée par Marignier (2019, p. 2), mais avec l'originalité de croiser l'épistémologie féministe avec la *logique naturelle*, je cherche à proposer une *analyse logico-discursive informée par l'épistémologie féministe*⁵¹. Cette spécificité de mon étude, qui a été présente dans l'entier du processus de recherche, m'a permis de dégager une structure de déconstruction et d'élaborer une typologie des séquences de déconstruction.

⁵¹ La rencontre entre les deux champs préexiste à mon étude avec les travaux de PAHUD (2009) et de PARINI et MANIDI (2001), une interdisciplinarité que mon étude prolonge et approfondit.

4. Le système des opérations logico-discursives

Ce chapitre présente le cadre méthodologique de la logique naturelle. Je me fonde principalement sur la publication de MIÉVILLE (2010), qui se base lui-même sur les précédents travaux du Centre de Recherches Sémiologiques (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996), je commence par dresser une description des catégories logico-discursives sur lesquelles l'analyse des opérations et familles d'opérations repose. Dans un deuxième temps, je présente quelques aspects du modèle utilisé en logique naturelle pour appréhender l'objet de discours et sa construction, à savoir la classe-objet inspirée de la théorie des classes proposée par Stanislaw Leśniewski (MIÉVILLE, 1984 ; GESSLER, 2005). Ces détours indispensables à l'exposé du système des opérations logico-discursives laissent ensuite la place à la présentation des opérations elles-mêmes. M'inspirant des travaux de GRIZE (1996) et MIÉVILLE (2010), je commence par présenter les opérations logico-discursives qui ont trait à la logique des objets, puis je présente les opérations de la logique des sujets pour terminer par les opérations d'articulation. Je complète ensuite avec quelques opérations qui enrichissent le tableau présenté.

4.1. Les catégories logico-discursives

Sur la base des travaux antérieurs dirigés par Jean-Blaise Grize dans le cadre du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel et sur des travaux de logique et de philosophie issus de l'école de Lvov-Varsovie (notamment ceux de Stanislaw Leśniewski et de Kazimierz Ajdukiewicz (MIÉVILLE, 1984, 2014)), MIÉVILLE (2010) identifie trois « catégories logico-discursives » (p. 18)⁵² de base (ou catégorèmes) lui permettant de procéder à la mise en évidence d'opérations logico-discursives et de familles d'opérations en jeux dans le raisonnement en situation de communication discursive. Premièrement, la catégorie logico-discursive des propositions au sens large, c'est-à-dire les « pensées vraisemblables que portent les énoncés, ou que vont porter les énoncés » (MIÉVILLE, 2010, p. 18)⁵³. Cette catégorie est désignée par la lettre S. Deuxièmement, la catégorie des noms au sens large, c'est-à-dire les expressions nominales qui sont impliquées dans des « activités de référenciation » (MIÉVILLE, 2010, p. 18)⁵⁴. Par exemple, tel discours thématise l'enfance au travers d'expressions renvoyant à l'innocence – l'innocente enfant, sa naïveté, son esprit pur, etc. – et tel autre au travers d'expressions renvoyant à une éducation jugée trop laxiste – l'enfant-roi, ses caprices, etc. Cette catégorie est désignée par la lettre N. À ces deux catégories celle

⁵² La littérature en logique naturelle les nomme aussi *catégories syntaxico-sémantiques* (par exemple MIÉVILLE, 2010, p. 74). Je choisis pour ma part de conserver l'appellation *logico-discursives*, plus proche de mon cadre de recherche.

⁵³ Il ne s'agit donc pas des propositions de la logique classique sur lesquelles repose le calcul en termes de vérité et fausseté.

⁵⁴ Là encore, il ne s'agit pas des noms au sens de la logique classique, qui renvoient à l'extension dénotée.

des agents de prise en charge, liée à l'opération de prise en charge et désignée par la lettre A. La catégorie S/N met ainsi en lumière une expression de type prédicative, plus précisément une propriété, par exemple « connaître la logique naturelle » ; cette expression, si elle est instanciée par un nom, devient une proposition au sens large, par exemple *que les chercheuses et chercheurs du Centre de Recherches Sémiologique connaissent la logique naturelle*. À partir de ces catégories de base, je fournis quelques exemples d'analyses d'expressions appartenant à la langue française, inspirés de la thématique des violences envers les femmes.

Dans « les femmes battues pensent souvent qu'elles sont responsables des coups qu'elles subissent », « les femmes battues » appartient à la catégorie des expressions nominales (N), « elles sont responsables des coups qu'elles subissent » appartient à la catégorie des pensées vraisemblables (S), « pensent que » à une catégorie composée qui à partir d'un nom (N) et d'une proposition au sens large (S) forme une proposition au sens large (S) : S/NS. Vu sous l'angle de la prise en charge, « les femmes battues » appartient également à la catégorie des agents de prise en charge (A), « pensent que » appartenant à la catégorie formatrice d'énoncés – de pensées vraisemblables prises en charge par un agent – (S_A), à partir de deux éléments appartenant respectivement à la catégorie des agents de prise en charge (A) et à celle des propositions au sens large (S). Le signifiant « pensent » appartient donc, selon cette analyse, à la catégorie suivante : S_A/AS . Par ailleurs, si l'on s'intéresse à l'expression « battues », elle appartient à la catégorie formatrice d'une expression nominale à partir d'un autre nom (N/N), « elles » appartient à la catégorie des noms (N) et finalement « qu[e] » (seconde occurrence dans l'énoncé) appartient, dans ce contexte, à une catégorie formatrice d'une expression nominale à partir d'un nom et d'une proposition au sens large (N/NS). À ces trois catégories (N, S, A), et sur la base desquelles les autres catégories peuvent être formées, la logique naturelle ajoute celle extra-discursive des préconstruits culturels (MIÉVILLE, 2010, p. 20), dans lesquels les expressions de la langue viennent s'ancrer et que désignent les lettres PC.

4.2. La classe-objet pour aborder l'objet de discours

Pour appréhender l'objet de discours comme une entité cognitive complexe construite et modifiée par l'activité schématisante, la logique naturelle emploie le modèle de la classe proposé par Leśniewski, à savoir la classe méréologique. La méréologie s'intéresse à la relation de partie à tout et à l'ingrédience, et se distingue ainsi clairement de la théorie des ensembles retenue en mathématiques et en logique des prédicats classique.

J'emprunte à MIÉVILLE (1984) l'exemple qu'il emploie pour rappeler le modèle de la théorie des ensembles classique. L'ensemble – ou classe distributive – des planètes du système solaire est composé de Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et, à l'époque, Pluton. Il s'agit de l'extension du concept planète dans notre système solaire. Seuls ces éléments appartiennent à l'ensemble des planètes du système solaire. Or, la notion

d'ensemble, ou de classe, peut être modélisée sous un autre angle, plus intuitif et lié à la relation d'ingrédience. Ainsi, la classe méréologique des planètes comprend non seulement les planètes citées, « mais encore les anneaux de Saturne, les canaux de Mars, le Grand Canyon, Paris et St Germain, l'asthérosphère terrestre... et mille autres choses » (MIÉVILLE, 1984, p. 153). La classe-méréologique des planètes du système solaire est alors comprise comme un objet constitué d'éléments eux-mêmes objets⁵⁵.

La classe distributive ne répond pas aux besoins de la logique naturelle dans le cadre de la compréhension de la construction des objets de discours. Selon MIÉVILLE (1984), « la classe-objet ne saurait se soumettre aux propriétés de la classe-distributive » (p. 152). En effet, lorsqu'un discours thématise les planètes du système solaire, il est rare qu'il ne réfère qu'aux planètes elles-mêmes. Toutes sortes d'éléments, de propriétés, de relations, voire de métaphores qui se rapportent aux planètes peuvent être introduits progressivement dans le discours, développant l'entité thématique dont il est question. De même lorsqu'un discours thématise les hommes ou les femmes, il est rare que le discours ne construise que l'extension – la distribution – qui serait comprise sous ces concepts⁵⁶. Le discours pourrait par exemple introduire des caractéristiques comprises comme féminines ou masculines relatives à telle personne qui est un individu appartenant à l'extension, de rapports sociaux de sexe dont les relations interpersonnelles portent des traces. Ces caractéristiques et rapports sociaux dont il est question à propos des femmes et des hommes dans tel discours sont alors abordés comme des « ingrédients » des objets de discours thématisés. La classe-méréologique constitue ainsi

⁵⁵ Les travaux sur la classe méréologique sont présentés dans le fascicule de Nadine GESSLER (2015).

⁵⁶ Je souhaite ici préciser que les classes distributives des femmes et des hommes, tout comme celle des planètes, ne sont pas considérées dans ce travail comme des objets dont on pourrait définir l'extension. En effet, ces catégories font l'objet de mises en question. Par exemple, les critères d'appartenance à ces classes font régulièrement l'objet de critiques et de modifications, interrogeant les catégories elles-mêmes. Ainsi, lorsque j'ai étudié le système solaire dans ma scolarité, Pluton m'a été présentée comme une planète du système solaire, alors qu'elle est maintenant classée comme planète naine. De même, les catégories femmes et hommes, situées sur un continuum dans le modèle dominant jusqu'au 19^e siècle (LAQUEUR, 1992), deviennent complémentaires et exclusives dans le modèle bi-catégoriel, pour être à nouveau questionnées aux 20^e et 21^e siècles. Ce sont par exemple des interrogations qui portent sur les critères scientifiques supposés permettre de déterminer le sexe (KRAUS, 2000 ; FAUSTO-STERLING, 2000 ; FAUSTO-STERLING & TOURAILLE, 2014) ou les études reposant sur des catégories qui questionnent la bicatégorisation, telles que les travaux sur l'intersexuation (Cynthia KRAUS, Céline PERRIN, Séverine REY, Lucie GOSSELIN & Vincent GUILLOT, 2008 ; Ilana LÖWY, 2003), sur la transidentité (Arnaud ALESSANDRIN, 2014, 2018; Laurence HERAULT, 2004; Éric MACE, 2010 ; Emmanuel BEAUBATIE, 2019) ou plus généralement la mise en lumière de modèles ne reposant pas sur la binarité telle que le proposent les études décoloniales (Paola BACCHETTA, 2015; LUGONES, 2008 ; Andrea SMITH, 2010). Ainsi, en mentionnant la notion de classe distributive des hommes ou des femmes, je ne prétends pas que cette extension « existe » ou puisse être inventoriée, mais que dans le cadre de discours adoptant un paradigme positiviste, admettant la bicatégorisation et une approche ensembliste, elle pourrait constituer un objectif. Plus clairement, ce n'est pas mon cas pour au moins trois raisons, à savoir le constructivisme qui caractérise mon travail, l'épistémologie féministe qui le sous-tend et le modèle méréologique retenu par la logique naturelle pour représenter la construction progressive des objets de discours.

le modèle retenu en logique naturelle pour saisir la manière dont le discours construit progressivement les objets de discours.

4.3. Opérations ayant trait à la logique des objets

4.3.1. *Opération d'ancrage d'un objet de discours*

Une première opération concerne la construction des objets de discours. Il s'agit de l'opération d'ancrage d'un objet de discours dans une notion primitive, qui pour rappel est définie comme une entité complexe prélangagière et donc indicible. Cette opération d'ancrage d'un objet de discours laisse une trace dans le discours, à savoir un nom ou plus généralement une expression nominale. Cette expression nominale dénote le premier ingrédient d'un objet de discours, abordé comme une « entité cognitive destinée à s'étoffer » (MIÉVILLE, 2010, p. 19).

Cette opération est désignée par la lettre grecque α , la notion primitive peut être désignée par diverses lettres majuscules X, Y, Z, et les objets de discours par les lettres O_n ou O_{n1} , O_{n2} , O_{n3} . L'opération peut ainsi être notée : $\alpha(X) = O_n$ de nom n. O_n est alors construit discursivement comme le premier ingrédient de l'entité cognitive thématifiée O_n , ce qui se note : $O_n \varepsilon \text{ing}(O_n)$. Du point de vue de l'analyse catégorielle, l'opération d'ancrage d'un objet de discours dans un préconstruit culturel appartient aux opérations formatrices de la catégorie N à partir de la catégorie « PC » : N/ « PC ».

4.3.2. *Opération d'ancrage d'une notion prédicative dans une notion primitive*

Une deuxième opération est liée à la fonction thématique, c'est-à-dire le commentaire sur l'objet thématifié. En effet, pour commenter une entité thématique, la personne qui construit son discours emploie des expressions prédicatives. Sur l'exemple des planètes, une personne pourrait exprimer que la Terre « a un satellite, à savoir la Lune » ou que Mars « est plus proche du Soleil que Saturne ». Ainsi les expressions prédicatives telles que « a un satellite » et « est plus proche de... que... » permettent la formulation de commentaires sur les planètes. Il en va de même à propos du féminisme, lorsqu'il est commenté au moyen d'expressions prédicatives telles que « être dépassé », « exagérer », « victimiser les femmes » ou encore « être nécessaire », « formuler une critique ». Ces signifiants employés par différentes personnes dans leurs commentaires sur le féminisme peuvent être compris comme ancrés dans des notions primitives inscrites dans les préconstruits culturels, tout comme dans le cas de l'opération α . En revanche, dans le cas de l'opération d'ancrage d'une notion prédicative, l'opération est considérée comme formatrice d'un couple de prédicats duaux, comme « avoir / ne pas avoir un satellite » – notion prédicative qui peut concerner les planètes, mais en principe pas le féminisme, à moins d'une métaphore –, « être dépassé / être d'actualité » ou « exagérer / être adéquat » – notions prédicatives qui peuvent concerner le féminisme, mais *a priori* pas les planètes.

Cette opération est désignée par la lettre grecque η et une notion prédicative est notée $PP'(-\dots-)$, le nombre de tirets correspondant au nombre d'arguments nominaux nécessaires à la saturation de la notion prédicative. La notion duale prédicative « avoir / ne pas avoir un satellite » ne nécessite qu'un argument nominal (catégorie S/N), alors que « être plus proche / plus éloigné de... que... » nécessite deux arguments nominaux (catégorie S/NN). L'opération peut ainsi être notée : $\eta (X) = PP'(-\dots-)$. Du point de vue de l'analyse catégorielle, l'opération d'ancrage d'une notion prédicative (catégorie S/N...N) dans un préconstruit culturel (« PC ») appartient ainsi aux opérations formatrices de la catégorie S/N...N à partir de la catégorie « PC » : (S/N...N)/ « PC ». Selon MIÉVILLE (2010), « toute schématisation émerge en mettant en œuvre une application initiale des opérations α et/ou η » (p. 22), autrement dit, toute schématisation s'ancre dans des préconstruits culturels via des expressions nominales et prédicatives retenues pour le discours.

4.3.3. Opérations de constitution d'un objet de discours

En logique naturelle, l'objet de discours est construit par l'activité discursive. La première étape est l'ancrage de l'objet de discours, dont il a été question plus tôt, sous la désignation α , une opération qui se situe à part en raison de son lien avec les préconstruits culturels. MIÉVILLE (2010), suivant les travaux menés antérieurement dans le cadre du Centre de Recherches Sémiologiques (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996), relève trois familles d'opérations logico-discursives ayant trait à la constitution de l'objet de discours. La première famille est concernée par le *faisceau de l'objet*, c'est-à-dire l'ensemble des aspects (propriétés relations et schèmes d'actions) « qui lui sont 'normalement' attribués dans une perspective spécifique » (p. 22) (γ). La deuxième famille relève du *domaine de l'objet*, c'est-à-dire de la relation de l'objet dont il est question avec d'autres objets, extérieurs à lui (ρ). La troisième famille concerne des activités de *re-nomination* (θ), une famille d'activités qui porte cette fois-ci sur la manière de désigner les notions, et non les notions elles-mêmes.

Les opérations qui relèvent du *faisceau de l'objet* sont réparties en quatre types :

- γ_1 : cette opération introduit un ingrédient de l'objet de discours lié à des aspects internes et compris comme « les moins détachables » et « les plus identitaires » dans une attribution « normale » (MIÉVILLE, 2010, pp. 22-23)⁵⁷.
- γ_2 : cette opération introduit un ingrédient de l'objet de discours lié à un changement d'état, à un processus interne lié à l'objet lui-même.
- γ_3 : cette opération introduit un ingrédient de l'objet de discours qui sous-tend la prise en compte d'un sujet par rapport auquel l'ingrédient est « situé, qualifié ou précisé »

⁵⁷ Comme la déconstruction vise précisément à mettre en question des éléments du préconstruit culturel, par exemple détacher des aspects du faisceau, il se peut que certains éléments soient construits comme identitaires ou internes dans un premier temps, pour ensuite être « détachés » de l'objet de discours (comme construits socialement, particuliers, ou du moins pas universels).

(MIÉVILLE, 2010, pp. 24-25).

- γ_4 : cette opération introduit un ingrédient de l'objet de discours lié à son extension ou à une quantification de celle-ci.

À partir d'un extrait d'un article du corpus, je présente quelques illustrations de ces opérations de constitution de l'objet de discours ayant trait à son faisceau. L'article s'intitule « L'exercice du pouvoir, un apanage masculin ? » et débute ainsi⁵⁸ :

Ce fameux plafond de verre, certaines l'ont brisé. Elles ont eu à la fois l'envie, la volonté et les moyens de parvenir à de hautes fonctions économiques, financières ou politiques.

Si cela s'avère possible, il semble tout de même que les difficultés soient grandes. Les témoignages de ces femmes qui « ont réussi » tendent à montrer qu'il leur a fallu encore plus de volonté et de compétences que leurs homologues masculins qui briguent les mêmes fonctions. Est-ce parce que les hommes au pouvoir ne veulent pas de leur concurrence, parce que les femmes ne le désirent pas vraiment ou parce qu'elles ne sont pas faites pour ça ? Difficile de trancher, intéressant d'y réfléchir.

L'ambition, l'argent, l'exercice du pouvoir, sont-ils des apanages masculins ? Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles sont clairs là-dessus. Les femmes sont des émotives douces et maternelles dont les compétences et les valeurs sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité qu'exige l'accès à des postes à responsabilités. Cette vision essentialiste du féminin est bien trop réductrice pour rendre compte de la réalité. (P147)

α (O_p) = O_p de nom **L'exercice du pouvoir** ; l'expression nominale renvoie ici également à un processus, celui d'exercer le pouvoir, ce qui suggère un ancrage proche de l'opération γ_2 .

γ_1 (O_p) = O_1 de nom **un apanage masculin** ; l'expression nominale renvoie à un élément normalement attribué au pouvoir et à son exercice, qui est construit dans un premier temps comme peu détachable de ce dernier, bien que la question de ce caractère peu détachable, voire

⁵⁸ En logique naturelle, le titre est parfois exclu des analyses partant de l'hypothèse que le discours commence au premier paragraphe. De plus, comme souvent, sa formulation se fait par une phrase incomplète, ce qui ajoute une difficulté à l'analyse logico-naturelle, puisque celle-ci se base sur les inscriptions textuelles qui généralement sont insérées dans des énoncés. Toutefois, le titre indique clairement que l'auteure interroge le lien évident entre le pouvoir – son exercice – et la masculinité – le fait que l'exercice du pouvoir soit un apanage masculin. Je choisis donc ici de reformuler le titre, et de l'analyser comme appartenant au discours parce qu'il ancre l'objet thématifié. Le titre questionne : « L'exercice du pouvoir [est-il vraiment] un apanage masculin ? ». Ce choix de reformulation et de prise en compte se justifie par ailleurs par le rôle de l'examen des titres dans l'étape de repérage des articles proposant une déconstruction. En effet, dans le corpus de *l'émiliE* retenu, environ un quart des articles porte un titre qui indique une mise en question, par l'ancrage de l'objet de discours thématifié et la mention de la caractéristique questionnée, ainsi que, pour certains, une forme interrogative, la proposition d'une alternative ou la référence à une forme de sens commun, comme dans les expressions « le mythe de... », « les stéréotypes... », « pseudo [...] » (P117, P121, P143). Se passer des titres dans l'analyse signifierait alors renoncer à un indice précieux de la construction de sens proposée dans les discours retenus dans mon corpus. Je reviendrai sur ce point dans mon cadre méthodologique.

identitaire, soit posée dès le titre. Cette interrogation suggère que d'autres sujets prennent en charge ce lien identitaire $\gamma_1(O_P) = O_1$ de nom ***un apanage masculin*** ; il en sera question plus loin dans la présentation des opérations de prise en charge σ et σ^* .

$\gamma_1(O_P) = O_2$ de nom ***ce fameux plafond de verre*** ; l'expression nominale renvoie, en effet, à un élément normalement attribué au pouvoir et à son exercice, qui est le constat féministe que les femmes sont confrontées à un plafond de verre lorsqu'elles tentent de grimper les échelons dans leur profession. Les postes les mieux placés leur restent peu accessibles. Contrairement à la notion de pouvoir comme apanage masculin, le « fameux plafond de verre » est un ingrédient peu détachable pour les féministes, et non nécessairement pour d'autres sujets. À nouveau, il en sera question dans le cadre de la présentation des opérations σ et σ^* , dont l'analyse est essentielle dans le contexte de l'étude des discours de déconstruction.

Les expressions nominales ***certaines*** et ***elles*** ancrent et entament la construction d'un objet de discours lié aux femmes (O_F). L'objet O_F est aussi introduit comme ingrédient du domaine de l'objet O_P (ρ), dont je présente la famille d'opérations après les illustrations. L'expression ***certaines*** comporte une dimension extensionnelle (γ_4). Quant à l'expression ***Elles*** constitue une re-nomination de l'objet O_F (θ), dont il sera question par la suite.

- ***L'envie, la volonté et les moyens de parvenir à de hautes fonctions économiques, financières ou politiques*** développe le domaine de cet objet ($\gamma_3(O_P)$). En effet, l'expression ***de hautes fonctions économiques, financières ou politiques*** est un ingrédient interne de l'objet de discours construit autour de la notion de pouvoir ($\gamma_1(O_P)$) et la notion d'envie, de volonté renvoie à un sujet – des femmes en l'occurrence – par rapport auquel l'ingrédient est situé. La même expression ***l'envie, la volonté et les moyens de parvenir à de hautes fonctions économiques, financières ou politiques*** peut aussi être comprise comme constituant l'objet de discours O_F qui a trait aux femmes, avec une opération liée au domaine (ρ).
- ***Les difficultés [pour les femmes de briser le plafond de verre]*** est ingrédient du plafond de verre ($\gamma_3(O_2)$) et donc par transitivité à l'objet de discours lié au pouvoir et à son exercice ($\gamma_3(O_P)$).
- ***Les témoignages de ces femmes qui « ont réussi »*** est introduit comme ingrédient de l'objet de discours O_F . D'une part, ***ces femmes qui « ont réussi »*** réfère à une extension de femmes ayant réussi ($\gamma_4(O_F)$) et d'autre part l'expression complète réfère à des discours qu'elles ont tenus, un processus interne relativement à O_F ($\gamma_2(O_F)$). En revanche, si on observe l'objet O_P , ***ces femmes qui « ont réussi »*** introduit un ingrédient lié à son domaine (ρ).

- **Leurs homologues masculins qui briguent les mêmes fonctions** est introduit comme ingrédient de O_F avec un développement lié à son domaine (ρ). De plus, l'expression **les mêmes fonctions** réfère à des fonctions liées au pouvoir, et donc à l'objet de discours O_p . Enfin, elle contribue à ancrer (α) l'objet de discours O_H qui thématise les hommes, bien que le terme d'apanage masculin la précède.
- En effet, l'expression **les hommes au pouvoir** reprend et re-nomme l'objet désigné par les homologues qui briguent des fonctions de pouvoir. Ces deux expressions développent par ailleurs des aspects liés à « l'apanage masculin » dont il est question dans le titre.
- **Leur concurrence** enrichit l'objet de discours O_F – il s'agit de la concurrence des femmes – en introduisant un ingrédient qui sous-tend l'existence de sujets extérieurs par rapport auxquels l'objet est situé : c'est pour les hommes que les femmes représentent (ou non) une concurrence ($\gamma_3(O_F)$).
- **L'ambition, l'argent, l'exercice du pouvoir** opère une fusion, relevant d'une opération que je présente rapidement plus loin, l'opération β , qui ancre un objet de discours par amalgame, fusion ou intersection. Toutefois, il semble que ces ingrédients appartiennent également aux aspects considérés « normalement » comme peu détachables de l'objet O_p , déployé autour de la notion de pouvoir et de son exercice. L'ancrage se fait ainsi à partir de plusieurs aspects d'un même faisceau (γ_1).
- Plus loin, **des postes à responsabilités** relève de $\gamma_1(O_p)$, **la maîtrise et la combativité, voire l'agressivité qu'exige l'accès à des postes à responsabilités** de $\gamma_3(O_p)$, car l'expression sous-tend l'existence de sujets par rapport auxquels le poste exige certaines qualités ou compétence.
- Il en va de même pour l'ingrédient dénoté par **Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles**, qui sous-tend l'existence de sujets pour lesquels ces stéréotypes sont clairs $\gamma_3(O_F)$ et dans une moindre mesure, par la complémentarité entre hommes et femmes qui apparaît dans le discours comme appartenant aux préconstruits culturels $\gamma_3(O_H)$.
- C'est également l'opération γ_3 qui introduit un nouvel ingrédient à l'objet de discours O_F , dénoté par **Cette vision essentialiste du féminin**, qui sous-tend de même l'existence de sujets qui ont cette vision. Notons ici que cet objet s'ancre également par transformation d'un énoncé en objet de discours, une opération mentionnée plus loin dans l'exposé du système des opérations et symbolisée par la lettre grecque ω .

Avec les expressions **Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles** et **Cette vision essentialiste du féminin**, on voit que l'opération γ_3 portant sur les hommes, les femmes ou les relations que les référents entretiennent entre eux sont centrales dans la déconstruction féministe.

Les opérations contribuant à constituer l'objet de discours en introduisant des ingrédients ayant trait à son faisceau relèvent de la catégorie N/N, soit d'opérations formatrices d'une expression nominale à partir d'une expression nominale. Il en va de même pour la famille d'opérations que j'expose ci-dessous, introduisant des ingrédients associés au *domaine de l'objet de discours* (ρ).

Les opérations qui relèvent du *domaine de l'objet* contribuent à établir logico-discursivement des relations entre un objet de discours et d'autres objets thématiques en introduisant des ingrédients qui lui sont extérieurs. Elles sont réparties en quatre types :

- ρ_1 : cette opération introduit un ingrédient de l'objet de discours lié à un domaine extérieur à celui du champ de son faisceau.
- ρ_2 : cette opération introduit un ingrédient de l'objet de discours lié à un domaine extérieur et exigeant une entité actrice extérieure marquée ou non par le discours.
- ρ_3 : cette opération introduit un ingrédient de l'objet de discours lié à un domaine extérieur et comportant une dimension de type métaphore.
- ρ_4 : cette opération introduit un ingrédient de l'objet de discours marqué par une dimension extensionnelle, plurielle ou quantifiée qui est associée à un point de vue extérieur à l'objet.

Je procède dans le désordre pour illustrer ces quatre opérations. Pour illustrer l'opération ρ_3 qui comporte une dimension métaphorique, j'emprunte à l'article du corpus employé plus tôt concernant les opérations liées au faisceau. Ainsi, l'opération ρ_3 introduit, un peu plus loin dans l'article, un ingrédient lié à la socialisation des femmes, donc liée par transitivité de l'ingrédience à O_F – de nom ***les sommets professionnels***.

Pour illustrer ρ_1 , ρ_2 et ρ_4 , j'emploie des exemples inventés pour l'occasion, qui pourraient s'inscrire dans le même article. Ainsi, dans une représentation féministe où le pouvoir n'est pas lié à la masculinité et où les femmes peuvent prétendre exercer des fonctions à responsabilités, l'opération ρ_1 pourrait introduire un ingrédient de nom ***les hommes*** dans la représentation discursive de l'objet O_P , dans un énoncé qui affirmerait que les hommes sont socialisés à être intéressés par le pouvoir.

Concernant ρ_2 , un exemple pourrait être l'introduction d'un ingrédient de nom ***une recherche portant sur les femmes dirigeantes***, qui sous-tend l'existence de sujets extérieurs, à savoir des personnes menant la recherche sur ce sujet.

Enfin, l'opération ρ_4 peut être illustrée par l'exemple inventé suivant : ***les quinze femmes occupant des postes de pouvoir avec lesquelles se sont entretenues les chercheuses***, une expression nominale qui renvoie à la fois à une extériorité – le domaine de la recherche sur les femmes occupant des postes à responsabilité – et une dimension plurielle – les chercheuses ont rencontré quinze femmes.

Les opérations de constitution de l'objet de discours par *re-nomination* (θ), quant à elles, n'agissent pas sur les notions, mais portent sur la manière de les désigner. Elles sont réparties en cinq types :

- θ_0 : cette opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduit une anaphore.

Les deux expressions nominales soulignées dans l'extrait inventé suivant témoignent de deux opérations de re-nomination liées à l'expression nominale ***les quinze femmes occupant des postes de pouvoir avec lesquelles se sont entretenues les chercheuses*** :

Ces quinze femmes occupent toutes des postes centraux dans des entreprises, des organisations ou à l'État. Elles ont entre 32 et 61 ans.

$$\theta_0(O_F \text{ par } O_F \text{ « 15 femmes »}) = O^*_F \text{ « 15 femmes » et}$$

$$\theta_0(O_F \text{ par } O_F \text{ « 15 femmes »}) = O^{**}_F \text{ « 15 femmes »}$$

Selon le modèle de la classe méréologique, la classe-objet liée à l'objet de discours qui a trait aux femmes pourrait être représentée ainsi⁵⁹ :

$$O_F = \langle O_F, O_F \text{ « certaines »}, O_F \text{ « elles »}, \dots, O_F \text{ « envie, volonté, moyens »}, \dots, O_F \text{ « témoignages »}, \dots, O_F \text{ « vision essentialiste »}, \dots, O_F \text{ « 15 femmes »}, O^*_F \text{ « 15 femmes »}, O^{**}_F \text{ « 15 femmes »} \rangle$$

- θ_1 : cette opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduit « un synonyme stylistique ou un mot 'fourre-tout' » (MIEVILLE, 2010, p. 30).

Plus tôt le texte mentionnait ***les hommes au pouvoir***. Ceux-ci pourraient être désignés par la suite par d'autres expressions nominales : ***ces hommes occupant des postes à responsabilités, ces dirigeants*** – ces expressions relèvent d'une synonymie stylistique –, ou encore ***ces personnes*** – l'expression relève d'un mot « fourre-tout ».

- θ_2 : cette opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduit une synonymie cognitive, c'est-à-dire que l'expression nominale synonyme apporte une information supplémentaire.

Ce serait le cas par exemple avec les expressions ***ces chefs d'entreprise*** ou ***ces hommes généralement blancs et suisses***, qui re-nomment l'objet de discours dénoté par l'expression ***les hommes au pouvoir*** tout en apportant des renseignements sur lui.

⁵⁹ Cette représentation a pour but d'illustrer et n'est donc pas exhaustive.

- θ_3 : cette opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduit un jugement de valeur.

Sur la base du texte et de sa suite inventée pour la présentation du système des opérations logico-discursives, cette opération pourrait par exemple être repérée dans les expressions nominales ***ces hommes machistes*** ou ***ces oppresseurs***, ou dans le développement de l'objet de discours O_F concernant les femmes, par les expressions ***ces battantes***.

- θ_4 : cette opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduit une métaphore.

C'est le cas, par exemple, avec l'expression nominale inventée pour l'occasion ***ces héroïnes qui se battent contre le dragon du patriarcat***.

Sur le plan des catégories logico-discursives, les cinq opérations de constitution de l'objet de discours par re-nomination (θ) relèvent, tout comme celles qui ont trait au faisceau de l'objet (γ) et à son domaine (ρ), d'opérations formatrices de la catégorie des expressions nominales à un argument nominal (N/N).

Les opérations exposées ci-dessus permettent de comprendre l'ancrage et le développement d'objets de discours, ainsi que l'ancrage de notions prédicatives. En revanche, la présentation à ce stade ne permet pas de s'intéresser aux contenus propositionnels au sens large (S). L'opération de détermination et celle de prise en charge amènent cette compréhension au système.

4.3.4. *Opération de détermination*

Sur la base des travaux antérieurs menés au sein du Centre de Recherches Sémiologiques (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE (1996)), MIÉVILLE (2010) présente la détermination comme « une poly-opération qui agit à trois niveaux. Il y a le niveau d'un choix, celui d'une instanciation et celui d'une action modale » (p. 36). Je présente chacune des trois actions et les illustre par quelques exemples.

Premièrement, l'opération de détermination (δ) agit sur la base d'une notion prédicative ancrée qui, comme présenté dans la section qui la concerne, est comprise comme composée de deux pôles, par exemple « être nombreuses / être rares » ou « être compétentes / incompétentes » en lien avec l'objet de discours qui a trait aux femmes au pouvoir. Dans le texte de l'article ou son prolongement imaginé pour la présentation du système des opérations logico-discursives, les pôles « être rares » et « être compétentes » sont retenus par l'opération de détermination, au détriment de « être nombreuses » et « être incompétentes ».

Deuxièmement, l'opération de détermination (δ) agit au niveau de l'instanciation de ce prédicat par un ou plusieurs objets, aux places arguments du pôle prédicatif choisi. Ainsi « être rares » est instancié par O_F lorsqu'il est question des femmes au pouvoir. Il en va de même pour « être compétentes », instancié par O_F en parlant de femmes qui souhaitent accéder à des postes à responsabilités. Ces deux notions prédictives n'ont qu'une place argument, alors que « vouloir de / non-vouloir de » a deux places-arguments VV' (O_1, O_2), comme le montre la phrase déjà citée issue de l'extrait d'origine :

*Est-ce parce que **les hommes au pouvoir** (ingrédient de O_H) ne veulent pas de leur concurrence (ingrédient de O_F)*

On remarquera que le choix du pôle de la notion duale prédictive n'est ici pas clairement opéré, puisque la question, qui d'ailleurs se prolonge avec d'autres contenus de type propositionnel au sens large, laisse le doute sur le pôle retenu. Le pôle non-vouloir (V') paraît toutefois être dominant dans la mise en discours du rapport au pouvoir.

Troisièmement, l'opération de détermination (δ) agit au niveau de la modalisation de la relation entre l'objet ou les objets et le pôle prédicatif retenu. Les modalisations liées à cette opération sont appelées modalisation *de re* et notées $\mu_{de\ re}$. À partir de l'exemple précédent, qui ne comporte pas de modalisation *de re*, j'imagine les deux modalisations suivantes :

- *Les hommes **ne** veulent **absolument pas** de la concurrence des femmes*
- *Les hommes **ne** veulent **pas tellement** de la concurrence des femmes*

J'amène ici un deuxième exemple qui est issu de la suite de l'article du corpus employé dans le cadre de cette présentation du système des opérations logico-discursives, l'auteure explique :

*Si dans les années soixante, le prototype du cadre collait parfaitement aux caractéristiques dites masculines, les théories et expériences en la matière ont **quelque peu** changé.*

Sur le plan des opérations de constitution d'objets de discours, je propose l'analyse suivante :

$\gamma_3(O_P) = O$ « prototype » de nom **le prototype du cadre**

$\gamma_3(O_H) = O$ « caractéristiques » de nom **les caractéristiques dites masculines**

Pour les deux expressions nominales, l'existence d'un sujet extérieur à l'objet et par rapport auquel il est situé est sous-tendue. Dans le cas de O « prototype », le discours mentionne qu'il s'agit du prototype des années 1960, ce qui implique que des personnes qui s'exprimaient sur le pouvoir sur cette période pouvaient imaginer un tel prototype. Concernant O « caractéristiques », c'est l'élément « dites » qui implique l'existence d'un sujet, ou plutôt de sujets, pour lesquels

les caractéristiques relèvent de la masculinité.

De même, la seconde partie de l'extrait fait appel à une opération γ_3 :

$\gamma_3(O_P) = O$ « théories et expériences » de nom **les théories et expériences en la matière**

En effet, élaborer des théories implique l'existence d'une personne, qui ne soit pas nécessairement au pouvoir, mais qui s'y intéresse.

Quant aux opérations d'ancrage de notions prédicatives, j'en repère deux :

$\eta(X) = \text{coller [correspondre] / non-coller [non-correspondre]} = CC'(- -)$, à deux places arguments

$\eta(X) = \text{avoir changé / être resté-es identique-s} = AA'(-)$, à une place argument

La poly-opération de détermination (δ) intervient donc à trois niveaux pour chacun des deux contenus de type propositionnel au sens large présents dans cet énoncé – il s'agit d'une part de « *dans les années soixante, le prototype du cadre collait parfaitement aux caractéristiques dites masculines* », et d'autre part de « *les théories et expériences en la matière ont quelque peu changé* ». Premièrement, elle retient un pôle de la notion duale, à savoir « *coller [correspondre]* » pour la première détermination, et « *avoir changé* » pour la seconde. Deuxièmement, l'opération instancie les objets aux places arguments du pôle de la notion prédicative retenu. Dans le cas du pôle « coller » C (- -), deux arguments nominaux sont requis. La première place argument est instanciée par O_P , via O « prototype », de nom **le prototype du cadre**. La seconde place argument est instanciée par O_H , via O « caractéristiques » de nom **les caractéristiques dites masculines**. Dans le cas de « avoir changé » A (-), un argument nominal est requis. Cette place argument est instanciée par O_P via O « théories et expériences » de nom **les théories et expériences en la matière**. Troisièmement, l'opération introduit (ou non) une modalisation *de re*, qui porte sur la relation entre l'objet et le pôle prédicatif retenu par l'activité logico-discursive. Dans le premier contenu de type propositionnel, **parfaitement** joue ce rôle de valeur de *re*, tandis que dans le second, **quelque peu** contribue à la modalisation ($\mu_{de\ re}$).

$\delta(O \text{ « prototype » ; } O \text{ « caractéristiques » ; } CC'(- -)) = \mu_{de\ re} \text{ parfaitement } C(O \text{ « prototype » ; } O \text{ « caractéristiques ») : \text{ que}$

$O \text{ « prototype » être en relation } \mu_{de\ re} \text{ parfaitement } C \text{ avec } O \text{ « caractéristiques »}$

que le prototype du cadre coller parfaitement aux caractéristiques dites masculines

$\delta(O \text{ « théories et expériences » ; } AA'(-)) = \mu_{de\ re} \text{ quelque peu } A(O \text{ « théories et expériences ») : \text{ que } O \text{ « théories et expériences » être } \mu_{de\ re} \text{ quelque peu } A$

que les théories et expériences en la matière avoir quelque peu changé

Sur le plan des catégories logico-discursives, l'entité discursive inscrite par cette poly-opération est qualifiée par MIÉVILLE (2010) de « proto-propositionnelle », d'où les précautions que j'ai prises en mentionnant la catégorie des propositions au sens large :

De manière abusive, je dirai que cette opération inscrit un objet discursif de la catégorie des propositions S sous sa dimension proto-propositionnelle [S par δ], et non pas des énoncés S_A [S par σ], les énoncés portant une dimension post-propositionnelle. La dimension purement propositionnelle est une abstraction. (MIÉVILLE, 2010, p. 37)

Plus loin, MIÉVILLE (2010), sur la base des travaux de Grize, met en lien l'opération de détermination avec le concept piagétien d'assimilation, l'opération δ étant comprise comme opérant l'assimilation d'objets à des schèmes de prédicats (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983, p. 118 ; MIÉVILLE, 2010, p. 38). MIÉVILLE (2010) explique ainsi la relation entre détermination – proto-proposition –, proposition – abstraction – et énoncé – post-proposition.

Cette opération de détermination/assimilation d'un objet au schème d'un prédicat est déterminante en ce sens qu'elle installe dans le discours une entité cognitive d'obéissance propositionnelle S , en instance d'être reconnue et assumée par un énonciateur source. Elle offre le matériau sur lequel l'opération de prise en charge σ peut agir et transformer cet objet de statut quasi propositionnel (proto-propositionnel) en un énoncé, une nouvelle entité dotée d'une identité locutaire : E_A . Ainsi, l'opération de prise en charge σ consistera en une transformation complexe d'un état proto-propositionnel, une détermination, à un état d'énoncé, post-propositionnel, dont il est explicité à la manière d'un « DIRE-COMMUNICATION », que la détermination est assumée par l'énonciateur-source A pour former un énoncé E_A de catégorie $S\sigma$. (MIÉVILLE, 2010, pp. 39-40)

4.4. Logique des sujets : les opérations de prise en charge de déterminations

Dans la publication qui me sert de référence, MIÉVILLE (2010) examine ensuite l'opération de prise en charge de déterminations⁶⁰. Celle-ci se présente également comme une poly-opération. Cette opération appartient à la catégorie logico-discursive des opérations formatrices de la catégorie des énoncés (S_A) à partir d'un nom (N) et d'une détermination ($S\delta$), ce qui peut être symbolisé par : $S_A / N S\delta$. La lettre A désigne, dans la littérature en logique naturelle, un *agent locutaire*. Dans le contexte de ma recherche, je choisis de retenir l'expression *entité de prise en charge* ou *entité-agent de prise en charge*. En effet, le terme d'agent pose des difficultés dans le cadre de cette recherche qui porte sur la mise en question non pas d'énoncés produits par des agents, mais d'éléments construits logico-discursivement comme appartenant aux représentations sociales, aux stéréotypes ou à des idéologies. Il ne

⁶⁰ Dans le résumé et les mots-clefs en anglais, je me suis servie de la traduction proposée par Milton N. CAMPOS (2015), soit « taking charge operation » (p. 16). Cette note me permet aussi de mentionner l'utilisation occasionnelle du service de traduction en ligne DEEPL PRO (2023) dans le cadre de cette thèse.

va pas de soi d'affirmer que les représentations sociales, stéréotypes, idéologies puissent être compris comme des « agents » locutaires. En revanche, le terme d'entité (ou entité-agent) paraît convenir à de tels *sujets* se présentant comme relevant de ou prenant en charge divers préconstruits culturels. De plus, ce terme a l'avantage de tenir compte également des exigences relevant de l'écriture inclusive⁶¹. Ces termes renvoient à des entités qui sont mises en discours⁶² comme ayant construit une détermination (sous forme proto-propositionnelle) et comme exprimant son contenu dans une énonciation (sous forme post-propositionnelle). MIÉVILLE (2010) précise que l'agent (A) exprime – on pourrait dire : est mise en discours comme exprimant – « à sa manière » qu'elle dit « à sa façon » la détermination qu'elle a construite (p. 40). Il souligne que « à sa manière » porte plutôt sur l'aspect langagier et que « à sa façon » porte plutôt sur l'aspect cognitif. La formalisation liée à cette opération de prise en charge de déterminations se présente ainsi à ce stade :

$$\sigma(\delta(A, E_\delta, \text{« DIRE (- -) »}) ; E_\delta : \delta(O, \text{« ÊTRE PRÉDIQUÉ de P »})) : E_\sigma$$

Cette formule peut se lire de la manière suivante : « l'entité-agent A DIRE 'à sa manière' qu'elle exprime E_δ 'à sa façon', une détermination E_δ qu'elle a construite » (MIÉVILLE, 2010, p. 41). Par ailleurs, l'opération de prise en charge spécifie un *repérage*, ce qui se produit au niveau des modalités de re « à sa manière » et « à sa façon », y compris en passant d'expressions prédicatives de forme infinitive aux temps et modes de l'énoncé. Enfin, l'opération de prise en charge comprend une activité au niveau de la modalité *de dicto*,

⁶¹ Mon travail entre alors en désaccord avec les travaux d'ANSCOMBRE (2011), lorsqu'il estime qu'« [i] semble bien difficile de former sans rire une notion qui serait celle de ON-locutrice » (p. 336), car :

« [...] il s'agit de désigner à l'aide de la notion de ON-locuteur la classe des entités dont la seule caractéristique retenue comme pertinente pour l'appartenance à cette classe est un certain rôle énonciatif, toute autre caractéristique étant en quelque sorte hors-sujet, en particulier le genre. Or le non-genre est par nature le masculin, d'où le choix de ON-locuteur et non de ON-locutrice. » (p. 336)

Selon moi, d'autres options que la simple féminisation sont possibles, comme de retenir un nom qui ne cautionne pas le masculin générique et rend plus explicite l'inclusion de diverses catégories d'entités, y compris féminines, et dans l'idéal non-binaires.

⁶² Dans la section que MIÉVILLE (2010, p. 27) consacre à l'opération de prise en charge d'énoncé dans l'ouvrage qui me sert de référence, le chercheur signale les deux fonctions construction et expression, sans mentionner qu'il s'agit d'une mise en discours à ce stade. En revanche, cette information figure sous une autre forme plus loin, lorsque le chercheur marque la différence entre la personne qui déploie la schématisation, et qui n'est pas nécessairement mentionnée comme telle dans le texte, et les sujets construits comme à la source de l'énonciation (MIÉVILLE, 2010, p. 40). Dans le cadre de l'étude de la déconstruction féministe, cette précision me paraît essentielle, puisque les auteur-es des articles étudiés mettent en scène toutes sortes de discours, représentations, normes attribuées tantôt à d'autres entités avec lesquelles l'article montre une distanciation, tantôt à des entités avec lesquelles l'auteur-e marque l'adhésion.

portant sur l'activité langagière, telle qu'une prise de distance, une interrogation ou un engagement (MIÉVILLE, 2010, p. 41)⁶³.

Je propose de reprendre ici l'exemple traité plus tôt dans le cadre des opérations de constitution des objets de discours⁶⁴ :

L'ambition, l'argent, l'exercice du pouvoir, sont-ils des apanages masculins ? Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles sont clairs là-dessus. Les femmes sont des émotive douces et maternelles dont les compétences et les valeurs sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité qu'exige l'accès à des postes à responsabilités. Cette vision essentialiste du féminin est bien trop réductrice pour rendre compte de la réalité. (P147)

L'extrait peut être analysé selon les étapes suivantes (MIÉVILLE, 2010, pp. 41-42) :

1. Identifier les déterminations cognitives, sous une forme similaire à :

$\delta(O, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de P} \gg)$

2. Reconstruire les déterminations langagières, à l'aide d'une forme de type :

$\delta(A, E\delta, \ll \text{DIRE (- -)} \gg)$

3. Identifier les repérages
4. Identifier les modalités *de dicto* (portant sur le dire)

⁶³ Comme le relève GRIZE (1982), la distinction entre modalité *de re* et modalité *de dicto* s'avère parfois délicate :

2. Pour m'en tenir au seul statut de FAIT, je noterai que celui-ci peut encore être modulé de très nombreuses façons. Cela peut se faire à l'aide de prédicats introducteurs d'information (constats, preuves, savoirs, explications, dits, conventions), à l'aide de modalités proprement dites et à l'aide de combinaisons de prédicats et de modalités. Nous nous heurtons ici à un problème quasi-insoluble : celui de la reconnaissance pratique des modalités *de re* et *de dicto*. (p. 206)

Abordant cette difficulté avec l'exemple « Jean est certainement malade », il montre que les deux interprétations sont possibles. Pour ma part, en raison de l'intérêt de cette distinction dans le cadre de la formalisation, je tente de déterminer, en fonction du contexte de l'énoncé, si la modalisation porte sur « le fait que (S) », par exemple sur « le fait que (Jean soit malade) » - auquel cas, je la considère comme une modalité *de re* ($\mu_{de\ re}$), agissant donc au niveau d'une opération de détermination (δ) – ou si la modalisation est proposée sur la manière de dire – dans ce cas, je la considère comme une modalité *de dicto* ($\mu_{de\ dicto}$), agissant au niveau des opérations de prise en charge de détermination (σ).

⁶⁴ Certains ingrédients n'ayant pas reçu de désignation formelle plus tôt, je me permets ici de formaliser légèrement différemment l'ensemble des ingrédients, pour une meilleure lisibilité à l'intérieur de cette section sur la prise en charge, en espérant que la lecture peut être croisée avec ce qui précède.

5. Reconstruire l'énoncé, avec les informations suivantes :

$\sigma(\delta(A, E\delta, \ll \text{DIRE (- -)} \gg) ; E\delta : \delta(O, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de P} \gg)$

6. Représenter l'énoncé

1) Identifier les déterminations cognitives

- a. *L'ambition, l'argent, l'exercice du pouvoir (O_{Pi}), sont-ils des apanages masculins (O_{Hi}) ?*

$\delta(O_{Pi}, O_{Hi} \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de } \pm \text{'être [ingrédient de]'} \gg)$

- b. *Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles (O_{Fi}) sont clairs là-dessus (O_{Pj}).*

$\delta(O_{Fi}, O_{Pj} \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être clair sur'} \gg)$

- c. *Les femmes sont des émotives douces et maternelles dont les compétences et les valeurs sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité qu'exige l'accès à des postes à responsabilités.*

L'analyse pour cet énoncé se déroule en trois temps en lien avec les trois déterminations qu'il comprend :

- c.1. *L'accès à des postes à responsabilités (O_{Pk}) exige de l'agressivité (O_{HA})*

$\delta(O_{Pk}, O_{HA} \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'exiger'} \gg)$, qui est mise en discours sous la forme d'une proposition subordonnée relative, « l'agressivité » étant l'antécédent. L'expression « *qu'exige l'accès à des postes à responsabilités* » apparaît comme l'expression de type N/N (saturée par un nom, elle forme une nouvelle expression nominale). Quant au « *que* », l'expression apparaît comme formatrice d'une expression nominale à partir d'un nom et d'une expression de type propositionnel au sens large (N/NS).

- c.2. *Les compétences et les valeurs [des femmes] (O_{Fj}) sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité (O_{HA}) qu'exige l'accès à des postes à responsabilités (O_{Pk})*

$\delta(O_{Fj}, O_{HA} [\text{y compris sa relative}] \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être bien éloignées de'} \gg)$

- c.3. *Les femmes (O_{Fk}) sont des émotives douces et maternelles (O_{Fi}) dont les compétences et les valeurs (O_{Fj}) sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité (O_{HA}) qu'exige l'accès à des postes à responsabilités (O_{Pk})*

$\delta(O_{Fk}, O_{Fi}$ [y compris sa double relative] « ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être [parmi les]' »)

- d. *Cette vision essentialiste du féminin (O_{FV}) est bien trop réductrice pour rendre compte de la réalité (notion prédicative R).*

$\delta(O_{FV}, R$; « ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être bien trop réductrice pour' »)

2) Reconstruire les déterminations langagières

Rappelons que la forme de l'analyse des déterminations est la suivante :

$\delta(A, E\delta$, « DIRE (- -) »), A représentant une entité-agent de prise en charge, E δ une détermination cognitive

- a. *L'ambition, l'argent, l'exercice du pouvoir (O_{Pi}), sont-ils des apanages masculins (O_{Hi}) ?*

$\delta(O_{\text{non marqué}}, E\delta$: $\delta(O_{Pi}, O_{Hi}$ « ÊTRE PRÉDIQUÉ de \pm 'être [ingrédient de]' ») ; [DIRE])

L'entité-agent de prise en charge n'est pas marquée, et le verbe d'assertion (par exemple dire) ne figure pas dans le texte. Toutefois, cette reconstruction peut se faire sur la base de préconstruits culturels et du postulat selon lequel une absence de marquage implique « l'identification de l'énonciateur source au locuteur » (MIÉVILLE, 2010, p. 44), et donc, dans le cas présent, l'auteure de l'article. Si pour le logicien, cette implication entre absence de marquage et identification entité énonciatrice et entité locutrice est nécessaire (MIÉVILLE, 2010, p. 44), je propose une approche plus nuancée et considérerai que c'est généralement le cas – et donc pas systématiquement, comme le montre l'analyse au point c. ci-dessous.

- b. *Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles (O_{Fi}) sont clairs là-dessus (O_{Pj}).*

$\delta(O_{\text{non marqué}}, E\delta$: $\delta(O_{Fi}, O_{Pj}$ « ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être clair sur' ») ; [DIRE])

- c. *Les femmes (O_{Fk}) sont des émotives douces et maternelles (O_{Fi}) dont les compétences et les valeurs (O_{Fj}) sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité (O_{HA}) qu'exige l'accès à des postes à responsabilités (O_{Pk})*

Si l'énonciateur n'est pas ici marqué clairement, l'énoncé qui précède introduit les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles (O_{Fi}) comme entité-agent de prise en charge.

$\delta(O_{Fi}, E\delta : \delta(O_{Fk}, O_{Fi} \text{ [et sa double relative] « ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être [parmi les]'\text{»}}))$; [DIRE / « être clair là-dessus » dans l'analyse au point b.)]

J'ai choisi pour cette détermination langagière de ne pas traiter les deux relatives à part. Je signale ici simplement que l'analyse amène à considérer que chacune des deux relatives est attribuée aux stéréotypes O_{Fi} dont il est question dans la détermination cognitive précédente.

De plus, cette détermination langagière des stéréotypes assumant ces contenus cognitifs est elle-même prise en charge par une entité-agent de prise en charge non marquée. Le postulat de correspondance entre entité énonciatrice-source et entité-locutrice en cas de non-marquage de l'entité-agent de prise en charge oriente l'analyse vers l'auteur de l'article.

$\delta(O_{\text{non marquée}} ; \delta(O_{Fi}, E\delta : \delta(O_{Fk}, O_{Fi} \text{ [double relative] « ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être [parmi les]'\text{»}}))$; [DIRE / « être clair là-dessus » dans l'analyse au point b.)]; [DIRE]

d. Cette vision essentialiste du féminin (O_{Fv}) est bien trop réductrice pour rendre compte de la réalité (notion prédicative R).

Comme aux points a. et b., l'entité-agent de prise en charge n'est pas marquée, indiquant une correspondance entre entité énonciatrice et entité locutrice, à savoir l'auteur de l'article.

$\delta(O_{\text{non marquée}} ; \delta(O_{Fv}, R ; \text{« ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être bien trop réductrice pour' »})$; [DIRE]

3) Identifier les repérages

À partir de l'analyse de ces déterminations langagières, des repérages peuvent être identifiés. Ce sont par exemple les temps des verbes pour les repérages cognitifs. Quant aux repérages langagiers, les entités-agents de prise en charge étant peu marquées, de même que les verbes d'assertion, le seul exemple qui pourrait être pris en compte est celui du temps indicatif de « être clairs là-dessus », qui exprime, en quelque sorte, que ce qui suit est pris en charge par les stéréotypes.

4) Identifier les modalités de dicto de la détermination langagière

La principale modalité de dicto portant sur la détermination langagière est celle du doute exprimé à l'égard de la représentation liée aux stéréotypes. Si ceux-ci « sont clairs », la représentation est qualifiée ensuite par l'auteur de « vision essentialiste [...] bien trop

réductrice pour rendre compte de la réalité », un point de vue qui ne surprend guère étant donné le contexte féministe radical de la revue.

5) Reconstruction de l'énoncé

L'énoncé qui me paraît le plus pertinent pour illustrer cette étape est celui qui exprime le contenu des stéréotypes, traité sous la lettre c. et lié aux analyses en b.

Les femmes (O_{Fk}) sont des émotives douces et maternelles (O_{Fi}) dont les compétences et les valeurs (O_{Fi}) sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité (O_{HA}) qu'exige l'accès à des postes à responsabilités (O_{Pk})

$\sigma(\delta(O_{\text{non marquée/stéréotypes}}, E\delta, \ll \text{DIRE [être clairs sur le fait que] (- -) \gg); E\delta : \delta(O_{Fk}, O_{Fi} [\text{double relative}] \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de 'être [parmi les]'} \gg))$

6) Représentation

Une manière de représenter l'énoncé serait ainsi la suivante :

$A_{\text{non marquée}} - (A_{\text{non marquée/stéréotypes}} - \text{DIRE [être clairs sur le fait que]} - \text{être [parmi les]} (O_{Fk}, O_{Fi} [\text{double relative}])))$

4.5. Opérations d'articulation entre les énoncés

Les opérations d'articulation entre les énoncés constituent une famille d'opérations relativement familières – ce sont les « connecteurs » dans le langage ordinaire – et d'une grande diversité. Cette famille d'opérations recouvre des articulateurs entre énoncés bien connus tels que : « ... et ... », « ... ou ... », « soit ... soit ... », « si ... alors ... », « ... mais ... », « ... bien que ... », « ... pourtant ... », « ... en revanche... », « ... puis ... », « ... parce que ... », « ... puisque ... », « ... donc ... », « ... comme ... ». Ces opérateurs appartiennent à la catégorie logico-discursive formatrice de la catégorie propositionnelle au sens large – les post-propositions que constituent les énoncés – (S), à partir de plusieurs expressions de catégorie S – propositions au sens large, c'est-à-dire à nouveau des énoncés. Cette catégorie logico-discursive se note : S_A/S_A...S_A. MIÉVILLE (2010) souligne que ces connecteurs peuvent avoir des fonctions variables, qui ne sont pas toujours simples à identifier en raison de leur polysémie. Parmi les fonctions des opérations d'articulation, je mentionne celles qui contribuent à mettre en discours un contraste, celles liées à la mise en discours d'une succession temporelle et celles qui relèvent de l'explication. Une autre difficulté dans la reconnaissance de ces opérations d'articulation est le rôle de la ponctuation dans l'enchaînement d'énoncés, et donc dans leur articulation, par exemple dans « N'oublie pas ton parapluie ! Il pleut. » – le second énoncé donne une raison au premier ; en effet, le connecteur « car » pourrait les lier. Dans cet autre exemple : « On pense souvent que l'hétérosexualité est naturelle. Il n'en est rien. »,

les énoncés sont mis en contraste discursivement, ce que le connecteur « mais » aurait pu marquer. Je reviens à l'exemple du parapluie pour indiquer que l'opération d'articulation, ici non marquée par un connecteur, relève des relations d'étayage. Ces relations intéressent tout particulièrement la recherche portant sur le raisonnement. Il s'agit d'identifier un énoncé de conclusion et de voir comment celle-ci est étayée, sachant que les énoncés lui servant de prémisses peuvent eux-mêmes être étayés par d'autres énoncés. Ce serait le cas, par exemple, dans l'extrait suivant employé plus tôt portant sur les femmes et le pouvoir :

Si cela s'avère possible (A), il semble tout de même que les difficultés soient grandes (B). Les témoignages de ces femmes qui «ont réussi» tendent à montrer qu'il leur a fallu encore plus de volonté et de compétences que leurs homologues masculins qui briguent les mêmes fonctions (C). Est-ce parce que les hommes au pouvoir ne veulent pas de leur concurrence (D), parce que les femmes ne le désirent pas vraiment (E) ou parce qu'elles ne sont pas faites pour ça (F) ? (P147)

L'énoncé en B peut être identifié comme conclusion. Il est étayé par C, qui est lui-même potentiellement étayé par D, E ou F. L'énoncé A relève plutôt de la concession.

Le mouvement discursif, qui suit l'ordre matériel du texte, est alors le suivant :

(Bien que « si » A, B) [vu que] (C vu que « parce que » (D [ou] (E ou F ?)))

L'ordre logique, dans lequel on place d'abord la conclusion, puis ses prémisses, est légèrement différent :

(A bien que « si » B) [vu que] (C vu que « parce que » (D [ou] (E ou F ?)))

On remarquera que l'ordre discursif de l'étayage aurait pu être différent pour le même ordre logique, par exemple :

Des témoignages de femmes qui « ont réussi » tendent à montrer qu'il leur a fallu encore plus de volonté et de compétences que leurs homologues masculins qui briguent les mêmes fonctions (C'). Comment ce phénomène s'explique-t-il ? Est-ce que les femmes ne désirent pas vraiment être au pouvoir (E') ? Ne sont-elles pas faites pour ça (F') ? Leur concurrence n'est-elle pas appréciée par hommes au pouvoir (D') ? Ces témoignages démontrent que l'accès des femmes au pouvoir comporte de grandes difficultés (B'), même s'il est possible (A').

Le mouvement discursif serait alors le suivant :

(C' [vu que] (D' [ou] (E' ou F') ?))) [en conséquence] (B' même si A')

4.6. Opérations logico-discursives extérieures aux familles présentées

Reprenant et s'inspirant des travaux antérieurs du Centre de Recherches Sémiologiques (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996), MIÉVILLE (2010) relève d'autres opérations, telles que des opérations d'ancrage d'objets de discours ne reposant pas directement sur une notion primitive, c'est-à-dire par amalgame de plusieurs objets de discours (β), par extraction d'un ingrédient du faisceau ($\bar{\gamma}$), par extraction d'un ingrédient du domaine ($\bar{\rho}$), par transformation d'un ou plusieurs énoncés en objet de discours (ω), par transformation d'une notion prédicative en objet de discours (ι) ou encore par transformation d'une détermination en objet de discours (ψ). Dans un registre voisin, la publication de MIÉVILLE (2010) relève l'opération d'ancrage d'une notion prédicative à partir d'un objet de discours ($\bar{\iota}$).

Par ailleurs, dans le registre des opérations de prise en charge, la logique naturelle envisage des opérations de prise en charge (σ^*) portant sur d'autres opérations que la détermination, par exemple celles qui contribuent à la constitution d'objets de discours. Pour cette opération, de même que pour la prise en charge de détermination, une entité-agent de prise en charge peut être identifiée. Un exemple pourrait être : « Cet article a pour but de questionner le pouvoir comme apanage masculin », formulation qui n'est pas très éloignée de la construction de l'article sur les femmes et le pouvoir. Dans cet énoncé, « le pouvoir comme apanage masculin » construit une représentation discursive de l'objet de discours lié à la notion de pouvoir qui n'est, selon toute vraisemblance, pas prise en charge par l'auteure : soit l'ancrage, soit l'introduction d'un ingrédient est attribué à une autre entité-agent, à savoir les stéréotypes dont il est question plus loin. La prise en charge attribuée aux stéréotypes ne porte donc pas sur un énoncé en particulier et ne relève donc pas de σ mais bien de σ^* sur une opération d'ancrage ou d'introduction d'un ingrédient lié au faisceau.

5. Étapes de la recherche

Dans ce chapitre, j'expose les étapes de ma recherche qui ont permis la constitution du corpus, au total 160 articles issus de la revue féministe *l'émiliE*, et mon analyse de ce dernier. Je présente mon analyse des procédés de déconstruction en quatre étapes, qui sont, premièrement, la constitution du corpus, deuxièmement, l'analyse, sous l'angle du raisonnement de déconstruction, des thématiques abordées dans les articles retenus, troisièmement l'exploration de quelques textes emblématiques ayant permis de dégager une structure générale de la déconstruction et quatrièmement, l'élaboration d'une typologie des argumentations de déconstruction.

La première étape était la *constitution du corpus d'étude*. Cette étape comportait des éléments d'analyse, puisque j'ai repéré des articles de la revue qui proposaient une argumentation de déconstruction. Les termes « déconstruction » ou « déconstruire » apparaissent rarement dans ces articles, et ne constituent pas systématiquement une marque textuelle de déconstruction. Suivant l'approche de MIÉVILLE (1983), qui notait à propos des occurrences de l'articulateur « comme » dans son étude de l'analogie et de l'exemple qu'« [u]n problème délicat se pose d'emblée. Comment reconnaître qu'une séquence discursive est analogique ou qu'elle joue le rôle d'exemple ? Il est en effet douteux que les seules marques linguistiques puissent y suffire » (p. 150), je me sers de marques textuelles pouvant indiquer la présence d'une déconstruction, mais je me fonde principalement sur les outils de la logique naturelle pour confirmer la présence d'un raisonnement de déconstruction. En effet, la logique naturelle et son système des opérations logico-discursives permettent une approche inductive pertinente pour répondre à ce « problème délicat » (MIÉVILLE, 1983, p. 150) du statut complexe des marques linguistiques dans des analyses portant sur le raisonnement.

Une deuxième étape a consisté en une *analyse des thématiques abordées dans les articles*, qui sera présentée au chapitre 5.1.3. Mon analyse s'est centrée sur le raisonnement de déconstruction à l'œuvre dans les articles, en prêtant attention à l'objet de la mise en question, une approche qui se trouve ainsi à l'intermédiaire entre une analyse de contenu et une analyse des objets de discours à propos desquels la déconstruction est proposée.

Une troisième étape a consisté à explorer ce corpus et, sur la base de textes dans lesquels l'explicitation de la déconstruction paraissait marquée, à *dégager une structure générale de la déconstruction*. Pour réaliser cette exploration, j'ai employé le logiciel ATLAS.TI (2002-2023), un logiciel d'analyse de données qualitatives permettant notamment le codage de textes et d'images. J'ai complété cette exploration sur Atlas.ti par des analyses des opérations logico-discursives hors logiciel, pour des raisons techniques. Les inconvénients techniques pour ces analyses sur le logiciel ont relevé de l'utilisation des symboles (lettres grecques, en indices ou exposants) en logique naturelle, et des difficultés du codage au vu de l'importance du texte original dans l'analyse logico-naturelle. Notamment, le codage rend difficilement compte de

la constitution progressive des objets de discours et de la portée des opérations de prise en charge. Ces inconvénients ne relèvent pas de défauts du logiciel, mais de l'analyse des opérations logico-discursives, qui se prête mal à l'exercice de codage, y compris sur un logiciel conçu pour la recherche qualitative.

Une quatrième étape a consisté à *construire une typologie des procédés de déconstruction*. Dans un premier temps, j'ai orienté mon travail en fonction de thématiques abordées par les auteur·es des articles, c'est-à-dire les objets de discours qui constituaient également des objets de déconstruction. Retrouvant des procédés similaires sur des thématiques différentes et constatant qu'un même thème pouvait donner lieu à des procédés variés, j'ai ensuite privilégié des analyses logico-discursives portant sur l'articulation globale, c'est-à-dire en privilégiant les opérations se situant sur un plan macro (les articulations, les aspects principaux de la prise en charge, les diverses négations). Rencontrant des impasses avec ces deux approches – un même thème peut être traité par plusieurs types de déconstruction, et par ailleurs, l'organisation des analyses peut difficilement se passer de l'analyse des thématiques abordées –, j'ai finalement construit ma typologie des argumentations de déconstruction au croisement des objets de déconstruction et des formes macro-argumentatives. J'ai choisi de plus d'intégrer à cette phase une analyse des articulations entre les argumentations des quatre types, les procédés se renforçant les uns les autres dans un même discours ou au sein d'un même ensemble de discours (par exemple dans un dossier, dans un numéro, ou plus largement au sein de la revue).

5.1. Le corpus

5.1.1. *Le protocole de constitution*

Au niveau du protocole ayant permis de constituer le corpus, les critères d'inclusion sont les suivants : premièrement, le texte a été publié dans les numéros parus sur papier sous le titre *l'émiliE*. Deuxièmement, le texte constitue un article, une partie d'article ou de dossier, le terme d'article étant compris largement – par exemple, il inclut également des textes répondant au courrier des lectrices –, mais excluant les sommaires, des images, des textes publicitaires ou des offres d'emploi. Troisièmement, l'inclusion d'un texte publié dans *l'émiliE* repose sur le fait que *l'article ou une partie de l'article met en question explicitement des éléments présentés comme pouvant paraître évidents*. Le discours qui met en question une évidence sociale peut être présenté comme porté par une personne ou un ensemble de personnes (plusieurs co-auteur·es nommé·es individuellement ou désigné·es collectivement, par exemple l'Association *Fleur de Pavé* dans l'article P51). L'article peut aussi faire référence à d'autres discours qui sont réfutés ou mobilisés pour déconstruire ou être issu d'une autre publication (par exemple P4, P22, P37 ou P46 sont ou comportent des extraits d'autres publications). La présence de deux ou plusieurs discours dans le même article relève du dialogisme et ne pose pas de problème de méthodologie, en revanche les entretiens mis en discours sous forme de dialogues peuvent donner lieu à des interprétations divergentes, en

matière d'analyse des opérations de prise en charge ; c'est pourquoi j'exclus du corpus de tels articles ou parties d'articles.

Au fur et à mesure de mes lectures des numéros de *l'émiliE*, j'ai constaté que les éditoriaux constituaient un type d'article particulièrement propice à la déconstruction. Ces textes s'y trouvent en premières pages des numéros, ils sont généralement signés par la rédactrice en cheffe et représentent une vitrine pour le journal. Même si la tendance des éditoriaux était plutôt, au début de la décennie 2000-2010 et dans une presse généraliste, à la « désobjectivisation » et à l'effacement de l'engagement (HERMAN & JUFER, 2001, §25), dans ce contexte d'une revue militante avec une rédaction hétérogène – les personnes qui y proposent des articles ne sont pas nécessairement journalistes de formation, et par ailleurs ces textes se démarquent généralement par un engagement féministe important –, ils impliquent un engagement politique marqué. Néanmoins, des divergences existent au sein de la rédaction, la parution d'un article, y compris d'un éditorial, ne représentant donc pas un indice de consensus. Les dossiers constituent également des ensembles d'articles propices à des argumentations de déconstruction, notamment par la place conséquente accordée à une même thématique (centralité dans le numéro, nombre de pages dédiées, nombre de personnes de la rédaction impliquées, possibilité de proposer plusieurs approches d'une même thématique).

Outre les éditoriaux, mon attention s'est focalisée sur les titres des articles, qui peuvent constituer un résumé ou un indice de la déconstruction proposée dans l'argumentation, par exemple par la présence d'une question dans le titre (P17 : Les femmes : une menace pour l'ordre social ? ; P32 : Complètement irrationnelles, les féministes ? ; P52 : La taule, une solution défendable ? ; P59 : Une 11^{ème} révision de l'AVS réaliste, responsable et honnête ? ; P145 : Femmes et ordinateurs, incompatibles ? ; P147 : L'exercice du pouvoir, un apanage masculin ? ; P157 : *Black feminism*. Voyage en altérité. Toutes blanches ? ; P158 : Vous avez dit naturel ?). Le chapeau de l'article peut aussi contenir de telles questions, comme c'est le cas dans les articles P68 sur l'art ou P153 sur le couple :

La création est-elle donc une affaire d'hommes ? Les femmes ayant le pouvoir d'enfanter, les hommes auraient donc le pouvoir de créer des œuvres d'art ? (P68)

Alors, crise ou élargissement du champ des possibles ? (P153)

D'autres indices d'une argumentation de déconstruction sont l'occurrence d'un terme qui fait référence à une croyance (les termes « mythe » (P65), « malentendu » (P87) ou « chimère » (P102) renvoient à un lexique de mise en question d'évidences), ou la mise en contraste de deux notions ou attitudes (P35 : Un ouvrage pour mieux comprendre. Ménopause : transition ou maladie ? ; P71 : Les festivals de films de femmes : ghetto ou tremplin ? ; P84 : Du féminisme dissimulé au féminisme assumé ; P95 : La baisse ou l'absence de désir sexuel après

l'accouchement : pathologie féminine ou problème social ?⁶⁵). Des négations (par exemple P87 : L'icône de la féministe n'est pas Lara Croft) ou des formulations évoquant une distanciation de normes (par exemple dans P123 : Comment sortir de la « bonne mère » : mauvaises mères et parentalité) peuvent également constituer d'autres indices d'un procédé de déconstruction.

Si j'ai considéré le titre comme pertinent pour repérer des articles susceptibles de proposer une déconstruction, c'est le contenu de l'article qui vient confirmer le caractère explicite d'une telle argumentation : les outils de la logique naturelle permettent d'identifier les *objets de discours concernés par des séquences de déconstruction* et les *misés en question qui sont proposées* à leur sujet, des éléments qui permettent alors de confirmer la présence d'un raisonnement de déconstruction. Par ailleurs, des articles retenus dans mon corpus pour les mises en question qu'ils proposent sont introduits par un titre qui n'évoque pas de déconstruction (par exemple P141 : Des initiatives pour adapter les budgets aux besoins de chaque sexe). La constitution du corpus s'est ainsi déroulée en plusieurs temps, en fonction des analyses que je réalisais progressivement, et des marques textuelles que je repérais au fur et à mesure dans mon travail, en me centrant ainsi sur le *mouvement d'interrogation d'évidence proposé*.

Développant ces techniques de repérage de séquences de déconstruction, j'ai constaté que de tels procédés apparaissaient dans des contextes très variés, notamment dans des articles parus dans les titres antérieurs de *l'émiliE*, tels que le premier numéro de *Mouvement féministe* paru en 1912, dans la presse généraliste de Suisse romande, entre autres dans le journal *Le Temps*, dans des textes militants et politiques, y compris jusque dans le journal *Franc-Parler* de l'Union Démocratique du Centre (UDC), parti politique d'extrême-droite en Suisse, ou encore sur divers blogs et réseaux sociaux. J'ai également relevé des marques moins explicites de déconstructions dans des slogans, des manifestes, ou encore dans le cadre des *bingos féministes* publiés sur les réseaux sociaux (PAVEAU, 2017a). Cette attention a alimenté une démarche de décentrement, qui me paraissait d'autant plus importante en raison de mon engagement féministe et de mon approche *a priori* favorable des déconstructions féministes. Cette ouverture sur d'autres contextes m'a permis de garder à l'esprit que les discours

⁶⁵ Les titres des articles P35, P71 et P95 sont aussi formulés au moyen d'une question, et ils pourraient donc aussi être répertoriés dans les exemples de titres comportant une question. Le point commun entre les titres figurant comme comportant une question est la réponse négative que l'article donne à celle-ci. Les articles dont les titres mettent en discours deux notions ou attitudes, y compris lorsque la forme est interrogative, soutiennent l'une des deux notions (ou parfois explications) ou attitudes. Par exemple, l'article P71 se conclut par une position nuancée qui reconnaît l'« effet ghetto » des festivals de films de femmes, qualifié de « bien réel », mais reconnaît également son effet de tremplin :

S'il est bon d'éviter l'étiquette simplificatrice accolée aux « films de femmes », il reste urgent d'encourager les professionnelles du cinéma ainsi que les films féministes, revendicateurs, qui par la diversité de leur langage, contribuent au renouvellement du cinéma et de nos visions du monde. (P71)

féministes constituent un contexte favorable à la publication d'argumentations de déconstruction, parmi d'autres.

5.1.2. *Le corpus retenu*

Le corpus retenu est composé de 160 articles, numérotés de P1 à P163⁶⁶, dont huit sont parus en 2001, trente-quatre en 2002, quatre en 2003, dix-huit en 2004, dix-sept en 2005, vingt-quatre en 2006, dix-sept en 2007, vingt-six en 2008 et douze en 2009. Les auteures principales de ces articles sont Andrée-Marie Dussault, Emmanuelle Joz-Roland et Estelle Pralong, qui ont toutes les trois été rédactrices en cheffe de *l'émilie* à différentes périodes, pour la première : de juin 2001 à juillet 2004 (numéros 1453-54 à 1483-84), pour la seconde d'août 2004 à octobre 2007 (numéros 1485-86 à 1514) et pour la troisième de novembre 2007 à septembre 2009 (numéros 1515 à 1531). Ces auteures signent des éditoriaux, qui représentent une part importante des articles retenus (un peu plus de 15%). D'autres auteur·es telles que Christian Schiess, Laurence Bachmann, Corinne Taddeo, Virginie Poyetton (qui a remplacé Emmanuelle Joz-Roland à la rédaction pour quatre numéros de décembre 2006 à avril 2007), Nathalie Brochard, Mathieu Carnal ont rédigé plusieurs articles retenus pour cette étude. Des articles sont attribués à plusieurs auteur·es, à des collectifs, et certains ne sont pas attribués, ou réfèrent à leurs auteur·es par des initiales ou prénoms seuls.

Tableau 1 : Nombre d'articles retenus pour le corpus selon l'année

Année de publication	Nombre d'articles
2001	8
2002	34
2003	4
2004	18
2005	17
2006	24
2007	17
2008	26
2009	12
Total	160

La constitution de ce corpus, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, a visé à une diversité des thématiques abordées, des auteur·es, ainsi qu'à une répartition sur la période 2001 à 2009 étudiée, afin d'éviter la limitation à des formes adoptées par une personne ou sur une thématique en particulier (la limitation à la thématique de la « différence des sexes » aurait eu pour conséquence d'orienter la recherche sur la dénaturalisation qui aurait alors été privilégiée au détriment des autres types de déconstructions identifiés). Même si l'analyse se

⁶⁶ Dans le corpus retenu, il n'y a pas d'articles P13, P25 ni P57.

centre davantage sur les types que sur l'analyse diachronique, l'évolution de certaines thématiques ou de certaines formes d'argumentations constitue un point de vigilance pour saisir le corpus également dans son hétérogénéité. Ces analyses restent toutefois secondaires et limitées – des évolutions au fil des numéros peuvent témoigner de l'évolution des discours féministes en Romandie, mais aussi à des changements d'équipe rédactionnelle ou de rédactrice en cheffe.

Pour chacun des septante-six numéros de la revue *l'émilie*⁶⁷, 0 à 6 articles sont retenus pour mon corpus, selon la répartition figurant dans le tableau 3 ci-dessous. Cette répartition vise à produire une typologie des argumentations et de leurs articulations dans cette revue féministe, sans favoriser volontairement⁶⁸ certaines thématiques plutôt que d'autres. Elle ne prétend donc pas à l'exhaustivité, ni au niveau des articles qui proposent des déconstructions, ni au niveau des thématiques abordées, ni encore au niveau des formes que les argumentations peuvent prendre. En revanche, le corpus se veut représenter une diversité à ces niveaux également, de sorte à éviter des biais liés au style d'écriture d'auteur-es en particulier ou à certaines thématiques.

Tableau 2 : Nombre d'articles retenus par numéros

Numéro	Nombre d'articles retenus	Numéro	Nombre d'articles retenus	Numéro	Nombre d'articles retenus	Numéro	Nombre d'articles retenus
1453-1454	3	1473	0	1494	5	1513	0
1455	4	1474	1	1495	2	1514	0
1456	0	1475	0	1496	0	1515	2
1457	0	1476	1	1497	0	1516	3
1458	1	1477	0	1498	5	1517	6
1459	1	1478	0	1499	2	1518	4
1460	4	1479	4	1500	3	1519	2
1461	4	1480	1	1501	3	1520	1
1462	5	1481	1	1502	4	1521	2
1463	5	1482	0	1503	1	1522	2
1464	3	1483-1484	1	1504	4	1523	1
1465	4	1485-1486	3	1505	2	1524	3
1466	1	1487	5	1506	3	1525	5
1467	3	1488	3	1507	2	1526	5
1468	4	1489	0	1508	4	1527	1
1469	1	1490	2	1509	3	1528	2
1470	1	1491	0	1510	2	1529	1
1471	0	1492	0	1511	1	1530	3
1472	0	1493	3	1512	2	1531	0
						Total	160

⁶⁷ Les numéros doubles sont comptabilisés comme un numéro.

⁶⁸ Il me paraît en effet improbable que je n'aie pas influencé le choix des articles par mes intérêts, mes étonnements et autres biais de sélection. En revanche, le processus de sélection n'a pas été orienté dès le départ par un choix de thématiques déterminées. Mon travail sur les thématiques a ainsi suivi celui de la constitution du corpus.

Sur septante-six numéros de la revue *l'émiliE*, cinquante-huit comportent au moins un article retenu dans le corpus et dix-sept numéros de la revue ne sont pas traités. Seize numéros ne comportent qu'un article étudié, douze numéros donnent lieu à l'analyse de deux articles, soit vingt-quatre articles au total, treize numéros comportent trois articles, c'est-à-dire trente-neuf articles, dix numéros comportent quatre articles traités, soit quarante articles, sept numéros donnent lieu à l'analyse de cinq articles, soit trente-cinq articles et finalement un unique numéro comporte six articles retenus pour l'étude. Aucun numéro ne donne lieu à l'analyse de plus de six articles.

Tableau 3 : Répartition des articles dans les numéros

Catégories de numéros en fonction du nombre d'articles retenus	Nombre de numéros	Nombre d'articles
Numéros 0 article	17	0
Numéros 1 article	16	16
Numéros 2 articles	12	24
Numéros 3 articles	13	39
Numéros 4 articles	10	40
Numéros 5 articles	7	35
Numéro 6 articles	1	6
Total	76	160

Mon étude mettant au jour des procédés de déconstruction déroulés dans le cadre d'une argumentation, le corpus ne se veut pas représentatif statistiquement des discours de déconstruction, ni même de la revue étudiée. *L'émiliE* est un exemple de revue qui propose des discours qui mettent en question représentations tenues pour évidentes, et j'ai constitué le corpus de manière à pouvoir produire des analyses du raisonnement de déconstruction, ces analyses m'ayant amenée au fil de l'étude à proposer une typologie des argumentations de déconstruction.

Ces choix ont un impact sur les limites de mon étude. Premièrement, la revue étudiée ne représente qu'une petite partie de la presse féministe, et par conséquent de la déconstruction féministe⁶⁹. Deuxièmement, les déconstructions féministes varient en fonction du type de féminisme, de la période analysée ou encore du type de discours étudié. Seules les mises en question par le biais d'une argumentation explicite sont retenues, alors que des images, des slogans, des entretiens, des vidéos ou des publications sur les réseaux sociaux peuvent

⁶⁹ Dans un premier temps, j'avais envisagé les revues *360°* (<https://360.ch/>) et *George* (<http://georgemag.ch/>) dans la phase de constitution du corpus. J'y avais renoncé, pour la première parce que l'objet principal de la revue me paraissait davantage relever des questions LGBTIQ+ ou *queer* que du féminisme – cette centralité n'exclut cependant pas pour autant des approches ou publications féministes, qui y sont en effet présentes –, pour la seconde parce que la revue était récente au moment de la constitution du corpus et ne comptait que quelques numéros.

représenter d'autres méthodes de déconstruction. Les dénonciations dans le cadre des mouvements *#MeToo* ou *#balancetonporc*, ou les *bingos féministes* (PAVEAU, 2017a) constituent des exemples de modalités de déconstruction nouvelles ou renouvelées à la fin des années 2010 et au début des années 2020. Catherine ACHIN, Viviane ALBENGA, Armelle ANDRO, Pauline DELAGE, Samira OUARDI, Juliette RENNES et Sylvia ZAPPI (2019) voient en effet dans les dénonciations entreprises sur les réseaux sociaux une « forme inédite de révolte », mais aussi « un geste politique fondamentalement révolutionnaire » auquel ont participé des millions de femmes dans une mobilisation mondiale (p.7). Mes choix méthodologiques impliquent de renoncer, pour cette thèse, à l'étude de ces formes renouvelées, malgré leur intérêt remarquable dans les luttes féministes et plus largement dans la société.

5.1.3. Analyse des thématiques donnant lieu à des argumentations de déconstruction

Au fil de mon exploration des 160 articles identifiés comme proposant une déconstruction et ainsi retenus dans le corpus, j'ai constaté qu'une grande diversité de thèmes étaient abordés par la rédaction de *l'émiliE*. J'ai ainsi entrepris de procéder à une analyse thématique, qui visait à rendre compte des *objets de déconstruction*, c'est-à-dire des objets de discours qui faisaient l'objet de déconstruction dans ce corpus. En effet, suivant l'approche de GRIZE (2012), j'ai considéré que mon analyse des thématiques orientée vers le raisonnement de déconstruction permettait d'accéder à des phénomènes argumentatifs de l'ordre de la logique naturelle :

Il ne faudrait pas en conclure pour autant que la logique naturelle soit une sorte d'analyse de contenu. Elle porte bien sur des contenus, non pour les saisir en tant que tels, mais pour mettre en évidence les opérations qui leur ont donné naissance et dégager les relations que le discours a établi entre eux. (p. 48)

Étant donné que la revue se positionne comme féministe, les catégories de thèmes employés pour saisir des médias généralistes (par exemple DURRER, JUFER & PAHUD, 2009, p. 101) étaient difficiles à appliquer sur les articles de mon corpus. Par exemple, le thème « Droit de la personne » (repris de l'étude *Global Media Monitoring Project (GMMP)*, mobilisé par DURRER, JUFER et PAHUD, 2009) traverse l'ensemble des articles publiés dans *l'émiliE*, tandis que les thèmes « Catastrophes » ou « People » se prêtent mal à la catégorisation des thématiques abordées dans mon corpus. De même, les intitulés des thèmes « Économie ménagère », « Mode et beauté », pertinentes dans le cadre des magazines féminins (DARBELLAY, 2002, p. 43), s'avèrent délicats à employer au sujet des articles publiés dans *l'émiliE*. En effet, les articles qui *déconstruisent* contribuent à mettre en question des évidences sur ces thématiques, et notamment à reformuler les problèmes abordés, par exemple en termes de *division sexuée du travail* ou de *critique de l'injonction à la beauté*, tandis que les « Problématiques sociales » sont omniprésentes. Le fait de se centrer sur des thématiques réputées féministes, telles que l'avortement, la sexualité ou le travail domestique, ne permet pas non plus de couvrir l'ensemble des objets de déconstruction, d'où mon approche centrée sur les catégories qui émergeaient de mon corpus, avec un regard déjà axé sur la perspective de dégager des spécificités logico-discursives de la déconstruction.

Cette analyse se rapprochait d'une analyse de contenus, mais elle avait cependant pour but de permettre la récolte de données sur le raisonnement de déconstruction et les objets et aspects de ces objets questionnés. Elle a ainsi constitué une première catégorisation des articles étudiés, qui a représenté une base pour l'identification des *types* de déconstruction. Chronologiquement, cette étape de l'analyse thématique a, en effet, précédé l'élaboration de ma typologie. Elle en a même constitué une étape intermédiaire et nécessaire, que la typologie a permis d'approfondir, par l'analyse des opérations logico-discursives. Elle s'inscrivait également dans une réflexion en travail social⁷⁰, un élément de contexte qui explique en partie la manière dont j'ai traité les articles dans le cadre de cette analyse préalable.

Étant donné son statut d'étape intermédiaire ayant mené à l'élaboration d'une typologie, je présente la catégorisation des thèmes telle que je l'ai construite et utilisée dans le cadre de cette étape. J'avais réuni un premier ensemble d'articles dans la catégorie « travail social », avec vingt-six articles (16% du corpus) qui développent une réflexion sur les assurances sociales, la santé publique, l'éducation, ou encore le monde carcéral. Un deuxième ensemble d'articles me paraissait pouvoir être rassemblé sur le critère qu'ils mettaient en question des aspects ayant trait aux identités et aux parcours de vie. Septante-huit articles (49%) interrogent de tels objets, par exemple les catégories « femmes » et « hommes », la « différence des sexes », l'hétéronormativité ou la famille. La troisième catégorie que j'avais dégagée proposait d'interroger des évidences sur les violences, principalement celles qui sont faites aux femmes, et comportait dix-sept articles (10%)⁷¹. J'avais rassemblé dans un quatrième ensemble d'articles proposant des mises en question à propos des féministes ou du féminisme vingt-cinq d'entre eux (15%). Et finalement, j'avais rassemblé dans une cinquième catégorie « divers » vingt-cinq articles (15%) que je ne n'étais pas parvenue à classer dans les autres catégories, avec des thématiques telles que l'art, le sport, les sciences, le travail.

J'ai rencontré plusieurs difficultés dans le cadre de cette analyse thématique centrée sur le raisonnement de déconstruction. Certains articles proposent des mises en question qui concernent plusieurs objets de discours, par exemple, la relation entre plusieurs objets. D'autres présentent des séquences distinctes sur plusieurs objets de discours. De plus, des articles portant sur une même thématique se penchent sur des aspects distincts d'un même objet de discours et proposent ainsi des interrogations différentes sur une même thématique. Sur la base de cette première catégorisation, j'ai poursuivi la recherche de constantes et

⁷⁰ Cette étape s'insérait en effet dans le cadre de construction de mon projet de Bourse de relève HES-SO du Domaine travail social.

⁷¹ Au cours de l'étude, j'ai identifié deux autres articles proposant des séquences de déconstruction qui concernent les violences, ce qui augmente les articles concernés par cette thématique au nombre de 19 (12%) (BENDJAMA, 2019, p. 37).

(ir)régularités (MIÉVILLE, 2014b, p. 47) au sein du corpus, au moyen des outils de la logique naturelle.

Cette première approche par thématique m'a permis de saisir le type d'objets de discours faisant l'objet d'une déconstruction dans les articles étudiés. Ce sont aussi les apories rencontrées lorsque j'ai tenté d'établir une typologie sur la base de cette catégorisation par thème, qui ont été à l'origine de ma démarche hybride basée tant sur les thématiques abordées dans les articles que sur les formes argumentatives empruntées par les auteur·es de ces articles.

5.2. Exploration de quelques textes emblématiques pour dégager une structure générale de la déconstruction (chapitre 6)

Après la première étape de la constitution du corpus et la deuxième étape de l'analyse des thématiques abordées, une troisième étape a consisté à dégager une structure générale de la déconstruction. Pour ce faire, je me suis servie du cadre théorique et de la boîte à outils de la logique naturelle. J'ai analysé les argumentations proposées dans les articles en termes d'opérations logico-discursives. Sachant que les outils d'analyses des opérations logico-discursives permettent une variété d'analyses avec divers niveaux de détails possibles, mon travail a consisté à repérer les opérations logico-discursives qui paraissaient pertinentes pour la compréhension des procédés de déconstruction par l'argumentation. Cette phase m'a amenée à faire des détours conséquents dans mes analyses, mais dans le cadre de ce corpus, mon attention s'est ensuite focalisée sur les éléments que je présente ci-dessous.

Premièrement, mon analyse a porté sur les opérations qui contribuent à la constitution et à la détermination des objets de discours, une mise en question d'évidences proposant plusieurs représentations d'un objet⁷². Sur le logiciel Atlas.ti, les analyses détaillées en termes d'opérations de constitution et de détermination des objets de discours se confrontaient aux possibilités de l'outil et j'ai principalement introduit des catégories permettant de rendre compte de la mise en question d'éléments ordinairement tenus pour évidents selon les auteur·es. Les codes utilisés pour le traitement des données sur ce logiciel font référence à la théorie des représentations sociales et de leur transformation (FLAMENT, 2003). En effet, j'ai choisi de repérer des éléments qui pouvaient être compris comme des *schèmes normaux* (FLAMENT, 2003, p. 229), autrement dit ce qui est présenté comme paraissant ordinairement « normal » ou constituant une attente, ainsi que des éléments qui pouvaient être compris comme des *éléments étrangers* ou relevant de *schèmes étrangers* (FLAMENT, 2003, p. 231) sur divers objets de discours. Par contraste avec les schèmes normaux, il s'agit d'éléments qui ne paraissent pas normaux et constituent des inattendus. Cette démarche m'a permis d'affiner mes analyses des objets de discours faisant l'objet d'une déconstruction⁷³. Ce codage a servi

⁷² Cette analyse est présentée en détail dans BENDJAMA et MIÉVILLE (2012).

⁷³ Ce codage est présenté dans BENDJAMA et MIÉVILLE (2014).

de base pour des analyses plus détaillées en termes d'opérations logico-discursives dans les différentes phases de la recherche, notamment pour repérer des régularités dans le corpus.

Deuxièmement, je me suis intéressée aux opérations de prise en charge, car ces opérations permettent de reconstruire les représentations de l'objet présentées relevant d'un côté d'évidences peu questionnées, de l'autre d'alternatives plus acceptables selon les auteur-es des articles. J'en ai d'ailleurs tenu compte dans le travail d'analyse sur les objets de discours décrit ci-dessus, afin de déterminer les schèmes introduits dans le discours. Sur le logiciel Atlas.ti, j'ai recueilli des marques de prise en charge de contenus, que ce soient des contenus énoncés ou des contenus représentés comme raisonnements ou croyances, en codant les agents de prises en charge pertinents dans le cadre de l'argumentation de déconstruction. Le codage de ces agents de prise en charge, ainsi que parfois d'autres marques textuelles de la prise en charge, telles que verbes d'assertion, de raisonnement ou de croyance, autres indices d'une prise en charge externe dont l'auteur-e se distancie, m'ont servi à produire mon analyse de la construction des représentations tenues pour évidentes.

Troisièmement, les opérations d'articulation ont retenu mon attention, celles-ci explicitant ou clarifiant des oppositions et contrastes entre les représentations logico-discursives proposées ou rapportées, et mettant en discours des relations d'étayages ou encore le questionnement de schèmes explicatifs. Ces éléments n'ont qu'occasionnellement fait l'objet d'un codage sur Atlas.ti. J'ai introduit des analyses des articulations dans mes chapitres d'analyse, lorsque ces éléments étaient pertinents pour comprendre la structure générale de la déconstruction, les différents procédés, l'argumentation dans laquelle ils s'insèrent ou les formes qu'ils peuvent prendre.

5.3. Construction d'une typologie des argumentations de déconstruction (chapitres 7 à 10)

Par suite de cette exploration de textes paraissant emblématiques de la déconstruction, je me suis intéressée à la diversité des procédés de déconstruction et à l'articulation entre les séquences argumentatives concernées. Dans cet objectif, j'ai mobilisé des outils de la logique naturelle, ainsi que de la littérature en analyse de discours et dans le champ des études féministes. En effet, les analyses de la structure générale des argumentations de déconstruction ne suffisaient pas à rendre compte de l'hétérogénéité des discours qui proposent des mises en question d'évidences. Une quatrième phase a ainsi consisté à élaborer une typologie des procédés de déconstruction dans *l'émilie*. Le cadre de la logique naturelle m'a permis de tenir compte, d'une part, de l'imbrication entre la forme du discours et son contenu, une approche qui s'est avérée nécessaire pour dégager quatre types de déconstruction, d'autre part des articulations entre les types de déconstruction, les divers procédés se superposant et, en général, se renforçant les uns les autres.

Selon Jacques COENEN-HUTHER (2003, p. 532), le type idéal est « une construction intellectuelle », « tout à la fois résultat d'un certain mode de conceptualisation, expression d'une certaine conception de l'activité scientifique et instrument d'une stratégie d'analyse spécifique » et qui procède à l'accentuation de certains traits ou à leur stylisation. Pour Morgane KUEHNI, Laurent BOVEY, Toni CERRONE et Nicole RICHARD (2018), « [u]ne typologie suppose un certain degré d'abstraction » sans toutefois sacrifier l'intelligibilité (p. 194). Bien que ces précautions s'appliquent à des populations, je vise à respecter également ces principes dans ma typologie. Celle-ci se déroule en quatre types, à savoir la dénaturalisation, la débanalisation, la relégitimation du féminisme et la désacralisation, que j'expose dans les chapitres 7, 8, 9 et 10.

Dans le but d'élaborer une typologie, je me suis inspirée des démarches existantes dans la littérature en analyse de discours et en analyse logico-naturelle. Tout proche de mon cadre théorique, MIÉVILLE (1983) s'intéresse à l'analogie et à l'exemple dans une perspective logico-discursive. Les marques linguistiques n'étant pas suffisantes pour produire ses analyses, le logicien se penche sur « le type de rapports que la pensée établit entre les objets considérés et sur les propriétés qu'elle leur attribue » (MIÉVILLE, 1983, p. 150). Son approche consiste à « saisir au niveau de ces procédures particulières que sont l'analogie et l'exemple quelque chose des opérations de pensée qui sont à l'œuvre dans les discours argumentatifs et explicatifs » (MIÉVILLE, 1983, p. 175) pour en dégager des constantes « c'est-à-dire un aspect des contraintes et des régularités qui les régissent en tant qu'elles contribuent à la construction des objets de discours » (p. 175). Dans ses analyses, il dégage trois types de séquences analogiques en se basant sur la relation entre le discours qualifié de majeur et le discours qualifié de mineur, ainsi que les objets de discours qui y sont construits. Dans mon étude de la déconstruction, j'ai choisi de prêter attention, tout comme MIÉVILLE (1983), tant au contenu qu'à la forme de l'argumentation, de même qu'au dialogisme et à sa mise en discours.

APOTHÉLOZ, BRANDT et QUIROZ (1989), quant à eux, dégagent une dizaine de catégories de négations, et complètent leur inventaire des négations avec les concepts d'argumentation négative, de négation argumentative, et de contre-argumentation. Les chercheurs s'intéressent à la relation d'étayage avec la conclusion attendue – celle de l'adversaire –, ainsi qu'avec la conclusion inverse – pas toujours énoncée. Ils prennent en considération la mise en discours du questionnement de la vraisemblance, de la complétude, de la pertinence des arguments, ainsi que la mise en doute de l'interprétation proposée. Cette étude prolonge dans une certaine mesure la typologie des mises en discours des contradictions élaborée par GRIZE et PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983), qui distingue cinq types de contradictions (dénonciation d'une contradiction au sens strict, mise en discours d'une divergence, démenti d'un attendu, dévoilement d'une absurdité, d'un mensonge ou d'une erreur, mise en discours d'un contraste), en fonction des lieux et sources des contradictions.

De telles typologies s'appuient sur divers concepts qui s'ancrent dans la logique naturelle et en analyse de discours, et qui permettent de dégager des constantes et des variables dans un type donné d'argumentations ou de séquences argumentatives. Les catégories construites peuvent donner lieu à des recouvrements, et leurs frontières peuvent faire l'objet de discussions. C'est dans cet esprit que je souhaite proposer une typologie des séquences de déconstruction suffisamment stable pour offrir un premier modèle, ainsi qu'ouvrir un terrain de discussions sur les types, leurs délimitations et leurs articulations.

Également pertinente dans le cadre de mon étude des argumentations de déconstruction, l'approche dans les études sur la sémiotisation des émotions (PLANTIN, 2011 ; MICHELI, 2013) fournit aussi quelques éléments d'une procédure pour soutenir l'élaboration d'une typologie. MICHELI (2013) propose ainsi de « travailler sur deux fronts complémentaires » :

D'une part, on s'efforcera d'envisager les modes de sémiotisation dans ce qu'ils ont de distinct les uns par rapport aux autres : on s'interrogera ainsi, pour chacun de ces modes, sur le type d'unités qu'il mobilise préférentiellement, sur le(s) niveau(x) d'analyse auquel il se laisse le mieux saisir et, enfin, sur le type d'interprétation qu'il requiert chez l'allocutaire. D'autre part, on tentera de montrer comment ces différents modes se combinent et interagissent dans le fonctionnement effectif des discours. L'idée est, en somme, d'esquisser une *typologie des modes de sémiotisation de l'émotion* qui soit tout à la fois justifiée sur le plan théorique et rentable sur le plan empirique de l'analyse des discours. C'est là, on le conçoit, un questionnement méthodologique très vaste, résolument transversal, qui se pose à toute approche discursive des émotions. (§3)

C'est également ces deux plans, théorique et empirique, que la typologie vise à enrichir, avec la souplesse que ce choix requiert quant aux niveaux d'analyse à mobiliser, malgré une boîte à outils logico-naturelle relativement stable théoriquement.

Au-delà des *types*, mes analyses s'intéressent à différentes *formes* que peuvent prendre les procédés logico-discursifs de déconstruction au sein d'un même type, permettant d'affiner avec un niveau de granularité supplémentaire les types de raisonnements proposés dans les articles. Ces *formes* ont trait à des arguments mobilisés pour étayer la séquence d'un certain type. De plus, les analyses m'amènent à prêter attention à divers *registres*, considérés dans un sens qui se rapproche de celui de Marc BONHOMME (2015), lequel s'intéresse aux *registres discursifs*. Il estime que cette notion proposée au début des années 2000 « réaménage les concepts de 'types de discours' (Bronckart, 1996) et de 'ton' (Soler, 2001), tout en s'opposant aux genres » (p. 1). Dans une note de bas de page, BONHOMME (2015) signale plusieurs répertoires de registres (il se base sur les travaux de Viala et de Jordy) qui comportent « le comique, le tragique, l'épique, le pathétique, le lyrique, l'élégiaque », et tantôt de plus « le satirique, le polémique, le didactique, le délibératif, l'épidictique », ou le fantastique. Suivant les travaux de linguistique pragmatique, il considère que « [...] chaque registre est centré sur une tonalité illocutoire spécifique : *faire rire de x* pour le comique, *se moquer de x* pour le satirique, *faire savoir x* pour le didactique, *conseiller x* pour le délibératif, *se plaindre de x* pour l'élégiaque, *être ému par x* pour le pathétique, etc. » (p. 2). Ces analyses répondent à la

nécessité de tenir compte de l'hétérogénéité des discours de déconstruction, mais ne constituent pas le cœur de cette recherche. Il n'en reste pas moins que de telles analyses me permettent de soulever et discuter quelques enjeux éthiques concernant les argumentations féministes proposant une déconstruction.

III. Analyses

La troisième partie de cette thèse est dédiée aux résultats de ma recherche. Je commence par présenter les analyses me permettant de dégager une structure générale des argumentations de déconstruction dans des articles issus d'une revue féministe et parus dans les années 2000 (chapitre 6), que j'accompagne de formalisations permettant de rendre compte de la complexité de l'objet d'étude et de mettre en lumière mon usage des outils méthodologiques issus de la logique naturelle. Cette structure générale constitue en la mise en discours d'une évidence sociale, puis son interrogation au profit d'une seconde représentation logico-discursive ou pratique alternative. Dans un second temps, je présente la typologie que j'ai construite sur la base de mes analyses logico-discursives de ce corpus. Je me fonde sur les éléments formels identifiés dans le chapitre 6 sur la structure de la déconstruction pour repérer les sous-espèces de ce raisonnement, en m'intéressant à différentes séquences issues du corpus. Le propos est complété par quelques éléments formels permettant d'illustrer les spécificités de chaque type.

Parmi les séquences identifiées, j'ai repéré quatre types de déconstruction, qui s'articulent entre eux et avec les thématiques abordées. Premièrement, les séquences de *dénaturalisation* mettent en question le caractère naturel associé à une notion (par exemple les catégories homme-femme, hétérosexualité, etc.), une relation (par exemple la différence entre les sexes, complémentarité, le pouvoir comme apanage des hommes, etc.), ou encore une explication (par exemple celle de la rareté des femmes aux postes à responsabilité par le fait que le pouvoir serait un apanage masculin, celle des violences faites aux femmes par une pulsion masculine, etc.) (chapitre 7). Ces séquences s'articulent avec des séquences de *débanalisation*, c'est-à-dire des séquences qui interrogent des processus de banalisation constatés, mettant en avant le caractère inacceptable de toute une série d'inégalités, d'oppressions, de phénomènes compris ordinairement comme normaux, tels que les violences faites aux femmes, les inégalités salariales, les inégalités dans les soins médicaux ou en matière d'assurances sociales, les discriminations dans des domaines tels que le sport, l'art, etc. (chapitre 8). Par ailleurs, les auteur-es reviennent régulièrement sur la notion que l'égalité n'est pas encore réalisée et que le féminisme reste d'actualité, contrastant avec la notion que l'égalité serait réalisée, dans des argumentations de *relégitimation* (chapitre 9) des luttes et outils ordinairement cibles de délégitimations ou du moins dont la légitimité est fréquemment mise à l'épreuve ; les représentations ordinaires du féminisme le construisent comme peu légitime, ce que les auteur-es contribuent à dévoiler et contrer. Finalement, les auteur-es des articles du corpus s'emploient à proposer une approche critique des discours faisant autorité, tels que des discours scientifiques ou médiatiques, parfois tenus pour infaillibles ou encore des discours médicaux ou institutionnels tenus pour fiables selon des points de vue moraux ou éthiques, le féminisme lui-même pouvant également faire l'objet de discours réflexifs critiques, dans des séquences argumentatives que j'ai appelées *désacralisation* (chapitre 10).

En plus de ces quatre types de déconstructions, mes analyses s'intéressent à l'intensité des procédés de mise en question. Par exemple, les auteur-es peuvent choisir de nuancer un discours ordinaire, de poser littéralement des questions, d'amener un doute sur un implicite non questionné, de réfuter un discours dominant, parfois sur un registre ironique, ou de rejeter sans concession une représentation considérée comme évidente. Si cette liste évoque une évaluation de l'intensité de la déconstruction, mon choix est plutôt de proposer une discussion sur les postures féministes que de tels choix sous-tendent, au sein des chapitres 6 à 10 décrits ci-dessus.

La plupart des articles du corpus comportent des déconstructions complexes, c'est-à-dire que plusieurs séquences de déconstruction s'imbriquent les unes aux autres, voire hybrides, à savoir qu'ils comportent des séquences de déconstruction de types distincts qui s'articulent les unes aux autres. En effet, des articles présentent des interrogations de plusieurs « évidences sociales » dans une démarche argumentative qui se poursuit à l'image d'une cascade. Par exemple, un discours peut débiter par la dénaturalisation de « la différence des sexes », se poursuivre avec la débanalisation d'inégalités, et finalement contribuer à désacraliser certaines études relativisant lesdites inégalités. Ma typologie vise à rendre compte de telles articulations.

Finalement, je réalise dans le chapitre 11 un retour réflexif sur les résultats de ma recherche, les prolongeant par un regard sur les qualités et les points critiques des argumentations féministes et par une discussion sur le cadre théorique et méthodologique de la logique naturelle. Cette critique réflexive s'ancre dans ma posture double de féministe et logicienne et dans mon parcours de chercheuse ayant rencontré divers obstacles méthodologiques.

6. La structure logico-discursive de la déconstruction dans *l'émiliE* : mettre en discours l'évidence pour la questionner

Dans le chapitre 6, je présente mes analyses logico-naturelles de la structure générale de la déconstruction⁷⁴. À partir de la définition de la déconstruction comme mise en question d'évidences sociales, reprise de la littérature scientifique et en particulier du travail de PARINI et MANIDI (2001), je me penche sur deux questions. Premièrement, je m'intéresse à la manière, ou plutôt aux manières dont l'évidence sociale est mise en discours dans mon corpus. J'identifie des marques de la mise en discours de l'évidence sociale et à proposer une analyse qui permet de rendre compte de la façon dont ces marques peuvent être interprétées comme des indices de la reconstruction logico-discursive d'une évidence sociale. Mon propos s'accompagnera de formalisations mettant en lumière des opérations logico-discursives en jeu relatives à la mise en discours de l'évidence, ce qui favorise l'identification de récurrences dans les argumentations étudiées. Deuxièmement, je m'intéresse aux procédés par lesquels la mise en question de ces évidences est proposée dans les articles retenus dans mon corpus, des procédés dont je tire quelques constantes en 6.2. et que les chapitres 7 à 10 permettront de développer en tenant compte de leur hétérogénéité. Cette deuxième analyse vise à comprendre de quelle(s) manière(s) les discours étudiés proposent de nuancer, interroger, réfuter, contredire les éléments présentés comme évidents, autrement dit produire un discours contre ces évidences sociales. Je montre que les auteur-es des articles de *l'émiliE* construisent dans leurs textes deux (ou plusieurs) représentations logico-discursives d'un objet de discours, qu'elles et ils introduisent un contraste entre ces deux (ou plusieurs) représentations logico-discursives, qu'elles et ils attribuent l'une d'elles à des agents de prise en charge spécifiques, construits pour rendre compte du caractère *évident* de la représentation logico-discursive – c'est-à-dire le fait que cette dernière n'est pas ou est peu questionnée, en général référant à son caractère ordinaire ou dominant. Les auteur-es prennent en charge la seconde (ou une autre) représentation, l'argumentation tendant à réfuter la représentation renvoyant à une « évidence sociale » et à étayer la représentation assumée par l'auteur-e. En fin de chapitre, je rends compte de quatre types de séquences de déconstruction identifiés dans le cadre de mon corpus : la *dénaturalisation*, la *débanalisation*, la *relégitimation* et la *désacralisation*, dont je développe mes analyses logico-discursives dans les chapitres suivants 7 à 10.

6.1. La mise en discours de l'évidence sociale

Dans cette première section (6.1.), je m'intéresse aux façons de mettre en scène des contenus comme « évidents socialement ». Je dégage différentes manières de mettre en discours ce caractère *évident*. Le lexique de l'évidence fait partie des procédés identifiés, des auteur-es

⁷⁴ Comme introduit dans la note de bas de page 6, le présent chapitre prolonge des analyses antérieures qui ont permis de poser les premières briques de ma recherche (BENDJAMA & MIÉVILLE, 2012).

mentionnant alors explicitement le caractère socialement évident de certaines représentations et pratiques (6.1.1.). Une deuxième famille de procédés recourt à des références à du sens commun, des représentations sociales partagées, des consensus ou encore des stéréotypes ou représentations stéréotypées. Elles renvoient également à des éléments qui semblent *aller de soi* et qui ne nécessitent en général pas d'être explicités dans des contextes ordinaires, si ce n'est précisément dans le contexte d'une déconstruction – dans ce cas, l'explicitation, même partielle, des contenus de ces représentations et pratiques allant de soi permet ensuite leur mise en question. Ces procédés sont rassemblés sous le point 6.1.2. Je passe ensuite en revue les procédés qui renvoient à et reconstruisent des discours dominants, les articles référant alors à différentes énonciations antérieures qu'ils réfutent ou questionnent. Ces reconstructions des discours dominants à « réfuter » sont présentées sous le point 6.1.3. Des articles peuvent, bien entendu, référer à plusieurs discours ou à des discours et des représentations, ce qui implique que le découpage de procédés que je propose soit complété par une brève analyse de procédés complexes intégrant plusieurs prises en charge référant à des discours, représentations et pratiques. Ces procédés, qui apparaissent dès les premiers extraits cités ou dans les articles dont ils sont issus, font l'objet d'un développement succinct en 6.1.4., témoignant de la spécificité des procédés de déconstruction par rapport aux autres types de *discours contre* tels que la réfutation ou la contre-argumentation : le discours s'oppose à des représentations, discours et pratiques ordinaires et dominantes qui se soutiennent. Leur questionnement débute par un travail de reconstruction explicite des contenus pour mieux les interroger.

6.1.1. *Le lexique de l'évidence*

Un premier procédé utilisé par les auteur·es pour mettre en scène l'évidence sociale fait usage de la notion d'évidence elle-même ou de notions voisines qui renvoient au lexique de l'évidence sociale. C'est le cas de l'article P9 qui dénonce l'« évidence contemporaine » de la sexuation des jouets, qui « s'est, en fait, progressivement installée », ou de l'article P84 qui questionne l'évidence de l'opposition entre féminisme et féminité :

En acceptant une telle étiquette [« féministe »], ne risque-t-on pas de perdre sa « féminité » ? Beaucoup de jeunes femmes perçoivent l'opposition entre les deux termes [« féministe » et « féminité »] comme une évidence. (P84)

Le terme d'évidence renvoie dans ces deux exemples à des « données de base qu'il [l'acteur] considère comme allant de soi » et dont il ne questionne pas les « fondements ontologiques, épistémologiques ou historiques » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 84). Dans l'article P9, un objet de discours est construit sur la thématique de la sexuation des jouets, l'évidence contemporaine de cette sexuation constituant l'un de ses ingrédients.

On pourrait, dans un premier temps, se poser la question de comment s'est constitué ce monde sexiste des jouets. En effet, peut-on vraiment considérer que les jouets ont toujours été l'illustration d'un monde genré ? Bien peu de traces historiques

iconographiques ou littéraires demeurent des jouets d'autrefois. Néanmoins, une étude faite sur ce thème tend à démontrer que l'évidence contemporaine s'est, en fait, progressivement installée. (P9)

La construction du caractère *évident* passe ainsi par des opérations de constitution de l'objet de discours. Par contraste, l'article P84 construit logico-discursivement un groupe constitué de « beaucoup de jeunes femmes » comme une entité de prise en charge : selon l'article, ce groupe « perçoit comme une évidence » l'opposition entre féminisme et féminité. Le caractère évident de l'opposition est ainsi construit par une expression prédicative « percevoir [quelque chose] comme une évidence » et passe ainsi par une opération d'ancrage d'une notion prédicative comportant une référence à une évidence.

Dans le langage formel de la logique naturelle, ces constructions de l'évidence se traduisent de la manière suivante⁷⁵ :

P9 : $\gamma_1(O_{\text{sexuation des jouets}}) = O_2$ de nom **l'évidence contemporaine** [de la sexuation des jouets]

P84 : $\eta(X) = \text{Percevoir comme une évidence} / \text{non-percevoir comme une évidence} = \text{PP}'(--)$, à deux places arguments de types N

L'évidence peut se rapporter à une thématique en particulier, par exemple « 'l'évidence' de la mixité » (P97). L'article P121 nomme et dénonce « des évidences non remises en cause » sur lesquelles se fonde une étude, le terme renvoyant ainsi à de « fausses évidences », comprises comme des obstacles épistémologiques, avec lesquelles il s'agit, dans une démarche scientifique, d'opérer une rupture (GROSSMANN, 2017, p. 40). Ces constructions logico-discursives se rapprochent du premier exemple, dans lequel le caractère d'évidence passe par la construction d'un objet de discours et de ses ingrédients.

L'article P106 recourt, quant à lui, à un prédicat, *sembler évident*, qui introduit le contenu reconstruit comme évident socialement : « il semble évident que les femmes ne sont pas les bienvenues dans toutes les disciplines [sportives] ». Pour cet extrait, la formalisation s'apparente au second exemple d'ancrage d'un prédicat, avec quelques variations toutefois :

$\eta(X) = \text{Sembler évident} / \text{non-sembler évident} = \text{SS}'(-)$, à une place argument de type S, c'est une détermination qui peut soit sembler, soit non-sembler évident)

⁷⁵ Pour l'extrait de l'article P9, j'ai retenu l'opération γ_1 , car /l'évidence contemporaine/ me semble introduire un ingrédient peu détachable de l'objet de discours selon la représentation ordinaire reconstruite dans le cadre de l'article, ce qui n'est pas le cas dans le discours assumé par l'auteure. En effet, dans cette seconde représentation, cette évidence est présentée comme résultant d'un processus progressif, qui conduit alors une analyse en termes d'opération γ_2 , introduisant un ingrédient de l'objet de discours lié à un changement d'état. Il serait aussi possible de formaliser d'une part $\sigma^*(\gamma_1)$, et d'autre part γ_2 .

L'adverbe *évidemment* intervient aussi dans des articles du corpus, modalisant généralement un énoncé. L'article P43 mentionne une émission de radio dans laquelle un journaliste « pas convaincu », « dit avoir l'impression que les hommes, dans le flamenco, ont aussi une danse relativement lascive, ce qu'il interprète, évidemment, comme un trait 'féminin' » (P43). Dans cet énoncé, l'adverbe contribue à construire le raisonnement ordinaire dénoncé : le journaliste attribue « évidemment » au danseur de flamenco – et à sa lascivité selon ses termes – des caractéristiques féminines. Plus loin dans le même article, le même adverbe revient, également dans le cadre d'un énoncé qui reprend ironiquement un raisonnement ordinaire :

Demander aux femmes de développer une « part masculine » risquerait de mettre le doigt sur un point nodal que notre société patriarcale préfère garder sous le tapis : l'essentiel des « traits masculins » étant en fait des instruments de pouvoir et de domination, il serait **bien évidemment** choquant et dangereux de pousser les femmes dans cette voie (P43, souligné par moi).

Dans les deux exemples de l'article P43, « évidemment », bien qu'ironique – car l'auteure n'adhère pas à de tels propos –, sert à représenter logico-discursivement le fait que de telles représentations et raisonnements relèvent d'évidences sociales selon elle.

Ces modalisations commentent ce qui est pris en charge par le journaliste de la radio, par « notre société patriarcale », ce qui positionne « évidemment » du côté des modalités *de dicto* :

$\sigma(\delta(A_{\text{journaliste}}, E\delta, \ll \text{DIRE}_{[\text{interpréter } \mu \text{ de dicto évidemment}]} (- -) \gg) ; E\delta : \delta(O_{[\text{la lascivité du flamenco}], \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de } P_{[\text{être un trait féminin}]} \gg)) : E\sigma$

$\sigma(\delta(A_{\text{notre société patriarcale}}, E\delta, \ll \text{DIRE}_{[\text{préférer garder sous le tapis}], \mu \text{ de dicto bien évidemment}]} (- -) \gg) ; E\delta : \delta(O_{[\text{pousser les femmes à développer une part masculine}], \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de } D_{[\text{être choquant et dangereux}]} \gg)) : E\sigma$

Pour ce deuxième extrait, cependant, l'interprétation en termes de modalité *de re* semble également possible, si l'on considère que la modalité « bien évidemment » porte sur le lien entre le développement de la « part masculine » par les femmes et sa dangerosité :

$\delta(O_{[\text{pousser les femmes à développer une part masculine}]} ; DD' (-) = \mu \text{ de re bien évidemment } D(O_{[\text{pousser les femmes à développer une part masculine}]})) : \text{que } O_{[\text{pousser les femmes à développer une part masculine}]} \text{ être } \mu \text{ de re bien évidemment } D$

Cette détermination est ensuite mise en discours par l'auteure de P43 comme assumée par une entité-agent de prise en charge « notre société patriarcale [qui] préfère garder sous le tapis » le pouvoir dont relèvent les traits considérés comme masculins et précisément la soi-disant dangerosité de leur appropriation par des femmes.

$\sigma(\delta(A_{\text{notre société patriarcale}}, E\delta, \ll \text{ESTIMER}_{[\text{préférer garder sous le tapis}]} (- -) \gg) ;$

Eδ : δ(O_[pousser les femmes à développer une part masculine], « ÊTRE PRÉDIQUÉ μ de re bien évidemment de D_{[être choquant et dangereux] »)) : Eσ}

L'article P140 met également en discours une série d'interdictions soi-disant évidentes pour les femmes en matière d'espaces publics :

La ville n'est pas d'abord pensée pour les femmes. C'est à elles qu'il revient d'essayer d'y faire leur chemin. Beaucoup de lieux leur sont interdits : la bourse, évidemment, les cafés et - la nuit - la rue. Une honnête femme ne se rend pas seule dans un café. Ou alors à ses risques et périls. (P140)

À nouveau, le terme évidemment construit à la fois un caractère « évident » selon les représentations ordinaires, ainsi qu'un registre ironique, car pour l'auteure, ni la bourse, ni les cafés, ni la fréquentation de la rue en pleine nuit, ne devraient être réservés aux hommes. Cette notion de fausse évidence se retrouve également dans des expressions qui ne comportent pas le terme même d'évidence, comme dans l'extrait suivant :

(Puisqu'il **va de soi que** la responsabilité des enfants est naturellement du ressort exclusif des femmes et que de toute façon, en Suisse, les établissements de garde pour enfants, abordables et en quantité suffisante, n'existent pas.) (P91 ; les soulignements sont de moi, la parenthèse est de l'auteure)

Le prédicat « aller de soi » marque, de même, dans cet extrait, une prise en charge extérieure que l'auteure rapporte à une fausse évidence, le ton se situant dans le registre de l'ironie. En effet, dans cet article interrogeant l'évidence du travail à temps partiel « choisi » par les femmes, l'auteure n'estime pas réellement que cette responsabilité des femmes à l'égard des enfants va de soi. Au contraire, elle souhaite interroger cette responsabilisation, et mettre en avant que le temps partiel est souvent un « non-choix » des femmes (l'expression figure dans le titre de l'article P91). Le caractère prétendument évident de la responsabilisation est ainsi construit comme erroné ou du moins à nuancer. Au niveau de la formalisation, cet exemple se rapproche du « sembler évident » dans l'article P106 cité plus haut :

η (X) = aller de soi / non-aller de soi = SS'(-), à une place argument de type S, c'est une détermination qui peut soit aller de soi, soit non-aller de soi)

En revanche, l'énoncé est mis en discours par l'auteure de P106 comme n'étant pas assumé par elle.

Ces références à un caractère soi-disant évident contrastent avec la mobilisation, dans des articles du corpus, d'évidences auxquelles des auteur-es adhèrent, comme c'est le cas dans l'article P150 : « Évidemment, ces différences ne sont pas intrinsèques, ni essentielles. Cependant, elles sont très présentes dans les représentations, mais aussi passablement dans la réalité ». Dans cet extrait-ci, « [é]videmment » ne renvoie pas à une évidence sociale mise

en question, mais à une évidence partagée par l’auteure, qui dans cette citation s’intègre à une concession, un procédé qui apparaît dans d’autres articles, par exemple P158 :

S’il paraît évident que les humain.e.s soient en partie régis par les lois de la biologie, j’ose espérer que nous n’y soyons pas complètement soumis.e.s. Tant John Gray que Lucy Vincent font abstraction du culturel, du sociologique et du politique. (P158)

Cette deuxième façon de recourir à la notion d’évidence, en particulier dans ce dernier extrait, rappelle l’analyse de GROSSMANN (2017), pour qui le terme renvoie parfois au sens commun comme « base fondamentale du raisonnement propre à l’espèce humaine » (2017, p. 40). Si la plupart des articles du corpus recourent au lexique de l’évidence pour critiquer des représentations faussement évidentes ou des raisonnements ordinaires peu mis en question, une rhétorique de l’évidence est également présente, sous des formes nuancées ou construites en contraste avec des évidences ordinaires. Le lexique de l’évidence peut ainsi par exemple contribuer à introduire des représentations et raisonnements alternatifs :

De toute évidence, pour que l’égalité entre femmes et hommes aboutisse concrètement, c’est toute notre organisation sociale qui devrait changer : une nouvelle conception de la parentalité, du travail, de l’économie, de la redistribution des richesses, etc. (P74)

Pour autant, cela ne signifie évidemment pas que l’agressivité, la colère et la violence soient l’apanage des hommes. (P63)

Dans ces deux extraits, l’auteure mobilise le lexique de l’évidence avec adhésion au contenu que l’expression modalise. Dans le premier extrait issu de l’article P74, l’auteure soutient qu’il est évident que l’organisation sociale doit changer pour une véritable égalité entre femmes et hommes. Dans le second extrait issu de l’article P63, l’évidence est formulée en négative : la violence n’est pas l’apanage des hommes.

Le lexique de l’évidence apparaît également dans des articles qui mentionnent des éléments qu’il s’agit de rendre évidents. Tantôt, ces éléments sont de l’ordre de l’« évidence scientifique » (GROSSMANN, 2017, p. 39) que le texte contribue alors à faire connaître, comme dans l’article P110 : « [l]’étude met en évidence la persistance de la violence [...] » (P110). Tantôt, il s’agit de contribuer à la construction d’une nouvelle évidence, comme c’est le cas de l’article P84 qui propose de considérer « L’évidence du féminisme », par contraste avec l’attitude ordinaire de dissimulation d’une telle appartenance :

Le féminisme est un truisme, une évidence. Les discriminations sexuelles sont tout aussi inacceptables que les discriminations religieuses ou raciales. Transformons la gêne en assurance assumée : « Évidemment que je suis féministe, pas vous ? » (P84)

Parmi les articles étudiés, des extraits témoignent de ces usages plus positifs de la notion d’évidence relevés par GROSSMANN (2017), y compris lorsque l’évidence n’est pas acquise, par exemple lorsque l’auteure de l’article P125 estime que l’égalité « n’est pas encore une évidence helvétique », ou lorsque l’auteure de l’article P151 concède que « cela n’est pas

évident » d'appréhender le genre comme « construction socioculturelle », précisant qu'« [i]l s'agit d'une butée mentale qui suscite des réactions violentes ». Les évidences peuvent encore être passées sous silence selon les auteur-es, comme dans l'article P143, qui écrit à propos de la force des hommes, en moyenne plus élevée que celle des femmes : « [d]e cette évidence, le reportage [sur les hommes battus] ne fait pas mention ». Finalement, certaines évidences peuvent être « difficile[s] à accepter », comme dans l'article P64 sur les violences commises par des femmes.

Lorsque les auteur-es des articles retenus dans le cadre de mon corpus *déconstruisent*, elles et ils reconstruisent dans un premier temps de « fausses évidences » (GROSSMANN, 2017), avec lesquelles elles et ils proposent une rupture. Ces évidences relèvent, dans la plupart des extraits identifiés, du sens commun ou de discours dominants. Le lexique de l'évidence est aussi présent dans le cadre de séquences qui soutiennent, proposent ou concèdent certaines évidences, ces dernières pouvant relever tant du sens commun, que de connaissances plus formalisées, par exemple scientifiques. Le lexique de la « fausse évidence », comme « obstacle épistémologique » (GROSSMANN, 2017, p. 42) est particulièrement pertinent dans le cadre de mon étude de la déconstruction comprise comme mise en question d'évidences sociales, avec une petite variante.

Alors que GROSSMANN (2017) travaille sur des textes scientifiques, mon étude s'intéresse à une revue militante mobilisant, entre autres, des travaux scientifiques, mais également des expériences professionnelles et associatives, ainsi que des témoignages. Ainsi, la notion d'obstacle ne se limite pas à la dimension épistémologique, au sens classique du moins, mais s'étend également, dans mon corpus, à des obstacles sociaux et politiques, qui résultent par exemple de pratiques ordinaires (dans la vie quotidienne, en politique, en sciences, etc.) ou des normes (sociales, scientifiques, etc.), et dont les auteur-es des articles dénoncent les conséquences en termes de rapports de pouvoir. D'un côté, cette intégration de l'expérience dans des argumentations de déconstruction relativise la dimension épistémologique de ces discours. En effet, parmi les discours de déconstruction, des séquences portent sur des notions et sont de l'ordre de la rupture épistémologique, par exemple lorsque les auteur-es proposent de modifier le sens attribué aux catégories de sexe, au féminisme, ou lorsque les articles proposent de « nouvelle[s] conception[s] de la parentalité, du travail, de l'économie, de la redistribution des richesses, etc. » (P74). Mais d'autres séquences critiquent des pratiques et des normes – par exemple les injonctions faites aux femmes à la beauté, à la maternité, ou la banalisation des violences faites aux femmes. De telles critiques ne s'apparentent pas systématiquement à une rupture épistémologique, comme dans l'article P84 qui nous enjoint, après avoir constaté que les femmes rejettent régulièrement l'étiquette « féministe » : « Transformons la gêne en assurance assumée : 'Évidemment que je suis féministe, pas vous ?' » (P84). D'un autre côté, le fait que des pratiques et normes fassent l'objet de déconstruction, et que les discours mobilisés par les auteur-es n'appartiennent pas tous au champ scientifique, fait aussi écho aux propositions féministes en matière d'épistémologie, notamment les théories du point de vue (*Standpoint Theory*) et celle de la

connaissance située (*Situated Knowledge*). Ces propositions contribuent à valoriser l'expérience des personnes concernées, entre autres celle de femmes subalternes.

Le lexique de l'évidence constitue un premier procédé identifié pour la mise en discours d'évidences sociales. Tout comme MICHELI (2013) le relève sur la sémiotisation des émotions, la sémiotisation de l'évidence fait appel à différents termes appartenant au lexique – dans le contexte de mon étude, celui de l'évidence, dans lequel s'insèrent le nom « évidence », l'adjectif « évident », ou l'adverbe « évidemment » –, qui sont ainsi « susceptible[s] d'occuper différentes *positions syntaxiques* au sein de l'énoncé » (MICHELI, 2013, §11). Le lexique de l'évidence comporte également des termes renvoyant à cette notion sans que le terme n'apparaisse, tel que le verbe « aller de soi ». La présence de ce lexique ne constitue par ailleurs pas une garantie que l'évidence fasse l'objet d'interrogation. Il peut par exemple apparaître dans une concession ou au niveau d'une représentation soutenue dans et par l'article.

Dans les prochaines sections, je m'intéresse à la mise en discours d'évidences construites comme relevant du sens commun et des discours ordinaires et dominants. En effet, le lexique de l'évidence ne recouvre pas l'ensemble des éléments représentés logico-discursivement comme évidents. Comme les termes d'évidence sociale et d'évidence du sens commun le laissent présager, des représentations ordinaires, des discours ordinaires, ou encore des pratiques ordinaires identifiées comme porteuses d'évidences sociales peuvent donner lieu à des argumentations de déconstruction (6.1.2.). Des auteur-es reconstruisent par ailleurs des évidences qu'elles et ils repèrent dans le cadre de discours construits comme dominants (6.1.3) et dont le contenu est par conséquent considéré comme suffisamment fiable pour ne pas être le lieu de mises en doute.

6.1.2. *Les évidences sociales derrière les représentations, les discours et les pratiques ordinaires*

Dans la dernière section, j'ai proposé une analyse des usages du lexique de l'évidence dans mon corpus présentant des séquences de déconstruction. Les séquences de déconstruction se centrent à ce niveau sur une reconstruction d'évidences construites comme « obstacles » et font donc l'objet d'une évaluation négative. C'est également une évaluation généralement négative qui porte sur des éléments paraissant évidents lorsque les auteur-es réfèrent à des « idées (mal) reçues » (P7), à des « clichés sexistes » (P90) ou « réducteurs (P54), ou encore lorsqu'elles et ils se réfèrent aux stéréotypes. Ces notions renvoient à des représentations qui semblent aller de soi, que les auteur-es des articles de mon corpus contribuent à questionner.

Dans cette section, je présente des procédés de mise en discours d'évidences sociales dans le corpus. Ceux-ci passent par la mise en scène de *stéréotypes*, de *clichés*, de *représentations ordinaires* comme objets de discours, et comme entités-agents de prise en charge, mais aussi par la mise en discours d'un *sens commun*, de *croyances* (également sous formes

prédicatives), par la mise en discours de la *réurrence* (des discours, des représentations, des pratiques) ou, au contraire, de la *rareté*, voire de l'*absence* (de certains objets de discours, par contraste avec ceux qui sont récurrents dans les discours, ou de certaines pratiques). Des articles du corpus se réfèrent également à des concepts, tels que celui des *représentations sociales*, de *figures*, de la *doxa* ou renvoient à des *idées reçues* et *mythes*. Certaines argumentations mettent en scène plus largement la *société*, des *idéologies* ou encore prennent pour objets de discours des *normes sociales*.

- Stéréotypes et représentations ordinaires

Les stéréotypes, idées reçues et clichés occupent un statut d'objet de discours, puisqu'ils « cartonnent » (P54), ou qu'ils sont mis en relation avec d'autres objets de discours, par exemple la littérature enfantine qui « continue de véhiculer des schémas sexistes » (P90).

Au niveau de la formalisation, l'article P54, qui propose une critique de l'ouvrage *Les hommes viennent de Mars, les femmes de Venus* de John Gray, ancre un objet de discours de nom « les stéréotypes », qui constitue le premier ingrédient de l'objet de discours :

α (O_s) = O_s de nom « les stéréotypes »

$O_s \in \text{ing} (O_s)$

L'objet de discours ancré avec le nom « les stéréotypes » est ensuite développé avec les ingrédients suivants :

O_s : < O « les stéréotypes » ; O « une caricature des femmes et des hommes » ; O « Histoires de stéréotypes » ; O « une image simplifiée du fonctionnement des femmes et des hommes » ; O « une généralisation des rôles socialement attendus » ; O « des clichés réducteurs » ; O « des exemples simplistes [...] » ; O « la généralisation à outrance des comportements des femmes et des hommes » ; O « Le mythe de la spontanéité de l'amour » ; O « le mythe romantique qui base tout sur la spontanéité de l'amour » ; O « une aventure simplement fondée sur la spontanéité » ; O « [le] postulat selon lequel hommes et femmes sont différents par nature » ; O « [l]es conseils et [l]es exemples simplistes » >

L'ouvrage critiqué en raison des stéréotypes simplistes qu'il véhicule est de plus comparé à « un mode d'emploi de magnétoscope », ou encore est accusé de présenter les conseils comme des « recettes à essayer pour un résultat infaillible ».

Souhaitant ici mettre au jour l'objet de discours formé au terme de l'article, je développe la classe-objet qui résulte de l'analyse logico-discursive sans décrire chaque opération qui permet sa constitution. Je fournis cependant quelques éléments d'analyse supplémentaires sur cette classe-objet. En focalisant l'analyse sur l'objet de discours principal, à savoir l'ouvrage de John Gray commenté, les opérations relèvent principalement de la famille ρ permettant d'introduire des ingrédients extérieurs à l'objet, mais qui constituent son domaine. L'ouvrage (ou son auteur) « propose » une caricature, « donne » une image

simplifiée, et plus loin, des exemples simplistes, les femmes et les hommes « [y] sont décrite-s selon » une généralisation, le titre « est choisi selon » des clichés réducteurs. En centrant l'analyse sur l'objet de discours O_s , les opérations relèvent des opérations γ introduisant des ingrédients internes à l'objet. En particulier, il s'agit de l'opération γ_1 , qui précise la composition de O_s – notamment, le mythe de la spontanéité de l'amour est construit comme en faisant partie –, de l'opération γ_3 , qui introduit un aspect sous-tendant l'existence de sujets – à savoir les personnes, y compris John Gray, qui ont des clichés, reconduisent des stéréotypes, ainsi que celles qui seraient susceptibles d'essayer les « recettes » proposées qui s'en imprègnent. Les opérations de la famille θ sont également présentes, avec diverses re-nominations comportant un jugement de valeur (θ_3), ou une dimension métaphorique (θ_4).

Du point de vue des prédicats et des déterminations, ces stéréotypes, ainsi que leurs ingrédients, sont construits comme ayant du succès, dès le titre :

$\eta (X) = \text{cartonner} / \text{non-cartonner} = \text{CC}'(-)$, à une place argument de type N, c'est un objet désigné par un nom qui peut soit cartonner, soit non-cartonner)

$\delta (O_s; \text{CC}' (-)) = \text{C} (O_s) : \text{que } O_s \text{ cartonner}$

Les auteur-es des articles mobilisent ainsi dans leurs discours ce qu'elles et ils dénoncent comme étant des stéréotypes et autres représentations stéréotypées. La construction des objets de discours et ce qui est affirmé à leur propos marquent une distance avec leurs contenus. Dans l'article P147, le contenu des stéréotypes dénoncés est également développé avec une prise en charge distanciée :

Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles sont clairs là-dessus. Les femmes sont des émotives douces et maternelles dont les compétences et les valeurs sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité qu'exige l'accès à des postes à responsabilités. » (P147, souligné par moi)

Dans cet exemple, les stéréotypes occupent un statut d'entité de prise en charge – à propos de contenus mis en question par l'auteure. Le verbe d'assertion « être clair là-dessus » renvoie à une opération de prise en charge, dans un sens élargi, par laquelle l'auteure attribue un contenu – ce dernier est exprimé dans les phrases qui suivent – aux stéréotypes. Ces derniers sont ainsi construits comme des entités de prise en charge. Ce verbe d'assertion renforce par ailleurs le caractère d'évidence construit autour de la notion de stéréotypes, ces derniers étant construits comme assumant parfaitement les contenus exposés ensuite. La prise en charge n'est certes pas ordinaire, car l'entité de prise en charge n'est pas un agent identifié comme pouvant être la source d'énonciations – en effet, des stéréotypes ne peuvent pas « parler » –, et par ailleurs la représentation logico-discursive n'est pas construite comme énoncée par cet agent. C'est l'auteure qui reconstruit et énonce le contenu stéréotypé en signalant que celui-ci relève des stéréotypes, au moyen d'une opération de prise en charge

dans un sens étendu. Au niveau de la formalisation en logique naturelle, cette analyse se traduit ainsi :

Dans l'extrait cité, l'objet de discours O_F – ancré en début de texte par le nom « certaines [femmes] » – est enrichi par une re-nomination :

$$\theta_1(O_F) = O_2 \text{ de nom } \mathbf{les\ femmes}$$

Un prédicat complexe est également introduit dans le discours :

$\eta(X)$ = être des émotives douces et maternelles dont les compétences et les valeurs sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité qu'exigent l'accès à des postes à responsabilités = $MM'(-)$, à une place argument de type N, c'est un objet de discours qui peut être prédiqué par MM' .

Ce prédicat pourrait être décomposé en plusieurs prédicats simples, tels que « être émotives », « être douces », « être maternelles », « avoir des compétences éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité qu'exige l'accès à des postes à responsabilités », « avoir des valeurs éloignées de la maîtrise et de la combativité, voire de l'agressivité qu'exige l'accès à des postes à responsabilités », dont les deux derniers pourraient encore donner lieu à des décompositions. Cependant, pour montrer comment l'évidence est mise en scène dans cet extrait, le prédicat complexe décrit ci-dessus est suffisant. La complexité de celui-ci témoigne, en revanche, de la complexité des représentations sur lesquelles les stéréotypes sont décrits comme « clairs ».

Par ailleurs, un deuxième prédicat est introduit en début d'extrait :

$\eta(X)$ = être clair à propos de... sur le fait que... = $CC'(\text{---})$, à trois places arguments de type N, N et S.

Comme mentionné plus haut, une détermination explicite ensuit les faits sur lesquels les stéréotypes sont clairs, faisant de ce prédicat un verbe de prise en charge de détermination (un verbe d'assertion au sens élargi). C'est pourquoi je propose la formalisation suivante de l'extrait cité ci-dessus :

$\sigma(\delta(A_{\text{Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles}}, E\delta, \ll \text{DISENT} \text{ [sont clairs [à propos de... sur le fait que...]] } (\text{---}) \gg)$;
 $E\delta : \delta(O_{\text{[les femmes]}}, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de } M_{\text{[être émotives, douces, maternelles [...]]}} \gg)$: $E\sigma$

Ce type de formulation de la représentation tenue pour évidente se retrouve dans l'article P10, qui dénonce la sexuation des jouets, lorsque l'auteure écrit en commentant la conception des catalogues et des magasins de jouets :

Évidemment, les jouets ne sont pas les mêmes [pour les filles et les garçons]. Dans la plupart des cas, cette répartition reconduit les stéréotypes les plus caricaturaux. Passant de la petite mallette de maquillage à l'aspirateur miniature, ou encore au modèle réduit de machine à laver, du côté rose, au mécano, playmobil, ou tenues de combat du héros virtuel préféré du côté bleu. La discrimination genrée du monde merveilleux du jouet semble être, sinon une règle, du moins toujours d'actualité. (P10)

L'évidence de la différenciation entre les jouets pour filles et ceux pour garçons, de leur répartition en deux côtés, rose et bleu, ainsi que des contenus (les jouets associés à l'une ou l'autre catégorie) est mise en scène comme assumée par les catalogues et leurs concepteurs. L'article met en scène ces derniers comme des entités qui prennent en charge ces représentations. Toutefois, la prise en charge remonte jusqu'aux « stéréotypes les plus caricaturaux », puisque la répartition assumée par les catalogues et magasins est accusée de les « reconduire » :

$\sigma(\delta(A_{\text{les catalogues de jouets}}, E\sigma_2, \ll \text{ESTIMER}_{\text{[reconduire]}} \text{ (--)} \gg) ; E\sigma_2 : (\delta(O_{\text{les stéréotypes les plus caricaturaux}}, E\delta_{\text{complexe}}, \ll \text{ESTIMER (--)} \gg) ;$

$E\delta_1, (O_{\text{la petite mallette de maquillage}}, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ DE R}_{\text{[[devoir être] du côté rose [pour les filles]]}} \gg)$

$E\delta_2, (O_{\text{l'aspirateur miniature}}, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ DE R}_{\text{[[devoir être] du côté rose [pour les filles]]}} \gg)$

$E\delta_3, (O_{\text{e modèle réduit de machine à laver}}, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ DE R}_{\text{[[devoir être] du côté rose [pour les filles]]}} \gg)$

$E\delta_4, (O_{\text{le mécano}}, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ DE B}_{\text{[[devoir être] du côté bleu [pour les garçons]]}} \gg)$

$E\delta_5, (O_{\text{le playmobil}}, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ DE B}_{\text{[[devoir être] du côté bleu [pour les garçons]]}} \gg)$

$E\delta_4, (O_{\text{les tenues de combat du héros virtuel préféré}}, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ DE B}_{\text{[[devoir être] du côté bleu [pour les garçons]]}} \gg)$

: $E\sigma_1$

Dans ces deux derniers exemples (P147 et P10), le registre est également ironique : les auteures des articles mettent en scène des contenus présentés comme pris en charge par des représentations stéréotypées pour les dénoncer. Pour les auteures de ces articles, les compétences des femmes ne se limitent pas au *care* et la sexuaction des jouets n'est pas évidente.

L'auteur de l'article P161, qui s'intéresse au féminisme en contexte musulman, procède d'une manière similaire pour construire une représentation qui semble de soi, lorsqu'il écrit, à propos d'une femme musulmane qui critiquerait une pratique religieuse, qu'« elle ne répudie pas son héritage en faveur d'un idéal occidental, contrairement à ce que voudraient nous faire croire les best-sellers et autres stéréotypes occidentaux ». L'article introduit une notion de consensus entre des livres à succès et des stéréotypes. Le verbe d'assertion « vouloir nous faire croire à ... que ... » contribue à mettre en discours ces écrits et stéréotypes comme des entités de prise en charge qui assument la représentation d'un rejet de l'islam par des femmes

musulmanes. Cette opération de prise en charge peut ainsi donner lieu à la formalisation suivante :

$\eta(X) = \text{vouloir faire croire à ... que ...} = \text{CC}'(\text{---})$, à trois places arguments de type N, N et S.

$\sigma(\delta(A_{\text{les best-sellers et autres stéréotypes occidentaux}}, O \text{ « nous »}, E\delta, \text{ « DIRE}_{[\text{vouloir faire croire à...que...}] (\text{---})}$ ») ; $E\delta : \delta(O_{[\text{une femme musulmane}]}$, « ÊTRE PRÉDIQUÉ de $R_{[\text{répudier son héritage en faveur d'un idéal occidental}]}$ »)) : $E\sigma$

La notion de consensus apparaît également sous d'autres formes dans plusieurs articles, par exemple lorsqu'un rapport sur la maltraitance infantile est présenté comme apportant « un éclairage nouveau sur cette thématique hautement consensuelle » (P18, chapeau), ou dans l'article P28 qui explique le retentissement des conclusions d'une recherche démontrant l'importance des pères dès la naissance : « c'est parce qu'elles [les conclusions] vont à l'encontre d'un consensus social voulant que la responsabilité des enfants incombe aux femmes » (P28, l'article cite l'une des chercheuses, Frascarolo).

Dans les deux cas, mon analyse des opérations logico-discursives montre que cette notion de consensus est introduite comme ingrédient d'un objet de discours déjà ancré auparavant. Dans l'article P18, la notion de consensus apparaît de manière indirecte avec l'adjectif « hautement consensuelle », de catégorie N/N :

Augmentation des chiffres de la maltraitance infantile: un problème de classe et de genre?

Les médias romands font régulièrement écho de l'augmentation dramatique des cas de maltraitance infantile. Le 9 janvier encore, la manchette de la *Tribune de Genève* titrait « L'hôpital dénonce de plus en plus d'enfants maltraités à Genève ». Les chiffres fournis par les différents acteurs sociaux qui travaillent autour de la maltraitance infantile à Genève démontrent en effet une importante augmentation du phénomène ces quinze dernières années. Pourtant, ces mêmes professionnels sont les premiers à reconnaître que la réalité n'est pas aussi simple et que rien ne permet d'affirmer que les familles soient plus violentes aujourd'hui. Tous sont unanimes pour dire que cette augmentation des chiffres est en partie due à une sensibilité collective accrue face au phénomène de maltraitance, et qu'ils y sont, aujourd'hui, beaucoup plus attentifs qu'ils ne l'étaient il y a quinze ans. Un rapport récent, dirigé par F. Schultheis, professeur de sociologie à l'Université de Genève, a cherché à comprendre ce que signifie ce nouveau regard sur les actes de maltraitance et quelles sont ses implications sociologiques. Ce travail rappelle évidemment ce que tout le monde s'accorde à dire : la maltraitance est intolérable ; il est nécessaire qu'elle soit fermement dénoncée ; ce problème doit être pris en main par les pouvoirs publics. Les nombreux enfants qui subissent des sévices inqualifiables ne peuvent être que les grands bénéficiaires d'une telle prise de conscience. Mais au-delà, le rapport apporte un éclairage nouveau sur cette thématique hautement consensuelle. (P18)

Je propose la formalisation suivante de la constitution progressive de l'objet de discours qui développe la notion de maltraitance infantile :

$\alpha (O_M) = O_M$ de nom « augmentation des chiffres de la maltraitance infantile »

$\theta_3 (O_M) = O_{M2}$ de nom « l'augmentation dramatique des cas de maltraitance infantile »

$\gamma_1 (O_M) = O_{M3}$ de nom « [des] enfants maltraités »

$\rho_4 (O_M) = O_{M4}$ de nom « Les chiffres fournis par les différents acteurs sociaux qui travaillent autour de la maltraitance infantile à Genève »

$\gamma_4 (O_M) = O_{M4}$ de nom « une importante augmentation du phénomène ces quinze dernières années »

[...]

$\rho_4 (O_M) = O_{M5}$ de nom « une sensibilité collective accrue face au phénomène de maltraitance »

[...]

$\theta_2 (O_M) = O_{M6}$ de nom « ce nouveau regard sur les actes de maltraitance »

[...]

$\theta_3 (O_M) = O_{M7}$ de nom « cette thématique hautement consensuelle »

Pour P28, je propose la formalisation suivante, avec une opération de re-nomination qui enrichit les informations sur l'objet de discours :

$\alpha (O_{M1}) = O_{M1}$ de nom « le mythe de la prépondérance maternelle »

[...]

$\theta_2 (O_{M1}) = O_{M2}$ de nom « un consensus social voulant que la responsabilité des enfants incombe aux femmes »

Cette expression nominale complexe sous-tend la présence d'une entité – un *consensus social* implique qu'il y ait plusieurs personnes qui s'accordent sur un même contenu – assumant la détermination selon laquelle « la responsabilité des enfants incombe aux femmes ». La prise en charge de cette détermination par une entité construite autour de la notion de consensus est marquée par le verbe « vouloir que ». Dans ce contexte, la chercheuse que l'auteure de l'article P28 cite, emploie ce prédicat pour exprimer le contenu du consensus sous la forme d'une détermination, dans un sens qui pourrait se rapprocher de « selon lequel » – une expression qui constitue un indice d'une prise en charge rapportée (CHAROLLES, 1987). La chercheuse donne ensuite des illustrations de ce consensus qui « apparaît subtilement », par exemple dans le cas d'« un journaliste à la télévision [qui] explique aux mères [et non aux pères] comment soigner le rhume du bébé [...] », ou par l'absence de discours sur la conciliation lorsqu'il s'agit des pères « tellement il va de soi que pour eux, le travail doit passer

avant tout ». Ce consensus est ainsi présenté comme une entité prenant en charge une série d'évidences – notamment ce qui « va de soi ». Si j'en reviens à la formalisation du « consensus social voulant que la responsabilité des enfants incombe aux femmes », l'analyse des opérations logico-discursives peut ainsi être développée selon le déroulement suivant :

$\eta(X) = \text{vouloir que ...} = \text{VV}'(--)$, à deux places arguments de type N et S.

$\eta(X) = \text{incomber} = \text{II}'(--)$, à deux places arguments de type N et N.

$\sigma(\delta(A_{\text{un consensus social}}, E\delta, \ll \text{ESTIMER QUE}_{\text{[vouloir que...]} }(--)\gg) ; E\delta : \delta(O \ll \text{la responsabilité des enfants} \gg, O \ll \text{les femmes [les mères]} \gg \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de I}_{\text{[incomber à...]} } \gg)) : E\sigma$

Le discours ancre un objet de discours par la transformation de l'énoncé ci-dessus en objet de discours (opération ϖ).

À partir de $E_{\text{consensus social}} : \delta(O \ll \text{la responsabilité des enfants} \gg, O \ll \text{les femmes [les mères]} \gg \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de I}_{\text{[incomber à...]} } \gg))$

$\varpi(E_{\text{consensus social}}) = O_{M2}$ de nom « un consensus social voulant que la responsabilité des enfants incombe aux femmes », qui reprend par ailleurs sous un autre nom le mythe de la prépondérance maternelle évoqué plus tôt dans l'article P28 (θ_2).

Dans d'autres argumentations, les stéréotypes sont mobilisés dans le discours, non pas comme entités de prise en charge, mais sources ou conséquences de pratiques problématiques. Par exemple, l'article P84 s'intéresse aux représentations stéréotypées du féminisme : « [c]es images stéréotypées agissent comme un repoussoir et entretiennent la stigmatisation de l'étiquette 'féministe' ». L'article P130, qui reprend une note d'information du Service de recherche en éducation de Genève mentionne également un impact des stéréotypes sur les performances des filles et des garçons, ainsi que sur leurs choix en matière de formation :

Les représentations et stéréotypes concernant les rôles masculins et féminins semblent aider à comprendre ces parcours différenciés. D'une part, les attentes et stéréotypes vis-à-vis des filles et garçons concernant les mathématiques et la lecture ont des conséquences sur leur confiance et leurs performances dans ces branches. D'autre part, les perceptions des rôles féminins et masculins sur le marché du travail ou dans la famille pèsent dans les choix d'orientation. Les filles, par exemple, anticipent très tôt le fait qu'elles devront concilier vie familiale et professionnelle. (P130)

D'autres termes employés dans les articles renvoient également aux représentations et stéréotypes, comme c'est le cas dans l'article P130 évoquant également « attentes » et des « perceptions des rôles ». Du point de vue de l'analyse des opérations logico-discursives, ces noms peuvent être lus comme marquant des opérations de constitution de l'objet de discours.

En début d'article, l'auteure ancre un objet de discours qui introduit la notion de genre en matière de formation :

α (O_G) = O_G de nom « la problématique de genre dans le système d'enseignement et de formation »

Après un développement sur les parcours différenciés, l'extrait reproduit ci-dessus poursuit la constitution de l'objet de discours :

γ_3 (O_G) = O_{G2} de nom « Les représentations et stéréotypes concernant les rôles masculins et féminins » (l'aspect introduit sous-tend l'existence de sujets extérieurs à l'objet, notamment des filles et des garçons qui ont certaines représentations)

γ_3 (O_G) = O_{G3} de nom « les attentes et stéréotypes vis-à-vis des filles et garçons concernant les mathématiques et la lecture » (l'aspect introduit sous-tend l'existence de sujets extérieurs à l'objet, notamment des personnes qui ont des attentes différenciées envers les filles et les garçons)

γ_3 (O_G) = O_{G3} de nom « les perceptions des rôles féminins et masculins sur le marché du travail ou dans la famille » (l'aspect introduit sous-tend l'existence de sujets extérieurs à l'objet, notamment des filles et des garçons qui ont des perceptions différenciées des rôles)

- Sens commun, croyances

Au sujet du manque de reconnaissance du partenariat élargi, l'article P99, affirme qu'« [...] on ne peut alors que déplorer cette vision réductrice [la protection du couple marié] », une notion qui renvoie également à des représentations manquant de nuances, déniaient par exemple les familles recomposées ou des personnes en situation de « co-dépendance affective et financière » en dehors de relations de couples. La notion de sens commun apparaît également comme objet de discours et entité de prise en charge dans un sens élargi. L'auteur de l'article P121 met en effet en discours le sens commun comme source de contenus qui peuvent être exprimés comme des énoncés :

L'étude part donc d'une idée de sens commun qu'elle transforme en hypothèse et, bien qu'elle n'aboutisse à rien qui puisse nous renseigner sur le rose, laisse logiquement entendre qu'elle peut servir à corroborer cette idée selon laquelle « *les petites filles préfèrent le rose* ». (P121, souligné par moi)

L'expression « idée de sens commun » renvoie à des représentations et croyances ordinaires, un lexique qui joue un rôle important dans les articles identifiés comme proposant des déconstructions dans la revue étudiée. Comme plus tôt dans le cadre de l'analyse de l'expression nominale « un consensus social voulant que [...] », l'expression « cette idée [de

sens commun] selon laquelle ‘les petites filles préfèrent le rose’ » peut donner lieu à deux analyses en matière d’opérations logico-discursives. Une première analyse en matière de constitution d’un objet de discours met en avant la re-nomination (θ_2) de l’objet de discours qui a trait à l’idée de sens commun, avec une nouvelle information, à savoir le contenu de cette idée. Une seconde analyse met en avant la détermination présentée comme « assumée » par le sens commun.

$\eta(X) = \text{préférer} = PP'(--)$, à deux places arguments de type N et N.

$\sigma(\delta(A_{\text{une idée de sens commun}}, E\delta, \text{« ESTIMER QUE (--)} \text{»}); E\delta : \delta(O_{\text{« les petites filles »}}, O_{\text{« le rose »}} \text{« ÊTRE PRÉDIQUÉ de } I_{[\text{préférer...}]} \text{»})) : E\sigma$

Tout comme dans l’exemple du consensus, le discours ancre un objet de discours par la transformation de l’énoncé ci-dessus en objet de discours (opération ω).

À partir de $E_{\text{une idée de sens commun}} : \delta(O_{\text{« les petites filles »}}, O_{\text{« le rose »}} \text{« ÊTRE PRÉDIQUÉ de } I_{[\text{préférer...}]} \text{»})$

$\omega(E_{\text{une idée de sens commun}}) = O_{SC}$ de nom « cette idée selon laquelle ‘les petites filles préfèrent le rose’ ».

Des articles mettent également en discours des évidences par la notion de croyance ou de conviction. Par exemple, l’article P23, proposant une réflexion sur les *Cultural Creatives*, met en scène les politiques et les médias comme « **imbibés de la conviction que** le modernisme est la seule manière normale d’être au monde », en se basant sur les résultats d’une enquête, et introduit dès le chapeau que « **[c]ontrairement à ce que l’on pourrait croire**, le quart de la population aux États-Unis vivrait selon les valeurs promues par l’écologie et le féminisme ».

Je propose la formalisation suivante du premier extrait de l’article P23 :

$\eta(X) = \text{« être la seule manière d’être au monde »} = EE'(-)$, à une place argument de type N.

$\eta(X) = \text{« [être] imbibés de la conviction que... »} = CC'(--)$, à deux places arguments de type N et S.

$\sigma(\delta(A_{\text{médias et politiques}}, E\delta, \text{« CROIRE } [\text{être imbibés de la conviction que}] (--)\text{»}); E\delta : \delta(O_{\text{« le modernisme »}}, \text{« ÊTRE PRÉDIQUÉ de } E_{\text{« être la seule manière d’être au monde »}})) : E\sigma$

Quant au deuxième extrait de l’article P23, je le formalise ainsi :

$\eta(X) = \text{croire} = CC'(--)$, à deux places arguments de type N et S.

$\eta(X) = \text{« vivre selon les valeurs promues par l’écologie et le féminisme »} = VV'(-)$

Sur la base de l'articulation τ « contrairement à », l'analyse logico-naturelle permet alors de reconstruire la prise en charge d'une détermination sous-jacente par une entité-agent « on », à savoir la croyance selon laquelle la population aux États-Unis ne se soucie ni de l'écologie ni du féminisme :

$\sigma(\delta(A_{on}, E\delta, \ll \text{CROIRE}_{\mu \text{ de dicto pourrait croire } (-[-])} \gg); E\delta : \delta(O \ll \text{ la population aux États-Unis} \gg, \ll \text{ÊTRE PRÉDIQUÉ de V' [ne se soucie ni de l'écologie ni du féminisme]}) : E\sigma$

$\omega(E_{on}) = O_{CROY}$ de nom « ce que l'on croit ».

τ « contrairement à » (E_{on}), $V(O \ll \text{ la population aux États-Unis} \gg)$, avec $V = \ll \text{vivre selon les valeurs promues par l'écologie et le féminisme} \gg$ et $\gamma_4 (O \ll \text{ la population aux États-Unis} \gg)$ pour l'introduction de la dimension extensionnelle concernant la population aux États-Unis (le quart de celle-ci).

D'autres articles mettent en scène des évidences au moyen de la notion de croyance, et notamment sous sa forme prédicative, comme c'est le cas dans l'article P159 qui porte sur l'hétéronormativité :

C'est qu'on y a tous cru, à l'omnipotence de l'hétérosexualité, à son universalité, à sa normalité issue d'un penchant qui serait naturel aux humain.e.s. On a même étudié la vie des bêtes pour étayer le préjugé. On baigne dans le monde béat du couple hétérosexuel, impossible d'y échapper. Le duo homme-femme est sur et dans nos murs, nos écrans ; leurs amours, leurs problèmes s'étalent partout ; leur imaginaire s'infiltré par nos pores jusqu'à l'overdose. **On a tous cru que** c'était comme ça depuis la nuit des temps. (P159, souligné par moi)

La formalisation de cet extrait passe par deux mises en discours de la croyance sous forme de deux prédicats, à savoir un premier prédicat (C_1) « croire à » à une place argument de type N, et un second prédicat (C_2) « croire que » à une place argument de type S. La première occurrence du verbe croire correspond à sa première forme C_1 :

$\eta(X) = \text{croire à} \dots = C_1 C_1'(--)$, à deux places arguments de type N et N.

$\sigma(\delta(C_1(O \ll \text{on, tous} \gg, O \ll \text{l'omnipotence de l'hétérosexualité} \gg)))$, avec $O \ll \text{l'omnipotence de l'hétérosexualité} \gg \in \text{ing } \gamma_1 (O_H, \text{ancré par} \ll \text{l'hétérosexualité} \gg \text{ dans le titre})$ dans la représentation reconstruite comme ordinaire

$\sigma(\delta(C_1(O \ll \text{on, tous} \gg, O \ll \text{l'universalité de l'hétérosexualité} \gg)))$, avec $O \ll \text{l'universalité de l'hétérosexualité} \gg \in \text{ing } \gamma_1 (O_H, \text{ancré par} \ll \text{l'hétérosexualité} \gg \text{ dans le titre})$ dans la représentation reconstruite comme ordinaire

$\sigma(\delta(C_1(O \ll \text{on, tous} \gg, O \ll \text{la normalité de l'hétérosexualité issue d'un penchant qui serait naturel aux humain.e.s.} \gg)))$, avec « la normalité de l'hétérosexualité issue d'un penchant qui serait naturel aux humain.e.s. » $\in \text{ing } \gamma_1 (O_H, \text{ancré par} \ll \text{l'hétérosexualité} \gg \text{ dans le titre})$ dans la représentation reconstruite comme ordinaire

Plus loin dans l'extrait, la deuxième occurrence du verbe croire – « On a tous cru que c'était comme ça depuis la nuit des temps » – correspond à sa seconde forme en C₂, demandant un argument de type S :

$\eta(X) = \text{croire que...} = C_2C_2'(--)$, à deux places arguments de type N et S.

$\eta(X) = \text{être comme cela depuis la nuit des temps} = EE'(-)$, à une place argument de type N.

$\sigma(\delta(C_2((A_{on, tous}, \delta(E(O_H))))))$, avec une re-nomination θ_1 du « monde empreint de l'imaginaire du couple hétérosexuel » ou du « monde béat du couple hétérosexuel » dans lequel « [o]n baigne »⁷⁶.

Dans l'article P159, usage du pronom « on » participe également de la mise en discours de l'évidence, d'autant plus accompagné par un « tous » qui renforce le caractère ordinaire et répandu des croyances dont il est question. Ce procédé pour mettre en discours une évidence sociale comprise comme relevant du sens commun au moyen d'un « on » est d'ailleurs présent en dehors du lexique de la croyance, par exemple à propos de représentations et de pratiques qui sont alors construites comme ordinaires :

Lorsqu'on pense « Indiennes », souvent, des images de belles-filles soumises à leur famille ou encore, de veuves pauvres rejetées par les leurs viennent à l'esprit. Mais qu'on ne s'y trompe pas : si l'égalité entre les sexes et l'autonomie restent une belle utopie pour la majorité des femmes en Inde, le pays d'Indira Gandhi pullule de figures féminines exceptionnelles, certaines œuvrent dans l'ombre, d'autres évoluent sous les feux des projecteurs. Voici trois personnalités féminines qui en Inde, ne laissent personne indifférent. (P114, souligné par moi)

Le monde est empreint de l'imaginaire du couple hétérosexuel. On vit hétéro, on pense hétéro, on fête hétéro, on travaille hétéro... on vire hétéro. Cet empire invisible laisse peu de place à celles et ceux qui n'entrent pas dans le schéma mais qu'importe, les minorités n'ont pas à contester, ou si peu, l'écrasante majorité. (P159, souligné par moi)

⁷⁶ Le chapeau de l'article P159 introduit dès le chapeau puis dans le texte de l'article :

Le monde est empreint de l'imaginaire du couple hétérosexuel. On vit hétéro, on pense hétéro, on fête hétéro, on travaille hétéro... on vire hétéro. Cet empire invisible laisse peu de place à celles et ceux qui n'entrent pas dans le schéma, mais qu'importe, les minorités n'ont pas à contester, ou si peu, l'écrasante majorité.

Puis l'article développe entre les deux occurrences du verbe croire :

On a même étudié la vie des bêtes pour étayer le préjugé. On baigne dans le monde béat du couple hétérosexuel, impossible d'y échapper. Le duo homme-femme est sur et dans nos murs, nos écrans ; leurs amours, leurs problèmes s'étalent partout ; leur imaginaire s'infiltré par tous nos pores jusqu'à l'overdose. (P169)

Ces extraits contribuent alors à reconstruire la représentation d'un monde hétérosexuel qui semble aller de soi et d'une hétérosexualité en apparence évidente.

Dans ce dernier extrait (P159), l'expression « imaginaire du couple hétérosexuel » renvoie également à un ensemble de représentations ordinaires, qui ont un impact sur nos pratiques. Ces formulations contribuent à mettre en scène des contenus comme pris en charge par un ensemble de personnes important, et les pratiques sont alors construites non seulement comme ordinaires, mais aussi comme dominantes, ce dont témoignent les expressions « [c]et empire invisible », « l'écrasante majorité », ou plus loin dans le même article, la reprise (04, une re-nomination qui introduit une métaphore) de telles représentations et pratiques par la notion de « rouleau compresseur du modèle hétérosexuel » (P159). Une originalité de cet extrait est que l'expression « hétéro », qui apparaît à cinq occurrences pour accompagner des prédicats « vivre », « penser », « fêter », « travailler » et « virer », peut être analysé comme une modalité *de re* ($\mu_{de\ re}$) qualifiant la manière dont ces prédicats s'appliquent à nous (« on »).

- L'évidence collective derrière la récurrence

Le caractère ordinaire, voire dominant, des discours, croyances ou pratiques est aussi mis en scène en relevant leur *fréquence*. Les extraits de l'article P159 et de l'article P114 reconstruisent par exemple des pratiques et représentations majoritaires et récurrentes. L'article P114 mobilise la modalité *de re* ($\mu_{de\ re}$) « souvent », qui qualifie la manière dont le prédicat « venir à l'esprit » s'applique à nous (« on »). L'auteure de l'article P158 introduit cette dimension au moyen du prédicat « être légion » :

[...] ne vaudrait-il pas mieux se méfier des justifications de nature ? En matière de différence des sexes, elles **sont légions**. (P158, souligné par moi)

Sachant que l'article P158 s'intitule « Vous avez dit naturel ? », j'en propose la formalisation suivante, tout d'abord concernant le titre :

η (X) = « être naturel » = NN'(-), à une place argument de type N

η (X) = « dire (--) = DD'(--), à deux places arguments de type N et S.

$\sigma(\delta(D(A$ « vous » $\delta(N(O_{\emptyset}$ [l'hétérosexualité, la différence des sexes])))), avec une détermination qui n'est pas complète, la notion prédicative n'étant pas saturée par un nom dans le cadre du titre, mais par la suite dans le texte, notamment dès les premières lignes dans lesquelles l'hétérosexualité apparaît comme n'étant « pas si universellement naturelle que cela »

Dans la suite de l'analyse, je reprends cet énoncé par « E_{VOUS} ». En effet, l'article s'intéresse aux « justifications 'de nature' ». Alors que le prédicat « [être] naturel » est déjà introduit dans le titre, et ancré dans un énoncé présenté comme pris en charge par un « vous » incluant possiblement toute une communauté, y compris le lectorat, l'article P158 introduit un objet de discours sur la base de ce type d'énoncés se référant au naturel :

η (X) = « être légion en matière de... » = LL'(--), à deux places arguments de type N et N

$\varpi(E_{\text{vous}}) = O_N$ « des justifications de nature »

$\alpha(X) = O_D$ de nom « la différence des sexes »

$\theta_0(O_D) = O_D$ de nom « elles »

$\sigma(\delta([D](A_{\emptyset} [\text{auteure P158}], \delta(L(O_N, O_D))))$

L'article P7 sur le harcèlement sexuel emploie une formulation qui renvoie également au caractère ordinaire de certaines représentations : « aux yeux de la société » ($A_{\text{la société}}$), et plus loin « la quasi-totalité des personnes interrogées sur ce sujet [le harcèlement] estiment que [...] » ($A_{\text{« la quasi-totalité des personnes [...] »}}$) et verbe de prise en charge « estimer que ». L'article P38, qui s'intéresse aux critères de beauté, en particulier pour les femmes, réfère d'une façon similaire à « la majorité des gens », accompagné par un verbe de prise en charge en termes de représentation sous une forme passive, « être perçu comme... par... ». La récurrence est aussi construite dans l'article P136 :

Souvent, quand nous évoquons le monde de la prostitution, nous pensons à des femmes exploitées et forcées à vendre leur corps. Les représentations médiatiques et culturelles des travailleuses du sexe vont la plupart du temps dans ce sens. (P136, souligné par moi)

Les termes « souvent » et « la plupart du temps » ($\mu_{de\ re}$), un discours ordinaire introduit par « nous évoquons », puis « nous pensons » (« nous » collectif et verbe de prise en charge), ainsi que la notion de « représentations médiatiques et culturelles » permettent ensemble de mettre en discours des représentations ordinaires, qui passent pour évidentes.

Cette récurrence apparaît également dans l'article (P108), lorsque l'auteure cite Christine Delphy (2001) : « 'Que veut la nature ? est **la question récurrente et toujours frustrée de réponse...**' » (ancrage d'un objet de discours, qui peut être analysé comme issu d'un énoncé, à savoir la question ordinaire « Que veut la nature » : $\varpi(E_{\text{ordinaire}}) = O_Q$ de nom « la question récurrente [...]), ou encore plus loin : « [...] 'la nature au sens où on l'entend **usuellement** – comme organisation ayant un sens, allant quelque part, bref comme dessein – n'existe pas' » ($\mu_{de\ re}$). L'article P120 recourt également à cette récurrence d'une question : « Citez-moi, **me disait une fois de plus un enseignant assistant à une de mes conférences**, une seule femme qui ait écrit ou composé un chef-d'œuvre... Toutes les grandes œuvres ont été faites par des hommes ! ». Cette récurrence est marquée par le verbe de prise en charge « dire » associé à la modalité « une fois de plus » ($\mu_{de\ re}$).

- Représentations sociales, figures

Dans le registre de la reconstruction des représentations ordinaires, les auteur·es mobilisent aussi le champ des représentations sociales et des notions voisines qui se rapprochent de ce concept, comme celles de conceptions sociales. Par exemple, dans l'article P9 sur les jouets, l'auteure aborde « les représentations sociales véhiculées tant par les livres scolaires et les

livres pour enfants que les jouets », ou dans l'article P162 sur la diversité des familles, le texte renvoie à « des conceptions sociales d'un lieu et d'un temps ». L'article P108 met en scène des représentations en voie de perdre leur caractère évident :

Jusqu'à peu, dans les représentations, homosexualité et parentalité étaient antagoniques, l'une excluant automatiquement l'autre. (P108, souligné par moi)

L'article de P123 introduit de plus la notion de « figure », en l'occurrence celle de la bonne mère, que l'auteure met en lien avec le champ des sciences sociales, par opposition à une approche psychologique :

Les représentations et constructions sociales liées à la maternité construisent – parfois en creux – la figure de la « bonne mère », douce, aimante, pure et animée par un instinct maternel inné. La psychanalyse et les recherches en psychologie ont souvent mis l'accent sur le rôle indispensable de la mère et sa responsabilité dans le développement psychique de l'enfant. (P123, souligné par moi)

Dans ce dernier extrait, l'expression « la figure de la 'bonne mère', douce, aimante, pure et animée par un instinct maternel inné » enrichit un objet de discours, ancré par le nom « 'bonne mère' » dans le titre, et enrichi ensuite par d'autres ingrédients, tels que les normes sociales en matière de maternité, des figures de mauvaises mères ou encore le « monopole maternel » dans le chapeau de l'article P123, qui introduit un dossier sur ce thème. Les guillemets autour de l'expression marquent une prise de distance avec cette notion, ce qu'annonce déjà le titre. Celui-ci débute, en effet, par une question : « Comment sortir de la 'bonne mère' », le prédicat « sortir » marquant ainsi la volonté de s'écarter de cette notion. Je propose de formaliser l'extrait de la manière suivante :

$\alpha(X) = O_M$ de nom « la 'bonne mère' », les guillemets renvoyant à une notion qui comporte une prise en charge externe, de type $\sigma^*(A_{[ext]}, \alpha)$; l'entité-agent de prise en charge apparaît dans la suite du texte avec :

$\gamma_2(O_M) = O_{M2}$ de nom « les normes sociales qui régissent la bonne maternité »

$\gamma_2(O_M) = O_{M3}$ de nom « Les représentations et constructions sociales liées à la maternité »

$\gamma_2(O_M) = O_{M4}$ de nom « la figure de la 'bonne mère', douce, aimante, pure et animée par un instinct maternel inné », qui comporte également une prise en charge extérieure : c'est *selon* la figure, telles que construite par les représentations, que la bonne mère est « douce, aimante, pure et animée par un instinct maternel inné »

Cette analyse donne ainsi la formalisation du titre suivante :

$\eta(X) = \text{« sortir de... »} = SS'(--)$, à deux places arguments de type N et N

$\sigma(\tau_{\text{comment ?}}(\delta(S(O_{\emptyset[\text{on}]}, O_M))))$

Finalement, la formalisation de la figure de la « bonne mère » peut être décomposée en tenant compte des contenus reconstruits comme attribués à cette figure – à savoir le fait qu’une mère soit douce, aimante, pure et agisse selon son instinct maternel. Dans la formalisation suivante, je rends compte d’une part des contenus attribués par l’auteure à cette figure (A_{M4}), et d’autre part, de l’attribution de la construction de cette figure aux représentations et constructions sociales (A_{M3}), l’ensemble de la représentation discursive étant assumée par l’auteure de l’article P123 :

$\eta(X) = \text{« construire en creux »} = C_C C_C(--)$, à deux places arguments de type N et N

$\eta(X) = \text{[construire que...]} = CC'(--)$, à deux places arguments de type N et N

$\eta(X) = \text{« [être] douce »} = DD'(-)$, à une place argument de type N

$\sigma(\delta(C_C(A_{M3}, (\delta(C(A_{M4}, \delta(D(O_{\text{« bonne mère »}}))))))))$

$\eta(X) = \text{« [être] aimante »} = AA'(-)$, à une place argument de type N

$\sigma(\delta(C_C(A_{M3}, (\delta(C(A_{M4}, \delta(A(O_{\text{« bonne mère »}}))))))))$

$\eta(X) = \text{« [être] pure »} = PP'(-)$, à une place argument de type N

$\sigma(\delta(C_C(A_{M3}, (\delta(C(A_{M4}, \delta(P(O_{\text{« bonne mère »}}))))))))$

$\eta(X) = \text{« [être] animée par un instinct maternel inné »} = II'(-)$, à une place argument de type N

$\sigma(\delta(C_C(A_{M3}, (\delta(C(A_{M4}, \delta(I(O_{\text{« bonne mère »}}))))))))$

De tels extraits renvoient à des représentations qui sont (re)construites comme objets de discours ou comme entités de prise en charge de déterminations et d’autres opérations (par exemple, comme entité qui prend en charge un ancrage α de la « bonne mère » ou η du prédicat « être une bonne mère »). Les auteur-es n’adhèrent manifestement pas à ces représentations qu’elles thématisent et dont elles rapportent des contenus. Cependant, la (re)construction de l’évidence sous forme de représentations ordinaires peut inclure l’auteur-e de l’article, sur le modèle de l’article P159 – « On a tous cru que [...] ». L’auteure de l’article P158 choisit par exemple de s’inclure dans la communauté qui partage une représentation binaire des catégories de sexes. En effet, elle exprime le contenu d’une conception qu’elle met en discours comme étant – ou ayant été – également la sienne :

Notre conception spontanée du masculin et du féminin est de les envisager comme deux entités séparées et exclusives l’une de l’autre. (P158, souligné par moi)

Les pronoms et déterminants « nous », « notre » et « on » participent à construire cette inclusion de l’auteur-e, ainsi que l’inclusion probable des membres du lectorat, le caractère

spontané de la représentation venant nuancer sa présumée évidence. L'usage de tels pronoms rappelle les analyses d'ANSCOMBRE (2005, p. 78), qui se situe en continuité avec les travaux sur la polyphonie et le dialogisme, et ceux de Berrendonner sur les présupposés, et dont il reprend les notions de ON-vérité et de ON-locuteur. Ces notions renvoient à une opinion générale, ou à la *doxa* (ANSCOMBRE, 2005, p. 78) dans une communauté linguistique (ou éventuellement dans une communauté discursive), l'analyse soulignant que des *doxas* de plusieurs communautés peuvent être mobilisées (p. 93). Alors que la majorité des exemples donnés par ANSCOMBRE (2002, 2005) demandent un *repérage* de la présence de ON-locuteurs, parce qu'il s'agit souvent d'implicites non exprimés dans le texte – en des termes logico-naturels, je les rapproche d'éléments appartenant, ou construits comme appartenant, aux *préconstruits culturels* –, les auteur·es des articles retenus dans le cadre de mon étude construisent logico-discursivement ce(s) ON-locuteur(s) et le(s) rendent explicite(s), ainsi que les ON-vérités qu'il(s) prennent en charge.

- Doxa, idées reçues, mythes

Dans un registre similaire à celui des représentations et *doxas*, les articles recourent également à la notion d'« idée reçue » (P38) ou de préjugés (P38, P145). L'article P126 reconstruit une « vision naïve », un terme qui renvoie également au caractère faussement évident d'une représentation, de même que le font des termes faisant allusion à une vision réductrice ou simpliste (un « raisonnement simpliste » (P36)) ou à diverses « fausses impressions » (P61), « illusions » (P143), « présupposés » (P67, P113, P160) ou « mythes » (P28, P39, P65, P134). Sur cette dernière notion, l'auteure de l'article P65 propose le raisonnement suivant, dans lequel elle dénonce l'apparente évidence d'une égalité ou symétrie homme-femme en matière de violence :

Le mythe d'une égalité entre les femmes et les hommes en matière d'exercice de la violence, fortement véhiculé par les médias rassure beaucoup de femmes [...] Le mythe de la symétrie dans la violence reconforte dès lors surtout les hommes [...] (P65)

Dans cet extrait, les opérations de prise en charge sont imbriquées, tout comme dans l'extrait de l'article P123 cité ci-dessous sur la figure de la « bonne mère ». En effet, le mythe est présenté comme véhiculé par les médias ($A_{\text{médias}}$ et verbe de prise en charge « véhiculer »), qui font ainsi circuler l'idée selon laquelle femmes et hommes seraient à égalité devant la violence (mis en scène avec A_{mythe} comme source)⁷⁷. Dans le même registre des visions simplistes, naïves, voire relevant de l'illusion ou du mythe, l'article P133 évoque « une vision occidentale, ethnocentrique et bourgeoise ». De façon plus marginale, la notion d'*inconscient collectif* est mobilisée dans deux articles (P14 sur l'oubli du rôle des femmes en Histoire, P106 sur le sport) :

⁷⁷ Cette présence de plusieurs agents de prise en charge imbriqués fait l'objet d'un développement dans la suite de ce chapitre (point 6.1.4.).

Dans l'inconscient collectif, certaines disciplines seraient-elles encore aujourd'hui incompatibles avec l'image que la société se fait des femmes ? (P106)

La notion de représentation ou de conception spontanée apparaît également dans des expressions qui renvoient à des apparences, comme c'est le cas dans l'article P8 avec le prédicat « être innocent en apparence », dans lequel « en apparence » peut être considéré comme une modalisation ($\mu_{de\ re}$) du prédicat être innocent :

Rien n'est plus innocent **en apparence** qu'un jouet, surtout lorsqu'il est offert à un enfant. Et pourtant il se révèle un moyen redoutable de reproduire les stéréotypes de genre. (P8)

Cette opposition entre l'apparence et ce que permet de révéler un regard critique se retrouve dans plusieurs articles, tels que l'article P121, qui dénonce l'apparence scientifique d'une étude – dans lequel « en apparence » peut être à nouveau être considéré comme une modalisation ($\mu_{de\ re}$), cette fois-ci du prédicat « être scientifique » –, ou l'article P19 qui dénonce d'une part des représentations faussement évidentes sur l'amour, mais également leur caractère contraignant :

Or, l'amour n'est pas aussi romantique et désintéressé qu'on aime à le croire. Il dissimule des choix très sélectifs auxquels nous sommes disposé-e-s depuis notre prime enfance, à travers des représentations et des attentes sociales souvent insistantes. [...] Par ces choix intimes qui ont toutes les apparences de la singularité inaliénable, nous concourrons en fait, par conformisme social, à maintenir en l'état l'ordre du genre. (P19, souligné par moi)

Quant à l'article P69, qui porte sur l'égalité en matière de santé, il dénonce la croyance selon laquelle les femmes recourraient davantage au système de santé que les hommes. Il introduit la représentation ordinaire par « [j]usqu'à maintenant, on a toujours prétendu que... » (P69), une expression qui comporte à la fois un « on » marquant le caractère collectif, et le prédicat « prétendre que » marquant la diffusion d'une fausse évidence, le caractère évident étant renforcé par la modalisation de re ($\mu_{de\ re}$) « toujours ».

- Dénonciation de l'évidence par l'absence ou la rareté

Par ailleurs, si d'un côté le consensus, la fréquence, la récurrence de certains discours ou représentations témoignent de la mise en scène de l'évidence, la rareté peut également renvoyer à une forme d'évidence. L'article P78 comporte les deux formes, à savoir une mise en scène de la fréquence des commentaires à propos de l'habillement des femmes *versus* l'absence ou la rareté des commentaires sur celui des hommes :

[S]i la longueur des jupes, la taille du tong, et les centimètres autorisés de nombril apparent formeront **une boucle sans fin d'avis d'expert-e-s et autres citoyen-ne-s** sur la juste apparence du corps féminin en public, **bien peu s'intéresseront** à la juste longueur du bermuda masculin et si d'aucun-e-s voulaient s'y aventurer, les enjeux et les passions y seraient assez faibles. (P78, souligné par moi)

Dans cet extrait, cette fréquence *versus* rareté s'applique à des prises en charge – les *avis* (d'expert-e-s et autres citoyen-ne-s) décrits comme constituant « une boucle sans fin » – et aux entités-agents qui s'expriment ou ne s'expriment pas – les *expert-e-s, citoyen-ne-s*, et une extension de cet objet de discours et entité-agent de prise en charge (γ_4), qui est décrite comme très limitée – « bien peu [d'entre eux et elles] ». L'évidence dénoncée est à la fois celle des passions quant aux corps des femmes, mais également celle de l'indifférence quant aux corps des hommes, voire le contraste relevé entre ces deux attitudes.

Cette forme de mise en scène de l'évidence par l'absence ou la rareté apparaît également dans l'article P4, dans lequel les auteures écrivent : « **Jamais il n'est dit que** le travail domestique permet au travail rémunéré et à toute la sphère dite 'publique' d'exister ». Dans cet extrait, c'est l'absence d'une énonciation mettant en valeur le travail domestique qui permet de reconstruire la manière dont on conçoit ordinairement le travail, autrement dit la fausse évidence sur celui-ci. Le prédicat « être dit » marque la prise en charge, ou plutôt l'absence de prise en charge, puisque précisément il est modalisé ($\mu_{de\ dicto}$) par « jamais ».

Du point de vue formel, deux objets de discours, $O_{\langle \text{travail domestique} \rangle}$ et $O_{\langle \text{sphère publique} \rangle}$ sont mis en relation dans une détermination $P(O_{\langle \text{travail domestique} \rangle} ; O_{\langle \text{sphère publique} \rangle})$, où $PP'(--)$ = « permettre d'exister » à deux places-arguments de type N et N. la prise en charge de cette détermination peut alors être formalisée de la manière suivante :

$\eta(X)$ = « être dit que... » = $DD'(-)$, à une place-argument de type S

$\sigma(D \mu_{de\ dicto} \text{ jamais } ([A_{\emptyset} \text{ (forme passive, prédicat « être dit » à un argument unique, à savoir la détermination)}] ; \delta(P(O_{\langle \text{travail domestique} \rangle} ; O_{\langle \text{sphère publique} \rangle}))))))$

- Mise en scène de la société comme agent de prise en charge d'évidences

Ce ne sont pas seulement les représentations et conceptions sociales qui sont mises en discours en tant qu'évidences ou sources d'évidences, mais aussi plus largement la société. L'auteure de l'article P14 mobilise cet agent, à l'aide également de l'adverbe « souvent » déjà mentionné plus tôt dans l'analyse et du prédicat « être considéré » :

[N]ous nous trouvons dans **une société où le féminisme est souvent considéré comme** « une lutte inutile dans une société où la femme est l'égal de l'homme ». (P14, souligné par moi)

Cet extrait pourrait être formalisé ainsi :

$\eta(X)$ = « être considéré [par...] comme... » = $CC'(--)$, à deux places-arguments de type N et N

$\sigma(C \mu_{de\ dicto} \text{ souvent } ([A_{\emptyset} \text{ (forme passive, prédicat « être considéré comme » dans le contexte de la « société » dans laquelle « nous nous trouvons »)}] ; \delta(P(O_{\langle \text{le féminisme} \rangle} ; O_{\langle \text{lutte inutile [dans une société égalitaire]} \rangle}))))))$

La notion de consensus, sur laquelle j'ai présenté quelques analyses ci-dessus, contribue également à construire le caractère collectif socialement évident d'un contenu, sur des thématiques très variées, telles que la beauté (P38), la maltraitance envers les enfants (P18) ou les représentations ordinaires du féminisme (P31) :

Femmes, hommes ; jeunes, vieux ; pauvres, riches, il y a **un clair consensus** à son sujet : tout le monde s'accorde pour déterminer qui possède un visage agréable ou un corps harmonieux et qui n'a pas été choyé par la nature. (P38, souligné par moi)

Ce travail rappelle évidemment **ce que tout le monde s'accorde à dire** : la maltraitance est intolérable ; il est nécessaire qu'elle soit fermement dénoncée ; ce problème doit être pris en main par les pouvoirs publics. Les nombreux enfants qui subissent des sévices inqualifiables ne peuvent être que les grands bénéficiaires d'une telle prise de conscience. Mais au-delà, le rapport apporte un éclairage nouveau sur **cette thématique hautement consensuelle**. (P18, souligné par moi)

En ce sens, le féminisme représente une menace sur le consensus ambiant en matière de domination masculine. (P31)

La notion de consensus est ainsi développée par des expressions nominales contribuant à construire un objet de discours : « un clair consensus » (P38) ; « cette thématique hautement consensuelle » (P18) ; « le consensus ambiant en matière de domination masculine » (P31). Mais elle est également construite comme entité de prise en charge, « tout le monde » « s'accord[ant] à dire » (P18) ou « s'accord[ant] pour déterminer... » (P38). Cette référence au consensus et à des entités de prise en charge participant à sa construction, telles que « tout le monde », renvoie à une argumentation *ad populum* (Thierry HERMAN & Steve OSWALD, 2021), qui est bel et bien dénoncée par l'auteur·e. Dans ces textes, les auteur·es reconstruisent l'évidence comprise comme démontrée du fait que tout le monde le dit, tout en marquant leur propre distanciation vis-à-vis du contenu sur lequel le consensus semble acquis. L'article P31 marque cette distanciation en qualifiant le féminisme de « menace » sur le consensus examiné. Les articles retenus témoignent généralement de pratiques critiques à l'égard de la rhétorique de l'évidence.

- Pratiques ordinaires et normes sociales

Au-delà de la dénonciation des discours et des représentations, les pratiques ordinaires font également l'objet de questionnements. Celles-ci sont abordées comme témoignant de normes sociales que je considère également comme porteuses d'évidences sociales. Des articles proposent de réfléchir à l'attitude récurrente des jeunes femmes, qui consiste à se distancier du féminisme :

Féministe, moi ? Jamais ! Cette exclamation illustre la position actuelle de bien des jeunes femmes : le féminisme est décidément trop ringard, la cause définitivement dépassée. Qui voudrait être associée à ces femmes hystériques, qui hurlent leur colère et leurs invectives dans les débats ? Comment s'identifier à ces mégères mal fagotées, qui exhibent sans gêne leurs jambes poilues et manifestent en brûlant leur soutien-gorge ? (P84, souligné par moi)

L'article reconstruit l'attitude courante, qui paraît alors évidente, de « bien des jeunes femmes », à savoir celle de ne pas assumer une posture féministe. L'auteure reconstruit cette attitude présentée comme ordinaire avec distanciation sur un mode ironique. En effet, l'auteure fait entendre la voix de ces femmes en les caricaturant, ce dont témoignent par exemple le « moi ? » à la suite du terme féministe, qui évoque ainsi le rejet de l'étiquette, explicité par un « Jamais ! » franc. Le texte se poursuit avec la reconstruction logico-discursive des représentations du féminisme comme appartenant au passé – « décidément trop ringard » et dont la cause est « définitivement dépassée » –, des féministes comme « hystériques » – elles « hurlent leur colère et leurs invectives » –, et déviantes en matière de beauté et plus largement de féminité – elles seraient des « mégères mal fagotées » qui montrent leurs « jambes poilues ». De telles représentations du féminisme et des féministes sont ensuite l'objet d'interrogations, de même que l'attitude de rejet du féminisme basée sur de telles représentations.

Je formalise cet extrait de la manière suivante, en tenant compte directement de la mise en discours des prises en charge qui est explicité dans un second temps dans l'article P84 :

$\eta(X) = \text{« être féministe »} = FF'(-)$, à une place-argument de type N

$\eta(X) = \text{[s'exclamer ...]} = EE'(-)$, à deux places-arguments de types N et S

$\sigma(E(A_{\text{« bien des jeunes femmes »}} ; \delta(F'_{\mu_{de\ re\ jamais\ !}}(O_{\text{« moi »}}))))$

$\omega(E_{\text{« bien des jeunes femmes »}}) = O_{F'}$ de nom « cette exclamation », qui reprend l'énoncé qui précède « Féministe, moi ? Jamais ! »

$\eta(X) = \text{[illustrer ...]} = II'(-)$, à deux places-arguments de types N et N

$\alpha(X) = O_P$ de nom « la position actuelle de bien des jeunes femmes »

L'auteur de l'article P84 assume que bien des jeunes femmes se distancient du féminisme (ci-dessus), mais également que cette exclamation illustre la position de nombreuses femmes :

$[\eta(X) = \text{[dire que ...]} = DD'(-)]$, à deux places-arguments de types N et S

$[\sigma(D(A_{\text{auteur P84}} ; \delta(I(O_{F'} ; O_P)))]$

La prise en charge de ces nombreuses jeunes femmes est exprimée par l'expression « la position actuelle des jeunes femmes », qui est ensuite développée par une opération que je désigne par le symbole $\overline{\omega}$, par analogie avec les autres opérations inverses ($\overline{\gamma}$; $\overline{\rho}$) : il s'agit donc d'une opération de transformation-développement d'un objet de discours en énoncés. On pourrait aussi plus ordinairement aborder cet extrait avec un agent de prise en charge $A_{\text{« la position actuelle des jeunes femmes »}}$, sans verbe de prise en charge, l'opération étant marquée notamment par un double point, qui indique que la suite exprime ce qui est assumé par ces jeunes femmes dans le cadre de leur position actuelle :

$\eta(X) = [\text{être que...}] = \hat{E}\hat{E}'(-)$, à deux places-arguments de types N impliquant une entité agent de prise en charge et S

$\bar{\omega} [\sigma(\hat{E})(A \text{ « la position actuelle de bien des jeunes femmes » ; } \tau_{[\text{conjonction}]} (\tau_{[\text{conj.}]} (\delta_1; \delta_2); \delta_3; \delta_4)))]$

δ_1 :

$\alpha(X) = O_{F1}$ de nom « le féminisme »

$\eta(X) = \text{« être ringard »} = R_1 R_1'(-)$, à une place-argument de type N

$\delta(R \mu_{de\ re\ trop} (O_F))$

$\bar{\omega} [\sigma(\hat{E}) \mu_{de\ dicto\ décidément} (A \text{ « la position actuelle de bien des jeunes femmes » ; } \delta_1 (R_1 \mu_{de\ re\ trop} (O_{F1})))]$

δ_2

$\gamma_1 (O_{F1}) = O_{F2}$ de nom « la cause [féministe] »

$(X) = \text{« être dépassé »} = R_2 R_2'(-)$, à une place-argument de type N

$\bar{\omega} [\sigma(\hat{E})(A \text{ la position actuelle de bien des jeunes femmes » ; } \delta_2 (R \mu_{de\ re\ définitivement} (O_{F2})))]$

δ_3

$\gamma_4 (O_{F1}) = O_{F3}$ de nom « ces femmes hystériques qui hurlent leur colère et leurs invectives dans les débats ? »

$\alpha(X) = O_{qui}$ de nom « qui [personne] »

$\eta(X) = \text{« vouloir être associé-e à... »} = V_1 V_1'(-)$, à eux places-arguments de type N et N

$\bar{\omega} [\sigma(\hat{E})(A \text{ la position actuelle de bien des jeunes femmes » ; } \delta_3 (V_1 (O_{qui\ [personne]}; O_{F3})))]$

δ_4

$\theta_3(O_{F1}) = O_{F4}$ de nom « ces mégères mal fagotées, qui exhibent sans gêne leurs jambes poilues et manifestent en brûlant leur soutien-gorge »

$\eta(X) = \text{« s'identifier à... »} = V_2 V_2'(-)$, à eux places-arguments de type N et N

$\bar{\omega} [\sigma(\hat{E})(A \text{ la position actuelle de bien des jeunes femmes » ; } \delta_3 (V_2 \mu_{de\ re\ comment\ [impossible]} ([O_A \text{ [jeunes femmes]}; O_{F4})))]$

L'article reconstruit ainsi des évidences à interroger en mettant en scène de telles pratiques ordinaires, ainsi que les représentations ordinaires du féminisme sur lesquelles elles s'appuient.

L'article P146 présente également une mise en question qui porte sur des pratiques. L'argumentation propose une dénonciation des « attentes sociales et [de] l'injonction à

prouver à ses paires que l'on est une vraie fille ». L'article P3 propose, quant à lui, d'interroger l'injonction à la beauté faite aux femmes :

De telle sorte que de zéro à cent ans, les femmes sont continuellement ramenées par la pub à leur devoir de beauté. Et cette injonction qui leur est adressée quelque milliers de fois par jour à « parfaire » leur apparence, n'est pas sans effet sur leur santé physique et psychologique. (P3, souligné par moi)

Également dans le registre normatif, des articles mobilisent encore les notions d'« ordre social » (P55) ou d'« ordre des choses » (P17), deux expressions qui renvoient à une situation qui est tenue pour socialement évidente, mais dont les auteur-es proposent de se distancier, voire de mettre en cause.

- Idéologies

Les auteur-es des articles de mon corpus travaillent aussi à la mise en question d'idéologies, parmi lesquelles l'idéologie de la différence des sexes ou des idéologies antiféministes. L'article P121 mentionne « des présupposés idéologiques qui se masquent bien souvent derrière l'élaboration des hypothèses de recherche des sciences dites les plus 'dures' ». L'article P81 marque sa distanciation avec « [l]'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel ». L'article P158 dénonce « [l]es luttes idéologiques contre les avancées féministes [qui] puisent abondamment dans le 'naturel' ». L'article P104 met en question « des habitudes idéologiques et historiques qui n'ont rien à voir avec la biologie ou la physiologie » et qui sont dénoncées comme dictant « la répartition des rôles dans nos sociétés ». Des auteur-es dénoncent encore des discours reconduisant certaines idéologies, comme dans l'article P158 qui affirme : « Plus récemment, c'est la neurobiologie qui vient au secours de cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis ».

La mise en discours de ces évidences, reconstruites comme telles par les auteur-es, les fait apparaître, si on les transpose dans le registre de la logique naturelle, comme des préconstruits culturels, c'est-à-dire des connaissances sociales et culturelles qui « se colorent de toutes sortes de vécus » (GRIZE, 1996, p. 65) et qui sont « de l'ordre des représentations sociales » (GRIZE, 1994, p. 284). Les notions de *sens commun*, de *représentations (sociales)*, de *stéréotypes*, ou encore dans une moindre mesure, celles de la *fréquence*, de *réurrence*, de *consensus* et de *l'idéologie* se présentent comme des formes de connaissances sociales paraissant évidentes. Or, les préconstruits culturels se présentent comme des éléments partagés au sein d'un groupe social, ce qui implique qu'il ne serait pas nécessaire de les énoncer. Dans le cadre des articles qui procèdent à une déconstruction – du moins dans les textes qui rendent la déconstruction explicite –, les auteur-es reconstruisent cependant logico-discursivement l'évidence, de manière à expliciter ce qui reste ordinairement implicite. Dans ces reconstructions des évidences sociales avec lesquelles il s'agit de rompre (au moins partiellement), les opérations de prise en charge s'étendent au-delà de la définition donnée

par MIÉVILLE (2010) : les auteur·es mettent en scène des représentations ordinaires, discours ordinaires et pratiques ordinaires, tantôt comme objet de discours (dont il est question), tantôt comme entité-agent de prise en charge (des évidences sociales sont exprimées sous la forme de déterminations qui sont assumées par une entité-agent renvoyant à des représentations, discours ou pratiques ordinaires). Ce faisant, les argumentations déploient un dialogisme important, reconstruisant des énonciations déjà produites, des énonciations qui pourraient être tenues, ou encore des déterminations qui pourraient donner lieu à des discours, raisonnements ou orienter des pratiques. Des représentations ordinaires pouvant difficilement être réfutées, les auteur·es mettent en scène comme une *parole* attribuée à des entités-agent relevant d'une forme de préconstruits culturels. Alors que les énonciations préalables n'ont pas toujours lieu, ces argumentations rendent explicites certains contenus *a priori* destinés à rester implicites, car évidents. Les préconstruits culturels sont alors exprimés dans des énonciations ou par des formulations voisines qui renvoient à des déterminations prises en charge sans énonciation préalable dans un cadre de communication discursive, parce que ces contenus relèvent de pensées, croyances, représentations, qui n'ont précisément pas besoin d'être énoncées – sauf dans une argumentation qui propose de les mettre en question.

Dans les extraits qui précèdent, les évidences sociales sont construites comme des éléments qui s'inscrivent dans les registres des représentations et des croyances, qui appartiennent, dans les termes de la logique naturelle, aux préconstruits culturels. Néanmoins, elles ne sont pas détachées du domaine énonciatif : elles sont parfois mises en scène comme des énonciations, et de plus apparaissent comme ayant un impact sur les pratiques discursives. Par exemple, les notions de consensus, de mythes ou encore de justifications (récurrentes) renvoient également au registre discursif : des mythes peuvent être racontés, des justifications être données par la parole ou un texte, un consensus être communiqué explicitement. Je les ai cependant affiliées aux représentations ordinaires, car les extraits dans lesquels ces notions apparaissent tendent à construire principalement un environnement représentationnel. Dans la section qui suit, je propose une analyse des évidences sociales qui relèvent plus explicitement des discours présentés comme dominants, la dimension représentationnelle étant, la plupart du temps, également présente, mais me paraissant moins centrale que le discours représenté et son autorité.

Les formes logico-discursives employées pour mettre en discours des évidences sociales relèvent ainsi tantôt de la constitution des objets de discours – les articles parlent des stéréotypes, de leurs conséquences, etc. –, tantôt de la prise en charge de détermination par des entités-agents renvoyant à des représentations stéréotypées, dont les contenus sont développés sous forme de déterminations, tantôt encore par le développement d'une forme mixte, par exemple l'introduction d'un ingrédient au moyen d'un nom qui renvoie à une détermination attribuée à un consensus ou à une vision stéréotypée.

Au niveau formel, la construction logico-discursive de l'évidence se présente ainsi des manières suivantes :

- O_{« évidence »} : le discours introduit des objets de discours qui renvoient à des éléments évidents socialement, tels que les représentations (sociales), les stéréotypes, le sens commun, des figures, des croyances, un mythe ;
- A_{« communauté »} : le discours introduit des entités-agents de prise en charge renvoyant à une collectivité, une communauté, une majorité (de femmes, de personnes), y compris par un « on » collectif, et parfois au sens commun de cette collectivité, par exemple :
 - $\sigma(\delta(A_{\text{la majorité des jeunes femmes}}, E\delta, \ll \text{DIRE QUE (--)} \gg))$
 - $\sigma(\delta(A_{\text{ON}}, E\delta, \ll \text{PENSER QUE (--)} \gg))$
 - $\sigma(\delta(A_{\text{les stéréotypes}}, E\delta, \ll \text{ÊTRE CLAIR SUR LE FAIT QUE (--)} \gg))$
- De plus, des modalisations contribuent également à construire le caractère ordinairement évident d'une représentation, par exemple :
 - $\mu_{\text{de dicto}}$ souvent
 - $\mu_{\text{de dicto}}$ évidemment

6.1.3. Les évidences sociales derrière les discours dominants

Sonnant comme un rappel à l'ordre, cette nature-là a pour fonction de circonscrire les limites de ce qui est humainement envisageable. De ce fait, elle tend à masquer des conflits idéologiques sous couvert d'évidences biologiques. La force de cette évidence, longuement entretenue par la médecine moderne, est telle qu'il est bien difficile d'avoir le dernier mot face à qui en brandit l'arme. (P134)

Les auteur-es des articles retenus dans mon étude s'opposent également à des discours présentés comme dominants soit en raison de l'autorité de la personne ou de l'entité qui l'énonce, soit par la récurrence de ce discours – le discours est alors ici dominant parce qu'il est ordinaire (cet aspect a déjà été développé dans ce qui précède et je n'y reviendrai que partiellement pour compléter mon propos). Parmi les agents de prise en charge d'évidences sociales se situant dans cette catégorie, les articles mettent en scène des personnalités reconnues, par exemple issues du domaine politique ou scientifique (diverses disciplines – la « médecine moderne » dans l'extrait ci-dessus) ou médiatique, et même de certaines personnalités se revendiquant féministes, mais aussi plus généralement se réfèrent à la science, ou à une discipline en particulier, la presse, les médias (émissions de télévision dans le registre documentaire, journaux censés relater des faits, publicités, etc.), comme entités qui prennent en charge des éléments tenus pour évidents. Je passe en revue les discours dominants principaux présentés comme des autorités, et dont les contenus sont dénoncés comme faussement évidents. Je commence par présenter les évidences « scientifiques », puis je m'intéresse aux autorités politiques et médicales, ainsi qu'aux discours antiféministes, dont les auteur-es des articles de mon corpus reconstituent des représentations logico-discursives

qui passent ordinairement pour évidentes ou qui reposent sur des éléments paraissant aller de soi. Certains discours dominants reconstruits – pour être ensuite critiqués – véhiculent des normes sociales que les auteur·es des articles contribuent à mettre en question et à mettre en cause.

L'autorité scientifique est mobilisée tant pour étayer les thèses des auteur·es que pour interroger des évidences sociales. C'est le second cas de figure qui m'intéresse dans cette section. Dans les articles qui interrogent des évidences pourtant soutenues par une autorité scientifique, le discours construit leur caractère de fausse évidence. C'est ce que fait l'auteur de l'article P121 dans l'extrait suivant :

Aussi scientifique soit-elle en apparence, l'étude en question repose ainsi sur des erreurs grossières, des évidences non remises en cause et donc sur des hypothèses bancales. Les méthodes sophistiquées et l'arsenal explicatif mobilisés pour lui donner de la crédibilité ne sont en fait qu'un **énorme château de cartes qu'on cherche à bâtir sur des sables mouvants**. Loin d'être un cas isolé, ce canular qui n'en est pas un devrait nous rendre attentifs aux **présupposés idéologiques et normatifs qui se masquent bien souvent derrière l'élaboration des hypothèses de recherche des sciences dites les plus « dures »**. (P121, souligné par moi)

Les prédicats « être en apparence scientifique » et « reposer sur des erreurs grossières, des évidences non remises en question et sur des hypothèses bancales », ainsi que les expressions nominales « un énorme château de cartes qu'on cherche à bâtir sur des sables mouvants » et « présupposés idéologiques et normatifs qui se masquent bien souvent derrière l'élaboration des hypothèses de recherche des sciences dites les plus 'dures' » contribuent à construire ce caractère de fausse évidence des sciences. En questionnant ainsi des études scientifiques ou réputées scientifiques, les auteur·es contribuent à mettre en question le rapport de la science à la vérité – ce n'est pas parce qu'un propos est tenu par des scientifiques qu'il est vrai –, et par ailleurs au sens commun, puisque l'étude est présentée comme reposant « sur des évidences non remises en cause ».

L'article P79 suggère le caractère faussement évident de travaux scientifiques, en mobilisant le terme d'« imagination préscientifique » :

Dans l'**imagination préscientifique**, la fertilité ou l'infertilité était l'apanage des femmes, les hommes ne pouvaient qu'être puissants ou impuissants. Et il reste quelque chose de **cette imagination**. (P79, souligné par moi)

Cet extrait renvoie à une représentation naïve qui n'a pas été questionnée, autrement dit à une forme d'évidence sociale dont des scientifiques se font le relais. C'est aussi le cas de l'article P63, qui introduit un doute sur la validité d'études censées être scientifiques :

Mais, dès la fin des années 90, un déni virulent de cette violence conjugale masculine s'est développé, notamment dans des études statistiques venues de pays anglo-saxons.

Ces études, au caractère scientifique très contestable, tentent de démontrer qu'hommes et femmes sont à parts égales victimes de violence de l'autre. (P63, souligné par moi)

Ces études sont mises en scène comme entité-agent de prise en charge censée être fiable, mais dont l'auteure souligne le « caractère scientifique très contestable ». Le verbe d'assertion « tenter de démontrer » renforce la représentation sceptique construite autour de ces études, puisque selon l'auteure, elles ne démontrent rien, elles tentent seulement de le faire.

Dans l'article P158, une discipline en particulier, la neurobiologie, est mentionnée par l'auteure comme agent de prise en charge, qui reprend des contenus idéologiques :

Plus récemment, c'est la neurobiologie qui vient au secours de cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis. (P158)

Des articles s'attachent également à interroger des évidences sociales que les auteur-es mettent en scène par l'intermédiaire des discours médiatiques. Par exemple, l'auteure de l'article P151 dénonce une « doxa » des médias : « Cette doxa médiatique est d'autant plus forte qu'elle est inconsciente et invisible. Elle fait néanmoins partie des dispositifs mémoriels de l'incapacité fondatrice des femmes ». Le terme de doxa témoigne du caractère évident et dominant du contenu mis en question. Il renvoie également au concept sociologique (BOURDIEU, 2003) d'un ensemble de croyances se présentant comme évidentes et qu'il est difficile de « renverser » (JACQUEZ, 2015, §4), la distinction entre les évidences ordinaires et les évidences issues de discours dominants témoignant ainsi d'une certaine porosité.

Dans le corpus de *l'émilie*, l'analyse des opérations de prise en charge met en évidence la diversité et la complexité dont celles-ci peuvent relever, comme dans l'extrait suivant qui met en question le contenu qu'un quotidien rapporte d'une étude scientifique :

[...] la *Tribune de Genève* nous livrait un bel exemple de plus du mélange déconcertant que peut produire la conjonction de scientifiques un peu trop pressés et de journalistes un peu trop croyants (à moins que ce ne soit le contraire). [...] ça se lit vite, mais ça se digère beaucoup plus difficilement. (P121)

L'article P121 porte sur une étude laissant penser que les filles préfèrent le rose pour des raisons biologiques, ainsi que sur la médiatisation à laquelle cette étude a donné lieu. La prise en charge est ici complexe, puisque l'auteur critique tant la démarche scientifique que les articles de la presse quotidienne qui ont été produits sur la base des résultats de l'étude. Cette complexité sera abordée comme annoncé plus tôt au point 6.1.4.

Parmi les discours médiatiques, des articles de presse, des émissions de radio et de télévision sont par exemple mises en discours comme agents de prise en charge d'évidences sociales. De plus, des discours publicitaires sont également évoqués dans plusieurs articles. La publicité y est dénoncée comme un discours contraignant, surtout pour les femmes. L'auteure de

l'article P3 va jusqu'à qualifier l'imagerie qu'elle véhicule de « dispositif aliénant qui porte préjudice aux femmes ». Cette construction du caractère d'évidence de l'imagerie féminine dans la publicité autour des contraintes qu'elle exerce sur les femmes.

Les discours politiques sont aussi abordés comme des sources d'évidences sociales dans mon corpus. C'est le cas de l'article P89 qui évoque une visée politique paraissant aller de soi : « il existe un certain discours d'égalité au niveau officiel » (P89). C'est également le cas du titre de l'article P131 – « Discours et politique migratoire perpétuent la division sexiste et raciste du travail » – qui par le verbe « perpétuer » marque que la division est reconduite sur une longue durée, avec une connotation d'inévitabilité qui renvoie à une forme d'évidence sociale. L'évidence de l'absence est également mise en scène : « Il n'y a aucune volonté politique pour qu'elles [les femmes] le soient [élues] ! » Plus généralement, c'est aussi la société qui prend en charge certaines évidences sociales, sans pour autant résoudre les contradictions qui découlent de ses positions :

Drôle de société qui prétend à l'égalité entre les sexes, qui ne permet guère le luxe de ne pas travailler, qui se plaint d'une baisse démographique et qui méprise encore largement les femmes qui tentent de concilier maternité et travail. (P94)

Dans ces exemples, les auteur·es concèdent que dans la sphère politique, un discours favorable à l'égalité semble aller de soi. En revanche, les déconstructions amènent à interroger un implicite : la correspondance de ce discours avec les pratiques politiques. En effet, les auteur·es montrent que ce discours ne s'accompagne pas des pratiques qui seraient nécessaires à l'égalité.

Des articles s'attachent également à mettre en question les évidences qui ont trait à une vision androcentrée ou des biais androcentrés dans divers discours, tel que dans l'article P103, dans lequel l'auteur dénonce le biais d'« une vision masculine qui impose aux femmes de s'adapter au rythme professionnel des hommes ». Le terme « vision masculine » renvoie aux visions naïves, simplistes ou idéologiques dont il a été question plus tôt dans la présentation de mes analyses, avec l'indication supplémentaire d'une forme d'androcentrisme. Quant au verbe « imposer », il met en relief la prise en charge (et son caractère contraignant) du contenu qui suit. L'adaptation des femmes passe ainsi pour une évidence selon cette vision. L'article P112 se sert également d'une expression renvoyant à une vision dite masculine pour dénoncer une évidence sociale : « la conception masculine du viol retenue ici » (P112). L'androcentrisme est ici dénoncé comme faussant le jugement censé objectif des juges. L'article P61 renvoie également à une construction masculine, qui relève cette fois de la socialisation – « Chaque homme a ainsi appris que ce qu'il y a de plus dégradant, de plus déshonorant pour lui, c'est d'être traité de 'fille', de 'lopette' ou autre 'tantouze' » (P61) –, un apprentissage qui est compris comme généralisé chez les hommes, et ainsi tenu pour une forme d'évidence sociale.

L'article P115 dénonce, quant à lui, une forme de consensus politique autour de la candidature de Ségolène Royal à la présidence, un consensus qui renvoie, comme plus tôt dans la

présentation de mes analyses, à un caractère d'évidence sociale – les personnes mentionnées s'accordent sur l'attitude de rejet à adopter vis-à-vis de la candidate, malgré des désaccords sur le plan politique :

Une nouveauté [la candidature de Ségolène Royal à la présidence de France] qui n'a pas manqué de **soulever les foudres sexistes de ses adversaires, mais aussi des élus de ses rangs**. (P115, souligné par moi)

Si les adversaires et élus de ses rangs sont a priori surtout des hommes, le terme de « foudre sexiste » dénonce clairement une attitude qui n'est pas féministe, voire qui relève de l'antiféminisme. L'article P63 est à ce sujet très explicite puisque l'auteur emploie l'expression nominale « la hargne antiféministe », qui ancre dans le discours une attitude plus ou moins généralisée d'acharnement contre le féminisme. L'article P158, déjà cité plus tôt, mentionne également un agent de prise en charge source d'évidences sociales qui relève de l'antiféminisme, lorsque l'auteure avance que « **Les luttes idéologiques contre les avancées féministes** puisent abondamment dans le 'naturel' » (souligné par moi). Dans le même registre des discours centrés sur une vision masculine ou des discours antiféministes, l'article P80 évoque la rhétorique de la « crise de la masculinité » :

En définitive, tout cela a pour effet de **vulgariser la thèse sociale d'une « crise de la masculinité »** au moment même où les hommes résistent comme on sait au mouvement d'émancipation des femmes. (P80, souligné par moi)

Finalement l'article P70 affirme explicitement le caractère soi-disant évident associé à des discours qui s'opposent à la participation des femmes en politique :

Il n'y a certainement pas qu'en Valais que **ce genre de propos** circule au sujet des femmes qui « osent » se présenter sur des listes électorales, mais **dans les villages valaisans où vit la majorité de la population du canton, ce discours est tenu le plus naturellement du monde, sans arrogance, avec le sourire, comme une évidence, comme une plaisanterie, avec en toile de fond, la plate certitude** qu'une femme en politique, ce n'est tout simplement pas sérieux. (P70, souligné par moi)

Le prédicat « être tenu le plus naturellement du monde [...] comme une évidence », ainsi que la notion de certitude » ancrent le caractère évident de la représentation dénoncée, à savoir celle de l'incompétence des femmes dans le domaine politique.

Dans plusieurs articles, les auteur-es réfèrent à l'ancienneté du discours pour construire le caractère faussement évident : « C'est qu'on y a tous cru, à l'omnipotence de l'hétérosexualité, à son universalité, à sa normalité issue d'un penchant qui serait naturel aux humain.e.s. [...] On a tous cru que c'était comme ça depuis la nuit des temps », affirme l'auteure de l'article P159. L'auteure de l'article P24 affirme de son côté : « C'est que, depuis la nuit des temps, les qualités associées à un bon chef correspondent presque parfaitement au stéréotype masculin : [...] ». L'article P1 sur l'avortement recourt également à la filiation

entre des discours qui lui sont contemporains et des discours nettement plus anciens, qui lui donnent un caractère faussement évident :

L'exemple du discours des opposants à l'avortement, notamment l'association Aide suisse pour la mère et l'enfant, rappellent les discours des scientifiques et médecins du XVIII^e siècle, lorsque scientifiques et médecins construisaient cette naturalisation de la différence des sexes. (P1)

Et finalement, l'article P85 recourt à la notion d'« héritage socio-culturel lourd de dix mille années de bourrage de crâne anti-libertaire » pour exprimer la persistance et l'apparente évidence du contenu dénoncé – un héritage par lequel l'auteure exprime s'être fait « endoctriner », tout comme beaucoup d'autres femmes.

Dans l'article P33, qui dénonce l'antiféminisme d'une auteure d'un essai antiféministe, les deux auteures proposent une contre-argumentation de sa conception de l'avortement comme « geste antisocial ». Les auteures estiment au contraire :

Si une mère a un devoir social, c'est celui de considérer son rôle vis-à-vis de son enfant avant de considérer le rôle social de sa maternité. Un véritable geste social consisterait à s'interroger sur la vie que l'on offre à des enfants volontairement mis au monde pour être échangés tels une marchandise. (P33)

Certains articles abordent des thématiques médicales. À leur sujet, mon analyse soulève que le discours médical peut être compris comme source ou relais d'évidences sociales, comme dans le cas de ces deux extraits mettant en scène d'une part l'expertise psychiatrique et d'autre part les discours médicaux et paramédicaux :

Le désir de changer de sexe est perçu comme un dysfonctionnement psychologique (la dysphorie de genre), soumis à l'expertise psychiatrique. (P163)

Si cet extrait ne place pas l'expertise psychiatrique comme agent de prise en charge de la perception – le prédicat « être perçu » n'est pas rapporté à un sujet –, le fait que le supposé dysfonctionnement perçu soit soumis à cette expertise implique que la psychiatrie au minimum adhère à cette façon de comprendre le désir de changer de sexe, voire la nourrit. Le second extrait est tiré d'un article sur la baisse ou l'absence de désir sexuel après l'accouchement :

Dans les discours médicaux et paramédicaux, cette dernière [la baisse de désir] se présente en effet comme un problème, mais de surcroît comme une pathologie féminine dont les causes relèvent des femmes ou, plus précisément, d'une nature sujette aux dysfonctionnements qui serait propre à ces dernières. (P95, souligné par moi)

La formulation de l'auteure ne construit pas la prise en charge selon le modèle *agent de prise en charge – verbe d'assertion – contenu*, tel qu'il est présenté dans la publication de MIÉVILLE (2010), cependant, le verbe « se présenter comme » appliqué à un contexte particulier, ici les

discours médicaux et paramédicaux, construit une distanciation de l'auteure avec le contenu et ainsi une prise en charge extérieure : celle des institutions médicales et paramédicales.

Le même schéma est présent dans l'extrait suivant avec un agent de prise en charge qui réunit la loi et les institutions sociales : « L'intersexualité n'est encore **ni réellement connue ni acceptée, inexistante aux yeux de la loi et des institutions sociales** » (P163, souligné par moi). Les discours en santé publique sont également construits comme potentiellement sources ou relais d'évidences sociales, comme c'est le cas dans l'article P93 :

[L]a plupart des discours et interventions de santé publique ne visent qu'à améliorer les choix individuels. Cette attitude délègue à la famille, et plus particulièrement à la mère, la responsabilité de freiner la croissance de l'obésité dans la population enfantine. Et elle renforce des stéréotypes sexistes qui imputent aux mères qui travaillent à l'extérieur de leur foyer les maux de la société actuelle. (P93, souligné par moi)

La force de l'évidence est construite au fil de l'extrait : « la plupart des discours... » renvoie à leur récurrence, le lien avec les stéréotypes sexistes est explicitement affirmé, et son caractère contraignant se lit dans les prédicats employés « déléguer » et surtout « imputer ».

L'école n'échappe pas à la critique des discours et pratiques d'institutions. Elle est également présentée comme contribuant à reproduire des inégalités entre femmes et hommes, et relayant ainsi l'évidence sociale d'une certaine division sexuée :

« [...] l'école s'acquitte de sa tâche de socialisation et de reproduction des rapports sociaux, particulièrement des rapports sociaux entre les sexes ». Les représentations sociales déterminent les conduites et les communications sociales. Elles jouent un rôle prépondérant dans la diffusion et l'assimilation des connaissances ainsi que dans la définition des identités personnelles et sociales. Les représentations sociales forment ainsi un ensemble de savoir commun, partagé, exigeant la conformité à des usages et des mœurs. La force de l'ensemble de ce processus (savoir commun - conformité) réside dans la capacité à présenter des normes comme naturelles. (P89 ; l'auteure se base sur le travail de la chercheuse Nicole Mosconi)

Dans ce développement de l'article, l'auteure explique le lien entre les pratiques des enseignant-es et les représentations sociales, qui sont comprises comme possédant un caractère d'évidence – elles « forment [...] un ensemble de savoir commun, partagé, exigeant la conformité à des usages et des mœurs » (P89).

Des ouvrages de savoir-vivre sont également mobilisés dans le cadre de la dénonciation des discours dominants comme sources d'évidences sociales, comme le livre *Les hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus* (P158, P54). L'auteure de P54 dénonce la représentation caricaturale proposée dans ce « best-seller ». L'article P159 propose une représentation imagée des normes hétérosexuelles : « Certains se seraient opposés **au rouleau compresseur** du modèle hétérosexuel » (souligné par moi). L'article P105 fait référence aux « règles tacites du genre », transgressées par une sportive de haut niveau. Ces trois exemples montrent que

les normes sociales sont une fois de plus mobilisées par les auteur-es des articles de *l'émiliE* pour exprimer certaines évidences sociales relevant généralement de pratiques dominantes. Ces analyses rejoignent également celles qui touchaient plus tôt aux attentes sociales et injonctions.

Dans les extraits que j'ai analysés dans cette section, les auteur-es reconstruisent des évidences sociales comme inscrites dans des discours dominants, et prises en charge par des entités faisant autorité. Qu'il s'agisse d'autorités scientifiques, d'autorités politiques, des discours médiatiques, médicaux, elles relèvent généralement d'institutions dont les auteur-es des articles contribuent à mettre à l'épreuve l'autorité (cet aspect est développé dans le chapitre 10 sur la désacralisation). Les discours de personnalités réputées dans un domaine contribuent également à illustrer et construire logico-discursivement ces formes d'autorité institutionnelle. Les auteur-es des déconstructions procèdent alors à des analyses de discours qui s'inspirent de travaux académiques et des paradigmes constructivistes qui les cadrent. En effet, les travaux scientifiques participent également à la mise en question de diverses « évidences sociales » (notamment par la pratique de la rupture épistémologique) et à l'analyse critique de discours dominants qui contribuent à faire circuler de telles évidences (qu'on retrouve par exemple dans le courant de l'analyse critique de discours (LAZAR, 2005, 2007 ; FAIRCLOUGH & WODAK, 1997 ; VAN ZOONEN, 1994), ou dans l'analyse de discours institutionnels proposée par Alice KRIEG-PLANQUE (2012). Quant aux thématiques abordées dans le cadre des articles retenus pour l'analyse, elles sont également présentes dans la littérature en études genre et dans diverses disciplines, telles que sciences sociales, histoire, sciences politiques, que ce soient les écrits cités par les auteur-es elles et eux-mêmes (Mosconi sur les inégalités de genre à l'école, Tin sur l'hétéronormativité, Dorlin sur le *Black Feminism*, etc.), ou dans des travaux plus récents, par exemple Francis DUPUIS-DÉRI (2012, 2018) sur la « crise de la masculinité », DELAGE (2017) et HERMAN (2016) sur les violences faites aux femmes, BEAUBATIE (2019) et PARINI (2021) sur les parcours de personnes trans pour ne citer que quelques travaux sur un échantillon de thématiques.

Sur le plan formel, l'évidence derrière un discours dominant peut être formalisée ainsi (avec parfois des recouvrements avec les formes présentées précédemment, telles que récurrence, renvoi au sens commun des discours dominants) :

- $\sigma(\delta(A_{\text{autorité}}, E\delta, \ll \text{DIRE QUE (--)} \gg))$

Dans les extraits cités dans ce chapitre, la mise en discours de l'évidence se fait au moyen d'un lexique de l'évidence (6.1.1.), d'une reconstruction logico-discursive de représentations ordinaires (6.1.2.) et de discours dominants (6.1.3.). Parmi les séquences utilisées pour illustrer ces mises en discours d'évidences, des citations témoignent de l'imbrication de ces procédés, par exemple P89 qui thématise l'impact des représentations sociales sur les discours, P93 qui met en avant que les discours renforcent des stéréotypes, ou encore P121 et P158 qui soulignent que les sciences et les médias s'inspirent et véhiculent du sens

commun. Sur le plan des opérations de prise en charge, des articles présentent alors des contenus comme pris en charge par plusieurs entités, aspect que je développe au point suivant.

6.1.4. *Prises en charge poly-entitaire : agrégats de sources et articulations au niveau des prises en charge*

Il s'agit plutôt de remettre en question l'amour tel que prescrit par l'Église, l'État, l'entourage et MTV, et de distinguer ce qui fait du bien de ce qui fait du mal. (P56, souligné par moi)

Mon analyse des opérations logico-discursives met en avant que les séquences de déconstruction se servent de prises en charge complexes, qui réfèrent à plusieurs entités. Dans l'extrait ci-dessus de P56, l'argumentation se réfère à un contenu normatif porté par des institutions religieuse et étatique, ainsi que par des médias. Cette complexité peut être déroulée soit sur un modèle parallèle – plusieurs entités sont mentionnées, sans relation d'imbrication, sur le mode d'une conjonction, comme dans P56 ci-dessus –, soit sur un modèle en cascade – plusieurs entités sont évoquées et articulées les unes aux autres dans une imbrication explicite.

Les articles P56, P138, P30 et P128 comportent des illustrations de cette opération de prise en charge complexe suivant le premier mode que je qualifie de parallèle :

Dans les romans, articles de presse, discours scientifiques et sociologiques apparaissent de nouveaux stéréotypes comme le « sexploit » et l'obligation de jouissance ; libération des tabous ou tyrannie des fantasmes ? (P138, souligné par moi)

Et si l'État, le patronat, les syndicats et les médias arrêtaient de faire comme si la responsabilité des enfants revenait exclusivement aux femmes et commençaient à promouvoir la parentalité responsable auprès des hommes ? (P30, souligné par moi)

Ces processus font appel à l'observation de l'enfant de la réalité ainsi que de la représentation de la réalité : livres, télévision, jouets, manuels scolaires. Les représentations, beaucoup plus stéréotypées que la réalité elle-même, pèsent pourtant plus lourd dans la construction de l'identité sexuelle. (P128, souligné par moi)

Dans ces extraits, les auteur-es introduisent plusieurs entités-agents sous forme de listes : c'est la relation de conjonction qui est ici pertinente pour saisir cette complexité de la prise en charge. Dans le cas de l'extrait tiré de l'article P56, l'Église prend en charge des prescriptions, l'État prend en charge des prescriptions, l'entourage prend en charge des prescriptions et MTV prend en charge des prescriptions. Au niveau formel, de tels extraits recourent à des procédés qui s'apparentent à des conjonctions :

- A_1 « évidence-autorité » ET A_2 « évidence-autorité » ET A_3 « évidence-sens commun
- $\sigma(\delta(A_1$ « évidence-autorité » ET A_2 « évidence-autorité » ET A_3 « évidence-sens commun », $E\delta$, « DIRE QUE (--) »))

En revanche, les articles P73, P62 et P41 comportent des illustrations de l'opération de prise en charge complexe suivant le second mode que j'ai qualifié comme se déroulant en cascade :

La discrimination scolaire des filles est soutenue par la culture politico-religieuse, ancrée dans les lois et les institutions, systématiquement utilisée comme stratégie familiale en période de crise. (P73)

Sauf que l'existence de femmes tortionnaires dérange l'entendement moyen, indigne. Davantage que les hommes. Toujours par référence à l'« idéal » féminin fabriqué de toutes pièces par le discours ségrégationniste. (P62)

Un autre phénomène liberticide considérable passe incognito auprès des médias et, pourtant, touche de près la génération du Loft : celui des pressions exercées sur les individus par la publicité, la télévision, la presse populaire et les magazines féminins à propos de leur apparence. (P41)

Dans ces extraits, les auteur-es font plus que dresser une liste d'entités-agents qui contribuent à établir une évidence sociale : des prises en charge s'y imbriquent les unes aux autres. Par exemple, l'article P62 constate que « l'entendement moyen » – une expression qui renvoie une compréhension qu'auraient la plupart des gens (évidence par l'ordinarité) – est dérangé et indigné par le rappel de l'existence de femmes violentes ; l'auteure explique que cette indignation peut être saisie comme découlant d'un « idéal » féminin – un terme qui renvoie à une représentation peu réaliste, donc faussement évidente (évidence par une vision qui relève d'une illusion) ; et cet idéal est présenté comme « fabriqué » par un dernier agent, à savoir le « discours ségrégationniste » – une expression qui renvoie à des discours d'une part dominants, d'autre part relevant de l'idéologie, en l'occurrence celle de la différence des sexes. Au niveau formel, de tels extraits recourent à des imbrications, qui peuvent être représentés au moyen d'une classe-objet :

< A₁« évidence-autorité » ; A₂« évidence-autorité » ; A₃« évidence-sens commun » >, avec des opérations de type p portant sur le domaine de l'objet

Par exemple :

La discrimination scolaire des filles (O_D) est soutenue par la culture politico-religieuse (A_C), ancrée dans les lois et les institutions (A_L), systématiquement utilisée comme stratégie familiale en période de crise. (P73)

O_D est soutenue par A_C, qui est ancrée dans A_L

Dans le cas des séquences qui construisent des agrégats de sources, l'argumentation met en évidence que plusieurs entités sont d'accord entre elles et soutiennent un contenu commun. L'auteur-e se présente alors comme appartenant à une minorité qui produit un contre-discours à l'égard d'une majorité dominante, qu'elle ou il soit la source du contre-discours, ou un relais qui le rapporte. Dans les extraits sur le modèle « cascade », l'argumentation insiste sur le réseau formé par les entités de prise en charge, un réseau dont la force et la résistance sont ainsi mises en scène dans le discours. La mise en discours de cette articulation rend

compte de l'ancrage des notions et préconstruits culturels présentés comme des éléments évidents socialement. Elle souligne les difficultés de lutter contre des normes et pratiques dominantes. Dans les deux cas, l'argumentation met l'accent sur l'association entre le caractère dominant des entités – elle met en scène un rapport de force entre une entité minoritaire, voire subalterne, en contraste avec une entité majoritaire – et la soi-disant évidence. Cette construction de l'entité majoritaire permet aussi de mettre en scène son caractère hégémonique (SERPEREAU, 2015 ; MARTIN, 2015). *L'émiliE* se présente alors comme un journal alternatif qui participe à des « pratiques médiatiques critiques » (SERPEREAU, 2015, §25), vis-à-vis de discours et représentations – dans l'étude de Serpereau, les discours critiqués relèvent toujours des médias, mais dans mon étude, les discours peuvent se rapporter à d'autres sphères : représentations et discours ordinaires, politiques, scientifiques, etc. – qualifiés de *mainstream*. Tout comme dans l'étude de SERPEREAU (2015), la source de ces pratiques critiques est une structure militante de petite taille, « politiquement engagées, et qui, surtout, réagissent face à un ordre des choses perçu comme la domination d'un système qu'il faut dénoncer » (§2). Les articles retenus contribuent alors à « remplacer une hégémonie faussée par une hégémonie proche des intérêts réels du peuple » et à « renverser l'opinion dominante par une autre » par un travail de « remise en question de l'ordre légitimé » (SERPEREAU, 2015, §5). Dans cette perspective, *l'émiliE* constitue ainsi une *arène discursive* dans et par lequel des femmes, comme *groupe social subordonné* (Nancy Fraser, 2005, citée dans SERPEREAU, 2015, §19), et leurs alliés, peuvent produire et faire circuler des contre-discours. Du point de vue de la logique naturelle, les contre-discours dont relèvent les articles de mon corpus sont orientés contre des préconstruits culturels, que ceux-ci soient présentés, au moyen notamment des opérations de prise en charge, comme des évidences, comme de l'ordre de l'ordinaire, ou comme inscrits dans, ou sous-jacents à, des discours dominants.

Comme évoqué plus tôt, l'entité présentée comme minoritaire et source d'un contre-discours peut également être complexe. Par exemple, l'article P26, qui présente une brochure sur les violences faites aux femmes, adhère explicitement à son contenu :

On soulignera l'originalité d'une réflexion sur les idées reçues, si prégnantes. Celles-ci permettent d'excuser ou de justifier l'inacceptable et l'injustifiable : les femmes culpabilisent, les agresseurs se déresponsabilisent et la réalité de la violence contre les femmes est niée ou faussée. Maîtriser ces idées reçues, c'est se donner les moyens de les combattre. Car on ne le répétera jamais assez : le port de la minijupe ou les balades nocturnes ne justifient en rien l'agression sexuelle. (P26)

Bien que présentant des ressemblances avec les constitutions d'entités complexes majoritaires ou hégémoniques, dans cet extrait, la complexité de la mise en scène de l'entité minoritaire nourrit un objectif distinct. L'article se fait le relais de la brochure présentée, et souligne sa pertinence. L'argumentation ne se contente donc pas de relayer la déconstruction d'« idées reçues, si prégnantes » et la dénonciation réalisée par la brochure – notamment en matière de responsabilisation des femmes et de déresponsabilisation des hommes dans les actes de violence. L'article contribue également à valoriser les réflexions proposées dans le

texte, et à soutenir les déconstructions qui y sont proposées, affirmant que les idées reçues interrogées « permettent [ordinairement] d’excuser ou de justifier l’inacceptable et l’injustifiable », et que les « [m]aîtriser » est un outil dans la lutte contre les violences. Alors que l’extrait reconstruit la représentation dominante d’une responsabilité des femmes (pour la dénoncer), il reconstruit également une seconde représentation, qu’il soutient, celle de la non-culpabilité des femmes agressées, y compris lorsqu’elles se rendent dans des espaces publics de nuit et avec des vêtements courts.

6.2. La mise en question de l’évidence sociale

La section qui précède visait à montrer comment l’évidence sociale était *mise en discours* dans les articles de *l’émiliE* qui proposent des déconstructions. Comme mes analyses précédentes le mentionnent, les contenus présentés comme socialement évidents sont *mis en question* par les auteur·es des articles. J’ai souligné en 6.1. le rôle des opérations de prise en charge : une première représentation est reconstruite et mise en discours comme représentation *évidente, ordinaire* ou *dominante*, rappelant le concept d’ « imaginaire institué » (Castoriadis 1999a, cité dans SERPEREAU, 2015, §15). Le lexique de l’évidence, ainsi que celui du sens commun, des idées reçues, des stéréotypes et autres notions se rapportant à des croyances, renvoient à des éléments implicites faussement évidents (GROSSMANN, 2017) avec lesquels il s’agit de rompre. Le dialogisme avec des discours dominants renvoie également à des évidences qui ne sont pas questionnées. La mise à distance, par les auteur·es des articles, des « évidences » qu’elles et ils présentent, passe par la construction d’entités de prise en charge simples ou complexes avec lesquelles l’argumentation prend des distances. De plus, les auteur·es construisent une seconde représentation logico-discursive de l’objet de discours, qui est construite comme contrastant – la représentation n’est pas nécessairement contradictoire ni contraire, il peut s’agir d’une représentation nuancée – avec la première faussement évidente, et que l’argumentation soutient. Le contraste avec une représentation qui semble évidente peut être explicité tel quel, comme dans l’article P76 sur la filiation :

On est tous la fille ou le fils de quelqu’un, mais l’inscription dans une famille, dans une filiation **n’est pas toujours une évidence.** (P76)

Si quelques articles explicitent l’opposition à l’évidence de façon tout à fait explicite, les représentations construites en contraste avec les évidences apparaissent généralement de façon plus nuancée au travers de la construction des objets de discours, de la prédication et de la modalisation, ainsi que de l’articulation entre les énoncés. Par exemple, l’article P158, qui un éditorial, développe un propos en plusieurs temps :

Plus récemment, c’est la neurobiologie qui vient au secours de cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis. Pour Lucy Vincent, hommes et femmes sont si fondamentalement différents voire ennemis qu’il faut toute une série de phénomènes neurobiologiques destinés à unir les hommes et les femmes afin de se reproduire. Et elle appelle cela l’amour. Ce dernier serait d’ailleurs mis à mal par le féminisme et la pilule...

[...] Tant John Gray que Lucy Vincent font abstraction du culturel, du sociologique et du politique. Il semblerait que nous vivions dans un monde neutre...

Pourtant, cela fait déjà plusieurs années que nous savons que même sur le plan strictement médical, il n'existe pas de ligne de démarcation si claire que cela entre homme et femme. Celle-ci se décline sur de multiples dimensions, chromosomiques, anatomiques, psychologiques, sociales... (P158)

Les deux représentations qui m'intéressent pour illustrer mon propos sont premièrement celle selon laquelle « hommes et femmes sont si fondamentalement différents voire ennemis qu'il faut toute une série de phénomènes neurobiologiques destinés à unir les hommes et les femmes afin de se reproduire », et deuxièmement celle selon laquelle « il n'existe pas de ligne de démarcation si claire que cela entre homme et femme. Celle-ci se décline sur de multiples dimensions, chromosomiques, anatomiques, psychologiques, sociales... ». Au moins une troisième représentation peut être repérée au moyen des outils de la logique naturelle, à savoir celle proposée par John Gray, telle que rapportée par l'auteure – qui mentionne des « différences insondables entre la psychologie masculine et la psychologie féminine » ; néanmoins, je laisse cette dernière de côté pour me concentrer sur la construction logico-discursive de ces représentations et d'un contraste entre ces dernières.

Dans ces deux représentations, l'opposition est clairement marquée par le discours. Premièrement, le connecteur « pourtant » marque un contraste entre deux énoncés : celui qui traduit la représentation différentialiste (soutenue notamment par la neurobiologie) et celui qui traduit une représentation plus nuancée au sujet de « la différence des sexes », qui s'avère une « ligne de démarcation » qui n'existe pas vraiment ou du moins qui n'est pas « si claire que cela » et qui par ailleurs « se décline sur de multiples dimensions ». Selon mon analyse logico-discursive de la structure générale de la déconstruction, l'auteur-e attribue l'une de ces représentations à l'agent de prise en charge compris comme source ou relais d'évidences sociales. Une autre représentation de l'objet de discours est assumée par l'auteur-e. Ces analyses rejoignent les analyses des connecteurs « mais » ou « pourtant » proposées dans l'approche logico-naturelle et mettent en avant le contraste introduit entre les deux représentations logico-discursives construites dans le discours (MIÉVILLE, 2010 ; GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983). Les analyses proposées par ANSCOMBRE (2002) sur ces deux opérateurs soulignent également qu'ils permettent la construction d'oppositions. Il s'intéresse aux façons dont ils introduisent des *exceptions* par rapport à un « garant » (ANSCOMBRE, 2002, p. 115) – parfois désigné sous le nom de « topos », et que le chercheur comprend comme « *phrase générique* appartenant au stéréotype d'un terme » (p. 129). Son étude relève des nuances importantes dans leurs usages, le « pourtant » ayant une valeur contre-argumentative élevée, puisqu'il peut servir à mettre en doute la validité du garant (ANSCOMBRE, 2002, p. 125).

Dans l'exemple que je mobilise, la représentation différentialiste est rapportée à une forme de sens commun, à du savoir-vivre (via la référence à l'ouvrage de John Gray) et à une discipline réputée scientifique, qui reconduit toutefois des schémas peu critiques à l'égard de

représentations tenues pour évidentes. La représentation alternative d'une différence « pas si claire que cela » est assumée par l'auteure, qui marque par moment sa prise en charge par « j'ose espérer ». Finalement, l'analyse des relations d'étayage montre que la représentation qui traduit l'évidence sociale est mise en question – John Gray et Lucy Vincent sont accusés de faire « abstraction du culturel, du sociologique et du politique » –, et qu'à l'inverse, la représentation qui s'éloigne de l'évidence sociale ciblée est soutenue par l'argumentation – l'auteure met en scène la représentation qu'elle soutient comme un savoir lorsqu'elle affirme : « cela fait déjà plusieurs années que nous savons que [...] ». Les verbes d'assertion « faire abstraction de » et « savoir que » sont ainsi mobilisés pour soutenir l'argumentation de déconstruction proposée par l'auteure dans cet article. Le pronom « nous » évoque également l'inclusion de la rédaction de la revue, ainsi que le lectorat, qui est représenté comme partageant *a priori* cette connaissance. La représentation alternative des différences entre femmes et hommes est amenée comme plus nuancée ou plus fidèle à la réalité, ou encore plus acceptable que la première représentation présentée comme faussement évidente.

Dans cet autre exemple issu de l'article P119 sur la mixité professionnelle, les opérations d'articulation – « mais » apparaît à deux reprises – ont également un rôle central à jouer, ainsi que les oppositions au niveau des notions prédicatives :

Sur le terrain de l'égalité, la mixité professionnelle reste à conquérir. Certes, il n'y a plus de formation interdite à l'un ou l'autre sexe, mais il reste des bastions masculins et féminins très hermétiques. Quelques initiatives ont été prises afin de décloisonner les métiers, mais plombière reste un vocable d'exception, tout comme puériculteur. Et lorsqu'un individu, femme ou homme, par intérêt, voire militantisme, choisit une profession qui ne correspond pas, de facto, à son sexe, quelques embûches encombrant sa formation et sa carrière. (P119)

Le prédicat « rester à conquérir » contraste avec l'idée selon laquelle les formations et les formations seraient mixtes. La première occurrence du « mais » nuance le constat d'une mixité (aucune formation n'est interdite aux femmes ou aux hommes). La deuxième occurrence du « mais » nuance le décloisonnement des professions. Finalement, la notion d'embûches qui « encombrant » formation et carrière non conformes à son sexe renforce l'argument d'une mixité professionnelle « à conquérir ». Dans les articles P124 et P127, le connecteur « malgré » vient également introduire un contraste, pour le premier, entre l'augmentation du nombre de femmes sur le marché de l'emploi et la relative absence de celles-ci et de leurs revendications dans les syndicats, pour le second, doublé d'un « pourtant », entre les démarches entreprises pour réaliser l'égalité et la lenteur de l'évolution de la situation :

Les femmes sont de plus en plus nombreuses sur le marché de l'emploi. Malgré cela, les syndicats ne relaient que très peu les revendications des salariées et ces dernières ne se reconnaissent pas forcément dans la culture syndicale actuelle. (P124)

Pourtant, malgré les volontés et actions convergentes, la question de l'égalité des chances des filles et des garçons n'évolue pas aussi bien et aussi vite que nous le souhaiterions. (P127)

Tableau 4 : Synthèse de l'analyse logico-naturelle des séquences de déconstruction

Contenus – représentation logico-discursive	Prise en charge	Commentaire sur la représentation logico-discursive
Représentation logico-discursive reconstruite comme « évidence sociale » <ul style="list-style-type: none"> - lexique de l'évidence - représentations ordinaires - normes sociales et pratiques ordinaires - discours dominants 	Prise en charge σ et σ^* distanciée <ul style="list-style-type: none"> - représentations, sens commun, idéologies, apparence, fréquence - personnalités politiques, scientifiques, etc.) Représentations et pratiques présentées comme faussement évidentes	Contenu présenté comme pas assez nuancé, peu fidèle à la réalité, pas acceptable ou ayant des conséquences qui ne sont pas acceptables [du point de vue féministe] Tendance réfutation, contre-argumentation, mise à l'épreuve (par exemple sous forme de question(s)), critique (également des pratiques)
Opérations d'articulation introduisant un contraste entre les énoncés : « pourtant », « mais »		
Représentation logico-discursive (re)construite comme alternative <ul style="list-style-type: none"> - négations - notions / prédicats « contraires » ou construits comme opposés - modalisations, modalisations et négations/contraires - relations explicatives alternatives (autres causes, relation explicative inversée, etc.) 	Prise en charge σ et σ^* de la part de l'auteur-e OU Prise en charge σ et σ^* par une autre entité : contenu présenté comme construit par une personne fiable avec laquelle l'accord est marqué implicitement ou explicitement par l'auteur-e	Contenu présenté comme plus fidèle à la réalité, plus nuancé, plus acceptable du point de vue féministe (par exemple conséquences plus acceptables ou bénéfiques) Tendance justification

Parmi les articles retenus pour mon étude des argumentations de déconstruction, j'ai identifié différents types de séquences, que je présenterai dans les prochains chapitres 7 à 10. Je les expose ci-dessous en guise d'introduction à ma typologie, dans le but de donner une vue d'ensemble des façons dont la mise en question est proposée dans ces discours.

Dans le cas de l'article P158, les contenus mis en question renvoient à l'évidence de la naturalité de la différence des sexes. D'autres articles mettent en question des représentations qui renvoient plutôt à l'évidence de la banalité, par exemple dans l'article P3 contribuant à interroger l'évidence des publicités sexistes :

Si, apparemment, personne d'autre ne s'y intéresse, si la problématique n'interpelle ni les autorités publiques ni les médias, est-il important de discuter du sexisme dans la publicité ? (P3)

Dénaturalisation et débanalisation constituent les deux types principaux de séquences de déconstruction dans mon corpus, comme je l'illustrerai dans chacune des cartographies que je dresse sur la base de mon analyse des articles. Cependant, mon analyse montre que ces deux types peuvent donner lieu à des hybridations, comme dans le cas de l'article P81, dans lequel l'auteure affirme :

L'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel : voilà ce que les féministes prétendent être au fondement de la domination masculine. Dès lors, rappeler les femmes à leur prétendue « nature féminine » contribue directement à la reproduction des inégalités. (P81)

Cet extrait, d'une part, dénature la différence des sexes et la notion de complémentarité. En effet, l'auteure prend de la distance avec l'idéologie qu'elle dénonce : cette « différence » est « comprise comme relevant du naturel » et la « nature féminine » – l'expression est mise entre des guillemets dans le texte, qui témoignent du scepticisme de l'auteure – n'est que « prétendue ». D'autre part, cet article s'emploie également à dénoncer des conséquences de cette idéologie en termes d'inégalités : celle-ci est présentée comme « contribu[ant] directement à la reproduction des inégalités », voire est comprise comme « au fondement de la domination masculine ». L'extrait témoigne alors d'une déconstruction hybride, l'auteure composant une argumentation de dénaturalisation et de débanalisation, des types dont il sera question respectivement dans les chapitres 7 et 8. En plus de ces deux types de séquences, les articles qui déconstruisent s'intéressent à la légitimité du féminisme, mise à mal dans le cadre de discours antiféministes et ordinaires, ainsi qu'à la sacralisation de certaines autorités réputées infaillibles. Proposant de mettre en question cette délégitimation du féminisme et cette sacralisation des autorités, les articles proposent des séquences de « relégitimation » et de « désacralisation », les deux autres types identifiés dans le cadre de mon étude sur des discours féministes, dont il sera question respectivement dans les chapitres 9 et 10.

Comme je l'ai présenté dans la partie méthodologique, près de la moitié des articles retenus interrogent les catégories homme et femme et les interprétations ordinaires des différences entre femmes et hommes. Par exemple, des articles proposent de se défaire de l'idéologie de « la différence des sexes » dans une démarche de *dénaturalisation* des catégories « homme » et « femme ». La *débanalisation* des inégalités de genre et des oppressions des femmes dans divers contextes (famille, travail, santé, politique, art, etc.) constitue un deuxième type,

omniprésent, au sein duquel la dénonciation de l'ampleur et la gravité des violences exercées sur les femmes dans des contextes tant publics, professionnels que privés, occupe une place importante. Les représentations du féminisme font également l'objet de déconstructions. D'une part, des articles interrogent l'image d'un mouvement qui serait inutile, voire dangereux, et étayaient au contraire sa légitimité, contrant ainsi des discours imprégnés d'antiféminisme ordinaire – j'ai nommé ce type la *relégitimation*. D'autre part, des articles questionnent la prétention universelle du féminisme au moyen d'approches intégrant l'analyse d'autres rapports de pouvoir, comme la race, la classe ou la sexualité, dans une critique réflexive désacralise les discours et pratiques féministes. Ce type, la *désacralisation* porte d'ailleurs principalement sur d'autres entités faisant autorité, telles que la science, les médias ou les statistiques, dont l'inaffabilité est mise en question. Ces différents types de séquences de déconstruction ont une structure commune, celle que j'ai relevée en 6.1. En revanche, ils ont des spécificités, que j'explique au fil de mes analyses.

	DÉCONSTRUCTION			
Type	Dénaturalisation	Débanalisation	Relégitimation	Désacralisation
Séquence en bref	<i>Pas (si) naturel (que cela)</i>	<i>Inacceptable</i>	<i>Des luttes légitimes [pas si illégitimes]</i>	<i>Pas (si) infaillibles (que cela)</i>
Élément évident	<i>Quelque chose semble naturel, voire biologique, par exemple la « différence des sexes » ou l'hétérosexualité</i>	<i>Quelque chose n'attire pas l'attention, semble normal ou banal, par exemple les violences faites aux femmes, diverses inégalités</i>	<i>Telles pratiques féministes (par exemple des luttes, une mesure, un discours, etc.) ou plus largement le féminisme paraissent démesurés et il vaut mieux ne pas s'y identifier</i>	<i>Tels discours et telles pratiques (par exemple scientifiques ou médicales) paraissent infaillibles et le doute ne semble pas adapté comme attitude</i>
Extrait(s)	« Pourtant, cela fait déjà plusieurs années que nous savons que même sur le plan strictement médical, il n'existe pas de ligne de démarcation si claire que cela entre homme et femme. Celle-ci se décline sur de multiples dimensions, chromosomiques, anatomiques, psychologiques, sociales... » (P158)	« Les femmes sont au service de leur mari et de leurs enfants, au service de leur famille, donc au service de la société. Elles sont désappropriées de leur temps, sans congé ni vacances. Leur journée est scandée par les horaires scolaires de leurs enfants. Le temps de travail domestique est un temps morcelé, impliquant souvent la superposition de	« Féministe, moi ? Jamais ! Cette exclamation illustre la position actuelle de bien des jeunes femmes : le féminisme est décidément trop ringard, la cause définitivement dépassée. Qui voudrait être associée à ces femmes hystériques, qui hurlent leur colère et leurs invectives dans les débats ? » (P84)	« La science, comme les journaux, nous ont habitué-e-s à croire les chiffres. À préférer le choc incontestable des photographies, à l'analyse distante des textes. Lieux communs. Car la manipulation et la désinformation peuvent s'exercer également sur les images, les statistiques ou les écrits. Lorsqu'il s'agit de « faire » ou de « défaire l'opinion »

	« C'est qu'on y a tous cru, à l'omnipotence de l'hétérosexualité, à son universalité, à sa normalité issue d'un penchant qui serait naturel aux humain.e.s. On a même étudié la vie des bêtes pour étayer le préjugé. On baigne dans le monde béat du couple hétérosexuel, impossible d'y échapper. Le duo homme-femme est sur et dans nos murs, nos écrans ; leurs amours, leurs problèmes s'étalent partout ; leur imaginaire s'infiltré par nos pores jusqu'à l'overdose. On a tous cru que c'était comme ça depuis la nuit des temps. » (P159)	plusieurs activités. C'est un travail qui est considéré comme 'normal', voire comme le prolongement naturel de la physiologie féminine. Ou encore comme une affaire d'amour entre la femme et les siens. » (P4) « A.I. [Amnesty International] qualifie la violence contre les femmes comme le plus important scandale en matière de droits humains. » (P60)	« Alors ne faut-il pas plutôt décrire cette réalité, aussi dérangeante qu'elle soit ? Nommer les injustices, les rendre visibles, c'est les rendre intolérables et donc critiquables. La perspective critique doit refuser de fermer les yeux sur cette réalité. L'émancipation passe par la prise de conscience de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Car, c'est bien connu, le savoir est un pouvoir. Il constitue un outil nécessaire pour se mobiliser et pour faire changer la situation. » (P31)	de convaincre ou de discréditer, les chiffres ont une aura d'infaillibilité. La statistique n'est pourtant pas une science exacte et elle ne cesse de quantifier et de définir ses marges d'erreur. Cette rubrique a donc le souhait de donner à lire les chiffres, d'interroger les tableaux statistiques à l'apparence si policée et assurée. » (P83) Y compris la critique réflexive féministe, par exemple à l'aide du <i>Black feminism</i> (P157)
Chapitre dédié	Chapitre 7	Chapitre 8	Chapitre 9	Chapitre 10

Tableau 5 : Types de séquences de déconstruction identifiés dans mon corpus

6.3. Conclusion

Les articles de déconstruction identifiés dans *l'émiliE* mettent en scène de nombreux éléments considérés comme allant de soi, autrement dit des *évidences sociales*, dans une proximité avec des démarches relevant d'une rupture épistémologique. L'analyse des opérations logico-discursives met en évidence que la mise en discours de ces évidences passe généralement par des opérations de prise en charge attribuant des contenus spécifiques (des déterminations d'objets de discours, mais aussi des ancrages d'objets de discours et de leurs ingrédients) à des entités-agents spécifiques. Les contenus (objets de déconstructions) sont explorés plus loin dans la section que je réserve aux cartographies de la déconstruction, en raison de leur lien aux types que mon analyse a permis de dégager. La distanciation de l'auteur-e à ces contenus et l'attribution de ces derniers à d'autres entités de prise en charge sont, en

revanche, communes à l'ensemble des déconstructions dans ce corpus, avec quelques nuances. Ces entités-agents ne sont pas, comme dans le cas de réfutations ou de contre-argumentations ordinaires, des personnes adversaires contre lesquelles les auteur-es déploient un discours. Les agents de la prise en charge auxquels les contenus sont attribués par les auteur-es sont des adversaires faisant appel à un certain niveau d'abstraction comme des évidences, du sens commun ou des stéréotypes, voire une conception « spontanée » qui intègre l'auteur-e de l'article.

Les contenus mis en discours comme pris en charge par ces entités abstraites ne sont pas systématiquement – c'est même plutôt l'exception – mis en discours comme énoncés, mais peuvent aussi se présenter comme des représentations ou des pratiques ordinaires. Même lorsque des personnes « adversaires » sont mises en cause, les auteur-es dénoncent le contenu faussement évident, stéréotypé ou normatif du contenu qu'elles prennent en charge, parfois en mettant en relation plusieurs discours présentant des similarités du point de vue de ces représentations stéréotypées, portés par des entités distinctes, par exemple les médias et les sciences, comme je le développerai dans le chapitre 10. Je reprends le terme d'adversaire des études sur la réfutation et la contre-argumentation, cependant ce terme apparaît trop fort dans le cadre de ce corpus de déconstruction, certes une sous-espèce de « discours contre », mais au sein desquels la personne qui s'exprime peut s'intégrer partiellement dans la prise en charge du discours ou de la représentation qu'elle combat. L'adversaire peut être l'évidence stéréotypée, par exemple une représentation ou une pratique antiféministe. Mais elle peut aussi relever d'un sens commun dans lequel tout le monde se reconnaît, y compris l'auteure elle-même de l'article : les expressions « on a tous cru que » dans l'article P159, ou « notre conception spontanée » dans l'article P158 indiquent qu'une partie de la déconstruction consiste à lutter contre soi-même, ses propres croyances et pratiques, et non simplement contre celles des autres, une démarche réflexive qui transparait notamment dans le chapitre sur la désacralisation (chapitre 10). Par ailleurs, le sens commun ou l'évidence peuvent également faire l'objet d'une mise en valeur dans d'autres séquences et avec d'autres contenus, cette fois-ci compatibles avec les luttes féministes. Ces analyses m'amèneront aussi à discuter le rôle de l'opération de prise en charge – ou plutôt des opérations de prise en charge – dans le chapitre 11 sur les apports de mon étude pour la logique naturelle, sur la base des éléments évoqués dans les chapitres 6 à 10.

J'ai soulevé ci-dessus que les séquences de déconstruction s'apparentent à des formes de discours explicitant une rupture épistémologique – les articles interrogent quelque chose qui ne fait ordinairement pas l'objet de questionnements, ou qui semble ne pas pouvoir être questionné, comme une notion qui paraît évidente, des pratiques allant de soi, des discours ordinaires ou encore des discours faisant autorité. Les séquences proposent que ce quelque chose puisse être mis en question ou du moins nuancé. Si la rupture épistémologique relève du registre scientifique, les séquences de déconstruction appartiennent, dans le cadre de mon corpus, à un registre militant. Ce registre s'imbrique parfois au registre scientifique, puisque

des auteur·es d'articles sont formé·es ou se forment dans différentes disciplines académiques, mais il s'adresse à un public non nécessairement académique.

Malgré les similarités entre déconstruction et rupture épistémologique, mon analyse montre des variétés argumentatives dans le corpus que j'étudie, soit des articles d'une revue féministe radicale. Alors que la dénonciation des violences faites aux femmes repose sur une argumentation qu'on peut décrire comme surplombante – il s'agit de montrer que les violences sont scandaleuses et que leur banalisation est inacceptable, en dévoilant certains faits peu connus et les mécanismes en termes de rapports sociaux sous-jacents aux pratiques –, d'autres registres co-existent, tels qu'une formulation qui interroge, qui propose des nuances, voire qui met en scène l'auteur·e de l'article comme fonctionnant ou ayant fonctionné avec des évidences qu'elle ou il dénonce par ailleurs, sur un mode compréhensif, un mode qui propose plusieurs points de vue, ou encore des registres plus humoristiques, par exemple avec un recours à un style ironique.

Dans un même esprit que l'analyse de l'« Atelier de désintoxication de la langue de bois » proposée par KRIEG-PLANQUE (2018), à propos de laquelle la chercheuse affirme qu'elle « vient enrichir l'étude des instruments de la critique politique et sociale (ateliers de conscientisation, actions de sensibilisation, happenings militants, répertoires d'action divers, etc.) comme lieux d'élaboration et de circulation d'idéologies se rapportant à la langue et aux discours » (2018, p. 31), mon étude de la déconstruction contribue à alimenter une telle étude. Alors que KRIEG-PLANQUE (2018) se penche sur la dimension métalinguistique (p. 31) – soit les discours critiques sur le vocabulaire utilisé –, saillante dans le cadre du corpus qu'elle étudie –, mon corpus semble caractérisé par la présence de discours critiques sur les raisonnements déroulés, mais aussi sur les préconstruits culturels sur lesquels ces raisonnements se fondent ou qu'ils véhiculent.

Les travaux de RENNES (2011, 2016) sur les controverses politiques s'intéressent également à ces dimensions métadiscursives, qui s'appliquent dans mon étude à la mise en question d'évidences sociales relevant des discours dominants et des représentations ordinaires, celles-ci faisant l'objet de mises en discours analogiques à des discours. Ces analogies constatées dans mon étude reposent, par exemple, sur la présence d'opérations de prise en charge qui s'appliquent à des représentations sociales, d'entités de prise en charge représentant les croyances, des représentations stéréotypées, ou encore de croyances et représentations explicitement formulées sous forme d'énoncés, et avec lesquels l'auteur·e prend des distances. Pour RENNES (2016), la controverse est constituée d'échanges agonistiques à caractère « métadiscursif et interdiscursif » entre des « protagonistes » qui « se réf[ère]nt, dans chaque débat, à d'autres débats antérieurs qu'ils présentent comme portant sur une *même* question litigieuse (l'avortement, le mariage des couples de même sexe, la peine de mort, les biotechnologies...) » (p. 27). Elle souligne aussi la *dimension politique* des controverses, comme « aboutissement d'un processus par lequel des acteurs problématissent et publicisent une situation ou un projet quelconque comme ayant des enjeux

d'(in)justice ou d'intérêt général » (RENNES, 2016, p. 29). L'ensemble du corpus que j'étudie est en effet imbibé de ces enjeux de justice sociale et de dénonciation des inégalités et des oppressions, mobilisant ainsi le registre de l'(in)acceptable – soit les domaines comportemental et déontique selon la terminologie de GRIZE et PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983), mais encore les registres du vrai et du faux et de l'amélioration des connaissances – soit les domaines aléthique et épistémique selon la même terminologie. Si le registre de (in)acceptable est largement présent, et principalement rattaché au type que j'ai identifié sous l'appellation « débanalisation » (chapitre 8), je commence ma typologie par la dénaturalisation (chapitre 7), auquel j'associe principalement le domaine aléthique.

7. Cartographie de la dénaturalisation : rompre avec les « justifications de nature »

Cette démonstration hâtive est fondée sur un dogme évolutionniste simpliste qui prétend expliquer par la biologie ce qui relève du social, et recourt aux explications sociales lorsque le déterminisme biologique est pris en défaut. Mais surtout, tous les aspects d'organisation sociale sont évacués, qu'il s'agisse du politique, du juridique, de l'économique, du pouvoir ou de la socialisation. Le social se trouve réduit à une série d'us et coutumes folkloriques, à un « vernis culturel » selon ses termes. (P88)

L'article de PARINI et MANIDI (2001), qui m'a servi de point de départ pour saisir la déconstruction comme espèce de raisonnement, la décrit comme une méthode permettant de « montrer le caractère culturel variant dans l'espace et le temps » des catégories « présumées naturelles » de sexe/genre, afin de « déstabiliser l'assertion à première vue évidente de l'ancrage biologique de sexes » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 84), l'usage de la notion de genre visant notamment à « se défaire de l'idée de nature qui sous-tend les représentations de la différence entre les sexes » (Éléonore LÉPINARD & Marylène LIEBER, 2020, p. 21). Or, au fil du travail d'analyse des articles au moyen des outils de la logique naturelle, j'ai constaté que de nombreuses séquences *dénaturalisent*, c'est-à-dire qu'elles questionnent, ou du moins nuancent, un ensemble de préconstruits culturels plaçant les femmes et les hommes comme naturellement différents et assignant des qualités soi-disant naturelles à l'une ou à l'autre catégorie de sexe. C'est pourquoi j'ai entamé mes analyses de la déconstruction sur des articles qui proposent de mettre en question l'ancrage naturel des catégories de sexes et/ou de la « différence des sexes », autrement dit, qui procèdent à une (ou plusieurs) *dénaturalisation(s)*⁷⁸. Les séquences de dénaturalisation contribuent ainsi à interroger « une vision du monde où les femmes et les hommes diffèrent radicalement » (P121). La rupture épistémologique, réalisée par des séquences de dénaturalisation, a pour objet le caractère naturel de catégories (de sexe, de genre, de sexualités, etc.), de propriétés (par exemple, hommes appréhendés comme faits pour le pouvoir, et femmes faites pour la maternité) et de relations (différences naturelles entre hommes et femmes, par exemple).

D'un point de vue formel, de telles séquences proposent de considérer des représentations ordinaires selon lesquelles :

- X est naturel
- X s'explique par la nature
- X est naturellement [...] ; X et Y sont naturellement [...]
- $O_{nature} / O_{naturel}$ qui renvoie à un « dessein » ou à une personnification

⁷⁸ Ainsi que je l'ai indiqué dans la note de bas de page 6 de l'introduction, les analyses que je présente dans ce chapitre prolongent un travail d'analyse préalable publié dans la revue *TrajEthos* (BENDJAMA & MIÉVILLE, 2012, 2014).

Ces séquences proposent au lectorat de mettre en doute, ou, du moins de modaliser des telles représentations :

MAIS, POURTANT (τ introduisant un contraste)

- X n'est pas si naturel que l'on pourrait le penser
- X s'explique par du culturel, du social, de l'historique, du politique
- La propriété P de X s'explique par [...] ; la relation R entre X et Y s'explique par [...]
- O_{nature} [dessein, personnification] n'existe pas

Cette formalisation peut encore être rendue plus abstraite de la façon suivante :

$\sigma_{discours\ féministe}$ ($\sigma_{discours\ ordinaires}$ (X est naturel) MAIS POURTANT (X n'est pas si naturel qu'on pourrait le penser))

Le chapitre 7 vise à dresser une cartographie de ces constellations des objets de dénaturalisations. Je commence par présenter mes analyses de l'utilisation du lexique du naturel (7.1.) dans le cadre des séquences de dénaturalisation⁷⁹. Puis, je me penche sur une série de traits associés ordinairement aux femmes et aux hommes, et questionnés dans des séquences de dénaturalisation, et que j'aborde à partir de figures, rôles, et caractéristiques naturalisées (7.2.). Je développe ensuite mes analyses sur les séquences de dénaturalisation de la bicatégorisation par sexes (7.3.).

7.1. Le lexique du « naturel »

Vous avez dit naturel ? Le premier article de ce numéro incite à une saine réflexion sur la part du culturel de l'hétérosexualité. Indispensable pour la reproduction de l'espèce mais pas si universellement naturel que cela. (P158)

Dans les séquences qui *dénaturalisent*, les auteur·es mettent en question le caractère naturel de quelque chose (une propriété, une relation, des catégories, des pratiques, etc.). L'*évidence sociale* mise en question relève de la *naturalité* de cette chose. Dans le cadre de la dénaturalisation, les séquences, dans un premier temps, reconstruisent logico-discursivement l'évidence relative à la naturalité, pour la mettre en question dans un second temps – au sens logique, et non nécessairement chronologique. De telles séquences mobilisent généralement un lexique du « naturel », qui se présente sous plusieurs formes.

La reconstruction d'une représentation logico-discursive naturalisante peut faire appel à « la nature » elle-même, comme dans l'article P158 « cette fameuse nature » (P158) ou « Mère

⁷⁹ Cet intérêt pour le lexique du naturel fait chronologiquement suite au repérage des séquences de dénaturalisation. Pour une question de lisibilité des analyses, je le place cependant au début du présent chapitre.

nature » dans l'article P88, sous une forme personnifiée, qui apparaît également dans l'article P108, qui cite Christine Delphy : « 'Que veut la nature ?' ». La « nature » (ou essence) féminine (P92, P81) représente une autre occurrence du terme nature, qui renvoie à la notion de « naturel » et qu'on retrouve régulièrement dans le corpus que j'analyse (P81, P158), ou à la « naturalité » (P9, P104, P110). Les argumentations recourent fréquemment à l'adjectif « naturel·le » que ce soit pour qualifier des assignations (P42), une vocation (P42), la division « primitive et naturelle » des tâches (P88), une norme (P89), des catégories de sexe, « dites naturelles » (P43). On trouve aussi les « justifications de nature » (P158), un « état de nature » (P78), un « miracle de la nature » (P78), la « thèse essentialiste de la 'nature féminine', maternelle et accueillante » (P62), avec la même notion de naturalité. Les prédicats « être naturel » (P108, l'article se réfère aux travaux de Françoise Héritier), « être universellement naturel » (P158), « être considéré·e comme naturel » (P108), « trouver naturel quelque chose » (P108), ou encore « puiser dans le naturel » (P158). L'adverbe « naturellement » modalise de plus certains contenus reconstruits comme ordinairement considérés comme naturels : « Naturellement maternelle, fragile voire hystérique » (P158, à propos des femmes), « avoir naturellement des capacités à se repérer dans l'espace » (P104, à propos des hommes), « sont présenté·e·s comme deux catégories qui diffèrent naturellement en tout » (P54, à propos des hommes et des femmes). L'article P78 renvoie de plus à des processus d'« invisibilis[ation], de naturalis[ation] et donc déresponsabilis[ation] ».

En dehors de ce lexique du *naturel* directement relié aux termes nature / naturel, les séquences reconstruisent des représentations logico-discursives référant au naturel en recourant à des termes, tels que celui d'« essence » (P92), que j'ai mentionné ci-dessus. L'article 123 mentionne « un instinct maternel inné ». Les séquences mobilisent aussi la biologie, par exemple dans P121 « la Biologie, de l'Évolution et de nos Gènes », dans P108 « le biologique » ou dans P158 « la neurobiologie ». Dans P88, c'est la notion d'« harmonie de la société primitive » qui construit cette naturalité. L'article P104 mobilise le prédicat « être prédisposé·e » et évoque une conception évolutionniste de l'origine des comportements des hommes et des femmes, dont l'explication est parfois recherchée dans « le mode de vie des hommes et des femmes des cavernes », une conception évolutionniste qui fait l'objet de plusieurs critiques dans le cadre de mon corpus.

Les représentations logico-discursives reconstruites comme évidentes socialement renvoient aussi à la notion de réalité ou de vérité, dans des séquences qui mettent au final en question leur caractère naturel, à l'image de l'article 9 qui questionne le caractère naturel de la sexuation des jouets : « Est-ce que les jouets en tant que jouets sont réellement sexués ? Ou bien est-ce notre interprétation qui les 'genre' ? » (P9). Les articles renvoient aussi aux notions de « vraies femmes » (P43) – et de vrais hommes dans une moindre mesure – et de « féminité » qu'on risque de « perdre » (P84), en reconstruisant des représentations ordinaires de qualités féminines et masculines inhérentes (P110) ou essentielles à ce qui serait la nature féminine. On notera que la notion de « réalité » peut aussi être mobilisée pour amener un contraste avec des croyances, comme exposé plus tôt dans le chapitre 6. C'est par

exemple le cas dans l'article P158 qui oppose la conception des catégories de sexe en « continuum » avec la conception spontanée en deux catégories exclusives, le contraste entre les deux représentations étant marqué par l'opérateur d'articulation « en réalité ».

Pour reconstruire le caractère soi-disant naturel, des articles recourent encore aux notions d'universalité, d'atemporalité (P159 : « que c'était comme ça depuis la nuit des temps »), ou d'immutabilité (P66), qui rejoignent les notions de fréquence et de récurrence exposées dans le chapitre 6 sur la reconstruction logico-discursive de l'évidence sociale. L'article P39 mentionne un « changement radical des standards de beauté » et « la domination des modèles de beauté occidentaux » sur les différents continents comme arguments mettant en question le caractère « inné » des critères de beauté. L'article P121, sur un ton ironique, commente une représentation ordinaire : « Il en a toujours été ainsi. Ainsi soit-il. Amen ». L'article P50 met également en scène l'apparence naturelle derrière des pratiques dominantes semblant universelles : « c'est presque naturel, tellement cela fait partie de la réalité quotidienne à laquelle nous sommes habitué-e-s ».

À ce lexique du naturel s'oppose différents lexiques du social, de l'historique, du politique, de l'économique, venant expliquer certains phénomènes que les représentations ordinaires naturalisent. C'est par exemple le cas dans l'article P88 :

Cette démonstration hâtive est fondée sur un dogme évolutionniste simpliste qui prétend expliquer par la biologie ce qui relève du social, et recourt aux explications sociales lorsque le déterminisme biologique est pris en défaut. Mais surtout, tous les aspects d'organisation sociale sont évacués, qu'il s'agisse du politique, du juridique, de l'économique, du pouvoir ou de la socialisation. Le social se trouve réduit à une série d'us et coutumes folkloriques, à un 'vernissage culturel' selon ses termes. (P88)

Ce second lexique, dont les contenus sont développés dans la suite du chapitre, permet de mettre l'accent sur « le caractère profondément social, historique et culturellement construit », par exemple des identités de genre et des sexualités (P133). La division des tâches et les assignations en termes de comportements, expliquées dans une vision naturaliste par des qualités féminines et masculines qui seraient innées, « la biologie ou la physiologie » selon une représentation dénoncée dans l'article P104, reçoit une explication alternative. Les articles injectent du social en évoquant « des habitudes idéologiques » (P104), ou une « 'incorporation' des rapports sociaux de sexe », qui viennent expliquer que des phénomènes relevant du socioculturel soient vécus comme naturels (P105).

Comme le montre cette section sur la mise en discours des évidences sociales relatives au naturel, le lexique de la nature joue un rôle important dans les séquences de dénaturalisation. Les articles mobilisent des représentations naturalisantes et des discours qui recourent à la nature et au naturel pour questionner cette naturalité, et proposer des explications alternatives ou complémentaires relevant d'autres champs que du naturel, tels que le sociologique, l'historique, le politique. Mes analyses montrent aussi que la dénaturalisation

peut être construite à partir la notion de « naturel » ou de termes voisins de la même famille (par exemple, « nature », « naturel », « être naturel », « naturellement »), mais qu'elle peut aussi s'en passer, avec par exemple l'évocation du *biologique*, de *l'évolution*, d'*instinct inné* ou de *prédispositions*, des notions qui renvoient toutes à des éléments compris comme relevant du naturel. C'est aussi le cas de la thématization de la différence des sexes, qui est l'un des objets principaux des séquences de dénaturalisation, mais dont la naturalité apparaît dans les déterminations (y compris modalisations). Ci-dessous, je présente de manière non exhaustive des caractéristiques associées aux catégories femme et homme qui font l'objet de dénaturalisations. Mon développement part de deux figures féminines qui rassemblent des traits féminins ordinairement compris comme naturels et que la revue étudiée contribue à interroger, à savoir la (bonne) mère – ou la madone – et la pute.

7.2. Des figures naturalisées

Parmi les caractéristiques comprises comme naturelles associées aux femmes, et parfois celles associées aux hommes, les articles du corpus s'intéressent à des domaines variés, tels que le rapport à la famille, à l'amour, au travail, au pouvoir, au sport ou encore à l'art. Pour aborder les attributs considérés ordinairement comme féminins, je me sers de deux *figures féminines*, à savoir premièrement celle de « la mère » (accompagnée de ses rôles d'épouse et de ménagère) et deuxièmement celle de « la pute »⁸⁰. Alors que la première figure reprend principalement le constat que « [f]éminité et maternité ont [...] paru aussi unies et inséparables que les deux côtés d'une médaille » (DESCARRIES-BÉLANGER & CORBEIL, 1987, p.141), la seconde figure a des contours plus incertains. Elle renvoie plus à la notion de « corps-objet [sexuel] » ou de « femme-objet [sexuel] »⁸¹ qu'aux expériences de travail du sexe. Elle renvoie

⁸⁰ Bien que ce contraste entre les deux figures rappelle le film *La Maman et la Putain* de Jean Eustache de 1973, les réflexions critiques sur l'assignation à la maternité (ainsi qu'au rôle de bonne épouse et ménagère) et sur la réduction des femmes à ces rôles ou ceux de la prostitution sont antérieures à la sortie de ce film – qui n'affiche pas de positionnement féministe –, y compris avec une réflexion sur le fait que la maternité puisse donner lieu à des expériences complexes d'assignation, de charge de travail et d'épanouissement. Yvonne Knibiehler raconte par exemple dans un entretien : « On était contre, en 1968-1970, la maternité était dénoncée comme une aliénation. » (Marlaine CACOUAULT-BITAUD & Marion PAOLETTI, 2013, p.8), une dénonciation avec laquelle elle exprime un partiel désaccord. Francine DESCARRIES-BÉLANGER et Christine CORBEIL (1987) présentent la maternité comme un défi pour les féministes au moins dès la fin des années 1940 :

Amorcé de façon presque simultanée par des militantes de la gauche nord-américaine et de la gauche européenne, ce courant radical partage avec Simone de Beauvoir (1949) la conviction que seule une libération la plus complète possible des fonctions reproductrices et des contraintes du maternage pourra permettre l'abolition de la différenciation sexuelle comme mode d'organisation des rapports sociaux. (p. 145)

⁸¹ La notion de *corps-objet* ou de *femme-objet* est généralement utilisée pour aborder l'appréhension des corps des femmes comme objets sexuels. Les termes de corps-objet ou de femme-objet pourraient également s'appliquer à l'injonction à la maternité, puisque les femmes sont régulièrement considérées au travers de leur corps de future maman, durant la grossesse et la maternité, ainsi qu'antérieurement à une grossesse, voire sans grossesse (par exemple comme jeune femme qui

de plus à l'injonction faite aux femmes de conformer leur corps aux critères des désirs des hommes, selon une reprise de Löwy (1999) par Michèle MATTELART (2003, p.30). Recensant la littérature scientifique sur le double standard sexuel et les étiquetages référant à la prostitution, Julie MARCEAU (2017) relève dans son mémoire sur l'étiquetage « pute » comme outil de contrôle socio-sexuel (Pheterson, 1996, repris dans MARCEAU, 2017, pp. 49-50), qu'avec la dichotomie de pute/madone⁸² s'opère une division entre les femmes et les hommes, ainsi qu'une division entre les femmes. La sexualité est répréhensible dans l'archétype de la pute et absente dans l'archétype de la madone (MARCEAU, 2017, p. 6). Ces deux figures apparaissent explicitement dans le corpus que j'étudie, tantôt individuellement, tantôt comme dichotomie. Elles font en effet partie des préconstruits culturels mis en discours et ciblés par les séquences de déconstruction, ainsi que le montrent les deux exemples suivants :

L'alternance entre des images de mères attentionnées et de strip-teaseuses affriolantes conforte une fois de plus le téléspectateur dans l'idée qu'il n'existe que deux modèles de la féminité : la maman et la putain. (P88)

En outre, s'interroger sur le quotidien des femmes prostituées et mères permet d'adopter un regard plus distancié sur ce binôme perçu comme antinomique : la madone et la putain. (P123).

Le fait que l'émission dont il est question dans l'article P88 « conforte une fois de plus le téléspectateur » dans ce modèle binaire relève d'une critique, alors que le « regard distancié » permis par la considération des expériences de femmes travailleuses du sexe et mères est construit comme un bénéfice de la réflexion critique sur ce préconstruit culturel. Dans la revue *Femmes en Suisse* et *Le Mouvement féministe*, à laquelle *l'émiliE* fait suite dès 2001, CHAPONNIÈRE (1993) relève le travail critique élaboré par les nouvelles membres de l'équipe rédactionnelle à l'égard d'« une image dénoncée comme aliénante, réductrice, in-adéquate, contribuant par sa seule existence à empêcher les femmes de se percevoir et de se concevoir comme des individus libres » (p. 170), qu'elles repèrent dans divers contextes où les femmes sont représentées (médias, religion, bande dessinée, publicité, etc.). L'analyse de CHAPONNIÈRE (1993) met également en avant le souci de rompre avec ces figures féminines :

Dénoncer les publicités sexistes vise principalement la destruction de trois types d'images : le corps-objet, le rôle féminin traditionnel (épouse et mère), et les images qui placent les femmes en position subalterne par rapport à l'homme, ou encore qui les ridiculisent. (CHAPONNIÈRE, 1993, p. 170)

pourrait devenir mère). Dans ces contextes, le corps des femmes est également considéré comme à disposition des autres – du père, des enfants, de la société, de l'espèce, etc. C'est pourquoi j'ajoute la précision « sexuel ».

⁸² Bien que le terme madone renvoie plus à la virginité qu'à la maternité dans certains contextes, la figure de la madone et celle de la mère s'enchevêtrent dans le cadre des séquences de dénaturalisation, comme dans l'extrait de l'article P123 ci-dessus.

L'un des points critiqués dans la revue *Femmes en Suisse et le Mouvement féministe* relève de « l'utilisation abusive - et souvent à la limite de la pornographie - du corps féminin comme appât pour n'importe quel objet à vendre » (CHAPONNIÈRE, 1993, p. 170), un élément qui rappelle, avec la notion de « corps-objet » ci-dessus, l'étiquetage « pute » comme outil de contrôle socio-sexuel des femmes (Pheterson, 1996, repris dans MARCEAU, 2017). Ces deux figures constituent ainsi mon point de départ pour explorer toute une gamme de dénaturalisations qui s'y rapportent. Elles font en effet l'objet de critiques majeures, parce qu'elles enferment les femmes dans des rôles limités. C'est par exemple le cas dans cet article sur les pratiques sportives des femmes :

Ces interdictions et prescriptions [en matière d'activité sportive] évoluent, mais il s'agit toujours de préserver les « assignations naturelles » de la femme : procréer et séduire. L'enjeu consiste à sauvegarder la « bonne féminité » : la femme-mère ou la femme-bel objet selon les canons en vigueur. Ainsi, par exemple, l'équitation est d'abord proscrite pour protéger les organes de reproduction. (P105)

Du point de vue de l'analyse des opérations logico-discursives, ces premiers extraits témoignent de l'utilisation d'opérations d'ancrage ou de constitution d'objets de discours se référant à la notion de nature. Dans le cas ci-dessus, l'expression « 'assignations naturelles' de la femme » renvoie à une nature qui attribuerait des rôles aux femmes et qu'il s'agirait de « préserver », du moins dans les assignations qui paraissent s'y rapporter. L'auteure met ici l'expression renvoyant à la nature entre guillemets, ces derniers indiquant dans ce contexte la mobilisation d'un discours ordinaire ou dominant avec lequel l'auteure prend de la distance. Ainsi, l'ancrage de cette notion de nature se fait simultanément à une prise en charge dont l'entité-agent est marquée comme extérieure. Cette attribution, par les auteur-es, d'une représentation à une entité extérieure relevant du discours ordinaire ou dominant apparaît également dans les opérations de prise en charge de détermination, telles que « conforte une fois de plus le téléspectateur dans l'idée que » (P88, ci-dessus) ou dans des opérations de constitution d'un objet de discours (ici concernant le domaine, type ρ_2) référant à une prise en charge de ce type « un regard plus distancié sur ce binôme perçu comme antinomique » (P123, ci-dessus). Au sein du corpus, la prise en charge extérieure, renvoyant au discours ordinaire, marque la plupart des termes appartenant au lexique de la nature. Elle marque également d'autres notions ancrées dans le discours ordinaire, telles que la « bonne féminité » (P106, ci-dessus) ou la « bonne maternité » (plus bas avec la référence à la « bonne mère »), qui font également l'objet d'une dénaturalisation sans pour autant systématiquement référer explicitement à la notion de nature. La représentation proposée en alternative introduit divers éléments culturels, sociologiques, historiques, économiques, politiques, qui enrichissent les représentations logico-discursives des objets de discours et les explications qui sont mobilisées à leur sujet, par exemple les auteures de l'article P88 concluent en interrogeant le choix de diffuser « un document si scientifiquement affligeant et si politiquement réactionnaire » (P88).

Mon analyse se centre d'abord sur la figure de la (bonne) mère (7.2.1.), une figure largement questionnée dans mon corpus, et que le concept de division sexuée du travail éclaire sous un angle social (7.2.2.). La « figure de la pute » – avec l'étiquetage et les normes qu'elle véhicule –, ainsi que le thème de la prostitution, dont les mises en question relèvent généralement de débanalisation, font l'objet d'une brève section (7.2.3.), suivie de la dénaturalisation des injonctions faites aux femmes en matière de sexualité (7.2.4.) et de beauté (7.2.5.). Puis, je présente les séquences de dénaturalisation des violences faites aux femmes (7.2.6.), un thème récurrent dans la revue, principalement au travers d'un registre dénonciateur (voir le chapitre 8 sur la débanalisation). J'aborde également quelques séquences de dénaturalisation vis-à-vis de domaines réputés masculins (7.2.7). Je montre comment l'histoire et les sciences sociales permettent un éclairage plus nuancé sur des rôles féminins et masculins naturalisés (7.2.8.). Je m'intéresse ensuite à la dénaturalisation de l'androcentrisme et à la valorisation des activités réalisées par des femmes (7.2.9.), ainsi qu'à des séquences de mise en question du féminisme comme opposé à la nature, notamment à la féminité (7.2.10.). Je termine par l'analyse des dénaturalisations de l'hétérosexualité (7.2.11.). Cette logique me permet de parcourir les séquences de dénaturalisation qui portent sur différents aspects de représentations associées aux catégories femmes et hommes, ainsi qu'aux relations entre ces catégories.

7.2.1. *Figure maternelle et « bonne maternité »*

La figure de la mère est dénoncée sous plusieurs angles. Tout d'abord, la notion que les femmes seraient avant tout des mères – ou de futures mères – est largement mise en question. « Cessons de voir les femmes uniquement comme mères potentielles » invite l'auteure de l'article P1. L'article P158 reconstruit cette figure :

Naturellement maternelle, fragile voire hystérique, la place de la femme ne se limite plus au foyer, mais elle reste contestée dans les sphères de pouvoir. (P158)

Dans cet extrait, la référence à la nature est construite discursivement par l'adverbe « naturellement » qui accompagne les ingrédients « maternelles, fragile voire hystérique » qualifiant les femmes. L'auteure reconstruit ainsi la représentation naturalisante présentée comme ordinaire :

[SELON CETTE REPRÉSENTATION NATURALISANTE]

[la femme est] naturellement maternelle

[ET]

[la femme est naturellement] fragile

VOIRE

[la femme est naturellement] hystérique

[ET PAR AILLEURS]

la place de la femme ne se limite plus au foyer (CONCESSION)

MAIS

[la place de la femme] reste contestée dans les sphères de pouvoir (CONSÉQUENCE DE LA REPRÉSENTATION NATURALISANTE)

La notion de « bonne maternité » est également interrogée, en raison de l'image réductrice qu'elle donne de la maternité. L'article P123 met en scène l'idéal difficilement atteignable de « la figure de la 'bonne mère', douce, aimante, pure et animée par un instinct maternel inné » (P123), dont l'auteure affirme de plus qu'elle est construite « en creux ». Cette représentation de la maternité est dénoncée pour sa dimension caricaturale, à savoir qu'elle exclut toute expérience négative ou mitigée en matière de maternité. De plus, les articles qui s'intéressent à dénaturiser la maternité soulignent que ces représentations ne tiennent pas compte des injonctions qu'elles impliquent pour les femmes. L'article P94 dénonce de telles contraintes :

Être une bonne mère signifie ne pas fumer, ne pas boire, grossir juste ce qu'il faut et où il faut, être belle et épanouie. Cela est d'autant plus important que si vous ne correspondez pas aux critères, vous allez culpabiliser et si vous culpabilisez, vous allez stresser, et comme le stress est très mauvais lors de la grossesse... mieux vaut être parfaite. (P94)

Des auteur·es emploient le registre de l'ironie dans le cadre de ces dénaturisations de la bonne maternité, par exemple lorsque les articles reprennent – pour les dénoncer – les représentations des femmes comme « hystérique[s] » (P158) ou, pour celles qui ont un emploi, comme responsables des « maux de la société actuelle » (P93), ou encore qu'ils qualifient celles-ci, avec toujours une prise en charge distanciée, de « pure[s] » (P123), pour qui « mieux vaut être parfaite » (P94). L'article P154 estime que « [l]e couple et la famille restent des facteurs d'intégration très valorisés, surtout pour les femmes ». Par contraste avec cette figure irréaliste de la bonne maternité, des articles proposent de décentrer le propos en abordant la notion de « parentalité », en soulignant l'importance des pères, et en « interrogeant quelques figures de mauvaise mère » (P123), ou encore en mettant en avant qu'« habiter seule - de manière permanente ou provisoire - peut constituer une phase d'individuation et de construction identitaire enrichissantes » (P154).

Dans ces extraits, l'analyse logico-naturelle met en évidence la construction d'entités-agents de prise en charge et d'objets de discours qui se réfèrent à des éléments relevant de représentations et de normes sociales, selon la structure générale de la déconstruction présentée au chapitre 6. Dans ce dossier sur la maternité (P123), des expressions nominales, telles que « la figure de la 'bonne mère' » et « des stéréotypes sexistes », des représentations et des « normes sociales », qu'il s'agit, selon les auteures, de « remettre en question », mettent en scènes ces entités de prise en charge avec lesquelles les auteures prennent de la

distance. Ces opérations de prise en charge attribuées aux discours, représentations et pratiques ordinaires, apparaissent de plus dans mon analyse des opérations de détermination, notamment autour du registre ironique relevé ci-dessus. Par exemple, dans l'extrait de l'article P94, cité plus haut, « Être une bonne mère signifie ne pas fumer, ne pas boire, grossir juste ce qu'il faut et où il faut, être belle et épanouie », et plus loin, « mieux vaut être parfaite », sont des déterminations que l'auteure reconstruit et énonce sans adhésion, reprenant des discours et représentations sociales qu'elle souhaite dénoncer. C'est ici le contraste entre les préconstruits culturels partagés entre la rédaction et le lectorat ciblé – à savoir des personnes qui se reconnaissent *a priori* comme féministes, ou du moins qui sont sensibles à la question des inégalités entre femmes et hommes – et l'évidence apparente de la caricature la « bonne maternité » et des injonctions qui en découlent, qui construisent la distanciation de l'auteure au contenu. La revue *l'émiliE* accueille un tel discours pour l'interroger. Le début de l'article introduit d'ailleurs cette dimension ironique avec une traduction de citation qualifiée par l'auteure de « provocatrice » (P94). La conclusion confirme le message principal de l'article, qui est incompatible avec les contenus ordinaires et dominants présentés tout au long de l'article sur le registre de l'humour. En effet, le dernier paragraphe dénonce le sexisme des paradoxes auxquels les femmes sont confrontées en termes de maternité.

L'article P75 met également en scène des représentations ordinaires de la maternité et de la famille en développant une réflexion sur la procréation. Dans une partie de l'article sous-titrée « La fin de la maternité ? », l'article se penche sur la possibilité, dans un avenir lointain, de procréation au moyen d'un utérus artificiel, et surtout sur les réactions constatées en rapport avec cette « projection d'avenir plus ou moins certaine » :

D'un côté les mères sont des ogresses toutes-puissantes, dévorant leurs propres enfants, ravalant les hommes à de simples producteurs de sperme. De l'autre, la fin de la filiation « par le ventre » ouvre grand la porte de l'eugénisme, de la fin des sexes et de l'humanité artificielle sans âme, ni morale. Mais au-delà de la panique réactionnaire ou identitaire, gageons avec Irène Théry qu'il y a la place pour « la recomposition d'un système de parenté à la fois commun et pluraliste » dans lequel chacun-e trouve la place de son choix. (P75 ; l'article cite la publication *Dynamique d'égalité de sexe et transformation de la parenté* d'Irène Théry)

Si la figure de la bonne mère est au centre de ces séquences de dénaturalisation, les hommes ont également une place dans les séquences de déconstruction. Des auteures mettent en avant le rôle du père dans la famille, alors que la figure de la mère semble traditionnellement en avoir le « monopole » (P123). L'article P28 s'intéresse par exemple au rôle des pères dans le développement social des enfants. L'auteure mobilise des travaux scientifiques qui « mett[e]nt en lumière l'importance de l'implication paternelle dès la naissance », et par conséquent « bousculent le mythe de la prépondérance maternelle » (P28). L'article P30 propose également de renforcer « l'identité paternelle » et de « partager le travail parental ». Dans le même esprit que plus tôt sur la « figure maternelle », des articles dénoncent des

« mythes », dont celui de la « prépondérance maternelle ». Ainsi les auteures, en dénaturant la figure de la « bonne mère », redonnent de l'importance aux pères à la relation qu'ils entretiennent avec leurs enfants, relayant l'incitation faite aux pères de « prendre leur rôle [...] au sérieux » (P30), et à modifier ainsi leurs pratiques.

7.2.2. *La « vocation naturelle » à l'épreuve du concept de division sexuée du travail*

En association avec la figure de la (bonne) mère, les pratiques et représentations ordinaires en matière de travail non rémunéré, dont le travail domestique, le travail d'éducation et de soins donnés aux enfants, font l'objet de mises en question. Des articles dénoncent par exemple la représentation qui voudrait que les femmes soient avant tout des « ange[s] du foyer » (P42), le travail domestique et de *care* relevant de la nature selon les discours critiqués par les auteures. Le même article critique les discours qui présentent les femmes comme ayant une « 'vocation naturelle' de mère, d'épouse et de maîtresses de maison » (P42), et qui estiment que « les femmes retrouveraient la place qu'elles n'auraient jamais dû quitter (P42). Au niveau des opérations logico-discursives, la distanciation de l'auteure avec ces contenus passe par la prise en charge extérieure marquée par des guillemets, à propos de la notion que les femmes auraient une « vocation », qui plus est « naturelle », à être de bonnes mères, de bonnes épouses et des « maîtresse[s] de maison ». Cette détermination renvoie à des préconstruits culturels que l'auteure met en scène pour les dénoncer. La modalisation de la forme conditionnelle « retrouveraient » confirme cette mise à distance par l'auteure, de même que le ton ironique de l'article, qui met l'accent sur des dimensions inacceptables du discours critiqué, à savoir dans le cas de cet extrait, un discours d'extrême droite, qui témoigne d'une vision patriarcale conservatrice que les féministes visent à dépasser. En effet, dans mon corpus, ces rôles sont présentés comme susceptibles de changer – « la place de la femme ne se limite plus au foyer », concédait plus tôt une auteure (P158). Ces changements sont toutefois relativisés par les auteur-es, dans la mesure où des représentations stéréotypées résistent au travail réalisé, entre autres, dans le cadre des luttes féministes. Par exemple, des auteures soulèvent la persistance de stéréotypes en matière de maternité et de division du travail :

Pourtant, malgré tout [malgré les contestations et théories féministes], les normes en matière de bonne maternité sont toujours omniprésentes au sein de notre société et traversent la plupart d'entre nous. (P123)

Pourtant, on ne peut s'empêcher de se dire que cette exaltation des qualités « sociales » des femmes [dans des postes de direction] ressemble à s'y méprendre au stéréotype de la féminité la plus traditionnelle. (P24)

Dans ces deux extraits, l'opération d'articulation apporte un contraste marqué par le connecteur « pourtant ». Il permet de souligner que malgré le travail conséquent réalisé par des féministes en faveur de l'égalité, des normes et des stéréotypes de genre résistent. Ce type de déconstruction, qui contribue à débanaliser des oppressions et inégalités en matière de genre fait l'objet du prochain chapitre (chapitre 8, sur la débanalisation). Dans ces

séquences, dénaturalisation de la bonne maternité et débanalisation des conséquences en termes d'inégalités s'imbriquent l'une à l'autre. Si dans les discours ordinaires, la conception naturaliste justifie la complémentarité – « Or, la division sexuelle du travail apparaît comme la norme naturelle des rapports entre les femmes et les hommes et cette norme régit les pratiques sociales. » (P89) –, dans les séquences de dénaturalisation, la division apparaît alors comme inégalité sociale qui ne se justifie pas. Ces séquences incitent à « une prise de conscience [...] de la transmission souvent implicite des représentations stéréotypées des rôles des femmes et des hommes dans notre société » (P89), car malgré « un certain discours d'égalité au niveau officiel » (P89), les pratiques contribuent à la perpétuation d'inégalités. Les articles et dossiers issus du corpus reconstruisent ainsi des discours naturalisants qui justifient des pratiques inégalitaires, et s'emploient à réfuter différentes « justifications de nature » (P158). À la place de l'explication par le naturel qu'ils dénoncent, les articles mobilisent avec un lexique social, voire sociologique, par exemple dans cet extrait les concepts d'« idéologie », de « domination masculine » et de « reproduction des inégalités » :

L'idéologie de la différence, de la hiérarchie et de la complémentarité entre femmes et hommes comprise comme relevant du naturel : voilà ce que les féministes prétendent être au fondement de la domination masculine. Dès lors, rappeler les femmes à leur prétendue « nature féminine » contribue directement à la reproduction des inégalités. (P81)

L'*idéologie de la différence* apparaît ici tant comme un objet de discours – selon les féministes, celle-ci « est au fondement de la domination masculine » – que comme une entité-agent de prise en charge, puisque selon cette idéologie, la différence, la hiérarchie et la complémentarité entre femmes et homme sont « comprise[s] comme relevant du naturel ». L'introduction de l'ingrédient « leur prétendue 'nature féminine' » permet à l'auteure de reconstruire la représentation dominante, tout en la mettant en question au moyen premièrement de guillemets, renvoyant à une entité-agent extérieure qui prendrait en charge une telle ingrédience, secondement par la nuance apportée par l'expression « prétendue », qui clarifie le désaccord de l'auteure avec le contenu qui suit. L'article P104 met aussi en opposition des « habitudes idéologiques et historiques » avec une explication naturalisante :

Mais oui, les différences entre les individus sont plus importantes que les différences entre les catégories et donc oui, la répartition des rôles dans nos sociétés est dictée par des habitudes idéologiques et historiques qui n'ont rien à voir avec la biologie ou la physiologie. (P104)

Ce sont donc aussi plus généralement les rôles appréhendés comme masculins ou féminins, ordinairement compris comme allant de soi qui sont visés par les procédés de dénaturalisation : alors que la complémentarité des hommes et des femmes semble évidente dans bien des domaines, notamment en matière de division sexuée du travail, les articles mettent l'accent sur la construction sociale de ces rôles. C'est aussi cette notion de complémentarité qui est interrogée dans les articles qui se penchent sur l'« idéologie de la

différence » (P81). La gestion de la communication dans le couple fait par exemple l'objet d'une dénaturalisation, qui dénonce le registre biologisant ou psychologisant à leur propos.

Les luttes idéologiques contre les avancées féministes puisent abondamment dans le « naturel ». Pensons aux fameux Mars et Vénus du thérapeute américain John Gray. Véritable ouvrage de savoir-vivre destiné aux femmes, il nous assène à longueur de pages les différences insondables entre la psychologie masculine et la psychologie féminine. La solution ? S'adapter et communiquer, et comme ce sont les femmes qui sont naturellement douées pour la communication... (P158)

Dans cet extrait, la prise en charge des « différences insondables » entre psychologie masculine et féminine est attribuée par l'auteure à John Gray dans le cadre de son « ouvrage de savoir-vivre » *Mars et Vénus*, que l'auteure de l'article P158 présente comme appartenant au registre des « luttes idéologiques contre les avancées féministes ». La dimension critique apparaît ostensiblement dans le verbe d'assertion retenu par l'auteure pour décrire la prise en charge : l'ouvrage « assène à longueur de pages » (P158) ces différences. L'injonction faite aux femmes à s'adapter et à communiquer y est également critiquée sur un mode ironique, l'auteure laissant aux lectrices et lecteurs le soin de terminer le raisonnement proposé par l'ouvrage. La première prémisse est que la solution à ces différences entre femmes et hommes serait de s'adapter et communiquer. La seconde prémisse est que les femmes seraient naturellement douées pour la communication (et que les hommes ne le seraient pas). La conclusion du raisonnement dénoncé par l'auteure peut alors être reconstruite : ce serait ainsi aux femmes de réaliser le travail de s'adapter et de communiquer. Cette conclusion entre en contradiction avec la mise en question, par les féministes, de représentations stéréotypées sur les femmes, ainsi qu'avec l'assignation quasiment naturelle des femmes aux tâches d'écoute, de *care* ou de communication. Les auteures insistent sur l'idéalisation de cette complémentarité entre femmes et hommes supposée naturelle, parfois sur un mode humoristique, comme c'est le cas dans cet article qui formule une critique de propos diffusés dans le cadre d'une émission de télévision :

Si seulement nous pouvions retrouver cette harmonie de la société primitive, où les sexes étaient « égaux et complémentaires », où les femmes jouaient un rôle productif important sans négliger leur rôle de mère ! Malheureusement, nous avons perdu ce paradis terrestre car les femmes ont été exclues du rôle productif par les hommes, qui se sont approprié l'agriculture, la technique, les affaires, etc. Pour retrouver un rôle social, les femmes ont voulu se battre sur le même terrain, déclenchant la « guerre des sexes ». (P88)

Les auteures de cet article dénoncent la représentation proposée dans l'émission d'une « harmonie de la société primitive » ou encore d'un « paradis terrestre » perdu, mettant en cause par la même occasion la notion d'égalité par la complémentarité, ainsi que les injonctions faites aux femmes à s'en tenir à leur rôle de mère. Ces expressions et le contenu qu'elles engagent sont attribués par les auteures au discours de l'émission. Une telle conception des différences naturelles entre les sexes est par ailleurs explicitement présentée comme étant en conflit avec le féminisme, qui est désigné par l'expression « guerre des

sexes » dans le cadre de l'émission, une manière de nommer le féminisme avec laquelle les auteures de l'article P88 prennent également leurs distances avec des guillemets en plus du ton ironique. D'autres marques d'ironie sont présentes dans des articles comportant une dénaturalisation des différences entre les sexes, comme dans le cas de cet article qui interroge la division supposée évidente entre filles et garçons en matière de préférences esthétiques, qui met en scène la teneur idéologique critiquée par une représentation caricaturale à caractère religieux : « Du bleu pour les garçons. Du rose pour les filles. Il en a toujours été ainsi. Ainsi soit-il. Amen. » (P121). Les auteures de ces articles soutiennent, au contraire de l'idéologie de la différence naturelle des sexes, une représentation constructiviste de ces différences, qui réfère à des explications sociologiques, historiques ou relevant d'autres sciences humaines et sociales :

Depuis Simone de Beauvoir au moins, nous savons tou-te-s que la différence entre les sexes tient surtout de la construction sociale. (P46)

L'apport théorique de Simone de Beauvoir apparaît dans plusieurs articles, qui généralement se réfèrent au célèbre « On ne naît pas femme, on le devient ». Les auteur-es en proposent des reformulations et procèdent ainsi à diverses dénaturalisations, qui concernent également les hommes : « On ne naît pas dominant, on le devient » (P61) affirme un article, qui se poursuit : « Et si on ne naît pas homme, mais qu'on le devient, alors tout homme passe nécessairement par l'école de la domination » (P61). Dans un autre article sur les violences de femmes, l'auteure affirme : « On ne naît pas tortionnaire, on le devient » (P62).

Toutes ces séquences contribuent à dénaturer les traits et rôles associés aux femmes, principalement sous l'angle de la figure maternelle et de la division sexuée du travail. Dans mon corpus, la figure de la maternité s'articule avec celle de la pute. Cette deuxième figure, moins présente que la première, fait également l'objet de séquences de déconstructions, principalement des débanalisations. Ces séquences contribuent toutefois également à rejeter des archétypes enfermant les femmes dans des rôles naturalisés. C'est pourquoi j'expose brièvement mon analyse de ces séquences au sein du présent chapitre.

7.2.3. La « figure de la pute »

Comme évoqué plus tôt, une deuxième « figure féminine » dénoncée dans le cadre de *l'émiliE* est celle de « la pute ». Pour discuter le questionnement de cette « figure » complexe dans le corpus, je me sers de la distinction que GRIZE (1994, 1996, 2000) relève à propos du signe :

Tout mot renvoie doublement : d'une part il dénote sa définition au sein du système de la langue à laquelle il appartient ; d'autre part il désigne un référent extérieur au système. (GRIZE, 2000, p. 132)

En effet, selon la théorie grizéenne du signe, celui-ci comprend trois pôles : le signifiant, le signifié et l'objet du signe, et de plus le référent, c'est-à-dire un « 'objet' déjà là » à propos duquel il y a signe, dont la logique naturelle reconnaît qu'il est constitué de préconstruits

culturels (GRIZE, 1994, p. 283). Cette théorie me permet de fournir un cadre pour présenter mes analyses de la déconstruction de la « figure de la pute », car les signifiants qui réfèrent à la prostitution interviennent dans des argumentations qui traitent tantôt de la prostitution, tantôt de la « figure de la pute ».

Dans certains articles, la prostitution apparaît comme *objet de discours*. Des articles qui abordent cette thématique interrogent alors des représentations stéréotypées de la prostitution (P51, P123, P135, P136, P137). Ils dénoncent les conditions précaires dans lesquelles se retrouvent des personnes qui exercent le travail du sexe, ainsi que leur stigmatisation. Ils reviennent aussi sur les parcours variés des personnes exerçant la prostitution et certains relèvent le registre victimiste parfois utilisé concernant ces personnes, à propos duquel ils proposent de se distancier (P136, P137). Au niveau de l'analyse du signe, les signifiants /prostitution/ ou /travailleuses du sexe/ signifient « travail du sexe » et « des personnes exerçant le travail du sexe » (signification), et dénotent *ce travail et ses conditions* (objet du signe). Quant aux référents désignés, ce sont des personnes qui exercent cette activité, ainsi que les représentations sociales associées à ces personnes et à leur activité, telles que leur stigmatisation ou un regard victimiste (Figure 3).

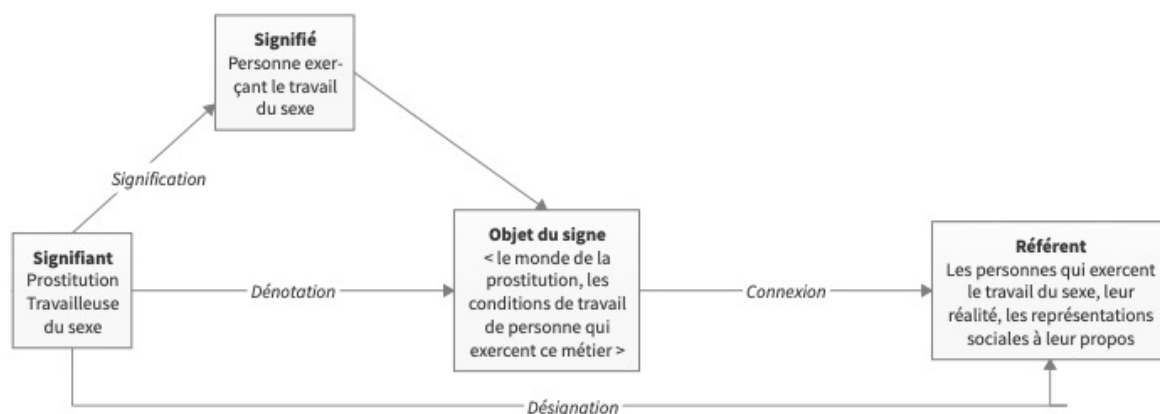


Figure 3 : Thème de la prostitution sous l'angle de la théorie du signe (GRIZE, 1996)

Au niveau de l'analyse de la « figure de la pute », comme pendant de la « figure maternelle ». La référence à la prostitution est également mentionnée par les signifiants, mais l'objet du signe se trouve à un autre niveau : il n'est pas question du travail du sexe, ni des conditions dans lesquelles il s'exerce, mais de la « figure », par exemple dans l'article P136 « cette épée de Damoclès que constitue le stigmate de la putain ». Le référent, autrement dit l'unité culturelle dont il est question (GRIZE, 1996, p. 42), comprend *a priori* des personnes exerçant cette activité, mais plus généralement de nombreuses personnes, souvent des femmes, pour lesquelles « la pute » constitue une figure dont il s'agit de se distancier⁸³ (Figure 4).

⁸³ Les articles de *l'émilie* s'inspirent des travaux de Gail Pheterson (1996), qui dénonce le stigmate de putain disqualifiant de nombreuses femmes et le contrôle social qu'il exerce sur elles, et de Paola TABET

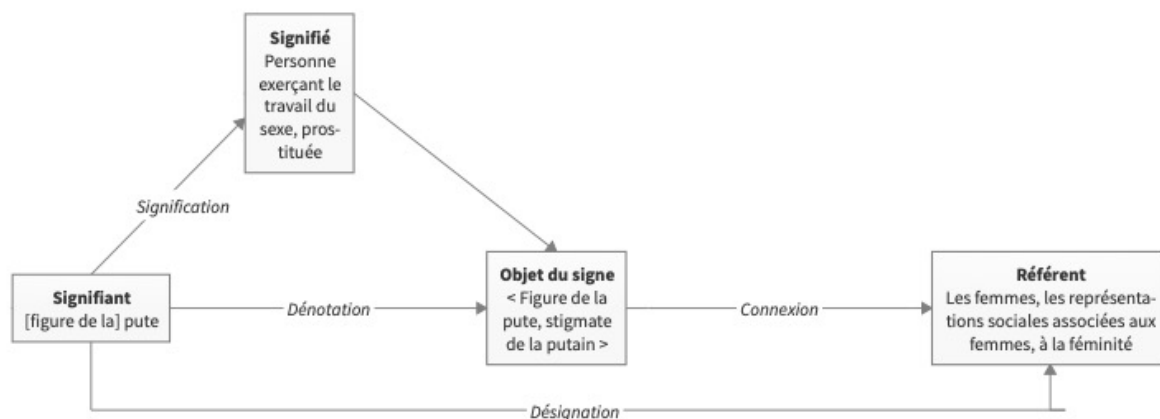


Figure 4: "Figure de la pute" sous l'angle de la théorie du signe (GRIZE, 1996)

Dans des articles qui proposent de réfléchir à cette figure, les auteur-es s'intéressent à des injonctions en matière de beauté et de sexualité. Notamment, les articles dénoncent des processus de réduction des femmes à des objets sexuels ou des objets du désir des hommes, au travers de séquences principalement débanalisantes. Ainsi, s'interrogeant sur les raisons de la diffusion d'un documentaire peu fondé scientifiquement portant sur les différences entre hommes et femmes, l'article P88 dénonce le caractère réducteur de l'émission, en particulier concernant les femmes :

Peut-être seulement pour titiller le voyeurisme des téléspectateurs par une succession de rituels croustillants et de nudité, féminines surtout. L'alternance entre des images de mères attentionnées et de strip-teaseuses affriolantes conforte une fois de plus le téléspectateur dans l'idée qu'il n'existe que deux modèles de la féminité : la maman et la putain. (P88)

Ces dénonciations apparaissent aussi dans des articles qui abordent le sexisme dans la publicité. L'article P2 cite des professionnel·les de l'animation socioculturelle qui estiment que la publicité « va jusqu'à transformer ses mannequins en 'putes' ou en toxicos de luxe » (P2), et que ces images ont des effets sur les comportements des jeunes. C'est également le propos de l'éditorial qui introduit le numéro dans lequel s'insère cet article :

Dès lors, on conçoit logiquement que la top modèle hyper sexuée répétée inlassablement à toutes les sauces dans la publicité laisse des traces dans le cerveau de celles et ceux qui la côtoient. Par exemple, en forgeant notre conception de la féminité et de ce qu'est ou doit être une femme. (P3)

Alors que la référence à la « figure de la pute » apparaît explicitement dans le prédicat « transformer [ses mannequins] en 'putes' » (P2), le dernier extrait ne fait qu'évoquer cette

(2001) qui préconise de « se débarrasser de l'idée, répandue et tenace dans les sociétés occidentales modernes, selon laquelle ce qui distingue la prostituée ou la putain d'une femme 'bien', c'est l'échange de sa sexualité contre un paiement ou une compensation [...] » (p. 133).

figure sans la nommer. Le caractère prescriptif de cette figure apparaît dans cet autre nom « notre conception [...] de ce qu'est ou doit être une femme » (P3).

La « figure de la pute » apparaît aussi dans l'article P85 qui propose de dénaturiser la sexualité. Mettant l'accent sur l'injonction subie par les femmes pour que leur sexualité soit retenue et discrète, l'auteure indique dès le titre le risque encouru par les femmes en cas de spontanéité dans ce domaine :

Un homme à femmes est un Don Juan, une femme à hommes est une... (P85)

L'auteure semble compter sur le partage de plusieurs préconstruits culturels avec son lectorat : « homme à femmes » est une expression du langage courant, alors que « femme à hommes » ne l'est pas. Par ailleurs, le prédicat « être un Don Juan » a une connotation relativement positive, en fonction du contexte dans lequel il est utilisé, tandis que l'expression prédicative incomplète « être une... » renvoie à la figure de la « pute » avec la connotation négative qu'elle charrie généralement dans les années 2000⁸⁴. Ce constat n'implique pas que l'auteure de l'article exprime un jugement sur le travail du sexe, mais qu'elle dénonce une figure et un étiquetage qu'elle juge problématiques.

7.2.4. *Injonctions naturalisantes en matière de sexualité(s)*

La sexualité et les injonctions qui s'y rapportent sont aussi abordées en dehors de cet étiquetage. Des séquences de dénaturalisation recourent à des explications sociologiques lorsque la compréhension ordinaire ou dominante s'y rapporte peu. Au sujet du développement d'instruments à visée thérapeutique dans le domaine de la sexualité, en réponse à ce que le monde médical et pharmaceutique désigne par le terme de « dysfonctionnements sexuels féminins », l'auteure rapporte les propos de Leonore Tiefer :

« Ce qu'on oublie, ou ce qu'on veut faire oublier, c'est que la majorité des troubles sexuels sont d'abord dus à des problèmes relationnels dans le couple ou à de simples problèmes de tactique dans les relations sexuelles. La frustration vient aussi très souvent de blocages psychologiques, comme la gêne ou l'anxiété. De plus, les problèmes sexuels n'ont pas partout la même origine : dans certains pays, ils proviennent d'un déficit d'éducation sexuelle. Or, l'industrie pharmaceutique n'est pas du tout intéressée à améliorer les connaissances en matière de sexualité, ni la qualité de la relation au sein du couple ; ce qui l'intéresse, c'est de promouvoir des pilules chères, à peine testées et dont l'efficacité n'est pas prouvée ». (P49 ; l'auteure cite Leonore Tiefer, contactée par la revue 360°⁸⁵)

⁸⁴ Les premières *SlutWalk*, ou *Marches des Salopes*, manifestations et mouvements qui se réapproprient le terme « salope » notamment pour dénoncer la culture du viol, datent du début des années 2010. Elles suivent donc de peu la période de publication du corpus.

⁸⁵ Une note explique en effet que l'article est repris de la revue 360°.

Ces propos invitent ainsi le lectorat à envisager ce qui est compris ordinairement comme des troubles (ou dysfonctionnements) de la sexualité féminine comme des troubles en fait généralement relationnels, et parfois des troubles qui sont causés par un manque de connaissances. L'article contribue ainsi à proposer une compréhension alternative à la naturalisation de ce type de problématiques. C'est aussi le cas dans l'article P95, qui porte sur la baisse de désir post-partum :

Or tant que les rapports de pouvoir, notamment les rapports sociaux de sexe, ne sont pas pris en considération dans les recherches sur le sujet, la conception de la baisse ou l'absence de désir sexuel après l'accouchement comme problème féminin a encore de beaux jours devant elle... (P95)

L'expression nominale « la conception de la baisse ou l'absence de désir sexuel après l'accouchement comme problème féminin » fait référence, comme plus tôt avec des expressions du même type, à des entités-agents de prise en charge, des personnes ayant cette conception. Dans ces deux exemples, ce qui est considéré ordinairement comme des troubles de la sexualité féminine et rattaché à la nature des femmes fait l'objet de dénaturisations dans des séquences qui les replacent dans un contexte social, historique et économique, avec les rapports de pouvoir qu'il comporte.

7.2.5. *Injonctions naturalisantes en matière de beauté*

Certaines séquences de dénaturalisation s'attaquent également à l'archétype de la femme-parure / femme-objet relevé par DESCARRIES (2005). Des normes en matière de mise en scène du corps font l'objet de plusieurs articles, qui s'intéressent aux pratiques de femmes pour atteindre des idéaux de beauté inaccessibles :

Les qualifications professionnelles de la beauté (QPB) qu'on demande aux femmes sont les suivantes : un visage sans rides ni ridules ; les cheveux colorés (blonds ou roux de préférence) ; un épais maquillage ; des vêtements au « look » à la fois professionnels et féminins ; des souliers à talons hauts ; des bijoux ; des ongles peints ; des jambes galbées de nylon et surtout, de la minceur (P40)

Comme cet extrait le montre, l'auteure ne dénonce pas simplement l'injonction à la beauté, mais la séquence s'attaque aussi au jeunisme subi par les femmes, effleure le centrisme blanc avec le choix des couleurs de cheveux préférées, et aborde également la grossophobie en fin de phrase. La revue rend ainsi compte de contraintes multiples avec lesquelles les femmes doivent composer en matière de beauté. L'article P39 signale que des recherches démontrent à propos des femmes qu'une « 'sous-vie' secrète empoisonnant leur liberté, infusée de notions de beauté, de haine de soi, d'obsession physique, de terreur de vieillir et de menace de perte de contrôle » (P39). Le prédicat « empoisonner leur liberté » et les expressions nominales « haine de soi », « obsession physique » et « terreur de vieillir », en association avec la notion de beauté, témoignent de la dénonciation que l'auteure fait des contraintes qui

pèsent sur les femmes en matière de beauté, dans des séquences où il est difficile de distinguer dénaturalisation de débanalisation.

Pour les auteures qui interrogent la beauté dans mon corpus, les représentations ordinaires laissent entendre que la beauté serait une caractéristique féminine ou naturelle. L'article P39 mobilise la sociologie pour soutenir la dénaturalisation de ce « Mythe de la Beauté » : « Comme l'explique le sociologue français François de Singly, 'la beauté est un attribut féminin' » (P39). Le prédicat « être un attribut féminin » renvoie alors à une naturalisation qui est mise en question par le sociologue, ainsi que par la rédactrice de l'article qui rapporte sa réflexion. La notion de « mythe » renvoie également à une représentation ordinaire qui perdure et à laquelle l'auteure n'adhère pas. Ce terme apparaît d'ailleurs dans plusieurs articles portant sur diverses thématiques comme dans P28 (« le mythe de la prépondérance maternelle »), P54 (« le mythe romantique »), P65 (« Le mythe de la femme violente »), de même que des termes voisins, tels que « chimères » (P102 sur le matriarcat), comme je l'ai soulevé dans le chapitre 6.

Du point de vue de l'analyse des opérations logico-discursives, ces termes contribuent à la construction d'objets de discours en introduisant des ingrédients qui impliquent une prise en charge de déterminations de l'objet par d'autres entités : les auteures ne présentent pas simplement la beauté (ou le romantisme, la prépondérance maternelle, la femme violente, et ainsi de suite) telle qu'elles la perçoivent, mais reconstruisent également dans leur discours des représentations et discours que d'autres personnes ont à son propos. Le cadre des opérations logico-discursives suggère qu'on peut comprendre ces termes comme marquant une opération de type γ_3 ou ρ_2 , qui toutes deux introduisent un ingrédient impliquant une autre entité actrice par rapport à laquelle l'ingrédient est situé (γ_3). En l'occurrence, il s'agit d'une entité extérieure (ρ_2), que l'on peut analyser soit comme non marquée par le discours (il y a des personnes qui croient dans ces mythes et ces personnes ne sont pas mentionnées dans l'expression elle-même), soit comme marquée (si on admet que les mythes *racontent* quelque chose, ils peuvent être eux-mêmes des entités-agents de prise en charge).

7.2.6. *Dénaturalisation des violences*

Le thème de la violence est majoritairement traité par des séquences qui relèvent de la débanalisation, dans lesquelles l'argumentation montre que les discours et pratiques ordinaires banalisent les violences, ainsi que les mécanismes de responsabilisation des femmes qui en sont les cibles, et les mécanismes de déresponsabilisation des auteurs de violences. Je développe mes analyses des séquences de débanalisation dans le chapitre 8 qui porte sur ce type de déconstruction. Néanmoins, certaines séquences sur cette thématique relèvent de dénaturalisations. Il s'agit de séquences dans lesquelles les articles mettent en avant une vision naturalisante des violences exercées sur les femmes, généralement par des hommes, et que le lectorat est invité à interroger, voire rejeter. Ces violences, qui font l'objet de débanalisations, sont alors également construites discursivement comme ne relevant pas

de 'natures' féminine – à être victimes – ou masculine – à agresser –, comme le soulignent ces deux extraits :

À travers ce dossier sur la violence faite aux femmes, nous souhaitons rappeler la diversité des formes qu'elle endosse et la nécessité d'agir sur l'information et la sensibilisation pour qu'elle ne soit plus considérée comme inhérente à la « nature féminine ». (P110)

De l'autre on fait comme si on était dans un état de nature sur lequel aucun contrôle n'était possible. Comme si par un miracle de la nature tout homme en présence d'un corps féminin partiellement dénudé était soumis à des forces qui les contraignaient à siffler, aborder grossièrement ou pire. (P78)

Les auteur-es mettent l'accent sur les effets de la socialisation masculine en matière de violences exercées sur les femmes : « Au-delà d'une prétendue 'nature masculine', il y a le poids de la socialisation » (P26). Les termes « comme si », « prétendue », les guillemets qui encadrent des expressions faisant référence à la nature, contribuent à construire une représentation alternative dans laquelle le social joue un rôle primordial. C'est également l'explication sociologique de l'« apprentissage de la virilité [...] à travers la dévalorisation du féminin » qui est mis en avant dans l'article P65. L'auteure précise que cette dévalorisation passe par plusieurs canaux, à savoir « les mots (interrompre, se moquer, dénigrer, insulter) mais aussi par les gestes, à travers l'usage de la force ou de la violence (gifler, frapper, étrangler) » (P65).

Sur le thème plus large des violences, il est aussi question de rompre avec une représentation des femmes comme étant douces, une caractéristique associée au rôle de *care* censée aller de soi dans une vision naturalisante des différences entre femmes et hommes. Des articles soulèvent que, contrairement à des représentations ordinaires, les femmes peuvent être auteure de violences⁸⁶. Par exemple, l'auteure de l'article P62 soulève que « dans leur cruauté, ces révélations illustrent l'absurdité de la thèse essentialiste de la 'nature féminine', maternelle et accueillante » (P62).

Le terme de « nature féminine » avec ses guillemets comporte déjà une marque de distanciation qui réfère à un discours ordinaire. Cette précaution est de plus complétée : il s'agit d'une « thèse essentialiste de la 'nature féminine', maternelle et accueillante », une thèse qui, par conséquent, ne peut pas être prise en charge par l'auteure, puisque la revue est affiliée à un féminisme radical. Le propos est toutefois encore plus explicite, car l'auteure exprime à nouveau une distance avec l'expression nominale « l'absurdité [de cette thèse] ». Comme le montre cet exemple, les marques de non-adhésion d'un-e auteur-e peuvent figurer à plusieurs niveaux, le cumul de celles-ci soulignant les contenus jugés problématiques. La

⁸⁶ Cette notion de « douceur féminine » peut être contextualisée au moyen d'écrits académiques sur les épistémologies féministes (LUGONES, 2008, pp. 12-13) : le stéréotype des femmes « douces » ne concerne pas toutes les femmes de la même manière, excluant, entre autres, des femmes racisées, des femmes de classe populaire.

représentation alternative que l'auteure propose dans cet article est que « la femme, la mère, stéréotype de la douceur et du pacifisme, peut donc elle aussi torturer », une représentation similaire à celle qui est proposée dans l'article P63 : « les femmes sont des humains capables de violence » (P63), tout comme le sont les hommes. Les prédicats « être des humains capables de violences » (P63) et « pouvoir torturer » (P62) contrastent alors avec les noms « la 'nature féminine', maternelle et accueillante » (P62) ou « la femme, la mère, stéréotype de la douceur et du pacifisme » (P62).

7.2.7. *Des domaines « masculins » ?*

Si dans ce qui précède, j'ai mis l'accent sur mon analyse des séquences dénaturalisant des caractéristiques réputées féminines, les caractéristiques dites masculines font également l'objet de dénaturalisations. Un des thèmes très présents est celui du pouvoir. Selon les auteur·es des articles qui traitent cette question, le pouvoir serait ordinairement considéré comme l'apanage des hommes. Les femmes ne seraient ainsi pas faites pour les postes à responsabilités ni pour la politique, des domaines dans lesquels elles sont ordinairement jugées peu compétentes, voire incapables :

L'ambition, l'argent, l'exercice du pouvoir, sont-ils des apanages masculins ? Les stéréotypes en matière de répartition sexuelle des rôles sont clairs là-dessus. Les femmes sont des émotives douces et maternelles dont les compétences et les valeurs sont bien éloignées de la maîtrise et de la combativité voire de l'agressivité qu'exige l'accès à des postes à responsabilités. (P147)

La représentation ordinaire du rapport des femmes au pouvoir est ainsi reconstruite par l'auteure de l'article de deux façons : le pouvoir est présenté comme ordinairement 'masculin' – ou exigeant des compétences comprises comme masculines –, et les femmes sont présentées comme ordinairement compétentes dans des domaines opposés au pouvoir. L'article P150 procède d'une façon similaire, verbalisant toutefois la naturalisation de l'incompétence des femmes pour le pouvoir par le prédicat « ne pas être faites pour [le pouvoir] 'par nature' », comme le montre l'extrait suivant :

Les femmes ne seraient pas faites pour ça [le pouvoir] « par nature ». [...] Quelles sont les qualités associées aux leaders ? La rationalité, la compétitivité, l'agressivité, l'autorité, la mesure. Cela ressemble étrangement aux caractéristiques dites 'masculines'. Les femmes seraient plus intuitives – voire irrationnelles –, mais à l'écoute et dans la collaboration. Évidemment, ces différences ne sont pas intrinsèques, ni essentielles. Cependant, elles sont très présentes dans les représentations, mais aussi passablement dans la réalité. Nous sommes en partie le fruit de notre éducation et de notre socialisation... De plus, les attentes sont telles dans des organisations encore très masculines que les femmes qui ont des postes à responsabilités adoptent souvent les codes en vigueur. (P150)

En plus de l'argument de la socialisation, les articles réfutent que les femmes manquent de ces supposées 'qualités masculines'. Ils démontrent, au contraire, l'existence de nombreuses femmes ayant les compétences, l'intérêt et l'ambition nécessaires à ces postes et ces

domaines. Alors que la nature ou la psychologie sont fréquemment invoquées dans les discours ordinaires et dominants, tels que reconstruits par les auteur-es, les articles de *l'émiliE* mobilisent des explications historiques ou sociologiques qui rendent compte des obstacles auxquels sont confrontées les femmes qui veulent accéder à de hautes fonctions, notamment en politique ou dans le monde du travail.

« Autoritaire ! Imprévisible ! Incontrôlable ! Légère ! De tout temps, c'est ainsi qu'on a dévalorisé les femmes pour les assigner à ne pas sortir de leur condition. Si la cible était atteinte, toutes les femmes en subiraient les dommages collatéraux. » (P115 ; l'auteure cite un manifeste cosigné par des élues socialistes au sujet du traitement de Ségolène Royal durant sa campagne présidentielle)

Les articles ne se limitent pas à mettre en question la représentation naturalisante des femmes considérées comme incompetentes en matière de pouvoir et à démontrer qu'au contraire elles sont compétentes, mais confrontées à de multiples obstacles. Ils dénoncent, de plus, la banalisation dont fait l'objet cette naturalisation du pouvoir pensé comme masculin, comme c'est le cas dans l'article P50, qui porte sur le monde prestigieux de l'université :

En l'occurrence, ceux-ci [les hommes] occupent 91% des postes de professeur-e universitaire en Suisse. Est-ce scandaleux ? Non, personne ne semble s'en émouvoir. C'est tout ce qu'il y a de plus normal ; c'est presque naturel, tellement cela fait partie de la réalité quotidienne à laquelle nous sommes habitué-e-s. (P50)

Je reviendrai sur ce lien entre les argumentations de dénaturalisation et de débanalisation plus loin dans ce chapitre, deux argumentations qui s'imbriquent l'une à l'autre pour soutenir le travail de mise à l'épreuve des préconstruits culturels et sociaux.

Le pouvoir n'est pas le seul domaine réputé masculin au sujet duquel les articles proposent des réflexions de type déconstruction. Des auteur-es s'attachent à mettre en question l'évidence de la compétence des hommes – et donc de l'incompétence des femmes – pour les nouvelles technologies, pour les jeux de stratégie, en matière d'art ou encore dans le domaine du sport, des domaines ordinairement considérés comme masculins. Les hommes seuls en posséderaient les « qualités » requises, comme l'exprime l'auteure de l'article P106, qui dénonce le conservatisme dans le domaine du sport :

Quoi qu'il en soit, le milieu sportif reste conservateur : il semble évident que les femmes ne sont pas les bienvenues dans toutes les disciplines, surtout celles qui exigent de la force, une énorme capacité d'endurance et une certaine puissance, des qualités qui sont couramment admises comme typiquement masculines. Néanmoins, les mentalités ne semblent pas si cloisonnées que cela, et quelques femmes parviennent quand même à être reconnues et admirées pour leurs efforts. Mais restons réalistes, les sportives les plus médiatisées restent celles qui sont les plus « sexy » aux yeux des journalistes... (P106)

La seconde partie de l'extrait reproduit ci-dessus témoigne cependant d'une approche nuancée, puisque son auteure estime que le cloisonnement n'est pas total – « les mentalités ne semblent pas si cloisonnées que cela » –, tout en revenant finalement à une critique de la médiatisation des femmes sportives selon des critères ayant trait à l'injonction à la beauté. Les séquences de dénaturalisation des incompétences féminines dans des domaines dits masculins mobilisent également la critique de registres évolutionnistes, comme dans l'article P88 :

Savez-vous pourquoi les femmes dédaignent ce loisir [les jeux de dames ou d'échecs] alors que « rien ne les empêche d'y participer » ? Parce qu'elles ont peu d'intérêt pour ces jeux stratégiques, au contraire des hommes qui ont développé ces aptitudes durant des siècles de chasse préhistorique. (P88)

Les auteures de l'article P88 expliquent que les femmes ne peuvent pas participer à ces loisirs en raison des tâches qu'elles sont tenues de réaliser : « [q]u'il soit socialement inconvenant pour elles d'aller au bistrot, qu'elles soient clouées à la maison avec les enfants ou qu'elles disposent de moins de temps libre, tout cela n'effleure pas l'esprit de Morris » (P88). Cette explication contredit la notion soutenue par l'éthologue que « rien ne les empêche d'y participer », et que l'intérêt et les compétences des hommes s'expliqueraient par l'évolution – « des siècles de chasse préhistorique ». Tout en critiquant ces représentations sur les compétences des uns et les incompétences des autres, les articles contribuent à questionner des normes de genre.

7.2.8. Les rôles « féminins » et « masculins » à l'épreuve des sciences sociales et de l'histoire

Des articles mettent également en question la naturalisation des rôles masculins et féminins en dénonçant le registre évolutionniste qui encadre les discours sur les différences entre femmes et hommes. L'auteur de l'article P121 critique les explications qui recourent aux « chasseurs-cueilleurs », aux compétences des femmes des cavernes ayant permis le repérage des « meilleurs fruits », et plus globalement à la « survie de l'espèce, bien sûr », le « bien sûr » marquant le ton ironique avec lequel il s'agit de lire de tels propos dont il se distancie. L'article caricature ainsi le discours évolutionniste : « De là à suggérer au lecteur d'aujourd'hui qu'il en va de notre survie que les garçons évitent de porter du rose, il n'y a qu'un pas que d'autres franchiront sans se faire prier » (P121). Les auteur·es de ces articles interrogent la conception évolutionniste qui encadre la représentation naturaliste des différences entre femmes et hommes au moyen d'études, que les auteures citent en marquant leur adhésion et leur enthousiasme :

Enfin quelqu'un [Catherine Vidal] qui se sert de son savoir et de son autorité de scientifique pour remettre quelques pendules à l'heure : non, les hommes n'ont pas naturellement de meilleures capacités à se repérer dans l'espace. Non, les femmes ne sont pas forcément prédisposées à mieux communiquer ou partager leurs émotions. Non, le mode de vie des hommes et des femmes des cavernes ne contribue pas à expliquer nos comportements actuels. (P104)

Parmi les dossiers et articles qui contribuent à dénaturiser la différence entre femmes et hommes, des thèmes abordant la socialisation et plus largement le contexte social permettent de revenir sur les rôles traditionnels compris comme évidents, qui clivent d'un côté les activités « féminines » et de l'autre les activités « masculines ». Les jouets sont un thème de plusieurs articles interrogeant des représentations stéréotypées :

Comment se fait-il que de manière consciente ou non, on assiste à la reproduction de la répartition sexiste et discriminante des jouets ? Est-ce que les jouets en tant que jouets sont réellement sexués ? Ou bien est-ce notre interprétation qui les « genre » ? (P9)

Le contexte de parution et l'article lui-même – cet extrait se situe dans son chapeau – permettent d'affirmer avec certitude que l'auteure n'adhère pas à la notion de « jouets [...] réellement sexués », mais à celle de la sexuation construite par l'interprétation. Les prédicats « être réellement sexué » et « genrer » – « notre interprétation genre [quelque chose] » – sont mis en contraste du point de vue de l'explication donnée à la sexuation. Le connecteur « [o]u bien », qui marque généralement un ou dit 'exclusif' – soit l'un est le cas, soit l'autre, mais pas les deux ensemble – renforce d'ailleurs la représentation logico-discursive selon laquelle ces deux façons d'expliquer la sexuation des jouets, naturalisme versus relatif à nos pratiques d'interprétation, sont exclusives l'une de l'autre. L'ordre de l'argumentation implique, si un doute subsistait, que la seconde représentation semble à l'auteure la plus acceptable, voire la plus valide.

Sur ce thème, comme sur d'autres, les argumentations recourent à des explications dans d'autres registres que celui de la nature, permettant de comprendre comment des phénomènes peuvent apparaître comme naturels sans toutefois relever de la nature. Les registres de l'histoire et des sciences sociales sont généralement invoqués par les auteures de ces articles. Par exemple, dans le registre historique, un article nous apprend qu'« [a]u Moyen Âge, le monde des garçons et celui des filles semblent nettement séparés » (P9). L'auteure explique que des peintures et gravures des siècles suivants témoignent de « l'avènement de tout un panel de jouets communs aux filles et aux garçons » : des filles et des garçons sont représenté-es avec toutes sortes de jouets durant les premières années, la poupée restant toutefois réservée aux filles. La composante historique de l'explication est présente tout au fil de l'article, ce dernier retraçant différentes étapes dans la construction de la sexuation des jouets – alors que celle-ci est tenue pour une « évidence contemporaine » (P9) – et plus largement de l'éducation. La notion d'« avènement » de jouets communs contribue également à la construction d'une prise en charge référant à une analyse historique : l'introduction de ce nouvel ingrédient de l'objet de discours peut être comprise comme de type hybride γ_2 et ρ_2 , car elle engage tout à la fois un changement d'état de l'objet (γ_2) et un domaine extérieur à l'objet – l'histoire – impliquant une action – l'analyse historique – d'une entité (ρ_2). Cette analyse historique est, en effet, présente explicitement lorsque l'auteure signale « une étude faite sur ce thème tend[ant] à démontrer que [la sexuation des jouets] s'est, en fait, progressivement installée » (P9), en début d'article. L'auteure fournit ainsi au

lectorat les étapes principales d'un raisonnement construit dans le cadre d'un travail historique, y compris la rupture épistémologique qu'elle comporte : alors que la sexuation des jouets passe pour une évidence aujourd'hui, l'analyse montre que les jouets ont été moins sexués à d'autres époques. Ce type de dénaturalisations par le registre de l'histoire se trouve dans d'autres articles, par exemple dans des déconstructions des catégories hommes et femmes et de la division du travail qui en découle (P133, P104) ou de l'hétéronormativité (P159).

Dans un registre moins historique et plus sociologique, mais toujours sur la thématique de la sexuation des jouets, l'auteur de l'article P8 mentionne des pratiques de censure et d'autocensure, qui viennent expliquer le choix des jouets par les enfants autrement que par la nature :

Dans l'autre cas, lorsqu'on ne retire pas purement et simplement au garçon un jouet « de fille », on manifesterà une désapprobation qui peut prendre la forme d'un rire ou ne serait-ce que d'un simple rictus, mais dont on peut supposer qu'ils entraînent durablement des mécanismes d'autocensure (P8)

Ainsi, les guillemets encadrant la caractéristique « de fille » marquent une distanciation de la part de l'auteur : il n'adhère en aucun cas à la notion de jouets de fille ou de garçon. L'article reprend cette représentation ordinaire des jouets sexués pour dénoncer les pratiques qui en découlent. L'analyse des prédicats permet de se pencher sur des pratiques ordinaires que l'auteur juge problématiques :

- « Retirer purement et simplement au garçon un jouet 'de fille' » détermine un « on » qui désigne l'entourage des enfants, les parents en première ligne – plus loin, l'auteur ajoute ironiquement que « tout cela se passe sans que papa et maman ne soient homophobes pour un sou (d'ailleurs ils ont voté pour le Pacs) » (P8) ;
- « Manifester une désapprobation qui peut prendre la forme d'un rire ou ne serait-ce que d'un simple rictus », montrant ainsi que la désapprobation ne se limite pas à une interdiction ou à une verbalisation, mais qu'elle peut prendre des formes plus discrètes – la désapprobation peut alors également être abordée en termes d'objet de discours, enrichi par les ingrédients dénotés par les expressions « un rire » et « un simple rictus » ;
- « Entraîner durablement des mécanismes d'autocensure », qui détermine l'objet de discours auquel l'auteur nous introduit, à savoir la désapprobation de l'entourage (des parents), y compris sous ses formes plus discrètes (rire, rictus).

L'article P105 portant sur les inégalités dans le sport mobilise, quant à lui, les concepts *d'assignations différenciées* et *d'incorporation des rapports sociaux* :

Ces assignations différenciées à certains comportements, les valeurs associées à certaines activités selon qu'elles soient considérées comme masculines ou féminines, constituent une « incorporation » des rapports sociaux de sexe. [...] Ces attentes

s'appuient sur le biologique et sont vécues comme naturelles – ce qui fait leur force – bien qu'elles soient socioculturelles. (P105)

Sur un autre thème propice à la démonstration des effets de la socialisation et plus largement du contexte social, des articles s'intéressent à l'espace de l'école. Le propos consiste à montrer que si l'école est un espace dans lequel les garçons s'expriment et les filles sont avant tout discrètes, il est possible de modifier ces pratiques, qui ne relèvent pas d'une nature, mais au contraire de rapports de pouvoir :

L'asymétrie en faveur des filles dans les classes plus âgées - si discrète soit-elle - prouve que la domination masculine de l'espace pédagogique n'est pas immuable. À condition que la formation initiale et continue des enseignant-e-s intègre la sensibilisation aux stéréotypes de sexe véhiculés par les pratiques pédagogiques et la gestion de la mixité dans une perspective d'égalité. (P66)

L'expression « stéréotypes de sexe [auxquels les personnes enseignantes peuvent être plus ou moins sensibilisées] », contribue à construire objet de discours imprégné de social et de culturel, en alternative à une conception naturalisante des attitudes des filles et des garçons. Le prédicat « ne pas être immuable » et le connecteur « à condition que » soulignent également que la nature n'explique pas les phénomènes généralement constatés dans les classes de jeunes élèves. En effet, les constats se modifient en fonction de l'âge des élèves et de la formation reçue par les personnes enseignantes, ainsi que des façons de gérer la mixité. Implicitement, l'auteure mobilise un postulat selon lequel une explication naturaliste impliquerait une certaine stabilité dans les observations, peu importe l'âge ou la façon d'enseigner. Ce type d'argument est présent dans d'autres articles proposant des dénaturalisations, par exemple P159 et P158 qui déconstruisent la croyance en l'universalité de l'hétérosexualité, ou P39 qui interroge la naturalité des critères de beauté en évoquant « le changement radical des standards de beauté au cours des derniers siècles ou la domination des modèles de beauté occidentaux jusqu'en Afrique, en Asie et en Amérique latine ». Le constat de telles variations en fonction des périodes et des lieux vient alors étayer les séquences de dénaturalisation.

Sur un thème voisin de la mixité à l'école, l'article P5 propose une approche nuancée de la mixité filles-garçons dans les centres de loisirs. Selon son auteure, la mixité ne va pas de soi. Elle estime que des activités non mixtes peuvent apporter des outils favorables à l'égalité entre hommes et femmes. Elle soulève que des précautions doivent toutefois être prises en matière de choix des activités non mixtes proposées, afin d'éviter des processus de (re)naturalisation des inégalités :

La non-mixité, comme discrimination positive en faveur des filles, doit être envisagée avec beaucoup de précautions pour ne pas risquer de recréer, même involontairement, une conception différentialiste des genres qui ne peut que contribuer à la perpétuation de rôles stéréotypés. (P5)

L'auteure propose ainsi une représentation mitigée autour de la non-mixité dans les centres. La recommandation qu'elle formule amène à l'argumentation une dimension normative, ce dont témoigne le prédicat « doit être envisagée avec beaucoup de précautions ». Comme plus tôt dans l'article P9 sur la sexuation des jouets, l'analyse logico-naturelle montre que l'argumentation de dénaturalisation peut être mobilisée simultanément à la débanalisation. En effet, dans l'expression « une conception différentialiste des genres qui ne peut que contribuer à la perpétuation de rôles stéréotypés », l'auteure invite tout à la fois à un processus de dénaturalisation et de débanalisation. C'est parce que penser les différences en termes de nature implique des inégalités qu'il s'agit d'envisager des activités non mixtes avec beaucoup de précaution.

L'article revenait d'ailleurs un peu plus tôt sur la conception naturalisante qui avait orienté le choix de la non-mixité en matière d'éducation au 19^e siècle. Celle-ci se justifiait d'une part « par les besoins différents des garçons et des filles en matière de savoir », de manière à favoriser les « capacités reproductives » des filles, qu'il « ne fallait pas surcharger » intellectuellement. D'autre part, cette éducation différenciée se justifiait par les rôles différents que « filles et garçons étant amené-e-s à remplir » socialement et qui nécessitaient ainsi des apprentissages distincts, « éducation ménagère pour les filles et trigonométrie pour les garçons » (P5). L'auteure concède qu'une telle éducation n'est plus d'actualité – « Certes, le 19^e siècle semble bien loin », écrit-elle. En revanche, elle attire l'attention du lectorat sur une certaine proximité des idées d'animations proposées aux filles dans les centres de loisirs avec les représentations de cette période :

[...] si l'on pose la question des ateliers de filles dans les centres de loisirs, les réponses sont presque inmanquablement ateliers de danse, de couture, voire de maquillage. (P5)

En effet, la danse, la couture et le maquillage renvoient, dans les années 2000-2010, à des rôles stéréotypés attribués aux femmes, tels que repriser ou coudre des vêtements, ou encore répondre à des injonctions à la beauté. Le caractère redondant de ces propositions d'ateliers est traduit par la détermination « être presque inmanquablement », qui souligne que ces activités paraissent aller de soi lorsque les professionnel·les s'adressent aux filles. Cette modalisation « presque inmanquablement » qui fait référence à une fréquence élevée d'un phénomène ou d'un discours constitue une manière, pour les auteur·es, de reconstruire une représentation ou des pratiques ordinaires tenues pour évidentes socialement. Le recours à la redondance dans la reconstruction de l'évidence sociale mise en question apparaît par exemple dans l'article (P158) « En matière de différence des sexes, elles [les justifications de nature] sont légions ». De plus, l'auteure de P5, en se basant sur des discours de professionnel·les en animation, met en avant que les normes sociales en matière de genre continuent d'enfermer les jeunes dans ce qu'elle appelle dans le titre de sa conclusion des « corsets sexués que l'on croyait presque oubliés ». La référence à des corsets rend compte à la fois de la force des normes, qui par conséquent sont tenues pour évidentes, et du caractère

construit de ce qui est perçu comme des différences naturelles, mais résulte en réalité de contraintes socio-culturelles.

Les articles qui dénoncent la reconduction des stéréotypes de genre reconnaissent généralement l'évolution des pratiques, dans une forme concessive. Par exemple, dans l'article P6 sur les activités sportives, l'auteure concédant que les interdictions et prescriptions « évoluent » pour revenir sur les aspects de concordance avec des schémas en partie dépassés : « mais il s'agit toujours de préserver les 'assignations naturelles' de la femme ». La concession est ici marquée par le connecteur « mais » qui introduit un contraste entre les deux énoncés, ainsi que par le contraste implicite par la présence des prédicats « évoluer » dans le premier énoncé et « s'agir toujours » dans le second. L'auteure procède à une dénaturalisation au moyen d'une expression renvoyant à de la culture qui passe pour de la nature, la notion d'« assignations naturelles » (P6), expression mise entre guillemets témoignant de la distanciation de l'auteure face à la naturalisation qu'elle comporte – elle se base sur des discours tenus par d'autres. La forme concessive se retrouve aussi par exemple dans l'article P158, lorsque l'auteure concède que « la place de la femme ne se limite plus au foyer, mais [qu'] elle reste contestée dans les sphères de pouvoir ».

Cette mise en question de la complémentarité entre hommes et femmes implique une critique des assignations des hommes et surtout des femmes. En revanche, elle n'empêche pas que des auteures proposent des réflexions favorables aux valeurs dites féminines. Par exemple, des articles soulignent que les femmes, féministes ou non, ne doivent pas nécessairement renoncer à des valeurs ayant trait au *care*. Dans un registre utopique, des articles proposent que de telles valeurs puissent être reconnues par la société et promues également du côté des hommes.

7.2.9. *Androcentrisme et dénaturalisation*

Des articles s'intéressent en effet à l'androcentrisme et à la dévalorisation du féminin et des activités réalisées par des femmes. Les auteur·es critiquent ces processus et proposent des représentations logico-discursives qui mettent en avant ce qui est considéré ordinairement comme féminin. Cette valorisation n'implique pas pour autant une approche essentialiste, qui est pour ainsi dire absente du corpus, d'autant plus dans des articles procédant à des dénaturalisations. Dans des séquences qui contribuent à cette réflexion, des auteures mettent en évidence la valorisation des activités réputées masculines ou réalisées par les hommes au détriment des activités féminines ou réalisées par les femmes. Un article sur la création artistique illustre cette critique :

Une analyse, maintenant récurrente dans la problématique des études genre, des rapports de pouvoir entre le masculin et le féminin se base sur la valorisation de certaines activités lorsqu'elles sont pratiquées par des hommes et la dévalorisation de celles pratiquées par les femmes. (P67)

L'argumentation introduit un contraste au moyen des noms « valorisation » et « dévalorisation », qui peuvent être compris à l'aune de l'analyse logico-naturelle comme deux noms ancrant deux pôles opposés d'une même notion et renvoyant à des processus inverses. La référence au sujet qui exerce l'activité – les hommes *versus* les femmes – complète la représentation qui dénonce l'inégalité de traitement dont les femmes sont victimes. Des articles soulignent alors que la dénaturalisation de la différence entre les sexes n'entraîne pas la nécessité de s'aligner sur les valeurs masculines :

L'amour, la générosité, le souci d'autrui, le don de soi : voilà quelques grands tabous du féminisme, tant le risque de croire qu'ils relèvent de la « nature » des femmes est important. Considérer ces attributs comme une « essence » féminine a cantonné les femmes à la sphère domestique, les excluant de la vie publique. Mais faut-il pour autant rejeter ces valeurs ? Au contraire, il s'agit de leur redonner une place centrale, pour les femmes mais aussi – et surtout – pour les hommes. (P92)

Cet extrait met en contraste trois représentations de ces valeurs ordinairement considérées comme des attributs féminins. Une première représentation est celle d'attributs féminins qui relèveraient de la nature. Le prédicat « croire » et les guillemets autour de nature marquent la distanciation de l'auteure face à cette première représentation. L'auteure présente une deuxième représentation, plus courante chez les féministes : de telles valeurs amènent les femmes à être cantonnées à la sphère domestique, en raison de leur naturalisation, d'où un rejet, voire des « tabous », à leur sujet. L'auteure propose enfin une troisième représentation, à laquelle elle adhère, à savoir que ces valeurs ne doivent pas être rejetées, mais au contraire promues chez les hommes comme chez les femmes. Le contraste entre une conception ordinaire féministe et féministe alternative ressort dans le connecteur « [a]u contraire », ainsi que dans l'opposition entre les prédicats « rejeter ces valeurs » et « redonner à ces valeurs une place centrale ». Une dimension normative est également présente dans cet extrait, puisque l'article questionne « faut-il pour autant [...] ? » et répond « [a]u contraire, il s'agit de [...] ». Cette dénaturalisation – la revalorisation des valeurs dites féminines doit, selon elle, s'étendre aux hommes, une proposition qui contribue à déconstruire la naturalité de ces attributs – laisse entrevoir une critique réflexive sur le féminisme, par ailleurs présente dans des articles présentant des séquences de déconstruction relevant d'autres types. Elle laisse également entrevoir des débats internes au féminisme ou des débats entre courants féministes. Il sera question de tels débats dans les chapitres dédiés aux déconstructions de représentations touchant au féminisme (chapitre 9 sur la relégitimation) et aux déconstructions de la sacralisation du féminisme (chapitre 10).

Des articles proposant des dénaturalisations valorisent aussi des valeurs dites féminines dans une réflexion sur la notion de pouvoir, un domaine traditionnellement masculin abordé ci-dessus dans la section précédente :

Ces vingt dernières années, le prototype du cadre s'est fait plus androgyne. Les théories féministes, l'intégration de la variable genre y sont pour quelque chose. Mais c'est aussi la notion de leadership qui a évolué vers un leadership dit global. Il s'agit de tenir compte

de l'entreprise et de son environnement politique, économique, social, écologique, ainsi que de sa diversité en interne – tant au niveau des employé.e.s que des leaders. Dans cette définition plus englobante, les qualités dites féminines ont leur place : les femmes seraient des leaders plus démocratiques, possédant une intelligence émotionnelle, encourageant le travail et favorisant l'engagement des employé.e.s. (P150)

Cet article dénature la notion de pouvoir et son rapport à la masculinité. L'auteure introduisant auparavant : « l'androcentrisme – l'homme est la mesure de toute chose – a ses limites. En théorie du leadership aussi. ». Le prédicat « s'être fait plus androgyne », de même que plus loin « avoir leur place », attribué aux « qualités dites féminines » ou encore les noms « des leaders plus démocratiques » et « une intelligence émotionnelle » contribuent d'une part à déconstruire la représentation ordinaire du pouvoir comme apanage masculin en introduisant dans la représentation logico-discursive alternative du pouvoir des ingrédients associés ordinairement à la féminité et des éléments centrés sur les femmes. D'autre part, cette construction logico-discursive permet la mise en valeur explicite d'attributs considérés comme féminins, tout comme le faisait l'article P92. C'est également la réflexion qu'amorce l'éditorial du numéro dans lequel cet article est publié, lorsque l'auteure affirme :

Non seulement il n'est pas certain que les femmes ne soient pas « faites pour ça » mais de plus, en matière de leadership, par exemple, les modèles évoluent. Si dans les années soixante, le prototype du cadre collait parfaitement aux caractéristiques dites masculines, les théories et expériences en la matière ont quelque peu changé. Il s'agit désormais d'allier les qualités d'autorité à celles de collaboration, la combativité aux relations interpersonnelles, la raison à l'intelligence émotionnelle. Dans cette nouvelle configuration, les femmes ont leur place. D'ailleurs, de nombreuses études ont démontré que lorsqu'une entreprise était mixte dans ses instances dirigeantes, elles se révélaient plus performantes. (P 147)

L'article P24 reprend également ce « stéréotype masculin » associé au « bon chef » pour le mettre en question. Son auteure part de la représentation, construite comme ordinaire, selon laquelle :

[...] un bon leader est un meneur d'hommes, qui, par sa confiance en lui, inspire ses collaborateurs/trices et les conduit à se surpasser ; il a de l'ambition, une personnalité de gagnant, n'a pas peur des responsabilités, etc. (P24)

L'auteure n'assume pas cette image stéréotypée, qu'elle dénonce à peine quelques lignes plus loin : « Pourtant, depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à occuper des positions dirigeantes » (P24), et par la suite lorsqu'elle expose des limites auxquelles les femmes sont confrontées en matière de carrière dirigeante : « Ce phénomène est appelé le plafond de verre, une expression imagée qui fait clairement référence aux obstacles qui arrêtent les femmes dans leur progression hiérarchique » (P24).

Le même type de dénaturalisation est proposé dans d'autres domaines. Par exemple, dans le domaine de l'art, le caractère universel des œuvres d'hommes, par opposition à des œuvres

considérées comme « féminines » de femmes – les femmes, de par leur nature, réaliseraient des œuvres « féminines » – est soumis à la critique féministe :

Le mérite de telles interrogations est de pouvoir aussi porter sur ce qu'on entend par culture et par art universel. Si l'art produit par les femmes est effectivement féminin, qu'en est-il de celui des hommes ? Est-il, lui aussi spécifiquement masculin ? D'où viendrait l'idée d'universalité ? Est-ce qu'elle serait possible ? Ou existerait-elle déjà ? (P67)

L'auteure met en question premièrement la notion d'art universel, puisqu'il s'agit selon elle de s'interroger sur « ce qu'on entend par culture et par art universel », et deuxièmement la supposée féminité des œuvres de femmes – dans « Si l'art produit par les femmes est effectivement féminin [...] », la formulation reste hypothétique, rendant compte d'un postulat admis ordinairement, mais avec lequel l'auteure marque à nouveau une distance. Par cette double mise en question relative à l'art, l'auteure pose les bases pour une valorisation du travail artistique des femmes comme un art potentiellement aussi universel, et aussi particulier, que celui des hommes.

7.2.10. *Un féminisme contre-nature ?*

Parmi les activités réalisées par des femmes, le féminisme fait l'objet de discours ordinaires délégitimant, comme le relèvent des articles de mon corpus. Des articles dénoncent l'injonction qui est faite aux femmes à ne pas être féministes, ou à s'en dissimuler. Je développe mon analyse des déconstructions qui se rapportent à de tels discours dans le chapitre 9 sur la relégitimation du féminisme. Cependant, j'ai identifié sur cette thématique quelques séquences qui relèvent de la dénaturalisation. En effet, un des arguments dénoncés par les articles est que le féminisme serait opposé à la féminité, dans une représentation naturalisante de celle-ci :

En acceptant une telle étiquette [celle de féministe], ne risque-t-on pas de perdre sa « féminité » ? Beaucoup de jeunes femmes perçoivent l'opposition entre les deux termes comme une évidence. (P84)

Dans cet extrait, l'auteure reconstruit la représentation ordinaire de la féminité comme relevant du naturel ou du moins d'une norme à suivre, et que le féminisme mettrait en péril. La construction de la prise en charge se base sur les doutes que les femmes peuvent ressentir à l'égard du féminisme et des injonctions qui leur sont adressées, qui entrent, en apparence du moins, en contradiction. Les guillemets placés autour du terme féminité dans tout l'article montrent la distance que l'auteure prend avec cette notion et la représentation naturalisante qu'elle véhicule. L'article met par la suite l'accent sur le féminisme comme « moyen pour les femmes d'être des personnes à part entière », rendant « [l]a crainte de perdre sa 'féminité' [...] bien futile ».

Les articles dénoncent d'autres représentations incitant à se distancier du féminisme. Par exemple, des idéaux, comme l'amour, font l'objet de déconstructions dans lesquelles les représentations négatives du féminisme sont dénoncées. Ainsi, l'article P158 s'intéresse à la représentation de l'amour tel qu'il apparaît dans le travail d'une neurobiologiste :

Plus récemment, c'est la neurobiologie qui vient au secours de cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis. Pour Lucy Vincent, hommes et femmes sont si fondamentalement différents voire ennemis qu'il faut toute une série de phénomènes neurobiologiques destinés à unir les hommes et les femmes afin de se reproduire. Et elle appelle cela l'amour. Ce dernier serait d'ailleurs mis à mal par le féminisme et la pilule... (P158)

Cette représentation différentialiste – parce que l'amour [entre un homme et une femme exclusivement] y est construit comme une série de phénomènes neurobiologiques nécessaires à la reproduction de l'espèce – est bien sûr dénoncée par l'auteur de l'article. De même, l'auteur se distancie des implications qui découlent de cette conception de l'amour, à savoir un rejet du féminisme (et de la pilule) parce qu'il « mettrait à mal » l'amour. Comme mentionné plus tôt, les auteur-es questionnent la notion que le féminisme constituerait une « guerre des sexes » qui empêcherait « l'harmonie primitive » nécessaire au maintien d'une forme de « paradis terrestre » (P88). Par contraste, les auteures des articles offrent une représentation alternative du féminisme et invitent le lectorat à l'assumer. Il en sera question de manière plus approfondie dans la section consacrée à la (re)légitimation du féminisme. Néanmoins, le lien avec la dénaturalisation semble relativement étroit, puisque (re)légitimer le féminisme fait appel à des mises en question de représentations naturalisantes de la féminité, de l'amour ou encore des rapports entre hommes et femmes. Dans ce registre, ce sont les archétypes de la *femme diabolique* et de la *femme rivale* (DESCARRIES, 2005) qui sont dénoncés par l'argumentation dénaturalisante. Les articles témoignent, en effet, d'une mise en question de cette peur de transgresser une nature soi-disant harmonieuse que les féministes mettraient en péril.

Dans un registre différent, mais toujours sur un mode humoristique, l'article P34 dénaturalise le féminisme : « On ne naît ni féministe, ni antiféministe » (P34) écrit son auteure en reprenant la célèbre phrase de Simone de Beauvoir, régulièrement citée dans les articles qui relèvent de la dénaturalisation. L'auteure dresse ensuite une « typologie non exhaustive de la gamme des positions allant de l'antiféminisme au féminisme » pour les femmes et pour les hommes, montrant une réalité qu'elle décrit comme « peu analysée tant par les universitaires que les médias ». En effet, alors que les positions idéologiques peuvent être appréhendées comme statiques, l'auteure considère que les réflexions et positions peuvent évoluer au long de la vie, et tient compte du fait qu'elles ne sont pas « dépourvues de contradictions ». Cet exemple fait plutôt figure d'exception, puisque la dénaturalisation porte généralement sur des notions plus ordinairement rattachées à la nature ou au biologique, mais il montre que la revue comporte des questionnements également sur le féminisme et sur les façons dont les personnes se positionnent par rapport à lui ou se le représentent.

Les séquences de dénaturalisation liées au féminisme enjoignent les femmes à ne pas assumer leur adhésion à ce mouvement et dévalorisent ses luttes. L'argument ordinairement mobilisé renvoie à la naturalité des catégories hommes et femmes, et à la transgression que le féminisme opère à leur sujet. Le féminisme serait opposé à l'amour ou à l'harmonie, en d'autres termes, contre-nature. Les séquences de dénaturalisation analysées dans les différentes sections ci-dessus ôtent en effet la crédibilité à tout un ensemble de justifications référant à la nature, et contribuent à (re)mettre en débat des pratiques ordinaires. Ces modifications de sens concernent avant tout les représentations des femmes, et de manière moins dominante les hommes, ainsi que des objets thématiques dans le cadre de la revue, tels que le pouvoir ou l'amour. Des séquences de dénaturalisation s'intéressent également à l'hétérosexualité.

7.2.11. Dénaturalisation de l'hétérosexualité

En effet, l'évidence de l'hétérosexualité est également mise en question dans mon corpus. Ainsi, des auteur-es soulèvent que celle-ci n'est pas naturelle contrairement aux représentations ordinaires :

Vous avez dit naturel ? Le premier article de ce numéro incite à une saine réflexion sur la part du culturel de l'hétérosexualité. Indispensable pour la reproduction de l'espèce mais pas si universellement naturelle que cela. (P158)

Dans cet extrait, la dénaturalisation se fait sur un mode nuancé : l'hétérosexualité est présentée comme n'étant « pas si universellement naturelle que cela [que les représentations ordinaires voudraient qu'elle le soit] et comme ayant, au contraire, une « part » culturelle. L'article P159, dont il est question dans l'extrait précédent, dénaturalise en effet l'hétéronormativité. Son auteure se base sur une recherche en histoire pour mettre en question la représentation de l'hétérosexualité comme « universellement naturelle » (P158). Elle y montre que les pratiques hétérosexuelles ont été combattues de plusieurs façons au cours de l'histoire ; qu'elles ont notamment fait l'objet d'oppositions dans le contexte de la chevalerie, par le clergé et par la médecine. L'auteure de l'article P159 résume ainsi la représentation ordinaire de l'hétérosexualité et l'éclairage nouveau que permet la littérature scientifique à son sujet :

C'est qu'on y a tous cru, à l'omnipotence de l'hétérosexualité, à son universalité, à sa normalité issue d'un penchant qui serait naturel aux humain.e.s. On a même étudié la vie des bêtes pour étayer le préjugé. On baigne dans le monde béat du couple hétérosexuel, impossible d'y échapper. Le duo homme-femme est sur et dans nos murs, nos écrans ; leurs amours, leurs problèmes s'étalent partout ; leur imaginaire s'infiltré par nos pores jusqu'à l'overdose. On a tous cru que c'était comme ça depuis la nuit des temps. Jusqu'à l'essai de Louis-Georges Tin qui ose prétendre que cet état de fait n'a commencé qu'au Moyen Âge. Certains se seraient opposés au rouleau compresseur du modèle hétérosexuel avec plus ou moins de bonheur. (P159)

La représentation ordinaire et naturalisante de l'hétérosexualité est d'abord reconstruite par l'auteure. Le caractère ordinaire est construit par des prises en charge dans lesquels le pronom « on » permet de renvoyer à une majorité de personnes : « on y a tous cru [...] », « on a même étudié [...] » et par des expressions nominales permettant la thématization de cette représentation : « le préjugé », « leur imaginaire », « [le] rouleau compresseur du modèle hétérosexuel ». Les contenus pris en charge renvoient à une hétérosexualité omnipotente, universelle, normale, naturelle. Dans la représentation alternative prise en charge par l'auteure, le couple hétérosexuel, renommé de plusieurs façons au fil du texte, fait l'objet d'une construction thématique plus critique : il est dénoncé comme un « monde béat » dans lequel on est « baign[é] » et auquel il est difficile d'« échapper » ; il est présenté comme étant omniprésent « jusqu'à l'overdose », voire comme un « rouleau compresseur », des expressions qui témoignent de la normativité – en contraste avec la prétendue naturalité – de l'hétérosexualité. La dénaturalisation de l'hétérosexualité va de pair avec une autre déconstruction, qui touche cette fois plus directement des pratiques non hétérosexuelles. Plusieurs articles de la revue s'intéressent à mettre en question la représentation de l'homosexualité comme « contre-nature ». En continuité avec cette dénaturalisation de l'hétérosexualité, c'est aussi le modèle familial hétéronormé qui fait l'objet d'une déconstruction :

Quoi qu'il en soit, l'homoparentalité remet en cause un modèle de famille dominant, où la complémentarité des rôles entre femmes et hommes demeure essentielle. Ce modèle reste bien ancré dans nos représentations : deux parents, soit une femme et un homme et un, deux, voire plusieurs enfants. Mais dans les faits, la pluralité des situations vécues devrait amener à revoir ce modèle : enfant élevé dans une famille monoparentale ou recomposée, par deux parents pas toujours de sexe différent. Jusqu'à peu, dans les représentations, homosexualité et parentalité étaient antagoniques, l'une excluant automatiquement l'autre. Alors que les deux peuvent très bien se conjuguer dans les désirs, comme dans les faits. (P108)

L'auteure de l'article P108 reconstruit le « modèle de famille » dominant, à savoir « deux parents, soit une femme et un homme et un, deux, voire plusieurs enfants », qui est décrit comme fortement « ancré dans nos représentations ». L'article P152 développe une représentation ordinaire similaire du couple comme « une femme, un homme, une chambre à coucher et un projet familial », dans un article qui insiste sur la richesse de la réalité par contraste avec la représentation dominante. Les articles contribuent à dénaturaliser ces représentations ordinaires et le modèle qu'elles soutiennent sur la base de la pluralité des situations vécues, par exemple l'homoparentalité. S'appuyant sur des écrits en études genre, l'article P108 explique de quelle manière l'ordre social croit se fonder sur le biologique :

Les situations d'homoparentalité viennent bousculer 'l'ordre des choses dans les limites duquel s'exerce la vie sociale'. Avec en toile de fond, la nécessité de s'appuyer sur le biologique pour fonder les règles de la vie en société et instaurer un ordre stable. Or, ces règles sont construites et structurent les représentations et les pratiques, à tel point que l'on oublie qu'elles ne sont pas 'naturelles'. (P108 ; l'auteure cite les ouvrages Masculin/Féminin, La pensée de la différence de Françoise Héritier)

Dans cet extrait, la notion d'ordre fait aussi l'objet d'une déconstruction : alors que cet « ordre » est compris comme fondé sur la biologie, l'auteure soulève que les règles de vie en société sont construites. La littérature scientifique sur laquelle l'auteure se base apparaît dans plusieurs expressions citées ou encore derrière la notion que « ces règles [...] structurent les représentations et les pratiques ». Ainsi, dans ces articles, la dénaturalisation de l'hétéronormativité repose largement sur la littérature scientifique, tout en intégrant également des exemples de situations vécues, qui contribuent à « bousculer » ce fameux ordre hétérosexuel tenu pour naturel. L'article P108 s'intéresse également aux recherches portant sur les couples hétérosexuels :

Dans cette homogamie, l'homme est généralement supérieur à la femme sur presque tous les plans : âge, origine sociale, formation, profession, salaire, taille (7 cm en moyenne !), etc. « Tomber amoureux/eux », c'est donc généralement tomber sur « supérieur » que soi pour la femme et sur « inférieur » que soi pour l'homme. Ainsi, qu'on le nie ou non, femmes et hommes intériorisent la hiérarchie entre les sexes et la reproduisent plus ou moins inconsciemment. (P55)

Le couple hétérosexuel apparaît dans cette représentation critique comme peu naturel, et même, au contraire, comme problématique du point de vue féministe, puisqu'hommes et femmes forment des couples qui reproduisent la « hiérarchie entre les sexes » dans laquelle la classe des hommes domine la classe des femmes.

7.3. La bicatégorisation en question

Comme le montre la partie qui précède, les auteur·es des articles de mon corpus marquent un désaccord avec des représentations qui naturalisent la hiérarchie entre hommes et femmes, une critique que RAZ (2021) et BARIL (2015) relèvent également dans leurs travaux sur les différentes conceptions féministes de la bicatégorisation sexe/genre. Je me penche sur les différentes manières dont les séquences de dénaturalisation de *l'émilie* la questionnent. Partant de mon approche logico-discursive des articles, je montre que les séquences questionnent les notions de « vrai homme » et de « vraie femme », puis je m'intéresse aux alternatives proposées en matière d'interprétation du sexe / genre.

Les auteur·es des articles de *l'émilie* questionnent en effet des représentations et des normes de genre, notamment leurs prescriptions sur ce que doivent être un (vrai) homme et une (vraie) femme. Dans ce registre, l'article P12, qui dénaturalise les catégories de sexe et leur pertinence, questionne : « Si, par exemple, les petits garçons trouvaient que le rose est une bien jolie couleur et que les nattes les avantagent, pourrait-on encore parler de garçons ? », et plus loin : « Et si les filles n'avaient de goût ni pour la dînette, ni pour les jolies robes, pourrait-on encore parler de filles ? ».

Les auteur·es qui déconstruisent mettent en lumière la diversité des femmes, une conception qui permet de contrer le recours ordinaire à des « figures » trop réductrices. Outre les deux figures mère/pute mentionnées en 10.2, la littérature mentionne par exemple des archétypes

(DESCARRIES, 2005) qui sont dénoncés par les recherches féministes. La recherche de DESCARRIES (2005) se sert de quatre modèles, à savoir la *femme diabolique* (p. 138), la *faible femme* (p. 139), la *femme parure* ou *objet* (p. 139), et la *femme rivale* (p. 140). Dans les articles de *l'émiliE* qui dénaturent les figures de la mère et de la pute, les auteur-es contribuent à interroger les archétypes de la femme parure-objet et de la femme faible. Dans l'article P45, c'est la figure de la femme comme porteuse de paix, qu'on peut rapprocher de l'archétype de la *femme faible*, qui est également mise en question :

Pourtant « La » femme n'existe pas... et surtout pas dans la guerre. Ce sont 'des femmes' et non cette figure iconique de l'idéal féminin. Les femmes dans leur diversité, leur pluralité ne sauraient dès lors être réduites à un groupe homogène, virtuel, un label pour droit humanitaire. Comme les hommes, elles souffrent, haïssent, combattent, militent dans et/ou contre la guerre. Comme les hommes, elles en sont parfois les victimes et parfois les bourreaux. Comme eux et différemment d'eux. On appelle cela la dimension de genre, concept analytique servant à l'étude de l'organisation sociale de la relation entre les sexes. (P64)

Du point de vue de l'analyse des opérations logico-discursives, le passage de « La » femme à « des femmes » relève d'une opération de type γ_4 introduisant un ingrédient de l'objet de discours lié à son extension, et qui s'oppose à « cette figure iconique de l'idéal féminin ». L'argumentation introduit d'ailleurs un contraste au moyen de l'articulation « et non ». Le caractère extensionnel est ensuite développé par l'expression nominale « les femmes dans leur diversité, leur pluralité » et la détermination selon laquelle elles « ne sauraient dès lors être réduites à un groupe homogène, virtuel, un label pour droit humanitaire ». Tout comme plus tôt avec les figures maternelles et de la prostituée, les articles contribuent à interroger des figures qui sont dénoncées parce qu'elles tendent à effacer l'hétérogénéité des femmes et à soumettre celles-ci à des injonctions de genre.

En effet, parmi les articles qui dénoncent l'idéologie de la différence entre les sexes, la dénaturalisation touche non seulement aux caractéristiques dites féminines et masculines, mais également aux injonctions subies par les femmes et les hommes. Ainsi, sur un sujet banal en apparence, c'est-à-dire la danse, l'auteur de l'article P43 note une asymétrie quant au devoir d'être femme et celui d'être homme :

Au journaliste qui lui demande comment il aime que les femmes dansent, il [le chorégraphe] répond qu'il apprécie qu'elles « soient de vraies femmes à la danse sensuelle ». Dans son flot de paroles, il ne manque pas d'énoncer la règle : chacun-e doit être à sa place. L'homme et la femme ayant selon lui chacun-e la leur. Il dénigre en effet ces danseuses qui « ne sont plus des femmes » car elles travaillent trop les mouvements de pieds et « négligent leurs hanches et leur corps en somme » (!) (P43)

Par opposition, l'auteur remarque que les hommes peuvent selon le chorégraphe exprimer « leur part de féminité » (P43 ; l'auteur cite le chorégraphe). Cette opposition entre un jugement favorable du chorégraphe envers des hommes qui exprimeraient une part dite féminine et un jugement défavorable envers des femmes qui exprimeraient une part dite

masculine témoigne du caractère asymétrique et contraignant des normes de genre, dans ce contexte de la danse, en particulier pour les femmes. Dans d'autres contextes, comme les jouets, les analyses montraient plus tôt que ce sont les garçons qui se trouvaient confrontés à des injonctions plus restrictives selon les auteur-es des articles. Les séquences de dénaturalisation s'attaquant à ces rhétoriques du « vrai sexe », du « vrai homme » ou de la « vraie femme » procèdent à des critiques des processus de naturalisation, voire d'essentialisation de ces catégories. L'article P129 sur le conformisme dans les choix d'orientation professionnelle dénonce aussi la norme de l'hétérosexualité en vertu de laquelle « [i]l s'agit de prouver et de se prouver qu'on est une vraie fille ou un vrai garçon ».

Par ailleurs, l'expression « vrai homme » est également utilisée dans un autre registre, qui est plutôt celui d'une utopie féministe :

Parallèlement, la connotation de certains mots clefs changerait : le courage, le vrai, se traduirait par l'aptitude à remettre en cause une société dont le mode de résolution des conflits est fondé sur la violence et la loi du plus riche ; la force, la vraie, se reconnaîtrait à la capacité de maîtriser une situation de conflit avec sa tête ; la puissance, la vraie, résiderait dans l'habileté d'amener les autorités à piocher dans le budget militaire pour financer les assurances sociales. Et celui qui ne craindrait pas l'émancipation féminine serait un homme, un vrai. (P47)

Cet usage peut surprendre, car le terme « vrai » évoque une conception naturaliste ou essentialiste des catégories de sexe (par exemple DESCARRIES, 2005 ; KRAUS, PERRIN, REY, GOSSELIN & GUILLOT, 2008 ; MARIGNIER, 2016). Cette connotation peut être nuancée si on tient compte de la teneur déconstructive de l'article. En effet, l'auteure y propose une alternative à la conception ordinaire d'un « vrai homme », et par conséquent une conception éloignée des représentations stéréotypées figeant son identité dans la nature. Ainsi, à la place d'une représentation du « vrai homme » faisant « usage de la force (musculaire ou militaire) », comme l'auteure de l'article P47 le reconstruit, l'argumentation amène à considérer une représentation alternative, à savoir qu'un vrai homme serait « celui qui ne craindrait pas l'émancipation féminine ».

Dans un registre voisin recouvrant partiellement les mêmes aspects de représentations ordinaires ou dominantes, des articles s'attachent à dénaturaliser les catégories homme et femme, ainsi que la « différence des sexes ». Ainsi, les auteur-es contribuent à questionner la bicatégorisation entre hommes et femmes :

S'il paraît bien difficile de nous départir de notre besoin de catégoriser, homme, femme, hétéro, homo etc. n'oublions pas néanmoins que cette fameuse nature est bien plus variée que nous le voudrions. (P158)

Dans cet extrait, la dénaturalisation se fait sur un mode nuancé, opposant un « besoin de catégoriser » – notamment les hommes et les femmes –, et la « nature », dont l'auteure affirme qu'elle comprend de grandes variations – « bien plus variée que nous le voudrions ». L'article reconstruit ainsi une représentation ordinaire de la nature comme très binaire du

point de vue du genre et de la sexualité. Ces catégorisations sont décrites par l'auteure comme un besoin, voire un souhait, l'auteure soulignant que nous voudrions bien que la nature soit si binaire. Sans se référer explicitement à la littérature scientifique sur la bicatégorisation par sexe (par exemple KRAUS, 2000 ; FAUSTO-STERLING, 2000 ; Priscille TOURAILLE, 2011), les auteur-es s'attachent néanmoins à dénaturer la « différence entre les sexes » et la binarité supposée évidente des catégories de sexe. Ainsi la notion de différence comprise comme naturelle entre les hommes et les femmes est interrogée, ce que reflètent les expressions métadiscursives à son sujet : elle relève d'un « besoin » (P158), et elle est qualifiée de « postulat » (P54), de « certitude » (P46) ou de « cliché » (P54) :

John Gray aimerait aider les couples hétérosexuels à être plus heureux, merci pour nous, mais il nous fait croire que cela peut être simple, sans temps d'apprentissage, sans erreurs et surtout, il part du postulat selon lequel femmes et hommes sont différents par nature. (P54)

Dans cet extrait, le terme « postulat » évoque un discours appartenant au registre démonstratif. Au sujet de cette démonstration, l'auteure reconstruit et dénonce un postulat naturaliste duquel John Gray part dans son ouvrage. Le terme de postulat renvoie également à une représentation tenue pour évidente dans cette démonstration. Il en va de même pour le terme « certitude » qui apparaît dans l'extrait suivant d'un autre article sur les *drag kings* :

Notre prise de conscience du quotidien se caractérise par la certitude que le sexe d'une personne se lit sur son corps et est définitive. (P 46)

Dans cet extrait, ce n'est pas seulement la notion de différence des sexes qui est mise en question, mais aussi la lecture du sexe sur le corps, ainsi que la stabilité du sexe. La dimension réductrice des représentations binaires des femmes et des hommes est aussi soulignée dans cet autre extrait de l'article P54, qui non seulement soulève le caractère social des rôles attendus de la part des hommes et des femmes, mais également dénonce la hiérarchie des sexes :

Le propos [...] donne une image simplifiée du fonctionnement des femmes et des hommes. Elles et ils sont décrit-e-s selon une généralisation des rôles socialement attendus, sans jamais qu'une allusion à la hiérarchie sexuelle entre les sexes ne soit faite. Dans cette description, les femmes et les hommes sont présenté-e-s comme deux catégories qui diffèrent naturellement en tout, sans qu'il ne soit jamais fait mention de nos éventuels points communs. Le titre lui-même est déjà choisi selon des clichés réducteurs : Venus et Mars, se référant à la beauté et à la guerre. (P54)

S'opposent ainsi dans cet article une représentation bicatégorielle – « deux catégories qui diffèrent naturellement en tout » –, et une représentation plus sociologique qui met l'accent sur des « rôles » sociaux et une « hiérarchie sexuelle » passée sous silence dans l'ouvrage de John Gray critiqué par l'auteure. La représentation binaire proposée par Gray dans son ouvrage *Les hommes viennent de Mars, les femmes de Venus* est reconstruite discursivement comme une « image simplifiée » et peu critique. En effet, l'auteure dénonce que seules les

différences entre femmes et hommes – et non leurs points communs – fassent l’objet du propos, « des clichés réducteurs » figurant déjà dans le titre de l’ouvrage.

En opposition avec de telles représentations ordinaires de la différence des sexes, les auteur-es des articles proposent plusieurs représentations alternatives. Tout d’abord, une représentation soutenue par les auteur-es est celle d’un continuum entre les sexes au lieu de deux catégories distinctes :

Notre conception spontanée du masculin et du féminin est de les envisager comme deux entités séparées et exclusives l’une de l’autre. En réalité, il s’agit plutôt d’une sorte de continuum avec d’un côté le pôle féminin et de l’autre le pôle masculin. (P 158)

L’argumentation oppose les contenus de ces deux représentations, d’une part « deux entités séparées et exclusives l’une de l’autre », et d’autre part « une sorte de continuum avec d’un côté le pôle féminin et de l’autre le pôle masculin ». Le contraste entre les deux représentations est également construit au moyen de l’opposition entre la prise en charge selon « [n]otre conception spontanée du masculin et du féminin », et l’articulation « [e]n réalité », qui marque dans cet extrait le contenu que l’auteure prend en charge. Si ce modèle d’un « continuum » permet de proposer une nouvelle conception, moins dichotomique, RAZ (2021) critique le fait qu’elle « reproduit potentiellement la bicatégorisation en ancrant le continuum entre deux pôles sédimentés depuis la masculinité jusqu’à la féminité » (p. 102), une conséquence qui n’est manifestement pas souhaitée par les auteur-es de ces articles : elles et ils semblent plutôt favorables à saisir le sexe avec une grande diversité.

Par ailleurs, parmi les argumentations déployées pour déconstruire la naturalité de la « différence des sexes », des auteur-es proposent d’imaginer des utopies dans lesquelles les catégories de sexe seraient abolies ou supprimées, comme c’est le cas dans les deux extraits suivants :

Et si on supprimait la catégorie de sexe... Dans un monde rêvé, il serait possible d’imaginer qu’à la différence biologique entre femme et homme ne soit pas ajoutée une différenciation fondée sur le genre, sur la construction des rapports sociaux de sexe. Mais comme tel n’est pas le cas, imaginons donc de supprimer directement la catégorie de sexe. Quelles en seraient les conséquences sur le genre ? (P100)

À cela s’ajoute le fait que l’appartenance sexuelle est considérée comme le fondement de l’organisation sociale et de la division sexuelle du travail. Pourrions-nous imaginer une société dans laquelle être défini-e comme femme ou homme ne serait pas un élément déterminant ? C’est-à-dire où la forme des organes génitaux n’aurait pas davantage d’importance qu’un trait physique, tel que la forme des orteils, des oreilles ou encore la couleur des yeux et où l’identité ne se construirait pas par le biais d’identification sexuée ? (P108)

Dans ces deux extraits, les auteures mobilisent les compétences d’imagination de leur lectorat dans une démarche qui invite à s’écarter du paradigme bicatégoriel dominant qui repose sur

une conception naturaliste des catégories de sexe : « imaginons » et « [p]ourrions-nous imaginer » proposent-elles, dans un registre révolutionnaire (BARIL, 2015). Alors que le premier extrait réfléchit à la suppression de la catégorie de sexe, le second propose non pas sa suppression, mais une société dans laquelle cette catégorie « ne serait pas un élément déterminant », par analogie à d'autres traits comme la couleur des yeux. Cette proposition rejoint celle qui conclut la notice de RAZ (2021) sur la bicatégorisation :

La disparition de la catégorie de sexe comme catégorie fondamentale est potentiellement porteuse d'une promesse de déstabilisation radicale de la société – de la filiation, de la sexualité et de l'identité –, déstabilisation d'un ensemble d'oppositions qui participent d'un système symbolique dualiste et hiérarchisé (culture/nature, actif/passif, raison/émotion, etc.). (RAZ, 2021, p. 102)

Les articles qui s'intéressent à mettre en question les catégories de sexe mettent aussi en lumière des possibilités de transgresser cette bicatégorisation qui paraît si évidente. Ce sont par exemple des articles qui présentent une approche *queer* ou qui prennent en compte le vécu de personnes intersexuées ou de personnes transgenres, avec une approche constructiviste subversive, qui contribue à « la reconnaissance des multiples catégories de sexes/genres existantes » (BARIL, 2015, p. 132). Ces interrogations amènent les auteur-es à envisager des utopies dans plusieurs domaines, à commencer par la liberté en matière d'identité de genre et la diminution des rapports de domination :

Et même cette catégorisation-là [selon l'appareil génital et le patrimoine génétique] peut se révéler trop contraignante puisqu'entre les deux cas clairs de femmes à la formule chromosomique XX et d'hommes à la formule chromosomique XY, il y a des variations, par exemple des femmes XY. Bref, viril et féminin sont des adjectifs vides de sens biologique et donc dépourvus de toute naturalité. Quelle liberté ! (P104)

Dans cet extrait, la transgression des catégories se situe au niveau chromosomique. Si une telle transgression ne peut pas être choisie, le constat de ces « variations » amène l'auteure à récuser la prétendue naturalité de la féminité ou de la virilité, et à mettre en évidence une plus grande liberté que supposée en matière d'identité. Cette notion de liberté est présente dans d'autres articles, comme l'article P43, dans lequel l'auteur non seulement dénonce « l'absurdité de ces catégories dites naturelles », mais aussi met en avant la possibilité de s'en libérer lorsqu'on les met en cause :

On pourrait profiter de ce débat pour tordre le cou définitivement à ces catégories abstraites qui divisent le monde en « féminin » et « masculin ». Socialement construites, elles ne servent qu'à perpétuer la domination et restreindre nos libertés. Plus que de laisser les hommes exprimer leur 'part de féminité', je vois le réel potentiel de libération dans la remise en cause et la démonstration de l'absurdité de ces catégories dites naturelles. (P43)

Pour l'auteure de l'article P12, se libérer des « codes » associés à ces catégories impliquerait également des changements de société. Elle suggère en effet d'envisager une société « post-

sexuée », dans laquelle les individus auraient leur place « au-delà » des catégories, dans une approche cette fois-ci plus proche d'un constructivisme révolutionnaire (BARIL, 2015) :

Et si tous les codes qui font qu'un être humain femelle est aisément reconnaissable d'un être humain mâle disparaissaient ? Et si la catégorie sexe n'était plus du tout pertinente pour définir l'identité d'une personne, au point qu'elle soit supprimée des passeports et autres formulaires officiels, quel type de société verrait le jour ? [...] Pourquoi ne pas faire le pari d'une société post-sexuée afin de donner pleinement sa place à l'individu, au-delà de toute catégorie ? (P12)

Ainsi, les catégories de sexe sont dénoncées dans ces articles comme amenant des contraintes (P104) et des restrictions (P43) – notamment sous la forme de « codes » (P12) –, comme des catégories abstraites (P43), voire absurdes (P43), socialement construites (P43) ou encore « vides de sens biologique » (P104). Ces caractéristiques, mais aussi le rôle des catégories dans la perpétuation de la domination (P43) incite les auteur·es à proposer de s'en défaire.

Les auteur·es s'intéressent également à des thématiques particulières qui sont impactées par la mise en cause du postulat de la bicatégorisation. Par exemple, le thème de la famille donne lieu à des déconstructions de la notion qu'on s'en fait ordinairement. L'article P108 reconstruit dans son chapeau une représentation dominante de la famille « qui semble avoir encore de beaux jours devant elle », voire qui passe ordinairement pour le « modèle de la famille idéale », à savoir « [u]n père, une mère, deux voire trois enfants », pour ensuite développer son propos sur d'autres formes de parentalité, telles que l'homoparentalité :

Si à l'heure actuelle cette société relève de l'utopie, il est toujours essentiel de réfléchir aux raisons qui nous poussent à trouver certains modèles familiaux, naturels, contrairement à d'autres. Tant au niveau social, que juridique, il est temps d'élargir les limites de ce qui est considéré comme naturel et de prendre en compte la diversité des familles existantes, comme de celles qui souhaiteraient pouvoir voir le jour. (P108)

Sur la même thématique, l'article P33, qui expose des arguments antiféministes d'une sociologue qui revendique son antiféminisme, puis des contre-arguments féministes sur plusieurs sujets, aborde également le thème de l'homoparentalité. Reprenant le propos de cette personnalité, l'article reconstruit une représentation dominante :

Dans le monde d'aujourd'hui, les homosexuels ne sont plus ni pécheurs, ni criminels, ni anormaux, mais « différents ». N'empêche que la question vaut encore d'être posée : est-ce que ces gens différents sont aptes à faire des parents aussi adéquats que les autres ? (P33, les auteures citent une sociologue assumant son antiféminisme)

Les auteures répondent au moyen d'une représentation alternative, centrée sur l'amour plutôt que la « différence » :

Si une famille normale est une famille dans laquelle il y a de l'amour, alors tous les enfants issus d'une famille normale peuvent être des parents adéquats. (P33)

Ainsi, dans les articles s'intéressant à d'autres modèles familiaux, parmi lesquels l'homoparentalité, les auteur-es reconstruisent celle-ci comme paraissant ordinairement moins naturelle que le modèle dominant ou « idéal ». Dans l'article P100, « l'abolition de la catégorie de sexe » est comprise comme impliquant des questionnements de notre conception ordinaire de la famille. L'auteure aborde le questionnement de ce modèle familial et de sa supposée naturalité.

L'abolition de la catégorie de sexe aurait en revanche des avantages certains en ce qui concerne le mariage, la parentalité et par conséquent le monde du travail. Le mariage deviendrait la simple union de deux individus indépendamment de leur sexe. La famille, si longtemps investie de la mission de perpétuation de l'ordre social établi - quand bien même cet ordre a été de nombreuses fois redéfini - serait le lieu de la réinvention continue de l'échange et du partage entre individus. La richesse et les immenses possibilités qui seraient ainsi parties constituantes de la famille laisseraient à chacun l'opportunité d'exprimer librement son attachement et son désir. Il en irait de même quant à la parentalité puisqu'il importerait peu que les parents soient hétérosexuels, homosexuels ou encore célibataires, seul primerait l'engagement de l'individu dans son désir d'être parent. (P100)

Ainsi ce questionnement de la famille est considéré par les auteur-es comme émancipateur, ce que l'analyse des opérations de construction des objets de discours permet de mettre au jour. En effet, les expressions nominales « la richesse et les immenses possibilités qui seraient ainsi parties constituantes de la famille », « l'opportunité d'exprimer librement son attachement et son désir » renvoient à la notion de liberté, ainsi introduite dans le discours. Le prédicat « [être] le lieu de la réinvention continue de l'échange et du partage entre individus » renforce cette construction, une « réinvention continue » impliquant la présence de personnes qui peuvent modifier le sens attribué à la famille.

Les réflexions menées explicitement à partir de travaux *queer* ou portant sur l'intersexualité ou les identités transgenres vont dans le même sens. L'article P133 par exemple, invite « au décloisonnement et à la déconstruction des genres » (P133) et à rendre « poreuses les frontières entre les genres et les pratiques sexuelles » (P133). Son auteure propose de réfléchir aux identités sexuelles dans leur caractère construit :

Vers la fin des identités sexuelles ? Influencée par Michel Foucault, la pensée *queer* insiste sur le caractère profondément social, historique et culturellement construit des sexualités et des identités de genre. Une de ses originalités est de mettre en avant le potentiel créatif qu'implique cette idée de « construction ». Et ce, notamment, en s'appuyant sur la réalité des subcultures sexuelles. Le cas des pratiques transgenres, comme celles des drag queens – hommes se travestissant en femmes – et des drag kings – femmes se travestissant en hommes – est révélatrice à cet égard. Le travestissement est l'occasion d'un détournement, souvent parodique, des codes de genres. (P133)

De telles références à l'histoire rappellent l'analyse de RAZ (2021) sur les différentes « stratégies exist[ant] pour déconstruire la dichotomie naturalisée entre les deux catégories de sexe » (p. 98). La notice soulève que « [p]our mettre en lumière la variabilité des façons de

penser le sexe, l'histoire est précieuse » (RAZ, 2021, p. 98), se référant notamment aux travaux de Laqueur (1992), d'inspiration foucauldienne, qui montrent comment l'incommensurabilité entre les catégories de sexe s'est construite sur les derniers siècles (RAZ, 2021, p. 98).

L'article P133, reprenant le travail de dénaturalisation réalisé par Foucault dans ses écrits, insiste sur le « potentiel créatif » en matière de sexualités et d'identités de genre, en raison de leur caractère construit, et évoque le travestissement comme pratique créative permettant un « détournement [...] des codes de genres », un lexique qui rappelle celui du constructivisme subversif (BARIL, 2015). Ce terme de « codes » en matière de genre apparaît également dans les articles P12 et P150. Dans l'article P150, l'auteure dénonce que les codes soient « adoptés » (P150) – ce terme apparaît dans la représentation du pouvoir comme apanage masculin, qui fait l'objet de la mise en question. Dans les articles P12 et P133, les codes apparaissent dans une représentation alternative, au sein de laquelle ils sont construits comme destinés à disparaître (P12) ou être détournés (P133). Si ces articles mobilisent la notion de codes de genre(s), d'autres articles les mettent en scène, comme l'article P46 sur le sujet des *drags kings* :

D'autres [drags kings] ont des prétentions féministes et veulent déstabiliser leur entourage et mettre en question ce qui est communément attribué à l'« homme » ou à la « femme ». Qu'est-ce qui fait l'homme chez l'homme ? Sa barbe et son pénis, ou lorsque sa façon de s'exprimer est typiquement masculine malgré des organes génitaux féminins ? (P46)

Dans cet extrait, le prédicat « mettre en question ce qui est communément attribué à l'homme' ou à la femme' » fait écho à la notion de détournement ou de disparition des codes mis en évidence plus tôt dans l'analyse. Quant à la question de l'auteure : « Qu'est-ce qui fait l'homme chez l'homme ? », elle rejoint le questionnement évoqué plus tôt sur les « vrais hommes » et « vraies femmes ». Dans les thématiques abordées permettant la mise en question de la bicatégorisation, des articles liés à l'intersexuation et aux identités transgenres font leur apparition sur la fin de la période étudiée. L'article P163, paru en 2009, mentionne tout d'abord l'intersexualité. L'auteure s'intéresse ainsi aux expériences de personnes « doté.e[s] simultanément d'un sexe féminin et d'un sexe masculin » (P163). Cette propriété contribue à interroger la représentation ordinaire des (« vraies ») femmes et (« vrais ») hommes, au travers des catégories qui s'opposeraient sur un mode binaire exclusif. Elle remet ainsi en question le « régime de vérité du sexe » (RAZ, 2021, p. 98, qui s'inspire des travaux de Foucault). L'auteure de l'article P163 entame la dénaturalisation de cette bicatégorisation, qui se poursuit plus loin :

Le choix existant dans notre société entre deux catégories, masculin ou féminin, ne représente pas la variété des sentiments d'appartenance et des identités de genre. Si socialement, le sexe biologique est d'une importance cruciale dans le développement de l'identité, dans la place qu'occupe l'individu.e dans la société et dans son intégration à celle-ci, il ne détermine pas systématiquement à quel sexe social une personne se sent

appartenir. De plus en plus d'individu.e.s se trouvent à l'étroit dans la détermination binaire fondée sur le sexe biologique. (P163)

Les arguments mobilisés sont alors « la variété des sentiments d'appartenance et des identités de genre », qui n'est pas reconnue dans le choix autorisé par la représentation bicatégorielle. Puis, la détermination du genre par le « sexe biologique » est mise en question par le moyen d'une modalisation : « il ne détermine pas systématiquement à quel sexe social une personne se sent appartenir ». Et finalement, le caractère contraignant de cette représentation bicatégorielle est mis en avant, par la mention de l'augmentation du nombre de personnes « se trouv[a]nt à l'étroit dans la détermination binaire fondée sur le sexe biologique ».

L'article soulève, sur la base du récit d'une personne intersexuée, que la construction identitaire est loin d'être évidente, puisque l'étiquette sociale « anormale » est associée à l'intersexualité. L'auteure propose ensuite une définition de l'identité transgenre, qui constitue une autre forme de transgression de la bicatégorisation par sexe. Ces deux thématiques sont présentées comme pouvant alimenter une réflexion sur des identités de genre qui ne se limitent pas à la bicatégorisation.

Il reste un énorme travail d'information, d'acceptation et d'intégration sociales à effectuer autour de la notion d'identité de genre. Claudette participe à la prise de conscience graduelle par la société de ces questions en offrant un bel exemple d'intersexualité comme identité possible. (P163)

Sur le plan de la construction des objets de discours, l'article ancre ainsi la notion d'« intersexualité comme identité possible », qui contribue à dénaturer la représentation bicatégorielle généralement constitutive de l'identité sexuée.

Dans le cadre des séquences de dénaturalisation dans *l'émilie*, les rédactrices se situent globalement sur une tendance constructiviste radicale, comme annoncé dans la charte de la revue datant de 2001 (*L'ÉMILIE*, 2001, p. 7). Certaines argumentations peuvent toutefois être plus proches d'une conception anti-essentialiste, par exemple dans les séquences analysées précédemment en section 7.2., qui mettent en avant le caractère malléable du genre. Celles-ci n'excluent toutefois pas un prolongement par des réflexions épistémologiques ou basées sur des approches queer. Le constructivisme social subversif a donc sa place dans cette revue, en particulier dans les numéros récents (par exemple ceux parus en 2009). La conception différentialiste, peut intervenir dans différents témoignages et avis recensés dans la revue, mais elle est pour ainsi dire absente des articles que j'ai retenus pour mon étude de la déconstruction, si ce n'est comme contenus mis en question dans le cadre de ces articles (donc comme représentation ou discours rapporté avec distanciation). La question de la dénaturalisation de la hiérarchie est bien entendu présente, par exemple dans les articles P147 et P150 portant sur le pouvoir, mais elle s'accompagne d'autres mises en question sur le genre et sur la notion de pouvoir, qui engagent des arguments matérialistes. En effet, le pouvoir est questionné sous l'angle de la débanalisation à chaque fois que les argumentations

soulignent les rapports de pouvoir sous-jacents aux pratiques ordinaires et aux discours dominants.

7.4. Conclusion

Mon analyse logico-discursive du corpus retenu montre qu'un premier type de séquences s'oppose à des procédés de naturalisation. Les séquences de *dénaturalisation* s'attachent à questionner la (ou les) « différence(s) des (ou entre les) sexes », son (leur) caractère naturel, les caractéristiques attribuées aux femmes et aux hommes comme propriétés soi-disant naturelles (par exemple en termes de maternité ou de pouvoir), les relations entre hommes et femmes qui paraissent aller de soi, y compris au niveau de la hiérarchie sociale, les rôles et normes qui leur sont assigné-es, ou encore les explications naturalisantes relatives à chacun de ces éléments. Tous ces éléments font l'objet de mises en question, par des séquences argumentatives qui mettent à l'épreuve le caractère naturel des phénomènes constatés et des explications données à ces derniers.

Dans le cadre de ces séquences, les articles font appel à un lexique du naturel, qui intervient au travers de diverses opérations logico-discursives : constitution d'objets de discours (au moins deux représentations logico-discursives, dont une réfère à la nature ou au naturel), détermination (notion prédicative engageant du naturel), modalisation (avec ou sans négations), prise en charge (ce que voudrait la nature), ainsi qu'à un lexique qui s'éloigne du naturel, renvoyant à du social, voire à du sociologique. Cependant, le lexique du naturel ne recouvre pas l'ensemble des séquences de dénaturalisation. Le travail de « destruction » de certaines images des femmes, que CHAPONNIÈRE (1993, p. 170) relève à propos de la revue *Femme en Suisse et le Mouvement féministe*, à laquelle *l'émiliE* fait suite, se poursuit. Les auteur-es proposent des réflexions sur certaines « figures » féminines naturalisées, principalement la (bonne) mère et la femme-objet. C'est l'occasion pour la revue de questionner également des normes sociales contraignantes pour les femmes, et parfois également pour les hommes. De tels discours contribuent à mettre en avant la malléabilité au moins du genre, et parfois du sexe. En effet, la bicatégorisation elle-même, c'est-à-dire « le processus par lequel sont créées deux classes dissymétriques et mutuellement exclusives », considérées comme naturelles, « universel[le]s et anhistoriques » et qui « prétend refléter une réalité biologique » (RAZ, 2021, p. 95), fait partie des objets ciblés par les séquences de dénaturalisation, en fonction de différents paradigmes d'interprétation du sexe/genre (BARIL, 2015). Selon ces typologies, la perspective matérialiste (RAZ, 2021 ; BARIL, 2015) est largement mobilisée dans les séquences de dénaturalisation, de même qu'une conception constructiviste subversive (BARIL, 2015, pp. 130-131), lorsque les auteur-es s'intéressent à des identités de genre sortant de la binarité homme-femme et aux approches critiques des sciences.

Les séquences de dénaturalisation sont rarement isolées, car elles s'attellent à mettre en question un réseau de représentations naturalisantes qui structure le sens commun et les

pratiques ordinaires, rappelant la démarche de Nicole MOSCONI (2016), dont Edmée OLLAGNIER (2017) souligne dans un compte rendu qu'elle met en lumière « l'imbrication de ces croyances telles que la différence naturelle entre femmes et hommes, leurs qualités qui s'excluent mutuellement, la complémentarité, la différence des besoins, des capacités, des tâches, etc. » (p. 143). Les articles de *l'émiliE* mettent en effet en scène une diversité d'éléments imbriqués les uns aux autres, qui semblent aller de soi, et ils proposent de les dénaturiser, les uns après les autres dans une démarche qui m'évoque une image de fractale – dont je tente de dessiner une « cartographie » non exhaustive. Ces images me paraissent rendre compte également de la répétition qu'induit ce réseau de préconstruits culturels, avec parfois un effet de redondance dans le corpus étudié, comme dans mes analyses. Néanmoins, les séquences de dénaturalisation se soutiennent les unes les autres et s'articulent avec des séquences d'autres types pour « réfuter » des préconstruits culturels présentés comme profondément ancrés. Entre autres, la dénaturalisation fournit régulièrement des arguments en faveur de la débanalisation. Par exemple, la dénaturalisation soutient la lutte contre les violences envers les femmes, puisque de telles violences sont *dévoilées* comme n'étant dues ni à une nature masculine – qui serait faite pour l'agressivité –, ni à une nature féminine – soi-disant passive. Les auteur·es qui proposent des séquences de dénaturalisation mobilisent régulièrement des études scientifiques (en sociologie, en histoire, en sciences politiques, en biologie, et bien sûr des études ayant une perspective de genre). Elles et ils participent donc à vulgariser ces travaux dans une revue adressée à un public non nécessairement académique. Au niveau du registre, l'ironie est présente (en particulier si les représentations critiquées ont trait à l'évolutionnisme), et le ton peut être nuancé (par exemple : « pas si universellement naturel que cela » (P158), : « ne détermine pas systématiquement » (P163)), voire compréhensif (« on a tous cru » (P159), « besoin de catégoriser » (P158)).

Mes analyses témoignent aussi de la difficulté de différencier la dénaturalisation de la débanalisation, ces deux types s'imbriquant l'un à l'autre dans certaines séquences, comme le montre le chapitre qui se clôt. Si je n'ai pas cité Ian HACKING (2008) jusqu'ici, c'est que les travaux de RAZ (2021) et de BARIL (2015) me paraissent plus heuristiquement pertinents sur le constructivisme social à propos du sexe et du genre. Néanmoins, je me sers ici de sa typologie de l'engagement dans les discours constructivistes pour clarifier cet élément : la dénaturalisation s'intéresse (et réfute) au caractère inévitable / naturel / éventuellement universel ou immuable d'un phénomène (HACKING, 2008) sur un registre aléthique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983), tandis que la débanalisation vise à montrer le caractère inacceptable (sa médiocrité selon la typologie de HACKING (2008)), d'une situation, sur un registre déontique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983).

8. La débanalisation : une construction logico-discursive de l'inacceptable

Les dernières décennies de féminisme ont été très fécondes en matière de dénonciation. Cette phase critique a permis de mettre en évidence un grand nombre d'inégalités entre les femmes et les hommes : une femme sur cinq est victime de violence conjugale au cours de sa vie, les femmes représentent environ 22% des effectifs au Parlement, à travail équivalent, la différence de salaire entre les sexes avoisine les 20%, les hommes n'effectuent en moyenne qu'un dixième du travail domestique; celui-ci, à l'inverse du travail professionnel, est invisible, non gratifiant et non reconnu... (P92)

Dans ce chapitre, j'analyse la débanalisation, un deuxième type de déconstruction identifié dans le cadre de mon étude. Par débanalisation, je désigne la mise en question logico-discursive d'évidences qui relèvent du registre de la banalité. Les argumentations de débanalisation questionnent le caractère banal ordinairement attribué à des pratiques, normes, phénomènes ou représentations, et proposent généralement en alternative de les réévaluer comme pertinentes à retenir notre attention, dans une démarche de conscientisation et de dénonciation⁸⁷. Dans ce chapitre, je présente quelques analyses du registre de la débanalisation au travers du lexique de la dénonciation⁸⁸. J'expose ensuite la structure logico-discursive du procédé de débanalisation et développe les différentes formes qu'il prend dans mon corpus féministe. Les argumentations de débanalisation ont la particularité de mobiliser le lectorat sur le plan des émotions. En effet, ce procédé, inverse à celui de la banalisation (HERMAN & PAHUD, 2016), contribue à construire dans et par le discours le caractère inacceptable d'éléments ordinairement considérés comme évidents, et ainsi à légitimer des sentiments tels que l'indignation⁸⁹, la colère, le sentiment d'injustice ou de révolte, alors que leur banalisation légitime l'indifférence. Cette particularité m'amène à intégrer dans ce chapitre une analyse de la sémiotisation des émotions⁹⁰ (MICHELI, 2010, 2013,

⁸⁷ Sur le thème des violences faites aux femmes, Elisa HERMAN (2016) estime que :

[I]e répertoire d'action féministe de lutte contre les violences conjugales s'organise donc en trois dimensions indissociables : *dénoncer* (faire d'une question privée un problème public), *conscientiser* (les femmes concernées mais aussi les acteurs périphériques), *héberger* (les femmes et les enfants concernés). (p. 27-28)

⁸⁸ Tout comme dans le cas de mes analyses de la dénaturalisation, l'analyse du lexique a suivi chronologiquement l'identification du type – ici, la débanalisation. Cependant, il m'a paru préférable d'accompagner le lectorat en introduisant le chapitre par une présentation en termes de lexique, qui me paraît constituer une bonne entrée en matière du type de discours dont il est question.

KOHLER (2021) relève également le registre de l'indignation face à l'affaire du « tee-shirt de la honte » – dès 2020, dans plusieurs régions de Suisse, des enseignant-es font porter un tee-shirt couvrant lorsqu'ils et elles jugent la tenue des collégiennes inappropriée (par exemple, lorsqu'elles ne portent pas de soutien-gorge). Ces pratiques suscitent des interventions médiatiques et des manifestations de collégiennes indignées. Avec une approche logico-naturelle, KOHLER (2021) s'intéresse au débat sur le Canton de Fribourg. Se centrant sur les articles et la *courrier des lecteurs* publiés dans le quotidien *La Liberté*, ses analyses montrent que le débat donne lieu à des discours proposant des éclairages variés qui modifient l'orientation donnée au débat.

⁹⁰ MICHELI (2013) distingue ce terme de l'expression des émotions :

PLANTIN 2011). Cette approche me permet de présenter l'argumentation de débanalisation sous l'angle de l'engagement émotionnel. Le cadre épistémologique qui sous-tend tant le corpus étudié que mon approche épistémologique, associé aux outils de la logique naturelle, me permet d'appréhender la débanalisation comme construction logico-discursive de l'inacceptable dans un contexte de dénonciation militante.

8.1. La débanalisation sous l'angle du registre de la dénonciation

Le terme de débanalisation n'apparaît pas tel quel dans le corpus que j'étudie. En revanche, le lexique de la *dénonciation* et celui du *banal* sont présents, par exemple dans l'extrait de l'article P92 cité ci-dessus, les dénonciations se présentant alors comme un outil de lutte féministe contre diverses inégalités. Les auteur·es des articles proposant une déconstruction mobilisent la notion prédicative « dénoncer » pour parler de ces luttes féministes ou alliées contre des égalités touchant généralement des femmes. L'article P93 annonce : « Nous dénonçons cette dérive qui reflète les *a priori* sexistes (peut-être inconscients ?) de leurs auteurs ». La dénonciation s'accompagne d'un registre dévalorisant à propos du contenu dénoncé, à savoir que des messages de santé publique sous-entendent que l'activité professionnelle des femmes implique une augmentation de l'obésité chez les enfants, une logique que les auteures qualifient de « dérive ». Cette dernière expression marque une opération de re-nomination avec jugement de valeur ($\theta 3$). La présence d'un registre dévalorisant au moyen d'une opération $\theta 3$ est aussi présent dans les articles P49, P115 et P1, à propos des objets de discours que les articles dénoncent, ou dont ils reprennent la dénonciation réalisée par d'autres entités de prise en charge, avec adhésion :

Aux États-Unis, des psychiatres dénoncent **cette approche « mercantile et surmédicalisée »**. (P49, souligné par moi)

[...] [E]lles [les associations féministes] sont nombreuses à dénoncer **les salves lancées contre la candidate** [...]. (P115, souligné par moi)

[P]arler de domination d'un sexe sur l'autre, [...] [c]'est dénoncer, à la suite de nombreuses féministes, **la réduction des femmes à leur seul rôle biologique de reproductrice**. (P1, souligné par moi)

Les re-nominations « cette approche 'mercantile et surmédicalisée' » (P49), « les salves lancées contre la candidate » (P115) et « la réduction des femmes à leur seul rôle biologique

Premièrement, l'usage du verbe 'sémiotiser' dans le métalangage descriptif du linguiste maintient toujours une distinction de principe entre le registre du sémiotique et le registre de l'éprouvé. En effet, si l'on dit qu'un locuteur 'sémiotise' une émotion, on indique uniquement qu'il rend une émotion manifeste au moyen de signes, sans présupposer qu'il éprouve effectivement cette émotion (même si cela peut bien entendu être le cas). (§6).

Pour mémoire, son analyse lui permet d'identifier trois modes de sémiotisation : l'émotion dite, l'émotion montrée, l'émotion étayée (§3), dont je me sers pour mes propres analyses sur ce corpus de débanalisation.

de reproductrice » appartiennent en effet à un registre normatif qui indique un jugement de valeur négatif, marquant ainsi également une opération θ_3 . Ce jugement de valeur négatif inclus dans le langage employé et validé – c'est-à-dire pris en charge par les auteur-es sans distanciation – contribue à construire le registre dénonciateur de l'argumentation, et justifier ainsi la débanalisation. La dimension normative – la nécessité de réaliser de telles dénonciations – est aussi présente sous des formes prédicatives, comme c'est le cas dans l'article P109, qui rapporte les propos d'une politicienne sud-africaine :

« Il faut dénoncer cette version du viol [...] » (P109)

Par ailleurs, des articles soulèvent l'absence ou la faiblesse de certaines dénonciations qui mériteraient selon les argumentations d'être renforcées. Ce sont par exemple la dénonciation des conditions des femmes de ménage, décrite comme faible par contraste avec la dénonciation des conditions des travailleuses du sexe (P136), avec une visée argumentative de se défaire de pratiques victimisantes à leur égard ; ou encore la dénonciation (hypothétique) de situations de discrimination à l'égard de femmes, décrite comme faible par contraste avec des soulèvements constatés contre de prétendues discriminations à l'égard d'hommes (P17).

Le lexique de la dénonciation apparaît de plus dans les métadiscours sur des dénonciations produites par d'autres et présentées comme non pertinentes. De telles occurrences apparaissent dans des argumentations de débanalisation, mais la dénonciation réalisée fait alors précisément l'objet de débanalisation, alors que ci-dessus, la notion prédicative « dénoncer » annonçait ou décrivait l'argumentation assumée par l'auteur-e, ou rapportée avec adhésion. Dans l'article P143, l'auteur critique le travail de dénonciation de Badinter sur les violences faites aux hommes et sur le soi-disant tabou à leur sujet. L'article P109 marque une distance avec la dénonciation du désordre compris comme provoqué par des victimes de violence qui s'expriment. Dans l'article P131, les auteures critiquent la dénonciation d'une soi-disant « culture » des migrants. L'article P98 s'attaque à la dénonciation des dépenses, soi-disant trop importantes, de l'État pour le social. Finalement l'article P102 débanalise la dénonciation du « prétendu pouvoir insatiable des femmes ». De telles dénonciations paraissent peu pertinentes aux auteur-es qui les rapportent.

Comme le montrent déjà les extraits cités ci-dessus, le lexique de la dénonciation apparaît avec une dimension dialogique, à savoir que des dénonciations sont reprises, rapportées, commentées ou critiquées par les auteur-es. C'est aussi le cas dans cet extrait de l'article P157, qui reprend la dénonciation formulée par les *black feminists* à l'égard de pratiques féministes racistes, un point qui sera repris dans les chapitres suivants sur la relégitimation du féminisme (chapitre 9) et sur la désacralisation (chapitre 10) :

Ces dernières dénoncent l'ignorance ou l'indifférence – en un mot le racisme – des féministes blanches pour la condition des femmes de couleur et leur expérience de l'oppression patriarcale. (P157)

Une autre forme de dialogisme est également présente dans mon corpus, à savoir la mention de métadiscours produits en dehors du contexte féministe sur leurs dénonciations, comme c'est le cas dans les deux extraits ci-dessous :

Dans ce contexte, dénoncer les rapports de domination à travers les recherches sur le sujet relèverait d'un « féminisme victimiste » (sic). (P65, la précision *sic* est de l'auteure de l'article P65)

L'auteure de cet article marque son désaccord avec cette représentation de la dénonciation des rapports de domination : non seulement le verbe « relever » est conjugué au conditionnel, mais de plus la notion de féminisme victimiste est doublement mise à distance, à savoir premièrement par des guillemets et deuxièmement par un « (sic) », qui laisse entendre que l'auteure estime qu'il s'agit là d'une erreur ou d'un terme surprenant, et qu'elle signale au lectorat.

Le lexique du *banal* est également présent dans mon corpus, comme en témoignent les exemples suivants :

« banaliser les violences » (P2)

« une émission de radio, somme toute banale avec des propos classiques » (P43)

« Or, il [le viol commis par le conjoint] est encore trop souvent banalisé » (P110)

« L'étude met en évidence la persistance de la violence et, pour lutter contre sa banalisation, propose de ne plus considérer cette dernière comme spécifique et limitée, mais comme une atteinte aux droits humains fondamentaux » (P110)

« L'absence d'émotion chez l'accusé révèle l'étrange banalisation d'un acte barbare » (P109)

Les expressions « banaliser » et « banalisation », plus fréquentes que l'expression « banal », montrent que ce sont les processus de banalisation qui sont dénoncés dans ces articles. Des jugements sont formulés à propos de tels processus que ce soit parce qu'un préconstruit culturel partagé avec le lectorat consiste dans le fait que des violences ne devraient jamais être banalisées (P2), par la modalisation « être trop souvent banalisé » (P110), par une expression nominale portant un jugement « l'étrange banalisation d'un acte barbare » – cette expression comporte même deux jugements, l'acte est décrit comme barbare et sa banalisation comme étrange –, ou encore en mentionnant avec une manifeste adhésion la lutte contre une banalisation (P110). Dans chacun de ces extraits, la banalisation apparaît du côté des discours, représentations et pratiques à déconstruire, autrement dit, dans le cadre d'argumentations de débanalisation.

Ces lexiques de la dénonciation (à réaliser selon les auteur-es) et de la banalisation (à combattre selon les auteur-es) donnent un premier aperçu des argumentations de débanalisation, mais ces analyses sont insuffisantes pour traiter ce type de déconstruction. En effet, des séquences de débanalisation sont construites sans recourir à de tels lexiques. Je

présente les différentes formes identifiées dans mon corpus après en avoir dégagé la forme générale.

8.2. Structure logico-discursive de la débanalisation

Rien n'est plus innocent en apparence qu'un jouet, surtout lorsqu'il est offert à un enfant. Et pourtant il se révèle un moyen redoutable de reproduire les stéréotypes de genre. Quand bien même les parents en sont conscients et tentent de limiter les dégâts, les obstacles restent nombreux : contact de plus en plus précoce avec la télévision et autres supports publicitaires, cadeaux offerts par l'entourage, puis pression à la conformité par les pairs. (P8)

La débanalisation proposée dans l'article P8 dont est tiré la citation ci-dessus procède ainsi : son auteur prend en charge qu'ordinairement [en apparence], X [offrir un jouet] *est tenu pour banal* [innocent], puis il met en contraste cet énoncé avec la notion que X [le monde des jouets] a un caractère inacceptable [« il se révèle un moyen redoutable de reproduire les stéréotypes de genre »]. La structure logico-discursive de la débanalisation peut être formellement représentée de la manière suivante :

$\sigma_{\text{discours féministe}} (\sigma_{\text{discours ordinaires}} (X \text{ est banal}) \text{ MAIS POURTANT } (X \text{ est inacceptable}))$

Si dans cet article la dénonciation place les jouets – notamment le fait d'en offrir – du côté des pratiques qui ne sont pas « innocentes », car elles ont des effets « redoutables », les dénonciations construites dans le cadre du corpus étudié ont des degrés variés de gravité. Par exemple, l'article P60 sur les violences faites aux femmes⁹¹ reprend un rapport d'Amnesty International qui « qualifie la violence contre les femmes comme *le plus important scandale en matière de droits humains* » pour développer les discriminations et violences auxquelles les femmes sont confrontées. L'article cite le rapport qui dénonce les États, la société et les familles comme les auteurs de ces violences et les gouvernements comme auteurs de négligences également dénoncées. Le niveau de gravité atteint alors une intensité élevée par rapport à d'autres thématiques faisant également l'objet de débanalisations dans mon corpus.

Les inégalités et oppressions dénoncées concernent par exemple les tâches éducatives et domestiques, l'accès à des postes à responsabilité et à la reconnaissance sociale, les inégalités salariales, face aux politiques sociales ou en matière de santé, ou encore diverses violences. Mes analyses dans ce chapitre ne rendent pas compte de cette diversité des thèmes abordés. La dénonciation des violences faites aux femmes occupe en effet une place centrale dans ce chapitre, parce que cette thématique traverse l'ensemble du corpus et plus généralement des

⁹¹ Le choix de cette expression repose sur la terminologie employée dans les articles de la revue étudiée. Cette terminologie fait l'objet de critiques y compris dans des approches féministes (Christelle HAMEL & Magali MAZUY, 2010), dont certaines proposent par exemple de s'intéresser plus largement aux *violences de genre*, qui peuvent toucher les personnes homosexuelles, bisexuelles, non-binaires ou trans*, que celles-ci soient des femmes ou non.

luttons féministes. Toutefois, je veille à ne pas me limiter aux analyses de ce sous-corpus sur les violences, afin que mon propos ait une portée plus générale, quoique spécifique au contexte féministe radical qui caractérise la revue étudiée.

Tableau 6 : Les formes de débanalisation

Formes de débanalisation	Derrière les silences : accusations d'oubli et de dissimulation « passer sous silence » (P16, P24)					
	Souligner la gravité du problème face à la banalisation pas normal / pas banal					
	D'une affaire privée à un problème public	Ampleur du phénomène	Rapports de domination derrière l'apparente innocence	Dénonciation de conséquences négatives	Présumé de l'appartenance au passé	Le témoignage
	Recadrage du débat Le problème, ce n'est A, c'est B					
	Inversion de la situation et ironie A _[les hommes ne sont pas avantagés] suscite de l'indignation, MAIS est-ce que A' _[les femmes sont discriminées] suscite(ra)it autant d'indignation ?					
	Inversion du schème explicatif Le travail à temps partiel est un choix : celui des patrons, et non celui des mères (P91)					
	Analogie et exemple On médicalise la ménopause comme on a médicalisé l'accouchement (P35)					
	Tonalités : entre injonction et compréhension « Il faut [...] » versus « On a tous cru que [...] »					

8.3. Construction de la banalisation ordinaire et dénonciation

Mon analyse logico-discursive des articles ou extraits proposant une argumentation de débanalisation prennent plusieurs formes, qui tendent à montrer le côté inacceptable ou rendre inacceptable aux yeux du lectorat une situation qui est tenue pour évidente. Une première forme consiste à dénoncer une réalité « oubliée » ou sur laquelle il est fait « silence ».

8.3.1. *Des silences : accusations d'oubli et de dissimulation*

La construction logico-discursive de la banalité, ainsi que de la débanalisation, peut en effet passer par la dénonciation du silence qui est fait sur une réalité, que ce silence soit un simple oubli ou qu'il tienne de la dissimulation – le discours ne tranche pas systématiquement à ce sujet. Par exemple, l'article P16, qui présente et cite un ouvrage de la sociologue Margaret Maruani, invite à une grande prudence face aux statistiques :

Il importe par conséquent d'être doublement vigilant-e à l'égard des statistiques autorisées. D'une part parce que celles-ci masquent la sélectivité du chômage : il y a « celui qui choque, c'est-à-dire celui des jeunes, des cadres », et « **celui que l'on oublie, c'est-à-dire celui des femmes, des immigré-e-s, des ouvriers/ères** » [...] (P16, souligné par moi)

Du côté de la dénonciation de la dissimulation, l'expression « passer sous silence » illustre la dimension volontaire du silence qui est fait sur certaines inégalités ou réalités vécues par les femmes, comme c'est le cas dans les deux extraits suivants :

Les obstacles structurels (discrimination formelle, réseaux sociaux masculins, etc.) [que les femmes rencontrent en matière de carrière dirigeante] sont quant à eux souvent simplement **passés sous silence**. (P24, souligné par moi)

Derrière **l'abstraction des chiffres**, c'est ainsi toute une partie de la précarité vécue par un nombre croissant de femmes **qui est passée sous silence et échappe au débat social**. (P16, souligné par moi)

L'expression « passé sous silence » apparaît également dans l'article P3 qui débanalise le sexisme dans la publicité :

Les plaintes portées contre les banques suisses, les multinationales de la malbouffe et du tabac par des gens qui s'estiment lésés par ces puissances qui font/ont fait d'énormes profits au détriment de leur santé, de leur dignité, ont du moins un mérite : celui de **faire parler de problèmes jusqu'à présent passés sous silence**. (P3, souligné par moi)

Comme le montre cet extrait, les articles mentionnent des dénonciations antérieures ou parallèles, qui sont réalisées sur d'autres sujets, dans un certain dialogisme avec d'autres luttes. Ce dialogisme contribue à soutenir la reconnaissance du caractère politique de certaines situations tenues ordinairement pour privées.

Le silence peut aussi être évoqué sans que le terme apparaisse, comme c'est le cas dans l'article P54, qui dénonce le choix d'éluider la question des rapports sociaux :

[Dans le livre *Les hommes viennent de Mars, les femmes de Venus* de John Gray] [e]lles et ils [les femmes et les hommes] sont décrit-e-s selon une généralisation des rôles socialement attendus, **sans jamais qu'une allusion** à la hiérarchie sexuelle entre les sexes **ne soit faite**. (P54, souligné par moi)

Cette manière de construire le silence fait sur certaines thématiques ou réalités apparaît sous d'autres formes comme dans l'article P4 qui dénonce au sujet de l'AVS : « **Jamais il n'est dit que** le travail domestique permet au travail rémunéré et à toute la sphère dite 'publique' d'exister ». Dans ces extraits, les auteur·es adoptent une rhétorique de *dévoilement*. En effet, des phénomènes sont présentés comme ne faisant pas l'objet d'attention dans des discours ordinaires ou dominants, alors qu'ils méritent précisément l'attention publique. Les discours féministes issus de *l'émiliE* contribuent ainsi à ancrer des objets de débats publics et participent par conséquent à la construction de problèmes publics (Daniel CEFALI, 1996 ; NEVEU, 1999a).

8.3.2. *Souligner la gravité du problème face à sa banalisation*

Ce dossier cherche donc à revenir en partie sur la façon dont les féministes ont contribué à définir et penser les violences de genre, la façon dont elles ont fait émerger cette question et contribué à en faire un problème public, en insistant sur les rapports sociaux inégalitaires qui favorisent les coups, les blessures, la pression psychologique et le contrôle. C'est ce que propose Véronique Ducret, militante féministe genevoise de la première heure, en retraçant l'histoire des mobilisations en Suisse romande depuis la fin des années 1970. Par son témoignage, elle rappelle les fortes résistances auxquelles les femmes ont dû faire face pour faire reconnaître comme intolérables et inacceptables des violences (alors) considérées comme banales. Elle souligne également les multiples retours en arrière et la vigilance nécessaire pour ne pas perdre les rares acquis de leurs luttes, en insistant sur les effets néfastes de la tendance des acteurs institutionnels à symétriser les violences, c'est-à-dire à ne pas reconnaître le contexte inégalitaire qui favorise leur manifestation. (Pauline DELAGE, Marylène LIEBER & Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ, 2019, p. 7)

Les séquences de débanalisation soulignent la gravité de problèmes en réponse à leur relativisation. Les procédés que j'ai identifiés sont l'ancrage et la légitimation d'un objet dans les débats publics, la démonstration de l'ampleur du problème, de sa gravité, la présentation des conséquences néfastes de la situation, la présentation également des conséquences (parfois hypothétiques) positives d'alternatives, la réfutation de l'appartenance supposée au passé et le témoignage. Ces procédés peuvent être isolés ou se juxtaposer dans un même article.

- D'une affaire privée à un problème public : l'ancrage et la légitimation d'un objet de discours dans les débats publics

L'article P27 sur le harcèlement sexuel comporte une débanalisation de cette violence. Il met l'accent sur la gravité du phénomène. Mais c'est aussi le caractère privé de la violence qui est

mis en question⁹² après que l’auteure relève que le harcèlement sexuel « est perçu comme une affaire privée et un problème peu répandu » (P27) :

Pourtant, une enquête menée en 1991, dans 25 entreprises [...] auprès de 558 travailleuses, témoigne de l’ampleur du phénomène. 59% des femmes interrogées avaient été confrontées au harcèlement sexuel au cours des deux dernières années précédant l’enquête. De plus, 70% des salariées interviewées l’avaient été pendant plus d’une année. (P27)

Cet argument rappelle le combat mené depuis plusieurs décennies pour faire entrer les violences faites aux femmes dans les débats de société (DELAGE, 2017 ; HERMAN, 2016) et pour qu’une réponse politique y soit donnée. La littérature soulève que la violence envers les femmes peut apparaître, à tort, comme des actes isolés, plutôt insignifiants, ou encore comme le fait de personnes ayant un parcours de migration, peut être tenue comme se déroulant dans d’autres pays que la Suisse, ou encore comme relevant des classes populaires, comme le présente DELAGE (2017) lorsqu’elle dénonce les mythes sur les femmes battues dans son ouvrage issu de sa thèse. Ainsi, les quelques statistiques présentées dans cet extrait permettent d’étayer l’argument de l’ampleur et contribuent ainsi à justifier que ce phénomène soit considéré comme un problème public (CEFAÏ, 1996). L’article P26 argumente également dans ce registre lorsque le chapeau introduit : « Les violences touchant les femmes sont beaucoup plus répandues qu’on ne le pense. Des études et des enquêtes ont montré leur ampleur, en Suisse comme ailleurs ». PUIG DE LA BELLACASA (2012), quant à elle, propose le concept de « dénormalisation » (pp. 42-43) pour saisir les procédés par lesquels une chose qui paraît normale est rendue problématique :

Politiser tous les domaines de l’existence signifie aussi que des domaines traditionnellement apolitiques (et des situations qu’une certaine évidence rend non problématiques) entrent dans le domaine du pensable et du transformable. Sur le terrain des luttes de femmes, des situations considérées ‘normales’ sont devenues des ‘problèmes’. Dans le cas des idées féministes, la normalité interrogée sera souvent ce ‘naturel’ rendu synonyme d’essence et de destinée. Cette ligne célèbre de Simone de Beauvoir, *on ne naît pas femme, on le devient*, permet de repenser la ‘nature’ féminine comme une construction historique et sociale que l’on peut donc analyser, transformer et aussi rejeter – la nature étant ici visée en tant qu’outil de normalisation sociale. Plus génériquement l’on pourrait parler de *dénormalisation*. Dans ce cas, élargir le politique signifie faire de questions historiquement normalisées, des questions politiques et donc négociables et contestables. (pp. 42-43)

⁹² Dans une démarche parallèle, l’article P53, qui met en question la « séparation » entre sphère privée et sphère publique, représentée comme une « fiction », met en avant l’impact du féminisme dans la vie privée :

Mais le féminisme est aussi un mouvement qui affecte notre vie privée, puisqu’il pose la question du genre et du rapport qu’entretiennent les femmes et les hommes entre eux. Il concerne donc ce que nous avons de plus privé : nos sentiments et notre sexualité. (P53)

Les séquences de débanalisation contribuent en effet à politiser divers domaines en apparence relevant du privé, et à *dénormaliser* des situations d'oppression, de violences, d'inégalités vécues notamment par des femmes. Les argumentations contestent en effet le caractère *normal* de telles situations.

- L'ampleur du phénomène

La construction logico-discursive de l'ampleur du phénomène contribue en effet à mettre en question la banalité de la situation. Du point de vue de l'objet de discours construit sur le thème des violences faites aux femmes, l'article P26 construit une première représentation, qui reprend une croyance ordinaire, à savoir celle de leur (relative) rareté. L'expression prédicative « être plus répandue qu'on ne le pense » contribue à mettre en discours cette croyance, tout en introduisant la représentation alternative soutenue par la brochure présentée par l'auteure, ainsi que par les études et enquêtes mobilisées dans cette brochure. L'auteure marque à leur sujet son adhésion. L'argumentation soutient que les violences sexuelles touchant les femmes sont un phénomène d'une ampleur importante.

Pour étayer cette représentation, l'article d'une part évoque la diversité que peuvent prendre ces violences, en mentionnant plusieurs d'entre elles : « [v]iol, harcèlement sexuel au travail et dans la sphère privée, mais aussi abus sexuels commis par des professionnels de la santé et incestes subis dans l'enfance ou l'adolescence sont autant de violences sexuelles qui touchent les femmes » (P26). D'autre part, l'argumentation revient sur les conséquences importantes de ces violences. L'auteure mentionne « [l]a perte de repères dans l'espace et dans le temps, la sensation d'être sale, les peurs et terreurs, l'auto-culpabilisation, le sentiment de honte ». Elle insiste sur le fait que ces réactions sont « normales », face à une situation « anormale ». L'auteure qualifie d'ailleurs la situation de « traumatisme de l'agression sexuelle », un terme qui contribue à légitimer la personne victime et ses réactions.

L'ampleur des violences faites aux femmes (ou d'autres situations débanalisées) est de plus étayée par des statistiques. L'article P60 rapporte qu'« [a]u moins une femme sur trois dans le monde a été battue, forcée à des relations sexuelles ou violentée à un moment de sa vie et qu'« [i]l manque dans le monde plus de 60 millions de femmes du fait des avortements sélectifs et des infanticides de filles ».

Comme je l'ai annoncé en introduction, les articles qui débanalisent contribuent à mettre en discours des émotions, d'où l'intérêt d'intégrer les approches de PLANTIN (2011) et de MICHELI (2010, 2013) sur la sémiotisation des émotions. En effet, en débanalisant, les textes étudiés légitiment des réactions d'indignation⁹³ (la notion de scandale dans l'article P60) ou des

⁹³ Pour Laurence KAUFMANN et Fabienne MALBOIS (2015), l'indignation « renvoie au sentiment provoqué par un mal physique ou moral injustement infligé à un tiers, que ce soit une personne, un objet ou une institution » (p. 103). Elles estiment aussi que l'expression de l'indignation « revêt généralement la forme d'une dénonciation » et implique un « effacement de la singularité de l'énonciateur » (p. 103).

réactions voisines, telles que la colère. Ces textes contribuent à construire de l'inacceptable, et délégitiment par contraste des réactions qui tendraient à l'indifférence ou une absence de réaction (notamment le silence dont il était question plus tôt).

Dans le cadre des argumentations, les discours font appel à plusieurs « axes organisant le discours émotif », autrement dit « l'ensemble des moyens permettant de formater non seulement une situation comme émotionnante, mais comme orientée vers tel ou tel type d'émotion spécifique » (PLANTIN, 2011, p.176). Lorsque les auteures soulignent l'ampleur d'un phénomène, l'argumentation se fonde sur l'axe de la quantité ou de l'intensité. Le développement des conséquences sur les victimes de violences, telles que la perte de repères, l'auto-culpabilisation, concerne l'axe des conséquences, un axe mobilisé sur d'autres thématiques, par exemple les publicités sexistes : « Alors à la question 'Reste-t-on indemne face à la déferlante publicitaire ?', la réponse est claire : non. » (P3). De plus, en construisant le caractère inacceptable de ce phénomène, en association avec la dénaturalisation sur laquelle portait le précédent chapitre, les argumentations se fondent sur l'axe du contrôle – on peut s'engager, par contraste avec une croyance selon laquelle on n'y peut rien parce que c'est naturel.

Cet axe qui a trait à l'engagement peut être mis en lien avec l'ouvrage du philosophe des sciences HACKING (2008) qui s'intéresse aux usages de l'expression « construction sociale de... » dans la littérature scientifique et la structure des discours constructivistes amenant à questionner le caractère inévitable de divers phénomènes. Le philosophe identifie plusieurs intensités de discours (de « thèses » dans la traduction française de l'ouvrage) : quelque chose est compris comme inévitable (0), et peut aussi être posée par le discours comme étant contingente (1), voire être évaluée comme médiocre (2) ou encore le discours peut évoquer les conséquences bénéfiques d'une transformation radicale ou d'une abolition de la chose tenue pour inévitable (3). C'est d'ailleurs de telles thèses qui sont sous-jacentes dans la dénaturalisation, lorsque les auteur-es proposent de réfléchir à l'abolition, la suppression ou la transformation des catégories de sexe. HACKING (2008, pp. 37-39) relie ces thèses d'intensités variables à six degrés d'engagement pouvant se chevaucher, qui sont les engagements historique, ironique, le dévoilement, le réformisme, l'engagement rebelle et l'engagement révolutionnaire. Même si son approche du constructivisme s'écarte de l'épistémologie féministe sous-jacente à mon corpus et à mon étude, les catégorisations de discours et engagements sont des outils pertinents dans le cadre de la compréhension de la débanalisation, voire de la déconstruction. C'est pourquoi je retiens ce travail sur les thèses constructivistes et l'engagement dont elles témoignent.

Hervé RAYNER, Fabien THÉTAZ et Bernard VOUTAT (2016) s'intéressent, quant à eux, à l'indignation sous l'angle des « logiques sociales faisant que leur transgression puisse être dénoncée ou au contraire soit passée sous silence », l'indignation ne suffisant pas « à déclencher une mobilisation ni même à déboucher sur une dénonciation » (§8).

Dans les articles qui procèdent à une débanalisation, la prétendue inévitabilité de la situation est largement mise en question (c'est d'ailleurs le cas des argumentations de déconstruction en général). Un discours qui débanalise dénonce la médiocrité (c'est-à-dire le caractère inacceptable) d'une situation ou d'une chose, et produit un discours sur ses conséquences négatives et sur les conséquences positives qui pourraient survenir en cas de transformation importante de cette chose. Le dévoilement occupe une place importante dans ces argumentations, car le discours dénonce la gravité de situations perçues comme insignifiantes, telles que des oppressions et des inégalités. Ce registre de l'engagement-dévoilement est perceptible lorsque le silence, oubli comme dissimulation, est dénoncé, sans toutefois exclure d'autres engagements, tels que révolutionnaire, réformisme ou ironie, ou lorsque des rapports de domination font l'objet de dénonciation.

- De l'apparente innocence à la critique de la domination

Dans l'article P8 cité plus haut, les jouets sont construits logico-discursivement comme redoutables, contrairement à la représentation de l'innocence qui leur est ordinairement attribuée. Cette transformation de l'objet de discours passe du point de vue logico-naturel par une inversion du pôle prédicatif « [être] innocent » – « se révéler un moyen redoutable », construisant ainsi deux énoncés contrastés au sujet des jouets, le premier attribué aux discours ordinaires, le second pris en charge par l'auteure de l'article. Ce procédé est également utilisé dans les articles P19 et P20, qui s'intéressent à l'amour et au mariage. L'article P19 dénonce la représentation ordinaire qui voudrait que l'amour soit désintéressé, et propose en alternative une représentation moins romantique et posant un problème du point de vue du féminisme qui caractérise la revue et son lectorat :

Or, l'amour n'est pas aussi romantique et désintéressé qu'on aime à le croire. Il dissimule des choix très sélectifs auxquels nous sommes disposé-e-s depuis notre prime enfance à travers des représentations et des attentes sociales souvent insistantes. Ainsi les femmes, socialisées pour aimer les hommes, tendront à porter leur attention sur ceux qui sont plus grands qu'elles, plus forts, plus stables économiquement. Elles apprennent par ailleurs à adapter leur tenue et leur corps pour être désirables aux yeux des hommes. Quant à ceux-ci, formatés pour désirer les femmes, ils sélectionneront parmi elles de préférence celles face auxquelles ils se sentiront en position de dominants. Par ces choix intimes qui ont toutes les apparences de la singularité inaliénable, nous concourons en fait, par conformisme social, à maintenir en l'état l'ordre du genre. (P19)

Dans cet extrait, les choix en matière d'amour sont ainsi appréhendés sous l'angle des représentations, attentes sociales, de la socialisation et finalement de l'ordre du genre reproduit. L'amour est alors compris comme ayant des conséquences inacceptables pour les femmes – notamment celle de formater les femmes et les hommes pour que les premières soient dominées par les seconds. Dans la notion de « maintien de l'ordre du genre » (P19), on retrouve aussi la conséquence négative de la reproduction des inégalités, qui était également construite dans l'article P8 sur les jouets, dans le cadre de l'accusation de reproduction des stéréotypes de genre.

Quant à l'accusation d'intérêt dans P19, elle est annoncée par la double négation « ne pas être » et « dés- » intéressé, puis par l'argumentation montrant la socialisation différenciée. L'accusation d'intérêt au sujet de l'amour et du mariage dénonce ainsi la reconduction des inégalités par la formation des couples, mais également les implications en matière de division sexuée du travail :

Mais, en plus de cela, le mariage n'est-il pas, d'une certaine manière, le produit brut d'un patriarcat primitif ? Un moyen de paralyser les femmes avec des tâches ménagères qu'elles finiront par exécuter ou avec des grossesses éventuelles qui les empêcheront de se faire engager ? (P20)

La répartition inégale du travail non rémunéré est dénoncée sous plusieurs angles. L'article P4 commence par mettre en question « la division artificielle entre économie marchande et économie non marchande », parce qu'elle est « à l'origine de la dévalorisation du travail domestique effectué par les femmes et de sa non prise en compte dans les différents champs sociaux ». Par la suite, cet article débanalise la division sexuée du travail en dénonçant la relation de service dans laquelle les femmes se trouvent sans pour autant bénéficier des avantages d'un travail rémunéré en dehors du domicile :

Les femmes sont au service de leur mari et de leurs enfants, au service de leur famille, donc au service de la société. Elles sont désappropriées de leur temps, sans congé ni vacances. Leur journée est scandée par les horaires scolaires de leurs enfants. Le temps de travail domestique est un temps morcelé, impliquant souvent la superposition de plusieurs activités. C'est un travail qui est considéré comme 'normal', voire comme le prolongement naturel de la physiologie féminine. Ou encore comme une affaire d'amour entre la femme et les siens. (P4)

Les prédicats « être au service [du mari, des enfants, de la famille, de la société] », « être désapproprié-e de son temps », « [être privé-e de] congé et [de] vacances » contribuent à construire une représentation alternative à la normalité de la division sexuée du travail : celle-ci apparaît, au contraire, anormale et profondément inégalitaire, sachant que les hommes quant à eux, bénéficient, lorsqu'ils sont employés, de salaires, de congés, de vacances. La description des journées de travail et plus largement du temps de travail domestique introduit dans l'article de nouveaux ingrédients à l'objet de discours, contribuant alors à étayer la dénonciation de la situation vécue par de nombreuses femmes. En effet, les prédicats qui se rapportent aux femmes et à leur travail, « être scandé par [les activités des autres membres de la famille] », « être un temps morcelé » ou encore « impliquer souvent la superposition de plusieurs activités » construisent une représentation peu acceptable – leur travail apparaît comme étant pénible, peu valorisant, voire un casse-tête –, d'autant plus si on met en contraste ces contenus avec la représentation ordinaire et androcentrée du travail.

L'accusation d'intérêt porte ainsi sur des thématiques comme l'amour, le couple, le mariage, mais aussi le travail, que celui-ci soit, ou non, rémunéré. Dans ces argumentations, les auteur-es amènent la question de la domination, par exemple entre un homme et une femme

dans un couple hétérosexuel. Les articles sur les violences faites aux femmes font, bien entendu, partie des critiques des rapports de domination.

Dans mon corpus, j'ai identifié treize articles qui débanalisent explicitement les violences faites aux femmes. Trois d'entre eux dénoncent le caractère inacceptable des violences subies par les femmes et la négligence des États face à cette atteinte à des droits humains fondamentaux (P60, P110, P111). Cinq articles procèdent à des débanalisations des violences sexuelles, du harcèlement sexuel et du viol (P26, P27, P7, P109, P112), ainsi qu'à une réfutation de la représentation selon laquelle les femmes seraient responsables des violences qu'elles subissent⁹⁴. Et finalement, cinq articles mettent explicitement en lumière les rapports de domination à l'œuvre dans les situations de violences (P61, P65, P63, P102, P143), dont quatre articles déroulant leur argumentation pour contrer également des représentations ordinaires d'une soi-disant symétrie entre hommes et femmes face aux violences. Ce sous-corpus contribue dans son ensemble à problématiser les rapports de domination à l'œuvre dans les situations de violence, par exemple dans cet article P26 qui présente une ressource pour les femmes victimes de violences sexuelles, à savoir une brochure qui leur est adressée :

Enfin, des pistes de réflexions sont énoncées autour des violences sexuelles, à commencer par s'interroger pourquoi elles existent. Au-delà d'une prétendue « nature masculine », il y a le poids de la socialisation. La violence s'explique essentiellement par le désir de dominer ou d'humilier l'autre. On soulignera l'originalité d'une réflexion sur les idées reçues, si prégnantes. (P26)

À la question des violences des femmes et de la prétendue symétrie entre hommes et femmes en la matière, l'article P65 met en garde le lectorat : ce mécanisme contribue à « nier les rapports de domination entre les sexes », limitant ainsi « les moyens de les combattre ». L'auteure insiste de plus sur les conséquences positives de cette vigilance portée aux rapports de domination, estimant que « les changements en matière de rapports sociaux de sexe doivent s'accompagner d'une réflexion critique sur la position dominante des hommes dans la société » (P65).

Si dans ce corpus sur les violences faites aux femmes, le discours souligne la gravité de la situation par la thématisation de la domination, sur d'autres thèmes, la gravité est soulignée par l'accusation d'intérêt ou de profit, comme plus haut sur l'amour. Cette accusation de profit

⁹⁴ La banalisation des violences est présentée comme s'appuyant sur l'évidence de la culpabilité des personnes victimes, qui récolteraient ce qu'elles ont semé (P7, P109, P110). Par exemple dans l'article P7, l'auteure déplore que : « [I]a quasi-totalité des personnes interrogées sur ce sujet estiment que la femme harcelée récolte ce qu'elle a semé » (P7), une représentation aussi dénoncée lorsque les articles mentionnent l'image de la « victime consentante » (P109). Les articles de mon corpus contestent cette responsabilité des femmes des violences subies pour y substituer une représentation en termes de rapports de pouvoir. De plus, les argumentations mettent en lumière les risques encourus par les femmes qui dénoncent les violences (par exemple : représailles, démarches qui n'aboutissent pas).

dénoncée renvoie au rapport de domination des femmes par les hommes, puisque les hommes sont construits comme pouvant agir en vue de leurs intérêts, et les femmes comme les personnes dont on profite ou qui servent les intérêts d'autrui.

Sur d'autres thèmes, les déconstructions peuvent donner lieu à des accusations de profit qui questionnent d'autres dominations. C'est par exemple le cas de l'article P35, qui porte sur la ménopause. Sur la base d'un ouvrage critique, il questionne dès le titre le statut de la ménopause : « transition ou maladie ? », pour dénoncer les approches médicale et pharmaceutique de celle-ci :

Comme on a médicalisé, voire maladisé, la grossesse et l'accouchement, on médicalise, on maladise la ménopause, source de maux pour les unes et de larges profits pour les autres, au moment du vieillissement de la population et alors que la mode est au de plus en plus jeune. (P35)

L'argumentation reprend la dénonciation que l'ouvrage présenté fait d'« une industrie médico-pharmaceutique qui, trop souvent, oublie le serment d'Hippocrate - avant tout, ne pas nuire - pour un profit toujours plus grand » (P35). Dans cet article, c'est cette industrie qui est construite comme pouvant agir dans son intérêt, au détriment des femmes.

La domination se lit parfois entre les lignes, par exemple lorsque les articles reviennent sur des discours et pratiques limitant les droits des femmes ou les soumettant à des injonctions dont le caractère acceptable est mis en doute. L'article P1 revient sur divers discours dans le cadre de la votation fédérale sur le régime des délais. Il dénonce le discours anti-avortement de l'association Aide suisse pour la mère et l'enfant, car « la personne de la mère se trouve réduite, soit à son rôle biologique de porteuse d'enfant, soit à une personne mineure, une éternelle victime appelant protection, mais elle n'est jamais considérée comme individu autonome, capable de décider pour elle-même » et en opposition avec « l'individualité exaltée [...] de l'embryon, qu'on désigne d'ailleurs par le terme 'enfant' et qu'on fait parler à la première personne (!) ». Si la question du profit n'apparaît pas, la position dominée des femmes est construite dans ce contraste entre la désignation des femmes *versus* celle des embryons, ainsi que la place faite à la parole des unes et des autres dans la brochure dénoncée.

- Dénonciation des conséquences négatives de la situation et valorisation des conséquences positives d'une situation alternative

Les articles qui débanalisent construisent aussi la gravité de la situation par la mise en scène de conséquences néfastes de la situation ou du phénomène, comme cela apparaît dans certains extraits analysés ci-dessus – le maintien de l'ordre du genre (P19), les obstacles dans la vie professionnelle (P20) ou la non-reconnaissance des femmes comme individu (P1) en sont trois exemples. L'article P22, qui reproduit l'extrait d'un guide de rédaction épïcène, fait également intervenir la question des obstacles rencontrés par les femmes dans leur

reconnaissance sociale et politique. S'intéressant au langage, il se penche sur l'usage du titre « Mademoiselle » lorsqu'il est imposé à une femme :

On voit donc que l'usage courant et social de ces titres fait des femmes des êtres relatifs. Dans une société où femmes et hommes sont égaux en droits, l'usage des titres « Madame » et « Mademoiselle » est humiliant et rétrograde. Puisque les êtres humains de sexe masculin ont, en perdant le statut de « sujet de » accédé à la citoyenneté et sont devenus « Monsieur », il est juste et souhaitable, les femmes étant désormais des citoyennes à part entière, que celles-ci ne soient plus scindées en deux catégories et qu'on s'adresse à toutes avec le titre de « Madame ». (P22, Extrait tiré d'un guide pour la rédaction : *Écrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène*, souligné par moi)

Le prédicat « être humiliant et rétrograde » précise le caractère peu acceptable de ce titre. L'humiliation renvoie aux conséquences négatives du titre « Mademoiselle » sur les femmes, qui voient ainsi leur statut rabaissé à celui d'« êtres relatifs ». Par contraste, le prédicat « être juste et souhaitable » accompagne la proposition d'un usage du titre « Madame » pour toutes les femmes. La dénonciation du caractère rétrograde de l'usage du « Mademoiselle » construit ce titre comme appartenant au passé, ce que le texte contribue par ailleurs à démontrer auparavant.

Les injonctions contraignantes exercées sur les femmes, les empêchant de se reconnaître et d'être reconnues comme sujets, sont également dénoncées comme conséquence de discours et représentations, comme c'est le cas dans ces extraits critiquant les discours publicitaires :

Difficile, lorsque tous les messages publicitaires enregistrés au quotidien vous assènent l'idée inverse, de s'envisager comme véritable sujet apte à s'épanouir au-delà et indépendamment de son aspect physique. (P3)

Du côté des associations féministes, pour Isabelle Chatelain du collectif Viol-Secours qui vient en aide aux femmes victimes de violences sexuelles, il y a un continuum entre le sexisme dans la publicité et les violences masculines exercées sur les femmes : « En plus de banaliser les violences, en reproduisant *ad nauseam* l'image irréaliste de la femme 'idéale', la publicité complexifie toutes les femmes. Une personne complexée est une personne qui ne s'aime pas ; qui manque d'estime de soi, qui risque donc davantage d'être la cible de violences, de les tolérer plus facilement et enfin, qui osera moins y réagir ». (P2)

Le concept de « continuum », mobilisé dans l'article P2 au travers de cette citation du collectif, rappelle celui de continuum des violences. Ce dernier constitue un outil pour aborder des « des violences jusque-là souvent considérées comme relevant de 'l'ordre des choses' » (DELAGE, LIEBER & CHETCUTI-OSOROVITZ, 2019, p. 8) et « met en évidence le fait que toutes les femmes sont confrontées à la violence sexuelle à certains moments de leur vie » (Liz KELLY, 2019, p. 34), et ainsi l'ampleur du phénomène et l'étendue des personnes sur lesquelles les conséquences décrites – notamment une faible estime de soi – portent.

Les injonctions faites aux femmes, telles que la bonne maternité ou la beauté, font l'objet de critiques mettant en lumière les mécanismes de reproduction de la domination des femmes par les hommes. La rédaction de *l'émiliE* s'intéresse de plus au caractère contraignant des normes de genre sur les garçons. Par exemple à propos des jouets, l'article P8 dénonce : « le garçon doit comprendre qu'il n'est pas une fille et la fille qu'elle n'est pas un garçon » (P8). L'auteur de l'article P8 dénonce les réactions de l'entourage face aux enfants qui « manifeste[nt] des signes de non-allégeance aux codes », en particulier il critique les attitudes vis-à-vis des garçons qui ne s'y conformeraient pas :

Dans l'autre cas [auparavant il est question des filles jouant avec des jouets destinés aux garçons], lorsqu'on ne retire pas purement et simplement au garçon un jouet 'de fille', on manifesterait une désapprobation qui peut prendre la forme d'un rire ou ne serait-ce que d'un simple rictus, signes en apparence anodins mais dont on peut supposer qu'ils entraînent durablement des mécanismes d'autocensure. (P8)

La conséquence est ici posée sous forme hypothétique. C'est aussi le cas dans l'article P29, qui évoque des conséquences, cette fois-ci positives, d'une implication des pères dans la prise en charge quotidienne des enfants :

Une raison particulièrement convaincante [d'impliquer les pères] est la réduction hypothétique des crimes sexuels commis sur les enfants. (P29)

Tout en valorisant cette conséquence positive, la construction de la phrase met également en avant les conséquences négatives du manque d'implication des pères, à savoir l'existence de crimes sexuels commis sur les enfants, dont le nombre s'en trouverait réduit selon le scénario alternatif valorisé par l'argumentation.

Le maintien ou le renforcement des inégalités de genre, déjà mentionné plus tôt, appartient également à ce procédé de débanalisation. L'article P5 propose de faire preuve d'une grande vigilance dans les projets d'animation en contexte de non-mixité, sous peine de contribuer à de telles inégalités :

La non-mixité, comme discrimination positive en faveur des filles doit être envisagée avec beaucoup de précaution pour ne pas risquer de recréer, même involontairement, une conception différentialiste des genres qui ne peut que contribuer à la perpétuation de rôles stéréotypés. (P5)

La débanalisation des violences faites aux femmes donne bien sûr lieu à la dénonciation de conséquences, par exemple l'article P7 sur la base des informations données par une professionnelle qui accompagne des femmes victimes :

Ce phénomène ne reste pas sans conséquences directes sur la vie de la victime. Les signes qui ne trompent pratiquement jamais sont « la perte de productivité, la baisse de niveau de qualité de travail et l'absentéisme, ce qui compromettra l'avenir professionnel de la femme travailleuse », nous a déclaré la psychologue du Centre d'écoute et d'aide aux femmes harcelées. « Perturbée et angoissée, à force de garder ce secret, la femme

harcelée accordera de moins en moins d'intérêt à sa famille. » Cette situation se répercutera négativement sur sa santé physique et mentale. Selon des études, la femme harcelée souffre de troubles neurovégétatifs (nausées, vertiges, ...), de troubles psychosomatiques (affection dermatologique, céphalée psychogène, ...) et du syndrome dépressif (sentiment de culpabilité, pleurs immotivés, ...). (P7)

Ce type de dénonciation des conséquences négatives est également présent dans la littérature scientifique, comme exigence de la recherche :

Construire scientifiquement son objet d'étude, c'est aussi se départir d'un certain nombre de mythes du sens commun qui imprègnent les représentations de la violence et qui participent précisément de ces rapports de domination entre les sexes, par exemple le mythe de la femme battue provocatrice, qui impute la faute à la victime, ou de la femme masochiste qui cherche à être maltraitée, ou encore le mythe de la symétrie entre violence masculine et violence féminine qui occulte l'asymétrie des rapports sociaux de sexe. (Lucienne GILLOZ, Jacqueline DE PUY & Véronique DUCRET, 1997, p. 28)

Des articles s'intéressent de plus à d'autres rapports de domination, parmi lesquels le rapport de classe et le rapport race / culture, comme c'est le cas dans l'article P18 sur les normes de la bonne parentalité. L'article se termine d'ailleurs sur une synthèse des inégalités ainsi produites :

En définitive, cette nouvelle conception de ce qui est considéré comme un mauvais traitement de l'enfant incrimine en premier lieu les familles des milieux populaires et les femmes au sein de celles-ci. (P18)

Dans ce registre de dénonciations, c'est l'axe des conséquences (PLANTIN, 2011, p.177) qui est mobilisé dans les séquences de débanalisation : alors qu'un comportement est jugé anodin, les auteur-es les reconstruisent comme ayant des conséquences redoutables en termes d'inégalités et d'oppressions. Or, les articles développent également des conséquences positives à propos des représentations et pratiques proposées en alternatives à ces situations inégalitaires. L'égalité est ainsi l'une des conséquences mises en avant.

Sur le thème de la famille, différentes utopies proposées dans les articles soutiennent la possibilité pour les mères de ne pas coller à la figure de la 'bonne mère', voire de s'en distancier en ne se soumettant pas aux normes qu'elle implique. Il s'agit aussi de la possibilité (voire l'incitation) pour les pères de s'investir davantage dans la famille, voire la possibilité de construire une véritable parentalité. Dans le couple hétérosexuel, cette parentalité, à laquelle un congé parental ou paternité contribuerait, aurait de plus des conséquences en termes d'égalité :

L'introduction d'un congé-paternité favoriserait la réalisation de l'égalité tant dans la sphère familiale que professionnelle. (P107)

D'autres articles proposent d'ouvrir la parentalité aux personnes homosexuelles et de reconnaître des modèles familiaux jusqu'ici négligés, tels que les familles monoparentales, les familles recomposées, les familles homoparentales :

Si à l'heure actuelle cette société relève de l'utopie, il est toutefois essentiel de réfléchir aux raisons qui nous poussent à trouver certains modèles familiaux naturels, contrairement à d'autres. Tant au niveau social, que juridique, il est temps d'élargir les limites de ce qui est considéré comme naturel et de prendre en compte la diversité des familles existantes, comme de celles qui souhaiteraient pouvoir voir le jour. (P108)

L'article P99 développe les conséquences positives probables – le conditionnel « pourraient » est utilisé dans le texte – de l'extension de la notion de partenariat, proposant ainsi de réfléchir à plusieurs réformes envisageables :

Un « partenariat élargi » **pourrait donc constituer le modèle d'une telle réforme** qui, en deuxième lieu, demande qu'on donne aux prestataires de *care* le temps ainsi que les moyens de faire leur travail d'intérêt public. En termes de temps, des solutions actuellement envisagées pourraient être généralisées, comme par exemple **le congé parental** dans le cas des enfants, mais aussi le droit à **un congé approprié lorsque la santé d'un parent ou d'un-e ami-e en dépend**. S'agissant des moyens, la proposition d'une **allocation universelle**, défendue dans ce même numéro, montre que le pragmatisme a son prix. C'est comme on dit, un « choix de société ». (P99, souligné par moi)

La famille n'est pas le seul domaine sur lequel les articles proposent des utopies. Dans une démarche parfois inspirée des approches queer, la revue militante réfléchit aux conséquences potentiellement révolutionnaires de l'abolition ou de la suppression des catégories de sexe, comme dans cet extrait tiré de l'article P12 :

Et si la catégorie sexe n'était plus du tout pertinente pour définir l'identité d'une personne, au point qu'elle soit supprimée des passeports et autres formulaires officiels, quel type de société verrait le jour ? Quelles conséquences cela aurait-il sur nos rites de séduction, notre sexualité, notre reproduction et, partant, sur notre économie et nos régimes politiques ? **Il y a là matière à une vraie révolution dont personne ne peut mesurer les effets et qui a de quoi donner le vertige**. (P12, souligné par moi)

L'article P12 mentionnant le potentiel révolutionnaire de cette transformation, cet extrait marque explicitement un engagement de type révolutionnaire (HACKING, 2008) et dont les auteur·es témoignent lorsqu'elles et ils formulent des propositions utopiques.

L'article P100 explore également les conséquences positives supposées de l'abolition des catégories de sexe pour les femmes – les personnes aujourd'hui reconnues comme femmes – en matière de famille et de couple, en matière de travail, rémunéré comme non rémunéré, et ainsi en matière de rapports de domination : « on peut tout de même imaginer que dans les domaines du mariage, et conséquemment de la famille, et du travail, la suppression de la catégorie de sexe **remettrait profondément en question les rapports sociaux actuels** » (P100). L'article témoigne de prudence, en utilisant le prédicat « pouvoir imaginer »,

accompagné d'un conditionnel. Ce conditionnel est présent dans la suite du texte, notamment lorsque l'auteure parle des conséquences attendues en termes de vie professionnelle et familiale :

Ce changement **aurait des répercussions dans le monde du travail**. (...) On pourrait même aller jusqu'à penser que la double brèche ouverte dans la répartition traditionnelle des tâches entre femmes et hommes par le concept de démocratie et par la présence toujours plus nombreuse des femmes sur le marché du travail rémunéré verrait son accomplissement par l'abolition de la catégorie de sexe, **permettant une redistribution plus ouverte et innovante des agencements sociaux en perpétuelle mutation**. (P100, souligné par moi)

Si le terme de redistribution, les projets de congé parentalité, d'allocation universelle ou de partenariat élargi comportent une dimension collective rapprochant ces utopies ou projets de réforme des politiques sociales, une approche plus personnalisée des conséquences d'une transformation radicale des catégories de sexe est aussi valorisée dans la revue :

La pensée *queer* se positionne en faveur d'une reformulation du genre, où le masculin et le féminin ne seraient plus des réalités closes et antagonistes, mais offriraient des possibilités de combinaisons et de juxtapositions. En décloisonnant les identités de genre, nous dit Judith Butler, « chacun serait respecté et libre de vivre sa propre complexité ». (P133)

La question des conséquences négatives et positives des pratiques est aussi présente dans mon corpus avec une dimension réflexive : les auteures s'intéressent aux pratiques de dissimulation du féminisme, constaté chez de jeunes femmes qui pourtant adhèrent à des valeurs et luttes féministes. La question des représentations du féminisme est abordée dans le chapitre sur la relégitimation du féminisme (chapitre 9) ; cependant, ces articles sont aussi pertinents dans le cadre de mon analyse de la débanalisation, car les argumentations présentent des conséquences négatives des pratiques de dissimulation et des conséquences positives des pratiques d'affirmation. De telles attitudes sont, en effet, comprises comme pouvant respectivement renforcer les inégalités ou soutenir les luttes féministes en vue de l'égalité. L'article P84 signale ainsi quelques conséquences négatives de la dissimulation :

Mais en fuyant à tout prix le terme stigmatisé de « féministe », les jeunes femmes ne contribuent-elles pas à la reproduction des inégalités ? Car la stigmatisation n'est jamais innocente et dissimule d'autres enjeux. Les femmes agitées ? Pas crédibles. Les revendications hystériques ? Non légitimes. Les hurlements, les cris ? Des bruits futiles, à écarter. (P84)

L'article P31 insiste également sur l'impact négatif d'une attitude moins vigilante en termes de rapports de domination :

Nier les rapports de domination, c'est les reproduire en se rendant complice. Les inégalités persistent d'autant plus qu'elles ne sont pas perçues comme telles, qu'elles ne sont pas rendues visibles. Invisibles, elles sont d'autant plus néfastes. (P31)

De tels articles invitent le lectorat à assumer son féminisme. Par contraste avec une attitude d'évitement dénoncée, la vigilance aux rapports de domination y est valorisée comme porteuse d'émancipation, par exemple dans l'article P31 :

Alors ne faut-il pas plutôt décrire cette réalité, aussi dérangeante qu'elle soit ? Nommer les injustices, les rendre visibles, c'est les rendre intolérables et donc critiquables. La perspective critique doit refuser de fermer les yeux sur cette réalité. L'émancipation passe par la prise de conscience de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Car, c'est bien connu, le savoir est un pouvoir. Il constitue un outil nécessaire pour se mobiliser et pour faire changer la situation. (P31)

La revue valorise ainsi la conscientisation des rapports de domination et la création d'utopies. Pour reprendre schématiquement les argumentations qui mobilisent ces procédés, les articles dénoncent les conséquences négatives que constituent le maintien et le renforcement des inégalités et oppressions. De plus, les argumentations mobilisent les conséquences positives permises par des alternatives plus acceptables du point de vue féministe, à savoir celles qui tendent à l'égalité. L'utilisation des alternatives dans le cadre de la débanalisation a aussi l'avantage de contrer la croyance en une situation qui serait inévitable. Du moment que d'autres situations semblent pouvoir se substituer à une première jugée problématique, son caractère inévitable s'en trouve réduit, et par conséquent, la première situation, aux conséquences négatives, paraît dès lors d'autant plus inacceptable.

- Le présupposé de l'appartenance au passé

Le registre du passé, déjà évoqué dans la partie dédiée à la mise en discours de l'évidence et dans la dénaturalisation, occupe une place importante dans la débanalisation. En matière de dénaturalisation, c'est principalement la construction historique qui fait référence à des situations passées. La mention du passé est par ailleurs mobilisée de la façon suivante : une représentation, un discours ou un phénomène est présenté comme appartenant au passé selon des discours ordinaires ou dominants. Cette appartenance supposée au passé entraîne une relative tolérance du phénomène, du discours ou de la représentation. Les auteur-es des articles publiés dans *l'émiliE* montrent qu'au contraire, la représentation, le discours ou le phénomène sont encore d'actualité, ce qui contribue à lui conférer un caractère peu acceptable.

Cette forme apparaît sur diverses thématiques. C'est par exemple le cas dans cet extrait qui débanalise les disparitions forcées, une forme de violence dénoncée dans mon corpus :

Quand on parle de « disparu-e-s », **on pense souvent d'abord à ces femmes de la Place de Mai à Buenos Aires [...]. Les disparitions forcées ont été menées dans pratiquement tous les pays d'Amérique latine **durant les régimes autoritaires des sombres années 1970. Mais ce serait une grave erreur de penser que cette pratique abjecte appartient au passé.**** À l'heure actuelle, elle se pratique couramment dans des pays comme la Fédération de Russie (en Tchétchénie particulièrement), le Népal ou la Colombie. (P11, souligné par moi)

Cette forme de débanalisation présuppose le partage d'un préconstruit culturel – qui fait, quant à lui, l'objet d'une adhésion –, à savoir la reconnaissance de la situation comme grave, comme c'est le cas sur les disparitions forcées. Elle peut ainsi être synthétisée de la façon suivante :

1. - On pense ordinairement que la situation X [dont il est admis qu'elle est grave (PC)] est une situation du passé
2. - [Cette appartenance au passé justifierait sa banalisation]
3. - Pourtant X est aussi une situation actuelle

DONC

4. - [La situation X est grave]

Dans cet extrait, comme plus généralement dans les séquences de débanalisation, l'argumentation mobilise la notion de *gravité*, au sens où KRIEG-PLANQUE (2009) l'utilise dans ses travaux sur les formules :

La formule est porteuse d'enjeux sociopolitiques. Nous entendons par là qu'elle met en jeu quelque chose de grave. « Grave » non pas nécessairement au sens dramatique du terme, mais au sens où elle met en jeu l'existence des personnes : la formule met en jeu les modes de vie, les ressources matérielles, la nature et les décisions du régime politique dont les individus dépendent, leurs droits, leurs devoirs, les rapports d'égalité ou d'inégalité entre citoyens, la solidarité entre humains, l'idée que les personnes se font de la nation dont ils se sentent être les membres. Parfois, la formule met en jeu leur vie tout court. (KRIEG-PLANQUE, 2009, pp. 103-104)

Si les séquences de débanalisation ne constituent *a priori* pas des formules⁹⁵ – il s'agit de séquences argumentatives et non d'unités lexicales simples ou complexes –, elles portent des enjeux politiques, et mettent en jeu des ressources matérielles, des droits et devoirs des individus, et dans l'extrait de P11 ci-dessus, la vie de ces individus.

Cette forme se présente également dans des articles qui interrogent les notions de couple, de famille, d'amour ou encore de mariage, comme c'est le cas dans cet extrait :

Déarrassé de ses scories patriarcales, le mariage serait devenu égalitaire. C'est oublier que l'appropriation des femmes par les hommes ne s'est pas fondée sur le seul lien juridique, mais repose sur une socialisation préalable qui continue à préparer les unes et les autres à des positions asymétriques. (P19)

⁹⁵ De telles séquences pourraient en revanche mobiliser des formules. Les extraits cités mobilisent, par exemple « on ne naît pas femme, on le devient » de Simone de Beauvoir ou la notion de construction sociale, dont il est question dans l'ouvrage de HACKING (2008), qui pourraient faire l'objet d'une analyse en termes de *formules*.

L'article P20, qui se trouve dans le même dossier sur l'amour, incite à prolonger la réflexion en examinant l'apparente légèreté des relations de couple chez les jeunes et le supposé monopole de la routine pesante chez les « couples mariés depuis un certain nombre d'années ». L'auteure nuance ainsi cette représentation :

Mais pourtant, ça n'est pas tout à fait vrai, car même dans une société où le divorce se fait de plus en plus courant, les jeunes n'ont toujours pas oublié leurs projets mignons empreints des images subliminales de leur enfance dans lesquels elles-ils vivaient avec leur moitié dans une maison avec chien, jardin et gamins. (P20)

Des articles sur d'autres thématiques présentent des formes similaires, comme cet extrait qui dénonce la crainte que les femmes représentent une menace pour l'ordre social :

Deux petits événements viennent nous rappeler que les femmes constituent encore et toujours une menace. Le premier : une statistique, récemment parue, nous informe que les filles (22% de l'ensemble des adolescent-e-s) sont plus nombreuses à essayer d'obtenir une maturité gymnasiale que les garçons (16% de l'ensemble des adolescent-e-s). Des enseignants, aussitôt, imaginent pallier cette discrimination. [...] Le second : Micheline Calmy-Rey, cheffe du Département fédéral des affaires étrangères, a choisi huit candidats, parmi les quatorze sélectionnés par la commission de sélection : quatre hommes et quatre femmes. C'est le scandale ! (P17)

L'article P17 commence ainsi par reconstruire la représentation dominante des femmes comme menace, mentionnant différentes résistances à des résultats jugés trop favorables aux filles ou aux femmes et qui constitueraient, selon les discours ordinaires ou dominants, une « discrimination » des garçons ou des hommes. Le fait d'insister sur le fait que les femmes sont « encore et toujours » considérées comme une menace permet de mettre au jour que cette représentation n'appartient pas au passé.

De plus, les articles mettent aussi l'accent sur le fait que les phénomènes d'oppressions ou d'inégalités ne se déroulent pas seulement « ailleurs », où la représentation ordinaire voudrait que les normes soient plus sexistes, mais également en Suisse romande et région. En effet, rapporter des inégalités à des régions éloignées légitime la banalisation des faits (la situation est mise à distance), tandis que la proximité les rend inacceptables pour nous, invitant alors à faire preuve de vigilance. C'est ce travail qu'entreprend l'article P21 :

Heureusement, me dira-t-on, le temps des mariages forcés, du chef de famille et de l'hétérosexualité imposée est terminé dans nos contrées, l'amour est libre et le droit ne se préoccupe plus que de protéger le patrimoine et les enfants. Vraiment ? Mais dans ce cas comment se fait-il que le mariage ne concerne encore que deux personnes de sexes opposés ? Comment se fait-il que le système fiscal favorise les couples avec un seul revenu principal, plutôt que deux revenus plus ou moins équivalents ? Comment se fait-il que l'État favorise le nom de famille du marié en obligeant les époux à des démarches supplémentaires s'ils préfèrent le nom de la mariée ? Comment se fait-il que les homosexuel-le-s soient soumis à un contrat spécifique et moins étendu ? Comment se fait-il qu'en cas de désir d'enfant, les concubins se sentent obligés de songer au mariage pour obtenir l'autorité parentale conjointe ? (P21)

Les articles P31 – qui répond à un courrier de lectrice – et P139 mettent aussi l'accent sur la présence d'inégalités en Suisse :

Les discriminations sexuelles sont bien présentes ici comme ailleurs : le rapport à l'espace des femmes est limité, même en Suisse, les inégalités salariales persistent et beaucoup de femmes manquent d'estime d'elles-mêmes. Rien d'aberrant à le constater, même si ce constat peut être dérangeant pour beaucoup de personnes. (P31)

Contrairement à un discours officiel, véhiculé notamment par les médias, la Suisse est une société toujours marquée par le patriarcat : inégalité des salaires, pérennité du rôle de la femme comme éducatrice des enfants, conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale pour le moins difficile. (P139)

Selon la théorisation faite par PLANTIN (2011) sur les raisons des émotions, ce registre argumentatif se trouve sur l'axe du temps, à propos duquel l'analyste propose le contraste entre la notion qu'une situation appartient au passé ou, au contraire, peut se reproduire n'importe quand (p. 177). La référence à des régions du monde dans lesquelles les pratiques sont ordinairement représentées comme moins égalitaires évoque non seulement cet axe temporel, car des représentations imprégnées de racisme présupposent une société moins avancée en termes de lutte contre le sexisme – comme s'il y avait une ligne d'évolution à suivre en la matière –, mais également l'axe de la distance (PLANTIN, 2011).

Sur la question des violences faites aux femmes, les axes temporel et de la distance s'imbriquent également avec l'axe que PLANTIN (2011) nomme « type de personnes » (p. 177). Cet axe est mobilisé lorsque les auteures dénoncent des mythes (DELAGE, 2017) selon lesquels les personnes migrantes ou de milieux populaires seraient plus susceptibles de commettre de telles violences. Les auteures soutiennent, au contraire, littérature à l'appui, que toutes les classes sociales sont concernées, ainsi que les personnes de nationalité suisse, y compris du côté des auteurs de violences.

- La question du témoignage

Dans le cadre des dénonciations des violences faites aux femmes, des témoignages de femmes victimes, professionnel·les (terrains et associations expertes dans l'accompagnement des violences) renforcent les argumentations. Or, pour des raisons méthodologiques, j'ai renoncé à l'inclusion des articles construits autour d'entretiens dans mon corpus⁹⁶. Dans les articles retenus, la parole des femmes est peu mise en discours explicitement, probablement en partie en raison de mes critères de sélection du corpus. La sémiotisation de l'inacceptable par le témoignage est ainsi relativement absente de mon corpus. Toutefois, quelques articles permettent de développer une ébauche d'analyse.

⁹⁶ Ce choix est lié au système des opérations logico-discursives, en particulier aux outils permettant d'analyser les opérations de prise en charge.

Dans les débanalisations des violences faites aux femmes, des femmes sont reconnues comme expertes et leurs discours sont rapportés, tantôt pour étayer la thèse de l'article, tantôt comme propos à soutenir par l'argumentation. L'article P110 met en avant une dénonciation de l'excision par deux femmes somaliennes : elles « *ont courageusement décidé de briser le tabou qui règne aujourd'hui autour de l'excision* » et « *de porter à l'écran une réalité que d'aucuns préfèrent occulter* ». L'article P27 valorise la parole des femmes qui ont participé à une enquête « menée en 1991, dans 25 entreprises genevoises [...] auprès de 558 travailleuses, [qui] témoigne de l'ampleur du phénomène », l'argumentation s'appuyant ainsi indirectement sur les témoignages de ces femmes. L'article P7, riche en citations, se base sur le témoignage d'une femme victime de harcèlement sur son lieu de travail⁹⁷. Sa parole constitue le cœur de l'argumentation pour décrire la situation de violence, les conséquences sur son état de santé, ainsi que les réactions de son entourage. D'autres sujets sont aussi mobilisé-es comme expert-es en matière de violences vécues par les femmes, comme des organisations, locales ou internationales, des associations visant à la défense des femmes (P7, P 26, P143, P60, P110) ou la littérature scientifique (P26, P65, P102). L'article P143 explique par exemple :

Pourtant, ce n'est pas parce qu'un « tabou » social a été levé, politiquement et juridiquement, concernant les violences faites aux femmes dans le couple qu'il serait devenu facile pour celles-ci d'en parler, de témoigner et de porter plainte. **Les associations qui travaillent auprès de ces femmes le savent très bien.** (P143, souligné par moi)

Dans certaines circonstances, la parole des femmes est aussi critiquée, non seulement lorsque des femmes connues dans l'espace public s'expriment ouvertement avec des propos antiféministes⁹⁸, mais également lorsque l'incompréhension prend le dessus. L'article P109 dénonce l'« aveuglement » de femmes qui prennent la défense d'un homme auteur de violences sexuelles, et dont il s'agirait de « ressusciter [l]es voix endormies ».

Mes analyses logico-naturelles (BENDJAMA, 2019) montrent que dans le sous-corpus sur la violence, les femmes victimes sont présentes dans les discours de déconstruction, mais qu'elles y occupent rarement le rôle d'agents de prise en charge de manière explicite. La thématisation des violences faites aux femmes les intègre dans la constitution de l'objet de discours dédié à ce problème public. Cette analyse ne signifie pas pour autant qu'elles n'y sont pas considérées comme des sujets qui raisonnent et produisent des discours, ni même que leurs discours ne sont pas rapportés. Cette analyse informe sur le fait que leur parole n'est pas mise en scène comme telle dans le texte. Ce résultat rejoint en partie les analyses de Marion DALIBERT (2017) qui s'intéresse aux modes d'argumentation dans la presse, dans le cadre d'actions de divers collectifs féministes. Un élément qu'elle soulève est que les données chiffrées sont largement utilisées, excepté dans les cas où le collectif ou la situation sont

⁹⁷ La situation se déroule en Algérie. Cette information sera pertinente pour la suite de mon analyse.

⁹⁸ L'article P143 critique par exemple un ouvrage d'Elisabeth Badinter, qui dénonce le « soi-disant amalgame entre différentes formes de violences » et les conséquences que cet ouvrage a eues, notamment la décrédibilisation de « l'ampleur des violences conjugales faites aux femmes ».

comprises comme ethnoracialisés (par exemple lorsque la victime et le coupable sont ethnoracialisés), auquel cas le témoignage est privilégié. Elle relève aussi que « les seules fois où les victimes de viols sont nommées, identifiées et pas seulement ‘chiffrées’, il s’agit de femmes non blanches et/ou non occidentales » dans un contexte géographique éloigné (p. 191). Or, les articles de mon corpus qui débanalisent les violences à l’aide d’un témoignage ou en mettant en discours explicitement la parole des femmes victimes sont aussi marqués par l’ethnoracialisation (origine somalienne, contexte de l’Algérie), ce qui n’empêche pas les articles de mettre en valeur ces femmes par l’argumentation. Comme le soulève DALIBERT (2017), cette séparation des modes d’argumentation contribue dans un certain sens à altérer les femmes racisées et potentiellement à mettre « à distance [le] problème public du sexisme dans la sphère publique » (p. 191).

8.3.3. *Recadrage du débat*

La débanalisation peut aussi passer par un procédé de décentrement – recentrement à partir d’un objet de débat public déjà reconnu, vers un nouvel objet ou par une nouvelle problématisation de l’objet. L’article P58 interroge, par exemple, à propos de la prostitution : « ce n’est peut-être pas tant le job en soi qu’il faut critiquer – puisque pour l’heure, l’offre et la demande existent bel et bien – mais avant tout, les conditions dans lesquelles il s’exerce ».

C’est aussi le cas de la débanalisation de la surveillance par l’État des couples dits « mixtes », sous prétexte que des personnes de nationalité étrangère profiteraient du mariage avec une personne de nationalité helvétique pour en tirer des bénéfices. Alors que l’attention médiatique et politique se centre sur les potentiels abus, l’article P21 dénonce vigoureusement l’intervention étatique dans de tels mariages, alors qu’elle n’existe pas par ailleurs :

Et pire encore : comment se fait-il que l’État se croie autorisé à fouiller dans la vie des gens pour s’assurer qu’ils ont bien fait un mariage d’amour et non un mariage blanc ? [...] C’est pourtant ce que nos autorités exigent en n’autorisant le mariage entre nationaux et étranger-e-s qu’à condition qu’ils prouvent leurs relations sexuelles et leur vie sous un toit commun. (P21)

Cette prise de position par rapport à une intervention étatique non justifiée selon les auteur-es ne signifie pas pour autant que le féminisme s’oppose à l’intervention de l’État dans ce qui est ordinairement considéré comme relevant de la vie privée. L’exemple déjà mentionné des violences faites aux femmes illustre l’adhésion à d’autres interventions étatiques dans des sphères familiales ou conjugales.

L’article P155 part, quant à lui, de l’indignation sociale au sujet des couples de lesbiennes pour montrer que le scandale à leur sujet n’est pas justifié et qu’elles devraient avoir droit à leur vie privée sans que leurs choix soient débattus en société :

Malgré l'évolution du regard social à l'égard du mode de vie homosexuel, et malgré l'aspiration de nombreuses lesbiennes à l'« indifférence », la réalité de ce « scandale » demeure. (P155)

De même, sur une thématique largement médiatisée et politisée comme le chômage, les auteur-es reviennent sur des implicites qui orientent la problématisation des débats. Notamment la revue, avec littérature à l'appui, revient sur un chômage des femmes et des minorités oubliées pour mieux critiquer l'androcentrisme de la politique sociale et des discours dominants sur le chômage :

Le but de l'exercice n'est donc pas de « troquer un chiffre contre un autre », mais de montrer que « tout le système est construit autour du modèle du chef de famille qui travaille à 100% » et reprend donc à son compte l'idéologie de la division sexuée du travail. (P16)

Sur la thématique sensible de la prison, l'article P142 questionne la criminalité féminine, celle-ci étant présentée comme résultant d'une complicité avec un homme – « leur fils, leur amant, leur époux » (P142) –, et non comme un crime dont elles seraient directement coupables. L'argumentation recadre alors le débat dès le titre autour du « délit d'être femme » :

Ces femmes peuvent être considérées comme prisonnières politiques au sens où elles sont prisonnières du système patriarcal qui se dissimule derrière des mécanismes subtils de domination. (P142)

Sur le même thème, l'article P52 procède également à un recadrage lorsqu'il questionne : « [a]u-delà des causes et des formes de la criminalité féminine et de sa hausse, on peut aussi se demander pourquoi on emprisonne les criminelles » (P52). Dans de telles argumentations, la débanalisation consiste en un recadrage de la problématisation : la chose qui pose problème n'est pas là où se trouve le débat social, mais ailleurs, dans les rapports de domination (y compris dans leur problématisation ordinaire), les articles proposant alors de *nouveaux éclairages* (KOHLE, 2021, pp. 188-189).

C'est aussi ce type de décentrement-recentrement qui est à l'œuvre lorsque les auteur-es produisent un discours de dénonciation face à la médiatisation des violences vécues par les hommes dans le couple. L'argumentation invite à recadrer le débat sur les violences les plus répandues, et qui s'insèrent dans un rapport de domination plus large, à savoir celles vécues par les femmes. Ces analyses rejoignent celles de Lise JACQUEZ (2015) sur les contre-discours militants engagés dans la défense des sans-papiers. Son étude mentionne en effet un procédé de « recadrage préalable systématique des termes du débat », qui est décrit comme « une opération coûteuse en temps et complexe en raisonnement qui ne s'accorde pas avec les modalités d'une prise de parole médiatique » (§17). En ce qui concerne mon corpus, les procédés de recadrage sont rendus plus aisés et moins coûteux en raison du contexte militant de la revue. C'est d'ailleurs ce même contexte féministe qui rend possible la présence de revendications et de propositions alternatives en matière d'égalité de genre, tandis que JACQUEZ (2015) observe un registre défensif dans les contre-discours déployés dans l'espace

public, qu'elle explique par le « verrouillage du débat autour d'un consensus sécuritaire qui reste difficile à subvertir » (§29).

8.3.4. *Argument par inversion de la situation et ironie*

Dans l'article P17, l'argumentation banalise des situations qui suscitent l'indignation dans un contexte ordinaire (nombre élevé de jeunes femmes dans les études gymnasiales et nombre élevé de candidatures féminines retenues au détriment de candidatures masculines) et débanalise les résistances face à ces situations. Ce procédé peut être rattaché au précédent (décentrement-recentrement). Néanmoins, l'auteure propose au lectorat une activité spécifique, celle d'imaginer la situation inverse à celle qui révolte. Elle questionne :

Quelqu'un-e aurait-il/elle l'idée de réclamer que, par exemple, le nombre d'heures de sciences humaines et sociales ou de langues soit augmenté pour attirer les filles aux études gymnasiales ? [...] Si Micheline Calmy-Rey était un homme qui ne choisissait que des hommes, y aurait-il un seul article, une seule voix pour dénoncer la gestion discriminatoire de son département ? Non, il n'y aurait rien. Parce que dans ce cas, ce ne serait pas de la discrimination, ce serait dans l'ordre des choses et l'ordre des choses n'inquiète personne, ne remet en question personne et par définition n'atteint pas la stabilité sociale. Et même si aucun des acquis obtenus par les femmes n'a remis en question la stabilité sociale, il faut continuer à se méfier car l'émancipation des femmes ce n'est pas dans l'ordre de choses, n'est-ce pas ? (P17)

Tout en invitant à imaginer cette situation « inverse » pour interroger des réactions jugées exagérées, l'auteure se sert également d'une série de questions, ainsi que de l'ironie lorsqu'elle conclut sur l'anormalité de l'émancipation des femmes. Le contexte de la revue, militant et radical, la mise en question continue de l'ordre du genre au fil des publications ou encore l'introduction d'une contradiction entre le fait que la stabilité sociale n'est pas en péril et la méfiance face à l'émancipation des femmes, confirment que l'auteure n'adhère pas à cette représentation ; elle estime, au contraire, que d'autres situations témoignant de rapports de domination et de privilège méritent d'être débanalisées. L'ironie n'est bien sûr pas réservée à ce procédé, puisqu'elle était déjà présente dans le chapitre sur la dénaturalisation, et qu'elle peut s'appliquer à une variété de thématiques (par exemple les représentations ordinaires du féminisme, comme il en sera question dans le chapitre 9).

8.3.5. *Inversion ou subversion du schème explicatif*

Un autre procédé faisant intervenir une inversion est celui de l'inversion du schème explicatif. Dans l'article P147 sur le pouvoir, l'auteure pose la question de l'origine du faible nombre de femmes au pouvoir [désignée par la lettre A dans la formalisation] :

Si cela s'avère possible [briser le plafond de verre], il semble tout de même que les difficultés soient grandes. Les témoignages de ces femmes qui "ont réussi" tendent à montrer qu'il leur a fallu encore plus de volonté et de compétences que leurs homologues masculins qui briguent les mêmes fonctions. Est-ce parce que les hommes au pouvoir ne veulent pas de leur concurrence, parce que les femmes ne le désirent pas

vraiment ou parce qu'elles ne sont pas faites pour ça ? Difficile de trancher, intéressant d'y réfléchir. (P147)

L'auteure expose plusieurs hypothèses sous forme de questions, pour éliminer par la suite plusieurs d'entre elles : la vision essentialiste est qualifiée de réductrice [B], puis l'argumentation met en doute l'hypothèse d'un manque d'intérêt pour les postes de pouvoir [C], pour finalement se pencher sur l'hypothèse [D] de l'impact de la vie familiale et de l'implication d'un partenaire dans celle-ci, une hypothèse qui se trouve étayée dans le texte. Cette argumentation à partir de plusieurs hypothèses invite le lectorat à débanaliser la rareté des femmes à des postes de pouvoir et les obstacles rencontrés dans leur parcours. Par ailleurs, l'article se termine sur la transformation de la notion de pouvoir et des modèles alternatifs en la matière.

Une autre inversion de schème explicatif concerne la publicité, dont le sexisme est ordinairement « excusé » sur la base de l'hypothèse d'un alignement des publicités sur le public visé. L'article P2 en prenant appui sur un travail associatif propose de réfléchir à l'éventualité d'une autre explication ; il se pourrait que les publics cibles s'alignent sur les publicités et donc sur leur sexisme, plutôt que l'inverse :

Selon lui [un membre de l'association HAPUSE (Halte à la publicité sexiste)], l'argument massue des publicitaires qui explique le caractère discriminatoire de certaines stratégies marketing consiste à dire « On joue les machos parce que les consommateurs que l'on vise sont ainsi. » Et si c'était parce qu'ils font comme dans la pub ? (P2)

Dans le premier extrait, à propos du pouvoir comme « apanage masculin », l'argumentation amenait de 1) à 2) :

- 1) On pense ordinairement que A parce que B ou C (éventuellement banals).
- 2) [Les analyses féministes montrent que] A parce que D (qui n'est pas acceptable).

Dans le deuxième extrait, l'explication A parce que B se substitue (potentiellement, car le conditionnel énonce une hypothèse) à B parce que A [A = les hommes ont des attitudes sexistes ; B = la publicité est sexiste, présente des hommes sexistes]. Cette inversion du schème explicatif peut ainsi prendre plusieurs formes.

L'article P91 sur le temps partiel des femmes présente des éléments des deux formes présentées ci-dessus. D'une part, l'article part de l'hypothèse ordinaire d'un choix du temps partiel par les femmes, pour arriver à la conclusion que le temps partiel des femmes est un choix de société et des patrons (ou du moins que ce temps partiel leur profite à eux et non à elles) :

Si par rapport aux hommes, elles sont nettement plus nombreuses à travailler à mi-temps contre un salaire, comme le montrent des recherches récentes sur le sujet, ce n'est pas le résultat d'un choix délibéré. Ou plutôt si, c'en est un ; celui de la société, patrons en

tête. Car si le travail à temps partiel est essentiellement le lot des postes de travail peu ou pas qualifiés et des ghettos d'emplois féminins, ce n'est pas un hasard. (P91)

Une formalisation pourrait être la suivante : A choisit le travail à temps partiel de B se substitue à B choisit le travail à temps partiel.

Par ailleurs, toute une série d'hypothèses sur les raisons qui pousseraient les femmes à choisir le temps partiel est également évoquée au début de cet article, tout comme c'était le cas dans l'article P147 sur le pouvoir. De même que dans P147, l'argumentation amène le lectorat à renoncer à plusieurs d'entre elles pour finalement retenir, avec la notion que la société (dont le patronat) choisit le travail à temps partiel pour les femmes, des hypothèses impliquant un rapport de domination et des inégalités. Cette inversion du schème explicatif permet ainsi au lectorat de prendre toute la mesure d'un choix qui n'en est pas un et qui, de plus, est au désavantage des femmes sur plusieurs aspects.

Dans les axes proposés par PLANTIN (2011), c'est celui de la causalité et de l'agentivité qui semble pouvoir accueillir ces argumentations (p.177) : les femmes ne choisissent pas de s'exclure des postes de pouvoir, de travailler à temps partiel, elles subissent des inégalités, d'où le caractère inacceptable de ces situations. De même, le caractère inacceptable des publicités sexistes tient au fait qu'elles contribuent probablement au sexisme des hommes (l'hypothèse d'une simple réponse à un public sexiste étant mise en doute).

8.3.6. L'analogie et l'exemple comme outils de débanalisation

Des articles procèdent à des débanalisations qui sont étayées par des analogies et des exemples. C'est le cas pour l'article P118 qui souligne à propos des déclarations sexistes d'un homme politique suisse sur le rôle des mères vis-à-vis de leurs enfants :

Il est peut-être des pays où ce genre de propos auraient soulevé une vague d'indignation, où le reste de la classe politique se serait ardemment insurgé, où des manifestations de femmes outrées auraient déambulé dans les rues. En Suisse rien, ou si peu. (P118)

L'auteure fait donc l'analogie hypothétique des réactions qui auraient eu cours dans d'autres pays, sémiotisant des émotions : les notions d'indignation, de s'insurger, d'[être] outrées contribuent à construire l'émotion attendue sur un mode explicite, l'émotion dite dans la typologie de MICHELI (2013).

MICHELI (2013) identifie, en effet, trois modes de sémiotisation des émotions : l'émotion dite, l'émotion montrée et l'émotion étayée. Ces émotions peuvent être auto-attribuées ou allo-attribuées (§7). Dans le cas de P118, l'émotion est allo-attribuée – une vague d'indignation renvoie à plusieurs personnes qui s'indignent, la classe politique et les femmes outrées renvoient à des entités humaines auxquelles des émotions sont attribuées par le discours. Une émotion dite est une sémiotisation dans laquelle l'analyste identifie un terme d'émotion, une entité humaine ou humanisable et une relation prédicative entre les deux, dans un schéma

assez proche de l'opération de prise en charge d'énoncés en logique naturelle (agent de prise en charge, détermination, verbe d'assertion). Une émotion montrée est une sémiotisation dans laquelle des indices des effets de l'émotion permettent de remonter à l'émotion elle-même (par exemple, « Hélas ! » représente *a priori*⁹⁹ un indice d'une émotion de tristesse ou désespoir et « Hourra ! » pour une émotion de joie). Finalement, l'analyste de discours identifie un troisième mode, à savoir l'émotion étayée. Ce mode fait appel aux compétences d'inférence de la personne qui lit le texte, car les émotions elles-mêmes ne sont ni dites ni montrées : une situation lui est présentée, qui, selon un ensemble de normes, renverrait à une émotion.

Dans le cas de l'article P118, la construction des émotions (l'indignation, s'insurger, [être] outrées) permet de soutenir la débanalisation : les propos dénoncés ne sont pas banals et ne devraient pas être considérés comme anodins – ils sont d'ailleurs présentés comme ayant des conséquences graves en termes d'inégalités.

Une autre analogie proposée, celle de la ménopause avec d'autres moments potentiels du parcours de vie de femmes – la grossesse et l'accouchement – permet d'ancrer rapidement l'objet de discours et ses ingrédients, partant du principe que des préconstruits culturels sont partagés à propos de la médicalisation de la grossesse et de l'accouchement :

Comme on a médicalisé, voire maladisé, la grossesse et l'accouchement, on médicalise, on maladise la ménopause, source de maux pour les unes et de larges profits pour les autres, au moment du vieillissement de la population et alors que la mode est au de plus en plus jeune. (P35, souligné par moi)

La grossesse et l'accouchement apparaissent comme des exemples antérieurs sur lesquels une débanalisation a déjà été entreprise et dont le contenu est déjà connu par le lectorat. Cette antériorité soutient la nouvelle débanalisation qui porte sur la période de la ménopause.

8.3.7. Tonalités de la débanalisation : entre injonction et compréhension

Il est difficile de réaliser et d'accepter que nous vivons dans un système foncièrement inégalitaire et que nous reproduisons nous-mêmes ces mécanismes dans notre vie quotidienne. Cette prise de conscience peut être vécue comme un choc. (P31)

Dans cet extrait, les difficultés de la conscientisation sont prises en compte, les déterminations sont prudentes – la prise de conscience « peut être vécue comme un choc » –, l'auteure s'inclut dans un nous collectif qui accueille aussi le lectorat – « nous reproduisons nous-mêmes ces mécanismes ». La formulation se veut compréhensive.

⁹⁹ Comme le soulève MICHELI (2013), il est nécessaire de prendre en compte le cotexte verbal et le contexte situationnel pour une interprétation pertinente. Par exemple, une auteure employant l'ironie pourrait très bien utiliser « Hélas ! » au sujet d'une situation à propos de laquelle elle se réjouit.

Dans d'autres articles, l'approche se veut plus injonctive, par exemple lorsque le texte précède une votation avec des enjeux importants pour les femmes, comme c'est le cas pour l'article P4 :

Il faut donc continuer à revendiquer le droit à une rente vieillesse qui couvre les besoins vitaux des femmes qui ont passé leur vie à travailler - contre rémunération ou pas - pour que survive la société. **Il faut** donc continuer à défendre le principe d'une assurance sociale universelle, fondée sur la solidarité, qui couvre les besoins vitaux de celles et ceux qui ont de bas revenus. Enfin, **il ne faut en aucun cas que** les rentes vieillesse dépendent de la clause du besoin. (P4, souligné par moi)

La répétition de cette injonction « il faut », « il ne faut en aucun cas », souligne le caractère important de la question de la rente vieillesse pour les femmes et la vigilance à maintenir pour les personnes à bas revenus et ayant travaillé sans rémunération. Le caractère impératif soutient ainsi la débanalisation dans un registre plus affirmatif, voire surplombant, que l'extrait de l'article P31 cité plus haut, quant à lui compréhensif.

D'autres formulations impératives sont construites dans les articles du corpus, comme les articles P6 et P116, qui s'intéressent également au monde du travail :

Il est temps de prendre la mesure de l'implication des femmes dans la vie économique. Elles ont, hormis peut-être les aristocrates et les bourgeoises aisées, toujours travaillé. Alors **plutôt que de pleurnicher sur le prétendu bon temps** où papa était au travail, maman à la maison et les enfants soi-disant bien gardés, **regardons la réalité en face**. Septante-et-un pour cent des femmes suisses qui ont des enfants de moins de quinze ans travaillent en dehors de leurs foyers. (P6, souligné par moi)

Pourtant, la double journée n'est pas une fatalité ! Le financement par l'État de la prise en charge des personnes dépendantes **doit devenir la norme**. Les politiques sociales et d'emploi **doivent permettre aux femmes d'assumer les mêmes rôles que les hommes**. Et **qu'on arrête de nous faire croire que** la lenteur est bonne conseillère, qu'il faut que les hommes comprennent et que les femmes fassent preuve de patience. **Tant que** l'État ne construira **pas** davantage de crèches, **tant que** la prise en charge des seniors sera encore assumée par les femmes, **tant qu'aucune sanction ne tombera sur** les entreprises où les salaires masculins sont plus élevés que ceux des femmes, **l'égalité entre femmes et hommes en Suisse restera un mythe**. Et ce même si les pères obtiennent une semaine de congé-paternité. Les 51 restantes dans l'année, ce seront les femmes qui, prioritairement continueront à s'occuper des enfants. (P116, souligné par moi)

Les injonctions s'expriment ici par des formulations variées : verbe « devoir » (P116), verbe à l'impératif – « regardons » (P6), renforcé par ce qui suit, « regarder la réalité en face » (P6) connotant une dimension combative (selon laquelle il faut affronter les problèmes). Le terme pleurnicher (P6), s'il n'est pas lui-même une injonction, comporte un jugement de valeur : il ne s'agit pas de pleurs légitimes, de larmes valorisées, d'autant plus que l'auteure propose d'y renoncer (« plutôt que..., regardons... »). Enfin, l'expression « [i] est temps de... » (P6) comporte également une injonction, certes plus douce que l'expression « il faut », mais tout de même pressante puisque accompagnée de l'expression prédicative « prendre la mesure

de », qui souligne le caractère important de la démarche. L'importance de la démarche est aussi soulignée par d'autres formulations, par exemple dans l'article P116 qui liste des conditions - « tant que..., tant que..., tant que... » – à la réalisation de l'égalité. Dans le cadre d'une revue féministe, une telle formulation incite à réaliser ce qui permet l'égalité, et empêcher ou sanctionner ce qui constitue un obstacle.

Sur un registre similaire impliquant une dimension temporelle, l'article P99 sur le partenariat élargi insiste sur le caractère urgent des transformations qu'il aborde : « Parmi les diverses situations qui découlent de cet état de fait, il en est qui sont à l'origine d'injustices particulièrement criantes et appellent des transformations légales urgentes » (P99). Le verbe devoir est utilisé dans certains articles, comme dans P65 qui valorise l'intégration d'une réflexion sur les rapports de domination : « les changements en matière de rapports sociaux de sexe doivent s'accompagner d'une réflexion critique sur la position dominante des hommes dans la société » (P65). Quant aux questions posées par les auteur·es des articles, elles peuvent témoigner d'une ouverture et d'une approche compréhensive, mais elles peuvent aussi servir à clore le débat, comme dans l'article P3 sur la publicité sexiste : « Alors à la question 'Reste-t-on indemne face à la déferlante publicitaire ?', la réponse est claire : non. » (P3).

Si les exemples retenus ici permettent d'attester de la présence de formulation comportant des injonctions – toujours expliquées – , les formulations moins impératives sont la norme. Les auteur·es posent des questions, s'incluent dans un « nous » ou « on » collectif qui partage des croyances. Les doutes, l'évolution des pratiques et des discours sont pris en compte, ainsi que l'antiféminisme ordinaire, qui peut parfois s'immiscer même chez des personnes conscientisées. L'usage de l'ironie ou de la débanalisation par inversion de la situation sont des exemples de procédés faisant appel à l'imagination et à l'intelligence du lectorat, qui n'est donc pas simplement enjoint à (ne pas) penser ou (ne pas) faire telles ou telles choses, mais qui est véritablement invité à réfléchir, reconstruire la situation et l'émotion étayée dans le discours, pour se faire une opinion par lui-même. La co-existence de ces tonalités compréhensive et injonctive, parfois dans un même article ou sur une même thématique, montre la variété des discours de déconstruction, et en particulier de la débanalisation, dans lequel la dimension dénonciatrice joue un rôle essentiel.

Par ailleurs, si quelques exemples d'émotions dites et d'émotions montrées se trouvent dans les extraits retenus, la plupart des articles qui débanalisent exposent des éléments de situations qui étayent leur caractère inacceptable. La débanalisation dans mon corpus se fait donc sur un mode dominant de l'inacceptabilité étayée. Or, MICHELI (2013), estime que l'émotion étayée et l'émotion montrée « majore[nt] la part d'inférence laissée à l'allocutaire : contrairement à ce qui se passe dans le dire, l'émotion n'y est pas nécessairement désignée au moyen d'une unité lexicale, ni mise en rapport avec un être qui l'éprouve [...] » (§39). Mes analyses montrent ainsi que les auteur·es des articles font ainsi confiance au lectorat pour reconstruire l'émotion correspondante selon des normes féministes supposément partagées.

8.4. Articulations des séquences de débanalisation avec d'autres séquences

Les articles ne se limitent pas à une débanalisation isolée. La mise en question d'une évidence sociale nécessite d'en questionner d'autres. Dans mon corpus, la présence de plusieurs débanalisations, ou de plusieurs déconstructions de types différents est la norme.

Tout d'abord, la débanalisation peut s'articuler avec la dénaturalisation, comme dans l'article P4 :

C'est un travail qui est considéré comme « normal », voire comme le prolongement naturel de la physiologie féminine. Ou encore comme une affaire d'amour entre la femme et les siens. (P4)

Au niveau de l'articulation entre débanalisation et dénaturalisation, le lien est fait dans cet extrait par l'articulateur « voire » entre deux énoncés, le premier sur la soi-disant normalité de la répartition des tâches, le second construisant ce travail comme tenu pour naturel. L'expression « le prolongement naturel de la physiologie féminine » comporte, à elle seule, deux allusions à une 'nature féminine' à laquelle l'auteure n'adhère pas – le verbe d'assertion « être considéré comme », bien qu'impersonnel de par sa forme passive, renvoie à une prise en charge extérieure. La mise en discours du lien entre la normalité de la division sexuée des tâches et de sa naturalisation renforce l'argumentation de débanalisation : la naturalisation rend ici la situation moins acceptable. La débanalisation des violences fait également appel à l'articulation avec la dénaturalisation, par exemple dans l'article P26, qui se penche sur les raisons pour lesquelles elles existent : « [a]u-delà d'une prétendue 'nature masculine', il y a le poids de la socialisation », affirme l'auteure, qui met ensuite l'accent sur l'apprentissage des hommes à la domination et à l'humiliation.

Si les articles s'attachent à débanaliser des injustices qui n'apparaissent pas dans les discours ordinaires et dominants, nombreux sont ceux qui dénoncent par la même occasion des injustices causées par ces discours, comme c'est le cas dans cet article déjà cité sur le chômage :

Cette précarité [des femmes, rendue invisible par la statistique officielle], aggravée par la dérégulation du marché du travail, est donc une conséquence directe, mais non comptabilisée, du chômage. Il en résulte une double injustice : non seulement leur force de travail est exploitée, mais leur invisibilisation des statistiques et des débats politiques constitue une violence symbolique à leur égard. (P16)

L'objet de discours est construit de telle manière que la gravité ressorte clairement, avec des expressions nominales et prédicatives éloquentes à ce sujet, par exemple « cette précarité », « [être] aggravée », « une double injustice », « [être] exploitée », « constitue[r] une violence symbolique à leur égard ». Ce champ lexical renvoie à une situation grave qui ne devrait pas être acceptée telle quelle. C'est aussi le cas dans l'article P118, qui réagit à la relativisation des conséquences attribuées aux propos sexistes d'un politicien suisse :

Le hic est que M. Maurer est le président du premier parti de Suisse, et qu'aussi irraisonnées et infondées que soient ses idées, elles risquent de contaminer bien des esprits. (P118)

Le terme « contaminer », à mettre en lien avec le champ lexical de la maladie qui se répand, illustre le degré de gravité mis en discours.

Les débanalisations s'articulent également avec les deux autres types de déconstruction identifiés, à savoir la relégitimation du féminisme et la désacralisation. Ces articulations feront l'objet d'une partie dans les chapitres qui sont dédiés à ces types.

8.5. Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai présenté mes analyses de la débanalisation, un procédé de déconstruction qui traverse l'ensemble de mon corpus d'articles et sur des thématiques variées. Alors que la dénaturalisation met en question le caractère naturel, par exemple de différences entre femmes et hommes, la débanalisation met en question la banalité d'inégalités et oppressions dénoncées, telles que les violences faites aux femmes, que *l'émiliE* s'emploie à débanaliser sous plusieurs angles.

Les discours qui procèdent à une débanalisation font intervenir des émotions, qui sont sémiotisées de plusieurs façons dans les textes, suivant la typologie proposée par MICHELI (2010, 2013). Les auteur-es dénoncent la banalisation des inégalités et l'indifférence qu'on peut leur porter et proposent de plutôt leur accorder de l'attention. Mon analyse logico-discursive inspirée par l'étude de la sémiotisation des émotions montre que ces articles thématisent toute une série de situations, qu'elles reconstruisent comme étant inacceptables, et que ces reconstructions étayent (parfois montrent, disent) une émotion du type indignation ou colère. Il s'agit par exemple de la thématique centrale des violences faites aux femmes, dont le caractère public est dorénavant reconnu, quoiqu'encore mis en doute régulièrement dans des discours ordinaires. Les auteur-es contribuent par leurs articles à faire connaître des arguments soutenant au minimum la vigilance par rapport à des inégalités et oppressions, voire un changement de pratiques. Ces discours permettent d'ancrer, de constituer, et d'étayer des problèmes publics et parfois de recadrer des débats ayant déjà cours dans l'espace public.

Lorsque MICHELI (2013), s'inspirant de PLANTIN (2011), questionne les textes analysés : « Le discours statue-t-il sur la compatibilité ou l'incompatibilité de la situation schématisée avec des valeurs et des normes sociales ? » (§37), dans le cas de la débanalisation, c'est bien l'incompatibilité entre la situation et les normes féministes qui est clairement ancrée dans les articles du corpus. Ce faisant, les séquences de débanalisation se rapprochent d'arguments de dissociation (HERMAN & MICHELI, 2003), puisque proposant un registre épideictique, elles distinguent une *apparence* anodine à une *réalité* problématique, voire scandaleuse – par exemple en matière de jouets sexuels –, ou une *indifférence* anormale à une *indignation*

légitime – par exemple face aux violences envers les femmes. Les séquences proposent d'autres formes d'oppositions, par exemple entre une indignation exagérée (vis-à-vis d'une perte de privilèges masculins) et une indifférence anormale ou une indignation normale (vis-à-vis d'inégalités touchant des femmes), ou encore le *passé* (auquel paraissent appartenir certaines situations) et le *présent*. Plus globalement, les séquences de déconstruction dans leur ensemble proposent des oppositions entre l'*apparence* (naturelle, banale, privée) et la *réalité* (pas si naturelle, pas banale, politique), la *croyance* (en la naturalité des différences entre les sexes, de l'hétérosexualité, etc.) et la *connaissance* (de leur construction historique et sociale). Malgré cette hiérarchisation des valeurs, bien présente dans le corpus que j'étudie, cet argument n'est pas complètement assumé, car la revue interroge la binarité et intègre une approche compréhensive qui réfute la notion qu'il y aurait une réalité à découvrir. Ces aspects sont développés dans le chapitre 10 sur la désacralisation. La dissociation des valeurs, ainsi que l'approche compréhensive qui la nuance, contribuent à produire un « effet de communauté » (HERMAN & MICHELI, 2003, p. 14), celle de femmes (et d'hommes) (pro)féministes qui souhaitent voir l'égalité entre femmes et hommes se réaliser.

Mon approche logico-discursive éclaire aussi les discours de dénonciation et les raisons qui amènent un groupe à prendre le risque de dénoncer publiquement des inégalités. Luc BOLTANSKI, Yann DARRÉ et Marie-Ange SCHILTZ (1984) posent la question suivante sur la dénonciation :

[P]ourquoi accomplir un acte de dénonciation publique qui a toutes chances d'être perçu comme anormal et dont l'effet est le plus souvent, on le verra, de disqualifier l'auteur de la plainte ? (p.6)

Le présent chapitre, qui se clôture, répond à la question « pourquoi » posée ci-dessus : les différentes inégalités, leur gravité, les conséquences négatives de ces situations dénoncées, ainsi que les conséquences positives, parfois hypothétiques, des alternatives proposées expliquent que les auteur-es prennent le risque de la débanalisation. La question de la disqualification, quant à elle, ainsi que sa mise en question, est analysée dans le chapitre suivant, qui porte sur la relégitimation du féminisme.

9. La relégitimation du féminisme : déjouer les préconstruits culturels antiféministes sur le féminisme

L'antiféministe

Pour vous, le féminisme est dépassé : nous sommes dans un monde égalitaire et harmonieux. Du reste, les féministes exagèrent, elles sont extrémistes (plutôt que radicales). Vous êtes à toutes les tribunes pour protester contre les revendications féministes. Hommes et femmes sont différents et surtout, complémentaires.

Vous tenez à votre féminité. Vous côtoyez beaucoup d'hommes, vous leur portez une grande attention. Vous appréciez le regard qu'ils portent sur vous. Les femmes, c'est sympa, mais les hommes, c'est encore mieux ! Vous êtes antiféministe. (P34, *Typologie féministe. Comment vous positionnez-vous ?*)

Cet extrait intervient dans le cadre d'un article de la revue *l'émiliE* qui présente une typologie féministe non exhaustive des divers types de rapports à ce mouvement, à la manière des tests de personnalité dans les magazines féminins¹⁰⁰. En l'occurrence, l'auteure décrit dans un registre humoristique une posture antiféministe qui pourrait être tenue par des femmes se distanciant du féminisme. Le contexte de la revue *l'émiliE*, mais aussi le ton choisi par l'auteure, confirment que cette dernière n'adhère pas à la représentation logico-discursive du féminisme construite dans ce descriptif, à savoir une mise en discours selon laquelle le féminisme serait dépassé et extrémiste, nierait les différences et la complémentarité entre femmes et hommes ou encore serait gênant par son opposition à la féminité. En effet, le contexte de la revue (y compris sa ligne rédactionnelle et sa charte) implique une prise en charge distanciée de la part de l'auteure – c'est bien cette dernière qui (re)construit la représentation, mais elle l'attribue à une entité-agent de prise en charge externe, dont elle reconstruit des pratiques et des représentations. Cette distance est mise en discours par des marques de prises en charge, telles que « Pour vous, (...) », « Vous tenez à (...) », « Vous appréciez (...) », des expressions qui s'adressent aux lectrices (et lecteurs), mais qui pourraient aussi désigner une population plus générale ne se reconnaissant pas nécessairement dans le féminisme – même si des personnes antiféministes auraient probablement peu d'intérêt à consulter cet article. Des lectrices pourraient reconnaître dans la description des personnes de leur entourage ou se sentir elles-mêmes concernées par certains aspects des représentations construites, par exemple si elles adhèrent à une certaine complémentarité entre hommes et femmes ou dans le cas où elles tiennent à leur féminité, sans pour autant se considérer comme antiféministes. Cette construction logico-discursive est ainsi susceptible d'amener le lectorat à

¹⁰⁰ Dans mon corpus, le thème du couple est également abordé au travers d'une typologie dans le cadre de l'article P154, qui introduit dans son chapeau :

Qu'est-ce que le couple ? Une évidence, une essence ? Ou un mot-valise dont les modalités varient en fonction des contextes sociologiques, historiques et culturels ? [...] Du couple fusionnel au couple fissionnel, trois modèles qui peuvent se chevaucher et se mélanger. (P156)

interroger des pratiques et représentations antiféministes, voire à questionner ses propres croyances ou pratiques¹⁰¹.

Si d'autres articles s'intéressent aux mêmes représentations du féminisme et aux mêmes pratiques antiféministes, l'auteure ne procède pas à une contre-argumentation dans le cadre de cette typologie. Elle fournit en revanche au lectorat la description d'autres rapports au féminisme, tels que la « pas féministe, mais... » – qui se considère plutôt « égalitariste » –, la « féministe énervée » – dont l'auteure décrit la révolte contre les injustices –, ou encore la « féministe zen », qui intervient avec calme pour « mettre en avant le caractère logique et rationnel du féminisme ». La typologie se penche ensuite sur des descriptifs se rapportant aux hommes, tels que l'antiféministe – dont il ne fait aucun doute que l'auteure s'en distancie : « [p]our vous, les féministes ne sont que des militantes hystériques, lesbiennes, moches et mal baisées » –, le féministe « pro-mec », qui se soucie de la « 'crise' de la masculinité », le féministe paternaliste ou encore le proféministe. Par cette typologie des rapports au féminisme, l'auteure questionne ainsi tout un ensemble de représentations du féminisme qui contribuent à le délégitimer. Au passage, l'article questionne aussi l'unicité du féminisme – plusieurs postures féministes co-existent –, ainsi que la dualité féministe-antiféministe, puisqu'une gamme de postures, allant d'un pôle à un autre, est mise en avant. En effet, la mise en question d'évidences sur le féminisme se penche sur non seulement sur des représentations antiféministes, mais aussi sur sa pluralité, y compris dans ses débats et difficultés (BARD, 2020, p. 290).

Ainsi, sur le plan des représentations du féminisme, cet article, qui débute par une dénaturalisation du féminisme – « on ne naît ni féministe, ni antiféministe » (P34) –, contribue à montrer que le rapport au féminisme peut évoluer avec le temps et qu'il est loin d'être binaire (une représentation selon laquelle on serait soit féministe, soit antiféministe). De plus, bien que le chapeau mentionne que le but recherché n'est pas de juger, le texte fait référence à des discours, représentations et pratiques qui font l'objet de déconstructions dans d'autres articles, comme la complémentarité entre hommes et femmes, discutée dans des articles qui sont analysés dans la section dédiée à la dénaturalisation, ou la représentations ordinaire selon laquelle l'égalité serait réalisée, qui est mis en question dans des articles analysés dans la section dédiée à la débanalisation des inégalités¹⁰². Les séquences identifiées comme relevant de la dénaturalisation ou de la débanalisation contribuent bien sûr à légitimer le féminisme, montrant, pour la première, que loin de relever exclusivement du naturel, les situations dénoncées relèvent également du social, et pour la seconde, que des situations inacceptables sont tolérées, alors qu'elles ne devraient pas l'être. Néanmoins, au-delà de ces deux types de déconstructions, des articles s'attachent à mettre en question explicitement des représentations et pratiques délégitimantes du féminisme, telles que le

¹⁰¹ Le lectorat pourrait aussi mettre en question le descriptif ou la dénomination rattachée à celui-ci, autrement dit à refuser l'assignation à la catégorie « antiféministe » proposée dans l'article.

¹⁰² Par ailleurs, les formulations des « types » de féministes et d'antiféministes valorisent globalement le profil de la féministe zen du côté des femmes, et celui du proféministe du côté des hommes. Cette typologie comporte ainsi une dimension surplombante. Par exemple, si la lectrice préfère qualifier sa posture d'« égalitariste », elle se reconnaîtra dans la catégorie des « pas féministe mais... », qui est construite logico-discursivement comme une catégorie dont on peut douter de la légitimité.

fait de considérer les féministes comme des hystériques, victimistes ou les difficultés pour certaines femmes à assumer leur féminisme. C'est à ce type de déconstructions, auxquelles l'auteure de P34 fait allusion, que cette section se consacre.

Les articles identifiés comme proposant des déconstructions contribuant à la relégitimation du féminisme mettent en question diverses représentations et pratiques ordinairement tenues pour évidentes sur le féminisme et qui contribuent à le délégitimer. Ce travail de déconstruction de la délégitimation est également présent dans la littérature scientifique sur le féminisme (BARD, 2020) et l'antiféminisme (BARD, BLAIS & DUPUIS-DÉRI, 2019), qui s'intéresse par exemple aux idées reçues sur le féminisme et à la façon dont les mobilisations féministes et antiféministes se répondent. Parmi les représentations dénoncées comme relevant d'idées reçues ou de l'antiféminisme, les recherches s'intéressent aux images selon lesquelles le féminisme serait inutile, larmoyant, irrationnel, voire dangereux, des représentations qui sont également questionnées par les auteur-es de *l'émiliE*. Ainsi, l'article P14 rappelle dans une parenthèse : « nous nous trouvons dans une société où le féminisme est souvent considéré comme 'une lutte inutile dans une société où la femme est l'égale de l'homme' ». L'article P32, quant à lui, reprend une question ordinaire : « Le féminisme est-il rationnel ? Peut-il être défendu avec des arguments objectifs ? ». Ces articles de *l'émiliE* s'intéressent à des représentations antiféministes et ordinaires sur le féminisme et proposent des représentations alternatives à son propos – il est au contraire utile, rationnel, critique.

Les analyses qui suivent portent ainsi sur des procédés logico-discursifs qui contribuent à mettre en question des pratiques de délégitimation du féminisme. Ces procédés s'insèrent dans une démarche anti-antiféministe (BLAIS & DUPUIS-DÉRI, 2019). La lutte contre l'antiféminisme ne se limite pas à la question de la relégitimation du féminisme. En effet, si l'on suit DESCARRIES (2005) dans ses travaux sur l'antiféminisme ordinaire, les déconstructions que j'ai qualifiées de débanalisations dans mon analyse, contribuent également à la lutte contre l'antiféminisme en contrant des procédés de distorsion, simplifications abusives ou victimisation. L'article P48 qui met en évidence que la crèche est rentable, et que c'est au contraire son absence qui coûte, ou l'article P50 qui propose de nuancer l'indignation vis-à-vis d'outils destinés à favoriser l'engagement des femmes à des postes à responsabilités, ou encore le corpus de dénonciation des violences faites aux femmes, contribuent à déconstruire les discours antiféministes ordinaires délégitimant ce type de dispositifs ou plus largement des luttes féministes. Ils contribuent par conséquent également à relégitimer le féminisme. J'en propose une brève analyse ci-dessous.

En termes de logique naturelle, la cadre théorique permet d'appréhender ce travail de relégitimation par la déconstruction des pratiques (y compris discursives) antiféministes, ainsi que des préconstruits culturels sous-jacents à de telles pratiques, sous l'angle du dialogisme : les auteur-es des articles de *l'émiliE* se servent, en effet, d'autres discours, y compris antiféministes (au sens restreint ou ordinaire), par exemple des discours qui ont été tenus antérieurement ou que l'auteur-e peut anticiper auprès de son lectorat – des discours qui pourraient être tenus ou entendus par les lectrices. Ce sont les images d'un féminisme

dépassé ou irrationnel, qui découragent bien des femmes à assumer leur féminisme. De plus, les frontières du féminisme font l'objet de discussions, les représentations ordinaires ne permettant pas toujours d'apprécier à sa juste valeur la portée politique de ce mouvement. Finalement, le rôle de l'auto-critique dans la relégitimation du féminisme fera l'objet d'une brève analyse, ces discours entrant également dans le dernier type sur lequel je me penche dans le prochain chapitre, à savoir la désacralisation. Sur le plan formel, de telles séquences peuvent être représentées selon le schéma suivant (Figure 5).



Figure 5: Représentations ordinaires du féminisme et des luttes féministes

9.1. Des pratiques de dissimulation du féminisme

Dans la section portant sur la débanalisation, l'une des analyses s'intéressait à la débanalisation des pratiques de dissimulation du féminisme par des femmes (parfois par de jeunes femmes). L'article P84 s'intéresse à ces pratiques et interroge un ensemble de représentations stéréotypées sur le féminisme, qui sont dénoncées comme entretenant des pratiques de dissimulation du féminisme de la part de femmes :

Féministe, moi ? Jamais ! Cette exclamation illustre la position actuelle de bien des jeunes femmes : le féminisme est décidément trop ringard, la cause définitivement dépassée. Qui voudrait être associée à ces femmes hystériques, qui hurlent leur colère et leurs invectives dans les débats ? Comment s'identifier à ces mégères mal fagotées, qui exhibent sans gêne leurs jambes poilues et manifestent en brûlant leur soutien-gorge ? (P84)

Le féminisme fait l'objet d'une thématization, donnant lieu à la construction d'un objet de discours complexe, reconstruit selon des représentations et discours présentés comme ordinaires. Ces représentations et discours sont en effet décrits comme reflétant « la position actuelle de bien des jeunes femmes ». La séquence reconstruit trois préconstruits culturels sur le féminisme, à savoir premièrement son inutilité – ou son appartenance au passé –, deuxièmement son caractère soi-disant irrationnel – les accusations d'hystérie ou de victimisme contribuent à nourrir l'image irrationnelle, voire dangereuse, du mouvement –, et

troisièmement son opposition à la féminité, les poils aux jambes constituant un des symboles du caractère supposé inacceptable du féminisme de ce point de vue. La reconstruction de ces préconstruits passe par la mobilisation d'expressions appartenant à l'espace public et comportant une dimension polémique, telles que la notion de « cause dépassée », ou les expressions « femmes hystériques » et « mégères mal fagotées ». De telles « formules » (KRIEG-PLANQUE, 2009) constituent dans le système des opérations logico-discursives des marques d'opérations de constitutions d'objets de discours de type θ_3 , à savoir une renomination – du féminisme et des féministes – avec un jugement de valeur. Ces préconstruits culturels sont ensuite interrogés par l'auteure, tout d'abord par une prise en charge distanciée attribuée à « bien des jeunes femmes ».

Plus loin, l'article P84 développe son propos sur cette dissimulation : les jeunes femmes se distancient du mouvement, affirmant fréquemment : « je ne suis pas féministe, mais... ». Elles se définissent par exemple « égalitariste ». Les notions prédicatives employées pour présenter la dissimulation du féminisme par les jeunes femmes sont par exemple « nuance[r] leurs positions », « cherche[r] à se définir autrement », « se démarqu[er] d'une image trop connotée », et plus loin « bredouill[er] », « bafouill[er] », « se justifi[er] », « rest[er] mal assurée » ou encore « redout[er] la confrontation avec des personnes non conscientisées ». L'auteure explique cette dissimulation par les invectives et rejets difficiles à « encaisser » lorsque le féminisme est assumé. BARD (2020) décrit ce processus de distanciation au féminisme :

Tout le monde connaît la formule : « Je ne suis pas féministe mais » ... S'identifier comme féministe est un acte lourd de conséquences. Le féminisme n'est-il pas généralement considéré comme dépassé ? Inutile ? Nocif ? Belliqueux ? Excessif ? On reproche aux féministes d'allumer la guerre des sexes comme on accuse les syndicalistes d'entretenir la lutte des classes... (BARD, 2020, p. 15)

En plus de s'intéresser aux conséquences des préconstruits culturels sur les attitudes des femmes et aux conséquences d'un féminisme assumé, l'article P84 s'intéresse aux conséquences de la dissimulation du féminisme : « Mais en fuyant à tout prix le terme stigmatisé de 'féministe', les jeunes femmes ne contribuent-elles pas à la reproduction des inégalités ? », l'auteure signalant également au passage que « la stigmatisation n'est jamais innocente et dissimule d'autres enjeux », parmi lesquels la délégitimation du féminisme :

Les femmes agitées ? Pas crédibles. Les revendications hystériques ? Non légitimes. Les hurlements, les cris ? Des bruits futiles, à écarter. (P84)

L'article propose une autre réponse possible à cette délégitimation que les pratiques de dissimulation, à savoir faire du féminisme une évidence : « Le féminisme est un truisme, une évidence. Les discriminations sexuelles sont tout aussi inacceptables que les discriminations religieuses ou raciales » (P84). L'auteure illustre cette attitude assumée par une prise en charge possible par les jeunes femmes : « Évidemment que je suis féministe, pas vous ? », qui

contraste assurément avec le fameux « Je ne suis pas féministe, mais... » présent tant dans le corpus étudié que dans la littérature s'intéressant aux idées reçues sur le féminisme. Une telle assurance se justifie selon l'article par le fait que « [l]e féminisme n'est rien d'autre qu'un moyen pour les femmes d'être des personnes à part entière, sans être reléguées au second plan, citoyennes de second ordre, deuxième sexe, etc. ». Le lexique de l'évidence fait ainsi l'objet d'un déplacement. Plutôt que de s'appliquer aux préconstruits culturels ordinaires de la dissimulation du féminisme, l'auteure s'en sert pour qualifier le féminisme, et invite le lectorat à prendre en charge cette construction alternative du féminisme comme évidence. Cette évidence ne réclame alors pas de mise en question, puisqu'elle est proposée comme une évidence favorable à des pratiques égalitaires, en substitution à une première évidence problématique de ce point de vue.

Parmi les déconstructions qui apparaissent dans mon corpus, nombreuses sont celles qui s'attachent à mettre en question la délégitimation du féminisme. L'un des procédés utilisés par les auteures est la mise en question de préconstruits antiféministes sur le féminisme. En mettant en question les images stéréotypées sur le féminisme, des articles contribuent ainsi à relégitimer ce mouvement et les femmes qui s'y impliquent.

9.2. Les préconstruits culturels antiféministes sur le féminisme

Loin d'être un enjeu secondaire, le genre est central pour analyser les sociétés contemporaines, qu'il s'agisse de leur organisation politique, des rapports sociaux qui s'y jouent, des cultures qui s'y développent. C'est pourquoi les idées reçues sur le féminisme, qui sont la force principale de transformation consciente dans ce domaine, doivent être inlassablement détricotées. (BARD, 2020, p. 20)

Mon analyse des procédés de relégitimation a mis en évidence cinq préconstruits culturels antiféministes et ordinaires mis en scène et questionnés dans mon corpus : ce mouvement serait premièrement dépassé et inutile, deuxièmement irrationnel, troisièmement victimiste, quatrièmement dangereux, et cinquièmement incompatible avec la féminité. Les auteures mettent en question ces préconstruits et proposent d'autres représentations qui valident les luttes féministes.

9.2.1. « Le féminisme est dépassé » – un mouvement inutile, vraiment ?

Un premier préconstruit antiféministe et ordinaire sur le féminisme est son prétendu caractère dépassé, qui impliquerait également son inutilité, un argument qualifié comme « l'un des [...] plus constants » depuis la fin du 19^e siècle, et qui consiste à « décréter l'égalité acquise et, par conséquent, les luttes féministes sans objet » (RENNES & GLAD, 2018, p. 4). En revenant à l'article P84, les prédicats « être définitivement trop ringard » et « être définitivement dépassée », renvoient le féminisme au passé et à l'inutilité. Le préconstruit de l'inutilité du féminisme et de son caractère dépassé donne lieu à des questionnements sur la fin de ce mouvement (P160), qui est aussi interrogé dans l'article P84 : « [l]e féminisme

restera-t-il sans relèver ? ». Comme le relève l'article P34 avec sa typologie des rapports au féminisme, le préconstruit du caractère dépassé du féminisme s'accompagne de la croyance en un monde « égalitaire et harmonieux » où les hommes et les femmes seraient « différents et surtout, complémentaires », avec une rhétorique de banalisation et de naturalisation de ce qui serait des « différences ». L'ensemble des déconstructions abordées dans les analyses qui précèdent sur la débanalisation et la dénaturalisation contribuent à montrer, au contraire, que cette soi-disant égalité ou harmonie n'est pas réalisée, et que les différences observées s'expliquent sociologiquement et historiquement. Ainsi, lorsque l'article P4, déjà cité, dénonce le fait que des femmes se retrouvent « au service de leur mari et de leurs enfants, au service de leur famille, donc au service de la société », puis lorsqu'il met en évidence la désappropriation de leur temps, par contraste avec une représentation ordinaire de la normalité de la répartition des tâches, notamment domestiques, et la rhétorique naturalisante – « le prolongement naturel de la physiologie féminine » – qui l'accompagne, l'argumentation proposée contribue à montrer que le féminisme est encore d'actualité puisque l'égalité n'est pas réalisée. L'argumentation de l'article P72 se penche également sur les inégalités encore présentes en matière de travail malgré la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes et tout en concédant l'augmentation de l'activité professionnelle exercée par les femmes en Suisse :

Certes le pourcentage de femmes parmi les personnes actives occupées a passablement augmenté depuis quelques décennies. Les femmes sont plus présentes dans les statistiques du travail, mais les formes et les conditions de travail demeurent inégales. (P72)

Ce constat de la persistance d'inégalités – l'article mentionne différentes étapes : la formation, le marché du travail, le moment de la retraite –, malgré un cadre légal propice à l'égalité, contribue à rendre compte de l'utilité et de l'actualité des luttes féministes. L'article P72 procède en effet à la débanalisation d'obstacles rencontrés par les femmes à l'achèvement d'une formation tertiaire, de l'écart au niveau des salaires, de l'occupation de postes à temps partiel, massivement féminine, de l'impact de la maternité sur la carrière des femmes, du prolongement, rarement choisi lorsqu'il s'agit de femmes, de l'activité au-delà de l'âge de la retraite, etc.). Puis il met en avant les « [s]tructures nécessaires pour permettre une activité professionnelle égalitaire ». L'article mentionne l'intérêt des crèches, du congé-maternité, de la prise en considération, par certains employeurs, du temps consacré au travail éducatif dans le cadre de l'évaluation des candidat·es, ou encore du système des chèques-service pour rémunérer et assurer correctement les personnes, souvent des femmes, qui occupent un emploi dans le travail domestique, (re)légitimant ainsi ces outils et structures, présentées comme « nécessaires », développées en faveur de l'égalité.

Les articles qui s'intéressent aux violences faites aux femmes articulent également la débanalisation et la relégitimation de la lutte contre ces violences. L'article P110, qui introduit un dossier sur les violences à l'égard des femmes, met d'abord en avant la gravité de la situation en Suisse pour rappeler l'importance de cette lutte :

En Suisse, les condamnations sont rares. L'appareil judiciaire, pourtant bien outillé, s'appuie encore sur de nombreux a priori sexistes qui voudraient, par exemple, qu'une femme violée ne soit jamais tout à fait innocente. À travers ce dossier sur la violence faite aux femmes, nous souhaitons rappeler la diversité des formes qu'elle endosse et la nécessité d'agir sur l'information et la sensibilisation pour qu'elle ne soit plus considérée comme inhérente à la « nature féminine ». (P110)

Dans cet extrait, l'auteure thématise cette lutte par l'expression nominale « la nécessité d'agir sur l'information et la sensibilisation », qui ancre à la fois des outils féministes, à savoir l'information et la sensibilisation, et dans le même temps sa nécessité, un procédé qui permet de la (re)légitimer.

Les outils mentionnés dans cet article, à savoir l'information et la sensibilisation sur les violences faites aux femmes font partie de ce que BLAIS et DUPUIS-DÉRI (2019) appellent des « mobilisations anti-antiféministes », parmi lesquelles les auteur·es listent sans prétention à l'exhaustivité : « éducation populaire et politique, vigies, perturbation, manifestations, performances artistiques, sans oublier des activités dans le cyberspace » (p. 471).

Dans les deux exemples cités ci-dessus, la dénaturalisation est évoquée par les expressions mises entre guillemets « le prolongement naturel de la physiologie féminine » et « nature féminine » et avec lesquelles les auteures prennent de la distance (elles le font également avec des verbes d'assertion). Dans l'extrait de P110, c'est d'ailleurs l'aspect qui est mis en avant sur l'outil féministe légitimé : l'information et la sensibilisation doivent précisément permettre de s'écarter d'une représentation de la violence faite aux femmes comme « inhérente à la 'nature féminine' ». Dans cet extrait, et d'ailleurs plus généralement dans les articles qui proposent des déconstructions sur les violences faites aux femmes, dénaturalisation, débanalisation et relégitimation s'articulent les unes aux autres. Les auteures débanalisent les violences (elles sont là, nombreuses, touchent beaucoup de femmes, sont graves), en recourant parfois à la dénaturalisation (elles ne s'expliquent nullement par une « nature » féminine ou masculine). La lutte contre les violences, construite comme un « ingrédient » du féminisme, fait ainsi l'objet d'une relégitimation : si l'antiféminisme ordinaire veut que cette lutte soit inutile, victimiste, déraisonnable, voire dangereuse, l'anti-antiféminisme montre, au contraire, que cette lutte et les outils employés sont pertinents.

D'autres outils féministes sont relégitimés dans mon corpus, par exemple l'article P48 affirme à propos des crèches que « c'est son absence qui coûte ! », contrairement à la représentation d'une crèche coûteuse, avec l'argument suivant exposé dans l'article : « loin d'être coûteuses, les structures d'accueil permettent une mise en valeur des ressources humaines de l'économie ». L'utilité des crèches, ainsi que son caractère rationnel, sont ainsi réaffirmés dans une argumentation qui contre le discours antiféministe de la non-rentabilité des crèches. La construction de l'opposition entre les deux représentations – ordinaire / antiféministe (ordinaire) versus alternative et féministe – se base sur des notions prédictives duales :

coûter / être rentable et la construction d'un objet de discours dual : la crèche et l'absence de crèche. L'ancrage dual d'un objet de discours dual dans une notion duale apparaît également dans l'article (P91) qui thématise « [l]e non-choix du temps partiel ».

Dans un registre également financier, l'article P50 déploie une argumentation qui appuie les mesures incitatives destinées à favoriser l'engagement des femmes à l'université. Dans cet article, la remise d'une « enveloppe de 70 000 francs à la faculté qui embauche [une femme comme professeure] » est d'abord présentée comme « scandaleu[se] » et donc peu légitime, selon les réactions ordinaires résultant d'un antiféminisme ordinaire. L'auteure de l'article interroge alors le caractère scandaleux de cette mesure. Tout en débanalisant la situation des « 91% des postes de professeur-e universitaire en Suisse » occupés par des hommes, l'article opère le mouvement inverse sur la mesure discutée, à savoir sa banalisation :

Aujourd'hui, on se dit outré-e parce que des deniers publics sont versés pour favoriser la promotion des femmes comme profs à l'Uni. Pourtant, personne n'ignore que si l'on a sérieusement l'intention de régler un problème, dans notre société, il faut en payer le prix, généralement avec de l'argent sonnante et trébuchant. Le principe d'égalité entre les sexes inscrit dans la loi, est-il un alibi pour se donner bonne conscience, ou souhaitons-nous qu'il devienne réalité ? Si la seule façon de remédier à une inégalité historique est de sortir le porte-feuille, sortons-le. À moins que quelqu'un-e ait une meilleure suggestion ? (P50)

Dans ces articles, l'argumentation est mixte du point de vue des types de déconstruction : d'une part, elle contribue à débanaliser ce qui précède la mesure (l'inégalité, l'oppression), d'autre part, elle contribue à banaliser dans un mouvement inverse la mesure ou l'outil pour lutter contre l'inégalité constatée, avec pour effet de le relégitimer – tant que l'inégalité paraît banale ou est passée sous silence, l'outil peut être tenu pour non légitime (inutile, déraisonnable, disproportionné, voire scandaleux, par exemple car compris comme à l'origine d'inégalités à l'encontre des hommes, etc.). Dans mon corpus, ces outils et mesures sont, par exemple, l'information, la sensibilisation (P110), les crèches (P48) ou les mesures incitatives (P50), déjà mentionnées ci-dessus, mais aussi des modifications au niveau de la loi – « le renforcement des systèmes pénaux nationaux par l'introduction de lois qui non seulement protègent les femmes de leurs persécuteurs, mais sanctionnent les comportements criminels, influerait de façon significative sur les auteurs de ces violences » (P111) – , l'introduction d'un revenu de base qui « renforcerait significativement la situation des femmes, du fait de son inconditionalité et de son caractère individuel » (P77), le congé paternité, dont l'introduction « favoriserait la réalisation de l'égalité tant dans la sphère familiale que professionnelle » (P107), une « éducation féministe » permettant l'instauration de rapports exempts de violence et équitables (P5), la journée père-fille construite comme « une vraie bouée de sauvetage » dans certains contextes traditionnels (P29), des initiatives sexo-spécifiques développées dans le but de « remédier [aux inégalités entre hommes et femmes créées par l'allocation des dépenses publiques] » (P141), des pétitions – par exemple celle qui a été lancée dans un collège genevois dans le but de « faire place aux femmes dans les

enseignements littéraires ou historiques » et qui « serait l'occasion de réaliser que les femmes, elles aussi, ont accompli des choses dignes d'être étudiées... » (P14).

La lutte contre l'homophobie fait aussi l'objet d'une déconstruction de relégitimation dans l'article P82, qui s'intéresse à la Lesbian & Gay Pride qui a eu lieu en Valais en 2001, ainsi qu'aux oppositions virulentes qui ont été publiées dans un quotidien de la région. Le texte répond négativement à la question : s'agit-il d'une « lutte de clochers ? ». En effet, l'auteure montre que ces oppositions relèvent de la discrimination en raison de l'orientation sexuelle. L'article construit les publications en question comme homophobes, avec les expressions nominales suivantes : « une succession d'arguments homophobes édifiants », renommés plus loin « ces véritables déclarations d'homophobies ». Cette construction vient contraster d'une part avec la notion de « lutte de clochers » introduite dans le titre et d'autre part avec une compréhension humoristique des oppositions - « [l]oin de se limiter à quelques calembours douteux », affirme l'auteure, contrant ainsi la délégitimation des luttes anti-homophobes.

Ces outils, toujours politiques, sont mis en valeur par les articles qui les présentent, même si certaines nuances sont parfois apportées au discours. L'article P14 qualifie, en effet, les recommandations introduites à la suite de la pétition de « [p]etite évolution », et l'article P107 sur le congé paternité précise que « malgré la générosité apparente de la mesure, le congé parental suédois n'est pas parvenu à équilibrer la répartition des rôles entre mères et pères » avec parfois pour effet de « renforce[r] au contraire les rôles traditionnels ».

Des articles se penchent aussi sur des outils relevant de la diffusion des connaissances féministes, qui comporte évidemment aussi une dimension politique en raison de la conscientisation qu'elle permet. Ces outils de diffusion, par exemple des ouvrages scientifiques ou de vulgarisation, par exemple sur la ménopause (P35) – « [m]ais le grand mérite de cet ouvrage est de détailler tous les troubles et symptômes possibles liés à la ménopause et de nous donner une analyse critique et constructive des divers traitements » – des brochures, des formations ou des animations, par exemple sur le sexisme dans la publicité (P2), sont eux aussi relégitimés par leurs auteures. Des outils d'information sur les violences faites aux femmes font l'objet de développements, par exemple des brochures ou guides dédiés au harcèlement au travail (P27) et aux violences sexuelles (P26). L'article P26 construit le guide qu'il présente comme un « [v]éritable outil, rempli de conseils pratiques, d'adresses utiles », qui « fournit de nombreux renseignements sur la façon d'agir pour s'en sortir ». D'autres médias sont également mis en valeur, comme des films (par exemple dans P110 un film sur l'excision), des affiches (par exemple dans P1 une affiche en faveur du droit à l'avortement, un article qui s'intéresse plus largement au droit des femmes à « exister comme individu »). L'article P10 quant à lui, met en valeur des dépliants informatifs sur les stéréotypes de genre en matière de jouets, des tracts sur le même sujet, ainsi qu'une action de distribution de ces tracts devant ou dans les magasins en période de Noël. Cet article nuance également la portée de leur action, les personnes rencontrées lors de celle-ci étant déjà, en partie, sensibilisées à ces questions, hormis quelques exceptions, et « les stéréotypes

ainsi véhiculés [par les jouets] perd[ant] un peu leurs couleurs chatoyantes pour prendre cette demi-teinte légèrement poussiéreuse des objets délaissés » (P10). Dans l'article P138, l'écriture du corps par les femmes est construite comme outil d'émancipation. L'auteure de l'article, qui considère que cet outil peut encore être travaillé, affirme que « la réappropriation de l'écriture du corps par les femmes a encore de beaux jours devant elle ! », une représentation qui contraste bien évidemment avec l'image d'un féminisme dépassé. Dans le domaine de l'éducation et de la formation, des initiatives sont aussi travaillées, comme la création d'espace non-mixtes pour des activités ou la mise en place d'un mentorat (P145) dans des contextes pertinents, des outils dont les articles montrent la portée en matière d'égalité en réponse aux préconstruits culturels antiféministes et à leur dévalorisation.

Les articles de mon corpus datant de la décennie 2001-2009, les réseaux sociaux et les blogs occupent relativement peu de place dans les articles étudiés, mais la littérature scientifique (voir par exemple le numéro de *Argumentation et Analyse du Discours* consacré aux Nouvelles argumentations féministes, 2017) met en évidence que de tels médias sont dorénavant mobilisés par les féministes, y compris dans une perspective critique à leur égard, les « féminismes numériques » devenant « des objets émergents ».

En valorisant ces outils féministes ou compatibles avec le féminisme, les articles contribuent à relégitimer un mouvement souvent « invalidé » (Sarah LÉCOSSAIS, 2017, p. 148) – notamment par un antiféminisme ordinaire –, dans un mouvement métonymique : la prise en charge avec adhésion de la validation de l'ingrédient du féminisme contribue à la validation du féminisme, l'objet de discours auquel appartient l'ingrédient. Pour les outils qui paraîtraient ordinairement scandaleux, les articles procèdent à une banalisation, visant à dé-scandaliser ou dés-indigner les personnes vis-à-vis du féminisme ou des outils mobilisés par les féministes. Ainsi, dans l'article P17, la démarche argumentative passe par la proposition par son auteure d'imaginer que la situation serait inversée, en l'occurrence, des garçons qui seraient majoritaires dans les formations gymnasiales et le rejet de la candidature de trois femmes. L'auteure questionne :

Quelqu'un-e aurait-il/elle l'idée de réclamer que, par exemple, le nombre d'heures de sciences humaines et sociales ou de langues soit augmenté pour attirer les filles aux études gymnasiales ? [...] Si Micheline Calmy-Rey était un homme qui ne choisissait que des hommes, y aurait-il un seul article, une seule voix pour dénoncer la gestion discriminatoire de son département ? Non, il n'y aurait rien. (P17)

Comme je l'ai montré au chapitre 8 (point 8.3.5.), de tels procédés de comparaison de situations présentées comme inverses – par exemple des femmes à la place des hommes et des hommes à la place des femmes – jouent un rôle dans la débanalisation. Ces procédés contribuent en effet à dénoncer le caractère inacceptable (ou au contraire acceptable) des situations dont il est question dans l'article. Sur le plan de la relégitimation, de telles séquences contribuent à la mise en question de représentations antiféministes du féminisme, qui s'opposent explicitement au féminisme, mais aussi à des discours et pratiques ordinaires

témoignant d'une résistance plus ou moins marquée au féminisme – comme ci-dessus dans l'extrait de l'article P17) –, que DESCARRIES (2005) nomme *antiféminisme ordinaire*. Les discours et pratiques antiféministes font ainsi l'objet de déconstructions dans la revue *l'émiliE*, qui s'inscrit alors dans une mobilisation « anti-antiféministe » (Mélissa BLAIS & Francis DUPUIS-DÉRI, 2019). En ce qui concerne ce premier préconstruit selon lequel le féminisme serait inutile ou dépassé, un contre-argument fréquemment mobilisé est de montrer que l'égalité n'est pas réalisée, comme dans la plupart des extraits cités ci-dessus. L'article P39 explique aussi que « les pratiques sociales des individus perpétuent les rôles traditionnels des femmes et des hommes ainsi que leurs positions inégalitaires dans la structure sociale », et ce, « même s'il existe un certain discours d'égalité au niveau officiel ». Cette notion d'égalité pas encore réalisée apparaît largement dans mon corpus, contrant ainsi le préconstruit culturel d'un mouvement inutile ou dépassé. La situation inégalitaire peut être rappelée au moyen d'autres termes, comme dans l'extrait suivant dénonçant le patriarcat :

Le gros problème est le suivant : nous vivons dans un monde patriarcal où tout le monde, parfois inconsciemment, considère le masculin comme universel. En d'autres termes, parler des femmes, c'est parler du féminisme et non pas de la deuxième moitié de l'humanité. (P14)

L'auteure critique ainsi la représentation androcentrée selon laquelle la parole d'hommes serait plus universelle que la parole de femmes, une démarche qui contribue à relégitimer la parole des femmes et le féminisme. D'autres articles, comme les articles P77 et P16, dénoncent ce biais androcentré en critiquant le modèle économique du « chef de famille ».

Les analyses féministes et la déconstruction elle-même font l'objet de relégitimation : « [I]oin de vouloir être larmoyante », *l'émiliE* cherche à dépeindre la réalité sociale, aussi brutale soit-elle en matière de rapports sociaux de sexe (P31), avec une réflexion sur un autre préconstruit culturel, à savoir l'accusation de victimisme, dont je propose une analyse en 9.2.3. ci-dessous. La conscientisation occupe une place particulièrement importante dans cet article qui rappelle le potentiel de changement social permis par celle-ci :

Alors ne faut-il pas plutôt décrire cette réalité, aussi dérangeante qu'elle soit ? Nommer les injustices, les rendre visibles, c'est les rendre intolérables et donc critiquables. La perspective critique doit refuser de fermer les yeux sur cette réalité. L'émancipation passe par la prise de conscience de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Car, c'est bien connu, le savoir est un pouvoir. Il constitue un outil nécessaire pour se mobiliser et pour faire changer la situation. (P31)

Ce potentiel de changement social, notamment par des changements de pratiques, comporte une dimension utopique. Cette dimension est présente explicitement dans des articles qui ancrent l'utopie comme objet de discours – c'est ce que fait l'auteur de l'article P44 qui propose de « remettre l'utopie au centre de nos préoccupations » et qui présente ce qu'elle est ou n'est pas –, dans des articles qui thématisent un monde utopique « rêvé », par exemple dans lequel la catégorie de sexe serait supprimée (P12, P100), ou encore des articles

s'intéressant à des groupes de personnes qui contribuent à des changements de société (P23, P37). Plus généralement, l'ensemble des articles du corpus propose généralement des pistes de représentations ou pratiques alternatives, qui peuvent être appréhendées comme relevant de l'utopie, une dimension du discours qui fait également l'objet d'une délégitimation du mouvement féministe, tout comme c'est le cas dans le contexte d'autres contextes militants :

Les défenseurs de la liberté de circulation sont conscients des difficultés à rendre audible et légitime leur discours, et la longueur qui caractérise généralement leurs plaidoyers dans les années 1990 comme dans les années 2000, attestent de l'important travail rhétorique et argumentatif qu'ils entreprennent pour légitimer leur position. Ce travail passe par la déconstruction de la problématisation dominante des migrations, et par une réflexion complexe pour imaginer un système politique et juridique ad hoc susceptible de garantir des droits pour les migrants. Ainsi, dans les années 2000, on trouve de nombreux ouvrages théoriques et rapports d'expertise publiés sur ces thèmes par des organisations onusiennes (Unesco, Programme des Nations-Unies pour le Développement ou PNUD...), des chercheurs et des associations. Les auteurs tentent notamment de mettre à distance l'image « d'utopistes » qui leur est accolée, en retournant l'accusation contre les politiques migratoires sécuritaires et en se plaçant du côté du « réalisme » [...]. (JACQUEZ, 2015, §15)

Si dans le cadre des textes étudiés par JACQUEZ (2015), un travail de relégitimation passe par la mise à distance de l'image utopique associée aux personnes qui luttent pour la liberté de circulation, dans le cadre du féminisme, la relégitimation passe à la fois par une relégitimation de l'utopie (P44, P12, P100, P23, P37 cités ci-dessus), et par la déconstruction de l'image irrationnelle associée au féminisme.

9.2.2. *Des féministes « hystériques » – un manque de rationalité ?*

Les articles s'intéressent à d'autres préconstruits culturels antiféministes sur le féminisme, qui se chevauchent partiellement entre eux. Ainsi, dans le cas où on adhère au préconstruit selon lequel le féminisme serait inutile ou dépassé, les féministes déploieraient des outils qui ne sont pas pertinents et sont alors jugées irrationnelles. De telles accusations à l'irrationalité, relevées par exemple par Marc ANGENOT (2007, 2008) et Roselyne KOREN (2011) dans divers contextes contre-discursifs, contribuent à délégitimer le mouvement. Les articles de *l'émilie* abordent ce préconstruit dans des séquences qui reconstruisent cette soi-disant irrationalité féministe, et qui la mettent ensuite en question. Les articles sur la rentabilité des crèches et les résistances face à des mesures incitatives pour engager des femmes à des postes de professeures à l'université en constituent des illustrations : ces mesures sont tenues pour n'étant pas rationnelles ou disproportionnées, ce que les auteures interrogent et réfutent au moins partiellement. L'article P32, intitulé « Complètement irrationnelles, les féministes ? », se centre précisément sur ce préconstruit culturel, évoquant les doutes antiféministes sur les arguments féministes – sont-ils objectifs ? – et faisant allusion au stéréotype de l'hystérie et de la déraison.

En effet, l'une des figures « repoussoir » (P84) antiféministes du féminisme est celle de la femme hystérique qui s'énerve sans (bonne) raison. Cet article reconstruit la représentation, construite comme ordinaire, des féministes qui « hurlent leur colère et leurs invectives », et qui contribue à rapporter les féministes à l'irrationalité, voire la dangerosité. L'article P34, cité en introduction, reprend également ce préconstruit lorsque l'auteure reconstruit le profil de l'antiféministe : « [d]u reste, les féministes exagèrent, elles sont extrémistes (plutôt que radicales) ».

L'article P32 expose divers avis sur la rationalité et l'irrationalité du féminisme et de l'antiféminisme. Ces opinions témoignent de représentations pas nécessairement binaires – le féminisme serait rationnel et l'antiféminisme irrationnel, ou l'inverse. En effet, les personnes dégagent des éléments rationnels et irrationnels dans le féminisme comme dans l'antiféminisme. Selon l'une des personnes interrogées, l'antiféminisme « est rationnel au sens où il incarne un calcul stratégique visant l'acceptation parmi le groupe des dominants » et une autre personne estime que « le postulat de base de l'antiféminisme est faux », malgré des raisonnements qui « peuvent tenir la route » (P32). Quant au féminisme, l'article le construit, au moyen des témoignages recueillis, comme à la fois rationnel et émotionnel, car les sentiments, ordinairement opposés à la rationalité, sont construits comme ayant un rôle dans les parcours féministes des personnes citées. La construction de cette compatibilité entre rationnel et émotionnel se démarque de l'ordinaire opposition exclusive entre les deux domaines.

Dans l'article P33, les auteures reprennent les positions d'une personnalité antiféministe pour les contre-argumenter. La femme dont les propos sont analysés est présentée comme revendiquant son antiféminisme et déplorant l'émancipation féminine. L'article développe les arguments de l'auteure sur des sujets aussi variés que l'avortement, la « purification sexiste » des manuels scolaires, la féminisation du langage, les quotas à l'Université, l'ordination des femmes, ou encore l'homosexualité. À chaque argument exposé, les auteures opposent un contre-argument, contribuant ainsi à interroger des préconstruits culturels sur lesquels se fonde l'antiféminisme de cette sociologue. À propos des quotas à l'Université par exemple, cette antiféministe qualifie cette politique de « déraisonnable » et l'accuse d'inférioriser les femmes et d'entretenir la médiocrité. Les auteures de l'article concèdent que « la politique des quotas sera un jour déraisonnable », mais affirment la nécessité de telles mesures pour y parvenir dans un délai acceptable. Ces mesures, et les luttes féministes réalisées dans les différents domaines cités ci-dessus, étant présentées comme n'étant pas déraisonnables, ces contre-arguments vont ainsi à l'encontre de la thèse d'un féminisme irrationnel également.

L'article P36, un éditorial, s'intéresse également à la représentation du féminisme comme manquant de bon sens. En effet, le constat d'un taux important de femmes ne soutenant pas le féminisme semble mettre en doute la légitimité du féminisme :

Un mystère demeure toutefois : si le féminisme a tant de bon sens, pourquoi fait-il si peu d'adeptes ? Un raisonnement simpliste voudrait qu'une philosophie revendiquant

l'égalité entre les sexes soit soutenue par les personnes appartenant au groupe qui subit le résultat des inégalités. (P36)

L'auteure évoque, dans la suite de l'article, des raisons pour lesquelles malgré le caractère rationnel du féminisme, les féministes ne sont pas plus nombreuses, évoquant notamment un « profond conditionnement social ». L'article revient sur l'inculcation, du côté des femmes, de « l'altruisme à tout prix », impliquant gentillesse, servilité, ou encore un apprentissage à se justifier ou se sentir coupable régulièrement, alors qu'« à l'école des hommes » les apprentissages plus valorisants contribuent – dans le texte « [sont] efficaces pour » – à « maintenir des rapports inéquitables » (P36).

BLAIS (2019), qui s'intéresse au répertoire des tactiques antiféministes, relève parmi ces dernières le procédé *de rationalité* « qui opère une distinction entre le discours masculiniste jugé rationnel et le féministe passionnel » (pp. 444-445). C'est bien ce procédé qui est employé lorsque la représentation est mobilisée afin de décrédibiliser les féministes dans le contexte des luttes contre les violences faites aux femmes. La chercheuse relie ce procédé aux discours de naturalisation dans lesquels les hommes sont tenus pour plus rationnels que les femmes par nature – de tels contenus font par ailleurs l'objet de mises en question, ainsi que les oppositions binaires entre nature et culture ou entre raison et émotion. Ces discours qui placent les femmes du côté des émotions et les hommes du côté de la raison contribuent à décrédibiliser les femmes dans leurs diverses luttes, contre les violences qui leur sont faites, ou encore qui contribuent à donner de la crédibilité à la rhétorique de la crise de la masculinité (DUPUIS-DÉRI, 2012). C'est aussi sur la base de cette prétendue irrationalité que les féministes sont considérées comme ayant un discours larmoyant ou victimiste.

9.2.3. « Larmoyant » – une attitude victimiste ?

Un troisième préconstruit culturel antiféministe sur le féministe est mis en question par les articles de mon corpus, à savoir celui d'un féminisme qui serait larmoyant ou victimiste. Des articles se penchent sur l'accusation faite aux féministes d'être victimistes. Les discours antiféministes, mais parfois aussi des discours féministes (par exemple dans les courriers des lectrices de la revue *l'émiliE*), construisent le féminisme comme diffusant une image (voire une idéologie) victimiste des femmes, cette notion pouvant évoquer une passivité, mais aussi de la manipulation. Au mieux, les féministes seraient trop sérieuses, pas assez drôles, voire feraient preuve d'un « défaitisme larmoyant » (P31). Au pire, elles manipuleraient les hommes (et les femmes) par une posture victimiste. Dans certains discours, les hommes sont présentés comme les véritables victimes, comme le dénonce DUPUIS-DÉRI (2012).

Des auteures s'attellent ainsi à mettre en question ces représentations sur le féminisme : « Est-ce du défaitisme larmoyant ? » questionne l'article P31. L'auteure réfute et affirme au contraire que la démarche critique « c'est se donner les moyens d'être actives. C'est ne plus appréhender notre situation comme un destin non maîtrisable ». Cet article répondant à un courrier d'une lectrice, l'auteure précise « [à] mille lieues d'être défaitistes, nous voulons

déplacer le sourire : du sourire inconfortable de la dominée, qui approuve les plaisanteries sexistes, non sans gêne, au sourire émancipé, qui comprend et qui réplique ». Et à la question du ton employé, qui manque selon la lectrice d'humour, elle répond en prenant l'exemple d'autres militantismes : « Pourquoi un journal féministe devrait-il forcément être drôle ? Qui en attendrait autant d'une publication consacrée aux problèmes environnementaux ou aux discriminations ethniques ? » (P31). La comparaison avec un autre type de militantisme en termes d'attentes, notamment celle d'être drôle, permet de justifier que la revue ne réponde pas une telle exigence, dans un procédé que je rapproche de la comparaison avec une situation inverse ou inversée (8.3.5.). Dans les deux cas, l'auteur-e se demande et demande à son lectorat : « et si on imagine une situation comparable, auriez-vous la même réaction ? »

L'article P37 réfute également la notion que les femmes soient nécessairement victimes en réfléchissant à des actions menées par des groupes de femmes par des moyens « alternatifs » :

Si la mondialisation libérale a aggravé les effets du patriarcat, il faut toutefois se garder de victimiser sans cesse les femmes. Le réseau des femmes est actuellement le mouvement social le plus important à l'échelle planétaire : partout, les femmes s'organisent et luttent contre la mondialisation libérale en employant des moyens « naturellement » alternatifs en raison même de leur situation dans la société patriarcale. (P37)

Ces quelques exemples témoignent des débats également à l'intérieur du féminisme autour de la notion de victime. Une autre victimisation qui fait l'objet de déconstruction dans mon corpus est celle qui est opérée par les hommes, notamment en matière de violences conjugales – les discours masculinistes tendent à mettre en discours une prétendue symétrie – et plus généralement avec la rhétorique de la crise de la masculinité. Cette victimisation est aussi abordée par DESCARRIES (2005) qui relève plusieurs procédés de l'antiféminisme ordinaire, tels que « la distorsion ou la désinformation, les simplifications abusives et la victimisation » (p. 143) – et cette fois il s'agit des hommes qui se considèrent comme victimes.

Les discours qui accompagnent cette représentation d'un féminisme victimiste et larmoyant sont particulièrement compatibles avec une autre représentation antiféministe sur le féminisme, à savoir celui d'un féminisme qui menacerait un ordre naturel ou social. Cette dernière est véhiculée par la notion de « guerre des sexes », employée sur des thématiques variées, le terme de victimisme « rénov[ant] le vieux motif de la guerre des sexes, bourreaux contre victimes » (BARD, 2020, p.208).

9.2.4. Une « menace pour l'ordre social » – sont-elles dangereuses ?

Un quatrième préconstruit antiféministe sur le féminisme fait l'objet de mises en question, à savoir celui du caractère menaçant du féminisme. L'article P17, un éditorial qui s'intitule « Les femmes, une menace pour l'ordre social ? » aborde la représentation d'un féminisme soi-disant dangereux, car apportant de l'instabilité :

Les femmes sont une menace pour l'ordre social. Du moins c'est l'impression qui ressort chaque fois que les femmes ont l'outrecuidance de réclamer leurs droits et l'égalité. Du droit de vote à l'avortement, en passant par la maturité gymnasiale et la diplomatie, chaque fois que les femmes s'en mêlent, c'est l'ensemble de la société qui craint pour sa stabilité. (P17)

Le caractère menaçant du féminisme ou des femmes réclamant leurs droits est pris en charge avec distanciation, s'agissant *a priori* d'une posture antiféministe conservatrice. Cette représentation du féminisme est ainsi mise en question dans le corpus que j'étudie. Dans l'extrait de l'article P17 cité ci-dessus, le texte précise qu'il s'agit d'une « impression », par opposition à une connaissance, par exemple. Par ailleurs, les droits réclamés mentionnés, droit de vote, accès à l'avortement, sont construits logico-discursivement comme tout à fait légitimes et *a priori* partagés par le lectorat. Le ton ironique marqué par les expressions « l'outrecuidance de réclamer leurs droits et l'égalité » et « les femmes s'en mêlent » contribuent à disqualifier cette représentation du féminisme comme un danger.

L'article P31, qui questionne également ce préconstruit culturel, propose plutôt l'argument selon lequel « le féminisme représente une menace sur le consensus ambiant en matière de domination masculine. Et sa stigmatisation est une manière d'ensevelir les potentiels de changement ». L'article P36 présente, quant à lui, l'assimilation de ce préconstruit comme un conditionnement social :

[...] on naît dans un environnement discriminatoire, on nous dit que cela est normal, inéluctable, voire souhaitable ; on évolue dans ce milieu et si, tôt ou tard, on ose remettre en question le caractère injuste de l'ordre établi, on nous fait sentir suspects, voire coupables. (P36)

Quant à la notion de « guerre de sexes » évoquée plus tôt, elle est présente dans l'article P88, qui revient sur une émission qui naturalise des compétences et incompétences des femmes et des hommes, dans une idéologie de la complémentarité – « cette harmonie de la société primitive ». Tandis que la naturalisation sous-jacente à ces expressions encourage à la « stabilité » sociale, leur dénaturalisation entraîne une débanalisation des situations constatées et réputées stables, ainsi qu'une relégitimation des pratiques militantes entreprises contre ces situations. Le changement est alors présenté, au contraire des préconstruits conservateurs, comme favorable à l'égalité.

9.2.5. *Des poils aux jambes – une opposition à la féminité ?*

Un cinquième préconstruit culturel antiféministe à propos du féminisme mis en scène dans le corpus est son opposition, voire son incompatibilité avec la féminité. L'article P84 reconstruit une représentation des féministes comme des « mégères mal fagotées, qui exhibent sans gêne leurs jambes poilues et manifestent en brûlant leur soutien-gorge » qui renvoie à des stéréotypes sur le féminisme. Ce type de représentations fait également l'objet d'attention de la part de chercheuses, par exemple BARD (2020) qui reconstruit également des

représentations ordinaires antiféministes dans son ouvrage sur les idées reçues sur le féminisme :

« Les féministes ? Toutes des mal baisées, sectaires, bourgeoises, moches, politiquement correctes, gauchistes, anti-hommes, dépassées, bas-bleus, ringardes, hommasses, ridicules, excessives, hystériques, puritaines... Des viragos – femmes viriles – qui veulent ‘imiter’ les hommes ou défendent au contraire la supériorité de leur sexe. »
(BARD, 2020, p. 14)

Si plusieurs accusations (celles d’être bourgeoises, politiquement correctes, gauchistes, dépassées notamment) relèvent d’autres préconstruits culturels sur le féminisme, les expressions « des mal baisées », « moches », « anti-hommes », « hommasses » ou encore plus loin « viragos – femmes viriles » renvoient bien aussi à cette accusation d’opposition à la féminité, que l’on retrouve également derrière l’accusation d’être lesbiennes. L’auteure de P84 dénonce les conséquences de telles représentations, dont la stigmatisation et le rejet de cette étiquette :

Ces images stéréotypées agissent comme un repoussoir et entretiennent la stigmatisation de l’étiquette « féministe ». En assumant une telle étiquette, ne risque-t-on pas de perdre sa « féminité » ? Beaucoup de jeunes femmes perçoivent l’opposition entre les deux termes comme une évidence. Le féminisme restera-t-il sans relèver ? (P84)

Cet « enlaidissement » des féministes est rapporté également par BARD (2020) dans son ouvrage sur les idées reçues sur le féminisme, d’une part avec la masculinisation ou la virilisation des féministes sur des caricatures qui sont réalisées à leur sujet sur la période qualifiée de première vague. La maigreur symbolisant la laideur, par opposition avec les rondeurs maternelles et signes de richesse, les féministes sont affublées de cet attribut sur les mêmes caricatures. D’autres signes de laideurs apparaissent plus tard, comme les poils, les rides ou le gras (BARD, 2020), et les féministes entament un travail de déconstruction de différentes normes, l’historienne les qualifiant de « militantes devenues orfèvres de la déconstruction des normes hétérosexistes » (p. 213). Elle estime que « les féministes des années 2010 défendent plus que jamais des corps libérés et affirment que les poils, le gras, les rides ou encore les règles sont politiques » (BARD, 2020, p. 213). Dans cette configuration, le poil devient un « étendard féministe » alors que l’ôter contribue à « renforcer le binarisme du genre ». BARD, BLAIS et DUPUIS-DÉRI (2019) mentionnent également que « [l]a presse contribue aussi à la production des clichés sur les féministes (laidies, célibataires, frustrées, nullipares, folles, sorcières, prétentieuses, bas-bleus, dépitées d’être des femmes et rêvant d’être hommes, violentes) » (pp. 25-26), des représentations stéréotypées qui sont précisément combattues dans mon corpus. LÉCOSSAIS (2017), quant à elle, met en évidence des processus de ridiculisation et de *dé-féminisation* des féministes (p. 151), également à l’œuvre dans les représentations et pratiques ordinaires contre lesquels les articles du corpus contribuent à lutter lorsqu’ils s’attaquent à ce préconstruit culturel de l’opposition à la féminité.

Par contraste avec la construction de cette opposition avec la féminité, des articles proposent de mettre en avant la dimension politique du féminisme. Ce procédé de redéfinition du féminisme marque un désaccord (DOURY & MICHELI, 2016). L'article P84, qui s'intéresse en particulier à ce préconstruit culturel, propose de définir le féminisme comme « un moyen pour les femmes d'être des personnes à part entière », juste avant de conclure : « La crainte de perdre sa 'féminité' en devenant féministe devient alors bien futile » (P84). Ces arguments contribuent à « [d]isqualifier la définition adverse » (DOURY & MICHELI, 2016, p. 128) et à soutenir la définition politique du féminisme. Cette définition du féminisme par le politique est centrale dans la revue, et c'est un critère pour établir des frontières du féminisme. Dès lors que la dimension politique est absente, le caractère féministe est réfuté, comme je le montre dans les analyses qui suivent.

9.3. Frontières du féminisme : politique et sans androcentrisme

9.3.1. *Procédé d'exclusion de certaines figures en apparence féministes*

Les déconstructions qui précèdent interrogent des qualificatifs attribués au féminisme ou aux féministes, ou des déterminations qui sont ordinairement (pré)construites à son sujet. Un autre procédé consiste à questionner l'assignation féministe de divers « objets de discours ». Dans le cadre de mon corpus, ces « objets de discours » sont des personnes, des mouvements (qui dans les articles étudiés apparaissent également comme sujets qui raisonnent et s'expriment, ou encore des personnages de séries, de films et de jeux vidéo). Le point commun entre ces personnes (et leurs mouvements) et personnages (ainsi que la série, le film qu'elles habitent) est qu'elles sont qualifiées de féministes (parfois avec une précision : « postmoderne ») ou avec un registre similaire autour de l'émancipation des femmes (« femme nouvelle »).

Par exemple, dans l'article P 87, intitulé « L'icône de la féministe postmoderne n'est pas Lara Croft », les auteures font une revue de presse sur ce personnage : Lara Croft est qualifiée dans ces discours de « femme postmoderne » ou encore d'« icône féministe », présentée comme « l'archétype de la femme nouvelle ». Cette représentation – dominante dans les médias – est ensuite mise en question par les auteures de l'article, qui recadrent : elles concèdent que Lara Croft est un symbole de force et d'intelligence, « mais surtout sexy ». Bien que cette qualification paraisse contraster avec le préconstruit de l'opposition des féministes avec la féminité ou avec la beauté (voir ci-dessus : « ces mégères mal fagotées » (P84)), les auteures reviennent sur « le paradigme de la femme-objet », qui est dénoncé comme régnant dans le film comme dans le jeu vidéo. Loin de subvertir les représentations et normes ordinaires, les discours médiatiques (ainsi que le film et le jeu) les entretiennent.

Un autre exemple est celui de l'article P101 intitulé « Les Desperate Housewives sont-elles post-féministes ? », une question reprise par le chapeau de l'article :

Mais ces personnages [les héroïnes de la série] ont toutes des stratégies de contournement face à « l'oppression » de leurs maris, de leurs enfants et de la société. Sont-elles les représentantes d'une nouvelle forme de féminisme ? (P101)

Dans un contexte féministe ou post-féministe, des situations d'oppressions pourraient donner lieu à des attitudes de révolte, ce que ne propose pas la série, selon l'auteure qui décrit, au contraire, des stratégies de contournement. Ainsi, ce n'est qu'en apparence que ces personnages ont une attitude féministe, tout comme le personnage de Lara Croft, finalement plutôt conventionnel et fidèle aux normes androcentrées.

Un troisième exemple se trouve dans l'article P148, qui s'intéresse à la « bitch attitude », à savoir un mouvement qui détourne une injure - le mot anglais « bitch » signifiant « pute » - pour « reconstruire une identité à la fois individuelle et collective ». L'article met en avant que ce détournement est réalisé par des filles de la classe moyenne, et interroge la teneur féministe de ce « mouvement » : « Sont-elles les féministes de demain ? », s'agit-il d'« un nouveau girl power ? » ou encore plus loin : « La bitch est-elle un nouvel avatar féministe ? ».

Dans les trois articles (P87, P101, P148), les auteures mettent en question ou du moins nuancent l'attribution de l'étiquette féministe à ces personnes et personnages ou à leurs attitudes. Au sujet de Lara Croft, les auteures affirment :

Pourtant, il n'y a pas lieu de confondre une femme qui se bat pour ses droits et une poupée guerrière manipulée. Si l'on pense pouvoir réduire tout un mouvement de luttes à une seule top modèle virtuelle, cela démontre combien les représentations féministes sont désastreuses : tous les efforts menés pour élever la problématique de « la femme » à une question collective s'estompent. (P87)

Ainsi, les auteures mettent en avant non seulement que Lara Croft n'est pas une icône féministe, mais de plus que de telles représentations dépolitisent ce mouvement. En excluant ce personnage peu politique du féminisme, elles contribuent à redonner de la valeur politique au féminisme et, par conséquent, à relégitimer celui-ci.

De manière similaire, l'auteure de l'article P101 sur la série « Desperate Housewives » relaie les dénonciations des injonctions (notamment à la beauté) véhiculées par la série, mais pose tout de même la question du caractère féministe de celle-ci. En effet, l'article reconnaît que les thématiques abordées par les personnages et la parole partagée entre les femmes comportent des dimensions féministes, dans une concession analogue à celle que l'article P87 construit sur l'intelligence et la force de Lara Croft, avant de conclure dans les deux cas par la négative : ces personnages ne sont pas féministes.

Si la réponse à ces interrogations est clairement formulée – « la série n'est donc pas postféministe » (P101) –, les auteures n'évacuent pas pour autant les discussions qui tiennent compte des discours préexistants ou anticipés, mobilisant différentes formes de dialogisme comme c'est le cas dans cet extrait :

On hésite alors à classer la série sur le spectre politique et féministe. S'agit-il plutôt d'un féminisme de la seconde génération s'attaquant au rôle des femmes aux foyers dans la lignée de Betty Friedan ? Ou au contraire un courant encourageant l'importance de la maternité et de la féminité ? Il peut s'agir aussi de la troisième vague, celle du postféminisme qui, véhiculé par les médias, clame haut et fort la mort du féminisme. (P101)

L'auteure de l'article rapporte finalement la série à « un monde pré-féministe », dans lequel le mouvement en serait « à ses balbutiements ». Les qualificatifs attribués par l'auteure de l'article à cette série s'écartent ainsi de la notion de féminisme ou du lexique de la révolution pour construire une représentation alternative qui la rapproche, au contraire, du conservatisme. Par exemple, la réalisation se baserait selon l'article sur « une vieille recette qui fonctionne », opérant « un retour au mode de vie des années cinquante ». Le contraste entre la série et la visée politique du mouvement féministe est construit par cette dernière représentation – à l'opposé d'une révolution –, qui clarifie que « [l]a question féministe n'est pas le sujet de cette série » (P101). L'article P144 développe une réflexion similaire lorsqu'il questionne à propos de la trilogie *Millenium* : « [...] le journaliste Mikael Blomkvist et Lisbeth Salander, une asociale, surdouée de l'informatique. Les allures de cyberhéroïne de cette dernière préfigurent-elles une évolution des représentations de genre dans la culture ? », dans un article qui se conclut par « Caramba, encore raté ! ».

L'auteure de P148, quant à elle, mobilise l'expertise de Caroline Dayer, à propos de la « biatch attitude ». L'article concède que la réappropriation de l'injure vise une émancipation, allant dans le sens de pratiques potentiellement féministes, ou s'en rapprochant. Plus loin dans le texte, l'article illustre ce point : « les filles imaginent s'affranchir, éclater les frontières, inventer un nouveau rapport social » (P148), des éléments qui étayeraient une représentation de l'attitude en question comme compatible avec le féminisme. Celle-ci témoigne en effet d'un refus de l'assignation de la part de jeunes femmes de classe moyenne. Ces dernières se donnent ainsi les moyens d'agir plutôt que rester passives face à des injures. Néanmoins, cette concession est aussitôt nuancée par l'argument de la rémunération. En effet, le pouvoir économique est dénoncé comme détenu par les garçons. Entre autres, ils paient pour « traîner » ou « avoir du sexe » avec les jeunes femmes. L'auteure commente : « À ce stade, la posture féministe en prend un sale coup », une affirmation qui est mise en contraste avec la question de l'article sur le caractère émancipatoire, voire féministe de cette attitude « biatch ». Le verbe d'assertion utilisé pour décrire l'affranchissement des jeunes femmes et l'invention d'un nouveau rapport social était d'ailleurs « imaginer », un choix qui contribue à la construction du contraste entre représentation tenue pour évidente et représentation alternative féministe.

Schématiquement, ces articles partent d'une représentation ordinaire ou dominante selon laquelle un objet de discours (des personnes, des personnages de fiction, etc.) serait féministe. Leurs auteures examinent ensuite les raisons qui sont ou pourraient être invoquées pour valider cette représentation. Elles concèdent généralement que certaines caractéristiques de

l'objet de discours pourraient justifier le rapprochement fait avec le féminisme, mais pour ensuite dénoncer les aspects qui entraînent la disqualification en termes de féminisme. Les lacunes se trouvent notamment au niveau politique : les objets de discours ne sont pas engagés sur ce plan et restent finalement très conservateurs malgré une apparence « émancipatoire » ou « nouvelle ». Ces discussions amènent ainsi d'une part à exclure (au moins partiellement) l'objet de discours du féminisme, ou la dimension féministe à l'objet de discours, d'autre part à redonner sa valeur politique au féminisme, contribuant ainsi à relégitimer ce mouvement de façon moins directe que le font les articles étudiés précédemment dans ce chapitre.

9.3.2. Procédé d'inclusion d'attitudes ou d'activités comprises comme incompatibles avec le féminisme

Le mouvement logico-discursif inverse d'inclusion de certaines pratiques réputées incompatibles avec le féminisme se trouve également dans mon corpus. L'auteure de l'article P92 revient sur une situation vécue, d'un ami qui s'étonne de trouver un tablier chez elle en raison de son féminisme :

En découvrant un tablier de cuisine dans mon appartement, un ami s'est écrié : « je te croyais féministe ! ». Sa remarque m'a laissée perplexe : qu'entendait-il par « féministe » ? Les malentendus autour de cette notion sont fréquents. (P92)

Cette scène évoque la représentation du féminisme comme s'opposant à la féminité : le tablier étant réputé féminin et les tâches associées également, il ne devrait pas y en avoir chez une femme féministe. Or, l'auteure estime qu'il n'en est rien – il s'agit d'un « malentendu » – , et que le changement ne doit pas nécessairement venir des femmes, mais au contraire des hommes. Elle conclut même à ce sujet :

Les hommes pourraient montrer fièrement leur tablier de cuisine sans craindre qu'on lui rétorque : « je te croyais un homme ! » (P92)

L'opposition entre féminisme et féminité est donc mise en question dans le cas présent, même si elle n'est pas pour autant renforcée, puisque les hommes sont invités à s'aligner sur certaines valeurs et activités dites féminines. Par la même occasion, l'article accorde de la valeur à une activité typée féminine. Les articles P15 P129 vont dans le même sens lorsqu'ils proposent de réfléchir aux choix des hommes en matière de taux et de domaines de travail :

Il s'agirait plutôt d'apprendre aux hommes à pleurer et à travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants que de se demander si l'étiquette « homme » est encore pertinente. (P15)

On pose souvent la question de la diversification des choix des femmes, elles n'auraient pas assez d'ambition. On déplore leur pénurie dans les domaines scientifiques et techniques. Pourquoi ne se pose-t-on pas de question sur les choix des garçons, sur leur absence dans les filières féminines comme le secrétariat ou l'infirmierie ? Pourtant, le personnel manque dans les domaines des soins et de l'aide aux personnes... (P129)

Les déconstructions qui touchent aux frontières du féminisme opèrent dans les deux orientations, d'une part l'exclusion d'ingrédients supposés du féminisme qui ne comportent pas suffisamment de dimension politique selon les auteures, d'autre part l'inclusion d'ingrédients « inattendus » réputés incompatibles avec le féminisme – notamment en raison du préconstruit qui voudrait que le féminisme soit opposé, voire incompatible avec la féminité.

9.4. « Toutes blanches ? » – un féminisme pas si universel

Les déconstructions qui ont fait l'objet de mes dernières analyses portent sur le féminisme et contribuent à relégitimer celui-ci, en contrant l'antiféminisme ordinaire ou dominant et la tendance qu'il a à délégitimer les luttes féministes. Ces articles déconstruisent en quelques sortes des déconstructions antiféministes, ou en d'autres termes inspirés par BLAIS et DUPUIS-DÉRI (2019), ces articles réalisent des déconstructions anti-antiféministes.

Quelques articles questionnent également des représentations féministes du féminisme, en proposant une discussion sur des représentations ordinaires chez les féministes. Il s'agit donc d'une critique interne au mouvement, dans le sens où les personnes qui énoncent cette critique se qualifient de féministes ou parce que le contexte dans lequel elles la formulent est défini de féministe. De telles critiques font l'objet d'analyses détaillées dans le chapitre 10 sur la désacralisation (en particulier dans la section 10.2. consacrée à la désacralisation de pratiques et discours féministes), mais de tels discours peuvent aussi être analysés comme déconstructions de préconstruits culturels sur le féminisme, qui était le point de départ du présent chapitre 9. Si au premier abord, une critique interne semble délégitimer le mouvement, je choisis de la retenir également dans le cadre de discours de relégitimation. En effet, la critique interne est susceptible de renforcer le mouvement, en éliminant des pratiques problématiques ou des privilèges de certaines femmes, par exemple.

Le féminisme critiqué est un féminisme dominant, généralement blanc et bourgeois, alors que la critique émane de courants de pensée s'intéressant également à d'autres rapports de pouvoir, tels que le rapport de race ou de classe, notamment dans le cadre du *Black Feminism* (P157) ou féminisme « islamique » (P161). Je présente la dimension désacralisante de ces articles dans le chapitre suivant (chapitre 10 sur la désacralisation), mais j'en présente quelques aspects afin de montrer la dimension relégitimante de telles déconstructions.

Développant sa déconstruction du « toutes [les femmes sont] blanches » à partir du *Black Feminism*, l'article P157 cite Elsa DORLIN (2008b) :

« Par *black feminism*, il ne faut pas entendre les féministes 'noires', mais un courant de pensée politique qui, au sein du féminisme, a défini la domination de genre sans jamais l'isoler des autres rapports de pouvoir, à commencer par le racisme ou le rapport de classe, et qui pouvait comprendre, dans les années soixante-dix, des féministes

'chicanas', 'natives américaines', 'sino-américaines', ou du 'tiers monde'. » (P157, citant Elsa Dorlin)

L'article P157 amène ainsi à considérer qu'alors que « [l]e sexisme est posé comme un dénominateur commun d'une identité féminine universelle », « [p]ourtant, les rapports de pouvoir - sexe, race, classe - s'imbriquent et modifient le vécu des femmes selon leur position dans l'échiquier social. » Dans un registre également de critique interne au féminisme, l'article P161 questionne les représentations ordinaires que les personnes de l'« Occident » se font de l'Islam. L'auteure met en question le sexisme de l'Islam et relaie le travail de « féministes islamiques » entreprenant de questionner des pratiques musulmanes qui ne correspondent pas aux textes religieux. L'auteure précise à ce sujet :

Quand un.e Occidental.e a une formation qui lui permet de faire la différence, il/elle en vient à reconnaître que, lorsqu'une femme musulmane critique telle ou telle pratique, elle ne répudie pas son héritage en faveur d'un idéal occidental, contrairement à ce que voudraient nous faire croire les best-sellers et autres stéréotypes occidentaux. (P161)

L'article P161 amène ainsi le lectorat à se distancier de la représentation d'un Islam incompatible avec le féminisme ou encore de féministes musulmanes qui renonceraient à leur culture pour choisir la culture occidentale : tout comme c'est le cas pour des femmes « occidentales », les femmes musulmanes peuvent rester fidèles à leur religion ou leurs croyances tout en rejetant la part de sexisme qui se trouve dans certaines pratiques de leur culture.

Ces aspects sont traités dans la section dédiée à la désacralisation. En effet, les articles de *l'émilie* contribuent à déconstruire des représentations de certains objets de discours parfois mis à l'abri des mises en question, tels que les sciences, les médias, les images ou encore les pratiques féministes. Si les interrogations sur les sciences, les médias ou les images étaient généralement les argumentations de déconstruction majoritaires dans mon corpus – dénaturalisation et débanalisation –, les mises en question du féminisme relèvent d'une démarche réflexive pouvant « entraîner des déchirements profonds dans le mouvement » (Geneviève PAGÉ, 2014, p. 213). Ces mises en question contribuant à désacraliser des entités dont les contenus pris en charge sont tenus pour vérités (la science, les statistiques, les journaux, les images), y compris le féminisme lui-même dans une perspective d'auto-critique, sont analysées comme un dernier type.

Si la plupart des séquences de déconstruction exposées ci-dessus dans le chapitre 9 contribuent clairement à valoriser le féminisme et à légitimer leur lutte, dans ce dernier cas, le bilan est plus mitigé. En effet, l'universalité du féminisme fait l'objet d'interrogation, alors même que la représentation la plus large possible est souhaitée par le mouvement. L'analyse logico-discursive permet de s'intéresser plus en détail au dialogisme dans les articles étudiés : alors que les autres préconstruits culturels mis en discours questionnés au moyen de séquences de relégitimation relèvent de l'antiféminisme (féminisme inutile, irrationnel, etc.),

souvent ordinaire, ce préconstruit de l'universalité est à situer du côté du féminisme lui-même. La déconstruction de l'universalité du féminisme peut ainsi être analysée dans une double interprétation du point de vue de la légitimité du mouvement. D'un côté, la critique déconstruit la légitimité évidente des femmes prenant la parole au sein du mouvement, contribuant ainsi à une forme de délégitimation. D'un autre côté, cette critique est menée ou rapportée par des personnes (pro)féministes dont le but, loin d'affaiblir les luttes, consiste au contraire à les consolider, par exemple par la dénonciation de privilèges détenus par certaines femmes au détriment des autres. Ainsi, cette critique réflexive encourage des pratiques égalitaires et contribue à renforcer la portée politique du féminisme, autrement dit, elle constitue un outil de relégitimation.

9.5. Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai présenté un troisième type de déconstruction, à savoir la relégitimation du féminisme, que je décris comme mise en question de préconstruits culturels antiféministes sur le féminisme, qui sont l'inutilité, l'irrationalité, le victimisme, la menace qu'il représente et son opposition à la féminité, et qui ont pour effet de décourager les femmes à assumer leur féminisme. Ces préconstruits sont tour à tour réfutés par les articles de mon corpus, ce qui contribue à modifier le sens qui lui est ordinairement attribué et vise ainsi à modifier les pratiques : cesser de fuir l'étiquette « féministe » pour assumer sans complexe cette appartenance. À cette définition s'ajoute les discussions sur certains « ingrédients » supposés appartenir ou être exclus du féminisme, et pour lesquels le critère politique est essentiel. De plus, la critique interne, même si elle relève d'un quatrième type de déconstruction que j'expose dans le chapitre suivant, s'avère un puissant moteur de la dimension politique, et bien que mettant en question que la prétention du féminisme à l'universalité, elle peut aussi être comprise comme un procédé de relégitimation.

Le dialogisme avec l'antiféminisme est flagrant dans la relégitimation. En effet, les articles qui présentent des séquences de ce type répondent aux préconstruits antiféministes (et féministes) à propos du féminisme, de sorte à y substituer une représentation alternative informée, rappelant le travail de DOURY et MICHELI (2016) sur les enjeux argumentatifs de la définition. Les articles étudiés témoignent en effet d'un désaccord sur la manière de concevoir le féminisme, et les auteur·es qui s'intéressent à cet aspect proposent de modifier le sens ordinaire attribué à la notion. De plus, le dialogisme se présente aussi au sein du féminisme, puisque les auteures anticipent dans leurs discours des réactions et d'éventuelles résistances de la part de leur lectorat, *a priori* (pro)féministe. Par ailleurs, le féminisme constituant l'objet de discours thématized dans le cadre de la déconstruction, mes analyses montrent que les articles mettent aussi en scène ses « ingrédients » – au sens de la logique naturelle, à savoir des éléments construits logico-discursivement comme des éléments de cet objet. Ce sont, par exemple, la lutte contre les violences faites aux femmes, les quotas, les féministes elles-mêmes, leurs revendications (selon l'époque thématized : le droit de vote, l'accès à l'avortement, le congé maternité, etc.). Ainsi, les discours relevant de ce type relégitiment le

féminisme par la mise en valeur des outils féministes construits comme ses ingrédients. Finalement, l'analyse de la relégitimation permet de mettre en évidence un niveau supplémentaire dans l'articulation entre les différents types déjà présentés (dénaturalisation et débanalisation). En effet, lorsque les articles débanalisent des inégalités et oppressions vécues par les femmes, leurs auteures contribuent également à rendre plus légitimes les outils et luttes féministes, de même qu'à affaiblir les résistances antiféministes à leur égard, dans un processus qui rappelle celui que relèvent HERMAN et MICHELI (2003) sur un débat parlementaire portant sur la peine de mort :

On assiste, dans les exemples [8] et [9], à un double processus : d'une part, les orateurs légitiment leur propre discours en montrant qu'il instancie le genre ou, à tout le moins, le « mode » discursif approprié au sein du Parlement, et, d'autre part, ils tendent à disqualifier implicitement le discours adverse – discours de « philosophe » ! – en soulignant sa profonde inadéquation à l'institution parlementaire. (p. 26)

10. La désacralisation comme mise à l'épreuve de l'infaillibilité d'entités tenues pour autorités

La science, comme les journaux, nous ont habitué-e-s à croire les chiffres. À préférer le choc incontestable des photographies, à l'analyse distante des textes. Lieux communs. Car la manipulation et la désinformation peuvent s'exercer également sur les images, les statistiques ou les écrits. Lorsqu'il s'agit de « faire » ou de « défaire l'opinion » de convaincre ou de discréditer, les chiffres ont une aura d'infaillibilité. La statistique n'est pourtant pas une science exacte et elle ne cesse de quantifier et de définir ses marges d'erreur. Cette rubrique a donc le souhait de donner à lire les chiffres, d'interroger les tableaux statistiques à l'apparence si policée et assurée. (P83)

Dans cet extrait issu de mon corpus, l'auteure met en question des informations passant pour vérités, et de plus, conteste la fiabilité d'entités faisant autorité qui sont construits logico-discursivement comme prenant en charge ces contenus. L'argumentation propose de considérer que des statistiques ou des photographies, bien que réputées infaillibles, peuvent avoir leurs limites ou même être manipulées, dans un registre qui se rapproche du discours « polémique » (AMOSSY, 2014, p. 62), dans le sens où l'argumentation met en doute la confiance que l'on peut accorder à un (des) adversaire(s). Les médias (10.1.1.), les sciences (10.1.2.) et la médecine (10.1.3.) constituent les trois principaux objets de discours construits comme « autorités » à propos desquelles des articles de *l'émilie* réalisent un travail argumentatif de *désacralisation*. Je retiens le terme *désacralisation* pour faire désigner un procédé argumentatif qui propose de déconstruire le caractère sacré et l'autorité conférés à des entités de prise en charge. Des articles du corpus que j'étudie construisent logico-discursivement les médias, les sciences ou la médecine¹⁰³ comme des entités dominantes – *instituées* (Castoriadis 1999a, cité dans SERPEREAU, 2015, §10) –, puis proposent de les aborder comme des entités que l'on peut mettre en cause sur le plan de leur infaillibilité en matière de discours et pratiques qu'elles assument.

Par ailleurs, la même forme logico-discursive de *questionnement d'une aura d'infaillibilité* est mobilisée à propos du féminisme. Bien que les pratiques et discours féministes soient minoritaires – par contraste avec des entités instituées mentionnées ci-dessus –, le contexte de la revue en fait toutefois une entité faisant autorité auprès du lectorat. En effet, les lectrices et lecteurs sont *a priori* féministes, et des discours féministes peuvent ainsi avoir une telle *aura* auprès d'elles et eux, même si ce n'est pas le cas globalement dans une société dans laquelle l'antiféminisme structure des pratiques ordinaires (DESCARRIES, 2005 ; BARD, 2020). Les

¹⁰³ Bien que la médecine puisse être considérée comme une science ou comme appartenant au champ des sciences, les discours que j'étudie les construisent logico-discursivement comme des objets distincts, malgré quelques recouvrements concernant certains ingrédients (des articles portant sur la médecine critiquent les modèles scientifiques en vigueur). Comme je le montre dans la section dédiée à la désacralisation de la médecine, les discours et pratiques (para)médicales sont principalement critiquées pour les inégalités qu'elles reconduisent, en articulation avec des débanalisations. Ainsi, la critique porte sur la fiabilité du (para)médical en termes de pratiques égalitaires, reléguant la question de la recherche de la vérité ou de la connaissance à un deuxième plan.

rédaCTRICES et rédacteurs de *L'émiliE* proposent ainsi des articles allant dans le sens d'une mise en question de cette aura, dans une démarche réflexive, que je nomme désacralisation ou critique *interne*, dans le sens où l'entité faisant autorité qui fait l'objet de la désacralisation est construite logico-discursivement comme interne au féminisme – par contraste avec des entités construites logico-discursivement comme externes (dénonciation de pratiques médicales, journalistiques ou scientifiques par exemple). Je présente mon analyse logico-discursive de ces désacralisations du féminisme dans la section 10.2. Avec ces déconstructions réflexives, la dimension polémique (AMOSSY, 2014) qui semble se rapporter à des discours critiquant les entités construites comme « externes » s'en trouve amoindrie, puisqu'il n'y aurait pas ici véritablement d'adversaire, mais plutôt des débats internes (10.2.2.), ainsi que des privilèges de classe et de race à déconstruire dans ses propres pratiques au sein du féminisme (10.2.1.).

Comme présenté ci-dessus, je distingue les entités qui sont construites logico-discursivement comme externes au féminisme de celles qui sont construites comme internes. Or, la frontière entre interne et externe n'est pas toujours aussi claire que mon propos le laisse entendre. En effet, d'une part, la critique des sciences peut concerner des pratiques de recherche en études genre, et d'autre part, *L'émiliE* est un média. Ainsi, les médias et les sciences ne constituent pas par défaut des objets de discours distincts du féminisme, y compris dans mon corpus. Notamment, les auteur-es des articles sont souvent non seulement des militant-es, mais bénéficient, pour une majorité, d'une formation universitaire qui leur confère une certaine autorité scientifique (par exemple en sciences sociales) et par ailleurs proposent des textes dans un journal (ne bénéficiant pas nécessairement de formation en journalisme, ces personnes sont néanmoins engagées dans le domaine des médias). Ils ne constituent d'ailleurs pas non plus un objet de déconstruction / désacralisation par défaut, car certaines pratiques scientifiques, médiatiques ou médicales sont valorisées, par contraste avec celles qui font l'objet de critiques. Néanmoins, la critique, lorsqu'elle est présente, est menée sur un registre de l'externalité : le discours construit logico-discursivement un objet-entité comme extérieur. La critique interne est toutefois également présente dans mon corpus. Elle apparaît par exemple dans les articles qui critiquent la croyance dans l'universalité du féminisme, largement questionnée par le *Black feminism*, dont les apports sont mis en valeur dans l'article P157. Elle est aussi présente dans des articles qui mettent en avant diverses pratiques de femmes dans différents contextes socio-culturels, tels que le féminisme dans l'Islam (P161) ou diverses pratiques de résistances de femmes subalternes (P37). Les articles qui tiennent compte de divers rapports sociaux (classe, race, sexualités par exemple) contribuent également à se décentrer par rapport à un féminisme supposé universel imprégné de normes blanches, bourgeoises et hétérocentrées. Le féminisme fait donc également l'objet d'une désacralisation que je nomme *réflexive*. En outre, d'autres articles de mon corpus rendent compte de discussions internes au féminisme, sur des thématiques faisant ou ayant fait l'objet de débats, telles que la prostitution. Dans ce chapitre, je présente la structure générale de désacralisation, les procédés de désacralisation externes (principalement sur les médias, les

sciences et la médecine), puis les procédés de désacralisation interne, c'est-à-dire dans des argumentations qui mettent en question l'infailibilité du féminisme.

À partir de l'extrait mis en exergue ci-dessus en début de chapitre, issu de l'article P83, la désacralisation peut être schématisée ainsi : tout d'abord, l'article reconstruit la représentation ordinaire qui voudrait que les statistiques (ou les photographies, et plus largement les sciences ou les médias) reflètent la vérité ou montrent la réalité. Puis, l'article montre que les contenus assumés par ces entités tenues pour autorités peuvent être mis en doute, ces agents de prise en charge n'étant pas infailibles. Notamment, ils peinent à se défaire du sens commun ou de représentations ordinaires, voire stéréotypées, commettent des erreurs ou imprécisions, définissent d'ailleurs des marges d'erreur, contribuent parfois à dissimuler (volontairement ou non) certains phénomènes sociaux.

Ce type de déconstruction peut également être représenté ainsi :

$\sigma_{\text{discours féministe}} (\sigma_{\text{discours AUTORITÉ}} (S_1, S_2, S_3 \text{ (« vérités » } V_1, V_2, V_3))$

MAIS POURTANT (S_1, S_2, S_3 peuvent /se tromper/ - ne sont pas infailibles)

10.1. *Aura d'infailibilité* et désacralisation d'entités construites logico-discursivement comme externes

[...] la *Tribune de Genève* nous livrait un bel exemple de plus du mélange déconnant que peut produire la conjonction de scientifiques un peu trop pressés et de journalistes un peu trop croyants (à moins que ce ne soit le contraire). [...] ça se lit vite, mais ça se digère beaucoup plus difficilement. (P121)

Les articles de mon corpus qui procèdent à une désacralisation mettent généralement en question l'aura d'infailibilité des sciences, des médias, de la médecine et du féminisme. De telles entités sont construites comme *objets de discours*, à savoir des entités thématiques dont il est question dans les articles. Bien que ces objets soient mis en relation les uns avec les autres, voire amalgamés dans certains articles (par exemple ci-dessus dans l'extrait de P121 : « un bel exemple de plus du mélange déconnant que peut produire la conjonction de scientifiques un peu trop pressés et de journalistes un peu trop croyants »), ils apparaissent régulièrement de manière isolée ou en relation avec d'autres objets, c'est pourquoi je les considère comme trois objets-entités de désacralisation. Quelques autres entités construites comme faisant autorité font également l'objet de désacralisation, telles que l'école, l'autorité politique ou le système judiciaire. Dans un premier temps, je présente les désacralisations qui se rapportent à une entité construite logico-discursivement comme extérieure au féminisme et faisant autorité. Je commence par la critique des médias, à propos desquels les auteur-es mettent en question leur infailibilité en termes de rapport à la vérité, interrogeant ainsi leur autorité en matière de représentation de la réalité.

10.1.1. Désacralisation des médias

Les articles de *l'émiliE* questionnent régulièrement la fiabilité des médias ordinaires, c'est-à-dire des médias généralement non féministes, ou qui présentent des formes d'antiféminisme ordinaire. Les auteur·es reviennent sur des articles de presse écrite (P18, P82, P83, P87, P121), des émissions de télévision (P88, P143) ou de radio (P43) qui véhiculent des représentations stéréotypées et reconduisent des mécanismes tels que la naturalisation (des différences entre hommes et femmes, de la 'féminité', etc.), la banalisation (d'inégalités, de violences, etc.) ou la délégitimation du féminisme. L'article P143 s'intéresse à la médiatisation des violences et à l'intérêt que les médias portent en particulier aux violences perpétrées sur des hommes dans le contexte conjugal :

La problématique des « hommes battus » a fait l'objet le 13 mars dernier d'un reportage dans l'émission *Temps Présent* de la Télévision Suisse Romande. Comme dans la plupart des traitements médiatiques de ce phénomène, le procédé utilisé pour en rendre compte recourt à de nombreuses approximations qui confinent parfois à la malhonnêteté intellectuelle. (P143)

L'article P143 ne se limite pas à dénoncer des approximations dont font preuve les médias, il déconstruit de plus l'aura d'inaffabilité des médias par la dénonciation de leur manque d'honnêteté intellectuelle sur cette thématique. Dans ces exemples, la désacralisation met en cause la confiance qui est accordée aux médias. L'extrait de l'article P121 schématise également une accusation relativement grave en termes de pratiques professionnelles, tant du côté des journalistes que de celui des scientifiques, puisqu'il construit une analogie avec la religion : les journalistes dont l'article critique le travail sont accusés d'être soit trop croyants, soit trop pressés, des caractéristiques qui contribuent à construire logico-discursivement les entraves à leur fiabilité. Cette allusion à la religion est également présente dans d'autres articles, parmi lesquels l'article P56 qui met en question « l'amour tel que prescrit par l'Église, l'État, l'entourage et MTV » (P56). Cette dernière expression contribue à délégitimer – et donc désacraliser – les médias puisqu'ils sont rapprochés de la religion¹⁰⁴.

Un point commun entre les deux extraits est la métonymie opérée dans ces argumentations de désacralisation. En effet, les deux articles ciblent un exemple de traitement médiatique problématique dans un contexte précis (une émission *Temps Présent* dans P143, un article de la *Tribune de Genève* dans P121), mais amènent néanmoins à questionner plus largement le traitement médiatique ou les pratiques professionnelles : « Comme la plupart des traitements médiatiques de ce phénomène » affirme P143, tandis que P121 explique dans son chapeau que le quotidien donne « un bel exemple de plus du mélange déconnant [...] ». C'est notamment par cette portée métonymique – les articles critiquent des traitements médiatiques ordinaires en pointant des exemples jugés problématiques – que la revue

¹⁰⁴ Les sciences font également l'objet de critiques par le biais de cette analogie – j'y reviendrai lorsque j'analyserai la désacralisation des sciences.

contribue à une désacralisation des médias, sans quoi ces mises en question relèveraient plutôt de réfutations ou contre-argumentations ponctuelles, et non de déconstructions.

Cette analyse rejoint celle de Coco NORÉN (2006) sur l'argument d'autorité (*argumentum ad vericundiam*, selon les termes de la rhétorique classique). Cet argument « consiste en une figure rhétorique qui présente un argument comme venant d'une personne faisant autorité en la matière, afin de rendre l'effet persuasif du discours plus efficace » (NORÉN, 2006, p. 325). La linguiste précise plus loin :

Dans le cas classique, l'autorité est généralement une personne reconnue comme experte en la matière. [...] Il se peut cependant que X [l'entité faisant autorité] ne soit pas un être humain, mais fasse référence à un ouvrage célèbre, à une théorie ou à des données chiffrées. On peut parler alors d'une forme de transposition métonymique, si l'on veut, puisque les frontières ne sont pas tout à fait claires. (NORÉN, 2006, p. 327)

Dans le cas des médias – et des sciences, comme je le montrerai plus loin –, c'est précisément cette dimension métonymique qui se lit dans la critique des pratiques et discours de certain-es journalistes et scientifiques, puisque ces argumentations ciblées soutiennent la mise en question de l'infailibilité des médias (et des sciences) par extension. Dans un dialogisme réel ou fictif, la désacralisation répond, anticipe et contre des arguments d'autorité et plus globalement questionne l'autorité de ces entités. Cette métonymie n'implique pas, en revanche, que l'ensemble des médias soit mis en question. La critique porte sur le traitement médiatique ordinaire, empreint de sexisme, de certaines thématiques, telles que les violences conjugales ou les « différences » hommes-femmes. *L'émiliE*, qui est bien sûr un média puisqu'il s'agit d'une revue militante, n'est pas visée par la désacralisation des médias. Ces critiques ne font donc pas partie des critiques internes déployées dans le cadre de cette revue. Mes analyses montrent, au contraire, que la construction de l'objet de discours ayant trait aux médias ne comprend pas *l'émiliE*, qui inscrit, au contraire, son discours en opposition (critique) avec les médias pris en faute. Sur la base de ces analyses, la désacralisation des médias est comprise comme critique externe. Par ailleurs, les expressions comme « la plupart des traitements médiatiques » (P143) ou « [le] mélange déconnant que peut produire [...] » (P121) montrent par ailleurs, au-delà de la portée métonymique de la critique, que le propos ne se veut pas généralisant pour tout média ou toute personne qui travaille dans ce domaine. Malgré cette nuance du point de vue de la généralisation, les articles tendent à attribuer la responsabilité à la classe générique des journalistes. En effet, par des jeux de re-nominations englobant la profession, ses représentant-es et leurs pratiques, et par la diversité des exemples dénoncés au travers du corpus, l'accusation se reporte collectivement, même lorsque des journalistes ou personnalités sont désigné-es en particulier.

Parmi les critiques récurrentes des médias, ce sont des biais, notamment l'androcentrisme, qui font l'objet de dénonciations, par exemple l'article P115 à propos de la représentation des femmes et de leurs compétences politiques. Affirmant que les médias « jouent un rôle essentiel dans la valorisation des candidates », l'article revient sur les larges inégalités entre

femmes et hommes en matière de représentation dans les médias, tant du point de vue de la quantité que de celui de la qualité. Dans une critique similaire, l'article P113 dénonce les « campagnes de dénigrement » dont les politiciennes sont la cible, ainsi que la complicité des médias à ces campagnes sexistes.

Ces analyses de la désacralisation réalisée dans un contexte non académique témoignent de diverses formes de porosité entre les milieux académiques et militants. En effet, les analyses critiques de discours, telles que l'ouvrage de DURRER, JUFER et PAHUD (2009), celui de LAZAR (2007), mais aussi la revue *Feminist Media Studies* ou encore le volume 33 de la revue *Recherches féministes* dédié aux « (Re)productions et subversions du genre dans les médias », contribuent à interroger les discours médiatiques, leur fiabilité et les rapports de pouvoir qu'ils contribuent à reproduire. Les registres restent cependant distincts, puisque les articles de *l'émiliE* ne prétendent pas relever des discours scientifiques – bien qu'ils s'en inspirent et s'en fassent parfois le relais. Dégagés des contraintes de l'écriture scientifique, ils assument leur militantisme au travers de discours mobilisant des registres humoristiques, ironiques, caricaturaux, ou encore normatifs.

Les critiques des médias s'intéressent de plus à des ingrédients du discours médiatique tenus pour « preuves », comme les statistiques – également mises en cause dans le cadre de la désacralisation des sciences – ou les photographies. Les statistiques font régulièrement l'objet de désacralisation dans *l'émiliE*. Elles sont dénoncées comme « masqu[ant] la gravité relative des cas de violence qu'ils recensent » lorsqu'elles sont « balancé[e]s sans autres précisions » (P143), une déconstruction qui se trouve donc tant dans la débanalisation que la désacralisation. L'article explique :

En effet, si l'enquête canadienne a pu conclure à des résultats symétriques, c'est parce qu'elle a considéré comme violence physique à la fois la simple menace d'agression avec la main ou avec un objet, et l'acte de violence conduisant au meurtre. (P143)

Il revient sur l'accusation d'amalgame dont les féministes doivent se défendre dans le contexte de la dénonciation des violences faites aux femmes, pour la mettre en contraste avec les résultats de l'enquête citée ci-dessus, concluant que « [c]'est très exactement ce qu'on appelle la politique du deux poids, deux mesures » (P143). Suivant DOURY (2003), l'accusation d'amalgame relève de la méta-argumentation et a pour objectif « de disqualifier une argumentation adverse comme fallacieuse » (p. 11). Dans l'article P143, la dénonciation de l'amalgame s'attaque bien à la démonstration prétendument scientifique dans l'enquête canadienne dont il est question, en réponse également à l'accusation d'amalgame portée par des discours antiféministes décrédibilisant la lutte des violences faites aux femmes – cette dernière accusation vise également la disqualification, cette fois-ci du discours féministe, par des discours antiféministes.

Dans le cas des articles P121 et P143, la critique porte tant sur le caractère scientifique de l'étude que la fiabilité du traitement médiatique. La désacralisation des médias s'articule alors

avec celle des sciences. Cette articulation apparaît également dans l'article P88, qui critique le choix de diffusion de la TSR d'un documentaire réputé scientifique sur les différences « naturelles » entre femmes et hommes :

On ne peut que s'interroger sur les critères de sélection des documentaires utilisés par la TSR. Pourquoi programmer, en prime time, un document si scientifiquement affligeant et si politiquement réactionnaire ? Peut-être seulement pour titiller le voyeurisme des téléspectateurs par une succession de rituels croustillants et de nudités, féminines surtout. L'alternance entre des images de mères attentionnées et de strip-teaseuses affriolantes conforte une fois de plus le téléspectateur dans l'idée qu'il n'existe que deux modèles de la féminité : la maman et la putain. Merci à la TSR de remplir sa fonction de service public avec autant de clairvoyance. (P88)

Dans cet extrait, la clairvoyance et l'intégrité en tant que « service public » des médias (ici de la chaîne qui diffuse le documentaire) sont mises en question, tandis que la qualité scientifique du documentaire lui-même est ébranlée logico-discursivement par les prédicats : « [être] scientifiquement affligeant » et « [être] politiquement réactionnaire ». Ces accusations contribuent à désacraliser d'une part les médias et d'autre part les sciences : la construction logico-discursive des objets de discours qui s'y rapportent introduit explicitement la réfutation des compétences dont ils sont censés témoigner, par exemple savoir choisir des documentaires et émissions de qualité, éviter des émissions véhiculant des stéréotypes sexistes, ou encore entretenant des formes de voyeurisme¹⁰⁵.

Le manque de clairvoyance des médias sur certaines thématiques et la contribution au voyeurisme et autres formes de sexisme sont dénoncées dans l'article P87, qui s'interroge sur les discours de presse présentant Lara Croft comme une « icône féministe » :

Pourtant, il n'y a pas lieu de confondre une femme qui se bat pour ses droits et une poupée guerrière manipulée. Si l'on pense pouvoir réduire tout un mouvement de luttes à une seule top modèle virtuelle, cela démontre combien les représentations féministes sont désastreuses : tous les efforts menés pour élever la problématique de « la femme » à une question collective s'estompent. (P87)

La fiabilité des médias en matière de féminisme laisse donc à désirer selon ces articles de la revue, tout comme sur la question des violences conjugales ou des « différences » entre femmes et hommes, des thématiques sur lesquelles la tendance des médias est à la naturalisation et légitime des discours antiféministes (ordinaires ou non). Le fait que des médias relaient des injonctions est aussi régulièrement dénoncé, comme dans l'article P41 qui thématise les « pressions exercées sur les individus par la publicité, la télévision, la presse populaire et les magazines féminins à propos de leur apparence », ou l'article P149 qui

¹⁰⁵ Dans un registre voisin, l'article P80 dénonce aussi la médiatisation des dominants et de leurs tracasseries, au détriment de problèmes sociaux. L'auteur de l'article s'interroge « sur la fonction sociale de la médiatisation dont jouit cette expérience 'intime' et narcissique. » (P80)

dénonce l'injonction à la beauté faite aux femmes qu'on « trouve un peu partout, dans les journaux, les magazines, la publicité, à la télévision, dans la rue ». Dans le registre de la désacralisation des médias pour leur manque de fiabilité en matière d'antisexisme, des critiques de *l'émiliE* portent sur des médias discriminant les personnes homosexuelles, ou contribuant à légitimer de tels discours discriminants :

Loin de se limiter à quelques calembours douteux, la pétition en question [le texte publié dans le quotidien consistait en « une annonce réclamant l'interdiction de la Lesbian & Gay Pride (L & G Pride) par le biais d'un texte suivi d'une pétition », ce qui est dénoncé par l'article P82] propose à la lectrice et au lecteur une succession d'arguments homophobes édifiants. On découvre notamment que les hommes mariés vivent jusqu'à 75 ans, les divorcés jusqu'à 57 ans, les « homosexuels sans sida » jusqu'à 42 ans et enfin les « homosexuels avec sida » jusqu'à 39 ans... [...]. Ces statistiques sont, par ailleurs, émaillées de citations bibliques ou de références bibliographiques, telles que *The Pink Swastika-Homosexuality in the Nazi Party...* (P82)

La désacralisation des médias passe ici par la construction de l'objet de discours qui se rapporte aux médias et à leurs choix éditoriaux. En l'occurrence, l'auteure dénonce la publication de « calembours douteux », d'« arguments homophobes édifiants », de « statistiques » manifestement invraisemblables et de références à des textes peu fiables du point de vue scientifique et politique (la Bible – qui renvoie encore une fois à la religion – et des ouvrages pseudo-scientifiques).

Des articles dénoncent des biais statistiques liés à l'évolution des normes sociales. L'article P18 qui démêle la question délicate de la maltraitance des enfants au sein des familles, intègre une réflexion sur l'impact des normes sur les statistiques qui montrent une augmentation des cas :

Les médias romands font régulièrement écho de l'augmentation dramatique des cas de maltraitance infantile. Le 9 janvier encore, la manchette de la Tribune de Genève titrait « L'hôpital dénonce de plus en plus d'enfants maltraités à Genève ». Les chiffres fournis par les différents acteurs sociaux qui travaillent autour de la maltraitance infantile à Genève démontrent en effet une importante augmentation du phénomène ces quinze dernières années. (P18)

L'article met ensuite l'accent sur le fait que ces statistiques ne tiennent pas compte de l'accroissement de la « sensibilité collective » à la maltraitance. Il dénonce par ailleurs le poids des normes qui pèse sur les mères des milieux populaires. Les auteur-es contribuent ainsi à dénoncer des biais de classe et de genre véhiculés par les médias, dont la fiabilité est, une fois de plus, mise à l'épreuve par la revue militante. Critiquant également les statistiques, l'argumentation de désacralisation des statistiques proposée dans l'article P16 passe par le lexique de l'« officiel ». Ce terme renvoie à des informations en apparence fiables, mais que l'auteure de l'article met en question en se basant sur les travaux de Margaret Maruani, sociologue :

« Que nous cachent les très officielles statistiques du chômage » ? Telle est l'interrogation qui a guidé l'ouvrage de Margaret Maruani, *Les mécomptes du chômage*. (..) Les moyennes officielles masquent en effet de fortes variations entre groupes sociaux, et tout particulièrement entre femmes et hommes. (P16)

Les prédicats « cacher », « masquer », « être passé sous silence » et plus loin dans le texte « échapper au débat social », ainsi que l'expression nominale « mécomptes » construisent la faillibilité de cet objet de discours. Les statistiques sont en outre accusées dans la suite de l'article de « serv[ir] souvent des intérêts politiques », ce qui amène l'auteur à inviter à « manier les chiffres avec vigilance » et à « décoder les statistiques officielles du chômage qui [sont] loin de désigner la réalité brute ». Plus loin, l'auteur reprend également les propos de la sociologue en évoquant les « 'zones d'ombre' [qui] gravitent ainsi autour du chômage labellisé qui 'gomme toute une partie de la population involontairement privée d'emploi' » (P16). L'article développe de quelles personnes est constituée la population oubliée dans ces statistiques officielles, à savoir celles qui « grappillent quelques heures de travail », celles qui se découragent à force de chercher sans résultat un emploi, celles qui sont empêchées de travailler pour des raisons de maladies ou de maternité, celles qui sont en préretraite, des mères de famille considérées comme « inactives », ou encore des personnes avec des emplois atypiques (par exemple contrats à durée déterminée, temps partiel, horaires irréguliers). En insistant sur la diversité des profils des personnes qui ne sont pas représentées dans les statistiques, dont les femmes constituent une partie importante, l'article met en avant que les biais des statistiques sont nombreux et importants. Par extension, cet article interroge la fiabilité des sciences, une entité qui fait l'objet de plusieurs désacralisations.

10.1.2. Désacralisation des sciences

Alors que les discours scientifiques sont ordinairement¹⁰⁶ considérés comme fiables en termes de vérité des contenus et de validité des raisonnements, des articles de la revue *l'émilie* questionnent ce rapport à la vérité. L'article P143 met en question cette association entre les sciences et la vérité :

C'est maintenant la science qui est censée parler : nous voici donc dans le sérieux. Et c'est à Denis Laroche, chercheur québécois, que revient la tâche de préciser que la vérité se trouve dans l'Enquête Sociale Générale menée au Canada en 2004. Il se trouve que cette recherche a abouti à la conclusion qu'au Québec, un homme sur 66 est victime de violence conjugale physique, contre une femme sur 70 seulement. (P143)

L'article interroge le caractère scientifique du discours évoqué : le prédicat « être censé parler » met le doute sur l'entité qui prend en charge les contenus dénoncés. Selon l'auteur, l'émission télévisée critiquée met en scène le caractère scientifique du discours, alors que

¹⁰⁶ Par « ordinairement », j'entends dans un contexte ordinaire, non nécessairement scientifique. Le contexte scientifique est en effet favorable à la discussion scientifique et aux remises en question des démarches et résultats, tandis qu'un contexte ordinaire favorise *a priori* l'image d'expertise des scientifiques.

celui-ci est contestable. Tant l'émission (le discours médiatique) que l'étude (le discours en apparence scientifique) font l'objet d'une critique, mais la désacralisation réalisée par cet extrait porte sur les travaux scientifiques, censés être fiables en termes de vérité. L'article P63 explicite aussi ce caractère contestable de certaines études réputées scientifiques¹⁰⁷ :

Ces études, au caractère scientifique très contestable, tentent de démontrer qu'hommes et femmes sont à parts égales victimes de violence de l'autre. (P63)

Le prédicat « tenter de démontrer » renforce la représentation sceptique autour d'études tenues pour fiables. La désacralisation de la science peut ainsi passer par l'accusation de relever d'une « pseudo » science (P143, P121), d'une « imagination préscientifique » (P79), ou d'un « préjugé scientifique » (P28), ou encore de n'avoir de scientifique que l'apparence (P143, P121). L'article P121 détaille :

Aussi scientifique soit-elle en apparence, l'étude en question repose ainsi sur des erreurs grossières, des évidences non remises en cause et donc sur des hypothèses bancales. Les méthodes sophistiquées et l'arsenal explicatif mobilisés pour lui donner de la crédibilité ne sont en fait qu'un énorme château de cartes qu'on cherche à bâtir sur des sables mouvants. Loin d'être un cas isolé, ce canular qui n'en est pas un devrait nous rendre attentifs aux présupposés idéologiques et normatifs qui se masquent bien souvent derrière l'élaboration des hypothèses de recherche des sciences dites les plus « dures ». (P121)

L'accusation, portée à ces travaux censés être scientifiques, de se baser sur des postulats et hypothèses teintées d'idéologies participe à reconstruire une représentation des études dites scientifiques comme potentiellement peu sérieuses – l'auteur mentionne même la notion de « canular qui n'en est pas un », un discours qui peut donc prêter à rire alors qu'il se veut sérieux –, comme le proposait l'extrait de l'article P143. La notion de présupposés idéologiques est aussi présente dans l'article P158, dans lequel l'auteure critique le soutien donné par la neurobiologie, discipline qui se veut scientifique, à « cette idéologie différentialiste qui nous fige dans des rôles bien définis » (P158).

En plus des postulats, les démarches en apparence scientifiques font également l'objet de critiques : certaines démarches sont qualifiées de simplistes (P88), au point que « [t]oute personne scientifique sérieuse se refuserait » à celle-ci. Par la suite, l'article P88 accuse le scientifique concerné de « tord[re] le cou à un siècle de sciences sociales et trente ans d'études genre » et de produire une démonstration « hâtive », « fondée sur un dogme évolutionniste simpliste », « qui se mord la queue ». La validité du raisonnement en

¹⁰⁷ Bien que les auteur·es de ces articles se positionnent, dans une certaine mesure, comme scientifiques, puisqu'elles et ils formulent des critiques de la scientificité de ces études, les travaux critiqués sont construits logico-discursivement comme *externes* : les expressions nominales, les pronoms employés et les déterminations ne comportent pas d'allusion à une ingrédience interne, telle que le construiraient les pronoms « on » ou « nous ». Cette extériorité construite logico-discursivement n'exclut pas pour autant que l'auteur·e se reconnaisse d'un (autre) champ scientifique.

apparence scientifique est alors fortement contestée, ainsi que les postulats sur lesquels ils se basent. Le simplisme de certaines études peut aussi être dénoncé en raison des données analysées, comme dans P63 :

Et lorsque l'on sait qu'une de ces études, par exemple, reposait sur l'analyse de bandes dessinées ou qu'une autre ne prenait en considération que des sujets âgés entre 14 et 22 ans, on peut à juste raison s'interroger sur la validité de leurs résultats. D'autant plus que toutes les enquêtes fondées sur les données de la police et de la justice viennent infirmer la prétendue symétrie entre violence féminine et masculine dans le cadre conjugal. (P63)

Parmi les biais idéologiques, des articles dénoncent, tout comme dans la désacralisation des médias ou dans les débanalisations, l'androcentrisme de certaines études, par exemple dans P77, le modèle de l'homme pourvoyeur principal, dominant en sciences économiques :

Les théories et l'analyse économique sont toujours insatisfaisantes pour comprendre l'étude des rapports intrafamiliaux et la distribution des ressources au sein de l'unité familiale. Le ménage et la famille sont une boîte noire : peu importe qui produit et qui consomme les ressources. La situation est caractérisée par un revenu unique et une consommation globale gérés par un chef de famille altruiste. L'homme, considéré comme le producteur essentiel du revenu, veille à l'intérêt des siens et se comporte en agent économique rationnel. (P77)

Dans la même discipline et sur le même biais, l'article P103 marque un désaccord avec l'approche du PIB proposé dans une étude qui préconise que les femmes augmentent progressivement leur taux d'activité rémunérée. Pour l'auteur de l'article, cette étude « reconduit l'équation travail = travail professionnel rémunéré », et « impose aux femmes de s'adapter au rythme professionnel des hommes » alors que d'autres modèles permettraient aux hommes de diminuer leur activité rémunérée. L'article rejette ainsi le modèle économique androcentré qui voudrait que le travail à temps partiel des femmes soit un « gaspillage de capital humain » (P103) et dénonce « la perspective quasi-religieuse d'une croissance économique censée bénéficier à tout le monde, mais dont les effets sont de plus en plus inégalement répartis » (P103). L'expression « quasi-religieuse » renvoie explicitement au caractère sacré dont ce modèle est supposé être pourvu, mais que l'auteur conteste.

Quelques articles construisent une argumentation qui désacralise les sciences en proposant une analogie avec la religion qui est peu présente dans le discours ordinaire – ce sont les auteur·es de *l'émiliE* qui l'utilisent pour précisément dénoncer les processus de sacralisation :

C'est aujourd'hui dans le cerveau ou dans les hormones, et non plus dans la Bible, qu'on va rechercher la clé des mystères de notre cosmologie et de nos identités, ce qui fait que nous sommes ce que nous sommes. Les prêtres ont été largement remplacés par des neuropsychologues et autres savants peu scrupuleux. (P134)

Le fait de comparer une étude du cerveau ou des hormones en neuropsychologie avec la Bible pour les prêtres contribue à délégitimer de telles démarches scientifiques. Cette analogie est

aussi présente dans l'article P121 lorsque le chapeau conclut ironiquement : « Ainsi, figurez-vous que si les filles préfèrent le rose et les garçons le bleu (c'est bien connu), c'est à cause de la Biologie, de l'Évolution et de nos Gènes. Et pourquoi pas de Dieu ? », peu après avec mise en discours les journalistes et les scientifiques à la base de l'étude comme « un peu trop croyants », autrement dit naïfs au point de manquer de clairvoyance¹⁰⁸. L'auteur (toujours le même pour ces trois articles présentant une analogie de la science avec la religion) privilégie une mise en question qui renvoie à des pratiques jugées ordinairement peu fiables en matière de recherche de la vérité.

Lorsque ces articles dénoncent l'androcentrisme, les biais idéologiques, le manque de sérieux dans la démarche, dans le choix des postulats, dans le raisonnement ou dans les données analysées des études ou encore la naïveté des scientifiques, la représentation ordinaire des sciences comme neutres, objectives, voire infaillibles s'en trouve largement questionnée. Non seulement certaines disciplines travaillent avec des marges d'erreur, mais de plus les scientifiques commettent toutes sortes d'écarts par rapport à des normes scientifiques, des normes qui peuvent, en outre, être questionnées à leur tour.

Les articles de la revue *l'émiliE* construisent néanmoins des discours favorables concernant les sciences. Ce sont, par exemple, des études scientifiques qui sont régulièrement mobilisées pour étayer les mises en question portées par les articles de la revue, notamment les représentations alternatives intégrant les normes sociales et les rapports de domination. L'article P104, quant à lui, valorise explicitement les démarches scientifiques, tout en montrant comment « la science » est construite. L'argumentation débute ainsi :

J'aime la science. Pour toutes sortes de raisons, mais notamment parce qu'elle réconcilie des qualités apparemment antagonistes au nombre desquelles figurent la rigueur, la raison, l'imagination, le mystère et la poésie. La rigueur, parce que les scientifiques ne peuvent se contenter de vagues approximations ou de légères analogies pour découvrir des mécanismes ayant force de loi. La raison, parce que les scientifiques ne peuvent se permettre de soumettre la validité de leurs résultats à leurs seules élocutions idéologiques ou totalisantes, ils doivent à un moment donné ou à un autre se confronter

¹⁰⁸ La connotation religieuse, ici explicitée sur un registre ironique par « Et pourquoi pas de Dieu ? », et renforcée par les majuscules, est également présente dans d'autres types de déconstructions, par exemple dans la double figure de la mère / madone / vierge et de la putain, qui fait l'objet d'analyses dans le chapitre sur la dénaturalisation. La sacralisation des femmes ou du féminin par ces figures, par le mystère féminin, la beauté féminine ou les figures maternelles ou encore l'expression « la femme » font aussi l'objet de désacralisations dans la revue étudiée. Je ne produis pas d'analyses à leur sujet dans ce chapitre dédié à la désacralisation, car les auteur-es procèdent dans ces déconstructions à une mise en question de la justesse de ces représentations que je rapproche plutôt de la dénaturalisation (domaine aléthique sur les femmes comme objets de discours). J'ai en effet choisi de m'intéresser à la désacralisation comme mise en question de l'« aura d'infaillibilité » d'entité de prise en charge (domaine épistémique sur la confiance à accorder aux entités), aspect qui n'apparaît pas dans le contexte de la mise en question des figures féminines, car il s'agit plutôt d'interrogations d'une supposée nature féminine.

à la réalité : soit leurs allégations peuvent se démontrer et se révéler vraies, soit non.
(P104)

Le texte se poursuit avec les développements sur l'imagination, le mystère et la poésie, dans une argumentation qui procède à un double mouvement. D'un côté, les sciences sont présentées sous un jour favorable, l'article mettant en valeur les caractéristiques appréciables des personnes engagées dans le monde scientifique. De l'autre côté, l'analyse des déterminations et de la constitution de l'objet de discours construit autour des sciences montre une forme de désacralisation discrète de celles-ci.

En effet, le discours emploie plusieurs formulations négatives, d'abord au niveau des notions prédicatives : la rigueur scientifique se définit par le fait de « ne pas pouvoir se contenter » d'approximations ou d'analogies, et la raison par le fait de « ne pas pouvoir se permettre de soumettre la validité de leurs résultats » sans confrontation. L'objet de discours se construit également à double : en positif avec les qualités des sciences et des scientifiques mises en valeur, en négatif avec des expressions comportant un jugement négatif, telles que « de vagues approximations ou de légères analogies » ou « leurs seules élucubrations idéologiques ou totalisantes ». Ces (non)ingrédients construisent les sciences – celles qui sont appréciables – en négatif : c'est parce que cette science ne comporte pas ces ingrédients, du moins pas sans les questionner, qu'elle a de la valeur aux yeux de l'auteure. Tout en formulant ces qualités des sciences par la négative, l'article contribue à interroger des démarches scientifiques qui n'auraient pas ces caractéristiques, par exemple des démarches trop simplistes, des postulats teintés d'idéologie, ou encore des études qui chercheraient à prouver leurs hypothèses sans que leurs auteur-es n'envisagent de les infirmer.

Dans l'article P96, la désacralisation des sciences passe par le questionnement de la carrière universitaire et sa « définition masculine », soulignant ainsi les biais androcentrés dont il est également question ci-dessus dans mon analyse de la désacralisation des médias :

Ce qui n'est pas remis en question, c'est la définition masculine de la carrière universitaire, cette vision romantique d'un savoir auquel il faut consacrer tout son temps et son énergie, par un amour de la science qui serait un gage de désintéressement et donc d'objectivité. C'est ainsi que des chercheuses s'entendent dire par leurs « mentors » que pour réussir il leur faudra travailler douze heures par jour sans compter. On sait ce que cela signifie lorsque les femmes effectuent 80% du travail domestique non rémunéré. (P96)

Cet extrait ne se contente pas de débanaliser la conception ordinaire de la carrière académique – non, la conception romantique de l'amour de la science qui pousse à consacrer tout son temps à celle-ci n'est pas acceptable – ; il procède de plus à une désacralisation : même lorsque l'investissement scientifique est élevé, si toutefois les conditions le permettent, ce dernier ne garantit pas le désintéressement et l'objectivité visées par la démarche scientifique. Ainsi, comme pour les autres types d'argumentations de déconstruction, la désacralisation s'articule avec les autres types, notamment avec la débanalisation : les objets

de discours et agents de prise en charge construits dans les discours sont reconstruits alternativement comme pouvant faire l'objet de critiques. Ces « autorités » sont présentées comme faillibles, contrairement à la conception ordinaire ou dominante. Les caractéristiques qui les rendent faillibles suscitent parallèlement des dénonciations : certaines sont évaluées comme inacceptables.

Dans ces argumentations de désacralisation des sciences, on retrouve des « critiques féministes de la rationalité » (Artemisa FLORES ESPÍNOLA, 2013, p. 97) et des réflexions épistémologiques menées par des féministes. Pour cette sociologue des sciences, la critique de l'épistémologie traditionnelle s'est faite en deux temps. Dans un premier temps, les femmes étant alors peu présentes et invisibilisées dans le milieu des sciences, « [...] les féministes ont d'abord dû pénétrer le monde masculin de la science » (FLORES ESPÍNOLA, 2013, p. 97). Leur critique a porté et porte sur l'androcentrisme et le sexisme dans les sciences, y compris sur la construction du genre par les sciences. Des études dénoncent, par exemple, les métaphores employées ou la naturalisation (FLORES ESPÍNOLA, 2013, pp. 100-101). C'est ce type de critiques que l'on retrouve dans les articles de *l'émiliE* qui se penchent sur les discours de naturalisation ou sur l'androcentrisme des modèles scientifiques (par exemple P77, P134 et même P88 et P121 qui articulent la critique des sciences et celle des médias).

FLORES ESPÍNOLA (2013) relève que, dans un second temps, les féministes interrogent les processus de construction de la connaissance, tout en poursuivant le travail de réformation des biais et erreurs. Tout en soulignant la diversité des travaux féministes en épistémologie, elle relève trois critiques partagées à l'égard de l'épistémologie qualifiée de traditionnelle. Ce sont premièrement la critique de l'hypothèse de la neutralité du sujet¹⁰⁹, deuxièmement la prise en compte qu'un « sujet connaissant est toujours 'situé' quelque part et que sa perspective est nécessairement partielle et partielle » (p. 101), autrement dit une approche du savoir comme étant 'situé', troisièmement l'existence de liens entre connaissance et pouvoir (p. 102). Stéphanie RUPHY (2015) relève également qu'un deuxième type de critique féministe est réalisé, la mise en cause de biais sexistes dans les sciences « ne remet[tant] pas en cause l'intégrité épistémique de la science, c'est-à-dire sa capacité de principe à s'affranchir de l'influence de valeurs contextuelles » (p. 46).

Adhérent à la proposition épistémologique de Longino de « mise en œuvre d'une démocratie cognitive, c'est-à-dire d'une science qui procède véritablement d'une multiplicité et d'une diversité de points de vue », FLORES ESPÍNOLA (2013, p. 98) en présente quelques aspects. Elle relève que, selon Longino, l'apport du féminisme en sciences tient aux expériences de marginalisation vécues par des femmes et aux valeurs féministes ainsi portées par des femmes

¹⁰⁹ Pour RUPHY (2015), une critique radicale aborde la construction de la connaissance en tenant compte que « même dans la situation idéale où l'enquête scientifique se conformerait parfaitement aux impératifs usuels de la méthode scientifique, la neutralité des résultats produits n'en serait pas pour autant assurée » (p. 46).

scientifiques (FLORES ESPÍNOLA, 2013, pp. 97-98) et souligne sa conception de la science comme pratique sociale collective. En effet, pour Longino, la science est le résultat d'un dialogue entre des individus appartenant à la communauté scientifique. RUPHY (2015) se penche également sur cet aspect des travaux de Longino, en particulier sur son développement à propos des « croyances d'arrière-plan », telles que des « croyances métaphysiques », des « convictions idéologiques », des « hypothèses factuelles non testées » (p. 47), qui sont des « véhicules par lesquels s'expriment dans l'enquête scientifique valeurs sociales et idéologies qui ainsi s'inscrivent subtilement dans les théories, modèles et hypothèses d'un programme de recherche » (p. 49). Ce champ lexical est d'ailleurs présent dans des articles proposant des désacralisations, notamment des sciences, mais aussi des médias ou de la médecine – il en sera question ci-dessous. Les croyances d'arrière-plan peuvent être comprises comme des préconstruits culturels dans le cadre de la théorie logico-naturelle, et constituent des évidences sociales qu'une approche critique permet de questionner. En effet, en réponse à ces croyances d'arrière-plan, RUPHY rapporte la proposition de Longino ; cette dernière préconise de soumettre les travaux scientifiques à la critique au sein de la communauté scientifique, auprès de personnes ayant des points de vue variés¹¹⁰ :

Cette démarche est selon Helen Longino le mieux que l'on puisse faire pour conserver l'ambition d'une science objective : l'intégration démocratique de différentes perspectives et systèmes de valeurs pouvant déboucher sur l'aplanissement en quelque sorte des préférences, préjugés et autres croyances d'arrière-plan d'un groupe dominant au sein d'une communauté scientifique. (RUPHY, 2015, p. 51)

Cette division entre réformisme (par rapport à des biais ou erreur) et révolution des sciences n'est pas sans rappeler d'une part la typologie de la mise en discours des contradictions proposées par GRIZE et PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983) et d'autre part la typologie de l'engagement développée par HACKING (2008), qui distingue différents discours en lien avec le dévoilement du caractère évitable – non-inévitable – de certains phénomènes réputés naturels et inévitables. En se basant sur cette typologie de l'engagement (HACKING, 2008), le registre du dévoilement est présent dans l'ensemble des argumentations de désacralisation, mais ce sont aussi l'ironie (avec par exemple la référence à la religion), et des engagements de type réformistes, rebelles ou révolutionnaires qui viennent alimenter la critique des discours tenus pour autorités. La dimension rebelle (au sens large) se lit d'ailleurs dans le simple fait que des entités tenues pour autorités se voient contestées ou du moins contredites, participant ainsi à la mise en question d'arguments d'autorité et à la mise en question des autorités elles-mêmes. En effet, loin de se limiter à une accusation d'argument d'autorité¹¹¹, les

¹¹⁰ RUPHY (2015) rapporte de plus des alternatives à cette proposition, telles que de mener des débats sur les valeurs en amont des enquêtes (p. 51) ou de sélectionner les valeurs en fonction du succès des projets scientifiques (p. 52), ou encore de favoriser un pilotage de la science avec la visée de « [...] répondre aux besoins de la société, y compris ses besoins en termes de justice sociale » (p.53), des propositions qui posent bien sûr d'autres questions, par exemple la définition de la notion de besoin.

¹¹¹ Je choisis cette formulation par analogie à l'accusation d'amalgame étudiée par DOURY (2003).

argumentations proposent des critiques touchant non seulement à des biais ou erreurs, ou plus généralement des manques de vigilance, mais également à des conceptions de ce que devraient être les sciences, les médias, la médecine, et ainsi de suite pour les autres autorités.

En ce qui concerne la typologie élaborée par GRIZE et PIÉRAUT-LE BONNIEC (1983), la désacralisation fait intervenir des mises en discours de contradictions de plusieurs façons. Dans le cas de la désacralisation des sciences et des médias, l'argumentation construit logico-discursivement le *démenti d'un attendu* – ces entités font autorité et l'on est supposé pouvoir accorder pleine confiance à ce qu'elles prennent en charge; or elles ne sont pas infaillibles. Par ailleurs, la dénonciation de biais (par exemple androcentrés et sexistes) construit logico-discursivement des *erreurs* commises par ces entités : certains contenus pris en charge s'avèrent erronés. Enfin, les discours mettent en scène des *divergences* sur ce que devraient être les sciences, les médias, la médecine, etc. ou encore le féminisme, comme l'analyse de la désacralisation du féminisme le montrera plus loin. Ces argumentations contribuent alors à questionner les pratiques scientifiques, des médias, de la médecine, des féministes, ainsi que les valeurs qui les orientent. Sur le plan des domaines de signification des contradictions construites dans les discours de désacralisation, l'aléthique (vérité et fausseté) a un rôle important dans le cas des dénonciations d'erreurs et de biais. En revanche, la dénonciation de pratiques problématiques en sciences (par exemple le choix des corpus analysés, P63), en médias (par exemple le choix des émissions sélectionnées pour diffusion, P88) relève plutôt du domaine comportemental. Enfin, le démenti d'un attendu est classé dans cette typologie (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983, p.137) au rang des argumentations intervenant sur le domaine épistémique, un domaine avec lequel la plupart des argumentations de déconstruction peuvent être mises en lien, puisque déconstruire consiste à mettre en question des *évidences sociales* qui passent pour des connaissances.

Dans le cas de la désacralisation des sciences et des médias, la mise en avant de biais androcentrés et sexistes, de phénomènes de simplification, d'erreurs de raisonnement, intervient en général sur le plan de la vérité et de la validité. L'infailibilité d'une autorité peut aussi passer par d'autres valeurs, telles que l'égalité ou la justice dans les pratiques et discours. Ces valeurs sont au centre des désacralisations de l'autorité médicale, certaines argumentations se rapprochant toutefois des critiques à l'égard des scientifiques, mais construisant généralement des objets de discours distincts¹¹².

10.1.3. Désacralisation de la médecine

L'autorité médicale fait aussi l'objet de mises en question, qui contribuent à interroger son caractère infaillible. Bien que le discours médical puisse être abordé comme discours scientifique, les articles s'intéressent plutôt aux pratiques médicales et à leur caractère

¹¹² Dans les articles, les pratiques et discours (para)médicaux s'appuient ou sont supposés s'appuyer sur des disciplines scientifiques, sans toutefois se confondre avec elles.

injonctif pour les femmes, c'est pourquoi je le distingue du discours scientifique, à propos duquel la désacralisation questionne la fiabilité en termes aléthique. Par exemple, l'article P35 critique le discours médical sur la ménopause, qui la construit comme une maladie plutôt que comme une transition :

Sortir du cycle de la fécondité serait entrer dans l'antichambre de la vieillesse et de la mort. Après les bouffées de chaleur, la sécheresse des muqueuses voici la fesse molle, les seins tombants, la ride profonde, les cheveux parsemés, les muscles disparus, le corps avachi et miné par l'ostéoporose... (P35)

L'article ne se contente pas de mettre en question les discours médicaux. En effet, se faisant le relais d'un ouvrage et de « l'analyse critique et constructive » qu'il propose, l'autorité médicale est mise en doute en matière de traitements proposés par les médecins. Dans le registre médical et paramédical, ce sont aussi des diagnostics tels que la « dysphorie de genre » (P163), la « baisse du désir féminin » (P95) après un accouchement qui sont questionnés. Sur ces thématiques, les articles dénoncent que l'expertise médicale, psychiatrique pour le cas des personnes transgenres, gynécologique pour le cas de la baisse du désir après l'accouchement, porte un regard pathologisant sur ces « dysfonctionnement[s] » et « désordre[s] ». L'article P95 va jusqu'à qualifier les sexologues et thérapeutes de « [c]réateurs de ce nouvel objet scientifique qu'est le désir sexuel hypoactif ». Il dénonce en outre des discours médicaux et paramédicaux invitant les femmes à reprendre les relations sexuelles avant que le désir ne revienne, l'auteure faisant le parallèle avec le proverbe « L'appétit vient en mangeant... ». Tout comme dans le cas de la désacralisation des sciences – le cas de l'expertise médicale et paramédicale la recoupe en partie –, l'argumentation met en doute les postulats des expert-es :

On ne peut qu'être choqué-e par un tel discours – quelle que soit la manière dont il est formulé –, de même que franchement sceptique quant au postulat selon lequel des rapports sexuels contraints ou sans désir peuvent aboutir au retour de ce dernier. Son contenu est néanmoins récurrent, sous des formes variables, dans les différents milieux (para)médicaux. Lorsqu'ils s'expriment sur le sujet, la rhétorique est en effet le plus souvent la suivante : certes, il faut laisser le temps aux femmes de renouer avec leur sexualité mais... en se forçant un peu, ça repart. (P95)

L'article critique ainsi « le paternalisme et l'infantilisme dont font preuve les auteurs », et de plus le caractère injonctif de ces discours. En conclusion, l'auteure de la désacralisation déplore également que « les rapports de pouvoir, notamment les rapports sociaux de sexe, ne sont pas pris en considération dans les recherches sur le sujet ». Elle met le doigt sur le fait que le discours (para)médical occulte la question de la surcharge de travail, et place ainsi la baisse du désir au rang des nombreuses pathologies féminines.

Les discours médicaux et paramédicaux sur la grossesse font également l'objet de critiques, en raison des nombreuses injonctions qu'ils véhiculent :

Si l'on voulait traduire cette citation de manière un peu provocatrice, on pourrait le faire ainsi : vous avez tous les symptômes au mieux d'une forte indigestion, au pire d'une grippe intestinale, couplés à certains symptômes de la dépression, mais ne vous y arrêtez pas car en fait vous êtes dans la plus belle période de votre vie. Sentez-vous joyeuse, malgré l'anxiété. [...] Et voilà déjà les deux premières injonctions faites aux futures mères : « Tu n'es pas malade » et « Sois joyeuse », bientôt suivies de nombreuses autres. (P94)

La dénonciation de ces multiples injonctions – dont celles de s'abstenir de boire de l'alcool, de manger sainement pour éviter de prendre trop de poids, d'éviter le stress également –, appartient au registre de la débanalisation, puisque l'argumentation met en évidence leur caractère peu acceptable. Or, la mise en cause des discours médicaux et paramédicaux à ce sujet témoigne également de la possibilité de douter de leur fiabilité. Autrement dit, l'argumentation de déconstruction propose une posture de prudence vis-à-vis d'autorités qui inspirent ordinairement confiance, et participe alors à esquinter leur aura d'infailibilité, tout comme elle le fait pour les médias et les sciences, mais dans une mise en scène plus tournée vers le caractère inacceptable des injonctions médicales. La notion de « pouvoir médical » (P86), ainsi que la thématique du « potentiel commercial » (P86) de la médecine vient également contraster avec une représentation de celle-ci comme au service de la patientèle. Ainsi, la médecine peut aussi être guidée par ses intérêts propres, une représentation alternative qui invite à la prudence évoquée ci-dessus, voire à un certain scepticisme à l'égard des discours et pratiques (para)médicales.

Sur un registre voisin, se situant entre l'autorité médicale et l'autorité politique, des messages de santé publique font également l'objet de critiques passant par la dénonciation du caractère inacceptable de discours et pratiques. Par exemple, l'article P93 sur la thématique de l'obésité dénonce les injonctions qui pèsent sur les familles et en particulier les mères vis-à-vis de l'alimentation :

[L]a plupart des discours et interventions de santé publique ne visent qu'à améliorer les choix individuels. Cette attitude délègue à la famille, et plus particulièrement à la mère, la responsabilité de freiner la croissance de l'obésité dans la population enfantine. Et elle renforce des stéréotypes sexistes qui imputent aux mères qui travaillent à l'extérieur de leur foyer les maux de la société actuelle. (P93)

Tout comme dans les exemples qui précèdent, l'article ne se contente pas de débanaliser le processus de délégation aux familles, il dénonce une « logique erronée » (P93) qui accuse les mères actives professionnellement. Ainsi, la débanalisation des contenus pris en charge par des autorités médicales et politiques – les auteur-es dénoncent des pratiques jugées inacceptables – s'accompagne de la mise en doute des raisonnements qui justifient ces discours et pratiques – ceux-ci peuvent s'avérer être non valides. Dans ce registre, l'article P93 concède que « le temps consacré à la préparation des repas a diminué durant les dernières décennies », mais réplique sur plusieurs fronts, qui réorientent le débat vers une

responsabilité collective et politique¹¹³. L'accusation portée aux familles, et aux mères au sein de celles-ci, ne résiste donc pas à de tels arguments, qui mettent en doute les messages de santé publique, ainsi que les logiques qui guident les pratiques médicales et les politiques en matière de santé. Ces entités faisant ordinairement autorité se retrouvent par conséquent sévèrement mises en doute.

L'articulation entre dénaturalisation et désacralisation est aussi présente dans mon corpus. L'article P134, qui porte sur les catégories homme-femme, présente des discours dans des situations de transgression de la binarité – ici l'intersexuation :

« Mais quand même, vous ne pouvez pas nier que la nature nous a faits hommes ou femmes ! » Quand cette phrase surgit, la discussion est en général mal embouchée. Sonnant comme un rappel à l'ordre, cette nature-là a pour fonction de circonscrire les limites de ce qui est humainement envisageable. De ce fait, elle tend à masquer des conflits idéologiques sous couvert d'évidences biologiques. La force de cette évidence, longuement entretenue par la médecine moderne, est telle qu'il est bien difficile d'avoir le dernier mot face à qui en brandit l'arme. (P134)

Dans cet extrait, l'auteur dénaturalise les catégories de sexe et leur binarité. Or, l'article accuse la médecine moderne d'entretenir cette conception naturaliste qui « tend à masquer des conflits idéologiques ». Cette médecine fait ainsi l'objet d'une mise en cause suffisamment importante pour amener le doute sur sa légitimité dans le domaine de l'intersexuation. L'argument de la nature est même construit logico-discursivement comme une « arme » que la médecine a contribué à légitimer, dans un champ lexical proche du militaire (conflit, brandir, arme) qui fait ressortir le « pouvoir médical » dont il est question dans l'article P86, et que le corpus analysé contribue à délégitimer.

10.1.4. Désacralisations d'autres entités instituées

La dernière analyse sur la désacralisation de la médecine permet de s'intéresser aux domaines de fiabilité. Alors que la désacralisation des sciences et des médias met en doute leur infaillibilité sur le plan de la recherche de vérité (y compris intelligence des postulats, sérieux des démarches et sources, neutralité) – la désacralisation opère ainsi sur le domaine épistémique et sur le domaine aléthique – , la désacralisation de la médecine passe par un

¹¹³ L'article poursuit :

Mais conclure qu'un repas vite fait égale un repas qui fait grossir, c'est méconnaître les teneurs caloriques des repas longuement mitonnées, qui font des nostalgiques jusque parmi les professionnels de la santé. La nourriture, elle, n'a jamais été aussi disponible qu'aujourd'hui. Les politiques agricoles favorisent la surproduction. L'industrie alimentaire cherche à vendre des produits aussi élaborés que possible. Une publicité massive encourage à manger à tout moment : la prise alimentaire devient récompense, compensation à la frustration, jeu, et n'est plus la simple réponse au besoin physiologique qui se traduit normalement par la sensation de faim. (P93)

questionnement de pratiques (para)médicales – la désacralisation opère alors sur le domaine comportemental et déontique – : celles-ci sont-elles bien orientées vers la santé de la patientèle, et en particulier des patientes ? Or, des articles dénoncent des exceptions à cette attente. Dans diverses désacralisations, ce sont aussi des attentes déçues qui justifient la désacralisation.

Dans le domaine politique, l'article P98 questionne les critères d'un « bon programme politique ». Pour l'auteure, la démocratie « ne vaut pas grand-chose sans un de ses indispensables corollaires, à savoir l'état de droit » et « ne peut en aucun cas être assimilé à un exercice comptable ». En posant cette question, l'article met en avant qu'un programme politique n'est pas nécessairement bon. La réponse proposée par l'auteure fait référence à la justice de conditions de vie offertes, y compris aux personnes n'ayant pas la nationalité suisse :

En outre, un bon programme politique consiste à élaborer des idées et à trouver les moyens propres à les réaliser afin d'offrir des conditions de vie acceptables, si ce n'est agréables, aux habitant-e-s d'un État. Supprimer les aides financières et renvoyer les étrangers sont donc des mesures qui ne présentent aucune des qualités d'un bon programme politique, bien au contraire : aucun effet sur le chômage ni sur les problèmes économiques en général, aucun effet sur la sécurité, aucune amélioration de la qualité de vie ni des plus riches, ni des classes moyennes. En revanche, effets particulièrement néfastes sur les classes les plus défavorisées. (P98)

Cette visée de la justice, récurrente dans la revue, notamment dans les argumentations de débanalisation, se retrouve également dans l'article P112 proposant une désacralisation sur la justice :

Du point de vue des victimes, le viol n'est pas un « acte sexuel », mais une agression, dans laquelle le sexe est utilisé comme une arme. C'est une perspective diamétralement opposée à la conception masculine du viol retenue ici. C'est donc bien la position subjective des juges – et non pas l'objectivité dont ils se revendiquent – qui les conduit à voir dans cette tentative de viol un simple jeu et à disculper son auteur. (P112)

Dans cette argumentation toutefois, c'est le point de vue des personnes concernées qui est mobilisé afin de démontrer le biais (encore une fois androcentré) des professionnel·les supposé·es garantir une pratique impartiale. L'article démontre ainsi que l'objectivité visée n'est pas réalisée. C'est une forme similaire que l'article P89 mobilise au sujet de l'école. Alors que celle-ci semble égalitaire, et que les enseignant·es estiment l'être, l'article met en avant que l'école contribue à reproduire des inégalités entre femmes et hommes :

L'école, sous son apparence d'espace neutre et asexué, participe de la reproduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Au travers des interactions avec les élèves, les enseignant·e-s véhiculent leur représentation stéréotypée des rôles féminins et masculins. L'analyse de l'univers scolaire nous permet-elle de comprendre la perpétuation des inégalités de sexe dans le cadre plus large de notre société ? (P89)

Non seulement cette dénonciation contribue à mettre en scène le caractère inacceptable des situations rencontrées à l'école, mais de plus, l'article met le doigt sur des failles du système

scolaire, au niveau de sa visée égalitaire – des failles qui sont présentées comme pouvant donner lieu à un travail de conscientisation bénéfique sur le plan des rapports de genre.

Dans mon corpus, la désacralisation comme mise en question de l'aura d'infailibilité d'entités ou de discours faisant autorité, s'attaque principalement aux sciences, aux médias et aux discours et pratiques (para)médicales. Le lien supposément évident à la vérité et à la validité des contenus pris en charge par ces entités fait l'objet d'une déconstruction, mais ce sont aussi les pratiques professionnelles qui sont dénoncées, notamment celles qui paraissent peu sérieuses ou qui contribuent à (re)produire des formes de sexisme (androcentrisme, biais sexistes, injonctions faites aux femmes). Bien que *l'émiliE* soit un média et que les auteur-es des articles soient souvent également impliqués-es dans le monde académique, les critiques des médias et des sciences se font sur un modèle de critique externe : les argumentations ne placent pas *l'émiliE* ou leurs auteur-es à l'intérieur de l'objet de discours dont il est question dans la désacralisation. En revanche, la revue propose des critiques du féminisme, qui se présentent comme des argumentations de désacralisation réflexive.

10.2. Désacralisation de discours et pratiques féministes : une critique réflexive

Déconstruire les idées reçues sur le féminisme, c'est bien sûr mettre au jour l'antiféminisme ordinaire ou extraordinaire, mais c'est aussi déconstruire le féminisme, le découvrir infiniment pluriel, entrer dans ses clivages, constater ses impasses, mesurer ses difficultés. (BARD, 2020, p. 290)

Comme je l'ai annoncé en introduction, *l'émiliE* propose en outre un regard critique sur le féminisme, développant alors une argumentation de désacralisation tournée vers la réflexivité. Dans cette section, j'analyse cette *désacralisation interne*, qui passe d'une part par des mises en question touchant à l'infailibilité de discours féministes – notamment sa prétention à l'universalité –, d'autre part par la mise en évidence de débats internes.

10.2.1. La prétention à l'universalité

Si la rationalité du féminisme n'est pas mise en question dans les articles de *l'émiliE* – au contraire la revue contribue à (re)légitimer les luttes féministes, comme je l'ai montré dans le chapitre 9 sur la relégitimation du féminisme –, toutes les auteures ne s'accordent pas sur l'universalité du féminisme. Certains articles dénoncent un biais blanc de classe bourgeoise du discours universaliste, comme c'est le cas dans l'article P157 qui met en avant les apports du *Black feminism*¹¹⁴ :

¹¹⁴ L'article reprend une définition d'Elsa DORLIN (2008b) :

« Par *black feminism*, il ne faut pas entendre les féministes 'noires', mais un courant de pensée politique qui, au sein du féminisme, a défini la domination de genre sans jamais l'isoler des autres rapports de pouvoir, à commencer par le racisme ou le rapport de classe, et qui pouvait comprendre, dans les années soixante-dix, des féministes

Les *black* féministes se sont notamment battues pour faire entendre leur point de vue spécifique. La condition féminine n'est pas unique et universelle. Les femmes sont multiples, n'ont pas les mêmes besoins, ne souffrent pas des mêmes discriminations et n'ont pas forcément la même interprétation de la réalité. Lorsque l'on appartient à un groupe particulièrement discriminé comme celui des femmes de couleur, il est difficile de faire valoir ses expériences et d'accéder à la crédibilité [...] (P157)

L'article en question s'appuie sur les travaux d'Elsa DORLIN (2008b), auteure d'une « anthologie du féminisme africain-américain [qui] présente des visions féministes alternatives », et qui est présenté comme ayant l'intérêt de remettre en question « certains poncifs féministes ». En contraste avec une représentation universaliste des femmes, l'article rapporte des questionnements que ce courant de pensée porte sur le féminisme, entre autres qui est ce « nous » dans « nous les femmes » ? Reprenant cette littérature, l'auteure revient sur le racisme de féministes blanches lorsqu'elles estiment que le sexisme est le « dénominateur commun d'une identité féminine universelle » (P157). L'article se penche de plus sur l'imbrication des rapports sociaux, dont le sexe, la race et la classe sociale, et invite par conséquent à « lutter à la fois contre l'oppression raciste, sexuelle, hétérosexuelle et de classe, d'où qu'elles viennent » (P157).

Le dossier dans lequel se trouve l'article P157 propose une désacralisation du féminisme. La fiabilité de ce mouvement à représenter universellement les femmes est mise en question au fil des lignes et l'apport de mouvements alternatifs ou moins dominants est explicitement affirmé. Dans l'article P161 qui porte sur le féminisme et l'Islam, on retrouve aussi des critiques internes, parmi lesquelles la mise en question de la visée de libération des femmes musulmanes par des non-musulmanes sous prétexte qu'elles se trouveraient dans une situation fortement inégalitaire.

Des articles opèrent par ailleurs un décentrement par rapport à la norme blanche et bourgeoise critiquée, en mettant par exemple en avant les rapports de classe ou de race, sans référence explicite au *Black feminism*. Dans ce registre, l'article P131 dénonce la perpétuation de la division sexiste et raciste du travail dans les discours et la politique migratoire :

Si l'on ne veut pas que l'égalité des sexes se fasse sur le dos des femmes migrantes, il s'agit de lutter simultanément contre le racisme et le sexisme afin d'assurer les conditions de migration libres et d'instaurer davantage de solidarité entre les femmes. (P131)

Également vigilant à propos des autres rapports sociaux que le sexe, l'article P122 interroge les discours qui se servent de la dénonciation du sexisme pour justifier des formes de racisme :

Partir du principe que certaines « cultures » sont intrinsèquement plus sexistes que nos sociétés occidentalisées dans lesquelles l'égalité serait le maître mot, c'est regarder de

'chicanas', 'natives américaines', 'sino-américaines', ou du 'tiers monde'. Ce point de vue donne lieu à des luttes, à une appréhension des rapports de force et à une construction de l'identité politique et féministe, différentes de celles d'autres groupes. » (P157)

haut les femmes de « ces cultures » en les considérant comme particulièrement passives. En réalité, ces femmes sont bien sûr victimes de sexisme, comme la plupart des femmes, mais également de racisme de notre part. C'est ainsi que féminisme rime avec racisme... (P122)

Dans ces articles, la vigilance des auteur-es à l'égard des rapports sociaux de race, de classe, et parfois d'autres discriminations, les amène à interroger des discours et pratiques féministes moins vigilantes. Ces articles contribuent alors à une désacralisation (partielle) du féminisme, dans le sens où le lectorat est *a priori* féministe, et ainsi adhère globalement à un ensemble de préconstruits féministes. La désacralisation consiste précisément à examiner de tels préconstruits culturels malgré leur caractère évident au sein d'une communauté acquise au féminisme. Le caractère institué (SERPEREAU, 2015, §10) de l'entité de prise en charge sur laquelle porte la désacralisation ne se rapporte pas, dans ce cas, à la société dans son ensemble, mais plus spécifiquement à la communauté du lectorat de la revue.

Parmi les désacralisations qui contribuent à la critique interne du féminisme, l'article P157, déjà largement cité plus tôt, s'intéresse à l'épistémologie des sciences concernant les études féministes. L'auteure cite Patricia Hill Collins, qui attire l'attention sur la prétention à l'objectivité des scientifiques et dénonce les rapports de domination à l'œuvre dans les pratiques académiques ordinaires :

«... les études féministes ne doivent pas se réfugier derrière une méthodologie prétendument 'objective', derrière un académisme qui a historiquement permis d'invisibiliser l'histoire des groupes les plus dominés, qualifiant leurs expériences, leurs résistances ou leurs pensées et cultures d'inexistantes, d'insignifiantes ou de par trop militantes. ... Ceux qui contrôlent les écoles, les médias et les autres institutions culturelles savent établir la supériorité de leur vision de la réalité sur d'autres interprétations. [...] » (P157)

Dans cet extrait, l'auteure désacralise la science, mais cette fois-ci en intégrant les études féministes en son sein, par contraste avec les extraits cités plus tôt sur un registre externe. Militantisme et sciences se superposent dans cet exemple : l'argumentation questionne les sciences sur un modèle de critique interne. L'auteure met en garde contre la croyance en un savoir qui serait neutre, objectif ou universel. La littérature académique sur laquelle elle s'appuie l'amène à considérer que les productions scientifiques peuvent contribuer à la transmission de l'idéologie dominante.

Outre la porosité entre contexte académique et contexte militant, tant sur le plan des contenus exposés dans l'article, que sur le plan du registre auquel le texte appartient – mais aussi des auteures des articles, qui sont bien souvent des militantes avec une formation en sciences sociales, politiques ou humaines –, l'analyse des opérations de prise en charge met en évidence que la littérature académique est intégrée de manière centrale dans cet article. Car l'auteure de P157 donne la parole à des chercheuses militantes expertes des rapports sociaux et du *Black feminism*, Patricia Hill Collins et Elsa Dorlin. Leurs développements sont

largement mis en valeur par des citations, qui leur sont explicitement attribuées, et auxquelles l'auteure de P157 manifeste son adhésion.

Cette désacralisation fait bien sûr écho à tout un pan de réflexions féministes, que celles-ci se soient développées dans le cadre de l'épistémologie des sciences ou dans des activités militantes en dehors du contexte académique. PAHUD et PAVEAU (2017, p. 6) soulèvent que le féminisme des années 2000-2010 est un « féminisme réflexif ». La notion de genre implique dorénavant selon elles « de penser les rapports de sexe, la sexualité, l'identité, l'oppression, sous un nouvel éclairage » (p. 6). Par ailleurs, les approches intersectionnelles incitent les féministes à étendre leur objet, qui ne se limite plus aux femmes et intègre d'autres « critères d'oppression et de minorisation », par exemple la sexualité ou la classe sociale. Les auteures soulignent que « [c]ette vision des choses implique de nouvelles formes discursives et argumentatives » (PAHUD & PAVEAU, 2017, p. 7), ce qui apparaît également dans mon corpus déjà dès l'année 2005 et en particulier dans les numéros des années 2008 et 2009¹¹⁵.

En plus de ces désacralisations du féminisme en lien avec sa prétention à l'universalité, différents débats contribuent à désacraliser le féminisme comme positionnement unique ou certains positionnements féministes. Des mises en question sur certaines thématiques plus ou moins polémiques mettent en évidence des désaccords et débats existant au sein du féminisme, par exemple entre plusieurs féministes ou courants féministes. Cette hétérogénéité contribue à réduire l'effet de sacralisation des discours féministes : plusieurs discours co-existent simultanément sur de mêmes objets.

10.2.2. *Débats internes*

Les féministes postcoloniales, on l'a vu, questionnent la prétention universaliste des discours féministes hégémoniques, critiquent leur essentialisme, considéré selon l'angle d'analyse comme solipsisme blanc, occidental-centrisme ou universalisme ethnocentrique, et dénoncent une conception homogénéisante de la catégorie femmes. (JUTEAU, 2010, p. 71)

La littérature sur le féminisme (BARD, 2020 ; BRACKE & PUIG DE LA BELLACASA, 2013 ; PAVARD, 2018, PUIG DE LA BELLACASA, 2012 ; VAN ENIS, 2012) fait état de plusieurs courants et positionnements féministes. Ces positionnements peuvent être compris comme des vagues féministes, ou s'insérer dans une typologie ou une cartographie du ou des féminismes. Ces classements permettent de rendre compte de la polyphonie au sein du féminisme.

Dans le cadre de mon corpus, les articles proviennent tous de la même revue, qui se situe comme radicale et dès 2004, avec une approche intersectionnelle. Les positionnements qui apparaissent dans les articles sont cohérents avec cette approche radicale, avec des variations

¹¹⁵ Mon corpus est limité et constitué sur la base de la présence d'argumentations de déconstruction. Des articles des numéros antérieurs engagent néanmoins déjà ce type de réflexions sur d'autres rapports de domination.

selon la période et les auteur·es qui s'expriment. Par exemple, les thématiques comme les apports du *Black feminism* (P157), l'intérêt d'une approche *queer* (P133), les prises en compte des personnes trans* ou intersexuées (P134, P163) ou le questionnement des normes (hétéro)sexuelles (P155, P159) apparaissent tardivement dans la période, avec une forte thématisation en 2008 et 2009.

La revue met régulièrement en avant la diversité des approches et des opinions au sein des articles et dossiers publiés, la rubrique « débat » présentant, par exemple, jusqu'en 2004 deux opinions contrastées sur une thématique donnée¹¹⁶. Si certains courants sont moins représentés pour la période couverte, tels que le féminisme essentialiste – qui est relativement absent de mon corpus, contrairement aux décennies qui précèdent (CHAPONNIÈRE, 1993) – ou le *Black feminism* – qui fait l'objet d'un dossier en 2009, mais est relativement absent dans les autres numéros –, la diversité des discours apparaît au travers du dialogisme entre les articles de la revue et avec des discours extérieurs à la revue. C'est par exemple le cas de la thématique du travail du sexe, qui est abordé à plusieurs reprises dans la revue, tantôt pour dénoncer les conditions de travail – les auteur·es procèdent alors à des débanalisations – tantôt pour mettre en question le misérabilisme de certains discours dont certains sont affiliés au féminisme. L'article P136 revient par exemple sur les représentations misérabilistes – « victimistes » selon l'analyse de Mahia Nengeh MENSAH (2006) – associées au travail du sexe :

Souvent, quand nous évoquons le monde de la prostitution, nous pensons à des femmes exploitées et forcées à vendre leur corps. Les représentations médiatiques et culturelles des travailleuses du sexe vont la plupart du temps dans ce sens. Or, la lecture de *Prisme de la prostitution* de Gail Pheterson ou de *King Kong* théorie de Virginie Despentes incite à tenir compte de points de vue assez différents. (P136)

Le fait que l'auteure s'intègre dans le « nous » qui a une représentation des travailleuses du sexe victimiste, indique que c'est un positionnement ordinaire ou féministe possible¹¹⁷ qu'elle met en question. Parmi les mises en question de l'article, le travail du sexe, à l'opposé d'une représentation d'un travail subi, « constituerait même souvent un 'choix' », malgré que certaines travailleuses du sexe connaissent des situations de contrainte « dramatiques ». L'article P136 revient aussi sur les difficiles conditions sociales et politiques de migration qui font du travail du sexe « une alternative à un travail dit honorable », dans une posture nuancée. L'auteure propose en outre de réfléchir à ces frontières de l'honorable et du dégradant.

¹¹⁶ Ces textes ne figurent pas dans mon corpus en raison des critères d'inclusion retenus. Ils constituent toutefois une illustration intéressante de la valorisation des différents points de vue au sein du féminisme.

¹¹⁷ Des discours féministes (néo)abolitionnistes sont présents dans les débats en France par exemple.

Dans un compte-rendu d'un colloque sur le travail du sexe, l'article P135 construit, quant à lui, la prostitution comme un « travail », un « métier », voire comme une « profession », et dénonce la stigmatisation de cette activité tout en valorisant les travailleuses – par exemple en leur permettant de « reprendre visage humain, loin des clichés et des idées toutes faites ». L'article met en question la binarité au sein de cette relation de services : s'appuyant sur les discussions lors de ce colloque, l'article souligne que les hommes sont aussi présents dans la profession, avec une majorité féminine et une présence de personnes transgenres et de personnes qui se travestissent, tandis que « la clientèle est quant à elle presque exclusivement masculine ».

Ces argumentations font ressortir des débats qui se déroulent en dehors et à l'interne de mouvements féministes. Concernant le travail du sexe, ces débats ont lieu notamment entre la position néo-abolitionniste et des groupes ayant la volonté d'améliorer les conditions de travail du sexe (MENSAH, 2006). L'article P51, rédigé par l'Association Fleur de Pavé qui dénonce l'obligation pour les travailleuses du sexe de s'annoncer, et l'article P137 qui dénonce une campagne contre la « traite des femmes » lors de l'Eurofoot en 2008 pour les risques supplémentaires qu'elle génère du côté des travailleuses, nourrissent une position favorable à des conditions de travail acceptables, par contraste avec une posture (néo)abolitionniste. Ces articles et dossiers soutiennent ainsi majoritairement une posture anti-abolitionniste, tout en prenant en considération que des positionnements divergents sont présents dans le lectorat de la revue.

CHAPONNIÈRE (1993) relevait déjà dans son étude du mensuel *Femmes en Suisse et Le Mouvement féministe* – la revue à laquelle *l'émiliE* fait suite dès 2001 – entre 1970 et 1989 :

En fait, c'est plutôt dans les difficultés de cohérence interne du discours féministe que la problématique des valeurs se pose avec une certaine acuité, dans le mouvement traditionnel, qui existe encore aujourd'hui, tout comme dans le nouveau mouvement. Car dans un cas comme dans l'autre, le mouvement féministe est à la fois tributaire de valeurs héritées du passé et des valeurs dominantes du temps, d'où l'inévitabilité, parfois, de certains conflits entre elles. (CHAPONNIERE, 1993, p. 175)

Si les appellations « mouvement traditionnel » et « nouveau mouvement » (CHAPONNIÈRE, 1993, p. 175) me paraissent pouvoir être revisités, car peu résistantes au temps, la présence simultanée de valeurs héritées du passé, que ce soit sur la thématique du travail du sexe ou sur d'autres thématiques, ainsi que de valeurs dominantes de la période de publication fournit une piste de réflexion sur les raisons des valeurs et donc des débats à l'interne du féminisme. L'auteure relève également la richesse du mouvement, par exemple par la solidarité dont il témoigne avec d'autres mouvements, sans toujours recevoir le même soutien en retour.

Dans son étude des valeurs dans cette publication féministe, CHAPONNIÈRE (1993) relève trois valeurs centrales qui ressortent de son analyse, à savoir l'égalité, la justice et la solidarité, dont la persistance l'étonne. Ces valeurs se retrouvent également dans mon corpus, la

dénonciation d'injustices relevée dans son analyse apparaissant dans de nombreuses séquences qui débanalisent. Cependant, ces valeurs peuvent connaître des variations. Par exemple, si les féministes sont solidaires d'autres minorités et de leurs luttes, elles peuvent aussi s'inspirer des mouvements et personnes vis-à-vis desquelles elles témoignent de la solidarité, dans une dynamique orientée vers un échange d'expertise, plutôt qu'une logique unilatérale compassionnelle. C'est le cas dans plusieurs articles de la période 2001-2009 couverte par mon corpus, qui valorisent des initiatives alternatives (l'article P37 fournit plusieurs exemples de pratiques de résistance qui s'inscrivent dans des pays aussi variés que le Pérou, le Zaïre, l'Inde, ou Taïwan). Les notions de justice et d'égalité sont aussi teintées de plusieurs colorations. Dans mon corpus, la visée d'égalité et de justice peut être mise en lien avec la dénaturalisation : en revenant sur des contenus tenus pour vérités, qui légitiment des inégalités et injustices, les auteures des articles opèrent un mouvement non seulement vers des représentations plus fidèles à la réalité, mais encore vers la justice et l'égalité, puisque des justifications par le naturel s'avèrent erronées. La désacralisation, notamment celle des sciences, des discours médiatiques, et de la médecine contribue également à cette visée de justice et d'égalité par cette critique de leur infaillibilité en termes de vérité, de validité ou d'injonctions. La désacralisation du féminisme réalise une auto-critique favorisant des pratiques vigilantes en termes de rapports sociaux – le genre n'est plus le seul rapport social ciblé : les rapports de race, de classe sociale et leur imbrication prennent de l'importance dans ces discours.

Dans son analyse, CHAPONNIÈRE (1993) relève aussi la valorisation de l'engagement, tantôt sur une dimension collective, tantôt dans une mesure individuelle. Cette valorisation se retrouve également dans mes analyses de la relégitimation, par exemple dans l'invitation faite au lectorat d'assumer son féminisme plutôt que de le dissimuler. La liberté constitue une cinquième valeur relevée dans l'étude de CHAPONNIÈRE (1993), dont elle remarque la présence en particulier chez les « néoféministes » (p. 168). Dans mon corpus, cette valeur est également présente dans la dénonciation des obstacles auxquels sont confrontées des femmes dans différents aspects de leur vie (travail, amour, loisirs, famille, corps, etc.). Elle est de plus présente dans la dénonciation des figures, par exemple féminines, qui naturalisent au point d'entraver la liberté des femmes par des injonctions, et dans la désacralisation des discours faisant autorité, lorsque ces derniers soumettent précisément des femmes et des minorités à des injonctions limitant leurs libertés. Finalement, ce sont aussi les valeurs d'intégration et de subversion que révèle l'analyse de CHAPONNIÈRE (1993), la subversion se trouvant également au cœur des analyses de EL YAMANI (1998) à propos des presses françaises et québécoises. Pour CHAPONNIÈRE (1993), « [l']idéal intégrationniste vise surtout une égalité d'accès aux ressources matérielles [...] et aux structures du pouvoir politique et économique » (p.172), tandis qu'elle aborde la subversion comme une « exigence de dissidence propre au nouveau mouvement » qui revendique une marginalité et donc une non-intégration à certaines structures patriarcales (pp. 172-173). *L'émiliE* est également concernée par cette tension entre

l'intégration dans les structures existantes et la volonté de garder une indépendance vis-à-vis de celles-ci et des normes patriarcales et androcentrées qu'elles imposent.

Les utopies imaginées autour des catégories de sexes, des familles, de l'amour par exemple, et à propos desquelles j'ai proposé une analyse dans le chapitre sur la débanalisation, contribuent à la mise en discours du refus d'intégration dans les structures patriarcales et au maintien d'une posture dissidente avec un potentiel de subversion de ces structures. Un autre exemple de la tension entre ces dimensions intégrative et subversive apparaît dans le questionnement de tabous féministes, tels que la générosité ou le *care*, des valeurs traditionnellement associées aux femmes, que l'auteure de P92 invite à valoriser :

L'amour, la générosité, le souci d'autrui, le don de soi : voilà quelques grands tabous du féminisme, tant le risque de croire qu'ils relèvent de la « nature » des femmes est important. Considérer ces attributs comme une « essence » féminine a cantonné les femmes à la sphère domestique, les excluant de la vie publique. Mais faut-il pour autant rejeter ces valeurs ? Au contraire, il s'agit de leur redonner une place centrale, pour les femmes, mais aussi - et surtout - pour les hommes. (P92)

Plus récemment, Marta ROCA I ESCODA, Anne-Françoise PRAZ et Éléonore LÉPINARD (2016) proposent une analyse de l'adaptation des pratiques et discours féministes. Elles estiment que des divergences au sein du féminisme peuvent découler de ces contraintes temporelles et contextuelles :

Pour capter l'attention et rallier des soutiens, les féministes doivent s'inscrire dans les préoccupations de l'époque et les contraintes du contexte, adapter leurs outils et leurs discours. Dans quelle mesure cette adaptation risque-t-elle de diluer la spécificité des revendications féministes ? Dans quelle mesure réussit-elle à s'inscrire dans les discours dominants pour mieux les retourner, au risque de diviser les militantes par son radicalisme ? C'est ici que les stratégies divergent, suscitant parfois des conflits internes. (ROCA I ESCODA, PRAZ & LÉPINARD, 2016, p. 11)

Les auteures, qui s'intéressent plus particulièrement à la morale sexuelle, concluent sur l'intérêt des féministes à reconnaître ces tensions plutôt que de tenter de les résoudre. En effet, ces tensions représentent pour les féministes une condition pour « prendre conscience des conséquences parfois non désirées de leurs revendications et de leurs actions pour 'toutes' les femmes, et c'est également à cette condition que des alliances, et des changements radicaux, deviennent possibles » (ROCA I ESCODA, PRAZ & LÉPINARD, 2016, p. 13). Elles relèvent ainsi que la pluralité des expériences et opinions, même si elle donne lieu à des confrontations, peut aussi être le moteur d'importantes avancées, des tensions pouvant également représenter une ressource importante pour les luttes féministes et pour les femmes.

10.3. Conclusion

Bien que la question des entités de prise en charge soit abordée dans les autres chapitres, à commencer par celui qui porte sur la structure générale de la déconstruction (chapitre 6), elle est observée sous un angle nouveau dans ce chapitre dédié à un dernier type d'argumentation de déconstruction, à savoir qu'une entité de prise en charge ordinairement considérée comme infaillible fait l'objet d'un discours critique mettant en question précisément son infaillibilité. Une telle démarche argumentative rappelle celle relevée par APOTHÉLOZ, BRANDT et QUIROZ (1989) de la « mise en cause », qui « disqualifie l'énonciation » et porte « soit sur l'énonciateur, soit sur les conditions de la communication verbale » (p. 32). Alors que ces entités *font autorité*, les articles publiés dans *l'émiliE* questionnent la fiabilité à toute épreuve dont elles sont censées être dotées, construisant ainsi les contenus qu'elles prennent en charge comme ne devant pas être tenus pour des vérités, et leurs pratiques pouvant donner lieu à des critiques. Les articles mettent par exemple en scène des entités tenues pour autorités qui commettent des erreurs (P83, P121), dissimulent certains aspects de problèmes (P16 et plus généralement les articles qui contribuent à débanaliser, voir le chapitre 8 sur la débanalisation), réalisent des simplifications réductrices (P18, P87, P88), partent d'un sens commun¹¹⁸ ou de représentations stéréotypées non mises en question (P89, P93, P128, P138) ou encore renforcent des pratiques inégalitaires (P93, P94, P95).

Dans de tels articles, les entités désacralisées sont construites logico-discursivement tout à la fois comme entités de prise en charge, à savoir des sources de contenus – dans le contexte de la désacralisation, ces contenus sont construits comme ordinairement compris comme connaissances, ce que précisément les auteur-es interrogent, d'où la teneur épistémique du domaine d'action de la désacralisation –, et des objets de discours, à savoir des entités thématiques dont il est question dans le discours et à propos desquelles les auteur-es construisent une représentation logico-discursive. Dans le cadre de la désacralisation en particulier, ces entités constituent également des objets de déconstruction : c'est à leur propos que des évidences sociales sont mises en question, c'est-à-dire l'évidence de leur fiabilité. Ce statut double rend moins aisé la distinction entre les catégories logico-discursives A et N dans le cadre des analyses logico-naturelles, un objet ou une entité pouvant changer

¹¹⁸ Selon mes analyses, le sens commun n'est pas construit comme une entité faisant autorité, bien que régulièrement mis en question comme discours ou représentations dominantes par sa fréquence. En effet, les auteur-es n'ont pas à déconstruire une réputation d'infaillibilité à son sujet, qui consisterait à réaliser logico-discursivement le mouvement suivant : « le sens commun est réputé fiable, mais il ne l'est pas autant qu'on le pense. Il faut arrêter de penser que le sens commun détient la vérité ». C'est pourquoi le sens commun ne fait pas l'objet d'un développement dans le présent chapitre, si ce n'est dans le cadre des étayages apportés par les auteur-es afin de désacraliser d'autres entités, quant à elles, tenues au moins partiellement pour autorités. Pour le cas des médias, la situation est bien différente : même si les discours médiatiques font régulièrement l'objet de critiques, y compris dans des contextes de la vie quotidienne, des articles de *l'émiliE* construisent les médias comme une entité qui peut être prise pour autorité fiable en matière de restitution des faits, procédant alors à des désacralisations.

de statut au sein d'un même discours, en particulier dans le cadre des discours de désacralisation, puisque ceux-ci questionnent l'évidence de la fiabilité d'entités.

Mes analyses permettent d'aborder la désacralisation comme un type double du point de vue des objets de discours ciblés par les critiques. D'une part, les auteur-es réalisent des critiques *externes* sur les médias, les sciences, la médecine. D'autre part, des articles s'attellent à produire une critique réflexive, à propos du féminisme et des études genre, des entités construites comme internes au féminisme. Cette internalité se construit par la présence des pronoms « nous », « on », ou par la mention du féminisme – *black feminism*, les études féministes (P157) –, par opposition à des expressions nominales qui externalisent l'entité, telles que « un reportage » (P143), « [l]es médias romands » (P18), « les très officielles statistiques du chômage » (P16), « ces études » (P63), ou le pronom péjoratif « ça » (P121), qui construisent un objet extérieur au féminisme. Bien que *l'émiliE* soit un média qui puise régulièrement dans les ressources académiques, la désacralisation des médias et des sciences se fait principalement sur le registre de la critique externe. Le rapport à la vérité ou à la réalité occupe une place importante dans ces discours de désacralisation, qui œuvrent à mettre en doute l'autorité réputée infaillible de ces entités de prise en charge, mais la qualité des pratiques fait aussi l'objet de critiques. De plus, les articles s'attachent à interroger les entités elles-mêmes et les normes orientant les pratiques des professionnel·les.

Dans les cas de la désacralisation des médias, des sciences et de la médecine, la mise en question porte majoritairement sur la fiabilité en termes de vérité et de validité des raisonnements, ainsi que de bien-fondé des pratiques – par exemple la prise en compte des rapports de pouvoir ou des injonctions. Alors que les médias sont censés rapporter fidèlement des faits étayés par des sources sérieuses, des articles dénoncent qu'ils n'y parviennent pas toujours, tantôt parce que les sources ne sont pas sérieuses, tantôt parce que les personnes qui produisent le média ne parviennent pas à rester fidèles à la source ou aux faits. Par ailleurs, certains discours médiatiques sont dénoncés comme contribuant à (re)produire des injonctions de genre, peu acceptables du point de vue féministe. En sciences, les postulats et hypothèses doivent être sérieux, le raisonnement est censé être infaillible et viser l'objectivité, des objectifs qui ne sont pas toujours atteints, voire qui ne peuvent pas l'être, comme le dénonce le corpus qui s'y intéresse. Pour ce qui est des pratiques (para)médicales, l'idéal voudrait qu'elles soient à la fois scientifiquement fiables et centrées avant tout sur la bonne santé de la patientèle. Or, l'exemple des injonctions exercées sur les femmes permet de questionner l'une et l'autre exigence en médecine. Les auteur-es dénoncent ainsi des biais androcentrés, ainsi que l'orientation des pratiques en fonction d'intérêts personnels. Du côté de la désacralisation interne, des articles questionnent l'universalité du féminisme, critiquent certaines pratiques inégalitaires au sein du féminisme et contribuent à visibiliser l'hétérogénéité du mouvement. Cette présence d'une désacralisation portant sur des pratiques construites comme *internes* au féminisme, voire à la revue et aux pratiques des auteur-es elles et eux-mêmes témoigne d'une réflexivité intéressante du point de vue des types de déconstruction proposée dans le cadre de *l'émiliE*. Elle rappelle aussi le registre

compréhensif, présent notamment dans des argumentations de dénaturalisation, qui tiennent compte du fait que les féministes elles et eux-mêmes peuvent avoir des représentations naturalisantes, et que les argumentations critiques s'adressent aussi à un public féministe.

Parmi les procédés logico-discursifs de la désacralisation, mes analyses mettent au jour diverses désignations désacralisantes tant du côté des expressions construisant les objets de discours, telles que « ça » (P121), « un mélange déconnant » (P121), que du côté des déterminations, telles que l'expression prédicative « confine[r] à la malhonnêteté intellectuelle » (P143), des métaphores religieuses et un registre ironique. De plus, les procédés font appel à la mise en discours de la prise en charge lorsque cette prise en charge n'est pas rendue visible auparavant (par exemple les statistiques, ne sont pas simplement des chiffres objectifs, mais des constructions qui doivent être replacées dans leur contexte), et la mise en discours de qualités attendues (un féminisme universel, un discours scientifique toujours valide, une médecine juste, un journalisme fidèle aux faits) et leur réfutation. *L'émiliE* ressort ainsi de mes analyses logico-discursives comme une revue militante qui puise des ressources dans le monde scientifique tout en restant vigilante vis-à-vis des sciences, de leurs biais et de leurs normes. Elle apparaît aussi comme une revue qui ne se contente pas de relégitimer son discours et les pratiques féministes dans lesquelles ses auteur-es se reconnaissent, mais qui produit des discours réflexifs critiques permettant de valoriser l'hétérogénéité des positionnements au sein du (ou des) mouvement(s).

11. Retour réflexif sur les argumentations féministes déployées dans *l'émiliE* et sur la logique naturelle

Loin d'être des collections de fonctions autonomes, nos vies sont faites de passerelles innombrables entre des pôles que l'on a longtemps crus séparés. Le dogme de la catégorie discrète, souvent présenté sous forme d'oppositions binaires, intellect vs affect, esprit vs corps, raison vs cœur, est en train de s'effiloche. L'humain semble retrouver une synthèse perdue : nous pensons aussi avec nos émotions, nous apprenons aussi avec des normes, nous admirons avec de la connaissance. Nos réflexivités sont imprégnées d'affect ; elles sont affectées. (PAVEAU, 2019b)

Dans ce chapitre, je reviens sur quelques enjeux de cette recherche. Premièrement, mes analyses me permettent de mettre en relief des forces et des éléments plus critiques à propos des argumentations féministes dans le contexte d'une revue militante dans les années 2000, dans un objectif d'un retour réflexif féministe. Deuxièmement, mes analyses et les obstacles rencontrés durant le processus de recherche m'ont confrontée à des difficultés sur le plan de la logique naturelle. Celles-ci m'amènent à faire quelques propositions d'aménagements du cadre théorique et méthodologique, parfois en revenant à des développements antérieurs de la théorie.

11.1. Apports quant aux argumentations féministes dans le contexte d'une revue militante

Mon étude de la déconstruction propose de saisir des argumentations caractérisées par un féminisme constructiviste et radical avec un regard logico-discursif – lui-même constructiviste. Elle tient compte des différentes façons de concevoir la construction sociale du sexe et du genre (BARIL, 2015 ; RAZ, 2021). Mes analyses montrent que les argumentations de déconstruction s'attaquent à des éléments qui sont construits logico-discursivement comme relevant des préconstruits culturels. Le cadre de la logique naturelle, y compris la conception du signe proposée par GRIZE (1996), permet d'aborder les expressions nominales comme désignant tout à la fois des référents du monde et des représentations auxquelles ces référents renvoient et dans lesquelles ils s'ancrent. Ces représentations s'ancrent également dans des pratiques sociales, la déconstruction constituant une argumentation qui modifie leur sens.

Les outils de la logique naturelle, en association avec la prise en compte des apports épistémologiques développés par les féministes, m'ont ainsi permis d'aborder les argumentations de déconstruction déroulées dans les articles de *l'émiliE* avec une visée compréhensive qui cherche à saisir le sens construit par les auteur-es de ces discours, c'est-à-dire leurs schématisations. Le cadre de la logique naturelle et le système des opérations logico-discursives constituent une ressource intéressante pour l'étude du raisonnement proposé dans le cadre d'une communication discursive. Cette méthode a en effet permis de

dégager des constantes de ce que j'ai appelé la structure générale de la déconstruction, et d'élaborer ensuite une typologie de ces argumentations avec une démarche inductive.

11.1.1. *Forces des argumentations de déconstruction dans l'émiliE : l'exemple de l'articulation des séquences sur la thématique des violences*

Au fil de mes analyses des argumentations proposées dans le cadre de la revue militante *l'émiliE*, j'ai constaté de nombreuses qualités des articles. Le corpus étudié propose, en effet, un grand nombre de thématiques traitées, abordées par des accroches percutantes. Les argumentations proposent des approches sérieuses de ces thématiques, tout en ouvrant également sur des registres de l'humour ou de l'ironie, le lectorat étant alors mis à contribution pour reconstituer correctement la schématisation. Sur des thématiques moins consensuelles parmi les féministes des années 2000, des articles emploient un registre didactique permettant d'amener progressivement des éléments théoriques, des témoignages de personnes concernées ou d'associations étayant le point de vue défendu. Certains articles emploient des statistiques, citent des recherches scientifiques, tout en proposant une approche critique à leur égard. Des articles témoignent d'une sensibilité réflexive et intersectionnelle, avec une ouverture à des thématiques telles que l'hétéronormativité, la classe sociale, le racisme, l'intersexualité. Ces argumentations questionnent des représentations qui sont parfois encore d'actualité, ce qui me laisse penser que le choix des évidences mises en scène et à mettre en question est pertinent. D'un point de vue personnel, j'ai également estimé que les manières de mettre en question étaient souvent parlantes. En particulier, j'apprécie les argumentations qui articulent les séquences de manière à formuler des déconstructions complexes.

En effet, dans les chapitres qui précèdent, j'ai abordé à plusieurs reprises l'articulation entre des séquences de différents types de déconstruction. J'ai montré de quelles manières les argumentations qui dénaturalisent contribuent à l'étayage des séquences qui débanalisent. Lorsque les justifications des « différences » constatées par le naturel ont été questionnées, celles-ci se révèlent des « inégalités » qui sont alors présentées comme peu acceptables. Du côté des métadiscours, les argumentations du corpus tendent à justifier les luttes féministes, tout en conservant un esprit critique vis-à-vis d'entités et discours sacralisés, dont éventuellement le féminisme. Des séquences de plusieurs types peuvent se trouver dans un même article, mais aussi dans des articles différents sur une même thématique. Je reprends ci-dessous des séquences provenant de différents articles proposant d'interroger des évidences sur les violences.

Tout d'abord, au niveau de la *dénaturalisation des violences*, la principale mise en question concerne l'idée selon laquelle les hommes seraient naturellement violents. Dans d'autres extraits, on retrouve également la dénaturalisation de la douceur féminine, avec des articles qui montrent que des femmes peuvent également être violentes. Cependant, dans la majorité des séquences de dénaturalisation, il est question de la binarité *hommes naturellement*

violents et femmes naturellement cibles de violences. Cette dénaturalisation des violences permet de soutenir l'argument de leur caractère inacceptable. En effet, en changeant de paradigme explicatif, les violences sont dénoncées comme résultant de la socialisation masculine. Les articles mettent en avant leur ampleur, leur gravité, notamment en dénonçant les conséquences pour les femmes. De telles argumentations participent à la reconnaissance des violences comme un problème politique et à dénoncer la tendance à la responsabilisation des femmes quant aux violences qu'elles subissent. Certaines séquences mettent aussi en avant la diversité des violences et leur *continuum*. Dans une perspective dialogique, un des enjeux consiste également à mettre en question le *mythe de la symétrie des violences*, véhiculé par des discours antiféministes, qui, s'il était confirmé, mettrait en doute la pertinence des luttes féministes contre les violences faites aux femmes. De telles représentations donnent lieu à des séquences de relégitimation du féminisme, en l'occurrence des luttes féministes contre les violences. Parallèlement à cette relégitimation, des articles analysent de manière critique des discours se présentant comme scientifiques ou représentatifs de la réalité, qui sont dénoncés comme reproduisant ou cautionnant certaines des représentations évoquées dans les séquences des autres types, parmi lesquelles le mythe de la symétrie des violences. De telles séquences contribuent alors à désacraliser ces discours, et dans le même temps, à relégitimer les discours féministes qui dénoncent ces violences.

Cette synthèse, qui reprend les analyses développées dans les chapitres précédents, montre de quelles manières les diverses séquences s'articulent les unes aux autres pour mettre en question les diverses évidences sur les violences. Le schéma ci-dessous (Figure 6) vise à traduire, de manière non exhaustive, cette complexité des relations d'étayage entre différentes séquences de déconstruction¹¹⁹. Il met en perspective que les quatre types de séquences dialoguent avec diverses représentations et pratiques ordinaires concernant les violences et se complètent les uns les autres pour mieux persuader. Ces articulations et ce dialogisme avec des représentations antiféministes constituent selon moi l'une des qualités remarquables de telles argumentations proposant des déconstructions.

¹¹⁹ Dans ce schéma, je mets en évidence les relations d'étayage entre des séquences de différents types. Les embranchements sous les quatre types relèvent également d'une forme d'étayage. Par exemple, la notion *que les violences faites aux femmes ne sont pas naturelles* est étayée par l'argument d'une socialisation masculine à la domination et par l'argument de l'existence de violences exercées par des femmes.

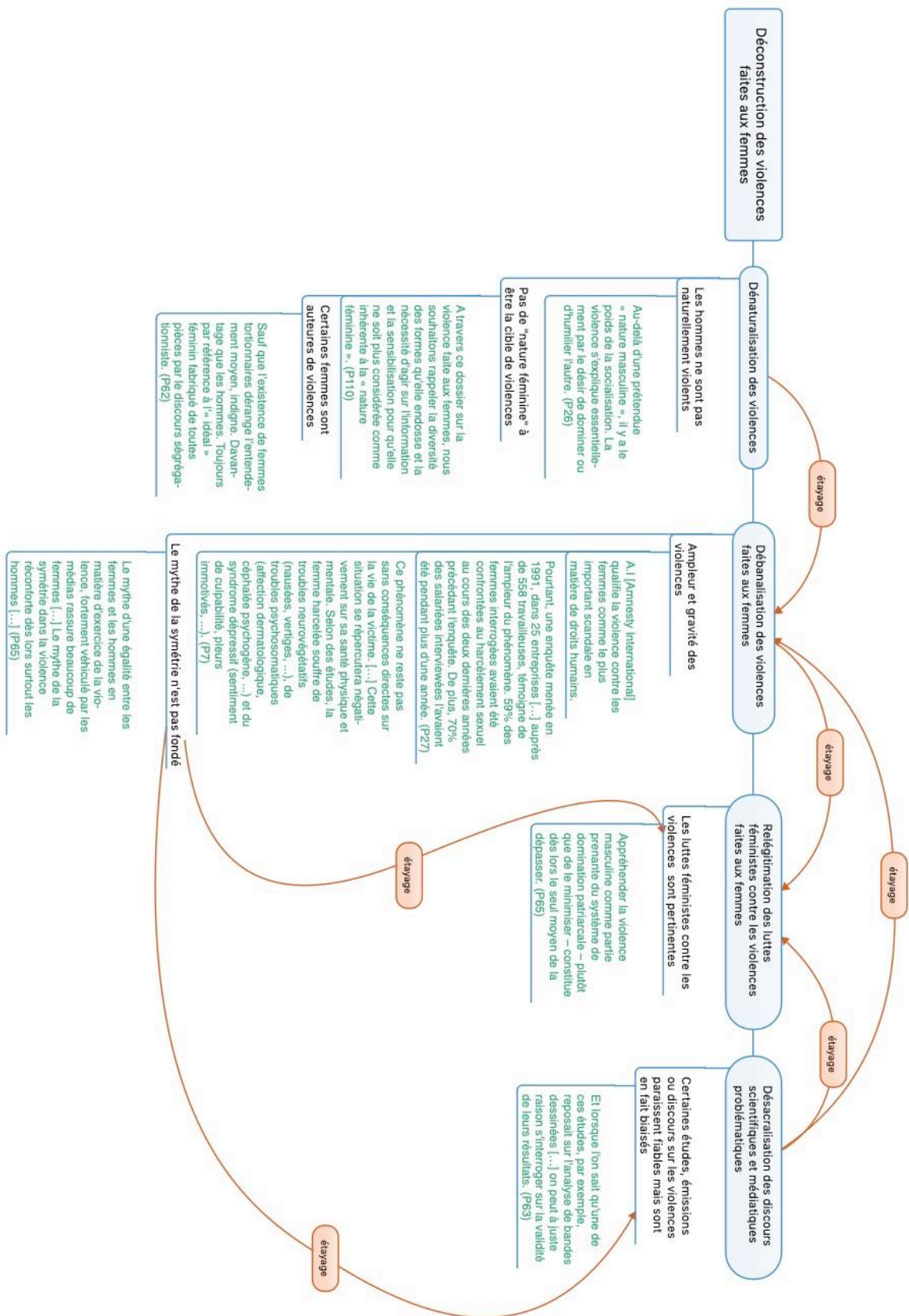


Figure 6: Articulation des séquences de déconstruction sur le thème des violences faites aux femmes

11.1.2. À la recherche d'argumentations éthiques

Par ailleurs, dans une visée de critique réflexive, je reviens sur des éléments de mes analyses qui témoignent de tensions entre les argumentations étudiées et des valeurs ou démarches féministes, selon une approche qui se veut située. En effet, comme je l'introduisais en avant-propos, c'est en tant que chercheuse blanche et non blanche, inscrite en logique naturelle avec une approche en études genre et intéressée par l'intersectionnalité que je m'exprime, consciente que mon positionnement structurel et ma posture de chercheuse influencent mon regard analytique. Parmi d'autres aspects, le fait que je rédige ces lignes dans les années 2020 ou que je sois engagée dans une Haute école de travail social ont un impact sur ma manière d'identifier et d'aborder ces points de tensions. Les points de tension identifiés lors de mes analyses sur lesquels je reviens sont, premièrement, la présence d'un *registre surplombant* dans le corpus, deuxièmement, la *construction d'évidences* par les articles et troisièmement, les *difficultés à se décentrer*, y compris dans une démarche de déconstruction.

- La présence d'un registre surplombant

Dans le cadre de mes analyses, j'ai relevé la présence d'un registre que je décris comme *surplombant*. Ayant fait ce constat lors de l'étude d'un sous-corpus sur la déconstruction des violences (BENDJAMA, 2019), dans lequel les femmes cibles de violences apparaissent plus comme objet de discours que comme entités-agents de prise en charge, j'ai retrouvé dans le corpus d'autres marques d'un discours qui tend à se présenter comme surplombant (BOLTANSKI, 2009 ; BRACKE, PUIG DE LA BELLACASA & CLAIR, 2013 ; SPIVAK, 2010).

Dans le cas des articles sur les violences, je me suis intéressée à ce registre à la suite d'un inattendu. En effet, alors que je m'attendais à une mise en discours abondante de la parole des femmes cibles de violences, je me suis aperçue que les séquences de déconstruction tendaient à mobiliser d'autres sources, par exemple la littérature scientifique ou des témoignages de personnes engagées dans des associations, voire des personnalités (BENDJAMA, 2019). Je me suis demandé si ces observations pouvaient être liées aux critères de sélection du corpus, centrés sur la déconstruction et sur les possibilités d'analyse au moyen de la méthodologie de la logique naturelle (BENDJAMA, 2019). Les articles qui se présentent sous une forme de témoignage direct, ceux qui contribuent à questionner des évidences de façon discrète (sans énoncer l'évidence mise en question, par exemple), ou encore ceux qui ne relèvent *a priori* pas de la déconstruction ont été exclus du corpus. Or, de tels articles, ne visant pas en particulier l'efficacité de la déconstruction, pourraient comporter davantage d'expertises de la part d'une diversité de sources, y compris au sein des femmes directement concernées par les violences. Pour le vérifier, il s'agirait d'élargir le corpus à d'autres articles où la déconstruction n'est pas présente ou moins explicite.

De tels discours n'empêchent pas que les femmes concernées soient considérées comme des sujets qui raisonnent, s'expriment et fournissent une expertise (BENDJAMA, 2019, p. 42). Par

exemple, les études citées et les associations dont les professionnel·les sont mobilisé·es dans le corpus font référence à ces femmes et à leurs expériences. Les éléments attribués à ces entités-agents de prise en charge proviennent ainsi, selon toute vraisemblance, au moins en partie, de discours de femmes ayant été les cibles de violences. L'expertise de ces femmes est alors également indirectement mobilisée dans ces argumentations, même lorsqu'elles ne le mettent pas en scène explicitement. En revanche, cette expertise n'est pas systématiquement mise en discours. Le contexte d'articles militants relativement courts proposant plusieurs mises en question complexes s'articulant les unes aux autres, tel qu'exposé ci-dessous, pourrait expliquer que le déroulement des niveaux de discours jusqu'aux femmes cibles de violences s'avère globalement peu approprié à ces argumentations. Néanmoins, l'effet produit et, selon toute vraisemblance, non souhaité par la revue et son équipe de rédaction, est que dans ces articles, il est question de personnes subalternes – les textes dénoncent les situations de femmes en situation de précarité, de femmes racisées, de personnes discriminées en raison de leurs sexualités –, mais que leur voix est peu rapportée explicitement. Plus qu'un paradoxe, j'y vois une tension entre les démarches de mise en question d'évidences sociales entreprises par les féministes et l'adoption d'un rôle se rapprochant de celui de porte-parole, dont la conciliation semble rencontrer des obstacles.

Ce rôle de *porte-parole* en faveur de « locuteurice[s] vulnérable[s] » (PAVEAU, 2017c), loin de faire l'unanimité, donne lieu à des questionnements éthiques, en raison de *l'appropriation discursive* réalisée par les personnes qui « [p]arle[nt] à la place de ceux qui sont opprimé.e.s » (p. 154). Recensant diverses réflexions éthiques, dont celles de Spivak sur la *subalternité*, qui préconise de lutter contre celle-ci, plutôt qu'une tentative d'« amener les subalternes à la parole » (PAVEAU, 2017c, p. 142), PAVEAU souligne alors que les professionnel·les de la recherche ou de l'aide sociale¹²⁰ se trouvent dans une situation de *domination*. Lorsque des professionnel·les parlent à la place des personnes vulnérables sans prendre en compte cette domination, elles risquent ainsi de « s'approprier leur point de vue subjectif, les destituer de leur possibilité de s'interpréter elleux-mêmes et produire des signes de domination, voire d'oppression » (PAVEAU, 2017c, pp. 154-155). Cette critique réflexive des métiers du travail social et de la recherche dans le cadre de la restitution des voix subalternes m'amène à relativiser le caractère surplombant des argumentations proposant de mettre en question diverses évidences sur les violences en s'appuyant sur la littérature scientifique et sur les associations.

Au-delà de la question des entités-agents de prise en charge mobilisées dans le cadre des argumentations, plusieurs séquences adoptent un registre normatif, utilisant par exemple « il faut », « il est temps de », « nous devons », ou des impératifs, qui témoignent d'un discours rédigé *en surplomb*. En effet, dans ces articles, les auteur·es se présentent comme ayant des connaissances ou compétences engageant un devoir-faire. Bien que ce ton normatif pose des

¹²⁰ Selon moi, ces professions pourraient également s'étendre à des professionnel·les dans des associations ou à des militant·es dans le cadre d'une revue, et ainsi aux rédactrices de *l'émiliE*.

questions sur les plans de la persuasion (le lectorat pourrait rejeter l'argument, car ne souhaitant pas qu'on lui dise quoi faire ou ne pas faire) et de l'éthique (qui peut assumer une position normative vis-à-vis de qui ?), la chercheuse féministe que je suis comprend aussi le choix de ce registre, au détriment d'un ton plus nuancé, quand certaines thématiques *brûlantes* (DOURY, 2004b, §11), telles que les violences, sont au cœur des articles. DOURY (2004b) estime que dans ces situations, « la neutralité du chercheur est impossible » (§12). C'est non seulement le cas pour moi – je connais plusieurs personnes ayant subi des violences et j'ai déjà travaillé sur plusieurs projets thématiques sur ce sujet, ce qui explique que je ne peux pas me prétendre *neutre* quand j'analyse des discours qui les dénoncent¹²¹ –, mais également pour les personnes qui ont rédigé ces articles : pour elles aussi, le sujet est « sous-tendu par des enjeux identifiables, de natures diverses (idéologiques, économiques, affectifs...) », qui peut, « susciter des engagements profonds et entiers » (DOURY, 2004b, §11). Ces éléments m'amènent à me questionner sur les possibilités de proposer des discours engagés sur des sujets *brûlants*, par exemple dénonçant des oppressions, sans toutefois reconduire des modalités de la domination au travers de l'argumentation. Les réponses envisagées du côté des épistémologies féministes relèvent de l'objectivation de sa posture par une approche située, une démarche qui fournit des outils indispensables pour le traitement des objets qualifiés de *brûlants*, mais qui ne garantit pas nécessairement la non-reconduction de la domination, à l'instar des énonciations de privilèges (MARIGNIER, 2017). Cette tension entre compréhension et dénonciation normative (ou injonction) apparaît à plusieurs reprises dans mes analyses, témoignant d'une diversité de pratiques, en fonction des postures de militantisme adoptées et des thématiques abordées. Ce point pose la question de la légitimité à être source d'une norme ou d'une évidence.

- Évidences contre évidences

En effet, l'ensemble du corpus interroge des évidences, leur dimension normative et leurs sources (les entités-agents qui les énoncent, qui les font circuler, qui y croient sans les questionner). Pourtant, plusieurs articles proposent, tout en questionnant de telles évidences, d'en adopter d'autres, par exemple assumer son féminisme plutôt que le dissimuler, être scandalisé-e par des oppressions faites aux femmes plutôt que par des expériences qui sont présentées comme anecdotiques, ayant trait, par exemple, à ce qui est nommé ordinairement *crise de la masculinité* (DUPUIS-DÉRI, 2012, 2018) ou à des réussites professionnelles, politiques, scolaires de femmes et de filles. Bien que les évidences proposées par les articles reposent en général sur une analyse critique des rapports de domination à laquelle j'adhère et qu'elles ne soient pas dominantes dans un contexte teinté de sexisme ordinaire, le procédé consistant à proposer une évidence alternative me questionne. Si l'on admet avec SPIVAK (2010) que la déconstruction n'est pas une fin en soi et qu'elle n'est qu'une étape orientée vers une prochaine à venir, une évidence qui se substitue à une autre est ainsi

¹²¹ L'inverse, ne pas avoir travaillé sur cette thématique ou n'avoir eu ni expérience vécue, ni rapportée de situations de violences, impliquerait également une position qui n'est pas neutre.

vouée à faire l'objet d'une prochaine mise en question. De telles argumentations pourraient avoir pour défaut de (re)conduire des visions réductrices ou simplistes, alors que l'objectif est précisément de rendre compte de la complexité des thématiques abordées et de leur imbrication avec d'autres thématiques. Par exemple, *assumer son féminisme* ne représente pas les mêmes enjeux pour une jeune femme cis de classe moyenne ayant fait de hautes études que pour une femme transgenre issue d'un milieu populaire ou encore pour une femme noire et musulmane. Tout en dénonçant les amalgames – sur le féminisme, sur les catégories de sexe, sur la sexualité –, certains articles contribuent alors à invisibiliser cette complexité de l'imbrication des rapports sociaux. De tels discours pourraient ainsi avoir des effets oppressifs alors qu'ils visent manifestement l'*empowerment*.

Dans certaines argumentations présentant un registre ironique, des raccourcis peuvent également amener des effets de domination. Par exemple, je me suis sentie mal à l'aise à plusieurs reprises lorsque la question des violences conjugales vécues par des hommes est minimisée dans un objectif tout à fait rationnel de contre-discours face au mythe de la symétrie des violences. Je comprends l'objectif de dénonciation de l'asymétrie des violences et de la domination comme apprentissage de la virilité. Je comprends l'analyse critique d'études et d'émissions de télévision qui abordent la thématique des violences en faisant abstraction des situations de violences vécues par les femmes. Cependant, je me demande ce que le registre ironique apporte à l'argumentation : peut-être une complicité avec le lectorat ? De telles situations n'en existent pas moins et sont peut-être à saisir en fonction des imbrications avec d'autres rapports sociaux (statut légal, parcours de migration, classe sociale, identité et expression de genre, capacitisme, etc.). Exclure *a priori* tous les hommes de la catégorie des personnes vulnérables me paraît participer à l'exercice d'une forme de domination tandis que toute une partie du corpus témoigne d'un mouvement inverse, tourné vers l'intersectionnalité. Par conséquent, le registre ironique, s'il paraît à première vue efficace pour persuader en mobilisant le lectorat dans la reconstruction de la schématisation et en proposant un message simple, me semble exclure de la complicité recherchée des personnes qui se trouvent dans ces situations vulnérables – on peut penser à un homme exerçant le travail du sexe pour subvenir à ses besoins, ou à un homme diagnostiqué comme présentant un trouble du spectre de l'autisme. Ce registre ironique exclut aussi la question, dorénavant entrée dans les recherches, des *violences de genre* (HAMEL & MAZUY, 2010), qui comprennent plus largement celles dont des personnes sont la cible en raison de leur identité de genre, de leur expression de genre, de leurs orientations affective et sexuelle ou encore de leurs caractéristiques sexuelles, des problématiques qui apparaissent progressivement dans le corpus sur la fin de la période de publication étudiée.

- Des déconstructions toujours centrées

Ces éléments de critique, depuis ma posture actuelle de chercheuse en logique naturelle dans les années 2020, mettent en avant que les argumentations proposées visent l'intégration d'une perspective intersectionnelle, mais qu'elles n'y parviennent pas systématiquement.

Certains stéréotypes dénoncés s'avèrent parfois centrés sur le modèle et l'expérience d'une femme cis blanche hétérosexuelle de classe moyenne à supérieure. Par exemple, la mise en question du stéréotype de la douceur féminine ou de l'injonction à la maternité tend à exclure des expériences vécues par certaines femmes racisées, avec un parcours migratoire ou encore certaines femmes de classe populaire en Suisse. Comme le soulève SPIVAK (2010), la déconstruction est toujours centrée. Elle constitue une étape intermédiaire à partir de laquelle d'autres déconstructions (centrées également) seront possibles. Mes analyses de ce corpus n'échappent d'ailleurs pas à cette dimension provisoire. Comme le rappellent MARTIN et Roux (2015) à propos de la posture située en recherche – qui peut selon moi s'appliquer à des militantes, par exemple dans le cadre d'une revue féministe :

Dans la recherche, si une chercheuse féministe correspondant au profil sociologique le plus courant dans les universités du Nord – blanche, hétérosexuelle et de classe moyenne ou supérieure – se centre uniquement sur les rapports entre femmes et hommes et ne repère pas les autres rapports de domination qui les module, elle ne peut pas, a fortiori, analyser ses propres privilèges découlant de ces rapports de domination. Le risque, dans ce cas, est de considérer que le discours féministe est neutre par rapport aux autres systèmes de domination, alors qu'il est situé, et d'universaliser des concepts avant même de réaliser l'analyse en appliquant des notions produites dans un contexte à d'autres contextes. (p. 7)

Cette tension entre une visée persuasive (par des injonctions, par la complicité de l'ironie, par des évidences alternatives) et la volonté de *prendre soin d'écouter les subalternes* (SPIVAK, 2010) pour nourrir un projet féministe intersectionnel traverse la revue militante. Cette tension donne lieu à d'apparentes contradictions ou, du moins, des points inattendus : comment se fait-il que ces articles proposant des déconstructions ne donnent pas plus la parole aux personnes les plus concernées ou aux subalternes selon divers rapports de domination ? Pourquoi l'expertise de ces personnes n'est-elle pas mobilisée plus systématiquement ou plus explicitement ? Comment se fait-il que la dénonciation se centre sur un modèle de femme blanche cis et hétérosexuelle de classe moyenne à supérieure, alors que les luttes se veulent en faveur des subalternes. Pas loin de vingt ans après leur publication, il serait aisé – et peut-être anachronique – pour la chercheuse que je suis, bénéficiant des travaux, réflexions et luttes menées dans l'intervalle, de remarquer ces paradoxes et de les dénoncer sans tenir compte de leur apport en matière de critique. Ce serait oublier que tout ce qui a été accompli depuis découle des étapes précédentes, en bénéficiant de la critique réalisée dans le cadre de ces étapes. Car, comme le montrent les écrits portant sur les épistémologies féministes, de « bonnes argumentations féministes » ne sont pas des argumentations infaillibles et atemporelles. Ce sont des argumentations situées, qui peuvent recevoir la critique et qui sont, par conséquent, ouvertes à des pratiques réflexives. Cette critique réflexive est, en effet, présente dans mon corpus, comme en témoigne la présence d'argumentations qui contribuent à la *désacralisation* du féminisme.

11.2. Apports pour la logique naturelle

Après ce retour sur les résultats concernant le plan des argumentations féministes, je reviens sur quelques difficultés rencontrées en logique naturelle, à partir desquelles je propose d'examiner quelques éléments du cadre théorique et méthodologique, parfois en retournant à des écrits fondateurs de ce champ de recherche. Au travers des analyses d'un corpus d'articles féministes mettant en question de nombreuses « évidences sociales », la recherche me conduit à discuter des notions primitives et duales telles qu'appréhendées en logique naturelle et à revenir sur le système des opérations logico-discursives.

11.2.1. *Notions primitives : proposition d'une approche plurielle*

Avec ses postulats, que sont la situation d'interlocution, les représentations, les préconstruits culturels, le dialogisme et la construction d'objets de discours, la logique naturelle constitue un cadre théorique pertinent pour l'analyse d'un corpus de discours constructivistes. En effet, avec le système des opérations logico-discursives, ils fournissent un cadre favorable à une approche constructiviste compatible avec les épistémologies féministes. Néanmoins, j'ai rencontré plusieurs difficultés dans le cadre de mon étude logico-naturelle des séquences de déconstruction dans la revue *l'émiliE*. Tout d'abord, mon analyse de ce corpus m'incite à proposer deux précisions à propos des notions primitives.

Premièrement, les difficultés rencontrées durant les analyses m'incitent à nuancer le caractère *invariant* des notions primitives, telles qu'elles sont définies par MIÉVILLE (2010, p. 15 dans la note de bas de page) en s'inspirant des travaux antérieurs développés notamment par GRIZE (1996) et par CULIOLI (1981). À partir de mes analyses, dans lesquelles des argumentations mettent en discours, questionnent et complexifient des notions et représentations mises en scènes comme socialement partagées, je retiens plutôt son appréhension en termes de « système plus ou moins organisé de représentations mentales issues de l'apprentissage, du vécu et de la culture de celui qui conduit un discours et qui estime que ce préconstruit culturel est partagé par celui à qui il s'adresse » (MIÉVILLE, 2010, p. 15). Cette définition se rapproche de la définition proposée par CULIOLI (1981), qui appréhende de telles notions comme « des systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles, c'est-à-dire des propriétés d'objet issues de manipulations nécessairement prises à l'intérieur de cultures » (p. 65). Elle a l'avantage, non seulement d'être cohérente avec les fondations de la logique naturelle, mais de plus, d'être davantage compatible avec une compréhension de la déconstruction comme « contribution aux modifications du sens donné aux catégories elles-mêmes et aux relations qu'elles entretiennent entre elles » (PARINI & MANIDI, p. 84).

Deuxièmement, le corpus étudié m'a poussé à rechercher des alternatives à la formalisation des notions duales prédictives, telle que présentée par APOTHÉLOZ, BRANDT et QUIROZ (1989), par exemple (X, \bar{X}) . En effet, de tels couples d'opposés sont couramment mobilisés dans les

représentations présentées comme ordinaires dans mon corpus – être homme, être femme ; être naturel, être social ; préférer le rose, préférer le bleu ; être ou non féminine –, mais les représentations alternatives proposées par les articles tendent à mettre en discours d'autres formes de contrastes, en mentionnant des *continuums*, des explications complexes faisant appel à plusieurs domaines d'expertise, des rapports sociaux qui par ailleurs s'imbriquent les uns aux autres, ou encore en donnant la parole à des personnes qui n'entrent pas dans les binarités ordinaires et exclusives. Ainsi, la dualité des catégories fait précisément partie des éléments, présentés comme ordinairement tenus pour évidents, que ces argumentations interrogent. L'ouverture sur des expériences de personnes trans, *queer*, ou sur l'intersexualité, dorénavant passées au rang de connaissances partagées dans des communautés questionnant les catégories et leur binarité, témoigne également d'une diversité dans les conceptualisations de relations d'opposition.

APOTHÉLOZ, BRANDT et QUIROZ (1989, p. 21) examinent cette relation sous deux angles : soit \bar{X} est un dérivé de X, qui serait alors primitif par rapport à \bar{X} , soit la notion est duale (« duelle », dans le texte original, 1989, p. 21), et les marques de négation viennent précisément marquer la relation d'opposition, l'hypothèse que les auteurs privilégient en continuité avec les travaux du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel. J'estime que, si certaines notions duales prédicatives sont bien mobilisées dans ces argumentations féministes, d'autres oppositions sont construites dans et par le discours ; « être femme » peut s'opposer selon le discours à « être homme », mais aussi à « être non binaire », « être intersexué », « avoir un genre fluide », « se trouver sur un *continuum* » ou encore à « être fille », processus que je pourrais aussi décrire comme une forme de *débinarisation* (ou *dédualisation*) de certaines notions ordinairement duales. Diane LAMOUREUX (2006) relève en effet que :

Une deuxième caractéristique de cette troisième vague [féministe], c'est la critique des identités collectives et des politiques identitaires. Cette critique s'inspire largement du féminisme postmoderne et de la réflexion *queer* qui refusent la pensée dichotomique ou binaire. Cette dernière repose, grosso modo, sur trois principes qui ont été développés dans la logique aristotélicienne : le principe d'identité (A reste A), le principe de contradiction (on ne peut être simultanément A et non-A) et le principe du tiers-exclu (on est soit A, soit non-A). Si on creuse un peu, le binaire se ramène généralement à la césure entre le masculin et le féminin et il est possible d'en extrapoler une série de dichotomies : nature/culture, raison/passion, un/autre, corps/esprit, etc. À cette pensée binaire, le *queer* oppose une théorie du continuum et de la mutabilité. (pp. 61-62)

C'est aussi une débinarisation qui est à l'œuvre dans le contexte d'argumentations qui ont une approche en termes d'intersectionnalité ou d'imbrication des rapports sociaux, puisque les oppositions ordinaires entre hommes et femmes y sont dénoncées comme peu adaptées, voire problématiques. Dans le cadre de tels discours, il serait pertinent selon moi d'ouvrir l'analyse à des notions prédicatives qui ne seraient pas duales, mais plurielles, ainsi qu'à renoncer à la formalisation (X, \bar{X}), lorsque la dualité semble produire un contre-sens dans l'argumentation analysée. Une analyse en termes de pluralité pourrait, par exemple, faire

appel à des représentations telles que (X, X', X'', etc.) ou (être femme, être homme, être non binaire, être fille, etc.), plus proche des opérations de constitution des objets de discours. Les prédicats pourraient alors, dans certaines circonstances, faire l'objet d'une analyse en termes d'agrégats de divers éléments notionnels sous forme prédicative, par analogie avec la construction des objets de discours.

Une telle formalisation permettrait une analyse plus proche des travaux s'intéressant à la diversité de genre ou à l'imbrication des rapports sociaux. Une autre possibilité serait d'aborder de telles argumentations au moyen d'un prédicat dual du type « être binaire, être non binaire », sachant qu'une telle formalisation prend le parti de s'aligner sur des conceptions ordinaires plutôt que sur celles qui sont susceptibles de *troubler le genre* (BUTLER, 2006) et sa binarité. Les implications épistémologiques dans l'une et l'autre façons d'aborder ces relations d'opposition me paraissent bien différentes, et dans le cas d'un corpus qui questionne la binarité, cette seconde interprétation pourrait s'avérer réductrice. C'est pourquoi je propose une ouverture à des oppositions plurielles ou construites logico-discursivement.

Cette conceptualisation rejoint à certains égards des développements de GRIZE (1996) qui estime que les prédicats sont accompagnés de champs de prédicats « qui consiste[nt] en les objets auxquels il peut normalement convenir ou ne pas convenir », « [d]une façon **quasi duale** » (p. 85, souligné par moi), ou lorsqu'il précise qu'« au niveau prélinguistique des notions primitives, il n'y a évidemment aucun sens à distinguer ce qui deviendra une propriété d'objet ou une propriété de prédicat » (p. 86). Selon cette conception, la notion n'est donc pas complètement duale. Par ailleurs, GRIZE (1996) soulève plus loin des difficultés qui se posent par rapport à cette dualité du couple prédicatif, notamment parce que les discours peuvent passer d'un couple prédicatif à un objet, et inversement :

Un prédicat en revanche sert à déterminer les objets qui entrent dans son champ, soit qu'il leur convienne, soit qu'il ne leur convienne pas. C'est la raison pour laquelle **il convient de le penser comme un couple prédicatif** (Faucher, pas Faucher), ce que j'ai noté plus haut simplement par \pm Faucher. Si j'arrête ma pensée à l'objet *Terre*, je peux dire d'elle qu'elle est ronde ou qu'elle ne l'est pas, de même de *ballon* selon qu'il s'agit de football ou de rugby.

Cette façon de procéder, par laquelle α n'extrait qu'un seul élément d'une notion primitive, tandis que η en extrait un couple, se heurte à une difficulté qui apparaît dans des couples comme justice/injustice, fini/infini. [...] Inversement d'ailleurs, il est possible d'envisager le passage d'un objet à un couple prédicatif. (GRIZE, 1996, pp. 86-87, souligné par moi)

Dans des écrits antérieurs, GRIZE (1982) a par ailleurs développé les classes de prédicats et leur construction par l'activité discursive :

L'un des objets est ici la classe :

$u = \{\text{l'Université, le coût de l'Université, la loi d'orientation}\}$ et l'un des prédicats est la classe :

$C = \{\text{invoquer, évoquer, envisager}\}$

J'insisterai encore une fois sur le fait que ces classes ne découlent nullement d'une consultation du dictionnaire, mais bien de l'activité discursive du locuteur qui rapproche certains termes pour les faire servir à la schématisation de la réalité qu'il traite. (GRIZE, 1982, p. 199)

Ainsi, ma proposition de considérer des notions plurielles me paraît compatible avec ces travaux témoignant finalement d'une *convention* de traitement en logique naturelle, et à propos de laquelle GRIZE (1996) précise que la logique naturelle « ne pousse pas l'investigation » plus loin et « se contente d'appliquer » les opérations α et η (p. 87). Ma posture féministe me conduit, au contraire, à envisager, tout en appliquant les opérations α et η , que des discours puissent mobiliser des notions plurielles et construire des classes de prédicats.

11.2.2. *Extension des opérations de prise en charge*

Je reviens également sur les opérations de prise en charge de déterminations (σ) et les opérations de prise en charge d'autres opérations (rassemblées sous la notation σ^*), qui alimentent les analyses en termes de logique des sujets. Après un rappel des éléments théoriques provenant du cadre de la logique naturelle (MIÉVILLE, 2010) concernant ces opérations, je discute quelques difficultés rencontrées dans les analyses d'un corpus féministe radical. Sur la base de mes analyses dans les chapitres précédents, je propose d'étendre également l'opération de prise en charge de déterminations également en l'absence de verbes d'assertion (par exemple, verbes de croyance ou forme en « selon »). Ces extensions s'écartent quelque peu de la version du système des opérations logico-discursives proposée par MIÉVILLE (2010), mais se rapprochent de versions antérieures (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996 ; CHAROLLES, 1987).

Sur la base des travaux antérieurs en logique naturelle (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996), MIÉVILLE (2010) définit l'opération de prise en charge de déterminations σ comme une poly-opération, qui appartient à la catégorie logico-discursive des opérations formatrices de la catégorie des énoncés (S_A) à partir d'un nom (N) et d'une détermination ($S\delta$) dans sa forme proto-propositionnelle, ce qui peut être symbolisé par : $S_A / N S\delta$. Dans cette notation formelle, MIÉVILLE (2010) désigne par la lettre A un *agent locutaire* (p. 40) qui prend en charge la détermination $S\delta$, c'est-à-dire « **l'agent énonciateur**, celui qui s'exprime » et « **celui qui a construit la détermination** » (p. 40, les surlignements sont repris du texte original). De plus, MIÉVILLE (2010) envisage la prise en charge d'autres opérations que la détermination, qui pourraient être, par exemple, la prise en charge de l'ancrage d'un objet de discours dans une notion primitive ou la prise en charge de l'articulation entre plusieurs

énoncés. Il en propose la formalisation suivante (MIÉVILLE, 2010, p. 68) : $\sigma^*(a_i, op) = op_{a_i}$, avec l'exemple d'un opérateur de prise en charge d'une opération de type (N/N), c'est-à-dire formatrice d'un nom à partir d'un nom, opération de prise en charge notée $(N/N)_{agent}/(N/N)$. De telles opérations de prise en charge d'autres opérations que la détermination sont rassemblées sous la famille σ^* , avec le même principe d'un « agent » (p. 68) qui a la responsabilité de la construction logico-discursive.

Dans le contexte de l'analyse des argumentations de déconstruction, une expression nominale ou prédicative placée entre guillemets peut être un indice de telles opérations de prise en charge (par exemple « bonne mère », « être naturellement doué pour »¹²²) –, mais pas systématiquement, car des guillemets peuvent aussi renvoyer à des discours antérieurs mobilisés par les auteur-es afin de renforcer leur argumentation. Les opérations de prise en charge occupent une place importante dans des *discours contre*, et en particulier dans les séquences de déconstruction inscrites dans le corpus que j'ai choisi d'étudier. Elles constituent ainsi un concept et un outil méthodologique des plus pertinents pour appréhender mon objet d'étude. Dans un souci de cohérence avec mes analyses, je propose plusieurs aménagements ci-dessous.

Comme déjà mentionné, le terme d'*agent locutaire* amène plusieurs difficultés dans le contexte de mon étude. Tout d'abord, le terme d'agent renvoie à un individu-sujet qui s'exprime, ce que met en avant l'épithète « locutaire ». Or, dans le corpus étudié, la mise en question est dirigée contre des éléments représentés logico-discursivement comme appartenant à des préconstruits culturels, en référant à des représentations sociales, des croyances, des discours et pratiques ordinaires. Les déterminations mises en question ne sont donc généralement pas des énoncés produits par des sujets, dont les auteur-es des articles rapporteraient la parole, mais des éléments découlant de pratiques, de matrices culturelles et d'idéologies (VERGÈS, APOTHÉLOZ & MIÉVILLE, 1987), que les auteur-es mettent en discours, puis interrogent.

Ces éléments présentés comme relevant de préconstruits culturels sont ainsi mis en discours alors qu'ils n'apparaissent généralement pas explicitement dans les discours ordinaires. Mes analyses montrent que les auteur-es mobilisent dans ce cadre des groupes d'individus, des communautés – « on », « tout le monde », « la plupart », « la majorité », etc. – voire des entités plus abstraites, renvoyant à de tels groupes – par exemple avec la notion de consensus. Les auteur-es mettent également en discours des entités de prise en charge renvoyant à des raisonnements, discours et pratiques ordinaires dans ces groupes, ainsi qu'à des préconstruits culturels sur lesquels ces raisonnements, discours et pratiques reposent – par exemple des représentations sociales, des idéologies, etc. Le terme d'*agent locutaire* me semble ainsi mal adapté à l'analyse de tels textes. En revanche, le terme d'*entité de prise en charge* paraît

¹²² Cet emploi de guillemets pour négocier avec la structure à l'intérieur laquelle on déconstruit est également relevé par SPIVAK (2010).

convenir à des « sujets » parfois collectifs, relevant de représentations sociales, stéréotypes, croyances, pratiques ordinaires, normes sociales, etc. Dans le cadre de textes qui mentionnent des discours énoncés par des agents locutaires plus « classiques », ces discours sont alors généralement dénoncés comme reposant sur de telles représentations ordinaires, ou relayant certains éléments de sens commun. J'ai ainsi choisi de privilégier le terme d'entité de prise en charge pour rendre compte de cette diversité des « agents » mis en discours dans ces argumentations, une désignation qui est par ailleurs plus en accord avec le langage inclusif retenu.

Ainsi revisitée, la prise en charge s'applique à des déterminations et à des expressions nominales renvoyant à des déterminations. Par exemple l'expression « le mythe de la symétrie de violence » (P65) renvoie à la notion selon laquelle hommes et femmes seraient à égalité en matière de violences (selon une conception ordinaire ou dominante), une notion qui peut ainsi être exprimée par un énoncé (la prise en charge s'applique alors à une détermination - σ) ou ancrer un objet de discours (la prise en charge s'applique à l'ancrage de l'objet de discours ou à une opération de constitution de cet objet - σ^*). En conséquence, l'opération de prise en charge peut s'étendre à des déterminations ou à d'autres opérations (par exemple ancrage ou constitution d'un objet de discours) dont la source est située en l'absence d'un verbe d'assertion ou d'un verbe impliquant une manière de communiquer, contrairement à la conceptualisation proposée par MIÉVILLE (2010, p. 45). En effet, les discours étudiés mettent en discours les évidences sociales par des verbes de croyance ou renvoyant à des représentations (par exemple, sociales), des entités de prise en charge référant à de telles croyances, représentations, à des stéréotypes ou normes, à des consensus, mythes, ou à un grand nombre de personnes. Des séquences de déconstruction avec des verbes de prise en charge sous forme passive (« être considéré comme [...] ») ou sans verbe de prise en charge (« [entité renvoyant aux stéréotypes] être clairs là-dessus. [Détermination de type *évidence sociale*] ») sont également présentes dans le corpus, ce qui témoigne d'une diversité des formes que peuvent prendre les opérations de prise en charge. Cette extension de l'opération de prise en charge à de telles configurations rejoint d'ailleurs des travaux antérieurs réalisés en logique naturelle (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996 ; CHAROLLES, 1987). CHAROLLES (1987) étudie, en effet, des prises en charge de forme « Selon A », et GRIZE (1996) intègre les activités de pensée qui apparaissent dans les formulations « Je crois que, l'expérience montre que, les experts estiment que » (p. 98) qui appartiennent aux opérations de prise en charge. Ainsi, cet aménagement de la logique naturelle opère au niveau des opérations de prise en charge un mouvement de retour en direction de versions antérieures à celle de MIÉVILLE (2010) du système des opérations logico-discursives.

Ce mouvement de retour me permet de prendre en considération que les registres de la croyance ou des représentations sociales sont introduits dans le discours par des objets de discours qui occupent un statut d'entité de prise en charge ou par des prédicats de prise en charge : « On a tous cru que [détermination] » (P159), « les stéréotypes [...] sont clairs là-

dessus : [détermination] » (P147), des verbes de raisonnement ou de croyance, mais pas systématiquement d’assertion au sens strict. D’autres exemples sont des formes d’attribution à une entité de prise en charge sans recourir à des verbes de prise en charge, par exemple « Dans l’imagination préscientifique, [détermination] » (P79), qui s’apparente à la forme « Selon A » observée par CHAROLLES (1987), avec cependant une entité locutrice collective, voire abstraite, référant à une communauté et à ses représentations. Ainsi, la prise en charge de déterminations et des autres opérations peut prendre plusieurs formes, qui n’entrent pas toutes dans la définition stricte de MIÉVILLE (2010), mais qui restent conformes à BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY et EBEL (1983) et à GRIZE (1996). Le cadre proposé par MIÉVILLE (2010) est en revanche particulièrement intéressant pour traiter les prises en charge d’autres opérations que les déterminations.

En effet, celles-ci sont nombreuses dans le corpus analysé, par exemple avec des expressions nominales ou prédicatives mises entre guillemets, et que l’auteur·e met manifestement en question, notions de mythes ou d’illusions exprimant le doute de l’auteur·e, mais aussi le caractère ordinaire de leurs contenus. Par exemple, dans l’article P121 qui porte sur une étude sur la préférence des filles pour le rose et la médiatisation de cette étude, l’auteur ne se contente pas de mettre en question le fait que « les filles préféreraient le rose pour des raisons naturelles ». Il s’attaque de plus au nom « filles », car l’étude se base sur un échantillon constitué de femmes de 20 à 26 ans. Il questionne encore le prétendu « rose », affirmant que la couleur dont il est question serait plutôt un « bleu violacé ». Il interroge finalement la notion de « préférence », mettant en doute la pertinence de l’emploi de la notion prédicative « \pm préférer » dans le contexte académique en raison de sa polysémie. Ainsi, l’auteur de l’article n’assume ni l’ancrage de ces noms, ni de ce prédicat, qu’il attribue à d’autres, c’est-à-dire l’équipe scientifique ayant travaillé sur cette étude, les journalistes ayant contribué à médiatiser les résultats, ou encore le sens commun sur lequel ces personnes se fondent sans recul. Cette analyse pourrait faire l’objet de la formalisation suivante : $\sigma^*(A_{\text{scientifiques, journalistes, préconstruits culturels, (S/NN)}/ \ll \text{PC} \gg)^{123}$.

¹²³ Le prédicat « préférer » pourrait également être ternaire S/NNN (quelqu’un·e préfère quelque chose à quelque chose), mais dans le cadre de cet article, le prédicat est plutôt construit comme binaire (quelqu’un·e préfère quelque chose).

Conclusion : une typologie pour questionner l'évidence de la déconstruction

Cette étude a l'originalité de proposer une réflexion sur la déconstruction féministe avec un questionnement et une posture de recherche qui se trouvent au croisement de la logique naturelle et des études genre. Cette interdisciplinarité m'a permis d'aborder un raisonnement jusque-là peu exploré, et même inexploré dans le champ de la logique naturelle. L'étude de cet objet inédit permet de renforcer l'approche logicienne sur les *discours contre* et poursuivre des travaux qui se sont intéressés aux négations, à la mise en discours de contradictions, à la réfutation ou à la contre-argumentation. Du point de vue des argumentations féministes, ma typologie permet de s'intéresser à des outils mobilisés dans de tels discours, de contribuer à « désévidentialiser » (PAHUD, 2017, 2018) la déconstruction, dans une perspective critique réflexive. J'envisage également quelques apports en termes de transférabilité de ma recherche.

Et si la déconstruction n'allait pas de soi ?

Comme je le racontais dans mon avant-propos, mon admiration pour les pratiques féministes de déconstruction a constitué un point de départ pour le choix de mon objet d'étude. Comme déconstruire ne me paraissait pas évident, j'ai choisi d'aborder la déconstruction comme n'allant pas de soi. En effet, les termes *déconstruction* et *déconstruire* apparaissent régulièrement dans des contextes académiques et militants. Ils désignent généralement des activités de mise en question d'éléments considérés comme *allant de soi*, notamment lorsque des explications ordinaires réfèrent au naturel pour justifier des phénomènes qui peuvent être éclairés par le social, l'historique et le politique. De telles démarches *d'interrogation d'évidences sociales* (PARINI & MANIDI, 2001) ont un statut central en études genre, ainsi que dans des approches féministes postcoloniales visant à prendre en compte des voix subalternes (SPIVAK, 2010) et au sein desquelles la déconstruction constitue un outil de négociation provisoire des structures inégalitaires.

Ces activités de mise en question d'évidences apparaissent également dans des écrits méthodologiques en sciences sociales, sous des recommandations telles que *l'affranchissement des prénotions* (DURKHEIM, 1968), ou la *rupture épistémologique*. Des recherches en logique naturelle et en analyse de discours s'intéressent à la réfutation, à la contre-argumentation (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989), à différentes formes de négations (MIÉVILLE, APOTHÉLOZ, BRANDT, QUIROZ & GRIZE, 1989), à la mise en discours de contradictions (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983), ainsi que la contre-argumentation (APOTHÉLOZ, BRANDT & QUIROZ, 1989) ou encore à des discours qui produisent des effets d'évidence ou des inégalités, s'attelant alors à une analyse critique de tels discours (KRIEG-PLANQUE, 2012 ; GUILBERT, 2011 ; HERMAN & PAHUD, 2016). Malgré cette centralité des activités de déconstruction, la déconstruction elle-même ne fait l'objet que de quelques écrits (PARINI & MANIDI, 2001 ; SPIVAK,

2010 ; LAZAR, 2007). C'est pourquoi j'ai choisi de m'intéresser à des argumentations féministes issues de la revue militante *l'émiliE* publiée sur papier dans les années 2000, qui mettent en discours et questionnent des évidences. J'ai constitué un corpus de 160 articles que j'ai analysés au moyen de la logique naturelle (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996 ; MIÉVILLE, 2010), cherchant à dégager des constantes et des (ir)régularités, et à répondre à la question « comment je [...] sais que » (MIÉVILLE, 2014b, p. 47) je suis en train de lire un texte qui *déconstruit* ?

Mon cheminement de chercheuse m'a alors amenée à proposer un angle nouveau sur les *discours contre*, ou plutôt à proposer un éclairage original sur un *contre-discours* peu étudié. Je suis partie de l'hypothèse selon laquelle les argumentations de déconstruction constituent une espèce particulière de *discours contre*. Ces *discours contre* s'opposent à, questionnent et nuancent des éléments dont j'analyse qu'ils sont mis en scène comme des préconstruits culturels, ainsi que des pratiques et discours qui s'ancrent dans ces préconstruits en apparence évidents, se distinguant alors de la réfutation et de la contre-argumentation, déjà étudiées en logique naturelle et en analyse de discours.

Les articles étudiés comportent, en effet, des séquences qui relèvent d'un *discours contre* des éléments schématisés comme *allant de soi*, et qui ne font donc pas l'objet d'une énonciation dans des contextes ordinaires. Mon analyse logico-discursive montre que les séquences de déconstruction reconstruisent ces éléments compris comme allant de soi et qui sont généralement laissés implicites, puis qu'elles les interrogent. Les outils de la logique naturelle permettent de mettre en lumière une *structure des argumentations de déconstruction*, à savoir la mise en discours de deux représentations logico-discursives que l'argumentation met en contraste et attribue, pour l'une à l'évidence sociale, aux représentations ordinaires ou à des discours dominants, pour la seconde, qu'elle assume ou qu'elle rapporte avec adhésion. C'est cette seconde représentation qui est étayée au fil de l'article, tandis que la première est dénoncée comme erronée, comme devant être nuancée ou encore comme peu acceptable d'un point de vue féministe, avec des degrés variés d'évaluation, tant sur le plan descriptif (vérité-fausseté) que sur le plan normatif (inacceptabilité).

Dans mes analyses, je me suis intéressée à la structure générale des argumentations de déconstruction. J'ai dégagé une structure en trois temps – l'ordre est ici conforme à la reconstruction des opérations logico-discursives à l'œuvre dans les articles analysés, mais pas nécessairement à l'ordre discursif. Premièrement, ces argumentations procèdent à la mise en discours d'une représentation construite logico-discursivement comme paraissant évidente. Par exemple, des articles du corpus s'intéressent à la représentation, décrite comme ordinaire, selon laquelle le pouvoir serait une affaire d'hommes, qui s'accompagne de la croyance en l'incompétence [comprise comme réelle et naturelle] des femmes pour les postes de pouvoir. Lorsque les articles ne mentionnent pas explicitement le caractère évident de ces représentations mises en question, ils réfèrent généralement à des discours et pratiques ordinaires ou fréquentes, à des normes sociales, à des représentations dominantes ou encore

à diverses autorités, dont celle du passé. De telles *évidences* peuvent être abordées par ce que la logique naturelle nomme des *préconstruits culturels*. Les discours qui déconstruisent mettent en scène des éléments de préconstruits culturels, qu'ils présentent comme paraissant évidents. Deuxièmement, les argumentations mettent en discours une ou des représentations alternatives à propos de la thématique abordée. Dans l'exemple que j'ai retenu sur le pouvoir, les articles reviennent sur les difficultés rencontrées par des femmes qui souhaitent accéder à des postes à responsabilités et questionnent par ailleurs une conception présentée comme ordinaire, et dénoncée pour son androcentrisme, de la notion de pouvoir. En troisième lieu, cette deuxième représentation logico-discursive de l'objet de discours est mise en contraste avec la première. Le contraste passe par des ingrédients introduits par diverses opérations de constitution de l'objet de discours (γ, ρ, θ), par des prédicats (η) et par des déterminations (δ) – y compris leurs modalisations ($\mu_{de\ re}$) – mobilisées dans l'argumentation pour proposer un commentaire sur cet objet. De plus, l'analyse de la prise en charge des deux représentations montre que l'attribution de la première représentation est (au moins partiellement) mise à distance par l'auteur·e ou les auteur·es de l'article, tandis que la représentation alternative est mise en scène comme assumée (σ et σ^*). Les articulations entre les énoncés (τ) témoignent également de cette mise en contraste, les articulateurs tels que « mais » ou « pourtant », « en réalité » renforçant l'opposition construite entre les deux représentations. L'analyse des relations d'étayage entre les énoncés montre de plus que l'argumentation soutient la représentation présentée comme alternative, la représentation en apparence évidente perdant alors son caractère d'évidence. La logique naturelle a ainsi permis dans un premier temps de dégager une *structure générale* des différentes argumentations de déconstruction.

Toujours au moyen des outils fournis par la logique naturelle et tout en me nourrissant des épistémologies féministes et des analyses de discours, j'ai ensuite examiné plus en détail les différentes argumentations proposant de mettre en question des évidences sociales dans le contexte de cette revue féministe spécifique. Avec une démarche inductive, mon analyse m'a permis de dégager des régularités et constantes (GRIZE ET PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983 ; MIÉVILLE, 1983) du point de vue de la logique naturelle, sur la base desquelles j'ai élaboré une typologie en quatre types de séquences de déconstruction.

Une typologie pour affiner ce que *déconstruire* veut dire

Premièrement, j'ai identifié des séquences de *dénaturalisation*, qui contribuent à interroger le caractère naturel de diverses catégories, propriétés, relations, par exemple la figure de la « bonne mère », le pouvoir comme « apanage masculin », la « différence entre les sexes », ou encore l'hétéronormativité. La mise en scène de l'évidence sociale inclut de la représenter comme *soi-disant* naturelle, au travers de la constitution d'objets de discours relatifs à la nature ou à un ingrédient présenté comme relevant de la nature, au travers d'une prédication qui l'évoque ou d'une modalisation impliquant la naturalité. La séquence présente un contre-discours au sujet de cette représentation naturalisante. Les séquences s'attaquent à des

représentations ordinaires, à des discours ordinaires et dominants, à des pratiques ordinaires, à des normes et injonctions qui recourent au naturel. Les mises en question portent sur une dimension aléthique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983) ; les séquences argumentatives montrent que les représentations naturalisantes s'avèrent (partiellement) erronées et présentent ainsi ce type d'explications naturalisantes comme incomplètes. Les argumentations mobilisent alors des explications sociologiques, politiques, économiques, historiques (de la socialisation, des obstacles en termes de rapports de pouvoir et de leur imbrication, de normes sociales, etc.), et mêmes biologiques (par exemple, le fait de distinguer des niveaux dans la constitution du sexe : chromosomique, hormonal, etc.). L'ensemble des textes met en question la naturalité de la hiérarchisation entre femmes et hommes – observation triviale dans une revue féministe des années 2000. La plupart des articles qui *dénaturalisent* mettent en scène le genre comme *malléable* (RAZ, 2021, p. 96), voire présentent des arguments matérialistes selon lesquels le sexe, bien qu'en apparence naturel, est une construction sociale. Des articles de la revue s'intéressent également aux approches *queers* ouvrant sur la démultiplication des identités de genre, et une approche en termes de critique des sciences et techniques est présente (analysée principalement comme séquences de désacralisation). En résumé, les séquences de dénaturalisation réfutent ou nuancent : *pas si naturel que cela*.

Un deuxième type de séquence est la *débanalisation*. De telles séquences contribuent à « dévoiler » des situations de violence, d'oppressions ou plus largement d'inégalités. D'un point de vue logico-discursif, le discours reconstruit une situation acceptable selon des représentations ordinaires, ou qui ne fait pas l'objet d'attention particulière, comme étant en réalité inacceptable. Ces séquences contribuent ainsi à contrer des mécanismes de banalisation, notamment celle des violences et oppressions subies par les femmes. De telles dénonciations étayent le constat de la non-réalisation de l'égalité – en général il s'agit de celle entre femmes et hommes. Le domaine aléthique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983) est mobilisé dans de telles séquences, par exemple, en montrant que les inégalités sont toujours présentes ou que les violences ne sont ni rares ni symétriques. Cependant, le niveau déontique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983) est requis pour que la séquence appartienne à la débanalisation, car la démonstration de la fausseté d'une croyance se distingue de la mise en scène de son inacceptabilité. L'argument aléthique soutient généralement la démonstration de l'inacceptabilité d'une situation, par exemple *si la croyance dans la symétrie et la rareté des violences est fausse, alors il est inacceptable de ne pas la dénoncer*. Les émotions ont ainsi un rôle important à jouer dans ce type de déconstruction, puisque l'article sémiotise le caractère inacceptable de la situation. Si le registre humoristique est présent (par exemple en imaginant des situations inversées qui susciteraient des réactions scandalisées), ces séquences sont néanmoins formulées sur un ton globalement sérieux, voire grave, ce qui semble cohérent dans une démarche de dénonciation de situations jugées inacceptables. La nuance relève de l'exception dans les séquences de ce type, les auteur-es privilégiant la clarté

du message, à savoir la démonstration du caractère problématique des phénomènes banalisés.

Les deux autres types de séquences relèvent plus d'une démarche réflexive sur la légitimité de discours et pratiques. Le troisième type relève de la *relégitimation* du féminisme. Dans les séquences de ce type, l'argumentation réfute un ensemble de représentations qui délégitiment le féminisme, en réponse aux différentes formes d'antiféminismes (des discours ordinaires et sexistes, des discours masculinistes, etc.), selon lesquelles les féministes seraient inutiles, dépassées, irrationnelles, voire dangereuses. J'aborde de telles séquences en tenant compte du dialogisme qu'elles entretiennent avec ces discours et de la place qu'occupe le féminisme dans le paysage romand des années 2000. *L'émiliE* constitue, en effet, un média minoritaire, qui propose des réflexions contrastant avec les médias généralistes de la même période par son engagement militant. La revue contribue ainsi à questionner le regard péjoratif posé ordinairement sur le féminisme, sur un ton revendicateur et enthousiaste : *assumons notre féminisme*, par contraste avec des attitudes plus hésitantes : *je ne suis pas féministe, mais...* Les articles proposent une représentation du féminisme désormais valorisante, qui affirme qu'être féministe, ne représente un danger ni pour la société, ni pour ses membres, ni pour sa féminité, ni même pour la nature. La reconnaissance dans le féminisme repose alors sur le refus de situations d'oppressions et d'inégalités. Ces séquences mobilisent les domaines déontique (ce qu'il faut ou ne faut pas faire) et comportemental (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983). Les argumentations relèvent par exemple un paradoxe dans l'attitude de jeunes femmes en accord avec les valeurs féministes, mais qui n'assument pas leur féminisme. Cependant, le domaine aléthique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983) est aussi présent, puisque le rejet de l'étiquette « féministe » s'explique par des représentations reconstruites comme erronées, auxquelles les auteur-es opposent une représentation du féminisme construite comme plus fidèle à la réalité. À la différence de la dénaturalisation et de la débanalisation, la relégitimation a pour objet une entité thématique particulière : le féminisme – comme objet de discours, il peut bien sûr être construit de différentes façons, en développant un propos sur certaines luttes féministes, sur des personnalités féministes –, alors que la dénaturalisation s'attaque à plusieurs catégories, phénomènes, relations, et la débanalisation à une multiplicité de situations d'oppressions, d'inégalités et rapports de pouvoir. Le registre humoristique a sa place particulièrement dans le cadre des représentations caricaturales du féminisme qui font l'objet de déconstructions.

Quant au quatrième type, à savoir la *désacralisation*, elle réalise une mise en question de la fiabilité de diverses entités faisant autorité, telles que la science, les médias ou la médecine. Les séquences de ce type recommandent de conserver son esprit critique y compris face à ces entités en apparences infaillibles, et leurs discours. Le féminisme est aussi concerné par ce type de séquences. Bien qu'il ne fasse pas autorité dans la société en général – comme la présence de séquences de relégitimation l'illustre –, il occupe un statut particulier dans mon corpus. En effet, il apparaît à la fois comme une entité à relégitimer et comme une entité qui fait autorité dans des contextes féministes, tels que la revue elle-même. Certains articles

dénoncent que les féministes peuvent aussi reconduire des pratiques inégalitaires (par exemple en matière d'imbrication des rapports sociaux), ce qui signifie qu'une source féministe est une entité qui peut faire l'objet de critiques pertinentes. Cette critique féministe du féminisme rejoint les analyses portant sur les argumentations féministes des années 2000 faisant état de nombreuses pratiques réflexives (PAHUD & PAVEAU, 2017). De telles séquences de désacralisation réflexive contribuent à renforcer des pratiques vigilantes du point de vue de l'imbrication des rapports sociaux, et par conséquent à relégitimer des pratiques (pro)féministes renouvelées.

L'orientation principale de ces critiques est néanmoins dirigée contre des entités qui représentent une autorité dans un contexte plus large. Les argumentations invitent le lectorat à se questionner sur cette autorité, dans des discours qui proposent des raisonnements que j'illustre de la manière suivante : *Vous faites pleine confiance à « la Science », aux statistiques, à des photographies, à une émission de télévision ou à la médecine ? N'hésitez pas à regarder le travail scientifique, les hypothèses sur lesquelles il repose, les marges d'erreur, comment une image peut être manipulée, et les conséquences de certaines pratiques !* De telles séquences proposent de considérer que ces entités et leurs productions ne sont pas « sacrées ». Le domaine épistémique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983) intervient dans le cadre des argumentations qui s'intéressent à la construction de la connaissance, mais d'autres domaines sont aussi présents, par exemple les domaines comportemental et déontique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983) dans le cadre de la critique des pratiques politiques ou médicales néfastes, dont les conséquences contrastent avec les objectifs. Le domaine aléthique (GRIZE & PIÉRAUT-LE BONNIEC, 1983) est également présent, les articles dénonçant que certaines « vérités » s'avèrent erronées, ou du moins peu fondées. Les discours peuvent alors présenter un registre humoristique, voire ironique, par exemple en référence à la religion, qui représente un symbole du « sacré ».

Comme développé dans mes analyses, ces séquences, qui s'opposent respectivement à la naturalisation, à la banalisation, à la délégitimation et à la sacralisation, s'articulent les unes aux autres, au sein d'un même type et avec les autres types. Dénaturaliser des différences permet de mettre en avant des inégalités qui sont ordinairement justifiées par la nature. Ces inégalités ainsi dévoilées font l'objet de débanalisations. Parallèlement, des séquences permettent de légitimer le féminisme et ses luttes, ce dernier faisant régulièrement l'objet de représentations délégitimantes, qui demandent un travail de déconstruction. De plus, ces argumentations de déconstruction entrant parfois en contradiction avec des discours et pratiques dominantes d'entités faisant autorité, la désacralisation permet de dénoncer des biais qui peuvent orienter ces entités malgré toutes les précautions qu'elles sont supposées respecter et toute la confiance qui leur est accordée.

En plus de ces quatre types de séquences et de leurs articulations, mon analyse a mis au jour la co-existence de plusieurs registres discursifs dans les argumentations de déconstruction. Tout d'abord, le registre critique est présent dans l'ensemble de ce corpus, puisque les articles

mettent en question des évidences sociales et dénoncent des rapports de domination. Selon les thématiques abordées, les argumentations opèrent un rejet catégorique (principalement dans le cadre de la débanalisation : *c'est inacceptable !*) ou proposent une (ou des) modalisation(s) (par exemple dans les dénaturalisations qui nuancent : *pas si naturel que cela*), le corpus accueillant des positionnements intermédiaires ou hybrides. Les argumentations de déconstruction font aussi appel au registre ironique, en particulier lorsqu'elles mettent en question le caractère sacré – dans le sens d'une autorité qui serait infaillible (désacralisation) – d'une entité de prise en charge thématifiée, ou lorsque les discours procèdent à des dénaturalisations à partir de discours naturalisant assumés par ces entités faisant autorité. Des articles caricaturent aussi des discours antiféministes à des fins de dénonciation. Le registre peut être plus sérieux et explicite, notamment dans le cadre de la débanalisation des violences faites aux femmes, une thématique sur laquelle l'humour n'apparaît que sur quelques aspects spécifiques (principalement la mise en question du mythe de la symétrie des violences). Si cette thématique donne lieu à des argumentations sur un registre pédagogique – les articles apportent de nombreux éléments descriptifs permettant de montrer l'ampleur des violences faites aux femmes – le registre compréhensif est relativement absent dans de telles séquences, qui comportent une dimension normative élevée. Du point de vue de l'analyse des opérations de prise en charge, le discours peut également comporter une dimension surplombante, lorsque des séquences mobilisent certaines entités de prise en charge (par exemple des scientifiques) sans mettre en scène explicitement la parole des personnes les plus directement concernées par la thématique (par exemple, les victimes de violences lorsque les textes s'y intéressent). En revanche, le registre compréhensif apparaît dans des articles qui procèdent à des dénaturalisations (des différences entre hommes et femmes, de l'hétérosexualité, etc.). Dans de tels articles, l'auteur·e met en scène la normalité de partager certaines croyances qui sont ensuite questionnées, s'incluant parfois dans la communauté de croyance en question. Parmi les articles du corpus, on trouve aussi un registre utopique, lorsque l'auteur·e s'accorde le temps de faire des propositions alternatives à son lectorat. Cette dimension est souvent présente dans les articles de déconstruction, parfois de manière centrale dans les articles qui thématifient l'utopie, ou plus discrètement lorsque les auteur·es procèdent à des critiques tout en offrant une représentation alternative. Ces registres coexistants dans *l'émiliE* et leurs liens avec les types de séquences identifiés dans mon corpus ne sont pas au cœur du questionnement de ma recherche, qui se centre sur le raisonnement de déconstruction. Ils constituent ainsi de premières pistes pour des recherches à venir se penchant sur de telles argumentations.

Contribution aux critiques féministes réflexives

Du point de vue de l'étude des féminismes et de leurs argumentations (PAHUD & PAVEAU, 2017), ma recherche nourrit les connaissances sur les débats et discours en Suisse romande sur la période 2000-2010. Elle alimente les recherches sur des spécificités argumentatives des analyses et engagements féministes, sous l'angle original de la déconstruction. Or, les

frontières entre les différents types de presse – presse féministe, féminine, généraliste, mais aussi registres scientifique et militant – sont poreuses (NEVEU, 1999b) au point que les catégories sont appréhendées en termes de *continuum* (MARIGNIER, 2019). S'intéressant à l'ancrage tout à la fois théorique et militant des énonciations de privilèges, MARIGNIER (2017) relève qu'« il est difficile ici de séparer savoirs académiques et savoirs profanes » (p.2), car de nombreuses chercheuses féministes s'inscrivent aussi dans des espaces militants, et réciproquement les militantes sont nombreuses à « évoluer[r] aussi dans l'espace académique » (p.2). Elle note de plus que « les savoirs militants féministes s'appareillent de savoirs académiques et inversement » (MARIGNIER, 2017, p.2). KRIEG-PLANQUE (2012) souligne, quant à elle, « la circulation de personnes physiques, qui emportent avec elles des pratiques d'écritures, l'intériorisation de certains genres textuels, le recours à des arguments, l'usage de formules et d'unités phraséologiques » (p. 32). Des épistémologies constructivistes, notamment celles des études genre, « assume[nt] que le champ scientifique et le monde vécu ne sont pas imperméables l'un à l'autre » (PARINI & MANIDI, 2001, p. 86). Ainsi les discours produits dans le cadre de *l'émiliE*, bien que se définissant comme militants, mobilisent des pratiques et discours scientifiques. Ils se trouvent sur un *continuum* tout à la fois du point de vue des contenus et des savoirs mobilisés, de la forme des argumentations, de la composition de la rédaction, ainsi que de leur lectorat. La déconstruction apparaît alors comme une de ces techniques qui circulent dans différents registres avec les personnes qui les pratiquent. Comme je l'ai montré, la revue comporte des séquences qui rappellent des techniques académiques relevant de l'analyse critique de discours (LAZAR, 2005, 2007 ; Marlène COULOMB-GULLY & Juliette RENNES, 2010 ; VAN ZONEN, 1994 ; FAIRCLOUGH & WODAK, 1997) ou une démarche de rupture épistémologique. Ces argumentations féministes s'ancrent ainsi dans une revue qui ne relève pas du strict prototype de la revue militante non académique.

Dans le chapitre 11, j'ai relevé quelques points de critiques des argumentations de déconstruction dans la revue *l'émiliE*. Je suis revenue sur des qualités importantes des articles retenus dans le corpus, parmi lesquelles la diversité des thématiques abordées, la complexité du traitement des objets de discours, les organisations raisonnées amenant à questionner différentes évidences à leur propos. J'ai aussi noté la volonté des auteur-es de prendre en compte des voix et expériences subalternes et de proposer des approches intersectionnelles ou en termes d'imbrication des rapports sociaux. Comme je le relevais plus tôt, les auteur-es ne parviennent pas systématiquement à intégrer ces voix subalternes, tantôt elles sont absentes, tantôt le centrisme reste trop important, tantôt encore la complexité des imbrications fait l'objet de réductions. Si l'on garde l'idée, avec SPIVAK (2010) que la déconstruction ne permet pas de se décentrer complètement, qu'elle ne doit pas être considérée comme une fin, ni comme un outil de subversion, mais de négociation, alors *l'émiliE* peut être considérée comme un journal ayant contribué à négocier avec les structures de cette période. Les auteur-es qui y ont publié leurs articles ont déployé des efforts pour déconstruire des évidences, reconduisant parfois des maladresses en termes de centrismes ou de registres employés, par exemple.

De telles démarches représentent un héritage important pour nourrir la critique réflexive féministe, que ma thèse met en valeur dans une première étape de compréhension des pratiques de déconstruction et de repérage d'éléments de critiques. Je les aborde dans une proximité avec ce que William LABOV (1982) appelle une *dette contractée* à propos de populations auprès desquelles une étude a été réalisée (en particulier lorsque cette population est vulnérable) : « A debt had been incurred, but it had not been repaid » (p. 173). LABOV (1982) invite alors à rembourser cette dette par l'utilisation des connaissances lorsque les personnes en ont besoin (pp. 173-174). Je considère que ce principe s'applique aux militant·es féministes d'alors et d'aujourd'hui, allant des auteur·es des articles étudiés, à la revue *l'émiliE* et à l'association *l'émiliE dégourdiE*, qui les ont rendus disponibles, envers lesquelles j'estime effectivement avoir une dette, mais également aux militant·es qui œuvrent dans la période des années 2020. Par ailleurs, mes « préoccupations citoyennes » (PAHUD, 2019, p. 68) m'amènent à regarder au-delà de ma dette à l'égard des militant·es. J'estime, en effet, avoir contracté une dette envers les personnes subalternes que ces articles soutiennent, visent à soutenir ou parfois oublient de soutenir. La « dette » que j'ai à l'égard des articles de *l'émiliE* me paraît alors devoir être comprise comme transitive : les personnes subalternes qui sont concernées par ces discours sont aussi concernées par le mien. En d'autres termes, je leur suis aussi redevable, même si la portée politique et sociale des connaissances alimentées par mon étude me paraît modeste, notamment parce que celles-ci sont médiatisées par les articles et la littérature scientifique et par conséquent indirectes.

Dans cet esprit de *dette à rembourser aux militantes féministes et aux personnes subalternes qu'elles soutiennent*, la diffusion de ma typologie pourrait favoriser une pratique critique de la déconstruction, en invitant à passer d'une évidence de la déconstruction à une explicitation de ce que l'on est en train de réaliser. À partir des résultats de cette recherche, je propose ainsi aux personnes qui souhaiteraient « déconstruire », de prendre le temps d'examiner leur démarche au travers de quelques questions, telles que : Quel(s) type(s) de déconstruction suis-je en train de proposer ? Quel registre est-ce que je souhaite adopter ? De quels centrismes ai-je de la peine à me défaire ? Quelles sont les personnes que j'oublie de prendre en compte dans mon argumentation ? Est-ce que je propose de nouvelles évidences ? Est-ce que j'en reconduis ? D'autres questions pourraient être ajoutées à cette liste entamant une démarche réflexive sur la déconstruction, en fonction également du contexte dans lequel le projet de déconstruction est proposé. Une telle vigilance à l'égard des pratiques de déconstruction peut aussi servir de grille de lecture pour appréhender les déconstructions proposées par d'autres.

Cette grille me paraît de plus pouvoir être mobilisée dans le cadre d'enseignements, afin d'explicitier des demandes claires en matière de mise en question d'évidences. De l'injonction générale : *il faut déconstruire*, il me paraît intéressant de préciser la démarche attendue, par exemple par des invitations à *tenir compte de facteurs sociaux tandis que les explications naturelles sont habituellement mobilisées* ; à *montrer aussi ce dont les discours ordinaires ne parlent pas ou ce qu'ils tendent à minimiser* ; à *tenir compte des discours ambiants*

antiféministes ou racistes, sans pour autant les assimiler ; à prendre de la distance à leur égard en interrogeant les explications qui y sont mobilisées ; à conserver un esprit critique y compris lorsque les discours ou les supports semblent présenter des faits. Par ailleurs, la prise en compte du caractère provisoire de la déconstruction (SPIVAK, 2010) me paraît favoriser des compétences académiques, professionnelles – notamment en travail social – et militantes, parce qu'elle permet l'intégration de critiques formulées à l'égard de pratiques de recherche, d'enseignement et de militantisme, ainsi que RUPHY (2015) le relève à partir de l'approche de Longino. De tels apports me semblent ainsi soutenir une visée de co-construction – parce que précisément les critiques formulées par d'autres participent à cette construction – d'argumentations éthiques.

Sur le plan des développements possibles à partir de ces résultats de recherche doctorale, je trouverais particulièrement intéressant de pouvoir approfondir les analyses sur d'autres corpus, que ce soient des argumentations féministes plus récentes, des argumentations féministes antérieures, des argumentations féministes intervenant dans d'autres contextes, tels que des publications scientifiques, des enseignements, des pratiques professionnelles en travail social ou encore des pratiques militantes dans des associations. En effet, l'outil que je propose dans cette étude, c'est-à-dire la typologie des séquences de déconstruction, me paraît pouvoir être utilisé pour saisir les argumentations déployées dans ces différents contextes. Il me semble pouvoir donner lieu à des développements ultérieurs pertinents pour la recherche sur les argumentations féministes et de plus, poursuivre une interdisciplinarité entre études genre et logique naturelle qui me paraît fructueuse, puisqu'elle m'a permis de dégager quelques spécificités logico-discursives d'une espèce de raisonnement mobilisés par des militantes.

La logique naturelle, avec ses postulats constructivistes et son système des opérations logico-discursives, constitue un cadre de recherche pertinent pour l'étude de tels discours. L'analyse des opérations de prise en charge en particulier me paraît un outil incontournable, parce que ces opérations jouent un rôle central dans le cadre d'un corpus d'articles de presse féministe se décrivant comme radicale. Cette famille d'opérations permet, en effet, de s'intéresser à la question « pour qui ? » à propos des diverses représentations logico-discursives construites ou évoquées dans un discours. Elle fournit un outil pour une analyse fine des niveaux de discours, dans une conception large incluant également des niveaux de représentations. Au-delà de ses postulats et de son système d'opérations logico-discursives, la possibilité de mobiliser la logique naturelle conjointement à d'autres approches, telles que l'analyse critique de discours ou la sémiotisation des émotions¹²⁴, ouvre sur des questionnements de recherche originaux pour répondre à des enjeux de société actuels.

¹²⁴ La thèse de Claire POLO (2014) sur le travail argumentatif des élèves dans le cadre de débats socio-scientifiques sur l'eau potable intègre également plusieurs approches dont la logique naturelle et la sémiotisation des émotions.

En conclusion, bien que la déconstruction se distingue de la subversion (SPIVAK, 2010), elle me paraît représenter un outil de négociation du genre (Laetitia BISCARRAT, Karine ESPINEIRA, Maud-Yeuse THOMAS & Arnaud ALESSANDRIN, 2014). Par les diverses ruptures qu'elles proposent avec des évidences sur le genre, les argumentations de déconstruction favorisent l'ouverture de « brèches » (GARFINKEL, 2020 ; LOUVEL, 2011 ; Juliette RENNES, Catherine ACHIN, Armelle ANDRO, Laure BERENI, Alexandre JAUNAIT, Luca GRECO, Anne-Marie LAGRAVE & Gianfranco REBUCINI, 2017) dans le système de genre (PARINI, 2006) et les relations de pouvoir qui le structurent. Si *détricotier des éléments ancrés profondément et qui se soutiennent les uns les autres* relève d'un exercice difficile (JADDO, 2015), j'espère que cette thèse donne quelques éléments de méthode pour de telles démarches engagées, et plus généralement, j'espère fournir une grille d'analyse pertinente pour saisir la complexité des argumentations que j'ai rassemblées ici sous le terme de déconstruction.

Références bibliographiques

- ABBOU, Julie. (2017). Cultures politiques du discours : féminisme, anarchisme et rhétorique. *Argumentation et Analyse du Discours*, 18, 1-19. <https://doi.org/10.4000/aad.2329>
- ABRIC, Jean-Claude. (2011). Les représentations sociales : aspects théoriques. In J.-C. Abris (Éd.), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 11-46). Presses Universitaires de France.
- ACHIN, Catherine, ALBENGA, Viviane, ANDRO, Armelle, DELAGE, Pauline, OUARDI, Samira, RENNES, Juliette, & ZAPPI, Sylvia. (2019). Éditorial. *Mouvements*, 99(3), 7-10. <https://doi.org/10.3917/mouv.099.0007>
- ALESSANDRIN, Arnaud. (2014). Du « transsexualisme » à la « dysphorie de genre » : ce que le DSM fait des variances de genre ». *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 9. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2837>
- ALESSANDRIN, Arnaud. (2018). *Sociologie des transidentités*. Le Cavalier Bleu Éditions.
- AMOSSY, Ruth. (1991). *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*. Nathan.
- AMOSSY, Ruth. (2008). Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires. *Argumentation et Analyse du Discours*, 1, 1-18. <https://doi.org/10.4000/aad.200>
- AMOSSY, Ruth. (2014). *Apologie de la polémique*. Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/apologie-de-la-polemique--9782130624400-page-105.htm>
- ANGENOT, Marc. (2007). Nouvelles figures de la rhétorique : la logique du ressentiment. *Questions de communication*, 12, 57-75. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.2293>
- ANGENOT, Marc. (2008). *Dialogues de sourds : Traité de rhétorique antilogique*. Essai Mille et une nuits.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude. (2002). *Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité, et lexicque. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (46), 115-131. <https://doi.org/10.4000/linx.104>
- ANSCOMBRE, Jean-Claude. (2005). 5. Le on-locuteur : une entité aux multiples visages. In J. Bres (Éd.), *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques* (pp. 75-94). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.bres.2005.01.0075>

- ANSCOMBRE, Jean-Claude. (2011). *On-locuteur / ? on-locutrice : quelques tribulations du genre dans les langues romanes*. In G. Corminboeuf (Éd.), *Du système linguistique aux actions langagières : Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner* (pp. 315-338). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.begue.2011.01.0315>
- APOTHÉLOZ, Denis, BRANDT, Pierre-Yves, & QUIROZ, Gustavo. (1989). De la logique à la contre-argumentation. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 57, 1-42. <https://libra.unine.ch/handle/123456789/7297>
- ATLAS.TI SCIENTIFIC SOFTWARE DEVELOPMENT GMBH. (2002–2023). ATLAS.ti.app (Version 23.2.0 (4305)) [Logiciel d'analyse qualitative de données]. <https://atlasti.com>
- BACCHETTA, Paola. (2015). Décoloniser le féminisme : intersectionnalité, assemblages, co-formations, co-productions. *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, 20. <https://doi.org/10.4000/cedref.833>
- BACHELARD, Gaston. (1977). *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective* (10^e éd.). J. Vrin.
- BARD, Christine. (2003). Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002). *Nouvelles Questions Féministes*, 22(1), 14-30. <https://doi.org/10.3917/nqf.221.0014>
- BARD, Christine. (2020). *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*. Le Cavalier Bleu.
- BARD, Christine, BLAIS, Mélissa, & DUPUIS-DÉRI, Francis. (2019). *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. Presses Universitaires de France.
- BARIL, Alexandre. (2015). Sexe et genre sous le bistouri (analytique) : interprétations féministes des transidentités. *Recherches féministes*, 28(2), 121-141. <https://doi.org/10.7202/1034178ar>
- BEAUBATIE, Emmanuel. (2019). L'aménagement du placard. *Genèses*, 114(1), 32-52. <https://doi.org/10.3917/gen.114.0032>
- BENDJAMA, Rebecca, & MIÉVILLE, Denis. (2012). Les « filles » « préfèrent » le « rose » : un exemple d'activité de déconstruction dans l'*émiliE*. *TrajEthos*, 1(1), 21-35. https://trajethos.ca/files/8714/2187/1323/BENDJAMA_Mieville_TrajEthos11.pdf
- BENDJAMA, Rebecca, & MIÉVILLE, Denis. (2014). Schèmes normaux et agents de prise en charge dans la déconstruction. *TrajEthos*, 3(1), 89-113. https://trajethos.ca/files/8414/2238/7269/BENDJAMA_TrajEthos31.pdf

- BENDJAMA, Rebecca. (2019). La parole des femmes victimes de violences dans les discours de déconstruction féministes. *Forum*, 2, 33-45. <https://doi.org/10.3917/forum.157.0033>
- BERENI, Laure, CHAUVIN, Sébastien, JAUNAIT, Alexandre, & REVILLARD, Anne. (2020). *Introduction aux études sur le genre* (3^e éd.). De Boeck Supérieur.
- BERGERON, Marie-Andrée. (2011). De *Québécoises deboutte!* à *Jesuisfeministe.com* : croisements politiques et éditoriaux dans la presse des féministes radicales au Québec. *Mémoires du livre/Studies in Book Culture*, 3(1), 1-19. <https://doi.org/10.7202/1007571ar>
- BESSETTE-VIENS, Raphaëlle. (2017). Deux figures de l'engagement féministe à Genève. *Nouvelles Questions Féministes*, 36(2), 85-99. <https://doi.org/10.3917/nqf.362.0085>
- BESSIN, Marc. (2005). Envisager la mixité dans le travail social. *Chantiers politiques*, 3, 79-89.
- BISCARRAT, Laetitia, ESPINEIRA, Karine, THOMAS, Maud-Yeuse, & ALESSANDRIN, Arnaud. (2014). *Quand la médiatisation fait genre: médias, transgressions et négociations de genre*. L'Harmattan.
- BLAIS, Mélissa. (2019). Effets des tactiques antiféministes auprès des institutions œuvrant contre les violences faites aux femmes. Le cas du Québec. In C. Bard, M. Blais, & F. Dupuis-Déri (Éds.), *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui* (pp. 437-462). Presses Universitaires de France.
- BLAIS, Mélissa, & DUPUIS-DÉRI, Francis. (2019). Conclusion : Lutter contre le masculinisme. In C. Bard, M. Blais, & F. Dupuis-Déri (Éds.), *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui* (pp. 463-488). Presses Universitaires de France.
- BLANDIN, Claire. (2017a). Médias. In C. Bard, & S. Chaperon (Éds.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe - XXIe siècle* (pp. 974-980). Presses Universitaires de France.
- BLANDIN, Claire. (2017b). Présentation : Le web : de nouvelles pratiques militantes dans l'histoire du féminisme ?. *Réseaux*, 201(1), 9-17. <https://doi.org/10.3917/res.201.0009>
- BLANDIN, Claire, LÉVÊQUE, Sandrine, MASSEI, Simon, & PAVARD, Bibia. (2017). Présentation. Féminismes et médias : une longue histoire. *Le Temps des médias*, 29(2), 5-17. <https://doi.org/10.3917/tdm.029.0005>
- BOLTANSKI, Luc. (2009). *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard.

- BOLTANSKI, Luc, DARRÉ, Yann, & SCHILTZ, Marie-Ange. (1984). La dénonciation. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 51, 3-40. <https://doi.org/10.3406/arss.1984.2212>
- BONHOMME, Marc. (2015). L'interaction entre figuralité et registres discursifs. *Pratiques*, 1-14. <https://doi.org/10.4000/pratiques.2391>
- BOREL, Marie-Jeanne, GRIZE, Jean-Blaise, MIÉVILLE, Denis, KOHLER-CHESNY, Joëlle, & EBEL, Marianne. (1983). *Essai de logique naturelle*. Peter Lang.
- BOUCHARD, Guy. (1991). Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain. *Philosophiques*, 18(1), 119-167. <https://doi.org/10.7202/027143ar>
- BOURDIEU, Pierre, CHAMBOREDON, Jean-Claude, & PASSERON, Jean-Claude. (1968). *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques* (Vol. 1). Mouton.
- BOURDIEU, Pierre. (2003). *Méditations pascaliennes* (éd. rev.). Le Seuil.
- BRACKE, Sarah, PUIG DE LA BELLACASA, María, & CLAIR, Isabelle. (2013). Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines. *Cahiers du Genre*, 54(1), 45-66. <https://doi.org/10.3917/cdge.054.0045>
- BRIBOSIA, Frédérique. (2008). Le « genre » ? Histoire d'un dispositif pédagogique. *Travailler le social & Chronique féministe*, 41, 43-52.
- BUTLER Judith. (2006). *Trouble dans le genre : Le féminisme et la subversion de l'identité* (C. Kraus, Trad.). La Découverte. (Publication originale 1990)
- CAILLÉ, Alain, CHANIAL, Philippe, & VANDENBERGHE, Frédéric. (2001). Présentation. Chassez le naturel... Écologisme, naturalisme et constructivisme. *Revue du M.A.U.S.S.*, 17(1), 5-21.
- CACOUAULT-BITAUD, Marlaine, & PAOLETTI, Marion. (2013). Yvonne Knibiehler, *Maternité et féminisme*. *Travail, genre et sociétés*, 30(2), 5-27. <https://doi.org/10.3917/tgs.030.0005>
- CAMPOS, Milton N. (2015). Perspectives in Natural Logic: The Operations of Argumentation, Ethics, and Rhetoric. *Argumentum: Journal the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory & Rhetoric*, 13(2), 7-25
- CEFAÏ, Daniel. (1996). La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. *Réseaux*, 14(75), 43-66. <https://doi.org/10.3406/reso.1996.3684>

- CENTRE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS FÉMININES GENEVOISE. (s. d.). *Qui sommes-nous : Histoire*. Consulté le 20 août 2023, à l'adresse <https://www.clafg.ch/histoire/>
- CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES. (2012). Naturel. In *Portail lexical*. Consulté le 6 mars 2018, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/naturel>
- CHAMBERLAND, Line, & THÉROUX-SÉGUIN, Julie. (2009). Sexualité lesbienne et catégories de genre. L'hétéronormativité en milieu de travail. *Genre, sexualité & société*, 1. <https://doi.org/10.4000/gss.772>
- CHAPONNIÈRE, Martine. (1993). Les valeurs dites féminines et masculines dans la presse féministe suisse romande. In M. Chaponnière, P. Schultz, E. Balmas, G. Bezzola-Romano, & S. Voélin (Éds.), *Les valeurs dites féminines et masculines et leur impact sur la vie sociale et professionnelle des femmes* (pp. 143-175). L'Âge d'Homme.
- CHAPONNIÈRE, Martine. (2021, 24 février). Le Mouvement féministe (revue). In *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/047098/2021-02-24/>.
- CHAROLLES, Michel. (1987). Spécificité et portée des prises en charge en « Selon A ». *Revue Européenne Des Sciences Sociales*, 25(77), 243–269. <http://www.jstor.org/stable/40370859>
- CHOFFAT, Dietrich, & MARTIN, Hélène. (2014). L'intervention sociale en faveur des femmes migrantes à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de race et de classe. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 157-170. <https://doi.org/10.7202/1029268ar>
- COENEN, Marie-Thérèse. (2008). Introduire le genre dans la formation initiale des travailleurs sociaux, une nécessité !. *Les politiques sociales*, 1&2, 112-126.
- COENEN-HUTHER, Jacques. (2003). Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique. *Revue française de sociologie*, 44(3), 531-547. <https://doi.org/10.3917/rfs.443.0531>
- COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES QUESTIONS FÉMININES. (2001). *Femmes Pouvoir Histoire. Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000*. <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/geschichte-der-gleichstellung--frauen-macht-geschichte/frauen-macht-geschichte-18482000.html>
- COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES QUESTIONS FÉMININES. (2017). *Femmes Pouvoir Histoire. Politique de l'égalité et des questions féminines en Suisse 2001–2017*. <https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/geschichte-der-gleichstellung--frauen-macht-geschichte/frauen-macht-geschichte-ab-2001.html>

- COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES QUESTIONS FÉMININES. (2020, 28 mai). *Marie Goegg-Pouchoulin (1826 – 1899)*. <https://ch2021.ch/fr/marie-goegg-pouchoulin-1826-1899/>
- COMMUNICATION AND NATURAL LOGIC INTERNATIONAL SOCIETY. (2023). *Logique naturelle*. Consulté le 23 mai 2023, à l'adresse https://communalis.ca/index.php/accueil_fr/centres-de-recherche/histoire/logique-naturelle/
- CORBEIL, Christine, & MARCHAND, Isabelle. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle. Défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19(1), 40-57. <https://doi.org/10.7202/014784ar>
- CORBEIL, Christine, & MARCHAND, Isabelle. (2010). L'intervention féministe : un modèle au cœur du mouvement des femmes québécois. In C. Corbeil et I. Marchand, *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée* (pp. 23-62). Remue-ménage.
- COREL CORPORATION. (1994-2019). Mindjet MindManager.app (Version 12.1.190) [Logiciel de création de cartes mentales]. <https://www.mindmanager.com/fr/>
- COULOMB-GULLY, Marlène, & RENNES, Juliette. (2010). Genre, politique et analyse du discours. Une tradition épistémologique française *gender blind*. *Mots. Les langages du politique*, 94, 175-182. <https://doi.org/10.4000/mots.19883>
- COUTANT, Alice. (2019). (Mé)genrer les gen(re)s dérangeants. De l'hétérocisnormativité de la bicatégorisation masculin / féminin en français. *GLAD!*, 7, 1-3. <https://doi.org/10.4000/glad.1660>
- CRENSHAW, Kimberlé W. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur (O. Bonis, Trad.). *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdgc.039.0051> (Publication originale 1994)
- CROMER, Sylvie. (2005). Vies privées des filles et garçons : des socialisations toujours différentielles ?. In M. Maruani (Éd.), *Femmes, genre et sociétés*, (pp. 192-199). La Découverte.
- CULIOLI, Antoine. (1981). Sur le concept de notion. *Bulletin de Linguistique Appliquée et Générale Besançon*, 8, 62-79.
- CULIOLI, Antoine. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation : tome 3 : Domaine notionnel*. Ophrys.

- DALIBERT, Marion. (2017). Une mise à distance du sexisme ? Les actions d'Osez le féminisme ! et de La Barbe dans la presse. *Participations*, 17(1), 179-201. <https://doi.org/10.3917/parti.017.0179>
- DARBELLAY Karine. (2002). *La presse féminine et féministe en Suisse romande* [Mémoire de licence non publié]. Université de Neuchâtel.
- DEEPL SE. (2023). *DeepL Pro* [Service en ligne de traduction automatique]. <https://www.deepl.com/translator>
- DELAGE, Pauline. (2017). *Violences conjugales : du combat féministe à la cause publique*. Presses de Sciences Po.
- DELAGE, Pauline, LIEBER, Marylène, & CHETCUTI-OSOROVITZ, Natacha. (2019). Lutter contre les violences de genre. Des mouvements féministes à leur institutionnalisation. *Cahiers du genre*, 66(1), 5-16. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0005>
- DELPHY, Christine. (2001). *L'ennemi principal : tome 2 : Penser le genre*. Syllepse.
- DELORMAS, Pascale. (2017). Construction du corps féminin dans la presse magazine *Rose et Caouette*, entre fleur et fusil. *Semen*, 42. <https://doi.org/10.4000/semen.10642>
- DERRIDA, Jacques. (2004). Qu'est-ce que la déconstruction ?. *Commentaire*, 108(4), 1099-1100. <https://doi.org/10.3917/comm.108.1099>
- DESCARRIES, Francine. (1990). Théories féministes : Essai de typologie. In F. Descarries, D. Telmosse, & N. Tremblay (Éds.), *Questionnements et pratiques de recherches féministes* (pp. 85-91). Les Presses de l'Université du Québec.
- DESCARRIES, Francine. (2005). L'antiféminisme « ordinaire ». *Recherches Féministes*, 18(2), 137-151. <https://doi.org/10.7202/012421ar>
- DESCARRIES-BÉLANGER, Francine, & CORBEIL, Christine. (1987). La maternité : un défi pour les féministes. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, 18, 141-152. <https://doi.org/10.7202/1034274ar>
- DORLIN, Elsa. (2008a). *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.dorli.2008.01>
- DORLIN, Elsa (Éd.). (2008b). *Black feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*. L'Harmattan.

- DOURY, Marianne. (1993). L'appel à Galilée. In C. Plantin (Éd.), *Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés* (pp. 123-132). Kimé.
- DOURY, Marianne. (2003). L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires. Le cas de l'accusation d'amalgame. *Langage et société*, 3(105), 9-37.
<https://doi.org/10.3917/lis.105.0009>
- DOURY, Marianne. (2004a). La classification des arguments dans les discours ordinaires. *Langages*, 2(154), 59-73. <https://doi.org/10.3406/lgge.2004.947>
- DOURY, Marianne. (2004b). La position du chercheur en argumentation. *Semen*, 17.
<https://doi.org/10.4000/semen.2345>
- DOURY, Marianne, & KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (2011). La place de l'accord dans l'argumentation polémique : le cas du débat Sarkozy/Royal (2007). *A contrario*, 2, 63-87. <https://doi.org/10.3917/aco.112.0063>
- DOURY, Marianne, & MICHELI, Raphaël. (2016). Enjeux argumentatifs de la définition : l'exemple des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. *Langages*, 204(4), 121-138. <https://doi.org/10.3917/lang.204.0121>
- DUPUIS-DÉRI, Francis. (2012). Le discours de la « crise de la masculinité » comme refus de l'égalité entre les sexes: histoire d'une rhétorique antiféministe. *Cahiers du genre*, 1, 119-143. <https://doi.org/10.3917/cdge.052.0119>
- DUPUIS-DÉRI, Francis. (2018). *La crise de la masculinité. Autopsie d'un mythe tenace*. Remue-Ménage.
- DURKHEIM, Émile. (1968). *Les règles de la méthode sociologique*. Presses Universitaires de France. (Publication originale 1895)
- DURRER, Sylvie, JUFER Nicole, & PAHUD, Stéphanie. (2009). *La place des femmes et des hommes dans la presse écrite généraliste de Suisse romande des années 80 à nos jours*. Seismo.
- EIDGENÖSSISCHE TECHNISCHE HOCHSCHULE ZÜRICH - BIBLIOTHEK. (2023). E-Periodica [Service et plateforme pour les revues suisses en ligne, permettant d'accéder à leurs archives].
<https://www.e-periodica.ch/>
- EL YAMANI, Myriame. (1998). *Médias et féminismes : Minoritaires sans paroles*. L'Harmattan.
- ELMIGER, Daniel. (2019). Les genres réécrits : chronique n° 6. *GLAD!*, 1-6.
<https://doi.org/10.4000/glad.1646>

- L'ÉMILIE. (2001, décembre). *Une charte pour présenter l'émiliE. L'émiliE, 1458*, p. 7. ETH Zurich, www.e-periodica.ch. <https://doi.org/10.5169/seals-282120>
- L'ÉMILIE. (2003, novembre). *La vie de l'émiliE. L'émiliE, 1477*, p. 7. ETH Zurich, www.e-periodica.ch. <https://doi.org/10.5169/seals-282630>
- L'ÉMILIE. (2011, 11 avril). *Nous*. Consulté le 25 août 2023, à l'adresse <http://www.lemilie.ch/index.php/dossiers>
- L'ÉMILIE. (2012-2016). <http://www.lemilie.ch/>
- L'ÉMILIE DÉGOURDIE. (s. d.). *Charte de l'association l'émiliE dégourdiE*. http://www.lemilie.ch/images/2017/Charte_emiliEdegourdiE.pdf
- FAIRCLOUGH, Isabela, & FAIRCLOUGH, Norman. (2012). Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières (S. Cohen-Wiesenfeld, Trad.). *Argumentation et Analyse du Discours*, 9. <https://doi.org/10.4000/aad.1369>
- FAIRCLOUGH, Norman, & WODAK, Ruth. (1997). Critical Discourse Analysis. In T. A. Van Dijk (Éd.), *Discourse as Social Interaction* (pp. 258-284). Sage.
- FAUSTO-STERLING, Anne. (2000). *Sexing the body: Gender politics and the Construction of Sexuality*. Basic Book.
- FAUSTO-STERLING, Anne, & TOURAILLE, Priscille. (2014). Autour des critiques du concept de sexe. Entretien avec Anne Fausto-Sterling. *Genre, sexualité & société*, 12. <https://doi.org/10.4000/gss.3290>
- FLAMENT, Claude. (2003). 9. Structure et dynamique des représentations sociales. In D. Jodelet (Éd.), *Les représentations sociales* (7^e éd., pp. 224-239). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0224>
- FLORES ESPÍNOLA, Artemisa. (2013). Science et Politique : quand le féminisme fait avancer la science. *Raison présente*, 186(1), 97-106. <https://doi.org/10.3406/raipr.2013.4469>
- FOUCAULT, Michel. (1969). *L'archéologie du savoir*. Gallimard.
- FUSULIER, Bernard, & CORNET, Annie (Éds.). (2008). Questions du genre dans le travail social. *Les Politiques Sociales*, 1&2.

- GARFINKEL, Harold. (2020). *Recherches en ethnométhodologie* (M. Barthélémy, B. Dupret, J.-M. de Queiroz, & L. Quéré, Trad., 2^e éd.). Presses Universitaires De France.
<https://www.cairn.info/recherches-en-ethnomethodologie--9782130824787.htm>
- GENARD, Jean-Louis, & ROCA I ESCODA, Marta. (2010). La « rupture épistémologique » du chercheur au prix de la trahison des acteurs ? Les tensions entre postures « objectivante » et « participante » dans l'enquête sociologique. *Éthique publique*, 12(1), 139-163. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.210>,
- GESSLER, Nadine. (2005). *Introduction à l'œuvre de S. Lesniewski : Fascicule 3: La méréologie*. Université de Neuchâtel.
- GILLOZ, Lucienne, DE PUY, Jacqueline, & DUCRET, Véronique. (1997). *Domination et violence envers la femme dans le couple*. Payot.
- GRABOVSKI, Cristina. (2012). Avant-propos. *TrajEthos*, 1(1), 7-10.
https://trajethos.ca/files/5014/2187/1419/GRABOVSKI_TrajEthos11.pdf
- GRABOVSKI, Cristina, & CAMPOS, Milton. N. (2014). Les représentations sociales de l'alimentation chez l'enfant. Le rôle modulateur de l'âge et de la culture. *TrajEthos*, 3(1), 71-87.
https://trajethos.ca/files/8814/2238/7291/GRABOVSKI_TrajEthos31.pdf
- GRIZE, Jean-Blaise. (1974). Argumentation, schématisation et logique naturelle. *Revue européenne des sciences sociales*, 12(32), 183-200.
<http://www.jstor.org/stable/40369027>
- GRIZE, Jean-Blaise. (1982). *De la logique à l'argumentation*. Librairie Droz.
<https://doi.org/10.3917/droz.grize.1982.01>
- GRIZE, Jean-Blaise. (1984). Une représentation des activités du discours. *Communication. Information Médias Théories*, 6(2), 358-372.
<https://doi.org/10.3406/comin.1984.1296>
- GRIZE, Jean-Blaise. (1990). *Logique et langage*. Ophrys.
- GRIZE, Jean-Blaise. (1993). Logique naturelle et représentations sociales. *Papers on social representations – Textes sur les représentations sociales*, 2(3), 151-159.
<https://psr.iscte-iul.pt/index.php/PSR/article/view/145/110>.
- GRIZE, Jean-Blaise. (1994). Logique naturelle et sociologie. *L'Année sociologique (1940/1948)*, 44, 281-289. <https://www.jstor.org/stable/i27889364>

- GRIZE, Jean-Blaise. (1996). *Logique naturelle et communications*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.grize.1996.01>
- GRIZE, Jean-Blaise. (1998). Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation. *Cahiers de praxématique*, 31, 115-125. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1234>
- GRIZE, Jean-Blaise. (2000). Les discours du savoir. Pour un dialogue avec Jean-Claude Gardin. *Revue européenne des sciences sociales*, 38(119), 131-138. <https://doi.org/10.4000/ress.677>
- GRIZE, Jean-Blaise. (2002). Les deux faces de l'argumentation. L'inférence et la déduction. In M. de Fornel, & J.-C. Passeron (Éds.), *L'argumentation : Preuve et persuasion* (pp.13-27). École des hautes études en sciences sociales
- GRIZE, Jean-Blaise. (2004). Argumentation et logique naturelle. In J. M. Adam, & J.-B. Grize (Éds.), *Texte et discours : catégories pour l'analyse* (pp. 23-27). Éditions Universitaires de Dijon.
- GRIZE, Jean-Blaise. (2010). Logique, analogie et identité. In D. Miéville (Éd.), *Actes du colloque, Neuchâtel 12-13 septembre 2008. Université de Neuchâtel, Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 68, 91-98.
- GRIZE, Jean-Blaise. (2012). Argumentation et logique naturelle. Convaincre et persuader. In M.M. Carrilho (Éd.), *La rhétorique* (pp. 41-53). CNRS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.19198>
- GRIZE, Jean-Blaise. (2013). 6. Logique naturelle et représentations sociales. In D. Jodelet, *Les représentations sociales* (7^e éd., pp. 170-186), Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0170>
- GRIZE, Jean-Blaise, & PIÉRAUT-LE BONNIEC, Gilberte. (1983). *La contradiction : essai sur les opérations de la pensée*. Presses Universitaires de France.
- GRIZE, Jean-Blaise, VERGÈS, Pierre, & SILEM, Ahmed. (1987). *Salariés face aux nouvelles technologies : vers une approche socio-logique des représentations sociales*. CNRS Éditions.
- GROSSMANN, Francis. (2017). La notion d'évidence et son expression linguistique dans la rhétorique scientifique. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 65, 37-52.
- GUILBERT, Thierry. (2011). *L'« évidence » du discours néolibéral. Analyse dans la presse écrite*. Éditions du Croquant.

- HACKING, Ian. (2008). *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?* (B. Jurdant, Trad., 2^e éd.). La Découverte. (Publication originale 1999)
- HAMEL, Christelle, & MAZUY, Magali (Éds.). (2010). Bibliographie critique. *Population*, 65(4), 821-848. <https://doi.org/10.3917/popu.1004.0821>
- HÉRAULT, Laurence. (2004). Constituer des hommes et des femmes : la procédure de transsexualisation. *Terrain*, 42, 95-108. <https://doi.org/10.4000/terrain.1756>
- HERMAN, Elisa. (2011). Idéal féministe et injonction à l'autonomie économique. Le travail social des associations luttant contre les violences conjugales. *Pensée plurielle*, 26(1), 81-92. <https://doi.org/10.3917/pp.026.0081>
- HERMAN, Elisa. (2012). Paradoxes du travail social au sein des associations de lutte contre les violences conjugales. *Informations sociales*, 169(1), 116-124. <https://doi.org/10.3917/inso.169.0116>
- HERMAN, Elisa. (2016). *Lutter contre les violences conjugales. Féminisme, travail social, politique publique*. Presses universitaires de Rennes.
- HERMAN, Thierry, & JUFER, Nicole. (2001). L'éditorial, « vitrine idéologique du journal » ?. *Semen*, 13. <https://doi.org/10.4000/semen.2610>
- HERMAN, Thierry, & MICHELI, Raphaël. (2003). Renforcement et dissociation des valeurs dans l'argumentation politique. *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 117-118, 9-28. <https://doi.org/10.3406/prati.2003.1993>
- HERMAN, Thierry, & OSWALD, Steve. (2021). Everybody knows that there is something odd about ad populum arguments. In R. Boogaart, H. Jansen, & M. van Leeuwen (Éds.), *The Language of Argumentation* (pp. 305-323). Springer.
- HERMAN, Thierry, & PAHUD, Stéphanie. (2016). Stratégies discursives de banalisation d'un parti populiste suisse. In N. Guillet, & N. Afiouni (Éds.), *Les tentatives de banalisation de l'extrême droite en Europe* (pp. 113-128). Éditions de l'Université de Bruxelles.
- HUSSON, Anne-Charlotte. (2017). Les mots agonistiques des nouveaux discours féministes : l'exemple de grossophobie et cissexisme. *Argumentation et Analyse du discours*, 18, 1-25. <https://doi.org/10.4000/aad.2317>
- JACQUEZ, Lise. (2015). De la difficulté de défendre les sans-papiers dans l'espace public français : typologie et analyse des contre-discours militants (2006-2010). *Semen*, 39. <https://doi.org/10.4000/semen.10482>

- JADDO. (2015, 30 mars). *Comment j'ai compris que le débat sur « Mademoiselle » et les jouets roses, c'est fondamental*. Slate.fr. Consulté le 28 novembre 2017, à l'adresse <https://www.slate.fr/story/99699/vrai-cliches-egalite-hommes-femmes>. (Publication originale le 28 mars 2015, sur <http://www.jaddo.fr/2015/03/28/la-faute-a-eve/>)
- JODELET, Denise. (1984). Réflexions sur le traitement de la notion de représentation sociale en psychologie sociale. *Communication. Information Médias Théories*, 6(2), 14-41. <https://doi.org/10.3406/comin.1984.1284>
- JODELET, Denise (Éd.). (2003). *Les représentations sociales* (7^e éd.). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01>
- JOUËT, Josiane, NIEMEYER, Katarina, & PAVARD, Bibia. (2017). Faire des vagues : Les mobilisations féministes en ligne. *Réseaux*, 201(1), 21-57. <https://doi.org/10.3917/res.201.0019>
- JOZ-ROLAND, Emmanuelle. (2004, juin-juillet). La vie trépidante de *l'Emilie* : sous le signe de l'évolution... *L'émilie*, 1483-1484, pp. 20-21. ETH Zurich, www.e-periodica.ch. <https://doi.org/10.5169/seals-282755>
- JUDD, Charles M., & PARK, Bernadette. (1993). Definition and assessment of accuracy in social stereotypes. *Psychological Review*, 100(1), 109-128. <https://doi.org/10.1037/0033-295X.100.1.109>
- JUTEAU, Danielle. (2010). « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie. *L'Homme & la Société*, 2(2-3), 65-81. <https://doi.org/10.3917/lhs.176.0067>
- KÄPPELI, Anne-Marie. (1991). Scènes féministes. In G. Duby, & M. Perrot (Éds.), *Histoire des femmes en Occident : Vol. 4. Le XIX^e siècle* (pp. 495-525) (G. Fraisse, & M. Perrot (Éds.)). Plon.
- KAUFMANN, Laurence, & MALBOIS, Fabienne. (2015). « S'éprouver » en public : l'arc affectif de l'indignation dans la controverse « Iacub-DSK ». In A. Rabatel, M. Monte, & M. das Graças Soares Rodrigues (Éds.), *Comment les médias parlent des émotions. L'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn* (pp. 99-117). Lambert Lucas.
- KELLY, Liz. (2019). Le continuum de la violence sexuelle. *Cahiers du Genre*, 66(1), 17-36. <https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017>
- KERGOAT, Danièle. (2005). 12. Rapports sociaux et division du travail entre les sexes. In M. Maruani (Éd.), *Femmes, genre et sociétés* (pp. 94-101). La Découverte.

- KOHLER, Alaric. (2020a). *Approches psychologiques de situations de malentendu dans des activités de didactique des sciences* [Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel]. Portail Libra de l'Université de Neuchâtel. <https://doi.org/10.35662/unine-thesis-2872>
- KOHLER, Alaric. (2020b). Was Piaget *Perspectivist* in Epistemology?. *Human Arenas*, 3, 492–499. <https://doi.org/10.1007/s42087-020-00101-1>
- KOHLER, Alaric. (2021). Processus rhétoriques et psychosociaux d'un « débat émotionnel » à l'occasion d'une indignation féministe. *Argumentum: Journal the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory & Rhetoric*, 19(2), 175-204.
- KOREN, Roselyne. (2011). De la rationalité et/ou de l'irrationalité des polémiqueurs : Certitudes et incertitudes. *Semen*, 31, 81-95. <https://doi.org/10.4000/semen.9061>
- KRAUS, Cynthia. (2000). La bicatégorisation par « sexe » à l'épreuve de la science : le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les humains. In D. Gardey, & I. Löwy (Éds.), *L'Invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin* (pp. 187-213). Éditions des archives contemporaines.
- KRAUS, Cynthia, PERRIN, Céline, REY, Séverine, GOSSELIN, Lucie, & GUILLOT, Vincent (Éds.). (2008). A qui appartiennent nos corps ? Féminisme et luttes intersexes. *Nouvelles Questions Féministes*, 27(1).
- KRIEG-PLANQUE, Alice. (2009). *La notion de formule en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*. Presses Universitaires de Franche-Comté.
- KRIEG-PLANQUE, Alice. (2012). Analyser les discours institutionnels. Armand Colin.
- KRIEG-PLANQUE, Alice. (2018). Les instruments de la critique politique et sociale comme objets pour l'étude des idéologies langagières : l'exemple d'un « Atelier de désintoxication de la langue de bois ». *Circula: revue d'idéologies linguistiques*, 7, 30-50. <https://doi.org/10.17118/11143/14493>
- KUEHNI, Morgane, BOVEY, Laurent, CERRONE, Toni, & RICHARD, Nicole. (2018). Défis professionnels et dynamique plaisir-souffrance dans le travail éducatif : une typologie des équipes. *Travailler*, 40(2), 187-209. <https://doi.org/10.3917/trav.040.0187>.
- LABOV, William. (1982). Objectivity and Commitment in Linguistic Science: The Case of the Black English Trial in Ann Arbor. *Language in Society*, 11(2), 165–201. <http://www.jstor.org/stable/4167310>

- LAMOUREUX, Diane. (2006). Y a-t-il une troisième vague féministe ?. *Cahiers du Genre*, 3, HS1, 57-74. <https://doi.org/10.3917/cdge.hs01.0057>
- LAQUEUR, Thomas. (1992). *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*. Gallimard.
- LAZAR, Michelle M. (Éd.). (2005). *Feminist Critical Discourse Analysis: Gender, Power and Ideology in Discourse*. Palgrave Macmillan.
- LAZAR, Michelle M. (2007). Feminist Critical Discourse Analysis: Articulating a Feminist Discourse Praxis. *Critical Discourse Studies*, 4(2), 141-164. <http://dx.doi.org/10.1080/17405900701464816>
- LEBAILLY, Philippe. (2015). Prénance des stéréotypes de genre dans les pratiques professionnelles. *Cultures et sociétés*, 36, 73-78.
- LÉCOSSAIS, Sarah. (2017). Le féminisme dépolitisé des séries télévisées françaises. *Le Temps des médias*, 29(2), 141-158. <https://doi.org/10.3917/tdm.029.0141>
- LÉPINARD, Éléonore, & LIEBER, Marylène. (2020). *Les théories en études de genre*. La Découverte.
- LORENZI-CIOLDI, Fabio. (1988). *Individus dominants et groupes dominés. Images masculines et féminines*. Presses Universitaires de Grenoble.
- LOUVEL, Romain. (2011). Ouvrir une brèche : Breaching mechanisms in art. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 12(2), 171-184. <https://doi.org/10.3917/nrp.012.0171>
- LÖWY, Ilana. (2003). Intersexe et transsexualités: les techniques de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social. *Cahiers du Genre*, 1(34), 81-104. <https://doi.org/10.3917/cdge.034.0081>
- LUGONES, Maria. (2008). The Coloniality of Gender. *Worlds & Knowledges Otherwise*, 2, 1-17. (Publication originale 2008)
- MACÉ, Éric. (2010). Ce que les normes de genre font au corps, ce que les corps trans font aux normes de genre. *Sociologie*, 1(4), 497-515.
- MAINGUENEAU, Dominique. (2004). *Le discours littéraire : Paratopie et scène d'énonciation*. Armand Colin.
- MAINGUENEAU, Dominique. (2021). L'éthos collectif représenté. *Rencontres*, 53-71.

- MALBOIS, Fabienne. (2011a). *Déplier le genre. Enquête épistémologique sur le féminisme antinaturaliste*. Seismo.
- MALBOIS, Fabienne. (2011b). Les catégories de sexe en action. Une sociologie praxéologique du genre. *Sociologie*, 2(1), 73-90. <https://doi.org/10.3917/socio.021.0073>
- MARCEAU, Julie. (2017). *L'étiquette de pute comme outil de contrôle socio-sexuel des femmes : expériences, significations et conséquences chez les non-travailleuses du sexe* [Mémoire de maîtrise]. Université du Québec à Montréal.
- MARCHAND, Isabelle, & RICCI, Sandrine. (2010). Sexisme et racisme : la diversité ethnoculturelle, défi au mouvement féministe. In C. Corbeil, & I. Marchand (Éds.), *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : portrait d'une pratique sociale diversifiée* (pp. 65-92). Remue-ménage.
- MARIGNIER, Noémie. (2016). *Les matérialités discursives du sexe : la construction et la déstabilisation des évidences du genre dans les discours sur les sexes atypiques*. [Thèse de doctorat, Université Sorbonne Paris Cité]. <https://www.theses.fr/2016USPCD057>
- MARIGNIER, Noémie. (2017). Les « énonciations de privilèges » dans le militantisme féministe en ligne : description et critique. *Argumentation et Analyse du Discours*, 18, 1-17. <https://doi.org/10.4000/aad.2309>
- MARIGNIER, Noémie. (2019). Les savoirs sur les pratiques langagières féministes et LGBTQI entre académie et militantisme. *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*, 58, 87-107. <https://www.theses.fr/22694252X>
- MARTIN, Hélène. (2015). Raewyn Connell, sociologue et militante féministe. Des rivages du Pacifique : politiques du genre et connaissance. *Nouvelles Questions Féministes*, 34(1), 102-121. <https://doi.org/10.3917/nqf.341.0102>
- MARTIN, Hélène. (2020). Genre (Inégalité). In J.-M. Bonvin, V. Hugentobler, C. Knöpfel, P. Maeder, & U. Tecklenburg (Éds.), *Dictionnaire de politique sociale suisse* (pp. 252-254). Seismo.
- MARTIN, Hélène, & ROUX, Patricia. (2015). Recherches féministes sur l'imbrication des rapports de pouvoir : une contribution à la décolonisation des savoirs. *Nouvelles Questions Féministes*, 34(1), 4-13. <https://doi.org/10.3917/nqf.341.0004>
- MARTINACHE, Igor. (2010). [Compte rendu du livre De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation, par L. Boltanski]. *Sociologie*, 1(1). <http://journals.openedition.org/sociologie/117>

- MATTELART, Michèle. (2003). Femmes et medias : Retour sur une problématique. *Réseaux*, 120, 23-51. <https://www.cairn.info/revue--2003-4-page-23.htm>
- MAZOUZ, Sarah. (2019). Intersectionnalité. *Anthropen*. <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.111>
- MEIZOZ, Jérôme. (2009). Ce que l'on fait dire au silence : posture, ethos, image d'auteur. *Argumentation et Analyse du Discours*, 3, 1-11. <https://doi.org/10.4000/aad.667>
- MENSAH, Mahia Nengeh. (2006). Débat féministe sur la prostitution au Québec : points de vue des travailleuses du sexe. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 43(3), 345-361. <https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2006.tb02229.x>
- MESSAL, Stéphanie. (2019). Je tue « Il ». In M. Faury, & M.-A. Paveau (Éds.), *Réflexivité(s). Livre liquide issu de l'expérience des Espaces réflexifs*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/espacesreflexifs/chapter/2-1-je-tue-il/> (Publication originale le 29 janvier 2012, à l'adresse <https://reflexivites.hypotheses.org/213>)
- MICHEL, Raphaël. (2008). La construction argumentative des émotions dans les débats parlementaires français sur l'abolition de la peine de mort [Thèse de doctorat]. Université de Lausanne.
- MICHEL, Raphaël. (2010). *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*. Éditions du Cerf.
- MICHEL, Raphaël. (2013). Esquisse d'une typologie des différents modes de sémiotisation verbale de l'émotion. *Semen*, 35. <https://doi.org/10.4000/semen.9795>
- MIÉVILLE, Denis. (1983). Analogie et exemple. In M.-J. Borel, J.-B. Grize, D. Miéville, J. Kohler-Chesny, & M. Ebel (Éds.), *Essai de logique naturelle* (pp. 149-213). Peter Lang.
- MIÉVILLE, Denis. (1984). Classes-objet et classe méréologique. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 47, 147-171.
- MIÉVILLE, Denis. (1989a). Peut-on encore s'intéresser à la négation ?. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 57, v-xiv.
- MIÉVILLE, Denis. (1989b). Parce que : Formalisation de quelques relateurs logiques. In C. Rubattel (Éd.), *Modèles du discours : Recherches actuelles en Suisse romande* (pp. 261-278). Peter Lang.

- MIÉVILLE, Denis. (1989c). Lorsque la logique rencontre l'argumentation. *Argumentation* 3, 45–57. <https://doi.org/10.1007/BF00116416>
- MIÉVILLE, Denis. (2010). Logique naturelle, aspects méthodologiques et perspectives. *La logique naturelle : enjeux et perspectives*. In D. Miéville (Éd.), *Actes du colloque, Neuchâtel 12-13 septembre 2008. Université de Neuchâtel, Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 68, 11-89.
- MIÉVILLE, Denis. (2014a). Hommage à Jean-Blaise Grize. *TrajEthos*, 3(1), 5-6. https://trajethos.ca/files/7214/2238/7293/MIEVILLE_H_JBG_TrajEthos31.pdf
- MIÉVILLE, Denis. (2014b). La logique naturelle, qu'est-ce, et pour qui, et pourquoi ?. *TrajEthos*, 3(1), 45-57. https://trajethos.ca/files/3614/2238/7303/MIEVILLE_A_TrajEthos31.pdf
- MIÉVILLE, Denis, APOTHÉLOZ, Denis, BRANDT, Pierre-Yves, QUIROZ, Gustavo, & GRIZE, Jean-Blaise. (1989). La négation. Contre-argumentation et contradiction. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*, 57.
- MISSION DE L'ANALYSE STRATÉGIQUE, DES SYNTHÈSES ET DE LA PROSPECTIVE. (2014). Genre et renouveau du travail social, *Cahiers Stratégie et Prospective*, 1. Direction générale de la cohésion sociale. <https://docplayer.fr/28918616-Genre-renouveau-du-travail-social.html>
- MOESCHLER, Jacques. (1982). *Dire et contredire : pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*. Peter Lang.
- MOIRAND, Sophie. (2004). Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives. *Cahiers de praxématique*, 43, 189-220. <https://doi.org/10.4000/praxématique.1853>
- MOSCONI, Nicole. (2016). *De la croyance à la différence des sexes*. Pepper.
- MOSCOVICI, Serge (Éd.). (2003). *Psychologie sociale*. Presses Universitaires de France.
- NEVEU, Erik. (1999a). L'approche constructiviste des « problèmes publics ». Un aperçu des travaux anglo-saxons. *Études de communication. Langages, information, médiations*, 22, 41-58. <https://doi.org/10.4000/edc.2342>
- NEVEU Erik. (1999b). Présentation. *Réseaux*, 17(98), 9-13.
- NORÉN, Coco. (2006). Argument d'autorité, polyphonie et discours rapporté. In L. Perrin (Éd.), *Le sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et en discours* (pp. 323-348). Celled/Université Paul-Verlaine-Metz. <http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:uu:diva-83687>

- NOWAKOWSKA, Aleksandra, & SARALE, Jean-Marc. (2011). Le dialogisme : histoire, méthodologie et perspectives d'une notion fortement heuristique. *Cahiers de praxématique*, 57, 9-20. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1749>
- OLIVESI, Aurélie. (2017). Médias féminins, médias féministes : quelles différences énonciatives ?. *Le Temps des médias*, 2(29), 177-192. <https://doi.org/10.3917/tdm.029.0177>
- OLLAGNIER, Edmée. (2017). [Compte rendu du livre De la croyance à la Différence des sexes, par N. Mosconi]. *Nouvelles Questions Féministes*, 36(1),142-147. <https://doi.org/10.3917/nqf.361.0142>
- PAGÉ, Geneviève. (2014). Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 200-217. <https://doi.org/10.7202/1029271ar>
- PAHUD, Stéphanie. (2009). *Variations publicitaires sur le genre: une analyse linguistique des représentations publicitaires du féminin et du masculin*. Artesia.
- PAHUD, Stéphanie. (2017). Le corps exhibé : un texte singulier du féminisme quatrième génération. *Argumentation et Analyse du Discours*, 18, 1-16. <https://doi.org/10.4000/aad.2338>
- PAHUD, Stéphanie. (2018). L'électoralisation du féminisme : un nouvel antiféminisme ordinaire. *Itinéraires*, 2017(2), 1-13. <https://doi.org/10.4000/itineraires.3804>
- PAHUD, Stéphanie. (2019). Une mise en circulation située des savoirs sur langage. *Cahiers du Centre de Linguistique et des Sciences du Langage*, 58, 67-86.
- PAHUD, Stéphanie, & PAVEAU, Marie-Anne. (2017). Nouvelles argumentations féministes. Données empiriques et théorisations. *Argumentation et Analyse du Discours*, 18, 1-13. <https://doi.org/10.4000/aad.2305>
- PAHUD, Stéphanie, & PAVEAU, Marie-Anne. (2018). Les mondes possibles des féminismes contemporains. *Itinéraires*, 2017(2), 1-9. <https://doi.org/10.4000/itineraires.3785>
- PARINI, Lorena, & MANIDI, Marie-José. (2001). Constructivisme et études genre. *Swiss Journal of Sociology*, 27(1), 79-89. <https://doi.org/10.5169/seals-814115>
- PARINI, Lorena. (2006). *Le système de genre. Introduction aux concepts et théories*. Seismo.

- PARINI, Lorena. (2009). [Compte rendu du livre *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, par E. Dorlin]. *Nouvelles Questions Féministes*, 28(1), 127-129. <https://doi.org/10.3917/nqf.281.0127>
- PARINI, Lorena. (2010). Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 5. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2468>
- PARINI, Lorena. (2021). Faire et défaire le genre au travail : parcours professionnels de personnes trans* en Suisse. *Revue internationale du Travail*, 161(3), 445-463. <https://doi.org/10.1111/ilrf.12184>
- PAVARD, Bibia. (2018). Faire naître et mourir les vagues : comment s'écrit l'histoire des féminismes. *Itinéraires*, 2017(2), 1-17. <https://doi.org/10.4000/itineraires.3787>
- PAVEAU, Marie-Anne. (2006). *Les prédiscours : sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne Nouvelle.
- PAVEAU, Marie-Anne. (2017a). Féminismes 2.0. Usages technodiscursifs de la génération connectée. *Argumentation et Analyse du discours*, 18, 1-27. <https://doi.org/10.4000/aad.2345>
- PAVEAU, Marie-Anne. (2017b). Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique. In F. Bréchet, S. Giai-Duganera, R. Luis, A. Mezzadri, & S. Thomas (Éds.). *Le préconstruit, approche pluridisciplinaire* (pp. 1-11). Classiques Garnier. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01672261>
- PAVEAU, Marie-Anne. (2017c). Le discours des vulnérables. Proposition théorique et politique. *Cadernos de Linguagem e Sociedade*, 18(1), 135-157.
- PAVEAU, Marie-Anne. (2019a). Discussion [Commentaire sur l'article *Je tue « il »*, par S. Messal]. In M. Faury, & M.-A. Paveau (Éds.). *Réflexivité(s). Livre liquide issu de l'expérience des Espaces réflexifs*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/espacesreflexifs/chapter/2-1-je-tue-il/> (Publication originale 29 janvier 2012 sur <https://reflexivites.hypotheses.org/213>)
- PAVEAU, Marie-Anne. (2019b). *La raison des émotions. Réflexivités affectées*. In M. Faury, & M.-A. Paveau (Éds.). *Réflexivité(s). Livre liquide issu de l'expérience des Espaces réflexifs*. Éditions science et bien commun. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/espacesreflexifs/chapter/la-raison-des-emotions/> (Publication originale 11 décembre 2012 sur <https://reflexivites.hypotheses.org/3705>)

- PERRIN, Céline, & GROSSET, Pauline. (2003). Qui a peur des bisexuel·les ? Entretien avec Sandrine Pache, responsable d'Infobi. *Nouvelles Questions Féministes*, 22(1), 112-122. <https://doi.org/10.3917/nqf.221.0112>
- PFEFFERKORN, Roland. (2016). *Genre et rapports sociaux de sexe* (3^e éd.). Éditions Page 2.
- PLANTIN, Christian. (2005). Un modèle dialogal. In C. Plantin (Éd.), *L'argumentation. Histoire théories et perspectives* (pp. 52-73). Presses Universitaires de France.
- PLANTIN, Christian. (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Peter Lang.
- PLANTIN, Christian. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation*. ENS éditions.
- POCHÉ, Fred. (2019). La question postcoloniale au risque de la déconstruction. Spivak et la condition des femmes. *Franciscanum. Revista de las ciencias del espíritu*, 61(171), 43-97.
- POLO, Claire. (2014). *L'eau à la bouche : ressources et travail argumentatifs des élèves lors de débats socio-scientifiques sur l'eau potable*. [Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2]. <https://www.theses.fr/2014LYO20022>
- PUIG DE LA BELLACASA, Maria. (2012). *Politiques féministes et construction des savoirs. « Penser nous devons » !*. L'Harmattan.
- RAYNER, Hervé, THÉTAZ, Fabien, & VOUTAT, Bernard. (2016). L'indignation est-elle un ressort de la scandalisation ? Le « scandale des fiches » en Suisse. *Éthique publique*, 18(2). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2847>
- RAZ, Michal. (2021). Bicatégorisation. In J. Rennes (Éd.), *Encyclopédie critique du genre : corps, sexualité, rapports sociaux* (pp. 95-104). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.renne.2021.01.0095>
- RENNES, Juliette. (2007). Analyser une controverse. De la science politique à l'étude argumentative. In S. Bonnafous, & M. Temmar (Éds.), *Analyse de discours et sciences humaines et sociales* (pp. 91-107). Ophrys.
- RENNES, Juliette. (2011). Les formes de la contestation. Sociologie des mobilisations et théories de l'argumentation. *A contrario*, 2(16), 151-173. <https://doi.org/10.3917/aco.112.0151>

- RENNES, Juliette. (2016). Les controverses politiques et leurs frontières. *Études de communication. Langages, information, médiations*, 2(47), 21-48.
<https://doi.org/10.4000/edc.6614>
- RENNES, Juliette, ACHIN, Catherine, ANDRO, Armelle, BERENI, Laure, JAUNAIT, Alexandre, GRECO, Luca, LAGRAVE, Anne-Marie, & REBUCINI, Gianfranco. (2017). Introduction : La chair des rapports sociaux. In J. Rennes (Éd.), *Encyclopédie critique du genre: corps, sexualité, rapports sociaux* (pp. 13-31). La Découverte.
<https://doi.org/10.3917/dec.renne.2021.01.0013>
- RENNES, Juliette, & REVUE GLAD!. (2018). Retour sur un siècle et demi de rhétorique anti-égalitaire et antiféministe. Entretien avec Juliette Rennes. *GLAD!*, 4, 1-17.
<https://doi.org/10.4000/glad.1015>
- ROCA I ESCODA, Marta, PRAZ, Anne-Françoise, & LÉPINARD, Éléonore. (2016). Lutttes féministes autour de la morale sexuelle. *Nouvelles Questions Féministes*, 35(1), 6-14. <https://doi.org/10.3917/nqf.351.0006>
- ROUX, Patricia. (2002). Questions féministes : des nouvelles de Suisse. *Nouvelles Questions Féministes*, 21(1), 4-17. <https://doi.org/10.3917/nqf.211.0004>
- RUPHY, Stéphanie. (2015). Rôle des valeurs en science : contributions de la philosophie féministe des sciences. *Écologie & politique*, 51(2), 41-54.
<https://doi.org/10.3917/ecopo.051.0041>
- SARFATI, Georges-Elia. (2000). De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique: esquisse d'une théorie linguistique du sens commun et de la doxa. *Actes de la journée du 17 mars 2000 du Groupe d'Études en Psycholinguistique et Didactique, Cognition, langue et culture, éléments de théorisation didactique*, 39-52.
- SARFATI, Georges-Elia. (2007). Note sur « sens commun » : essai de caractérisation linguistique et sociodiscursive. *Langage et société*, 119(1), 63-80.
<https://doi.org/10.3917/ls.119.0063>
- SARFATI, Georges-Elia. (2008). Pragmatique linguistique et normativité : remarques sur les modalités discursives du sens commun. *Langages*, 2(170), 92-108.
<https://doi.org/10.3917/lang.170.0092>
- SERPEREAU, Antonin. (2015). Critique des imaginaires institués et renforcement d'êtres-ensembles: pratiques médiatiques critiques et productions de contre-discours. *Semen*, 39. <https://doi.org/10.4000/semn.10490>

- SMITH, Andrea. (2010). Queer theory and native studies: The heteronormativity of settler colonialism. *GLQ: A Journal of Lesbian and Gay Studies*, 16(1-2), 41-68.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty. (2010). Féminisme et déconstruction. Négocié, encore. *Tumultes*, 1(34), 179-209. <https://doi.org/10.3917/tumu.034.0179>
- TABET, Paola. (2001). La grande arnaque l'expropriation de la sexualité des femmes. *Actuel Marx* (J. Contreras, Trad.), 30, 131–152. <https://doi.org/10.3917/amx.030.0131>
- TABIN, Jean-Pierre, & PERRIARD, Anne. (2014). Le rapport social d'âge dans les politiques sociales. *¿Interrogations?*, 19. <https://www.revue-interrogations.org/Le-rapport-social-d-age-dans-les>
- TOURAILLE, Priscille. (2011). L'indistinction sexe et genre, ou l'erreur constructiviste. *Critique*, 764-765, 87-99. <https://doi.org/10.3917/criti.764.0087>
- TRAN, Ngoc Quan. (2017). *Étude des titres de presse : classement syntaxique, valeurs sémantiques et pragmatiques* [Mémoire de Master, Université de Toulon]. Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01558210>
- VAN DIJK, Teun A. (2006). Politique, Idéologie et Discours (E. Bouvard, & A. Petitclerc, Trad.). *Semen*, 21. <https://doi.org/10.4000/semn.1970> (Publication originale 2004)
- VAN ENIS, Nicole. (2012). *Féminismes pluriels*. Aden.
- VAN ZONEN, Liesbet. (1994). *Feminist media studies* (Vol. 9). Sage.
- VINET, Élise, & MOLINER, Pascal. (2006). Asymétrie de la fonction explicative des représentations intergroupes hommes/femmes. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 69(1), 47-57. <https://doi.org/10.3917/cips.069.0047>
- VOÉLIN, Sabine, & BALMAS, Eliane. (1993). Les valeurs dites féminines et masculines dans la presse féminine suisse romande. In M. Chaponnière, P. Schultz, E. Balmas, G. Bezzola-Romano, & S. Voélin (Éds.), *Les valeurs dites féminines et masculines et leur impact sur la vie sociale et professionnelle des femmes* (pp. 75-142). L'Âge d'Homme.
- VERGÈS, Pierre, APOTHÉLOZ, Denis, & MIÉVILLE, Denis. (1987). Cet obscur objet du discours : opérations discursives et représentations sociales. *Revue européenne des sciences sociales*, 25(77), 209-224. <https://www.jstor.org/stable/40370856>
- VIENNOT, Éliane. (2014). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*. Éditions iXe.

WEIL, Armelle. (2017). Vers un militantisme virtuel ? Pratiques et engagement féministe sur Internet. *Nouvelles questions féministes*, 36(2), 66-84.
<https://doi.org/10.3917/nqf.362.0066>

ZOPPI FONTANA, Mónica Graciela, & DE OLIVEIRA, Sheila Elias. (2017). La place et la parole des hommes féministes dans les réseaux sociaux numériques au Brésil. *Argumentation et Analyse du Discours*, 18, 1-23. <https://doi.org/10.4000/aad.2356>

Liste des tableaux et figures

Figure 1: Le schéma de la communication en logique naturelle (adaptation selon GRIZE, 1996, p. 68).....	40
Figure 2 : Le signe en logique naturelle, selon GRIZE (1996, p. 42).	55
Figure 3 : Thème de la prostitution sous l'angle de la théorie du signe (GRIZE, 1996).....	183
Figure 4: "Figure de la pute" sous l'angle de la théorie du signe (GRIZE, 1996)	184
Figure 5: Représentations ordinaires du féminisme et des luttes féministes	254
Figure 6: Articulation des séquences de déconstruction sur le thème des violences faites aux femmes.....	312
Tableau 1 : Nombre d'articles retenus pour le corpus selon l'année	105
Tableau 2 : Nombre d'articles retenus par numéros	106
Tableau 3 : Répartition des articles dans les numéros	107
Tableau 4 : Synthèse de l'analyse logico-naturelle des séquences de déconstruction	162
Tableau 5 : Types de séquences de déconstruction identifiés dans mon corpus.....	165
Tableau 6 : Les formes de débanalisation	220
Tableau 7 : Tableau récapitulatif des articles de l'émiliE retenus dans le cadre de mon étude	363
Tableau 8 : Synthèse des symboles de la logique naturelle et des opérations logico-discursives, selon MIÉVILLE (2010), sur la base des travaux antérieurs du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996).....	377

Annexes

Annexe 1 : Articles retenus dans mon corpus

Tableau 7 : Tableau récapitulatif des articles de l'émilie retenus dans le cadre de mon étude

Code	Année de publication	Numéro de la revue	Titre de l'article ¹²⁵	Auteur-es	Thématique	Nom du document
P1	2002	1464	Au cœur du débat sur le droit à l'avortement : exister comme individu	Marta Roca i Escoda	Avortement - votations	L'Emilie_20020601_20.pdf
P2	2002	1465	Au secours pubs sexistes !	Andrée-Marie Dussault	Publicité - ÉGALITÉ	L'Emilie_20020901_14-15.pdf
P3	2002	1465	La pub au service du patriarcat ? (édito)	Andrée-Marie Dussault	Publicité - ÉGALITÉ	L'Emilie_20020901_3.pdf
P4	2002	1465	L'AVS, reflet des rapports sociaux de sexe ?	Stella Jegher, Claire Rubattel, Éliane Santini, Thérèse Wütrich Texte extrait d'un article paru dans le journal FEAS destiné aux employé-es d'assurance.	AVS - ÉGALITÉ	L'Emilie_20020901_4-5.pdf
P5	2004	1483-1484	Centre de loisirs : le difficile apprentissage de l'égalité...	Emmanuelle Joz-Roland	Centre de loisirs – ÉGALITÉ	L'Emilie_20040601_12-13.pdf
P6	2004	1485-1486	Ridicule ? Vous avez dit ridicule ? (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	Assurance maternité	L'Emilie_20040801_3.pdf
P7	2005	1495	La loi du silence	Soulef Lamidi	Harcèlement sexuel	L'Emilie_20050801_4-5.pdf
P8	2005	1498	Jouets : quand commerce et stéréotypes font bon ménage	Christian Schiess	Jouets - stéréotypes	L'Emilie_20051201_12-13.pdf
P9	2005	1498	Une histoire de jouet	Corinne Taddeo	Jouets - histoire	L'Emilie_20051201_14-15.pdf
P10	2005	1498	Un peu d'action	Corinne Taddeo	Jouets - stéréotypes	L'Emilie_20051201_17.pdf

¹²⁵ Pour certains articles, le titre indiqué dans le tableau contient également le titre du dossier dans lequel il s'insère – lorsque les deux titres, dossier et article, s'enchaînent dans la mise en page –, son surtitre (appelé également avant-titre ou pré-titre) ou son sous-titre, ces éléments constituant la titraille (Ngoc Quan TRAN, 2017).

P11	2005	1498	Qu'est-ce qu'une disparition forcée ? (encadré)	article pp. 18-19 par Hassan Panahi	Disparition forcée (violences)	L'Emilie_20051201_19.pdf
P12	2005	1498	L'abolition du sexe (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	Catégorie de sexe et de genre	L'Emilie_20051201_3.pdf
P14	2006	1499	« On étudie pas les œuvres des femmes au Collège de Genève »	Amal	Formation - ÉGALITÉ	L'Emilie_20060201_15.pdf
P15	2006	1499	La montée des mouvements d'homme en Suisse ? Que veut vraiment <i>Männer.ch</i> ?	Mathieu Carnal	Masculinisme	L'Emilie_20060201_20-21.pdf
P16	2006	1500	Le chômage à l'épreuve du genre	Christian Schiess	Chômage - ÉGALITÉ	L'Emilie_20060301_18.pdf
P17	2006	1500	Les femmes : une menace pour l'ordre social ? (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	Féminisme	L'Emilie_20060301_3.pdf
P18	2006	1500	Augmentation des chiffres de la maltraitance : un problème de classe et de genre ?	Lorraine Odier et Paul-Frantz Cousin	Maltraitance d'enfants	L'Emilie_20060301_4-5.pdf
P19	2006	1501	Histoires de mariage, histoires d'amour ?	[pas renseigné]	Mariage	L'Emilie_20060401_12.pdf
P20	2006	1501	Le mariage, une affaire de jeunesse	Amal Safi	Mariage	L'Emilie_20060401_13.pdf
P21	2006	1501	L'État et l'amour (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	Mariage	L'Emilie_20060401_3.pdf
P22	2002	1459	« Monsieur » ou « Damoiseau » ?	Texte extrait de <i>Écrire les genres : guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène</i> du Service de la promotion de l'égalité entre homme et femme (Genève)	Langage - ÉGALITÉ - citoyenneté	L'Emilie_20020101_20.pdf
P23	2002	1460	Émergence d'une nouvelle culture : écologie, féminisme, solidarité et quête intérieure	Emmanuel Rousseau	Féminisme – créatifs culturels	L'Emilie_20020201_10-11.pdf
P24	2002	1460	Ces femmes qui dirigent	Sylvie Rochat	Travail – ÉGALITÉ	L'Emilie_20020201_12-13.pdf

P26	2002	1460	Violences sexuelles : mode d'emploi pour s'en sortir	Laurence Bachmann	Violences sexuelles	L'Emilie_20020201_23.pdf
P27	2002	1460	Harcèlement sexuel. Un guide destiné aux entreprises	[pas renseigné]	Harcèlement sexuel	L'Emilie_20020211_5.pdf
P28	2002	1461	Pères, vous ne comptez pas pour des prunes	Andrée-Marie Dussault	Paternité / parentalité	L'Emilie_20020301_16-17.pdf
P29	2002	1461	La Journée des filles, pour doper le lien père-fille	Isabelle Darbellay	Paternité / parentalité	L'Emilie_20020301_20.pdf
P30	2002	1461	Promouvoir la paternité responsable pour rendre les hommes plus sensibles (édito)	Andrée-Marie Dussault	Paternité / parentalité	L'Emilie_20020301_3.pdf
P31	2002	1461	Ah, ce féminisme pas drôle !	Laurence Bachmann	Féminisme	L'Emilie_20020301_6.pdf
P32	2002	1462	Complètement irrationnelles, les féministes ?	Andrée-Marie Dussault	Féminisme	L'Emilie_20020401_14-15.pdf
P33	2002	1462	L'antiféministe. De la déraison féministe argumentée	Sylvie Rochat et Sophie-Hélène Bataïni	Féminisme - Antiféminisme	L'Emilie_20020401_16-17.pdf
P34	2002	1462	Typologie féministe. Comment vous positionnez-vous ?	Laurence Bachmann	Féminisme	L'Emilie_20020401_18-19.pdf
P35	2002	1462	Un ouvrage pour mieux comprendre. Ménopause : transition ou maladie ?	Thérèse Moreau	Ménopause – parcours de vie des femmes	L'Emilie_20020401_23(1).pdf
P36	2002	1462	Miroir, miroir... est-ce que je me respecte ? (édito)	Andrée-Marie Dussault	Féminisme	L'Emilie_20020401_3.pdf
P37	2002	1463	Résistance féminine. Le pragmatisme : une alternative possible	[pas renseigné] Exemples issus de la revue Femmes info, du Centre d'orientation, de documentation et d'information des femmes (CODIF), février 2002	Réseaux de femmes	L'Emilie_20020501_11.pdf
P38	2002	1463	« Être belles, ou ne pas être »	Andrée-Marie Dussault	Injonction à la beauté	L'Emilie_20020501_12-13.pdf

P39	2002	1463	L'industrie de la beauté veille au grain. Le dernier mythe de la féminité comme arme politique	Andrée Matteau	Injonction à la beauté	L'Emilie_20020501_16.pdf
P40	2002	1463	Redevenir la femelle soumise au pouvoir masculin. Les qualifications professionnelles de la beauté comme un frein à l'émancipation	Andrée Matteau	Injonction à la beauté	L'Emilie_20020501_17.pdf
P41	2002	1463	Où sont passé-e-s les démocrates ? (édito)	Andrée-Marie Dussault	Injonction à la beauté	L'Emilie_20020501_3.pdf
P42	2002	1464	À droite toutes !	Thérèse Moreau	Femmes et féminisme Montée de l'extrême droite	L'Emilie_20020601_14-15.pdf
P43	2002	1465	Les hommes et leur « part féminine »	Mathieu Carnal	Masculin et féminin	L'Emilie_20020901_22-23.pdf
P44	2002	1466	Des bribes d'utopie dans notre quotidien ?	Mathieu Carnal	Utopie	L'Emilie_20021001_20-21.pdf (pp. 22-23)
P45	2002	1467	Commentaire. Femmes et paix ? Réflexions décalées	Marta Roca i Escoda	Femmes et culture de la paix	L'Emilie_20021101_15.pdf
P46	2002	1467	Du plaisir d'être homme. Les <i>drag kings</i> ; des hommes en plus charmant !	Christina Caprez Texte publié dans la FRAZ, 2002/3, http://www.fembit.ch/fraz	Drag kings - queer	L'Emilie_20021101_20-21.pdf
P47	2002	1467	Femmes fortes et vrais mecs (édito)	Andrée-Marie Dussault	Féminisme	L'Emilie_20021101_3.pdf
P48	2002	1468	La crèche est rentable, c'est son absence qui coûte !	Lynn Mackenzie pour la Conférence latine des Bureaux de l'égalité	Crèche	L'Emilie_20021201_11-12-13-14.pdf
P49	2002	1468	Main basse sur la sexualité des femmes	Cathy Macherel	Sexualité	L'Emilie_20021201_22-23.pdf
P50	2002	1468	Qui veut la fin, veut les moyens (édito)	Andrée-Marie Dussault	Promotion des femmes	L'Emilie_20021201_3.pdf
P51	2002	1468	Nouvelle législation sur la prostitution dans le canton de Vaud. Une loi vidée de sa substance ?	Association Fleur de Pavé	Législation sur la prostitution	L'Emilie_20021201_6.pdf

P52	2003	1469	La taule, une solution défendable ? (édito)	Andrée-Marie Dussault	Femmes en prison	L'Emilie_20030101_3.pdf
P53	2004	1479	L'amour : une limite au féminisme ?	Emmanuelle Joz-Roland	Féminisme et amour	L'Emilie_20040101_12-13.pdf
P54	2004	1479	Les femmes de Vénus et les hommes de Mars. Quand les stéréotypes cartonnent	Sylvia Andersen	Féminisme et amour	L'Emilie_20040101_14-15.pdf
P55	2004	1479	Théorie amoureuse. Petit glossaire conjugal	Laurence Bachmann	Amour et rapports de pouvoir	L'Emilie_20040101_17.pdf
P56	2004	1479	L'amour à la folie... (édito)	Andrée-Marie Dussault	Féminisme et amour	L'Emilie_20040101_3.pdf
P58	2004	1480	L'État du côté des proxénètes (édito)	Andrée-Marie Dussault	Prostitution et travail domestique	L'Emilie_20040301_3.pdf
P59	2004	1481	Une 11 ^è m ^e révision de l'AVS réaliste, responsable et honnête ? (édito)	Andrée-Marie Dussault	AVS – votations	L'Emilie_20040401_3.pdf
P60	2004	1485-1486	La Violence contre les femmes : préoccupation majeure d'Amnesty International	Sylvia Andersen	Violence envers les femmes	L'Emilie_20040801_18-19.pdf
P61	2004	1485-1486	Macho, moi ? On ne naît pas dominant, on le devient	Christian Schiess	Apprentissage de la domination par les hommes	L'Emilie_20040801_20.pdf
P62	2004	1487	Lynndie England, femme tortionnaire : petite revue de presse non exhaustive	C.H. et E.J.-R.	Violences exercées par les femmes	L'Emilie_200410_13.pdf
P63	2004	1487	Violence des femmes : du prétexte antiféministe aux nouvelles perspectives genre	E.J.-R.	Violences exercées par les femmes et envers les femmes	L'Emilie_20041001_12.pdf
P64	2004	1487	Les femmes et la guerre : victimes, combattantes et actrices de la paix	Aurore Duteil	Femmes et guerre	L'Emilie_20041001_14-15.pdf
P65	2004	1487	La dissimulation des rapports de pouvoir entre les sexes. Le mythe de la femme violente	Laurence Bachmann	Violences exercées par les femmes et envers les femmes	L'Emilie_20041001_16.pdf
P66	2004	1487	De l'égalité en classe ou la difficile gestion de la mixité	E.J.-R.	École - ÉGALITÉ	L'Emilie_20041001_20.pdf

P67	2004	1488	Femmes et culture : la création à l'épreuve du féminisme	Corinne Taddeo	Femme et art - ÉGALITÉ	L'Emilie_20041101_12-13.pdf
P68	2004	1488	Attribution des aides fédérales à la création artistique : les artistes se donnent un genre	Véronique Saucy	Femme et art - ÉGALITÉ	L'Emilie_20041101_14.pdf
P69	2004	1488	La santé à égalité	Cosette Hanhart	Santé - ÉGALITÉ	L'Emilie_20041101_5(1).pdf
P70	2005	1490	Madame la Juge ? Madame la Présidente ? Madame la Députée ?	Liliane Andrey	Politique & postes de pouvoir - ÉGALITÉ	L'Emilie_20050201_22.pdf
P71	2005	1490	Les festivals de films de femmes : ghetto ou tremplin ?	Jasmine Champenois	Femme et art - ÉGALITÉ	L'Emilie_20050201_5.pdf
P72	2005	1493	Femmes, travail et LEg : l'égalité en marche ?	Rossella Bottari et Juliette Labarthe	Femmes et travail – ÉGALITÉ - LEg	L'Emilie_20050501_12-13.pdf
P73	2005	1493	L'histoire d'une révolution silencieuse... qui ne fut pas la même pour filles et garçons ! De l'enfant utile à l'enfant précieux	Anne-Françoise Praz	Éducation - ÉGALITÉ	L'Emilie_20050501_20-21.pdf
P74	2005	1493	La LEg et encore ? (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	LEg - ÉGALITÉ	L'Emilie_20050501_3.pdf
P75	2005	1494	La maternité : entre abus de pouvoir et techno-science	E.J.-R.	Maternité/ Parentalité - procréation	L'Emilie_20050601_12-13.pdf
P76	2005	1494	L'histoire de la filiation selon Marcela Jacob. Mariage public contre accouchement privé	Corinne Taddeo	Filiation (mariage – accouchement)	L'Emilie_20050601_14-15.pdf
P77	2005	1494	Vers une économie du temps choisi. Le Revenu de base comme fondation d'une économie féministe ?	Elvita Alvarez & Julien Dubouchet	Revenu de base – travail – féminisme	L'Emilie_20050601_20-21.pdf
P78	2005	1494	En été, mieux vaut-il être sexy ou complexée ?	Mathieu Carnal	Injonction des femmes à plaire	L'Emilie_20050601_22.pdf
P79	2005	1494	La science : une nouvelle carte à jouer (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	Science (fertilité-infertilité) - ÉGALITÉ	L'Emilie_20050601_3.pdf
P80	2005	1495	Des soucis et des hommes	Christian Schiess	« Crise de la masculinité »	L'Emilie_20050801_23.pdf

P81	2002	1464	Point de vue du chef de l'UDC valaisanne. Oskar Freysinger : « La femme doit rester femme, et non essayer de devenir un homme ! » (chapeau)	Laurence Bachmann	Idéologie de la différence	L'Emilie_20020601_19.pdf
P82	2001	1453-1454	La lesbian & Gay Pride de Sion : une lutte de clochers ?	Sandrine Rohmer	Homophobie	lemilie_2001_06_1453_05.pdf
P83	2001	1453-1454	Déchiffrer. Inégaux devant le travail non payé	Valérie Solano	Travail non payé – ÉGALITÉ	lemilie_2001_06_1453_09.pdf
P84	2001	1453-1454	Du féminisme dissimulé au féminisme assumé	Laurence	Féminisme	lemilie_2001_06_1453_13.pdf
P85	2001	1455	« Un homme à femmes est un Don Juan, une femme à hommes est une... »	Emilija Karamata	Sexualité – ÉGALITÉ	lemilie_2001_09_1454_15.pdf (no 1455)
P86	2001	1455	Au cœur des biotechnologies : le ventre des femmes	Valérie Solano	Reproduction – biotechnologies – ÉGALITÉ	lemilie_2001_09_1454_16.pdf (no 1455)
P87	2001	1455	Malentendu. L'icône de la féministe postmoderne n'est pas Lara Croft	Marta Roca et Valérie Solano	Féminisme – Lara Croft	lemilie_2001_09_1454_20.pdf (no 1455)
P88	2001	1455	TSR : Quand l'éthologue fait du genre. L'histoire naturelle des sexes selon Desmond Morris	Lorena Parini et Anne-Françoise Praz	Idéologie de la différence – Nature	lemilie_2001_09_1454_21.pdf
P89	2001	1458	Éducation. L'école ou la transmission des stéréotypes sexistes	Silvia Carolillo Winkler	École – ÉGALITÉ (stéréotypes sexistes)	lemilie_2001_12_1458_28.pdf
P90	2003	1470	Une littérature enfantine à en perdre ses repères !	Emmanuelle Joz-Roland	Livres pour enfant – ÉGALITÉ (sexisme)	lemilie_2003_02_1470_12.pdf
P91	2003	1474	Le non-choix du temps partiel (édito)	Andrée-Marie Dussault	Travail à temps partiel – ÉGALITÉ	lemilie_2003_06_1474_03.pdf
P92	2003	1476	Véhiculer les valeurs dites féminines à l'ensemble de la population. « Elle donne, il reçoit ; elle écoute, il parle... »	Laurence Bachmann	Féminisme – Valeurs « féminines »	lemilie_2003_10_1476_21.pdf

P93	2006	1502	Disponibilité des mères et obésité infantile. Réflexions sur le sexisme inhérent aux messages de santé publique	Maake Kruseman-Sudre et Muriel Golay	Santé publique – ÉGALITÉ (sexisme)	lemilie_2006_05_1502_07.pdf
P94	2006	1502	L'injonction faite aux mères	E.J.-R.	Maternité – injonctions aux mères – ÉGALITÉ (sexisme)	lemilie_2006_05_1502_12.pdf
P95	2006	1502	La baisse ou l'absence de désir sexuel après l'accouchement : pathologie féminine ou problème social ?	Caroline Hirt	Maternité – sexualité – ÉGALITÉ (rapports de pouvoir)	lemilie_2006_05_1502_16.pdf
P96	2006	1502	Promotion des carrières féminines à l'Université : quels outils ?	Anne-Françoise Praz et Christian Schiess	Carrière scientifique – promotion des femmes – ÉGALITÉ (sexisme)	lemilie_2006_05_1502_20.pdf
P97	2006	1503	Des formations non mixtes, mais pourquoi ?	Paul Franz	École – (non)Mixité - ÉGALITÉ	lemilie_2006_06_1503_14.pdf
P98	2006	1504	Du bon régime et du bon programme politique (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	Démocratie – « bon régime politique »	lemilie_2006_08_1504_03.pdf
P99	2006	1504	Plaidoyer pour un « partenariat élargi »	Christian Schiess	Famille - partenariat	lemilie_2006_08_1504_13.pdf
P100	2006	1504	Et si on supprimait la catégorie de sexe...	Corinne Taddeo	Catégorie de sexe (suppression)	lemilie_2006_08_1504_17.pdf
P101	2006	1504	Les Desperate Housewives sont-elles post-féministes ?	Jasmine Champenois	Féminisme (post) – Desperate Housewives	lemilie_2006_08_1504_22.pdf
P102	2006	1505	Le matriarcat : une chimère aux usages contradictoires	E.J.-R.	Matriarcat	lemilie_2006_10_1505_12.pdf
P103	2006	1505	Les bénéfices de la conciliation « famille-travail »	Christian Schiess	Conciliation famille-travail – ÉGALITÉ	lemilie_2006_10_1505_18.pdf
P104	2006	1506	Vive la science ! (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	Science – idéologie de la différence – liberté	lemilie_2006_11_1506_03.pdf
P105	2006	1506	<i>Sport</i> : les femmes ne jouent pas dans la même équipe que les hommes	Estelle Pralong	Sport – ÉGALITÉ	lemilie_2006_11_1506_12.pdf

P106	2006	1506	L'esthétique sportive	Amal Safi	Sport – médias – injonction de plaie – ÉGALITÉ	lemilie_2006_11_1506_15.pdf
P107	2006	1507	Le congé-paternité : une revendication masculine ?	Valérie Balleys	Congé paternité / parental – ÉGALITÉ	lemilie_2006_12_1507_16.pdf
P108	2006	1507	J'ai deux papas, et alors ?	Laetitia Carreras	Homoparentalité – famille – ÉGALITÉ	lemilie_2006_12_1507_17.pdf
P109	2007	1508	Afrique du Sud. Le viol : une affaire de mœurs et de coutumes	Maryam Khan	Viol – Consentement – ÉGALITÉ	lemilie_2007_02_1508_04.pdf
P110	2007	1508	Silence, on frappe, excise, tue ! ...de l'intimité de la violence à sa condamnation publique	Virginie Poyetton	Violences envers les femmes – ÉGALITÉ (sexisme) – Atteinte aux droits fondamentaux	lemilie_2007_02_1508_12.pdf
P111	2007	1508	Rapport de l'ONU. La violence faite aux femmes, une atteinte aux droits fondamentaux	Corinne Taddeo	Violences envers les femmes – ÉGALITÉ (sexisme) – Atteinte aux droits fondamentaux	lemilie_2007_02_1508_13.pdf
P112	2007	1508	Viol : quand une femme dit non, c'est non !	Anne-Marie Barone et Christian Schiess	Viol – Agression – ÉGALITÉ (androcentrisme)	lemilie_2007_02_1508_14.pdf
P113	2007	1509	Sexisme, mensonges et présidentielles (édito)	Virgine Poyetton	Politique – « incompétence des femmes » – ÉGALITÉ (sexisme)	lemilie_2007_03_1509_03.pdf
P114	2007	1509	Indiennes célèbres. La sainte, la fripouille et l'intellectuelle	Andrée-Marie Dussault	Femmes célèbres en Indre	lemilie_2007_03_1509_08.pdf
P115	2007	1509	Présidentielles. Et si une femme gouvernait la France ?	Virginie Poyetton	Politique – « incompétence des femmes » – médias – ÉGALITÉ (sexisme)	lemilie_2007_03_1509_12.pdf
P116	2007	1510	Cadeau empoisonné (édito)	Virginie Poyetton	Congé paternité - ÉGALITÉ	lemilie_2007_04_1510_03.pdf
P117	2007	1510	Avortement : Les pièges d'une pseudo-émancipation	Virginie Poyetton	Avortement - ÉGALITÉ	lemilie_2007_04_1510_12.pdf

P118	2007	1511	Une opinion comme les autres ? (édito)	Emmanuelle Joz-Roland	Discours sexistes (politique, média)	lemilie_2007_05_1511_03.pdf
P119	2007	1512	Mixité professionnelle : changement en portraits	E.J.-R.	Travail – mixité – ÉGALITÉ	lemilie_2007_06_1512_10.pdf
P120	2007	1512	Voix de femmes au Moyen Âge	[pas renseigné]	Art – écriture – femmes	lemilie_2007_06_1512_19.pdf
P121	2007	1515	Retour sur une intox. Du rose et du bleu	Christian Schiess	Science et médias – idéologie de la différence (nature)	lemilie_2007_11_1515_08.pdf
P122	2007	1515	Quand féminisme rime avec racisme...	Estelle Pralong	Sexisme et racisme – ÉGALITÉ	lemilie_2007_11_1515_12.pdf
P123	2007	1516	Comment sortir de la « bonne mère » : mauvaises mères et parentalité	Estelle Pralong	Parentalité – figures de la « bonne mère » et de la « mauvaise mère »	lemilie_2007_12_1516_12.pdf
P124	2007	1516	Femmes et syndicats : un miroir peu fidèle du monde du travail	Valérie Solano	Travail – syndicats – ÉGALITÉ (androcentrisme)	lemilie_2007_12_1516_18.pdf
P125	2007	1516	À travail égal, salaire égal	Monica Haefeli	Travail – ÉGALITÉ	lemilie_2007_12_1516_20.pdf
P126	2008	1517	L'enseignement, vocation « féminine » ou moyen d'émancipation ?	Clara Jeanne Marc	Enseignement – ÉGALITÉ (idéologie de la différence et émancipation)	lemilie_2008_02_1517_06.pdf
P127	2008	1517	Orientation et parcours scolaire : le poids des stéréotypes	Estelle Pralong	École – enseignement – ÉGALITÉ (sexisme, stéréotypes)	lemilie_2008_02_1517_12.pdf
P128	2008	1517	La construction de l'identité sexuelle durant l'enfance	Estelle Pralong (compte rendu)	Enfance – identité sexuelle – ÉGALITÉ (stéréotypes)	lemilie_2008_02_1517_13.pdf
P129	2008	1517	Les choix d'orientation ou le conformisme nécessaire	Estelle Pralong (compte rendu)	Choix d'orientation – ÉGALITÉ (idéologie de la différence sexuelle ; norme hétérosexuelle)	lemilie_2008_02_1517_14.pdf

P130	2008	1517	Filles et garçons : des parcours scolaires différenciés	Lorraine Odier	École – ÉGALITÉ (stéréotypes)	lemilie_2008_02_1517_15(2).pdf
P131	2008	1517	Discours et politique migratoire perpétuent la division sexiste et raciste du travail	Sorcières en colère	Sexisme et racisme – Travail – Chômage – ÉGALITÉ	lemilie_2008_02_1517_20.pdf
P132	2008	1518	Identités sexuelles (chapeau)	Estelle Pralong	Identités sexuelles - Bicatégorisation et norme hétérosexuelle	lemilie_2008_03_1518_12.pdf
P133	2008	1518	La pensée <i>queer</i> ou la déconstruction des identités sexuelles	Sophie Meyer	Identités sexuelles – Queer – féminisme	lemilie_2008_03_1518_13.pdf
P134	2008	1518	Débrouillages identitaires. Quand la nature contredit la Nature...	Christian Schiess	Identités sexuelles – intersexualité - féminisme	lemilie_2008_03_1518_16.pdf
P135	2008	1518	La prostitution au cœur des sciences sociales neuchâteloises	Clara Jeanne Marc	Prostitution – travail	lemilie_2008_03_1518_21.pdf
P136	2008	1519	Victimisation, quand tu nous tiens... (édito)	Estelle Pralong	Prostitution - travail	lemilie_2008_04_1519_03.pdf
P137	2008	1519	Eurofoot 2008. Ce que masque la campagne sur la traite des femmes	Christian Schiess	« traite des femmes »	lemilie_2008_04_1519_16.pdf
P138	2008	1520	L'émancipation par l'écriture du corps : qu'en est-il aujourd'hui ?	[pas renseigné ; source mentionnée : Détrez Christine, Simon Anne. (2006). <i>À leur corps défendant. Les femmes à l'épreuve du nouvel ordre moral</i> . Seuil]	Écriture – corps (sexualité) – émancipation	lemilie_2008_05_1520_17.pdf
P139	2008	1522	Être ou ne pas être... émancipée (édito)	Estelle Pralong	Migration – ÉGALITÉ (émancipation, normes)	lemilie_2008_08_1522_03.pdf
P140	2008	1521	La ville au XIX ^e siècle : lieu d'émancipation ou de contraintes ?	Estelle Pralong	Ville – ÉGALITÉ (émancipation, normes)	lemilie_2008_08_1522_12.pdf (no 1521, juin-juillet)

P141	2008	1521	Des initiatives pour adapter les budgets aux besoins de chaque sexe	Clara Jeanne Marc	Initiatives budgétaires sexospécifiques – ÉGALITÉ	lemilie_2008_08_1522_14.pdf (no 1521, juin-juillet)
P142	2008	1523	Monde carcéral : le délit d'être femme	Stéphanie Giaouque	Prison – femmes – ÉGALITÉ	lemilie_2008_10_1523_16.pdf
P143	2008	1522	Femmes et hommes face à la violence conjugale : deux poids, deux mesures	Christian Schiess	Violence conjugale – médias – ÉGALITÉ	lemilie_2008_10_1523_18.pdf (no 1522, août-septembre)
P144	2008	1524	Femmes et nouvelles technologies : complices ou antagonistes ? / Le drôle de genre de Lisbeth Salander	Nathalie Brochard	Technologies – Femmes – Lisbeth Salander	lemilie_2008_11_1524_12.pdf
P145	2008	1524	Femmes et ordinateurs, incompatibles ?	Nadia Gendre	Technologies – Femmes – ÉGALITÉ (stéréotypes)	lemilie_2008_11_1524_14.pdf
P146	2008	1524	D'où viennent ces préjugés ?	Estelle Pralong	Technologies – Femmes – ÉGALITÉ (stéréotypes)	lemilie_2008_11_1524_15.pdf
P147	2008	1525	L'exercice du pouvoir, un apanage masculin ? (édito)	Estelle Pralong	Pouvoir – Hommes – ÉGALITÉ	lemilie_2008_12_1525_03.pdf
P148	2008	1525	La biatch attitude, nouveau girl power	Nathalie Brochard	Pouvoir – Femmes – Biatch attitude – ÉGALITÉ	lemilie_2008_12_1525_04.pdf
P149	2008	1525	Beauté en série	Estelle Pralong Source mentionnée : Anne de Marnhac, <i>Avant, après Les visages de la beauté.</i>	Injonction à la beauté	lemilie_2008_12_1525_11.pdf
P150	2008	1525	Ambitieuse les femmes ? Celles qui brisent le plafond de verre	Estelle Pralong	Pouvoir – Femmes – ÉGALITÉ	lemilie_2008_12_1525_12.pdf

P151	2008	1525	Mixité rime avec performances ! Médias	[pas renseigné ; sources mentionnées : Revue Bilan, No 251, 2008 et Conférence de Marie-Josèphe Bertini, philosophe et spécialiste des médias, Genève 2007.	Pouvoir – Femmes – Médias – ÉGALITÉ	lemilie_2008_12_1525_16.pdf
P152	2009	1526	Une chambre à soi (édito)	Estelle Pralong	Couple – construction identitaire	lemilie_2009_02_1526_03.pdf
P153	2009	1526	Mille et un couples. Entre autonomie et fusion. La Saint-Valentin, faites de l'amour	Nathalie Brochard	Couple – Saint Valentin – Amour	lemilie_2009_02_1526_12.pdf
P154	2009	1526	Une chambre à soi	Estelle Pralong	Couple – « Femmes seules » – Féminisme	lemilie_2009_02_1526_14.pdf
P155	2009	1526	Couples de femmes	Sophie Meyer	Homosexualité – statut – couple	lemilie_2009_02_1526_16.pdf
P156	2009	1526	Petite typologie du couple	Estelle Pralong	Couple – typologie	lemilie_2009_02_1526_18.pdf
P157	2009	1527	Black feminism. Voyage en altérité. Toutes blanche ?	Estelle Pralong	Féminisme – universalité ? – femmes – victimes ?	lemilie_2009_03_1527_12.pdf
P158	2009	1528	Vous avez dit naturel ?	Estelle Pralong	Sexe (différence des sexes, hétérosexualité) - Nature	lemilie_2009_04_1528_03.pdf
P159	2009	1528	Du temps où les hommes de guerre, d'Église et de médecine combattaient l'hétérosexualité	Nathalie Brochard	Hétérosexualité – Naturelle ?	lemilie_2009_04_1528_04.pdf
P160	2009	1529	La fin du féminisme ? (édito)	Estelle Pralong	Féminisme – ringard ?	lemilie_2009_05_1529_03.pdf
P161	2009	1530	La religion, c'est l'islam, pas les musulmans, disent les féministes	Amal Mohammed Al-Malki (article paru le 3 avril 2009 sur www.commongroundnews)	Islam – femmes – féminisme	lemilie_2009_06_1530_06.pdf

P162	2009	1530	Dessine-moi une famille. La famille, mais quelle famille ?	Stéphanie Giaouque	Famille – diversité	lemilie_2009_06_1530_12.pdf
P163	2009	1530	De Claude à Claudette	Briana Berg	Intersexualité – Identités transgenres	lemilie_2009_06_1530_22.pdf

Annexe 2 : Tableau de synthèse des symboles et opérations logico-discursives

Tableau 8 : Synthèse des symboles de la logique naturelle et des opérations logico-discursives, selon MIÉVILLE (2010), sur la base des travaux antérieurs du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel (BOREL, GRIZE, MIÉVILLE, KOHLER-CHESNY & EBEL, 1983 ; GRIZE, 1996)

Symbole	Signification	Catégorie
S	Catégorie des propositions au sens large, « pensées vraisemblables que portent les énoncés, ou que vont porter les énoncés » (MIÉVILLE, 2010, p. 18)	
N	Catégorie des noms [expressions nominales]	
S/N, S/NN, etc.	Catégories complexes de type prédicatives (propriétés, relations, etc.)	
A	Catégorie des agents [entité] de prise en charge	
S _A	Catégorie des énoncés	
« PC »	Catégorie extra-discursive des préconstruits culturels	
O	Objet de discours	
α	Opération d'ancrage d'un objet de discours dans une notion primitive (MIÉVILLE, 2010, p. 19) $\alpha(X) = O_n \text{ de nom } n ; O_n \varepsilon \text{ ing } (O_n)$	N/ « PC ».
η	Opération d'ancrage d'une notion prédicative dans une notion primitive (MIÉVILLE, 2010, p. 20) $\eta(X) = PP'(-...-)$	(S/N...N)/ « PC »
γ_1	Opération introduisant un ingrédient de l'objet de discours lié à des aspects internes (MIÉVILLE, 2010, p. 23)	N/N
γ_2	Opération introduisant un ingrédient de l'objet de discours lié à un changement d'état, à un processus interne lié à l'objet lui-même (MIÉVILLE, 2010, p. 24)	N/N
γ_3	Opération introduisant un ingrédient de l'objet de discours qui sous-tend la prise en compte d'un sujet par rapport auquel l'ingrédient est situé (MIÉVILLE, 2010, p. 24)	N/N
γ_4	Opération introduisant un ingrédient de l'objet de discours lié à son extension ou à une quantification de celle-ci (MIÉVILLE, 2010, p. 25)	N/N
ρ_1	Opération introduisant un ingrédient de l'objet de discours lié à un domaine extérieur à celui du champ de son faisceau (MIÉVILLE, 2010, p. 26)	N/N
ρ_2	Opération introduisant un ingrédient de l'objet de discours lié à un domaine extérieur et exigeant une entité actrice extérieure marquée ou non par le discours (MIÉVILLE, 2010, p. 27)	N/N
ρ_3	Opération introduisant un ingrédient de l'objet de discours lié à un domaine extérieur et comportant une dimension de type métaphore (MIÉVILLE, 2010, p. 27)	N/N
ρ_4	Opération introduisant un ingrédient de l'objet de discours « marqué par une dimension extensionnelle, plurielle ou quantifiée » qui est associée à un point de vue extérieur à l'objet (MIÉVILLE, 2010, p. 28)	N/N

θ_0	Opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduisant une anaphore (MIÉVILLE, 2010, p. 29)	N/N
θ_1	Opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduit « un synonyme stylistique ou un mot 'fourre-tout' » (MIÉVILLE, 2010, p. 30)	N/N
θ_2	Opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination « introduisant une synonymie cognitive », c'est-à-dire que l'expression nominale synonyme apporte une information supplémentaire (MIÉVILLE, 2010, p. 31)	N/N
θ_3	Opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduisant un jugement de valeur (MIÉVILLE, 2010, p. 33)	N/N
θ_4	Opération de constitution de l'objet de discours par re-nomination introduisant une métaphore (MIÉVILLE, 2010, p. 34)	N/N
δ	Opération de détermination (MIÉVILLE, 2010, p. 36)	S
σ	Opération de prise en charge de déterminations (MIÉVILLE, 2010, p. 40) $\sigma(\delta(A, E\delta, \text{« DIRE (- -) »}); E\delta : \delta(O, \text{« ÊTRE PRÉDIQUÉ de P »})) : E\sigma$	$S_A / N S\delta$ S_A/AS
σ^*	Opérations de prise en charge d'autres opérations (MIÉVILLE, 2010, p. 68)	
τ	Opérations d'articulation entre des énoncés (MIÉVILLE, 2010, p. 48) $(A \text{ bien que « si » } B) [vu \text{ que } (C \text{ vu que « parce que » } (D [ou] (E \text{ ou } F) ?)))]$	$S_A/S_A...S_A$
β	Opération d'ancrage d'objets de discours par amalgame de plusieurs objets de discours (MIÉVILLE, 2010, p. 61)	N / N...N
$\bar{\gamma}$	Opération d'ancrage d'objets de discours par « extraction d'un ingrédient du faisceau » (MIÉVILLE, 2010, p. 62)	N / N
$\bar{\rho}$	Opérations d'ancrage d'objets de discours par « extraction d'un ingrédient du domaine » (MIÉVILLE, 2010, p. 63)	N / N
ω	Opérations d'ancrage d'objets de discours par transformation d'un ou plusieurs énoncés en objet de discours (MIÉVILLE, 2010, p. 64)	N / S_A $N / S_A...S_A$
ι	Opérations d'ancrage d'objets de discours par « transformation d'une notion prédicative en objet de discours » (MIÉVILLE, 2010, p.65)	N / (S / N...N)
ψ	Opération de « transformation d'une détermination en objet de discours » (MIÉVILLE, 2010, p. 67)	N / S
$\bar{\iota}$	Opération d'« ancrage d'une notion prédicative à partir d'un objet de discours » (MIÉVILLE, 2010, p. 67)	(S / N...N) / N